This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

J

~~154116~~

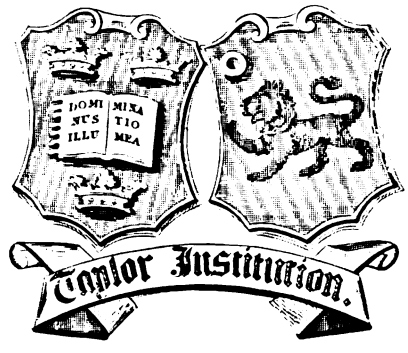

Vet. Fr. III B. 3394

The author's own copy of this book was Lot 56 in the sale of the Grosseuvre collection, Paris, 16-18 April 1934

LE PETIT-TRIANON

Droits de traduction et de reproduction réservés.

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE :

15 Exemplaires sur papier du Japon,	numérotés de	1 à 15
15 Exemplaires sur papier de Chine,	de	16 à 30
40 Exemplaires sur papier de Hollande van Gelder	de	31 à 70

Héliog. Dujardin. Imp. L. Eudes.

CHÂTEAU

LE

PETIT-TRIANON

HISTOIRE ET DESCRIPTION

PAR

GUSTAVE DESJARDINS

ANCIEN ARCHIVISTE DU DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE.

VERSAILLES

L. BERNARD, LIBRAIRE-ÉDITEUR

9, RUE SATORY

—

1885

LIBRARY OF THE TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY OF OXFORD
10 OCT 1927

Voici, semblera-t-il, un bien gros livre pour un tout petit sujet, et peut-être s'étonnera-t-on de voir, sur la première page, à côté du nom du Petit-Trianon qui appelle toutes les fleurs de la littérature et de la poésie, celui d'un archiviste paléographe, destiné par état à figurer sur des titres plus rébarbatifs. La paléographie, à vrai dire, n'a rien à faire ici; quant aux archives, c'est différent.

Si l'utilité des documents, conservés dans nos dépôts publics, pour l'histoire même la plus moderne, avait besoin d'une démonstration, le travail que nous offrons au public pourrait servir à l'établir. Les événements sont d'hier; ceux qui y ont pris part viennent à peine de disparaître; on a sur les hommes et les choses de ce temps, si rapproché de nous, des mémoires, des correspondances, des journaux, des livres, des brochures de tous genres en si grande abondance qu'on en formerait presque une bibliothèque; la tradition elle-même est comme vivante; tout paraît connu, ressassé, usé... On va voir comment les registres et liasses des archives nationales et départementales ont permis de renouveler une matière qui semblait complètement épuisée,

quelle quantité de détails ignorés ils font connaître, quelles erreurs ils fournissent le moyen de rectifier[1].

Aux divers motifs qui peuvent pousser les rédacteurs de souvenirs à altérer la vérité, se joint, pour ceux qui ont traversé la Révolution, une cause générale et involontaire, c'est l'impression profonde qu'ont produite sur leur esprit l'effondrement de l'Ancien Régime et la Terreur : leur mémoire en a été troublée. Lorsque, après avoir repris pied sur un monde nouveau, ils ont voulu jeter un regard en arrière vers la rive qu'ils avaient quittée, la distance entre le présent et le passé était devenue telle que tout, dans ce lointain, leur est apparu avec des contours vagues et confus. Leurs récits ont gardé quelque chose de cette indécision; on y chercherait vainement l'exactitude et la netteté des mémoires sur les règnes de Louis XIV et de Louis XV. Grâce aux indications certaines des dossiers des archives, nous avons rétabli d'une façon rigoureuse l'ordre des dates ainsi que la succession et la physionomie des faits.

On aurait pu, au cours de cet ouvrage, relever l'erreur toutes les fois qu'on la remplace par la vérité. Mais il eût fallu, sans intérêt pour le lecteur, augmenter démesurément les proportions du livre, et cet appareil pédantesque aurait juré avec la nature même du sujet. On a dû cependant s'arrêter quelquefois pour écarter des autographes supposés qui ont acquis une autorité imméritée.

(1) Je serais ingrat si je ne remerciais de leur concours M. Delerot, bibliothécaire de la ville de Versailles, ainsi que mes confrères des archives nationales et des archives départementales de Seine-et-Oise, principalement M. Fernand Gerbaux, et si je n'accordais un souvenir reconnaissant à M. Boutaric, sous les auspices duquel j'ai commencé ce travail.

On trouvera à la fin du volume un choix de pièces justificatives, curieuses à divers titres. Les planches elles-mêmes ont la valeur de preuves : elles sont toutes exécutées d'après des peintures, dessins ou gravures du XVIIIe siècle ou d'après nature.

On a adopté pour l'exposition des faits l'ordre chronologique qui permettait de suivre les progrès des constructions et de mettre les choses à leur place. Pour les lecteurs qui voudraient reconstituer la monographie de chaque objet, un répertoire alphabétique du château et des jardins a été imprimé à la fin du volume.

Bien qu'on se soit interdit toute digression inutile, il a fallu toucher aux questions les plus variées qui naissaient du fond lui-même : botanique, jardinage, beaux-arts, théâtre, bibliographie, biographie; et c'est ce qui explique l'ampleur de l'ouvrage. Je n'ai rien négligé pour les élucider, et j'ai essayé d'appliquer, dans cette étude d'histoire toute moderne, l'esprit de critique et la méthode que mes confrères de l'école des chartes apportent dans leurs recherches sur des époques plus reculées. Le lecteur jugera si j'ai réussi; j'ai tout fait du moins pour ne pas mériter qu'on me reproche d'avoir manqué de conscience et d'impartialité.

INDEX

HISTOIRE ET DESCRIPTION

Première partie. — LE JARDIN FRANÇAIS.

I. — La nouvelle ménagerie (1749-1753).

Pages.

Ménagerie. — Premier jardin. — Invités de Louis XV. — Salon frais. — Salon de jeu et de conversation. — Dépense. 1

II. — Le nouveau potager (1750-1759).

Claude Richard à Saint-Germain. — Claude Richard à Trianon. — Extension du potager. — Dépense. — Culture du fraisier. — Expériences agricoles. 9

III. — Le jardin botanique (1759-1774).

Bernard de Jussieu. — Classification botanique. — Linné et Trianon. — Plantes exotiques. — Antoine Richard. — Emplacement du jardin botanique 17

IV. — Le chateau (1761-1774).

Second jardin. — Dépense. — Distribution des appartements. — Décoration. — Tables volantes. — Communs. — Reines-marguerites. — Chapelle. — Dépense totale. — Dernier jardin français 27

V. — Style Louis XVI et jardins anglo-chinois.

Styles Louis XIV et Louis XV. — L'architecte Gabriel. — Essai de renaissance. — Jardin antique, jardin français, jardin hollandais. — Parc anglais. — Jardin chinois. — L'homme sensible et le jardin de la nature. — Gessner. — Mort de Louis XV 39

Deuxième partie. — LE JARDIN ANGLAIS.

I. — Le jardin de la reine (1774).

Pages.

Goût du jardinage. — Monceau. — Don du Petit-Trianon à Marie-Antoinette. — Louis XVI. — Le Petit-Vienne. — Monsieur, le comte d'Artois, Madame, la comtesse d'Artois, Mesdames tantes. — Suppression du jardin botanique. 53

II. — Plan du jardinier Antoine Richard et du comte de Caraman (1774).

Jardin pittoresque ou paysager. — Rejet du plan de Richard. — Le comte de Caraman. — L'architecte Mique. —Résistance de Turgot. — Jardins anglais en coiffure. 63

III. — Le jeu de bague (1775-1776).

Théâtre dans la galerie du Grand-Trianon. — La princesse de Lamballe. — Le jeu de bague. — Théâtre dans l'orangerie du Petit-Trianon. — Fête en l'honneur des frères du roi — Le danseur Pick. — Ordonnances, livrées et fonctionnaires de la reine. — Mique premier architecte du roi. — Lutte avec la direction des bâtiments du roi. 73

IV. — Projet de l'architecte Mique (1777).

Théorie des jardins de Morel. — Adoption du projet de Mique. — Modèles. — Finances. — Visite de Joseph II. — Le duc de Coigny. — Inauguration du jardin anglais 88

V. — Le théâtre (1778-1779).

Progrès du jardin. — Temple. — Tableaux envoyés de Vienne. — Fêtes. — Théâtre : construction, dépense, décoration 102

IV. — Premier voyage de la reine (avril 1779).

Rougeole de la reine. — Ses quatre femmes de chambre. — Les « messieurs externes ». — Le baron de Besenval. — Le comte Esterhazy. — Le duc de Guines. — Convalescence de la reine. — Madame Élisabeth. — Nicolet à Trianon. — Le comte Axel Fersen. — Mémoires du comte du Tilly. — Mémoires supposés du comte Esterhazy 113

VII. — La bibliothèque (1779-1780).

Pages.

Divertissement champêtre (juin 1779). — Les princes de Hesse-Darmstadt (printemps de 1780). — Le comte d'Artois danse sur la corde. — Bibliothèque de la reine aux Tuileries. — Livres du boudoir. — L'abbé de Vermond, l'historiographe Moreau, M. Campan. — Madame Campan. — Bibliothèque du Petit-Trianon. 127

VIII. — La reine actrice (juillet-octobre 1780).

Passion de Marie-Antoinette pour le théâtre. — Comédie de société. — La troupe de Trianon. — Premier rapport de Mercy. — *La Gageure imprévue.* — *Le Roi et le Fermier.* — *On ne s'avise jamais de tout.* — *Les fausses Infidélités.* — *L'Anglais à Bordeaux.* — *Le Sorcier.* — *Rose et Colas.* — *Le Devin de village.* — Mercy spectateur. — Rôles d'hommes. — *Le Roi et le Fermier* et *le Devin de village* joués une seconde fois. — Mécontentement de Joseph II. — Pique entre la reine et Madame. — Jalousie des courtisans. — Spectateurs. — Théâtres de la marquise de Montesson et de mademoiselle Guimard. — Opinion du public 142

IX. — La société de la reine (1780).

Deuxième séjour de la reine. — Elégie du chevalier Bertin. — Goût de Marie-Antoinette pour la vie privée. — Son amie. — Son cercle intime. — La comtesse Jules de Polignac. — Le comte de Vaudreuil. — Le comte d'Adhémar. — Les parentes de madame de Polignac. — Culture intellectuelle des favoris. — Infériorité de Marie-Antoinette. — Moralité de la société de la reine. — Faveurs dont elle est l'objet. — Intrigue du comte d'Adhémar. — Irritation de la cour. — Mort de l'impératrice Marie-Thérèse. 162

X. — Appartements, garde-meuble, cuisines et dépendances (1781).

Communs sous Louis XV. — Agrandissements. — Ordinaire du roi et de la reine. — Garde-meuble de la reine. — Nouvelle distribution des appartements. — Mobilier. — Maisons de bois 184

XI. — Le belvédère (1781).

Grotte. — Construction et décoration du belvédère. — Le prince de Ligne. — *Les Jardins*, de l'abbé Delille. — Aurore du romantisme. — Pastiche de l'antique. — André Chénier. 196

XII. — Fêtes nocturnes (1781-1782).

1781. — Premier voyage. — Spectacles. — Second voyage. — Fête

Pages.

offerte à Monsieur. — Visite du comte de Falkenstein et fête en son honneur. — Naissance du dauphin.

1782. — Reprise de la comédie de société : *Le Sage étourdi.* — *La Matinée et la Veillée villageoises.* — Premier voyage. — Fête en l'honneur du comte et de la comtesse du Nord. — Le cardinal de Rohan. — Deuxième voyage. — Le dauphin et Madame royale au Grand-Trianon. — Troisième voyage. — Démission de Madame de Guéménée. — Madame de Polignac gouvernante des enfants de France. — Galerie du jeu de bague. — Projet du hameau. 207

Troisième partie. — LE HAMEAU.

I. — Paysanneries et féeries.

Diderot et Greuze. — Fête des *bonnes gens.* — Masures normandes. — Hameau de Chantilly. — Contes de fées. — Surprises. — Dessinateurs du hameau de Trianon. 229

II. — La tour de Marlborough (1783).

Jardinage. — Comédie de société. — *Les Sabots.* — *Les Deux Chasseurs et la Laitière.* — *Isabelle et Gertrude.* — Fête en l'honneur de la duchesse de Manchester. — Construction du hameau. — La ruine. — Chanson de Marlborough. — Madame Poitrine, nourrice du dauphin. — John Eggleton, jardinier anglais. — Plantation du nouveau jardin. — Travaux d'Antoine Richard.. 238

III. — La robe blanche de la reine (1783-1784).

Portrait de Marie-Antoinette en « chemise ou gaulle ». — Mœurs bourgeoises. — Suppression de l'étiquette. — Versailles désert. — Le salon des Polignac. — Grâces nouvelles qui leur sont octroyées. — Fête en l'honneur du comte de Haga. — Un gala royal. — Illumination. — L'habit de Trianon. 250

IV. — Les enfants royaux a Trianon (1784).

Epigrammes aimables du comte de Ségur et du chevalier de Boufflers. — Madame royale et le dauphin. — Leur ordinaire. — Le loto du roi. — Spectacles. — Le prince Henri de Prusse. — Progrès du hameau. — L'horloge du château. — Achat de Saint-Cloud. — Refroidissement entre les deux amies. — La duchesse de Fitz-James. — Présentations à la cour. — Pastorale 261

V. — Le portrait de la reine (1785).

Bals sous la tente. — Achèvement des maisons du hameau. — Affaire du collier. — Dernière comédie de société : *Le Barbier de Séville.* —

Pages.

Le tableau de Wertmuller. — Fêtes à Saint-Cloud, à Fontainebleau, à Versailles 272

VI. — Le hameau de la reine (1786).

Chaumières et jardinets. — Paysage. — Exploitation rurale. — Ferme. — Maison du garde et du jardinier. — Volière. — Légende des familles pauvres. — Saint-Antoine-du-Buisson. — Scénario du docteur Meyer. — *Pauvre Jacques.* — Miniatures de Van Blarenberghe. — Maison de la reine et maison du billard. — Réchauffoir. — Boudoir. — Moulin. — Tableaux de fleurs. — Exposition des modèles. — Grange. — Tour et laiterie 287

VII. — L'affaire du collier et Trianon (1786).

La fermière. — Le bouc blanc. — Le comte de Nellenbourg. — Recueils de vues du Petit-Trianon. — Acquittement du cardinal. — Motifs de cette décision. — Visites supposées de madame de Lamotte à Trianon 301

VIII. — La laiterie (1786).

La décoration de la laiterie. — La manufacture de porcelaine de la reine. — Jardinage. — Marie-Christine, sœur de la reine. — Chagrin de la reine. — Nouvelle tente pour le bal. — Lettre à Mercy. — La reine joue à la paume. 312

IX. — La politique a Trianon (1787).

Meubles et lambris pour le boudoir au château. — Porte Saint-Antoine. — Nouvelle extension du jardin. — Mort de la princesse Sophie. — La reine gouverne. — Vie à Trianon. — Réformes à la cour. — Elles commencent par les favoris. — Leur attitude. — Bals. — Arrestation d'un moine prémontré. — L'abbé de Vermond. — Portrait de Marie-Antoinette et de ses enfants, par madame Lebrun. — « Madame Déficit » 321

X. — Dernière promenade (1788-1789).

Malveillance publique. — Fête à Saint-Cloud. — Dîner de Mesdames tantes. — Portrait des ambassadeurs indiens. — Désaffection de la société intime. — Le comte de Fersen et Trianon. — L'amoureux de la reine. — La grotte. — Le cabinet de diamants. — Le 5 octobre 1789. 338

XI. — Trianon devant le tribunal révolutionnaire.

Dépense du Petit-Trianon. — Pamphlets de la femme Lamotte. — Calomnies de la cour contre Marie-Antoinette 349

XII. — APRÈS 1789.

Pages.

Mise en vente du château et du jardin. — Leur conservation décidée. — Visite du docteur Meyer en 1796. — Location des jardins à un cafetier. — Bal public. — Jardin botanique et pépinière du potager de Versailles. — Fin d'Antoine Richard et de l'architecte Mique. — Le jardin sous le premier Empire. — Restauration par Louis-Philippe. — Faits notables. — La princesse Borghèse et la duchesse d'Orléans. — La « déesse » de Trianon. 357

DOCUMENTS

I. — JARDINS DU PETIT-TRIANON.

Superficie et entretien. 369

II. — JOURNAL DE LOUIS XVI.

1° Extraits des passages relatifs au Petit-Trianon. 373
2° Tableau des voyages du roi. 380

III. — FÊTE EN L'HONNEUR DU COMTE DE HAGA.

Menu du souper 383

IV. — LIQUIDATION DES DÉPENSES DU PETIT-TRIANON. 405

V. — BIBLIOTHÈQUE DU PETIT-TRIANON. 408

LISTE DES ARCHITECTES, peintres, sculpteurs, botanistes, jardiniers, etc. 462

RÉPERTOIRE ALPHABÉTIQUE du palais et des jardins du Petit-Trianon. . . 464

ERRATA ET ADDENDA. 470

GRAVURES

I. — HORS TEXTE.

Pages.

I. Chateau (*héliochromie*) en regard du titre.
II. Jardin français vers 1782 (*héliogravure*) en regard de la page. . 1
III. Plan du terrain en 1746. 2
IV. Plan du jardin de la ménagerie en 1753. 4
V. Salon frais. 6
VI. Plan du jardin botanique 18
VII. Plan du chateau sous Louis XV (premier étage et rez-de-chaussée). 28
VIII. Lambris du chateau (cabinet du roi, salon de compagnie, salle à manger) 42
IX. Jardin anglais vers 1782 53
X. Plan pour le jardin anglais proposé par Antoine Richard (non exécuté) 64
XI. Plan du jardin anglais en 1783. 90
XI *bis*. Théatre (*eau forte*). 110
XII. Plan de la chapelle et des communs (*héliogravure*) 188
XIII. Belvédère vers 1782 196
XIV. Fête nocturne vers 1782 210
XV. Hameau (*héliochromie*), maison de la reine et maison du billard. 229
XVI. Plan du hameau (*héliogravure*) 245
XVII. Portrait de Marie-Antoinette se promenant avec ses enfants dans le jardin anglais de Trianon. 282
XVIII. Hameau, boudoir et moulin en 1786. 288
XIX. Hameau, tour, ferme et maison du jardinier en 1786. 300
XX. Plan d'une tente servant de salle de bal. 320
XXI. Boudoir de la reine au château 322

II. — DANS LE TEXTE.

1. Volière de Louis XV 4
2. Plan du château sous Louis XV (second étage). 32
3. Chapelle. 36
4. Esquisse de jeu de bague (non exécutée) 77
5. Chinois (postérieur au XVIIIe siècle). 77
6 Porte du théâtre 108

Pages.
7. Plan du théâtre 109
8. Armoiries frappées sur les livres de la bibliothèque du château de Trianon 139
9. Marque au dos de ces livres. 139
10. Cachet du garde-meuble de la reine 188
11. Pot à fleurs du hameau. 274
12. Plan de la ferme. 289
13. — de la maison du garde. 290
14. — de la maison du poulailler. 291
15. Saint-Antoine-du-Buisson 293
16. Plan de la maison de la reine et de la maison du billard 297
17. — du réchauffoir. 299
18. — du boudoir 299
19. — du moulin 299
20. — de la tour de Marlborough et de la laiterie. 300
21. — de Saint-Antoine-du-Buisson 324
22. Porte Saint-Antoine 325

PREMIÈRE PARTIE

LE JARDIN FRANÇAIS

Chr de Lespinasse del. Née sc.

JARDIN FRANÇAIS VERS 1782.

PREMIÈRE PARTIE

LE JARDIN FRANÇAIS

I

LA NOUVELLE MÉNAGERIE

1749-1753

Ménagerie. — Premier jardin. — Volière. — Invités de Louis XV. — Salon frais. Salon de jeu et de conversation. — Dépense.

Le duc de Luynes, dans ses *Mémoires sur la cour de Louis XV*[1], à la date du 24 novembre 1749, dit *ex abrupto* et sans autre indication préalable : « Pendant le voyage de Fontainebleau, on a fait beaucoup d'ouvrage à Trianon; la ménagerie nouvelle est presque finie. » Les registres de la comptabilité des dépenses relatives aux bâtiments royaux, conservés aux archives nationales, d'accord avec le chroniqueur, mentionnent, de 1749 à 1753, des paiements faits à divers entrepreneurs pour des travaux exécutés « à la petite ménagerie du palais de Trianon[2]. » A partir de 1754, on ne trouve plus enregistrées que

1. Paris, 1860-65, 17 v. in-8°, X, 42.

2. Ce sont des registres de mandatement des dépenses. O¹2249. En 1749, terrasse : 24,956 liv.; maçonnerie : 89,000 liv.; serrurerie : 22,600 liv.;

des dépenses d'entretien; il en résulte que la ménagerie et ses dépendances, dont le duc de Luynes nous signale l'existence à la fin de 1749, ont été terminées en 1753.

Louis XV avait toujours aimé Trianon. Enfant, il disait au maréchal de Villeroy : « Mon oncle me fait aller à Saint-Cloud, à Vincennes. D'où vient qu'il ne me mène pas à Versailles, à Trianon? J'aime tant Trianon![1] » En 1744, après la mort de la marquise de Châteauroux, il vient s'y établir, et, comme la résidence lui paraît agréable, il y retourne dès lors fréquemment. « Trianon, » dit Barbier, « était abandonné auparavant et n'était fait même que pour quelques fêtes et pour faire collation après la promenade pour Mesdames. Mais à présent cela fait maison de campagne[2]. » Louis XV y amène madame de Pompadour. « Le Roi, » remarque le marquis d'Argenson[3], « prend grand goût à Trianon; il commence à se lasser de ses fréquents voyages, et il dit que son appartement de Trianon est le seul qu'il ait encore trouvé à sa fantaisie. Cet appartement communique de plain-pied avec celui de la marquise qu'il voit par là à tous moments comme il souhaite. » « Le Roi, » dit encore Barbier[4], « a une grande disposition à s'ennuyer partout : c'est le grand art de madame de Pompadour de chercher à le dissiper. » La distraction du moment était l'élève des oiseaux de basse-cour : « Le Roi et madame de Pompadour, » rapporte le duc de Luynes[5], « s'amusent beaucoup des pigeons et poules de différentes espèces. Ils en ont partout, à Trianon, à Fontai-

treillage : 7,064 liv. — O¹2250. En 1750, terrasse : 19,800 liv. — O¹2251. En 1751, terrasse : 5,200 liv. — O¹2252. En 1752, terrasse : 6,500 liv. ; maçonnerie : 61,500 liv. ; serrurerie : 9,500 liv. ; treillage : 7,400 liv. ; glaise pour les bassins : 326 liv., 12 sous, 6 deniers. — O¹2253. En 1753, terrasse : 1,700 liv. ; maçonnerie : 80,000 liv. ; treillage : 4,500 liv.

1. Math. Marais. *Journal et Mémoires ;* Paris, 1863-68, 4 v. in-8°, I, 316.

2. *Journal historique et anecdotique du règne de Louis XV ;* Paris, 1847-56, 4 v. in-8°, IV, 421.

3. *Journal et Mémoires ;* Paris, 1861-65, 7 v. in-8°, VI, 199.

4. IV, 421.

5. X, 439.

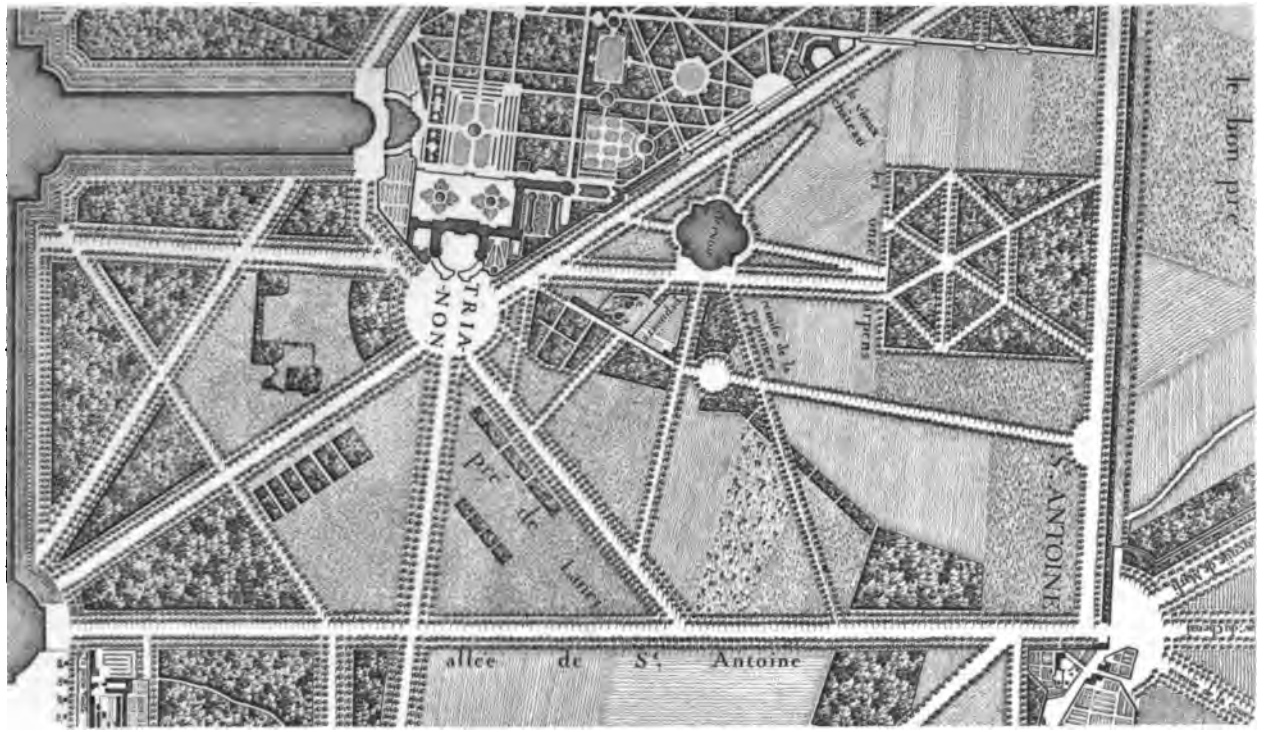

Heliog. Dujardin

PLAN DU TERRAIN EN 1746.
extrait du plan de Versailles par l'abbé Delagrive.

nebleau, à Compiègne, à l'Ermitage, à Bellevue, et même le Roi en a dans ses cabinets, dans les combles. » Ce goût, joint à celui du laitage qui convenait sans doute au tempérament de madame de Pompadour[1], fut la cause de la construction de la ménagerie dont parle le duc de Luynes. C'est, dit le marquis d'Argenson[2], « une ménagerie d'utilité apparente plus que de curiosité, une grande laiterie, beaucoup de poules, quantité de belles vaches qu'on tire de Hollande, et la marquise de Pompadour, inventive pour les amusements du prince, ne sachant plus à quoi l'amuser, évoque toutes ces inutilités qui peuvent le distraire de sa mélancolie. »

Le terrain devant le Grand-Trianon était, comme aujourd'hui la plaine Saint-Antoine, une prairie coupée par des avenues et plantée çà et là de bouquets d'arbres. Au nord-est, sur le bord de l'allée du Rendez-vous, se trouvait un petit bois dit des Onze-Arpents. Au point culminant, entre ce bois et le château bâti par Louis XIV, on avait creusé un grand réservoir, le bassin du Trèfle, qui alimentait le jardin. Au sud-est de ce réservoir, un petit enclos triangulaire comprenait deux glacières, une pépinière et quelques logements de gardes et de jardiniers. (Voyez : *pl.* III, un extrait du plan de Versailles et du petit parc, dressé, en 1746, par l'abbé Delagrive.) A côté, des avenues limitaient un espace ayant la forme d'un trapèze. C'est cet emplacement que le roi choisit pour la nouvelle construction.

La ménagerie s'élève sur les dessins de Gabriel, près des glacières (*pl.* IV, A). Elle comprend une laiterie, un logement pour la laitière, une vacherie et une bergerie[3]. Devant la laiterie, l'architecte trace, autour d'un pavillon octogone (E), flanqué de quatre cabinets, un jardin planté de bosquets et orné de bassins. En pendant à la ménagerie, au sud-est du pavillon, il

1. Dans le pavillon construit à Fontainebleau pour la marquise, se trouvaient également des poulaillers et une laiterie. Lerouge, *Jardins anglo-chinois*, cahier I, pl. 15.

2. VI, 85.

3. Les plans et élévations sont conservés aux archiv. nat., O[1] 1885.

bâtit un petit édifice carré, nommé le salon frais, au milieu d'une salle de verdure rectangulaire (G). Vers le palais du Grand-Trianon, le roi a l'attention de ménager un petit bosquet, avec une pelouse et des corbeilles de fleurs, pour l'agrément des officiers des gardes du corps qui sont de service (H, I). Au nord-est du pavillon, à droite et à gauche d'un parterre, sont disposés de nombreux poulaillers (KK). Au delà, un potager (O) s'étend jusqu'à un portique de treillage[1] (P) qui fait face au pavillon octogone. En bordure, le long de l'avenue et à droite du salon frais, on place une volière (L) :

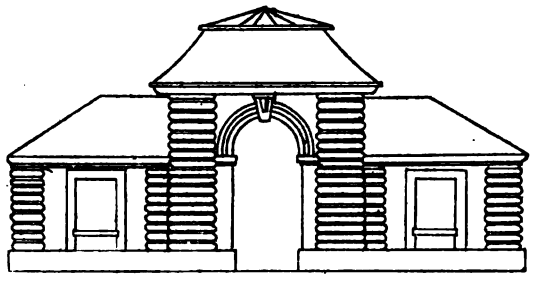

pavillon carré, percé d'une grande porte cintrée, et accosté de deux bâtiments moins élevés, à une fenêtre, avec trois cours qui ont chacune un petit bassin[2]. Viennent ensuite : une figuerie (M), des serres (SS) et des jardins de couches (NN) pour les fruits et les fleurs rares.

« J'oubliais, » écrit le duc de Luynes à la date du 14 janvier 1753[3], « j'oubliais de parler des voyages de Trianon. Le Roi fait un grand usage de cette maison de campagne, où il a fait accommoder plusieurs appartements et ajouter en dehors, du côté de Versailles, un nouveau potager avec des serres chaudes

1. Une grande arcade en anse de panier, surmontée d'une corbeille en treillage également, formait le motif principal. Il en existe un dessin colorié aux archiv. nat., O[1] 1885.

2. O[1] 1885.

3. XII, 319.

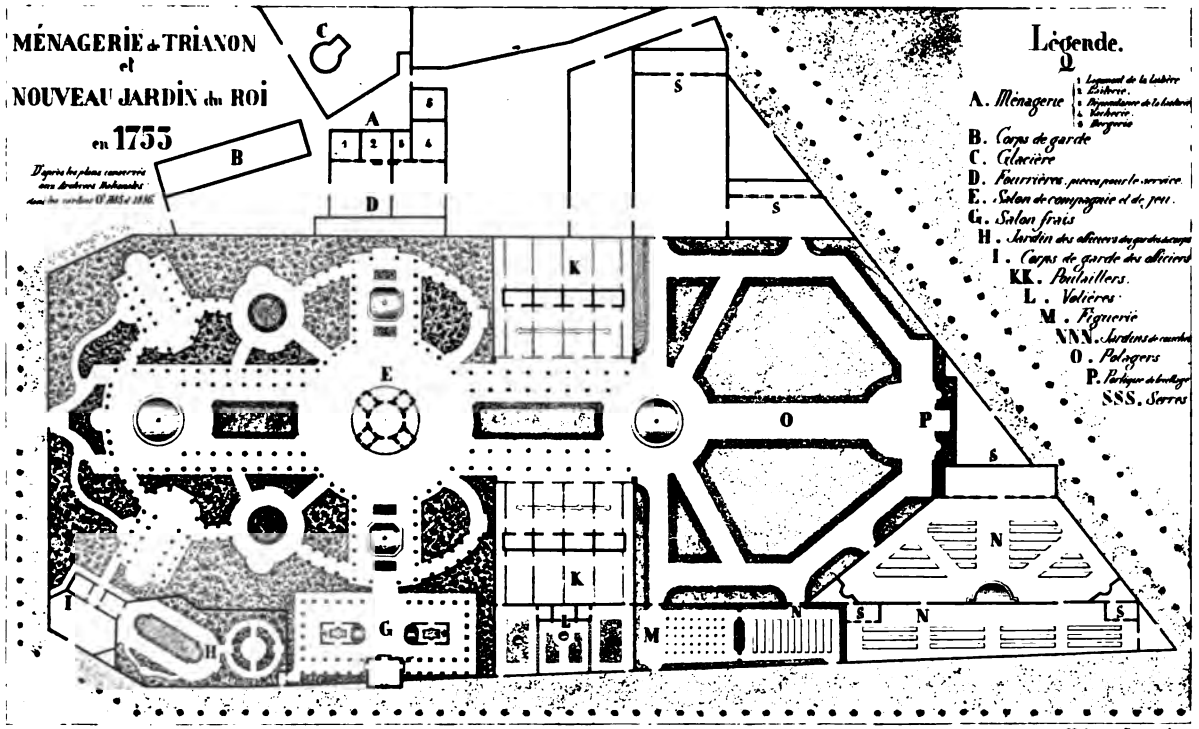

Gabriel del. Heliog. Dujardin

pour toutes sortes de fruits, légumes et arbustes, tant de ce pays-ci que des pays étrangers. Au milieu de ce potager est un salon avec toutes les commodités qu'on peut désirer pour y jouer et s'y tenir dans la belle saison. On a construit aussi, auprès du potager, un grand nombre de poulaillers aussi magnifiques qu'on peut en faire, dans lesquels sont rassemblées une quantité de belles espèces de poules. Les dames qui vont à ces voyages sont toujours à peu près les mêmes : elles sont huit ou neuf[1]. Les hommes qui y sont presque toujours sont : MM. de Soubise[2], de Luxembourg[3], d'Ayen[4], de Gontaut[5], de Poyanne[6], quelquefois M. le baron de Montmorency[7], toujours M. de La Vallière[8], M. de Meuse[9] quand il se porte bien, mais présente-

1. C'étaient sans doute les dames de la société habituelle de la marquise de Pompadour et les actrices du théâtre des petits cabinets (Ad. Jullien. *La Comédie à la cour;* Paris, s. d. in-4°) : madame de Mirepoix, la duchesse de Brancas, la marquise de Livry, madame de Marchais, future comtesse d'Angiviller, la marquise d'Estrades, la comtesse de Pons, la marquise de Sassenage, madame de Roure, etc.

2. Charles de Rohan, prince de Soubise, né le 16 juillet 1715, alors lieutenant général des armées du roi, qui deviendra maréchal de France, le 19 octobre 1758.

3. Charles-François de Montmorency-Luxembourg, duc de Piney-Luxembourg, né le 31 décembre 1702, gouverneur de Normandie, capitaine des gardes du corps, brigadier des armées du roi, qui avait épousé en secondes noces la veuve du duc de Boufflers, et qui sera nommé maréchal de France le 24 février 1757.

4. Louis de Noailles, duc d'Ayen, né le 21 avril 1713, premier capitaine en survivance des gardes du corps, faisant le service conjointement avec son père, le maréchal de Noailles, et lieutenant général des armées du roi.

5. Charles-Antoine-Armand de Gontaut-Biron, marquis de Montferrand, frère cadet du futur maréchal de Biron, né le 8 septembre 1708, lieutenant général des armées du roi.

6. Léonard de Baylens, marquis de Poyanne, en Béarn, maréchal de camp, plus tard colonel des carabiniers.

7. Anne-Léon de Montmorency, né en 1705, lieutenant général des armées du roi, chevalier d'honneur de mesdames Henriette et Adélaïde de France.

8. Charles-François de La Baume-le-Blanc, duc de La Vallière, lieutenant général des armées du roi, mestre de camp général de la cavalerie légère, gouverneur et sénéchal du Bourbonnais.

9. Henri-Louis de Choiseul, marquis de Meuse, comte de Sorcy, colonel

ment il est souvent chez lui à Sorcy en Lorraine, et outre cela il est souvent malade; mon fils[1] a aussi l'honneur de suivre le roi presque toujours à ces voyages, et M. de Chaulnes[2] très souvent. Je n'ajoute point au nombre des courtisans MM. les premiers gentilshommes de la chambre, » (notamment M. de Gesvres[3] qui, dit ailleurs le duc de Luynes[4], « a ce même goût[5] et est souvent appelé dans ces détails »), « les capitaines des gardes et autres grands officiers du roi qui suivent pour leur service. J'oublie encore un grand nombre d'autres courtisans. Les voyages n'interrompent pas les conseils. Le roi les tient dans tous ces lieux » (ceci s'applique, ainsi que l'énumération des courtisans qui précède, aux diverses résidences royales) « lorsqu'il y demeure plusieurs jours. »

Parmi les fabriques qui décoraient le jardin de la nouvelle ménagerie, il en est deux qui méritent une description : le salon frais et le pavillon octogone.

Le salon frais (*pl.* V) était un bâtiment carré, à terrasse ornée de vases, et dont un treillage vert couvrait entièrement la façade. Des lambris très élégants décoraient l'intérieur; une plaque de marbre de Languedoc sculpté tenait lieu de la cheminée, inutile dans une pièce que l'on n'occupait que

depuis 1704, lieutenant général gouverneur de Ribémont et Saint-Malo. Il devait mourir l'année suivante (1754).

1. Marie-Charles-Louis d'Albert, duc de Chevreuse, lieutenant général des armées du roi, devait être nommé, en 1754, colonel général des dragons dont il était mestre de camp général depuis 1736.

2. Michel-Ferdinand d'Albert d'Ailly, duc de Chaulnes, né le 31 décembre 1714, d'abord destiné à l'église, et qui du séminaire avait passé dans l'une des compagnies de mousquetaires, lieutenant général des armées du roi, gouverneur général de Picardie et d'Artois, membre honoraire de l'académie des sciences.

3. François-Joachim-Bernard Potier, duc de Gesvres, né le 29 septembre 1692, brigadier des armées du roi, grand bailli de Valois, gouverneur de Paris, premier gentilhomme de la chambre.

4. X, 439.

5. Le goût des pigeons et des poules.

Lambris

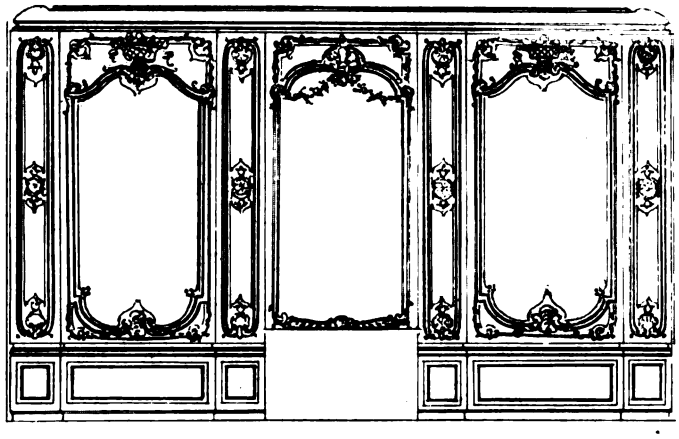

Façade

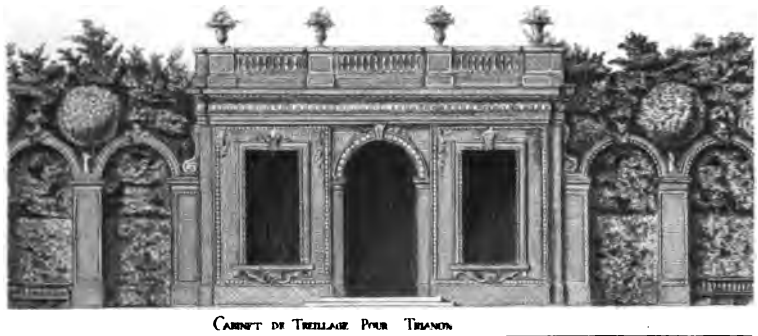

CABINET DE TREILLAGE POUR TRIANON

Gabriel del. Heliog Dujardin

SALON FRAIS.

pendant l'été[1]. Elle servait de salle à manger[2]. « Elle avait pour accompagnement deux galeries de treillage; et ces portiques qui entouraient une sorte de parterre de cinquante mètres de large sur vingt seulement de long, développant trente-six arcades, logeaient autant de caisses d'orangers; les pilastres de treillage renfermaient les tiges de quarante tilleuls, taillés en boule[3]. » Les tilleuls sont encore en place, mais le salon frais et les portiques ont disparu.

Le pavillon, accosté de quatre cabinets, qui contenait le salon de jeu et de conversation, existe encore. Il est, comme le salon frais, couvert d'un toit en terrasse. Sur la balustrade, des groupes d'enfants alternent avec des vases. On y entre par quatre portes cintrées, garnies de vitres. Chacun des quatre cabinets[4] qui l'accompagnent est éclairé par trois grandes fenêtres à linteau rectiligne. (Voyez: *pl.* XX, le plan, et *pl.* II, la vue de cet édifice[5].) A l'intérieur, dans le salon central, huit colonnes corinthiennes, placées dans les angles de l'octogone, portent des consoles à tête de femme qui soutiennent un plafond en coupole. Sur la frise courent des cygnes, des canards, des pigeons, des coqs et des poules. Au-dessus des portes, des amours tiennent des corbeilles ou des cages. L'ornementation, on le voit, s'inspirait de l'engouement du roi et de la marquise de Pompadour pour les oiseaux domestiques. Sur la coupole est peint un aigle, roi de la

1. Elle manque dans notre dessin. La sculpture était de Verberck, la menuiserie de Guesnon. O[1] 1151-52, 1885-86.

2. D'Argenville. *Voyage pittoresque des environs de Paris;* Paris, 1755, 2 v. in-12, II.

3. A. Duchesne. *Le Cicerone de Versailles;* Versailles, 1805, in-18, 95. Le salon frais n'existait plus au moment où Duchesne écrivait. Il était déjà en ruine sous la Révolution. Archiv. dép. de Seine-et-Oise, série Q, procès-verbal d'estimation du 12 messidor an IV.

4. L'un de ces cabinets servait de cuisine, le second de réchauffoir, e troisième de garde-robe, et l'autre était un boudoir. Ce dernier est à gauche, en face du château. Le plafond et les lambris de cette petite pièce sont ornés de charmantes arabesques.

5. Cette gravure offre l'état du jardin français vers 1782.

gent ailée, prenant son essor vers l'Empyrée, emblème flatteur du maître de ce lieu.

La ménagerie et le pavillon paraissent avoir été terminés en 1750. La volière et les poulaillers furent construits en 1751[1]. On mit la dernière main au salon frais en mai 1753[2]. Il est impossible d'établir le prix de cette première fantaisie de Louis XV. On relève dans les registres de comptabilité dont j'ai parlé plus haut, de 1749 à 1753, diverses sommes dont le total monte à 253,846 livres, 12 sous, 6 deniers. Mais toutes les dépenses n'y sont pas spécifiées : il y manque celles de la couverture, de la sculpture, de la menuiserie, de la peinture. Les crédits affectés à Trianon ne forment pas, dans le compte des bâtiments, un chapitre particulier. Ce palais était considéré comme une dépendance de Versailles, et c'est sous la rubrique : *Château de Versailles*, qu'on a inscrit les chiffres qui le concernent. Les entrepreneurs présentaient souvent des mémoires collectifs embrassant tous les travaux payables sur les fonds du chapitre, et alors, dans l'énonciation brève que le comptable consigne sur son registre après avoir délivré le mandat, on ne peut démêler ce qui appartient en propre, soit à la grande ménagerie située sur la route de Saint-Cyr, soit à Trianon.

En 1753, le nom de Petit-Trianon n'est pas encore donné à la nouvelle création de Louis XV. On l'appelle la *nouvelle ménagerie de Trianon*, le *jardin de la ménagerie* de Trianon, le *nouveau jardin du roi* à Trianon, quelquefois *l'ermitage* de Trianon[3], à cause de l'analogie entre sa situation auprès du parc du Grand-Trianon et celle de l'Ermitage de Versailles qui avoisinait le bassin de Neptune. Ce n'est que vers 1759[4] que le terme de Petit-Trianon sera définitivement adopté.

1. O¹1152.
2. O¹1885.
3. O¹1885.
4. O¹2259.

II

LE NOUVEAU POTAGER

1750-1759

Claude Richard à Saint-Germain. — Claude Richard à Trianon.
Extension du potager. — Dépense.
Culture du fraisier. — Expériences agricoles.

Le roi, dit le duc de Luynes, fait ajouter au parc de Trianon, « en dehors, du côté de Versailles, un nouveau potager, avec des serres chaudes pour toutes sortes de fruits, légumes et arbustes, tant de ce pays-ci que des pays étrangers. » D'Argenville, dans la description des environs de Paris qu'il publia en 1755, fournit sur ces additions des indications plus précises : « De la cour des volières, » on passe, dit-il, « dans un jardin fruitier. Il renferme un grand nombre de plantes étrangères, telles que l'ananas, le café, le cierge, l'aloès, le géranium, le figuier des Indes, l'*opuntia major,* appelée raquette à cause de ses feuilles larges de quatorze pouces. Ces plantes sont rangées sur des gradins, à l'exception de celles qui demandent à être en pleine terre et qui sont enterrées dans du tan. Un second jardin qui a, ainsi que le premier, des serres vitrées pour les primeurs, est suivi d'un fleuriste[1] dont les murs sont couverts de *filaria,* de buissons ardents, de jasmins jonquilles et de *siliquastrum* ou gaîniers. Les plates-bandes sont bordées de petits orangers, mis dans des seaux garnis de fer et enfoncés dans le sol, ce qui ferait croire qu'ils sont plantés en

1. C'est le jardin de couches triangulaire qui a un bassin semi-circulaire et une grande serre dans l'angle du sommet, à droite de la planche IV.

pleine terre. Je ne dirai point qu'il y a de plus un colombier[1], *un nouveau potager*, et *un autre jardin* où l'on travaille à placer des serres vitrées pour faire venir des fruits prématurés et des plantes curieuses. »

On remarquera que ni ce « nouveau potager » ni cet « autre jardin » ne sont portés sur le plan de 1753 (*pl.* IV). A dater de cette époque, en effet, Louis XV ajoute, chaque année, à son potager de Trianon quelque carré de terre et y bâtit des serres nouvelles. Il aimait l'agriculture et le jardinage ; on lui avait enseigné la botanique et il montrait pour cette science un goût particulier. Il s'était toujours intéressé aux cultures du grand potager de Versailles, et il y surveillait des essais d'acclimatation de l'ananas, du figuier, du caféier[2]. Après avoir fait la part des goûts de sa maîtresse en construisant la laiterie et les volières, il voulut satisfaire les siens et posséder dans sa résidence favorite un jardin d'expériences. Le duc d'Ayen lui découvrit l'homme qui convenait pour mettre ce projet à exécution. Son père, le duc de Noailles, était alors chargé du gouvernement de Saint-Germain dont il avait lui-même la survivance. Il entendit vanter par le botaniste Lemonnier, médecin de l'infirmerie royale, un jardinier de cette ville qui, par son intelligence et son habileté, obtenait des résultats prodigieux. Il alla visiter son jardin et y conduisit le roi.

Ce jardinier, nommé Claude Richard, était fils d'un irlandais, émigré en France à la suite de Jacques II[3]. Entré au service d'un lord, grand amateur de fleurs, fixé à Saint-Germain, il avait fait des plates-bandes confiées à ses soins « une des plus étonnantes merveilles en ce genre. » Mais ce seigneur, très dévot, voulant se détacher de toutes les jouissances terrestres, prit la résolution de renoncer à son jardin auquel il se reprochait de

1. Archiv. nat. O[1]2257, année 1757 : « un chapeau pour le colombier, 150 liv. »

2. J. A. Le Roi. *Coup d'œil rétrospectif sur quelques faits historiques de l'horticulture versaillaise*, in-8°.

3. Le père de Claude Richard était jardinier du chancelier d'Aligre.

consacrer des sommes trop considérables, et il l'abandonna à Richard.

Celui-ci « n'avait point assez de fortune pour soutenir un établissement aussi dispendieux, qui exigeait des serres chaudes considérables. Cependant, refuser tant et de si belles collections, c'était s'exposer à voir périr tout ce que la culture avait encore offert de plus rare à l'admiration des amateurs instruits. Il n'en a pas le courage et il accepte. Il établit en quelque sorte sa résidence dans ses serres chaudes; du foyer de leurs fourneaux il fait le foyer de sa famille et épargne ainsi pour ses serres le bois destiné au ménage. Laissé à ses seules ressources, il redouble d'activité et de vigilance. Tout prospère, s'embellit et se perfectionne sous sa main; et bientôt la renommée proclame ses talents. »

Initié à la science botanique par Lemonnier qui suivait ses travaux avec un vif intérêt, il devient capable d'opérer une véritable révolution dans l'art du jardinage. « Avant lui, on connaissait à peine, en France, l'usage des serres chaudes, ou, par leurs imperfections, elles coûtaient beaucoup et produisaient peu. Avant lui, on ne voyait que de faibles primeurs. Cet agronome... vient à bout de... diriger les serres avec plus d'art... et de faire éclore et mûrir chez lui, en même temps, ces fleurs et ces fruits précoces qui semblent effacer l'intervalle des saisons... C'est à lui qu'on doit la création de cette belle variété de renoncules qui, par la richesse de leurs couleurs et le développement de leurs formes, firent la jalousie et le désespoir des amateurs de Harlem, obligés de s'avouer vaincus... C'est lui qui, le premier, inventa la méthode de cultiver les plantes en terre de bruyère, méthode qui a fixé pour jamais la naturalisation des plus belles plantes du nord. »

Louis XV admira beaucoup les cultures de Richard, et, dès lors, il n'alla jamais chasser dans la forêt de Saint-Germain sans entrer chez lui, « et toujours il faisait remplir sa voiture de pots de fleurs et de fruits qu'à son retour à Versailles il offrait à la reine et aux dames de la cour. » Quand il établit son nouveau potager à Trianon, il pensa à en confier la direction à Richard.

Le jardinier de Saint-Germain se fit prier : il ne pouvait s'arracher à la propriété qui lui avait coûté tant de privations et de travaux. Il finit cependant par consentir, « mais il osa imposer une condition : c'est qu'il ne recevrait d'ordres que du roi. Elle fut acceptée et, plus tard, si religieusement remplie qu'il ne reçut jamais, même ses appointements, que de la main de Louis XV[1]. » Louis XVI demeura fidèle à l'engagement pris par son aïeul. Le compte de ses dépenses particulières, conservé aux archives nationales, témoigne qu'il paya directement le jardinier jusqu'en juillet 1782, époque à laquelle celui-ci remit sa place à son fils.

Richard dut être appelé à Trianon en 1750. Un bon du roi, daté du 22 janvier 1751, nous le montre en fonctions avec le titre de jardinier-fleuriste[2]. Il est chargé exclusivement du nouveau potager. C'est Belleville, jardinier du Grand-Trianon, qui fit les bosquets devant la ménagerie et qui en conserva l'entretien jusqu'en 1775, moyennant 1,200 livres par an[3]. Parmi les dépenses de maçonnerie relevées plus haut (*chapitre* Ier), il faut comprendre celle qu'occasionna la construction d'une maison près du réservoir du Trèfle, dans laquelle le roi établit le jardinier de Saint-Germain. Il lui donna, pour son usage, le terrain qui s'étendait devant elle et qu'on appela spécialement le jardin de Richard[4]. Non loin de là, il avait concédé à Gabriel un enclos, où son architecte favori traça quatre carrés autour d'un bassin circulaire, et bâtit un petit pavillon[5].

De 1753 à 1759, ce fut dans les terrains qui entourent la mé-

1. L'abbé Caron. *Notice nécrologique sur Ant. Richard*, lue à la séance publique de la société d'agriculture de Versailles, le 14 juin 1807, in-8°.

2. « Richard, jardinier-fleuriste, demande 400 petites caisses, depuis 9 pouces jusqu'à 12 de largeur. » *De la main du roi :* « Bon. » O[1] 1071.

3. O[1] 2251-68. Pour dédommager Belleville du surcroît de travail que lui donnait ce nouveau jardin, le roi nomme jardinier-adjoint, « avec 600 liv. de gages et l'habit de jardinier.., son fils, qu'il élève dans son talent et qui promet beaucoup », par un bon daté du 13 février 1763. O[1] 1071.

4. Il était borné par un mur que l'on voit sur notre planche VI au milieu des plates-bandes.

5. O[1] 1885 et N[1] Seine-et-Oise, 38.

nagerie un perpétuel mouvement de construction et de démolition. On fit d'abord un potager sur l'emplacement de l'avenue oblique, située derrière le portique de treillage (*pl.* IV, P); puis, à droite de cette avenue, un fleuriste carré, qui subsista, et à l'extrémité duquel on éleva plus tard une orangerie. Ensuite, on détruisit le potager dont il vient d'être question pour établir, à gauche de ce nouveau fleuriste, deux jardins de même dimension, avec des serres chaudes, des serres sans feu, une serre hollandaise pour la culture des ananas, des figuiers et d'autres arbres à fruits. Enfin, par derrière, le terrain qui monte vers le plateau du Trèfle fut coupé en terrasses, et des serres, consacrées spécialement à l'élève des pêchers, y furent établies[1]. (Voyez : *pl.* VI, les carrés situés à gauche du jardin botanique). Les comptes des bâtiments indiquent, pour ces diverses constructions, des dépenses s'élevant ensemble à 58,964 livres, 14 sous, 4 deniers[2].

« Les travaux, » raconte M. de la Gorse dans les *Mémoires d'un homme de cour*[3], « ne marchaient jamais assez vite au gré du roi. Un jour, il demanda à Richard d'où venaient les retards. « Sire, « lui répondit le jardinier, M. de Marigny évalue à 90,000 li- « vres ce qui reste encore à faire. Or, comme on ne le paie pas, « la suspension des travaux s'ensuit naturellement. Si cette en- « treprise me concernait, je me ferais fort de l'achever moyen- « nant 30,000 livres. — Comment! vous en viendriez à bout « avec cette somme? Mais on me vole donc! — En douteriez- « vous, sire? — En ce cas, Richard, je vous charge expressé- « ment de la confection de cet ouvrage. — A merveille, sire, « mais l'argent, où est-il? Je n'en ai point, moi! — Quoi! vous « en manquez! Eh bien! Venez me voir demain matin, vers les

1. O[1] 1885.

2. Les frais de jardinage, certains achats de plantes, etc., y sont compris. Sur cette somme, 30,000 liv. sont dépensées à la fois, en 1756, pour des bâtiments qui ne sont pas désignés dans le compte. O[1] 2250-2258.

3. Paris, an XIII-1805, 2 v. in-8°, I, 45. Je ne répondrais pas de l'exactitude de tous les détails de cette anecdote, mais elle m'a paru mériter d'être citée.

« dix heures, je vous en prêterai. » Richard fut exact à aller chez le roi qui lui remit les 30,000 livres en lui disant : « Oh « ça! mon cher Richard, quand on paiera, vous me rendrez « cette somme, n'est-ce pas? — C'est trop juste, sire, je vous le « promets. » — Les constructions se firent promptement. A quelque temps de là, les fonds de la caisse des bâtiments firent face aux déboursés du premier jardinier, et celui-ci, conformément à sa parole, restitua au roi la somme prêtée. »

« Jamais fruits, » dit ailleurs M. de La Gorse[1], « ne parurent meilleurs au roi que ceux de son nouveau jardin, où il allait deux fois la semaine dans la belle saison. Il les distribuait aux personnes de sa suite; il fallait les manger en sa présence, les louer, les trouver délicieux, si on voulait lui bien faire sa cour. » Il était surtout friand de fraises. « La fraise », dit le botaniste Duchesne, « est un de nos fruits les plus agréables, notre Roi la chérit. On vient de rassembler par son ordre au Petit-Trianon les différentes sortes existantes en Europe : la fortune des fraisiers est faite. » Duchesne[2] fut lui-même admis à prendre part aux expériences tentées dans le nouveau potager de Louis XV. Il y sema de la graine de fraise et en obtint directement des fruits tellement remarquables qu'on les jugea dignes d'être présentés au roi. Plus tard, il réunit ses observations dans un livre qui, mentionné honorablement par l'académie des sciences, obtint les éloges de Linné, de Haller, de Bernard de Jussieu, et contribua beaucoup à l'amélioration et au développement de la culture du fraisier en France[3].

Hors de l'enceinte du potager, dans le champ qui avoisine le bois des Onze-Arpents, le roi « fit, le 2 avril 1754, une des ex-

1. II, 391.

2. Son père était prévôt des bâtiments du roi, et il lui succéda dans cette charge, le 1er janvier 1776. La même année, le successeur de Louis XV lui donne un congé avec la permission « d'aller en Angleterre pour y acquérir dans la botanique, qu'il cultive depuis longtemps avec succès, de nouvelles connaissances utiles au service du Roi et de la Nation. » O1 1085.

3. *Histoire naturelle des fraisiers;* Paris, 1766, in-12.

périences du nouveau système d'agriculture fondé sur les principes du sieur Duhamel du Monceau, pensionnaire de l'académie des sciences[1]. » Si l'on veut savoir quelle est cette théorie, qu'on écoute Duhamel lui-même qui la résume ainsi : « Les principes généraux de la nouvelle culture se réduisent à deux objets principaux : le fréquent usage des labours et l'épargne de la semence. » Et, simplifiant encore son enseignement, il dit, en terminant ses *Eléments d'agriculture*[2] : « La nouvelle culture peut se réduire au seul usage du semoir. » Maintenant de quelle nature fut l'expérience à laquelle participa Louis XV? Est-ce dans cette occasion qu'il mit la main à cette charrue qu'on conserva pendant tout le règne de son successeur au Petit-Trianon et qui fut vendue par le district de Versailles avec les autres meubles et ustensiles des palais? On l'ignore. Malgré la solennité attribuée par la *Gazette de France* à la cérémonie agricole du 2 avril, il est probable qu'en réalité elle ne fut pas très sérieuse, car Duhamel qui, chaque année, de 1751 à 1760, a publié le résultat des essais faits d'après son système sur divers points de la France; n'en a pas rendu de compte détaillé[3].

D'après la *Gazette* encore, le 30 octobre 1755, « le Roi vit à Trianon les préparatifs des expériences sur la cause de la corruption des blés et sur les moyens de la prévenir. Le sieur Tillet[4], chargé par S. M. de faire ces expériences, lui présenta le plan de ses opérations et lui donna quelques détails sur les principaux effets qui devaient en résulter. » On lui avait livré un terrain de huit cent neuf pieds de long sur cent deux de large, qu'il partagea en quatre bandes, séparées par des sentiers, et qu'il sema de grains infectés. Une moitié de ces grains fut laissée à elle-même, afin de montrer jusqu'où pouvait aller le mal. Il appliqua à l'autre moitié une préparation destinée à les guérir. Le 22 juin de l'année sui-

1. *Gazette de France*, 1754, 167.
2. Paris, 1762, 2 v. in-12.
3. *Traité de la culture des terres;* Paris, 1751-1760, 6 v. in-12.
4. Il était titulaire de la Monnaie de Troyes.

vante, peu avant la moisson, le roi alla « examiner les différents états des blés. S. M., » dit la *Gazette*, « daigna entrer dans des détails qui sont une suite de ces expériences, et elle écouta avec satisfaction le compte que le sieur Tillet lui en rendit. » Ces résultats furent portés à la connaissance du public par une lettre du sieur Le Roi, lieutenant des chasses du parc de Versailles, à Diderot, lettre que celui-ci fit insérer dans le *Mercure* d'octobre 1756. Tillet, de son côté, les exposa plus amplement dans une brochure publiée à la fin de la même année[1].

Trois ans après, en 1759, Louis XV faisait commencer au Petit-Trianon une autre expérience, plus intéressante encore, et qui allait exercer sur la constitution de la science botanique une influence décisive[2].

1. *Précis des expériences faites à Trianon sur la cause qui corrompt les blés;* Troyes, 1756, in-4°. Ce travail a eu une seconde édition en 1785.

2. Avant de passer à une époque postérieure, notons, afin de ne rien oublier de ce qui regarde Trianon, que c'est en montant en carrosse pour se rendre à ce château que Louis XV fut frappé par Damiens, le 5 janvier 1757.

III

LE JARDIN BOTANIQUE

1759-1774

Bernard de Jussieu. — Classification botanique. — Linné et Trianon. Plantes exotiques.
Antoine Richard. — Emplacement du jardin botanique.

Depuis le commencement du siècle, la botanique avait fait de grands progrès : on avait décrit des milliers de plantes, déterminé les genres, fixé la nomenclature. Mais il restait à établir une classification générale des espèces sur des bases véritablement scientifiques. Tous les savants à l'envi cherchaient quels étaient les caractères constants dont les diverses combinaisons dans les plantes pouvaient être regardées comme des lois de la nature. Linné s'était flatté de les trouver dans les étamines et les pistils; mais on n'avait pas tardé à reconnaître que ce système, loin d'être l'expression des rapports réels entre les espèces, « dilacérait, » suivant l'expression d'un naturaliste contemporain[1], « les genres les plus naturels » et que, dans la pratique, il était la cause de fréquentes erreurs.

Il y avait alors au Jardin des Plantes, à Paris, un botaniste

1. Le chevalier de La Marck. *Encyclopédie méthodique*, in-4°. Botanique, I, discours préléminaire.

dont l'autorité était de beaucoup supérieure à sa situation officielle. Chargé de diriger la plantation du droguier[1], avec le modeste titre de sous-démonstrateur, Bernard de Jussieu avait acquis une grande réputation par l'étendue de ses connaissances et la sûreté de sa méthode. Il n'avait publié qu'un petit nombre de mémoires, mais ses leçons et ses conversations l'avaient mis en haute estime parmi les naturalistes; « l'Europe était pleine de ses disciples[2], » et sa renommée était parvenue jusqu'à Louis XV.

En 1759, ce prince, à l'instigation sans doute de son jardinier-fleuriste, qui, nous l'avons vu, s'était peu à peu élevé de la pratique à la science, se proposa de joindre à ses potagers un jardin botanique, et il chargea Bernard de Jussieu de présider à l'arrangement de cette collection. Le botaniste vint s'établir dans la maison de Richard[3]. Il avait beaucoup réfléchi jusque-là au problème de la classification des plantes, et il pensait qu'il fallait en chercher le principe dans la structure de l'embryon et l'insertion de l'étamine et de la corolle. C'est d'après ces idées, absolument nouvelles, qu'il disposa dans le jardin de Trianon les ordres de végétaux, en suivant la nomenclature de Linné. Il ne publia cependant aucun mémoire sur sa découverte, parce qu'il se réservait de la perfectionner par des observations ultérieures. Mais on peut dire que la *méthode naturelle* était dès lors fondée. Aussi Adanson, qui avait suivi de près ses travaux à Trianon, l'appelle-t-il, dans le grand ouvrage qu'il fit paraître, en 1763, sur les *Familles des plantes*[4], le Newton de la botanique. Bernard de Jussieu, qui eût pu facilement obtenir la direction de ce nouveau jardin, ne songea même point à la demander. Cependant, s'il n'eut pas le titre et les appointements d'un directeur, il en exerça

1. Jardin de plantes médicinales.

2. *Histoire de l'académie royale des sciences.* Année 1777. Éloge de Bernard de Jussieu. Paris, 1780, in-4°.

3. L'abbé Caron. *Notice nécrologique sur Ant. Richard,* etc.

4. Paris, 2 v. in-8°.

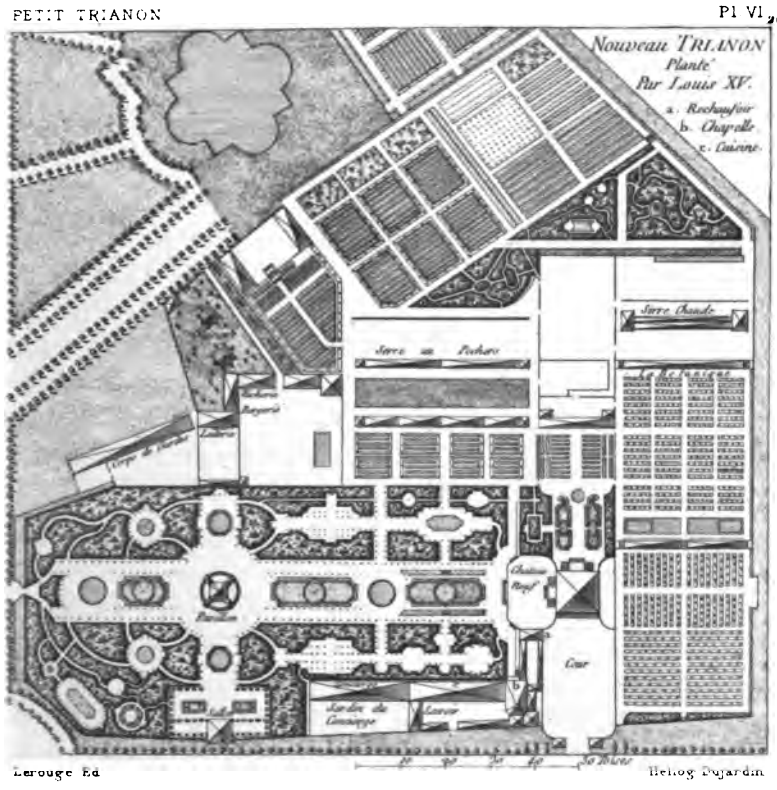

Lerouge Ed Heliog Dujardin

quelque temps la charge et il surveilla, pendant les premières années, le développement des plantations[1].

« Le Roi le mandait souvent à Trianon et se plaisait à causer familièrement avec lui : l'extrême simplicité du botaniste avait ôté au monarque, dès leurs premières entrevues, cet embarras que fait contracter aux princes l'habitude de la représentation, le malheur de ne vivre qu'avec des hommes occupés, en leur parlant, de vues secrètes, et la nécessité de songer, en leur répondant, à se défier de leurs pièges. Le Roi trouvait dans M. de Jussieu un homme toujours également prêt à répondre à ses questions ou à lui avouer qu'il n'y savait pas répondre, et ce prince ne pouvait craindre de lui ni des insinuations dangereuses, ni des demandes indiscrètes. M. de Jussieu ne retira de la familiarité de son souverain aucun avantage que le plaisir toujours piquant, même pour un philosophe, d'avoir vu de près un homme de qui dépend le sort de vingt millions d'hommes ; il ne demanda rien et on ne lui donna rien, pas même le remboursement des dépenses que ses fréquents voyages lui avaient causées. Cependant le Roi ne l'avait pas oublié; il cessa, au bout de quelques années, de le mander à Trianon où sa présence n'était plus utile. Mais il parlait souvent de lui avec intérêt[2]. »

Si Bernard de Jussieu n'écrivait point, il parlait, et d'autres écrivaient d'après lui. Il fit à Trianon, sur les rapports naturels des plantes, plusieurs leçons dont l'abbé Caron[3], membre de la société d'agriculture de Versailles, célébrait encore le souvenir, plus de quarante ans après. Un jeune naturaliste, dont on a déjà parlé à propos de la culture du fraisier, puisa dans cet enseignement l'idée d'un livre dont Bernard de Jussieu encouragea et surveilla la publication. Le professeur lui

1. On trouve son visa au bas de projets d'agrandissement : « Approuvé les neuf prés sur la plate-bande et les seize prés sur le carré, 9 décembre 1761. De Jussieu. » Archiv. nat. O[1] 1885-6.

2. Éloge de B. de Jussieu.

3. *Notice nécrologique sur Ant. Richard.*

permit même d'y insérer le catalogue des genres formés dans le nouveau jardin du roi[1]. Cet ouvrage parut en 1764, sous le titre de *Manuel de botanique contenant les propriétés des plantes qu'on trouve à la campagne, aux environs de Paris*[2]. Duchesne y traite successivement : des plantes utiles pour la nourriture, des plantes d'usage en médecine, des plantes employées dans les arts, enfin des plantes d'ornement dans les jardins. Afin de populariser la science, il les désigne toutes sous leur nom vul-

1. Voici la liste de ces familles :

1. Champignons.
2. Algues.
3. Mousses.
4. Naïades.
5. Aristoloches.
6. Fougères.
7. Orchidées.
8. Perce-neige.
9. Liliacées,
Section I. Glaïeul.
— II. Narcisse.
— III. Lis.
— IV. Asperge.
— V. Jonc.
10. Palmiers.
11. Gouet.
12. Graminées.
13. Composées,
Section I. Chicoracées.
— II. Cinarocéphales.
— III. Corymbifères.
— IV. Arnoise.
14. Dipsacées.
15. Garance.
16. Ombellifères.
17. Labiées.
18. Verveine.
19. Personnées.
20. Morelle.
21. Liseron.
22. Lysimachie.
23. Grassette.
24. Gentiane.
25. Troëne.
26. Pervenche.
27. Bourrache.
28. Crucifères.
29. Pavot.
30. Caprier.
31. Renoncule.
32. Épine-vinier.
33. Ciste.
34. Géraine.
35. Tilleul.
36. Morgeline.
37. Jalap.
38. Amarante.
39. Arroche.
40. Garou.
41. Chalef.
42. Persicaire.
43. Joubarbe.
44. Airelle.
45. Mauve.
46. Légumineuses.
47. Campanule.
48. Nériette.
49. Brioine.
50. Salicaire.
51. Myrte.
52. Nerprun.
53. Rosacées.
54. Érable.
55. Piment.
56. Châtaignier.
57. Tithymale.
58. Genévrier.

Bernard de Jussieu avait dressé, en 1759, un catalogue en langue latine des végétaux plantés à ce moment ; son neveu Antoine-Laurent l'a publié, en 1787, dans son ouvrage sur les familles des plantes (*Genera plantarum;* Paris, 2 v. in-8°, t. II, *in fine*). Mais, comme on le verra tout à l'heure, il y eut un remaniement du jardin en 1761. Le livre de Duchesne, qui a paru en 1764, indique l'état définitif de la collection ; c'est ce qui explique les différences qu'on trouve entre la liste qu'il donne et le premier essai de Bernard de Jussieu. A ce titre, il nous a paru plus intéressant de reproduire le catalogue de Duchesne.

2. Paris, in-12.

gaire. « Les amateurs », dit-il, « qui veulent s'amuser de la botanique pourront, sans autre secours que ce manuel, connaître les 575 plantes dont nous rapportons les propriétés; ils pourront les voir vivantes à Trianon, où elles font partie de la nombreuse collection que le roi y a fait rassembler et entretenir depuis 1759. Ils trouveront, dans ce magnifique jardin, les plantes dans le meilleur état par les soins de l'habile cultivateur à qui elles sont confiées; elles y sont rangées comme dans ce livre et portent sur les étiquettes les mêmes numéros et les mêmes noms français et latins. L'ordre qu'on y observe est celui des familles proposées par M. de Jussieu. C'est le fruit de ses observations sur toutes les parties des plantes et principalement sur la considération de l'embryon dans la graine et de la situation des étamines[1]. »

Tous les botanistes de l'Europe avaient alors les yeux fixés sur les jardins de Trianon. Les succès dus à l'habileté de Richard, qui s'honorait maintenant du titre de « jardinier-botaniste du Roi », étaient, à mesure qu'il les obtenait, signalés par les publicistes à l'attention des amateurs de botanique. A la première page de son traité sur les familles des plantes, Adanson écrit, avec l'orthographe singulière dont quelques esprits systématiques préconisaient à cette époque l'adoption : « Il ne sera pas hors de propos de citer 2 faits nouveaux : le 1er est que le chionante grefé sur le frêne depuis près de 2 ans[2] à Trianon a fort bien réussi et suporté les 8 degrés de froid de l'iver dernier qui a été des plus longs; si cette grefe se soutient et si ele n'est pas dans le cas de celes qui, faites sur des arbres trop peu analoges, résistent quelkefois 2 à 3 ans et meurent ensuite, ele confirmera le raport que nous avions soupçoné entre ces 2 plantes... » Nous ne continuons pas la citation, dont la suite n'intéresse plus le Petit-Trianon.

1. Préface, xv.

2. Le livre, nous l'avons dit plus haut, a paru en 1763.

Beaucoup d'étrangers venaient visiter ce jardin botanique. Linné était entré en correspondance avec Claude Richard qu'il regardait comme « le plus habile horticulteur que l'Europe eût jamais vu[1]. » Le vœu suprême qu'il formait était d'aller à Trianon pour y apprendre de Richard l'horticulture, « cet art, » lui écrivait-il, « dans lequel vous avez surpassé tous les autres hommes.[2] » Il lui signalait des essais à tenter, lui demandait des raretés, et reconnaissait qu'il devait à Claude et à son fils Antoine, dont nous parlerons tout à l'heure, plus de végétaux qu'à personne[3]. Louis XV lui-même eut la galanterie d'en adresser un panier au savant suédois. L'envoi arriva à Upsal le 19 juillet 1771, avec cette étiquette : « *Plantes données par le Roy du jardin botanique du Roy à Trianon.* » Mais, ô douleur ! lorsque Linné ouvrit le panier, il n'y trouva que du foin : le courrier avait oublié de l'arroser pendant la route[4].

Pour enrichir le Petit-Trianon, les chefs d'escadre eurent l'ordre de récolter, au cours de leurs navigations, les produits de la flore exotique. On avait conservé des graines de tulipier, apportées de Virginie en 1732; Claude Richard les éleva, et ce bel arbre se répandit dans les jardins. Dans un voyage à la Louisiane, en 1750, M. de La Galissonnière recueillit des échantillons du *galé*, arbre à cire, que divers cultivateurs essayèrent vainement d'acclimater; Claude Richard seul réussit, en le plantant dans le sable de bruyère. L'abbé Pingré, chargé, en 1761, d'aller observer à l'île Rodrigue le passage de Vénus sur le soleil, fit dans les Indes une ample moisson de végétaux

1. « Cum tu sis summus cultor plantarum quem Europa unquàm vidit.. » 24 septembre 1765.

2. « Profecto, si Jupiter mihi referret annos, nil magis in votis haberem quam te adire et a te in horticulturâ instrui, in quâ arte mortales omnes superasti. » Septembre 1767.

3. 16 février 1770.

4. Correspondance de Linné avec Claude Richard, traduite et annotée par Landrin dans les *Mémoires de la société des sciences naturelles et médicales de Seine-et-Oise*, de 1862 à 1863; Versailles, 1864, in-8°.

pour Trianon. En 1764, Montucla, l'auteur de l'histoire des mathématiques, ayant accompagné dans une mission à Cayenne le chevalier Turgot, offrit, en revenant, au roi un grand nombre de plantes qui furent cultivées aux potagers de Versailles et de Trianon. Parmi elles se trouvaient « un haricot sucré appelé *gros-perlé*, une petite lentille rouge qui plut à Marie-Leckzinska et reçut le nom de *lentille à la reine*, le cacao et la vanille. » On cite encore, en 1770, un chef d'escadre, le comte Hector, qui rapporta de la Chine et des Indes orientales une superbe cargaison de plants d'arbres et d'arbustes. Le fils de Claude Richard alla les chercher à Brest et les transporta heureusement à Trianon[1].

Élevé à l'école de son père, Antoine Richard[2] se prit de passion pour la botanique. Il suivit, à Paris, les leçons du Jardin des Plantes, et ses maîtres lui firent donner la mission d'herboriser sur le Mont-Dore. En 1760, il alla explorer les provinces méridionales de la France, la chaîne des Pyrénées, le Portugal, l'Espagne, les îles Baléares. Il y recueillit une quantité prodigieuse de végétaux inconnus en France. On les répartit entre les jardins royaux. Citons, parmi eux, le buis de Mahon, à feuilles de laurier, — la giroflée maritime, ignorée alors, si répandue depuis, qui devint double après une année d'acclimatation, grâce à une culture savante dans une succursale du Petit-Trianon, établie à Auteuil et confiée à un frère de Claude Richard[3], — le chêne de Gibraltar, sorte de chêne-liège[4], dont les fruits sont bons à manger. « Antoine Richard eut la constance d'en apporter dans sa poche, des îles Baléares en France, une bouture bien enveloppée de mousse qu'il arrosait de temps à autre. » Planté à Trianon, ce rejeton devint un arbre magnifique. Il n'a malheureusement pas résisté aux rigueurs de l'hiver de 1879-80. On

1. Le Roi. *Coup d'œil rétrospectif sur l'horticulture versaillaise*, etc.
2. Il était né à Saint-Germain, le 24 octobre 1735.
3. Duchesne. *Manuel de botanique*, etc.
4. Quercus pseudo-suber.

en voit encore, à côté de l'orangerie, le tronc desséché, conservé comme une relique. Malgré le roi qui, redoutant pour lui les dangers d'un pareil voyage, lui fit refuser un passeport, il s'embarqua ensuite pour l'Afrique, herborisa le long des côtes, d'Alger à Tunis, passa de là dans les îles du Levant et alla jusqu'en Asie-Mineure. Il revint chargé d'un immense butin, et reçut en récompense le titre de jardinier-botaniste-adjoint de Trianon. Bientôt il repartit, en 1765, pour herboriser en Écosse et en Irlande, puis en Hollande et en Allemagne, où il recueillit des variétés de pommes de terre supérieures à celles qu'on cultivait alors en France. En revenant dans son pays, après un an d'absence, arrivé au pied des Vosges, il ne peut résister au désir de jeter au moins un coup d'œil sur la flore de cette chaîne de montagnes encore inexplorée. Il s'y engage sans guide et se laisse entraîner par la passion des découvertes jusqu'aux confins de la Suisse. A la vue des Alpes, une nouvelle ardeur l'emporte, et il n'hésite pas à en entreprendre l'ascension. Ce voyage enrichit le nouveau jardin du roi de plus de trois cents plantes qui ne figuraient pas dans ses plates-bandes et dont plusieurs étaient inconnues. Enfin, en 1767, il retourna au Mont-Dore et dans les Pyrénées pour y compléter les recherches qu'il y avait faites une première fois, dix ans auparavant[1].

Le Petit-Trianon réunit ainsi plus de quatre mille végétaux[2] méthodiquement classés : c'était alors la plus nombreuse et la mieux soignée des collections botaniques de l'Europe. La vue de ces richesses et l'exemple d'Antoine Richard déterminèrent la vocation de son cousin, Louis Richard, plus jeune que lui de vingt ans. Il était fils du jardinier d'Auteuil que nous avons mentionné plus haut, et faisait alors ses humanités au collège de Versailles. Antoine avait exploré le vieux continent; Louis alla, dans les dernières années du XVIIIe siècle, étudier le Nouveau-Monde. Dessinateur habile, préparateur exercé, écrivain savant,

1. L'abbé Caron. *Notice nécrologique sur Ant. Richard*, etc.
2. Le Roi. *Coup d'œil rétrospectif sur l'horticulture versaillaise*, etc.

aussi versé dans la zoologie que dans la botanique, il a marqué sa place au premier rang des naturalistes français[1].

On a perdu le souvenir de la situation précise du jardin botanique. D'après la tradition la plus généralement acceptée, il aurait été placé entre l'orangerie et la maison du jardinier, au lieu où se trouve actuellement un fleuriste. Le plan reproduit ici (*pl.* VI) lèvera tous les doutes. Il a été dressé en 1774 et gravé dans la collection des dessins et plans de jardins formée par Lerouge. S'il a échappé jusqu'à ce jour à l'attention des nombreux écrivains qui se sont occupés de Versailles, c'est à cause de l'extrême rareté de cette publication[2]. Les collections, disposées suivant l'ordre imaginé par Bernard de Jussieu, occupaient une large bande de terrain au nord-est du jardin français. Le jardin botanique commençait au bout du fleuriste actuel et s'étendait jusqu'à la limite de l'enceinte près du château. Il fut planté en deux fois. On fit d'abord, en 1759, la portion supérieure qui contient une grande serre[3], sur la terrasse la plus élevée, avec le carré au-dessous que termine un canal destiné à la culture des plantes aquatiques. En 1761, lors de la construction du château, le jardin entier fut remanié, ainsi que nous l'exposerons tout à l'heure, et une nouvelle section botanique fut

1. Il devint, après la Révolution, professeur à l'école de médecine de Paris et membre de l'Institut.

2. Cah. VI. pl. 20. La planche 21 offre un plan du Trianon de Louis XV, dressé, en 1774, à une plus grande échelle, par Muller, jardinier de Carlsruhe. Ce plan ne va pas plus loin que les escaliers du château et ne contient pas, par conséquent, le jardin botanique. — La collection Lerouge dont, parmi les bibliothèques publiques de Paris, celle de l'hôtel Carnavalet possède seule un exemplaire complet, est composée de 21 cahiers in-folio oblong. Commencée en 1774, elle a été interrompue par la Révolution. Elle n'a pas de titre général. Ceux des divers cahiers varient. Le 1er porte : *Détail des nouveaux jardins à la mode;* le 2e : *Jardins anglo-chinois à la mode;* le 3e : *Jardins anglo-chinois.* Ce dernier est celui de la majorité des cahiers. Ils contiennent ensemble 491 planches. Parmi, sont comptées comme planches 12 pages de titres et explications.

3. Les plans et élévations de cette serre, dite serre hollandaise, sont conservés aux archives nationales (O[1] 1879). Par son aspect et son développement, elle est vraiment digne d'un jardin royal.

ajoutée au premier enclos. La dernière catégorie du catalogue de Bernard de Jussieu, celle des conifères, s'arrêtait à la limite de l'avenue Saint-Antoine. D'après Duchesne[1], les cèdres du Liban, les pins et les sapins près de la porte, à côté de la grille d'entrée, sont demeurés au lieu même où Claude Richard les avait plantés. C'est, avec quelques arbres disséminés sur les pelouses et dans le fleuriste lors de l'établissement du jardin anglais de 1774 à 1777, tout ce qui reste à Trianon des collections botaniques réunies par Louis XV.

1. *Cicerone de Versailles*, 98.

IV

LE CHATEAU

1761 - 1774

Second jardin. — Dépense. — Distribution des appartements. — Décoration. Tables volantes. — Communs.
Reines-marguerites. — Chapelle. — Dépense totale. — Dernier jardin français.

Au moment de l'établissement du jardin botanique, Louis XV fit étudier un projet de transformation et d'agrandissement du Petit-Trianon. Il s'agissait de supprimer le corps de garde des officiers, les volières, les poulaillers et les potagers, et de construire, à l'endroit où s'élevait le portique de treillage, un petit château[1]. Le jardinet des officiers devait être réuni à celui de la ménagerie; le dessin des salles d'arbres, à droite et à gauche du bassin, vers le Grand-Trianon, modifié; et le terrain occupé par les potagers, planté en bosquets[2]. Ces divers travaux s'exécutèrent de 1759 à 1761, en même temps qu'on disposait les collections botaniques au nord-est du futur édifice. On transporta les volières et poulaillers dans des pavillons bâtis en équerre au bout de la vacherie, et un bassin rectangulaire fut creusé pour les canards dans la cour par devant[3]. Un méridien[4] et deux statues de la Maladie et de la

1. Le portique était situé au point précis où commence la terrasse devan le château.

2. Archiv. nat. O¹1886.

3. A la place où se trouve aujourd'hui un bouquet d'arbres devant la comédie. O¹1885.

4. O¹1880.

Santé furent plus tard posés dans le jardin, je ne saurais dire à quel endroit[1]. Afin de remplacer les potagers détruits, on livra à Richard les terrains situés au nord de son jardin et du réservoir du Trèfle (*pl.* VI). Toute la partie mise en bosquets passa dans les attributions de Belleville, le reste releva du jardinier botaniste et fleuriste. Les dépenses de jardinage montèrent, de 1759 à 1769, à la somme de 130,409 livres, 1 sou, 9 deniers[2].

C'est en 1762 qu'on fit les fondations du château. La grosse construction s'éleva en 1763 et 1764; pour la pose de chaque assise, un plan colorié de la partie achevée était dressé à une grande échelle; il indiquait les diverses natures et la place des matériaux[3]. L'édifice fut couvert en 1764, et l'on commença à ravaler les murs. La sculpture, la menuiserie, la serrurerie, la peinture occupèrent les campagnes de 1765 à 1768. On pose les sonnettes cette dernière année : il ne reste donc plus qu'à entrer en jouissance. Les comptes des bâtiments fournissent, pour le prix du château, des indications complètes et précises : il a coûté 736,056 livres, 16 sous, 6 deniers[4].

D'Argenville, dans l'édition de son guide des environs de Paris qu'il publia en 1768, décrit ainsi[5] l'extérieur du nouveau château : « Vis à vis le pavillon » de jeu et de conversation

1. « Le prononcé moëlleux de leur contour, » dit l'*Almanach de Versailles* de 1774 (p. 72), « et le fini de leur exécution les font singulièrement admirer des connaisseurs. »

2. O¹2259-69. Dans ce chiffre sont comprises 4,000 liv. pour la maçonnerie de l'orangerie et autant pour celle de la clôture du jardin botanique. O¹2263-64.

3. Ces plans sont conservés aux archiv. nat. O¹1876.

4. Ce total se décompose ainsi : terrasse, 8,400 liv.; maçonnerie, 281,747 liv.; charpente, 7,500 liv.; couverture, 1,300 liv.; plomberie, 1,800 liv.; sculpture, 32,200 liv.; menuiserie, 200,440 liv.; serrurerie, machines, fonte et cuivre, 138,270 liv., 16 s., 6 d.; marbrerie, 4,100, sans compter la valeur de la matière première, fournie par le magasin des marbres; peinture, vitrerie et glaces, 46,600 liv.; pavé, 13,200 liv.; sonnettes, 500 liv. — O¹2262-69.

5. T. II.

PETIT TRIANON

Pl VII.

Plan du premier étage du Château du Petit Trianon sous Louis XV.

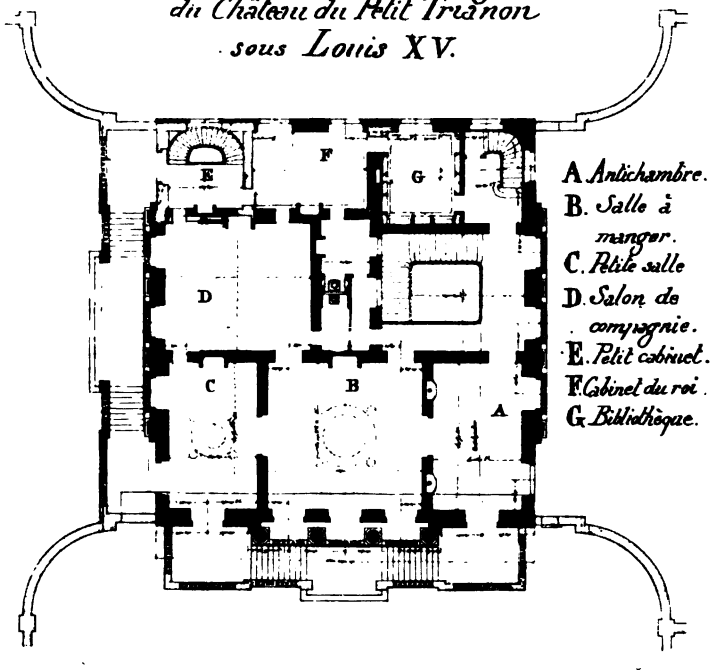

A. Antichambre.
B. Salle à manger.
C. Petite salle
D. Salon de compagnie.
E. Petit cabinet.
F. Cabinet du roi.
G. Bibliothèque.

Plan de partie du rez-de-chaussée

(Tables volantes et contrepoids.)

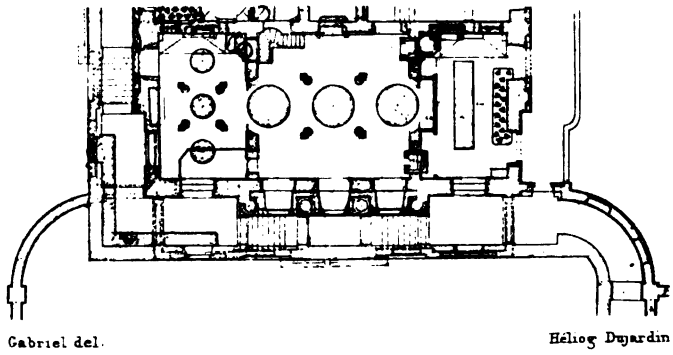

Gabriel del.

Héliog Dujardin

« il s'en élève un neuf qui occupe un carré d'environ douze toises sur chaque côté, composé d'un rez-de-chaussée, et de deux étages, lesquels sont compris dans un ordre corinthien surmonté d'une balustrade. Chaque face a cinq croisées. Celle du jardin est ornée d'un avant-corps formé de quatre colonnes isolées (*pl.* I). Les deux côtés sur le jardin fleuriste et sur la cour sont décorés de pilastres. » Ajoutons, pour compléter, que la quatrième face, sur le jardin botanique, en est dépourvue. La cour décrit un carré long dont les angles sont arrondis; une charmille en tapisse les murs. A l'entrée, deux guérites en pierre accompagnent la grille. « Les ornements de sculpture, » dit encore D'Argenville, « du plus grand fini et de la plus belle exécution, sont de la main de M. Guibert, beau-frère de M. Vernet. »

Le rez-de-chaussée, à part une salle de billard[1], sur la droite, et une salle des gardes du corps, à gauche, était laissé à l'usage du service. Un escalier de pierre, à rampe de fer ouvragé, conduit au premier étage (*pl.* VII). Les murs de cet escalier n'ont d'autre ornement que de grosses guirlandes de chêne sur les côtés et, entre les deux fenêtres, en face des marches, une tête de Méduse qui semble interdire l'accès aux importuns. Par la porte à gauche, on va à l'entresol et au second étage. La porte à droite s'ouvre sur les appartements de réception : antichambre[2] (A), grande et petite salle à manger (B, C), salon de compagnie (D), cabinet du roi (F) et bibliothèque botanique (G)[3]. Le château est construit au milieu d'un jardin de fleurs et de fruits : c'est à eux que l'architecte emprunte les motifs de la décoration. Sur

1. On trouve dans les documents provenant de la direction des bâtiments, l'indication d'une pièce portant le nom de « café du Roi »; mais je ne saurais en préciser la situation. Il semblerait qu'elle fût au second étage, sur le jardin botanique, près de l'escalier. Elle était élégamment décorée. O¹ 1167 et 1886.

2. L'antichambre est quelquefois appelée salle des buffets et aussi salle des poêles. Ces poêles, dont les plans se trouvent dans le carton O¹ 1886, ont été détruits après la Révolution, et on a mis en place deux panneaux de menuiserie d'un autre style que les lambris du reste de la pièce.

3. O¹ 1885.

les lambris, la cheminée, le plafond de la salle à manger, sont sculptées des corbeilles et des guirlandes de fruits. Dans le salon de compagnie, ce sont des fleurs : roses, asters, tournesols, lys. Sur les boiseries peintes en vert d'eau très pâle[1], les ornements se détachent en blanc rehaussé d'or.

Le 22 mars 1768, le roi arrête, pour l'exécution de tableaux destinés à garnir les dessus de portes et les parois des appartements, un programme conçu dans le même esprit[2]. Pour l'antichambre, les deux sujets choisis sont : une nymphe changée en herbe et Myrrha transformée en myrte[3]. La salle à manger aura quatre dessus de portes : Borée et Orithye, Zéphire et Flore, Vertumne et Pomone, Bacchus et Érigone[4], et quatre grands tableaux : la pêche, commandée à Pierre, la chasse à Vien, la moisson à Lagrenée, et la vendange[5] à Doyen[6]. Le prix sera fixé à 4,000 livres. Neptune et Amphitrite, avec leur cortège de nymphes et de tritons, offrant aux hommes les poissons, les coquillages et les autres richesses de la mer, figureront la pêche. L'emblème de la chasse sera Diane, entourée de ses compagnes et partageant son gibier entre des bergers. Cérès et Triptolème, en-

1. Ce fonds se retrouve encore sous la couleur grise, appliquée par ordre de Louis-Philippe. — La cheminée dans la grande salle à manger est en marbre bleu turquin ; dans le salon, en brèche violette ; dans le cabinet du roi en marbre d'Alep. O¹ 1166-67, 1812, 2096-98 et procès-verbal d'estimation du 12 messidor an IV. Arch. de Seine-et Oise, série Q. La cheminée de la petite salle à manger est en griote d'Italie. Elle provient, ainsi que plusieurs du second étage, de la démolition de l'hôtel d'Évreux, à Paris (sur son emplacement a été bâti l'Élysée). O¹ 1886.

2. O¹ 1923. *Journal des académies.*

3. Dessus de portes. Le nom de l'artiste n'est pas dans le programme. D'après le livret du salon de 1775, c'est Carême qui en fut chargé.

4. Les deux premiers sont commandés à Monnet (livret du salon de 1773), les deux autres à Belle.

5. D'après des documents d'une date postérieure, c'est Pierre qui a fait la vendange, et Doyen la pêche. O¹ 1934, 1204.

6. Louis XVIII fit peindre, de 1819 à 1823, par Dejuinne, pour la salle à manger, quatre tableaux rappelant la décoration projetée par Louis XV : le *Printemps*, l'*Été*, l'*Automne* et l'*Hiver*. Eud. Soulié, *Notice des peintures et sculptures*, etc., *des palais de Trianon ;* Paris, 1882, in-12.

seignant aux peuples l'art de préparer le blé, représenteront la moisson, et l'on reconnaîtra la vendange au triomphe de Bacchus. Un gracieux épisode de la légende de l'Amour occupera trois panneaux[1] dans la petite salle à manger : humble et ses armes à demi cachées, le dieu supplie les Grâces de l'introduire dans leur temple. Avant de le recevoir, elles l'enchaînent de fleurs; sous sa feinte modestie perce déjà l'impatience du joug. A peine admis, rompant tout-à-coup ses liens, il crible de ses traits les déesses qui s'enfuient. — Quatre sujets, empruntés à la mythologie florale, sont destinés au salon de compagnie : Adonis changé en anémone, Clytie en tournesol, et les métamorphoses de Narcisse et de Hyacinthe[2].

Les dessus de portes, commandés à Carême, Monnet, Jolain et Lépicié, ont été certainement mis en place. Amand est mort avant d'avoir peint l'Amour et les Grâces[3]. Des quatre grands tableaux, celui de Lagrenée se trouva prêt, le premier, en 1769. Vien suivit, en 1773[4]. Doyen, après avoir terminé son œuvre, la retira parce que « il ne la croyait pas digne d'être avouée de lui ». Pierre avait cédé sa commande à Hallé ; mais il dut recommencer la peinture qui n'avait pas été agréée. La pêche et la vendange n'étaient pas livrées, à la mort de Louis XV. Je ne saurais dire ce qu'il est ad-

1. Dessus de portes confiés à Amand.

2. Dessus de portes commandés à Jolain (Clytie et Hyacinthe), et à Lépicié (Adonis et Narcisse).

3. Ils furent enlevés à la Révolution. Voy. Meyer, trad. par Dumouriez, *Fragments sur Paris* ; Hambourg, 1788, 2 v. in-8°, II, 285. Pour les peintures qui les remplacent, consultez E. Soulié, *Notice sur les peintures et sculptures des palais de Trianon*. Lépicié exposa Adonis en 1769 (n° 123) et Narcisse en 1771 (n° 30); Jollain produisit ses tableaux en 1769 (n°s 167 et 168); Carême en 1775 (n° 148); toutes ces toiles avaient 4 pieds de large sur 2 pieds 6 pouces de haut. Monnet exposa en 1773 (n°s 159 et 160) et en 1775 (n°s 142 et 143). Ses deux tableaux avaient 6 pieds de large sur 2 pieds 3 pouces de haut.

4. O¹1934. Le tableau de Lagrenée fut exposé au salon, sous le n° 14. Un critique du temps trouve les chairs trop rouges et le paysage lourd. On croyait voir, dit-il, une tapisserie, à cause de la crudité des couleurs. Le tableau de Vien parut sous le n° 4. Ces deux toiles avaient 9 pieds 4 pouces de haut, sur 7 pieds 4 pouces de large. Bibl. nat. Est. Collection Deloynes, IX. Je ne sais ce que sont devenus ces tableaux.

venu de ces deux toiles, et je n'ai trouvé aucune indication sur Vertumne et Bacchus qui avaient été confiés à Belle[1].

Du côté du jardin botanique, le premier étage est coupé en deux dans la hauteur, de manière à former, au-dessus du cabinet du roi et de la bibliothèque botanique, un deuxième entresol auquel on montait par un petit escalier placé dans l'angle nord[2] (*pl.* VII, E). Il s'y trouvait un cabinet, une chambre à coucher et une antichambre[3]. « Le second étage », dit d'Argenville, « est

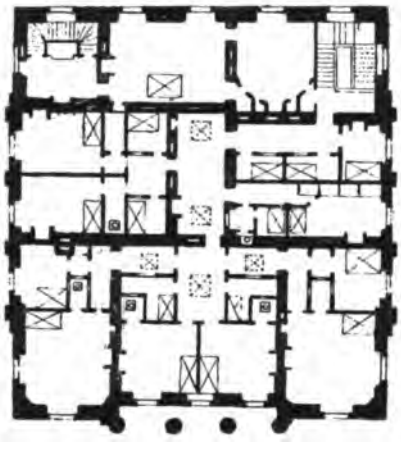

pour les seigneurs. » Les personnes marquantes de la suite du roi occupaient les chambres qui prennent jour sur les jardins. Au centre, un dédale de cabinets, presque sans lumière et sans air, logeait les gens de service[4].

1. O[1] 1203-4, 1206-7. Ils ne figurent pas sur les livrets du salon.

2. O[1] 1885.

3. L'entresol se continue derrière le salon de compagnie. Là, il ne reçoit de jour que de la cage du grand escalier de pierre.

4. Il y avait en tout, tant pour les maîtres que pour les domestiques, une vingtaine de lits. O[1] 1876. — On remarquera les chaises percées, placées dans de petits cabinets noirs. L'hygiène n'était pas plus respectée au Petit-Trianon qu'au palais de Versailles. Lisez, dans le *Dictionnaire raisonné de l'architecture française*, l'article *Latrines*. « Le château de Versailles », dit Viollet-le-Duc, « ne renfermait qu'un nombre tellement restreint de privés, que tous les per-

Dans l'édition du guide des environs de Paris, publiée en 1768, D'Argenville annonce que, dans la salle à manger, on doit placer « une table mouvante, pareille à celle de Choisy. » Le modèle en fut exposé au Louvre au mois de mai de l'année suivante. L'auteur des *Mémoires secrets de la république des lettres*, qui le vit, remarque que le mécanisme en est bien supérieur par sa simplicité à celui de la table de Choisy[1]. « Cette machine », ajoute-t-il, « est du sieur Loriot, artiste connu par plusieurs secrets et surtout par celui de fixer le pastel[2]. » Louis XV fut tellement satisfait du travail de cet ingénieur qu'il lui accorda en récompense une gratification de 12,000 livres, en contrats sur les rentes et gabelles, et un logement au Louvre[3]. Le serrurier Gamain, aidé du mécanicien Richer, les construisit. On oublia de rémunérer les services de ce dernier qui adressa, en 1779, une réclamation, où je note ce passage : « Votre protection, » écrit-il au directeur général des bâtiments, « s'étend sur les arts mécaniques, moins brillants qu'utiles, comme sur les beaux-arts qui ajoutent tant à la gloire de la Nation; elle ne laissera pas plus longtemps, privé de ses salaires, un cyclope docile qui forgea de grand cœur quelques fers pour le palais de Vénus. »

sonnages de la cour devaient avoir des chaises percées dans leur garde-robe... Nous nous souvenons de l'odeur qui s'était répandue, du temps du roi Louis XVIII, dans les corridors de Saint-Cloud, car les traditions de Versailles s'y étaient conservées scrupuleusement. Ce fait relatif à Versailles n'est point exagéré. Un jour que nous visitions, étant très jeune, ce palais avec une respectable dame de la cour de Louis XV, passant dans un couloir empesté, elle ne put retenir cette exclamation de regret : « Cette odeur me rappelle un bien beau temps. »

1. *Mémoires secrets*, 1769, 31 mai. La baronne d'Oberkirch, dans ses *Mémoires* (Paris, 1753, 2 v. in-18, I, 300) décrit la table de Choisy.

2. Loriot était membre de l'académie d'architecture et professeur. Il reçut, le 15 décembre 1756, une pension de 1,000 liv. « pour le secret qu'il a trouvé de fixer le pastel sans en ôter la fleur, ni altérer la fraîcheur. » O[1] 1084. La collection Lerouge contient un projet d'arc de triomphe pour les jardins de la fée Aline, préparé par Loriot. Cah. IX, pl. 14. Après sa mort, qui arriva le 31 mars 1786, Louis XVI donna à son fils, en considération des services de son père, une pension de 700 livres. O[1] 1085.

3. O[1] 1084, 1203.

On lit en marge de la pétition cette observation : « Il faut que Richer fasse grand fond sur les bontés de son protecteur » (le maréchal de Mouchy qui avait appuyé sa requête, sans la lire probablement), « pour oser lui remettre un placet conçu comme le sien et couronné par l'insolente phrase qui fait de cet homme un *cyclope docile qui forgea quelques fers pour le palais de Vénus !* » On reconnut néanmoins la validité de sa créance et il fut payé[1].

Vénus... était la comtesse Du Barry. C'est avec elle que Louis XV inaugura le palais dont il avait élaboré le projet avec madame de Pompadour. La nouvelle maîtresse ne briguait pas, comme la marquise, le renom de protectrice des arts et des sciences; elle ne s'entendait qu'au plaisir. Il ne faut pas s'étonner si la botanique, à Trianon, ne tarda pas à être reléguée au second plan; c'est à ce moment sans doute que Bernard de Jussieu cessa d'y être mandé. L'usage était alors, pour les grands seigneurs, d'avoir, en dehors de leur domicile officiel, une petite maison où ils allaient, avec quelques intimes et des femmes peu sévères, souper librement, loin de tout regard indiscret. Trianon fut la petite maison du roi qui voulut y avoir ses aises. L'invention de Loriot permettait d'écarter même les domestiques.

Avec sa table volante, le repas se sert et se dessert tout seul et comme par enchantement. Au signal, le parquet s'ouvre : la table, toute dressée et chargée de mets, sort, accompagnée de quatre servantes ou postillons également garnis. A chaque service, le milieu disparaît; il ne reste que le pourtour où sont les assiettes; une rose en métal, ménagée dans l'épaisseur du cercle, étend ses feuilles et cache le vide. La partie qui est descendue s'arrête au rez-de-chaussée où on la couvre de nouveau. Quand elle est remise en mouvement vers le premier étage, la rose de métal se retire pour lui livrer passage. Le repas fini, table et postillons s'enfoncent dans le sol, les feuilles de parquet reprennent leur

1. O¹1876.

place et se rejoignent si exactement qu'il faut les avoir vu s'ouvrir pour croire qu'elles sont mobiles[1]. Le plan ci-joint (*pl.* VII), prouve qu'il y avait deux tables de dimensions différentes dans la grande et dans la petite salle à manger; on y voit les contrepoids dans les souterrains[2]. Pour faire fonctionner ce mécanisme, il fallait distraire, au rez-de-chaussée, deux pièces des cuisines et offices qui allaient devenir insuffisants. Aussi, en adoptant le projet de Loriot, le roi ordonna-t-il de construire des bâtiments pour le service, sur l'emplacement des jardins de couches marqués dans la planche IV, par les letlettres NN[3]. Ils s'élevèrent en 1770 et 1771 et furent payés 56,900 livres.

Les mémoires du XVIIIe siècle ne contiennent aucun détail sur les séjours de Louis XV à Trianon pendant les dernières années de sa vie. On relève seulement, dans la *Gazette de France*, la mention de deux petits faits. Elle nous apprend que, le 29 novembre 1771, le jardinier Richard ménagea une surprise au roi qui en témoigna une vive satisfaction. En passant de la salle à manger dans le salon de compagnie, le prince vit tout à coup, en avant de l'orangerie, sur un gradin éclairé par des reverbères dissimulés dans la verdure, un tableau de fleurs à ses livrées[4]. Sur un fond de reines-marguerites rouges et violettes était tracé, en marguerites blanches, son chiffre, accosté d'une inscription de même couleur en lettres hautes de six pieds. On lisait à gauche : « Vive le Roi », et à droite « le Bien-aimé. » La reine-marguerite était alors une nouveauté. La graine en avait été apportée de Chine par des missionnaires et

1. Lettres sur les découvertes de M Loriot, par M. Patte, architecte du duc régnant de Deux-Ponts. *Mercure de France*, février 1778, 190.

2. O[1] 1886.

3. Un appartement pour M. de Noailles (est-ce le duc d'Ayen, devenu duc de Noailles par la mort de son père, ou le futur maréchal de Mouchy, appelé alors comte de Noailles?) fut aménagé dans les combles de ces communs. O[1] 1886.

4. Voyez sur les livrées du roi : G. Desjardins, *Recherches sur les drapeaux français;* Paris, 1774, in-8°, fig.

semée au Jardin du roi à Paris vers 1739. Elle ne produisit d'abord que des fleurs simples de couleur violette. Puis, la plante se transforma par la culture, et l'on obtint ces variétés doubles, à pompons, à tuyaux, blanches, roses, panachées, qui font maintenant, à la fin de l'été, l'ornement de nos jardins[1]. En 1772, Richard renouvela dans le fleuriste la décoration qui avait charmé le roi l'année précédente[2].

Quelque temps avant de prendre madame Du Barry pour maîtresse, Louis XV qui, même dans ses plus grands désordres, ne s'était jamais départi des observances religieuses, imposées par l'étiquette à la cour de France, avait projeté[3] d'annexer au château du Petit-Trianon une chapelle. Sa nouvelle passion, sans doute, lui fit négliger l'exécution de ce dessein; mais il y revint en 1772 et, le 15 novembre, donna l'ordre de construire promptement cet édifice. Il fut terminé l'année suivante[4]. En grande partie caché par les arbres et les communs, il ne laisse voir qu'un clocheton et un toit mansardé. Cette chapelle,

éclairée de chaque côté par deux grandes fenêtres, est lam-

1. Duchesne. *Sur la formation des jardins;* Paris, 1775, in-8°
2. *Gazette de France.*
3. En 1767.
4. O¹1071. Les plans, coupes et élévations sont dans le carton O¹1886.

brissée dans toute sa hauteur avec une extrême simplicité. Au fond, deux colonnes doriques en bois, cannelées, soutiennent une tribune bordée par une balustrade. Sur l'autel est un rétable couronné par un petit fronton et orné d'un tableau, peint par Vien, qui représente un trait de la légende de saint Thibaut. Le sujet était bien choisi pour un lieu consacré à l'horticulture : le saint offre à Louis IX et à Marguerite de Provence, venus en pélerinage à l'abbaye des Vaux-de-Cernay quelques jours après leur mariage, une tige de lis à onze branches, emblème prophétique de leur future postérité[1]. Dans cette toile, Vien qui, le premier, a représenté les Grecs et les Romains dans le véritable costume antique[2], ne se montre pas moins novateur. Par la manière dont le sujet est traité, l'aspect des personnages, la simplicité des attitudes, elle diffère tellement des tableaux contemporains qu'on la croirait peinte au XIXe siècle. La chapelle coûta 68,500 livres[3].

Si l'on ajoute cette somme à celles que nous avons relevées plus haut, on trouve, pour le château et ses dépendances, un prix de 861,456 livres, 16 sous, 6 deniers. Les comptes des bâtiments accusaient, pour la ménagerie, de 1749 à 1753, un chiffre, incomplet, de 253,846 livres, 12 sous, 6 deniers. Les frais de jardinage, de 1754 à 1774, s'élevaient, sans compter l'entretien, à 189,373 livres, 16 sous, 1 denier. C'est donc, en récapitulant, pour l'ensemble du Petit-Trianon, pendant le règne de Louis XV, 1,304,677 livres, 5 sous, 1 denier, de dépense connue. Je ne pense pas qu'avec la dépense inconnue cela dépassât de beaucoup 1,400,000 livres, en vingt-cinq ans[4].

Si le nouveau palais et son jardin coûtaient cher, il faut con-

1. O¹1876. Ce tableau fut exposé au salon de 1775, sous le n° 3.

2. Madame Vigée-Lebrun. *Souvenirs;* Paris, 1869, 2 vol. in-12, II, 114.

3. O¹2276.

4. Ce total représente une moyenne de 56,000 liv. pour chaque année. Les comptes des bâtiments mentionnent en outre 1,200 liv. par an pour l'entretien du jardin français, 800 liv. pour celui de la ménagerie ; mais on ne connaît pas les sommes données de la main à la main par le roi à Claude Richard.

venir qu'on ne pouvait rien imaginer de plus charmant. Du château, on avait vue sur la cour plantée de charmilles et, à travers un *ha! ha!* percé dans le mur, sur les bosquets du parc de Versailles. Une autre face regardait le jardin botanique. Les fenêtres du salon de compagnie donnaient sur des parterres plantés de fleurs rares. La salle à manger s'ouvrait sur des allées de tilleuls, des cabinets de rosiers et de lilas, des pelouses, au bout desquelles étincelaient des jets d'eau retombant en pluie dans des bassins de marbre blanc où se jouaient des amours en plomb doré! C'était le plus frais, le plus soigné, le plus élégant, et le dernier des jardins français. Regardez, sur le plan de 1774 (*pl.* VI), derrière la grande serre botanique, ces bosquets aux chemins contournés, qui tranchent par leur irrégularité sur l'ordonnance savante des allées tracées au compas : c'est le premier pas, timide encore, d'une mode nouvelle, venue d'Angleterre, qui va demain envahir la France et détrôner l'art de Le Nôtre. En même temps, il se produit, dans le style des édifices, des appartements et du mobilier, une modification à l'étude de laquelle il convient de nous arrêter un instant, parce que le Petit-Trianon en a vu le commencement.

V

STYLE LOUIS XVI ET JARDINS ANGLO-CHINOIS

Styles Louis XIV et Louis XV. — L'architecte Gabriel. — Essai de renaissance. Jardin antique, jardin français, jardin hollandais.
Parc anglais. — Jardin chinois. — L'homme sensible et le jardin de la nature. Gessner. — Mort de Louis XV.

Le XVIIe siècle avait laissé un corps de traditions et de doctrines où tout se tenait : dogmes religieux et théories philosophiques, organisation sociale, principes littéraires, productions de l'art et de l'industrie, tout, dis-je, jusqu'aux fantaisies de la mode. L'esprit, les opinions, les manières, le costume, l'habitation, l'ameublement d'un Français de ce temps-là constituent un ensemble où vous ne trouvez pas une disparate; il va jusqu'à se faire une tête de convention qui s'adapte au cadre dans lequel il se meut en cadence, et jusqu'à prétendre imprimer le même cachet au paysage qui l'entoure. L'écrivain ou l'artiste s'est tellement imprégné des influences de ce milieu qu'il est devenu incapable de traduire la littérature ou l'art des peuples étrangers sous d'autres formes que celles dont son intelligence et sa main ont contracté l'habitude. Les Grecs et les Romains de Corneille et de Racine ont, sur le théâtre, les panaches et la perruque du grand roi et parlent en héros gentilshommes. Regardez, dans les gravures de cette époque, les représentations des monuments gothiques: vous les y trouverez rajeunis à la mode de Bernin; et quand le père Kirscher voudra faire reproduire, dans son livre sur l'Égypte, les illustrations des sarcophages et des cercueils de

momies, le dessinateur ne pourra s'empêcher de donner aux visages la physionomie de ses contemporains.

Au XVIIIe siècle, les formes littéraires et artistiques sont à peine modifiées, et dans cet ensemble harmonieux on ne constate encore, en 1760, l'intrusion d'aucun élément étranger, (je ne parle pas de la philosophie, de la religion et de la politique, qui n'ont rien à voir avec le sujet de ce livre). On ne sait pas davantage, dans les deux premiers tiers du XVIIIe siècle, traduire fidèlement, et sans y mettre du sien, les monuments d'une civilisation différente, témoin le grand ouvrage de dom Bernard de Montfaucon sur l'antiquité, aux nombreuses figures duquel ce qui manque surtout, c'est le style antique.

Vers 1760, dans le domaine de l'architecture, apparaît une nouveauté. Deux édifices bâtis par Gabriel, l'École militaire et le Garde-meuble, au lieu des contours alourdis et prétentieusement tourmentés de l'école du Bernin, offrent aux yeux des lignes droites, simples, élégantes. A Trianon, ces deux systèmes sont en présence et, ce qui rend la comparaison piquante, c'est dans deux constructions dirigées par un même architecte. De 1749 à 1752, Gabriel, qui ne s'est pas encore affranchi de l'influence de D'Aviler, élève le pavillon de conversation et le décore suivant le goût du jour. Qu'on jette un coup d'œil aussi sur les dessins des lambris du salon frais (*pl.* V), et qu'on dise si la signature d'Oppenord n'y figurerait pas à merveille. Dix ans après, le même Gabriel a transformé sa manière, et il bâtit le château dans un style nouveau auquel l'histoire de l'art donnera le nom de *style Louis XVI*, parce que c'est sous le règne du successeur de Louis XV qu'il est arrivé à son entier épanouissement.

Le château du Petit-Trianon est d'autant plus intéressant à étudier sous ce rapport qu'il marque, surtout dans la décoration intérieure, la transition entre les deux genres. Dans les salles à manger, dans le cabinet du roi et le salon de compagnie, se voient les trophées, les attributs chers à l'ancienne école; mais, si la coquille traditionnelle et son entourage ordinaire, au sommet des panneaux rappellent le style Pompadour, les chaînes de fleurs et

de fruits sculptées dans la partie inférieure s'inspirent de l'élégance sobre de l'antique. Rien surtout n'est plus remarquable que les soubassements du salon de compagnie, avec ce fonds de tournesols en demi-relief et ces branches de lis sous des couronnes de roses[1]; et encore les cheminées de cette pièce et de la grande salle à manger, toutes deux coupées carrément : celle-ci, reposant sur deux têtes de bélier et couverte de pommes, de poires, de raisins; l'autre, ornée d'une fleur de lis au milieu d'un entourage d'asters et de lauriers, avec de grosses guirlandes de feuilles retombant le long des montants[2]. Que l'on compare toute cette décoration (*pl.* VIII), avec celle du salon frais (*pl.* V), et l'on appréciera l'originalité de la seconde manière de Gabriel.

D'où pouvait venir ce changement dans les idées du premier architecte du roi? Le voici : depuis plusieurs années, un groupe d'artistes essayait de réagir contre les méhodes de D'Aviler et d'Oppenord, en étudiant de plus près les beaux modèles de l'antiquité classique. François Blondel, professeur à l'académie royale d'architecture, était à la tête de ce mouvement. Un de ses élèves, Jean-David Le Roy[3], voulut remonter à la source même de l'art et, laissant Rome qui, seule jusque-là, avait donné matière aux observations des architectes, il alla en Grèce étudier les œuvres des maîtres. Il en rapporta, au moment où se préparaient les projets de l'École militaire et du Garde-meuble, une importante collection de dessins[4]. Leur vue donna sans doute une im-

1. Toute cette admirable menuiserie a été exécutée par Guesnon et Clicot.

2. Ces sculptures sont de Guibert.

3. Fils de l'horloger Julien Le Roy. Il eut deux frères qui se distinguèrent : l'un, chimiste et médecin très en vogue, se nommait Charles; l'autre, Pierre, suivit la carrière paternelle et perfectionna les chronomètres marins.

4. Le Roy les publia avec un texte explicatif sous ce titre : *Les ruines des plus beaux monumens de la Grèce;* Paris, 1758, in-f° max. fig. Une seconde édition, corrigée et augmentée, parut en 1770. — L'année précédente, on avait édité à Londres, en français, un ouvrage du même genre : *Les ruines de Balbec, autrement dite Héliopolis, dans la Cœlosyrie*, par Robert Wood, in-folio, fig.

pulsion nouvelle au talent de Gabriel, qui se mit à suivre plus directement l'antiquité, comme on faisait au XVIe siècle, sans la copier servilement. Les formes qu'il lui emprunta passèrent bientôt de la façade extérieure aux appartements, et des lambris au mobilier. C'est alors qu'on vit naître, dans toutes les branches de la décoration, ces ouvrages d'un goût si fin et si délicat que les amateurs se disputent aujourd'hui. On put croire, un moment, qu'un rameau vigoureux allait repousser et fleurir sur le vieux tronc de la Renaissance; malheureusement la sève manqua. Dans ce retour à l'antiquité, l'archéologue étouffa l'artiste.

Les générations qui se succédèrent de François Ier à Louis XV se nourrirent, à la vérité, constamment des œuvres classiques, dont l'influence sur les lettres et les arts est sensible durant ces trois siècles; mais cet aliment, elles le digéraient pour l'identifier, en le transformant, avec les idées et le goût dominants. C'est encore là ce que firent Gabriel et son école. Mais Le Roy lui-même ne saura se tenir dans de si sages limites. Professeur adjoint à l'académie royale d'architecture, puis titulaire à la mort de Blondel[1], il en viendra, dans son enseignement, à proscrire tout ce qui n'est pas exclusivement grec ou romain[2]. La diffusion des théories de Winkelmann[3] achèvera cette révolution du goût, et le culte de l'antiquité sera poussé jusqu'au fanatisme. Il ne s'agira plus de s'en inspirer, il faudra la reproduire scrupuleusement. L'exhumation d'Herculanum et la publication des peintures et des bronzes retrouvés sous ses ruines viennent à point[4] pour fournir des modèles que l'on copiera partout. Les artistes acquerront peu à peu, pour l'interprétation des styles étrangers, l'aptitude qui leur manquait, mais ce sera aux dépens de l'origi-

1. Il en était en même temps l'historiographe. O1 1084.

2. Il osera plus tard prendre l'initiative d'une reconstruction complète du château de Versailles, du côté de la ville, dans le goût greco-romain. Dussieux, *Le château de Versailles;* Versailles, L. Bernard, 1881, 2 v. in-8°, II, 70.

3. Une première traduction de *L'art dans l'antiquité*, à la vérité très défectueuse, parut dès 1764.

4. *Le Antichità di Ercolano;* Napoli, 1757-92, 9 v. gr. in-f°.

1

2

3

Heliog. Dujardin.

Imp. L. Eudes

1. CABINET DU ROI. — 2. SALON DE COMPAGNIE. — 3. SALLE À MANGER.

nalité : la France se couvrira de pastiches. En transportant dans notre pays, sans les modifier par un travail d'assimilation, les formes créées par des peuples qui vivaient dans d'autres temps et sous d'autres climats, avec des lois, des usages, des besoins différents, on rompra cette harmonie que nous signalions tout à l'heure, à tous les degrés de l'échelle, dans le domaine de l'art et de l'industrie. Nous avons vu, à Trianon, naître le style nouveau et briller d'un vif éclat; nous ne tarderons pas à y constater les premiers symptômes de sa décadence.

Cependant, en faisant revivre les traditions artistiques de l'antiquité, la mode se sépara d'elle sur un point où jusque-là elle lui était demeurée fidèlement attachée. Si, dans les peintures d'Herculanum[1], on examine les jardins qui entourent les édifices, on remarque, que, conformément à la description de Pline le jeune, ils sont ornés de berceaux, de statues, de jets d'eau, d'arbres taillés, absolument semblables à ceux qui décoraient les alentours des résidences royales et seigneuriales, au temps de Louis XIV. La France avait pris cet art à l'Italie qui le tenait de l'ancienne Rome. Il s'agissait avant tout, dans ce système, de dompter la nature : le constructeur trouvait, dans les bosquets et les parterres, un prétexte à des dessins d'architecture; le jardinier traitait les arbres comme le coiffeur accommode la barbe et les cheveux; et l'eau n'existait que pour mettre en valeur les talents du fontainier, qui la faisait tomber en nappe sur des buffets de marbre, en dais sur la tête des statues, en gouttes des cheveux tordus d'une Vénus dans sa coquille[2], ou jaillir en coup de feu du canon d'un fusil braqué sur le spectateur[3]. Les Hollandais imaginèrent même une sorte de jardin qu'on pourrait appeler minéralogique, où il n'entrait pas un atome de feuillage : ce n'étaient que pans de murs garnis de rocailles, parterres de cailloux blancs,

1. T. I-V.

2. Voy. à la bibliothèque nationale, au cabinet des estampes, un très curieux recueil factice in-folio, coté H d 84.

3. Le père Rapin. *Hortorum libri* IV; Amsterdam, 1782, in-8°.

rouges, jaunes, noirs, vases de faïence, oiseaux dorés, statues d'hommes et d'animaux en coquillage, jets d'eau de verre dans des bassins d'écaille, et, parmi, quelques carrés de tulipes ou de jacinthes[1]. Sans aller si loin en France, il y avait souvent dans les bosquets plus de treillages que d'arbres, et la perspective d'un paysage peint sur une muraille au bout d'une allée de charmille passait pour une invention merveilleuse[2]. « Je suis persuadé, » écrivait Jean-Jacques-Rousseau, en 1764, « que le temps approche où l'on ne voudra plus dans les jardins rien de ce qui se trouve dans la campagne : on n'y souffrira plus ni plantes, ni arbrisseaux ; on n'y mettra que des fleurs de porcelaine, des magots, du sable de toutes couleurs et de beaux vases pleins de rien[3]. »

Remarquez que la lettre de la *Nouvelle Héloïse*, d'où est extrait ce passage, est adressée à milord Édouard qui joue dans le roman le rôle d'homme supérieur. A ce moment, il n'est pas, à Paris, de société qui n'ait son observateur anglais, jugeant de haut tout ce qu'il voit et en imposant par son flegme à la légèreté française. Le plus célèbre, Horace Walpole, du cercle de madame Du Deffand, critique, entre autres choses, le jardin français, et sa monotone symétrie, et son enceinte murée, dérobant au promeneur l'aspect de la campagne[4]. Il lui oppose le parc anglais qui, depuis quelques années, s'était dégagé des entraves de la règle et du compas pour prendre des allures moins uniformes. Les Anglais, dont les habitations seigneuriales étaient entourées de terrains immenses, n'avaient pu comprendre dans une clôture la campagne tout entière, et, après avoir régularisé ce qui se trouvait à proximité du château, ils avaient dû laisser le

1. Jardins de M. Beck près de Rotterdam, et de Pinto. *Coup d'œil sur Belœil*, par le prince de Ligne ; 1781, in-8°.

2. Collection Lerouge. Cah. I, pl. 6, jardin de M. de La Bossière, rue de Clichy ; cah. XII, page 1 et pl. 1.

3. *Nouvelle Héloïse*. 4e partie, lettre XI, note.

4. Horace Walpole attribue à tort aux Anglais l'invention des *Ha! Ha!*, ouvertures percées dans les murs des parcs. Le jardin du Grand-Trianon en avait déjà au XVIIe siècle.

reste à lui-même. Là, s'étendaient de vastes prairies à travers lesquelles les eaux suivaient librement leur cours; là, le lierre jetait spontanément sa parure sur les vieilles murailles des donjons et des chapelles en ruine; là, croissaient des arbres, vierges de la serpe du jardinier, avec des grâces naturelles dont on avait fini par sentir le charme.

L'Europe apprit alors, par les relations des missionnaires[1] et des voyageurs, que, depuis des siècles, les Chinois avaient érigé en système réglé ce qui n'était encore, en Angleterre, qu'une pratique non raisonnée. Ils admettaient, dans le voisinage des maisons, des jardins symétriques; mais ils avaient, pour les grands espaces, une manière plus large qui utilisait les accidents naturels, en vue de ménager une série de tableaux riants, sévères, terribles même. A la suite de la publication, en 1756, du *Traité des édifices chinois*, par l'ingénieur Chambers[2], l'engouement pour la méthode chinoise devint général chez les Anglais. Horace Walpole a retracé, dans un charmant petit livre plein d'érudition et d'esprit[3], l'histoire des progrès du jardinage chez ses compatriotes. Se fondant sur la nature du terrain, l'exiguïté des propriétés et la perversion du goût en France, il y exprime l'opinion que cet art exotique n'a aucune chance de réussir dans notre pays[4].

1. Le premier qui ait envoyé une description des jardins chinois est le frère jésuite Attiret, d'origine franc-comtoise, peintre de l'empereur de la Chine, dans une lettre datée de Pékin (1er novembre 1743), publiée dans les *Lettres édifiantes*.

2. Il a été traduit en français et publié, en 1776, dans la collection Lerouge, dont il forme le 5e cahier.

3. *Essay on modern gardening*. Publié en anglais en 1770, il a été traduit en français par le duc de Nivernais : *Essai sur l'art des jardins modernes;* Strawberry-Hill, 1785, in-4°,

4. On trouve répété partout, sans preuve d'ailleurs, que la première idée du jardin dit *anglais* est d'un français, l'auteur comique Dufresny, sieur de La Rivière, dessinateur des jardins du roi, sous Louis XIV. L'auteur de la vie placée en tête de ses œuvres (Paris, 1747, 4 v. in-8°) dit de lui : « Il ne travaillait avec plaisir que sur un terrain inégal et irrégulier. Il lui fallait des obstacles à vaincre, et quand la nature ne lui en offrait pas, il s'en donnait à lui-même, c'est-à-dire que, d'un emplacement régulier et d'un terrain uni,

Son pronostic, pas plus que celui de Jean-Jacques Rousseau, ne devait être justifié par les faits. Le livre de Walpole n'était point encore traduit en français, que les jardins anglo-chinois couvraient les environs de Paris et que la mode nouvelle gagnait les provinces les plus éloignées[1]; et presque au lendemain de la première édition de la *Nouvelle Héloïse*, un grand propriétaire entreprenait la plantation de ce parc célèbre, où le philosophe devait trouver une retraite et un tombeau. L'heure était propice, au contraire, en France, à une transformation de ce genre. « Les discours sont épuisés, » dit le créateur même des jardins « paysagers » d'Ermenonville[2], « l'esprit est devenu moins rare que le sens commun; il n'y a plus que la *nouveauté* qui puisse frapper les hommes. Le moment où, à force de s'en écarter, ce qu'il y a de plus nouveau pour eux, *c'est la nature*, est le moment de les y ramener, en les conduisant à en connaître et à en sentir tous les charmes. » Assurément, avant cette époque, on n'était pas étranger à l'impression que produisent sur tout être pensant les spectacles sublimes ou gracieux de la création; et les idées, les appétits, les sensations qui forment le fonds primitif de l'âme humaine vivaient toujours cachés sous l'écorce dont l'éducation religieuse et sociale les avait enveloppés; mais c'était à l'état

il en faisait un montueux, afin, disait-il, de varier les objets en les multipliant; et pour se garantir des vues voisines, il leur opposait des élévations de terre qui formaient en même temps des belvédères. » On voit que c'est tout le contraire d'un jardin naturel. Le biographe cite diverses créations de Dufresny : les jardins de l'abbé Pajot, près de Vincennes ; de Mignaux, près de Poissy; du Moulin et du Chemin-Creux, au faubourg Saint-Antoine. Lerouge nous a conservé le plan de celui de l'abbé Pajot (cah. I, pl. 12). C'est un jardin d'un genre tellement français que Lerouge l'attribue à Le Nôtre.

1. Baronne d'Oberkirch. *Mémoires;* Paris 1853, 2 v. in-18, I, 39.

2. *De la composition des paysages ou des moyens d'embellir la nature autour des habitations*, etc., par R. L. Gérardin, mestre de camp de dragons, vicomte d'Ermenonville ; Genève, 1877, in-8°. Voy. les plans et vues de ces jardins dans la collection Lerouge, cah. III, pl. 18-22; cah. IX, pl. 15 ; cah. XII, pl. 13 ; — dans la *Description de la France* (Paris, 1786, in-folio, fig.) ; — dans la *Description des nouveaux jardins de la France*, par Alex. de Laborde (Paris, 1808, in-folio, fig.). D'Argenville en parle aussi dans son édition du *Voyage pittoresque des environs de Paris*, de 1779.

latent et inconscient pour ainsi dire. A la fin du XVIIIe siècle, l'intelligence et le sentiment de la nature deviennent toute une philosophie. On écarte de parti pris l'appareil de la civilisation pour mettre en pleine lumière l'homme de la nature, *l'homme sensible*. C'est en vertu de la même théorie qu'on va proscrire partout cet étalage de plomb et de marbre qui décoraient les approches des palais et des châteaux, pour les remplacer par des objets vraiment champêtres, et entourer l'habitation de l'homme sensible du jardin de la nature.

Voilà ce que recèlent ces petits bosquets de forme insolite dont je signalais tout à l'heure l'introduction dans un coin du nouveau Trianon. C'est l'influence anglaise, bientôt suivie de l'influence germanique, qui fait brèche dans la vieille forteresse, d'où l'esprit français, impénétrable jusqu'alors à tout ce qui n'était pas de source latine, avait, pendant près de deux siècles, exercé sur l'Europe entière une suprématie incontestée.

Il existe un témoin peu cité, mais bien curieux, des premiers instants de cette transformation du goût. C'est une traduction en français des idylles de Gessner, publiée en 1773, avec des illustrations dessinées et gravées par l'auteur lui-même. Dans les poésies, Gessner a essayé, non sans succès, de s'approprier le style et l'esprit de l'antiquité : c'est l'aurore d'André Chénier. Dans les gravures, il tranche sur la manière de ses contemporains. Ses bergers à la chevelure flottante, à la tunique serrée à la taille, ses femmes demi-nues, aux cheveux relevés comme ceux de Diane ou de Vénus, ressemblent à des statues antiques. Les paysages qui leur servent de cadre ont l'aspect vraiment agreste. On sera plus frappé encore de l'originalité de l'œuvre de Gessner, si on la compare à une édition, postérieure de deux années (1775), des idylles de Berquin, qui, dans ses vers, a imité Gessner, édition ornée de délicieuses compositions de Marilier; ici, les bergères sont toujours en robes à paniers et en corsages à pointe, comme dans les tableaux de Boucher et de Lancret. L'ouvrage de Gessner finit par une lettre sur le paysage; en tête, la place d'honneur est laissée à deux

contes où Diderot met en scène des ouvriers, des paysans, ces petites gens, jusque-là si dédaignés des poètes et des artistes, et que Greuze, de son côté, faisait vivre sur ses toiles charmantes. Des motifs d'architecture et des guirlandes, qu'on croirait copiés sur les ornements de Trianon, tant ils sont inspirés par le même esprit, décorent le titre et les fins de chapitres. Toute l'évolution qui s'opère est indiquée dans ce volume : sentiment de l'antique et de la nature, admission du peuple dans le domaine de l'art; et de plus c'est un livre allemand, l'un des premiers traduits de cette langue en français. Nous allons suivre, à Trianon, dans un milieu particulièrement intéressant, le développement de cette révolution dont les fruits ne devaient arriver à maturité qu'au XIXe siècle. Le successeur de Louis XIV ne savait pas si bien dire, lorsqu'il parlait si légèrement de la fin du monde après lui. C'est en effet tout un monde littéraire, artistique, social, qui va s'éteindre avec son règne, faisant place à une ère nouvelle.

Louis XV ressentit, au Petit-Trianon, les premières atteintes du mal dont il devait mourir si rapidement; il l'y aurait même contracté dans une orgie, si l'on en croyait les anecdotiers du siècle dernier. On en publia un très scandaleux récit qui fit le tour de l'Europe[1]. Comme M. Vatel en a démontré la fausseté, il est inutile de le rappeler ici[2]. Le roi était venu à Trianon, le mardi 26 avril 1774, pour y passer quelques jours en compagnie de sa maîtresse. Le lendemain de son arrivée, il se trouva « incommodé de douleurs de tête, de frissons et de courbature. La crainte qu'il avait de se constituer malade, ou l'espérance du bien que pourrait lui faire l'exercice l'engagea à ne rien changer à l'ordre qu'il avait donné la veille. Il partit en voiture pour la chasse; mais, se sentant plus incommodé, il ne monta pas à cheval, resta en carrosse, fit chasser, se plaignit un peu de son mal, et

1. Le chev. d'Arneth et Geffroy. *Correspondance secrète entre Marie-Thérèse et le comte de Mercy-Argenteau;* Paris, 1874, 3 v. in-8°, II, 157.

2. Vatel. *Histoire de madame Du Barry;* Versailles, L. Bernard, 1883, 3 v. in-18, II, c. XXVIII.

revint à Trianon vers cinq heures et demie, s'enferma chez madame Du Barry, où il prit plusieurs lavements. » Il ne mangea rien à souper, se coucha de fort bonne heure; mais le mal s'aggrava pendant la nuit. On appela le premier médecin ordinaire, Lemonnier, qui lui trouva de la fièvre. « L'inquiétude et la peur prirent au Roi; il fit éveiller madame Du Barry. » Cependant ni la favorite ni le médecin, « qui connaissaient sa disposition naturelle à s'effrayer d'un rien, » ne crurent à une maladie sérieuse. Le duc de La Rochefoucauld, grand maître en survivance de la garde-robe, qui a laissé une relation des derniers moments de Louis XV, écrite avec un parti pris évident de dénigrement contre les amis du duc d'Aiguillon[1], prétend que madame Du Barry, sur le conseil du premier ministre, se proposait de séquestrer son royal amant pour tirer avantage des soins qu'elle lui rendrait seule, et qu'elle fut aidée dans ce dessein par la « bassesse » du duc d'Aumont, premier gentilhomme de la chambre, qui, « au mépris de son devoir, renonça au droit qu'il avait d'entrer chez le Roi, d'en savoir des nouvelles lui-même, de le servir, pour empêcher d'entrer ceux qui avaient le même droit que lui, et pour laisser le Roi malade passer honteusement la journée à un quart de lieue de ses enfants, entre sa maîtresse et son valet de chambre. »

A trois heures, personne n'avait encore pu pénétrer chez le roi. La nouvelle de son indisposition avait néanmoins transpiré jusqu'à Versailles. Mais la famille royale n'osait pas aller à Trianon sans y être mandée. Lemonnier, incertain de la suite que pouvait avoir cette incommodité, n'avait pas le courage, malgré l'embarras du service dans une chambre aussi petite, de s'opposer à la volonté de madame Du Barry. Il fallut, toujours d'après le duc de La Rochefoucauld, l'intervention de La Marti-

1. On y sent aussi un levain de rancune de la garde-robe contre la chambre du roi. M. de la Rochefoucauld n'était pas présent à Trianon; il ne vint, de son aveu, que fort tard dans la soirée à Versailles. — Mémoire sur la dernière maladie de Louis XV, fragment publié par Sainte-Beuve dans les *Derniers portraits littéraires;* Paris, 1852, in-18.

nière, premier chirurgien, qui avait pris sur l'esprit du roi un grand ascendant et s'était habitué à lui parler « avec une liberté tenant de la familiarité et même de l'indécence. » La Martinière décida facilement le roi, « qui n'avait jamais eu dans sa vie que la volonté des autres, à quitter Trianon. » Dans la conversation qu'il eut avec lui à ce sujet, ce prince lui dit, « en lui parlant de sa maladie et de la diminution journalière de ses forces : « Je « sens qu'il faut enrayer. — Sentez plutôt, » lui répliqua le chirurgien, « qu'il faut dételer. » La vérité est que tout le monde crut Louis XV atteint seulement d'une forte indigestion, et que dès qu'on s'aperçut que le mal, non encore défini, prenait une mauvaise tournure, ce fut Lemonnier lui-même qui demanda au roi de rentrer à Versailles[1]. On appela auprès de lui les grands officiers de sa maison : le prince de Condé, grand maître, le prince de Beauvau, capitaine des gardes du corps de service pendant le quartier d'avril, et le comte de Boisgelin, maître de la garde-robe, qui furent introduits dans sa chambre à quatre heures. Ils le trouvèrent « très affaissé, très inquiet et très plaignant; mais ils jugèrent son état moins inquiétant et moins douloureux qu'il ne le disait, par la connaissance qu'ils avaient de sa pusillanimité. » Cependant on avait envoyé chercher les carrosses. Le roi, en robe de chambre, se laissa porter dans sa voiture, « se plaignant beaucoup de mal de tête, de maux de reins, de maux de cœur. » On le conduisit au pas à Versailles, où il se coucha en arrivant. « Ses plaintes continuelles, ses inquiétudes, sa profonde tristesse confirmèrent M. de Beauvau et les autres dans l'opinion qu'ils avaient de sa faiblesse et de sa peur; et il n'y avait personne à Trianon ou à Versailles qui imaginât encore que l'incommodité du Roi pût être le commencement d'une maladie. » On se trompait : le lendemain, se déclara une petite vérole confluente qui l'emporta, le 10 mai 1774[2].

1. Hardy. *Journal des événements tels qu'ils parviennent à ma connaissance*, 2 mai. Bibliot. nat. Mss. S. F. 2886.

2. Voy. la suite du récit de la mort de Louis XV, dans les *Derniers portraits* de Sainte-Beuve et l'*Histoire de madame Du Barry*, par Vatel.

DEUXIÈME PARTIE

LE JARDIN ANGLAIS

Chr de Lespinasse del. Née sc

JARDIN ANGLAIS VERS 1782

DEUXIÈME PARTIE

LE JARDIN ANGLAIS

I

LE JARDIN DE LA REINE

1774

Goût du jardinage. — Monceau. — Don du Petit-Trianon à Marie-Antoinette. Louis XVI. — Le Petit-Vienne.
Monsieur, le comte d'Artois, Madame, la comtesse d'Artois, Mesdames tantes.
Suppression du jardin botanique.

La comédie intime et le jardinage furent les deux goûts dominants de la société française pendant les années qui précédèrent la Révolution. Personne, sous ce rapport, n'a été plus de son temps que la reine Marie-Antoinette. Madame Campan[1] nous a raconté comment, dauphine, elle s'essayait en cachette au rôle d'actrice avec ses beaux-frères et ses belles-sœurs, et nous la verrons, à Trianon, satisfaire hautement sa passion pour le théâtre. Le jardinage n'avait pas moins d'attraits pour la jeune famille royale. En attendant qu'ils pussent remuer eux-mêmes la terre à

1. *Mémoires;* Paris, 1823, 3 v. in-8°, I, 71.

Bagatelle[1] et à Brunoy[2], les frères du roi se faisaient peindre en jardiniers ; l'un, cueillant à un cep une grappe de raisins pour sa belle-sœur, la comtesse de Provence; l'autre, une bêche à la main, offrant à la comtesse d'Artois la fameuse prune de Monsieur[3]. On visitait les jardins célèbres : la dauphine, au mois d'octobre 1773, alla voir celui du maréchal de Biron[4]. C'était, comme le Petit-Trianon de Louis XV, un jardin français, avec des potagers, des fleuristes et des serres pour les plantes rares. On citait comme un prodige ce fait que le *magnolia grandiflora* y avait fleuri deux années de suite. Les amateurs appréciaient surtout les carrés de tulipes et une collection d'asters qui ne comptait pas moins de vingt espèces différentes. Les parterres et les terrasses étaient ornés de dix mille pots de faïence dont on changeait les fleurs suivant les saisons. Il y avait aussi, dit Lerouge, dans les allées et dans les bosquets, « quantité de fauteuils et de canapés artistement cachés sous des toiles cirées[5]. »

Marie-Antoinette dut s'intéresser davantage au jardin que le duc de Chartres venait de terminer dans la plaine de Monceau (on disait aussi Mouceau). Il était à la mode anglaise, et rempli des nouveautés les plus variées et les plus galantes. On y voyait les ruines d'un sanctuaire de Mars, d'un cirque et d'une naumachie, et un temple circulaire en marbre blanc, et un moulin hollandais sur des rochers, et un minaret mauresque au sommet d'une butte. Le cours d'eau qui serpentait à travers les pelouses

1. Lerouge, cah. XII, pl. 2, 18, 19. — *Description de la France*, etc.

2. Lerouge, cah. VIII, pl. 26 et 27.

3. Ces deux tableaux sont de Drouais. Ils appartiennent aujourd'hui à M. Ed. de Rotschild. Le couple de Provence est en bleu, celui d'Artois en rose. Les princesses sont costumées en bergères.

4. Mercy, II, 54. Ce jardin était situé rue de Varenne, près des Invalides. Il avait une étendue de 14 arpents. Il appartient aujourd'hui au Sacré-Cœur. — D'après Lerouge, cah. I, pl. 24, la reine visita aussi le jardin de M. de La Bossière, rue de Clichy ; c'était un jardin français. On en trouve les plans dans la collection Lerouge, cah. I, pl. 6, et cah. XII, pl. 1.

5. Lerouge, cah. I, pl. 9, 10, 24, cah. XII, pl. 17, 18. Horace Walpole, *Essay*, etc. C'est 9,000 pots seulement, d'après ce dernier.

conduisait à une première île où paissaient des moutons, et plus loin à une autre entièrement couverte de fleurs. Ailleurs, c'était un bois parsemé de mausolées qui conviait l'âme à de mélancoliques réflexions; à côté, des parterres jaunes, bleus, roses, symétriquement disposés parmi des bocages, offraient à l'imagination une scène plus riante. Il y avait aussi des tentes turques et tartares, un merveilleux jeu de bague chinois, enfin, un jardin d'hiver avec une grotte délicieuse où s'entendaient les sons adoucis d'un orchestre caché[1]. Un autre prince du sang avait caché dans une île, au milieu des pompeux bosquets plantés par le grand Condé, un charmant petit jardin anglais avec une miniature de village[2].

A leur exemple, Marie-Antoinette désirait posséder, comme la Julie de Jean-Jacques, son *Élysée*[3], où elle pût se distraire de la monotonie du parc de Versailles, et voir autre chose que les ifs, les bronzes, quelque admirables qu'ils fussent, et les bassins de marbre de cette immense terrasse brûlée du soleil ou balayée par le vent et la pluie, que cet horizon du grand canal encadré dans les deux rangées d'arbres qui bordent le tapis vert, que ces simpiternels quinconces, charmilles, boulingrins,

> Tourniquets d'aimables buissons,
> Bosquets tondus où les fauvettes
> Cherchent, en pleurant, leurs chansons,
> Où les dieux font tant de façons
> Pour vivre à sec dans leurs cuvettes[4].

Elle n'était pas moins fatiguée de l'étiquette qui régnait dans ce

1. *Jardin de Monceau;* Paris, 1779, in-folio, fig. — Lerouge. cah. IX, pl. 4; cah, X, pl. 2, 3, 11 ; cah. XI, pl. 19; cah. XXI, pl. 6. — Delille, *Les jardins;* Paris, 1782, chant. II. — Le duc de Chartres avait encore un autre jardin anglais, d'un genre plus naturel, à Saint-Leu-Taverny, qui avait été établi par M. de La Borde. Voy. Mme de Genlis, *Mémoires;* Paris, 1825, 10 v. in-8°, III, 154, et Lerouge, cah. XII. pl. 3 et 9.

2. Voy. plus loin : IIIe partie, *Le Hameau*, I.

3. *Nouvelle Héloïse*, IVe partie, lettre XI.

4. A. de Musset. *Poésies nouvelles*, Sur trois marches de marbre rose.

palais solennel. La cour d'Autriche ne l'avait pas habituée à cette représentation de tous les instants. Elle voulait un coin à elle, où elle pût s'affranchir de cette contrainte et vivre de temps en temps à sa guise. « Depuis longtemps », écrit à la date du 7 juin 1774 le comte de Mercy-Argenteau[1], ambassadeur d'Autriche en France, à l'impératrice Marie-Thérèse, « et lorsque madame l'Archiduchesse était encore dauphine, elle désirait beaucoup d'avoir une maison de campagne à elle en propre, et elle s'était formé plusieurs petits projets à cet égard. A la mort du Roi, le comte et la comtesse de Noailles suggérèrent le Petit-Trianon... Au premier mot que S. M. prononça au Roi (Louis XVI) du Petit-Trianon, il répondit avec un vrai empressement que cette maison de plaisance était à la Reine, et qu'il était charmé de lui en faire don. Cette maison, » ajoute l'ambassadeur, « est à un quart de lieue du château de Versailles; elle est très agréablement bâtie, fort ornée, avec de jolis jardins, et un jardin séparément destiné à la culture des plantes et des arbustes étrangers. » C'est ainsi que la résidence favorite de Louis XV devint la propriété de Marie-Antoinette.

Les gazetiers portèrent aussitôt le fait à la connaissance du public. D'après la version recueillie par l'abbé Beaudeau[2] : « Vous aimez les fleurs, » aurait dit Louis XVI à la jeune reine, « eh bien ! j'ai un bouquet à vous donner : c'est le Petit-Trianon. » Les *Mémoires secrets*[3] rapportent un propos plus galant : « Madame, ces beaux lieux ont toujours été le séjour des favorites des rois ; conséquemment, ils doivent être le vôtre. » Quand on a vu, dans la correspondance de Mercy, la profonde horreur que le dauphin et la dauphine avaient de madame Du Barry, on sait ce qu'il faut penser d'une pareille fadeur, improvisée après coup, comme la plupart d'ailleurs des mots soi-disant historiques.

« La Reine », ajoutent les *Mémoires secrets*, « a été très sen-

1. II, 162.
2. Journal publié dans la *Revue rétrospective*, 1re série, v. III.
3. 24 mai 1774.

sible à ce cadeau.... Elle a répondu au Roi en riant qu'elle acceptait le Petit-Trianon, à condition qu'il n'y viendrait que lorsqu'il y serait invité. » Quelque étrange que puisse paraître une telle condition, elle n'est cependant pas éloignée de toute vraisemblance. Mercy remarque que la reine « se formait une trop mince idée du caractère et des facultés morales de son époux[1]. » Dévoué au bien public, économe jusqu'à la minutie, réglé dans ses habitudes, laborieux et appliqué, sérieusement instruit, ses qualités mêmes n'étaient pas de nature à être appréciées par une petite tête frivole et dissipée. Ce n'étaient pas ses goûts qui pouvaient le rendre attrayant : il n'aimait que la chasse et les travaux mécaniques. « Le Roi, » disait le marquis de Créquy, « est un serrurier. » Gauche dans ses manières, avec une démarche lourde et comme titubante, d'un embonpoint précoce ; d'ailleurs irrésolu, débonnaire jusqu'à la faiblesse, malgré des coups de boutoir parfois désobligeants, absolument nul alors au point de vue conjugal, il n'avait rien qui pût inspirer à une jeune femme l'amour ou le respect. Marie-Antoinette l'appelait « le pauvre homme » dans le cercle de ses intimes, où, quand il gênait, on avançait la pendule pour le faire aller coucher plus tôt[2]. Il n'est donc pas étonnant qu'elle ne voulût pas en être embarrassée, dans la retraite où elle rêvait d'échapper à tout ce qui l'ennuyait à la cour. Exprimée ou non, la condition dont parlent les *Mémoires secrets* sera tenue : en fait, jamais Louis XVI ne partagera l'appartement de la reine au Petit-Trianon. Il viendra se promener dans le jardin, dînera, soupera au château, puis il rentrera régulièrement à Versailles[3].

En parlant du don fait à Marie-Antoinette, les *Mémoires secrets* notent que cette résidence « a changé de nom et s'appelle aujourd'hui le Petit-Vienne. » A ce sujet, madame Campan raconte

1. III, 137.

2. Voy. Madame Campan, Besenval, le comte d'Hézecques, le prince de Ligne, Mercy, etc.

3. On en trouvera la preuve dans la suite de ce récit.

assez longuement une anecdote qui a servi à fabriquer un autographe, publié par M. d'Hunolstein[1]. « Dans les premiers temps où la reine fut en possession du Petit-Trianon, on répandit dans quelques sociétés qu'elle en avait changé le nom et lui avait substitué celui de Petit-Vienne ou Petit-Schœnbrunn. Un homme de la cour, assez simple pour croire légèrement à ce bruit, et désirant entrer avec sa société dans ce jardin, écrivit à M. Campan pour en demander la permission à la reine. Il avait, dans son billet, appelé Trianon : le Petit-Vienne. L'usage était de mettre les demandes de ce genre... sous les yeux de S. M... qui accordait elle-même les permissions... Quand elle lut ces mots, elle fut très désobligée, et s'écria avec vivacité qu'il y avait trop de sots qui servaient les méchants ; qu'elle était déjà informée que l'on faisait circuler dans le monde qu'elle ne pensait qu'à son pays et qu'elle conservait le cœur autrichien, tandis que ce qui tenait à la France avait seul le droit de l'intéresser... Elle refusa une demande aussi gauchement formulée et ordonna à M. Campan de répondre que la reine était étonnée qu'un homme de bonne compagnie pût croire qu'elle fît une chose aussi déplacée que de changer les noms français de ses palais pour en substituer d'étrangers. » Il faut noter que Mercy ne fait pas la moindre allusion à une circonstance qui méritait pourtant de fixer son attention, puisqu'elle mettait en cause les sentiments de la reine pour son pays. La demande dont il s'agit fut sans doute adressée, non dans les premiers temps, mais après 1780 ; c'est à cette époque seulement que le jardin anglais, à peine terminé, put s'ouvrir à des visiteurs choisis. La vérité est que l'appellation dont il s'agit, donnée tout naturellement par le public à une résidence où la reine annonçait hautement l'intention de mener l'existence simple et familière de la cour de Vienne, ne parut pas plus singulière que les noms de Tivoli, Colisée, Ranelagh[2],

1. *Correspondance inédite de Marie-Antoinette*, 3e édit. ; Paris, 1864, in-8°, 81.

2. Lerouge, cah. VI, pl. 7 et 8.

Wauxhall[1], attribués alors à des imitations de l'étranger. Personne dans le principe n'y attacha d'importance. Les successeurs de Bachaumont répètent plusieurs fois : « le Petit-Vienne, » sans y mettre la moindre malice. On voit même ce nom apparaître dans des mémoires de dépenses relatives au Petit-Trianon[2], sans que l'administration songe à le relever, comme elle avait fait pour les termes du placet présenté par le mécanicien Richer, et dont on a lu plus haut un extrait. Il ne prévalut point cependant; l'usage s'établit d'appeler le Petit-Trianon : le jardin de la reine.

Marie-Antoinette prit tout de suite possession de son château. Elle y pendit la crémaillère, le 6 juin, jour de la levée des scellés apposés sur les papiers de Louis XV, et y reçut à dîner « son auguste époux » et la famille royale[3], c'est-à-dire madame Clotilde, qui devait bientôt quitter la France pour le Piémont, les frères du roi et les comtesses de Provence et d'Artois. Les tantes de Louis XVI étaient encore malades de la petite vérole qu'elles avaient contractée en soignant leur père, et madame Élisabeth vivait sous la tutelle de sa gouvernante.

Monsieur était un prince aimable, lettré ; mais d'une franchise douteuse, avec un penchant à l'intrigue. Sa figure eût été belle sans l'obésité qui en alourdissait les traits. Il se montrait empressé auprès de la reine. C'est pendant l'été de 1774 qu'ayant par mégarde brisé son éventail, il le remplaça par un autre qui portait cette inscription :

Au milieu des chaleurs extrêmes,
Heureux d'amuser vos loisirs,
Je saurai près de vous amener les Zéphyrs ;
Les Amours y viendront d'eux-mêmes[4].

— De tous les enfants du dauphin, fils de Louis XV, le comte

1. Le Wauxhall de Londres est représenté dans la collection Lerouge, cah. IV, pl. 2.
2. Arch. nat. O[1] 3048. Dépenses des spectacles en 1776.
3. *Mémoires secrets.*
4. Mercy, madame Campan, madame Lebrun, Hézecques, etc.

d'Artois était le seul qui ne fût pas affligé de cet excès de graisse dont Marie-Josèphe de Saxe avait épaissi le sang des Bourbons. C'était un joli homme, élégant et très adroit à tous les exercices du corps; mais un défaut de conformation qui tenait sa bouche ouverte nuisait à l'expression de sa physionomie. « Ardent, hautain, inconsidéré[1], » on le trouvait mêlé à toutes les nouveautés, toutes les folies, toutes les débauches du siècle. Il plaisait cependant par la vivacité et la franchise de son caractère. Mercy déplore l'indulgence que Marie-Antoinette témoignait pour ce prince qui l'amusait, mais qui pouvait la compromettre[2]. — Quant aux princesses de Savoie, l'ambassadeur d'Autriche les déprécie outre mesure pour faire valoir à leurs dépens son archiduchesse. La comtesse d'Artois, toute petite, blonde, au teint blanc et rose, aux traits délicats, avait un nez un peu long et effilé qui lui donnait un air agressif; elle était cependant tout à fait inoffensive et se faisait aimer par sa charité et sa bienveillance. Madame passait pour être plus piquante; brune, avec de grands yeux noirs, elle était intelligente et sérieuse. Sa conduite prudente, réservée, contrastait avec les allures plus tapageuses de la reine, qui eût gagné à se modeler sur sa belle-sœur[3]. Nous les verrons avec leurs maris, et plus tard madame Élisabeth, fréquemment invitées à Trianon. — Mesdames tantes étaient des princesses intelligentes, lettrées, aimant les arts. Elles vivaient sous la domination de l'aînée d'entre elles, madame Adélaïde. Celle-ci avait de l'esprit, sans aménité, des allures brusques, presque masculines. « Elle était énergique et volontaire;... à mesure qu'elle avançait en âge, elle devenait plus vaine et plus impérieuse. » Madame Victoire avait été belle. Elle se montrait gracieuse et aimable et se faisait aimer de tous ceux qui l'approchaient; elle était très dévote. Quant à madame Sophie, c'était une personne tout à fait insignifiante, timide, sauvage et « com-

1. Mercy, II, 94.
2. Mercy, II, 324. Voy. aussi : Bésenval, madame Campan, Hézecques, etc.
3. Mercy, madame Campan, la baronne d'Oberkirch, madame Lebrun, etc.

plètement passive à côté de ses sœurs[1]. » Madame Adélaïde détestait le duc de Choiseul et l'alliance autrichienne. Elle eut d'abord sur l'esprit de Louis XVI une très grande influence, et, dès les premiers jours du nouveau règne, elle prit une attitude hostile à Marie-Antoinette. Elle alla même si loin que le roi dut la confiner avec ses sœurs à Bellevue[2], d'où nous ne les verrons que rarement sortir pour assister à Trianon à quelque fête ou dîner d'apparat.

Mais ce n'était pas seulement pour les serres chaudes, les parterres botaniques et les bosquets rococos qui avaient fait les délices de Louis XV, que Marie-Antoinette désirait le Petit-Trianon. Elle voulait y créer un jardin à la mode, un jardin anglo-chinois[3]. « La Reine, » écrit Mercy, le 2 juillet[4], « est maintenant tout occupée d'un jardin à l'anglaise qu'elle veut faire établir à Trianon. » Et il ajoute quelques jours après[5] : « Le Roi a donné des ordres pour que l'augmentation d'un terrain à entourer de murs, ainsi que tout ce que peut désirer la reine relativement à cet établissement, soit exécuté avec la diligence et le soin possibles. » Le 26 juillet, l'architecte Gabriel dressa un plan pour l'agrandissement du jardin, vers le nord-est du jardin botanique, dont la suppression fut décidée[6].

Que faudra-t-il penser, après cela, d'un autographe communiqué à MM. de Goncourt[7] par M. Boutron, qui nous montre Marie-Antoinette s'intéressant aux sciences botaniques et mandant, à Trianon, Bernard de Jussieu : « ... Une collation d'en-cas sera prête pour M. de Jussieu qui arrosera devant moi le cèdre

1. Elle mourut le 2 mars 1782.

2. Ed. de Barthélémy. *Mesdames de France, filles de Louis XV;* Paris, 1870, in-18, 242-245 et c. XI. Voir aussi Mercy, madame Campan et le comte d'Hézecques.

3. O[1] 1876.

4. I, 193.

5. 31 juillet, I, 208.

6. O[1] 1876-77, 1886.

7. *Histoire de Marie-Antoinette*, 1re édition ; Paris, 1867, in-8°, 82.

du Liban... » Quoi! voilà un naturaliste célèbre, un vieillard vénérable et presque aveugle qu'on aurait fait venir exprès de Paris pour donner un seau d'eau à un arbre! Quelle plaisanterie! La vérité est que Marie-Antoinette, loin d'apprécier l'œuvre de Bernard de Jussieu, l'a, comme dit Mercy, « culbutée » pour la remplacer par des colifichets.

Hâtons-nous d'ajouter que ces admirables collections ne furent pas perdues. Richard en conserva ce qu'il put, et le reste, c'est-à-dire la plus grande partie des végétaux, fut transporté au Jardin des Plantes à Paris[1]. Ils y arrivèrent en temps opportun. Sur le rapport de Buffon, on avait, dans ce jardin, entrepris la replantation des plates-bandes qui, jusque-là, ne contenaient guère que des plantes médicinales, afin d'y réunir, comme Louis XV avait fait à Trianon, des spécimens de toute la végétation du globe, rangés dans un ordre scientifique. Depuis 1761, les idées de Bernard de Jussieu s'étaient mûries, et il avait, dans son esprit, donné une forme définitive à ses premiers essais de classification. La *méthode naturelle* fut appliquée au nouveau Jardin des Plantes de Paris, et la collection botanique de Trianon y trouva sa véritable place[2].

1. *Mémoires secrets*, 23 juillet 1774. O[1] 1877, Mémoire d'Antoine Richard.

2. *Histoire de l'académie des sciences;* Paris, 1778, in-4°. Communication faite à l'académie sur le nouvel ordre de plantes établi dans l'école de botanique du Jardin du Roi en 1774. « M. de La Vrillière, instruit par M. de Buffon de l'état de ce jardin, a bien voulu mettre, l'année dernière, sous les yeux du Roi, un projet qui tendait à l'embellissement du lieu et à l'utilité publique. Sa Majesté (Louis XV), de tous temps favorable aux botanistes, l'a autorisé. On a doublé le local et tracé de nouvelles plates-bandes. » Voy. Lerouge, cah. VII, pl. 11-14.

II

PLANS DU JARDINIER ANTOINE RICHARD ET DU COMTE DE CARAMAN

1774

Jardin pittoresque ou paysager. — Rejet du plan de Richard. — Le comte de Caraman. — L'architecte Mique. Résistance de Turgot. — Jardins anglais en coiffure.

La reine, pour le jardin qu'elle projetait, demanda d'abord un plan à Antoine Richard[1]. Le jardinier-botaniste-adjoint de Trianon avait été, on s'en souvient, sous Louis XV, visiter l'Angleterre, au moment même où l'imitation de la méthode chinoise y faisait fureur. Il semblait donc tout préparé à l'œuvre que Marie-Antoinette lui demandait. Aussi ne se fit-il pas attendre, et, peu de jours après, il lui apporta un tracé que nous mettons sous les yeux du lecteur (*pl.* X).

Il y a deux manières d'entendre la formation d'un jardin « pittoresque ou paysager. » La première, et la seule qui soit judicieuse, consiste à profiter des éléments que le terrain, le site, le climat mettent spontanément à la disposition de l'artiste, dont la tâche se borne à faire ressortir les beautés, en masquant les défauts. L'autre a la prétention de réunir en un espace donné tout ce qu'il y a dans la nature : montagnes, rochers, rivières, cascades, îles, lacs, etc., sans s'inquiéter seulement de la vraisemblance. Ce dernier système, il faut le dire, était alors plus

1. Archiv. nat. O[1] 1879.

goûté que le premier. « Si l'on veut faire d'un jardin pittoresque un pays d'illusions, » dit Carmontelle[1], « pourquoi s'y refuser? On ne s'amuse que d'illusions... Transportons dans nos jardins les changements de scène des opéras; faisons-y voir en réalité ce que les plus habiles peintres pourraient y offrir en décorations : tous les temps, tous les lieux. » Un théoricien de jardinage, Whately, dont le livre venait d'être traduit en français, formulait à la vérité des préceptes assez sages; mais on avait joint au volume, à titre de modèle, un plan qui était de nature à fausser complètement le goût. C'était celui de Stowe, où, non content d'accumuler tous les accidents pittoresques de la nature, le créateur de ce parc célèbre avait placé des spécimens de l'architecture de toutes les époques et de tous les pays, sans compter les obélisques, les colonnes, les statues, élevés en l'honneur de divinités des panthéons grec, romain, chrétien, saxon, d'hommes illustres, depuis saint Augustin jusqu'à lord Cobdham, et même d'idées morales ou d'entités philosophiques, véritable encyclopédie mise en jardin[2].

Richard est de cette école : dans le petit espace qui lui est réservé (*pl.* X), il imagine de loger un théâtre de verdure, deux

1. *Jardin de Monceau.* Préface. On peut citer, comme le chef-d'œuvre en ce genre, un projet de jardin, publié par Lerouge, cah. XII, pl. 1. Il avait été demandé par le chevalier Delphino, ambassadeur de Venise en France, à l'italien Bettini, artiste « réellement plein de génie », dit Lerouge, et dont plus loin il regrette le départ (cah. XX, pl. 4). « M. le nonce nous l'a enlevé pour faire un jardin anglais à Rome. » Bettini va jusqu'à proposer la construction d'un volcan « à l'imitation du Vésuve, et qui jettera des flammes par le moyen du charbon de terre. »

2. Whately, traduit par Latapie. *L'art de former des jardins modernes;* Paris, 1771, in-8°, pl. — Lerouge a publié un grand nombre de paysages et d'édifices de ce jardin : cah. II, pl. 1-5; cah. IV, pl. 1, 18-21. — La plupart des jardins anglais de cette époque sont dans le même goût, notamment ceux de Kew qui n'avaient pas moins de réputation que ceux de Stowe. Voy. Lerouge, cah. II, pl. 1-7, 13, 15; cah. III, pl. 30; cah. IV, pl. 22-26; cah. VI, pl. 4 et 5, cah. VIII, pl. 28. — Citons une des curiosités bizarres des jardins anglais du XVIIIe siècle. Le propriétaire de Wanstead avait fait construire dans son parc un fort gothique, doublé de remparts, fossés et bastions à la Vauban. Lerouge, cah. III, pl. 28.

PETIT TRIANON

Pl. X.

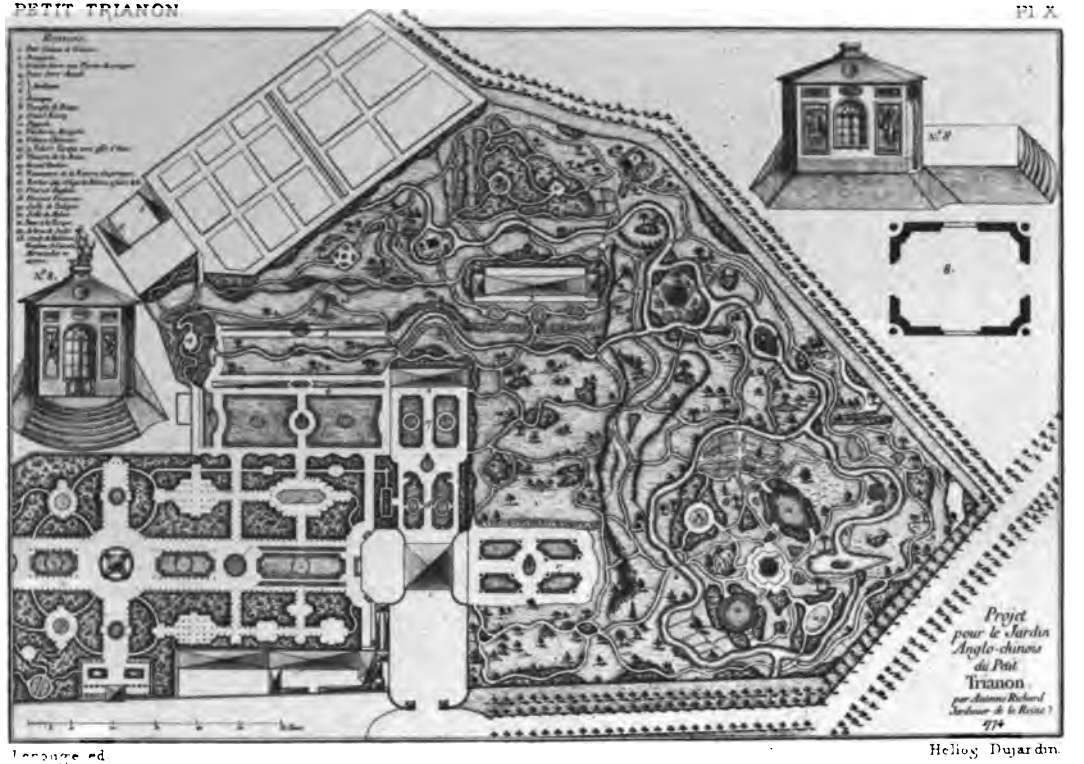

Lepauge ed.

Heliog. Dujardin.

kiosques, un temple de Diane à la romaine, une pagode et une volière chinoises, une autre volière et des bains à la turque, une vacherie et une bergerie. Deux rivières, l'une partant du mur, élevé au milieu du grand fleuriste qui s'étend devant la maison de Richard, l'autre du coin sud du même fleuriste, près des poulaillers, devaient se réunir au nord et redescendre vers l'est, après avoir formé trois petites îles et une grande. Des rochers en marquaient les sources, des rochers en faisaient dévier le cours. Une multitude de petits bosquets, disséminés çà et là, cachaient des surprises, assez médiocres, si l'on en juge par les dessins de Richard. Le petit lac pointu devant la pagode (10) n'avait rien de bien séduisant, pas plus que le théâtre de verdure, vieille machine empruntée à la plus mauvaise tradition des jardins français : figurez-vous une vaste scène de charmille dont le fond était décoré d'une niche, avec une suite de panneaux de feuillage tondu, disposés comme des portants de coulisses[1]. Un lacis de chemins en zigzag, où chaque pas nécessitait une pirouette, couvrait le jardin. On reconnaît cependant le botaniste au soin avec lequel il conserve les serres bâties par Louis XV, et à l'importance qu'il donne aux plantations d'arbres; des salles de tulipiers et de mélèzes sont indiquées sur son plan, et même on y voit numérotés des arbres isolés : saules de Babylone, arbres de Judée, bouleaux du Canada, micocouliers, qui devaient faire l'ornement des pelouses. Mais le grand défaut de son projet, c'est la monotonie des arrangements sur les trois faces du château. De tous côtés, la perspective y est bornée à des parterres réguliers, ornés de bassins et de jets d'eau, genre suranné que condamnait le goût nouveau. Or, ce que la jeune reine voulait, c'était avant tout un jardin à la mode : le projet de Richard ne la satisfit donc que médiocrement.

Sur ces entrefaites, la princesse de Beauvau lui vanta le talent

1. Antoine Richard a publié dans la collection Lerouge les plans et élévations de ces fabriques. Cah. VI, pl. 19, 22, 23.

d'un amateur, le comte de Caraman, officier général[1], « plein de connaissances et d'activité, » suivant le duc de Lauzun; ce qui n'excluait pas chez lui les qualités aimables. Madame de Genlis, dans ses *Mémoires*[2], le représente comme un boute-en-train, ingénieux à organiser des divertissements. Il avait planté, à Roissy, un parc anglais dont on parlait beaucoup[3], et dessiné dans le même goût un assez joli jardin derrière son hôtel de la rue Saint-Dominique[4]. Marie-Antoinette voulut voir ce dernier. Elle s'y rendit, le samedi 23 juillet[5], accompagnée des princesses Clotilde et Élisabeth, de Mademoiselle (la future duchesse de Bourbon) et de mesdames de Marsan, de Bourdeilles et de Bonac. Madame de Beauvau, qui avait inspiré cette curiosité, l'attendait dans la maison avec son mari. Madame de Caraman, entourée de trois de ses filles, accueillit Marie-Antoinette. La plus jeune qui avait dix ans, habillée en paysanne, comme fille du jardinier, présenta des bouquets aux visiteuses. « La reine combla le père, la mère et les enfants de toutes les marques de bonté et de toutes les grâces imaginables. Elle y resta une heure et demie, y fit la collation et charma tout le monde. » Elle permit à M. de Caraman de lui soumettre un plan pour son jardin de Trianon.

Quelque temps après, elle alla à Moulin-Joli, jardin chinois, remarquable surtout par un pont chargé de pots de fleurs, d'où on avait une vue délicieuse sur la vallée de la Seine. Son possesseur, M. Watelet, peintre et poète, revendiquait pour les paysa-

1. Prince de Montbarey. *Mémoires autographes;* Paris, 1825, 3 v. in-8°, II, 78. — Comte de Tilly. *Mémoires;* Paris, 1830, 3 v. in-8°, I, 251, 311.

2. II, 69.

3. Lerouge, cah. III, pl. 16 et 17.

4. On y voyait des parterres de fleurs devant la maison, avec des massifs d'arbres dans le fond; à gauche, une pelouse dans le genre anglais; à droite, un bosquet régulièrement dessiné, au bout duquel étaient une grotte et un petit temple. Lerouge, cah. XII, pl. 18.

5. Lettre de madame Du Deffand du 26 juillet 1774, t. II de sa correspondance (édit de 1877), p. 319. — *Mémoires secrets*, 23 juillet 1774. — Il y a une erreur dans le récit de Mercy (II, p. 209), qui dit que la visite eut lieu le vendredi 29.

gistes le rôle de dessinateurs de jardins, laissé jusque-là aux architectes; mais il ne lui suffisait pas de parler aux yeux du spectateur par une suite de tableaux variés, il s'adressait à son âme, et, par des inscriptions en vers, mises à propos sur un vieux saule au tronc noueux, sur un cabinet de verdure propre à la méditation, près de la roue d'un moulin, sur des ormeaux marqués des traces d'une inondation, en face de la vue d'un monastère, il lui suggérait des réflexions philosophiques ou sentimentales[1]. Il ne paraît pas que ce jardin littéraire ait fait grande impression sur Marie-Antoinette, qui ne visait pas au bel esprit. Elle se contenta du projet de M. de Caraman, dont le motif principal était, comme à Roissy, une rivière descendant du point le plus élevé et faisant le tour de l'enceinte, avec de vastes pelouses ornées de fleurs sous les fenêtres du château, et trois groupes principaux de bosquets disposés de manière à former des points de vue. La supériorité de ce plan (*pl.* XI) sur celui de Richard saute aux yeux. Ce n'est plus un fouillis d'objets de toutes sortes entassés sans idée pittoresque. Il y a dans le tracé de M. de Caraman un véritable sentiment de la perspective et du paysage. Nous l'étudierons plus loin avec détail.

Richard, paraît-il, supporta difficilement la concurrence du jardinier grand seigneur. Le sans-gêne avec lequel celui-ci traitait les potagers de son père, au beau milieu desquels il plantait une montagne et creusait un lac, n'était pas fait assurément pour lui plaire. Les deux pièces suivantes laissent deviner des froissements. « Je vous envoie, monsieur, » écrit le comte de Noailles à M. d'Angiviller, directeur général des bâtiments, « le billet du sieur Richard fils. Il sera très soumis à vos ordres et a assez d'intelligence pour les bien exécuter; aussi, je crois comme vous que le règlement est très inutile. J'envoie la copie du billet à M. de Caraman : vous garderez l'original. Je suis avec beaucoup d'estime, de con-

1. Grimm. *Correspondance littéraire,* etc., édition Tourneux; Paris, 1877-1882, 16 v. in-8°, X, 522. — Madame Lebrun, I, 102. — Watelet. *Essai sur les jardins;* Paris, 1774.

sidération et d'amitié, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur. NOAILLES. » Voici l'engagement souscrit par Richard : « Je n'ai présenté mon plan à la Reine que parce que Sa Majesté me l'a ordonné et demandé ; mais, dès que la Reine a jugé à propos d'en adopter un et de le signer de sa main, je serai soumis à tous les ordres qui me seront donnés par M. le comte de Caraman et par M. Mique, et les exécuterai fidèlement et promptement. RICHARD fils[1]. » A ce premier déboire se joignit bientôt une autre difficulté. On se rappelle que Belleville, jardinier du Grand-Trianon, avait eu jusqu'à ce jour tout le service dans ses attributions, à l'exception des potagers et des collections botaniques. Il prétendit que l'établissement du jardin anglais était de son ressort, et Gabriel le chargea des plantations et terrassements nouveaux. Le jardin botanique étant supprimé, la situation des Richard allait être réduite presque à néant. La rivalité de Belleville était d'autant plus redoutable que son fils aussi avait été en Angleterre et en Hollande à l'école des jardiniers les plus célèbres[2]. L'intervention du comte de Noailles, protecteur des Richard, fit cesser le conflit et décider qu'à partir du 1er janvier 1775 ces derniers auraient exclusivement le soin du Petit-Trianon[3].

Au mois de septembre, Gabriel avait demandé sa mise à la retraite[4], et l'on avait donné la direction des travaux à un autre architecte, Richard Mique[5]. C'était un Lorrain, et l'on sait que Marie-Thérèse avait recommandé d'une manière spéciale tous les Lorrains à sa fille. Mique était né à Nancy, le 18 septembre 1728, de Simon Mique, architecte, et de Barbe Michel. Il étudia d'abord l'architecture à Strasbourg, puis il suivit, à Paris, les leçons de

1. O¹ 1879.

2. O¹ 1084. Congé accordé, le 4 mars 1766, à Belleville fils, adjoint à son père, « pour aller en Hollande et en Angleterre se perfectionner dans la culture des jardins ».

3. O¹ 1876, 1883.

4. A dater du 1er janvier 1775.

5. O¹ 1876.

Blondel. Stanislas Leczinski le nomma, en 1762, ingénieur en chef des ponts et chaussées de Lorraine et Barrois, et, l'année suivante, il devint directeur général des bâtiments du roi de Pologne. Il construisit à Nancy un magnifique corps de caserne[1] et les portes monumentales de Sainte-Catherine et de Saint-Stanislas. Il avait été fait chevalier de Saint-Michel en 1763. Son ambition se borna d'abord au poste de premier architecte des bâtiments élevés par le roi de Pologne en Lorraine, et, sur le désir exprimé par Stanislas qu'il fût conservé dans cet emploi après sa mort, il en avait obtenu la promesse formelle du marquis de Marigny. Quand son maître mourut, il rappela cet engagement au directeur général des bâtiments qui ne parut pas d'abord vouloir y faire honneur, car on trouve en marge de la lettre de Mique, datée de Lunéville le 24 février 1766, cette annotation : « A été décidé qu'on n'y ferait point de réponse. » Mique revint à la charge le 22 mai 1766. M. de Marigny lui écrivit alors que, les bâtiments construits en Lorraine par le roi de Pologne devant rentrer dans les domaines, cette place d'architecte regardait désormais le contrôleur général des finances. Mique l'obtint-il? Je ne saurais le dire, n'ayant pas trouvé la solution donnée à cette affaire[2]. Il avait été pourvu, à une date que je ne puis préciser, du titre d'intendant et contrôleur général des bâtiments de la reine. C'est en cette qualité qu'il prit la suite des travaux de Gabriel.

Dès le début, l'entreprise se heurta à un obstacle qui devait jusqu'à la fin gêner son développement : le défaut d'argent. Aucun crédit n'avait été assigné pour les dépenses, et la direction générale des bâtiments ne se trouvait régulièrement saisie que de la construction de l'enceinte, dont le devis s'élevait seule-

1. La caserne Sainte-Catherine. — Morey, Notice sur Richard Mique, dans les *Mémoires de l'académie de Stanislas*, année 1868; Nancy, 1869, in-8°, 49, avec portrait, d'après un tableau de Heinsius, conservé au musée historique lorrain à Nancy.

2. Je dois ces renseignements à l'obligeance de M. Guiffrey, archiviste aux archives nationales.

ment à 28,710 livres. Ce travail lui-même ne marchait qu'avec lenteur, faute de fonds. La reine s'impatientait; elle ordonna à sa dame d'honneur de presser Turgot, récemment nommé contrôleur général, de fournir les sommes nécessaires. Madame de Noailles lui écrivit en ces termes, le 28 septembre 1774 : « Vous savez, monsieur, que la Reine fait faire un jardin chinois à Trianon. Sa Majesté était convenue avec M. l'abbé Terray, et avec la permission du Roi, que ce serait M. Mique, intendant des bâtiments de cette princesse, qui en serait chargé, et qu'il (l'abbé Terray) fournirait les fonds tous les mois; il n'y a rien de payé jusqu'à présent, et je joins ici la note de ce qui est nécessaire pour le présent et jusqu'après Fontainebleau[1]. Depuis l'arrangement pris, la Reine a infiniment diminué le projet, Sa Majesté ne voulant pas causer une grande dépense. La Reine est malade, ce qui l'empêche de vous dire elle-même son affaire, et m'a ordonné de vous l'expliquer. La somme du moment est de 8,000 livres. Je vous prie d'être bien persuadé, monsieur, que j'ai l'honneur d'être plus que personne votre très humble et très obéissante servante. ARPAJON, comtesse de NOAILLES. » La note à l'appui de cette lettre explique que la dépense, faite jusqu'au 26 septembre, s'élève à 3,910 livres, et que, pour continuer les travaux avec le même nombre d'ouvriers jusqu'au retour de Fontainebleau, une somme de 4,000 livres est nécessaire.

Turgot, mauvais courtisan, au lieu de remplir sans délai la promesse de l'abbé Terray, renvoya l'affaire au directeur des bâtiments pour l'instruire. De son côté, M. d'Angiviller, qui n'avait pas été appelé aux conférences de la reine et de M. de Caraman, ne sachant rien de l'ensemble du projet, demanda des renseignements à Mique. « Monsieur le comte, » lui répondit l'architecte, le 3 octobre, « il n'y a eu de spéculation faite sur la dépense du jardin de la reine à Trianon que pour les objets les plus nécessaires : 1° pour les plantations et tapis de gazon de différentes es-

1. La cour y alla du 10 octobre au 10 novembre. Journal de Louis XVI.

pèces, estimés par M. de Caraman à la somme de 50,000 livres; 2° pour un objet de construction qui est un rocher d'où les eaux coulent et qui porte des ruines, projeté et estimé par moi à la somme de 9,400 livres. On s'est borné à cette dépense pour cette année, en attendant les autres objets de construction que je vais mettre en projet, etc. MIQUE. »

Le comte d'Angiviller, que Louis XVI avait chargé de rétablir un ordre rigoureux dans le service des bâtiments, ne pouvait se contenter d'indications aussi superficielles; il insista donc pour avoir des chiffres précis. De la réponse qu'il reçut le 24 octobre il résulte que les premières idées, soumises par M. de Caraman à la reine, devaient entraîner une dépense de 200,000 livres; que Mique, en étudiant ces propositions, y avait introduit divers changements qui diminuaient les frais de 30,000 livres. Le prix des ouvrages faits jusqu'à ce jour était de 7,200 livres. 3,600 à 4,000 livres devaient suffire pour l'exécution des terrassements pendant l'hiver. Selon l'état des fonds mis à la disposition de l'architecte, il entreprendrait en 1775 tous les travaux projetés, ou se réduirait aux objets les plus essentiels qui nécessiteraient une somme de 110,440 livres.

Tout cela était encore trop vague pour le contrôleur général des finances et le directeur des bâtiments, qui subordonnèrent l'ouverture d'un crédit à la présentation d'un devis complet et régulier. On se borna, pour le moment, à quelques plantations d'arbres et de gazon sur l'emplacement du jardin botanique, et les travaux demeurèrent suspendus jusqu'à la fin de l'année 1775[1].

Marie-Antoinette s'en consola en plantant un jardin anglais sur sa propre tête. « La Reine, » dit la *Correspondance* de Métra, à la date du 9 janvier[2], « a imaginé, pour ses courses de traîneaux, une parure de tête qui, se combinant très bien avec les *quesacos*

1. O¹1876.

2. I, p. 158. Pour toutes les citations antérieures au mois d'octobre 1785, nos indications se rapportent à l'édition de Londres, 1787-1790, 18 v. pet. in-8°; pour la suite, à la gazette originale en feuilles.

aigrettes qui devaient leur nom au *qu'es aco?* des Mémoires de Beaumarchais, porte les coiffures des femmes à une hauteur prodigieuse. Plusieurs représentent des montagnes élevées, des prairies émaillées, des ruisseaux argentins, des forêts, enfin un jardin à l'anglaise: un panache immense soutient tout l'édifice par derrière. » C'était le début de ces monstrueux échafaudages par lesquels Marie-Antoinette allait remplacer la coiffure charmante, mise en vogue par madame de Pompadour, et si bien appropriée aux physionomies françaises.

III

LE JEU DE BAGUE

1775-1776

Théâtre dans la galerie du Grand-Trianon. — La princesse de Lamballe.
Le jeu de bague. — Théâtre dans l'orangerie du Petit-Trianon.
Fête en l'honneur des frères du roi.
Le danseur Pick. — Ordonnances, livrée et fonctionnaires de la reine.
Mique, premier architecte du roi. — Lutte avec le directeur des bâtiments du roi.

Au mois d'avril 1775, la reine fit construire un théâtre provisoire dans la galerie du Grand-Trianon. Au moyen de châssis, on forma un vestibule, une salle semi-circulaire, une avant-scène, avec un cintre en anse de panier sur lequel furent peintes les armes royales. On établit sur des tréteaux un plancher pour la scène[1]. Les magasins des Menus-Plaisirs fournirent les tentures pour l'ornement de la salle ainsi que le reste du matériel. Je ne saurais dire quelles pièces furent représentées sur ce théâtre improvisé[2].

Pendant les premières années du règne de Louis XVI, Marie-Antoinette ne séjourna pas au château de Trianon. Durant la belle saison, elle allait seulement passer dans « sa maison de Trianon » comme elle l'appelait, une partie de la journée, et rentrait toujours coucher à Versailles. « La Reine », di-

1. La confection des plancher, pupitre, rampe, châssis, etc., coûta 4,505 liv., 2 sous, 6 deniers, et l'entoilage des châssis, 97 liv. Archiv. nat. O¹3046.

2. Il serait possible qu'on y eût joué, le 4 août, la *Bonne femme*, et le 28, le *Duel comique*. Cela résulterait de l'achat de plusieurs exemplaires de ces pièces pour le compte de la reine ; elle en faisait prendre ainsi un certain nombre, toutes les fois qu'il y avait spectacle à Trianon. O¹3048.

sent les *Mémoires secrets*[1], « a la plus vive amitié pour la jeune princesse de Lamballe », dont elle venait de faire peindre le portrait sur une des glaces de son cabinet[2]. « On sait que S. M. fait souvent des parties avec elle au Petit-Trianon ou Petit-Vienne, et qu'elle n'y admet que quelques dames de sa suite sans aucun homme. Là, elle se livre en liberté à toutes les aimables folies de son âge. »

Des gens mieux informés constataient cependant qu'à ce moment, madame de Lamballe commençait à perdre de sa faveur auprès de la reine[3]. « Sans être jolie, cette princesse », dit madame Lebrun, « le paraissait à quelque distance : elle avait de petits traits, un teint éblouissant de fraîcheur, de superbes cheveux blonds, et beaucoup d'élégance dans toute sa personne[4]. » Elle était très attachée à Marie-Antoinette, et sa conduite ne donna jamais prise à la médisance[5]; mais elle se montrait cupide et avare[6]. Sans intelligence et d'une conversation nulle, elle était en outre sujette à des évanouissements qui fatiguaient la reine[7]. Malgré ces premiers symptômes de refroidissement, Marie-Antoinette venait de rétablir, pour elle, la charge de surintendante de sa maison, et cette nomination[8] éloignait de la cour

1. 28 septembre 1775.

2. On voit des peintures de ce genre à Fontainebleau.

3. Mercy, II, 367.

4. *Souvenirs*, I, 53.

5. Voyez le panégyrique à outrance publié par M. de Lescure : *La princesse de Lamballe ;* Paris, 1864, in-8°.

6. Mercy affirme qu'elle tirait de l'État plus de 100,000 écus par an. Il rapporte qu'elle eut l'incroyable prétention de prendre à ferme les revenus des domaines de Lorraine, moyennant une redevance de 600,000 liv. (III, 255), et qu'il fallut une injonction de la reine pour qu'elle se décidât à la représentation et aux réceptions que comportait sa charge de surintendante (II, 538).

7. Voy. sur ces évanouissements une note des *Mémoires* de Tilly, I, chap. VI, et ceux de madame de Genlis, II, 283.

8. Elle coûta au trésor une augmentation de dépense annuelle de 150,000 liv. pour les appointements de la surintendante, jointe à une pension de 50,000 liv. donnée à la comtesse, dont le mari fut, en outre, pourvu du titre de duc de Mouchy et de la dignité de maréchal de France.

la comtesse de Noailles : *madame l'Étiquette,* disait la reine, *madame Honesta*[1], répétaient les femmes du palais. Cette dame d'honneur était un peu trop attachée peut-être aux détails du cérémonial; mais ses grandes manières et sa haute réputation de vertu imprimaient à tout l'entourage de la reine un caractère de régularité et de respect, que la princesse de Chimay, modèle elle-même de vertu, mais trop faible, ne saura pas lui conserver.

Parmi les dames qui venaient à Trianon en 1775, il faut citer la comtesse de Dillon[2]; mais l'engouement de Marie-Antoinette pour elle fut éphémère. Au mois d'août, elle était déjà supplantée par la « jeune comtesse de Polignac, pour laquelle la reine se prit d'un goût bien plus vif que ne l'avaient été les précédents[3]. » C'est elle qui deviendra sa compagne préférée, son amie, le centre de ce cercle intime qu'elle appellera « sa société » et dont les habitués seront jusqu'à la fin ses hôtes favoris à Trianon.

Cependant, voyant qu'elle ne pouvait rien tirer de Turgot qui, loin d'être disposé à augmenter les dépenses de la cour, étudiait alors les moyens de les restreindre[4], Marie-Antoinette finit par se plaindre au roi. Qui peut dire ce que, quelques mois plus tard, pèsera, dans la disgrâce du ministère Turgot-Malesherbes, et, par suite, dans les destinées de la royauté et de la France, le retard apporté à l'exécution du jardin anglo-chinois de Trianon[5]? En attendant, Louis XVI qui ne savait rien refuser à sa jeune femme donna des ordres formels au contrôleur général des finances. Un crédit de 100,000 livres fut en conséquence mis à la disposition du directeur des bâtiments par ordonnance du 22 août 1775[6], et les travaux recommencèrent à l'automne. On

1. Montbarey. *Mémoires,* II, 353.
2. Tilly, I, 147.
3. Mercy, II, 367.
4. Métra, II, 173.
5. On sait maintenant que le renvoi de ces deux ministres est dû à l'animosité de Marie-Antoinette, mise en mouvement par le parti des Choiseul. Mercy, II, 387, 442, 446, et *Correspondance de madame Du Deffand,* III, 217.
6. O[1] 1876.

fouilla toute la partie de la rivière qui est en face du château depuis la porte verte[1] jusqu'à l'angle nord de l'enceinte, et l'on planta, à gauche de la grande île, un petit bois qui reçut le nom de bosquet vert. Cet ouvrage ne se termina qu'à la fin de 1776 : jusque-là rien ne fut changé aux potagers ni aux serres sur les terrasses.

Pendant ce temps, la reine eut une fantaisie nouvelle. Le goût n'était pas seulement aux jardins chinois; on raffolait de chinoiseries de toutes sortes, on donnait des fêtes chinoises; il y en avait eu une à Marly au mois d'avril 1775[2]. Elle voulut avoir à Trianon un jeu de bague chinois comme celui de Monceau. Un dessinateur, à la fin de l'année, alla prendre le croquis de ce dernier, et, dès les premiers jours de 1776, un modèle en relief, à l'échelle de quatre pouces par toise, fut présenté à Marie-Antoinette qui l'approuva[3]. Le jeu de bague de Monceau consistait en un vaste parasol autour duquel tournait une plate-forme. Deux chimères caparaçonnées portaient les hommes. Les dames s'asseyaient sur deux sièges que des chinois à demi couchés tenaient de côté à bras tendus. Les bagues sortaient de lanternes suspendues au bord du parasol. En imitant ce jeu à Trianon, Mique l'embellit et l'amplifia.

Je n'ai rencontré aucune représentation figurée du jeu de bague de Trianon. Il existe à la vérité, dans le dossier des bâtiments, une esquisse crayonnée sur un chiffon de papier, sans doute par Mique, au cours d'une conversation avec M. d'Angiviller, esquisse qui m'a paru d'abord l'expression de la première idée de l'architecte. Elle représente une tourelle à deux étages ajourés autour de laquelle se meut un plancher. Trois chinois, destinés sans doute, comme à Monceau, à porter les sièges, y sont assis. Le toit de la tourelle est surmonté d'un quatrième chinois tenant un

1. C'est la porte à droite de la grille d'entrée du château.
2. O[1]3048. Mercy n'en parle pas.
3. Ce modèle coûta 4,246 liv. 2 s.

parasol. J'ai espéré même avoir retrouvé ce dernier dans une

statue de bois qui gisait, parmi des débris, dans un magasin du Petit-Trianon. Mais, ni ce dessin, ni cette statue ne s'accordent avec les indications que nous ont laissées les mémoires des artistes qui ont travaillé à la machine : sculpteur, mécanicien, menuisier, peintre-doreur. D'après ces pièces, on avait creusé, à l'ouest de la terrasse du château[1], une fosse destinée à cacher le mécanisme et les hommes chargés de le mouvoir. Au niveau du sol, une plate-forme pivotait autour d'un mât couronné par un immense parasol. Ce mât était soutenu par un groupe de trois chinois, dont les corps évidés et les mains couvertes de plomb cachaient les ferrures qui assuraient la solidité de la construction. Au sommet du parasol, tournait une girouette ornée de deux dragons dorés. Quatre dragons ou chimères, à cornes de cuivre, servant de monture aux hommes, alternaient

1. Au point où se trouve planté actuellement un tilleul en forme de quenouille.

avec autant de paons[1] dont la croupe offrait des sièges aux dames. Des chapeaux chinois faisaient entendre leurs clochettes quand la mécanique était en mouvement. Toutes les sculptures, en chêne des Vosges et de Hollande, furent exécutées par Bocciardi. Les bagues sortaient de carquois disposés autour de la plate-forme[2]. Plus tard, le choc de la lance fatiguant la reine, on imagina un jeu de balles que le mémoire du mécanicien Merklein[3] qualifie aussi de jeu chinois.

Si l'on regarde avec une loupe la gravure du jardin anglais reproduite sur notre planche IX, on remarque, à droite du château, un grand parasol dominé par une girouette, dont l'aspect répond bien à la description fournie par les comptes des bâtiments. Il suit de là que le croquis de Mique représente un projet qui n'a pas été exécuté, et que la statue en bois conservée au Petit-Trianon date sans doute de la restauration du jeu de bague vers 1805.

Au printemps de 1776, la rougeole sévit au palais de Versailles; le comte d'Artois en fut gravement atteint, et toute la cour s'enfuit dans la crainte de la contagion. Marie-Antoinette recueillit le petit duc d'Angoulême et l'établit à sa maison de Trianon, tandis qu'elle se rendait elle-même à Marly[4]. « J'approuve », écrit le 30 juin, l'impératrice, « les soins que ma fille a fait voir de loger son neveu, le duc d'Angoulême, au Petit-Trianon. Je suis sûre que, dans des occasions de cette nature,

1. Le *Catalogue des meubles et objets précieux provenant de la liste civile, publié par ordre de l'administration du district de Versailles,* les a pris pour des autruches, sans doute parce que, comme on le verra plus loin (Ie partie, chap. XII), on diminua leur queue.

2. Les Chinois coûtaient 1,200 liv. pièce; les paons, 900 liv.; les dragons, 600 liv. Ces derniers avaient 5 pieds 9 pouces. La menuiserie fut faite par Clicot et Guesnon. — O[1] 1876, 1878, 1883-84. Comte d'Hézecques. *Souvenirs d'un page;* Paris, 1873, in-18, chap. XVI.

3. Merklein était en outre « entrepreneur privilégié du Roi pour la marque des cuirs dans tout le royaume. »

4. Un peu avant le 13 juin. Mercy, II, 452.

elle ne manquera jamais aux impulsions de son bon cœur[1]. » La rougeole du comte d'Artois gagna Monsieur. Les deux frères guérirent, et la reine eut la gracieuse idée de célébrer leur retour à la santé par une fête.

Dans ce dessein, elle fit transformer en salle de spectacle l'orangerie au nord-ouest du château. On y accommoda les châssis dressés dans la galerie du Grand-Trianon, qu'elle trouvait trop éloignée et où d'ailleurs elle n'était pas chez elle[2]. C'est de cette seconde scène, provisoire encore, que parle Mercy, lorsqu'il dit à la date du 17 septembre 1776 : « La Reine a fait faire un théâtre à Trianon[3]. » On voit Marie-Antoinette venir surveiller elle-même cette installation et souper à son château, le 11 juillet, avec trois ou quatre dames[4].

La fête eut lieu le 23 juillet. Mercy nous apprend que le roi, ses deux frères, la comtesse de Provence et Mesdames tantes y assistèrent avec une cour choisie. « Il y eut illumination, spectacle et couplets chantés en signe de joie pour le rétablissement de la santé de Monsieur et de M. le comte d'Artois. « Tout se passa avec beaucoup de gaîté, beaucoup de grâce de la part de la Reine, beaucoup de marques de contentement de la part du Roi, et de démonstrations d'une reconnaissance respectueuse de la part des princes[5]. » D'après les comptes, il faut encore ajouter à ces divertissements un concert. Le personnel de la comédie française et celui de la comédie italienne concoururent avec la troupe de ballet de l'opéra à la représentation théâtrale[6]. Louis XVI s'amusa surtout de la *Bonne Femme,* parodie d'Alceste. On sait que cette épouse héroïque et fidèle offre sa vie en sacrifice pour sauver les jours d'Admète, son époux. La parodie montre une paysanne, Mathurine, s'engageant au service militaire pour ra-

1. Mercy, II, 460.
2. O[1] 1876, 1877, 1879.
3. II, 495.
4. II, 467.
5. II, 475.
6. O[1] 3048.

cheter René, son mari, qui s'est laissé griser et raccoler par un recruteur. S. M., disent les *Mémoires secrets*[1], « a chargé le sieur de La Ferté, intendant des Menus, d'en faire témoigner sa satisfaction aux trois auteurs, les sieurs Auguste (de Piis), Després et Grenier, et de les inviter à s'occuper d'un pareil genre. »

La fête du 23 juillet, dit Mercy[2], « a été très dispendieuse, et on appréhende qu'elle ne se répète ». La reine en donna en effet une semblable, le 26 septembre. « Il y a eu, » écrit l'ambassadeur à Marie-Thérèse, « spectacle français, opéra comique, des ballets et un souper, où toute la famille royale était réunie avec une suite peu nombreuse. Cette fête a été charmante par les grâces que la Reine y a apportées. Le Roi se plaît beaucoup à de pareilles occasions, et pourvu qu'elles ne deviennent ni trop fréquentes ni trop coûteuses, elles ne peuvent contribuer qu'à faire régner à la cour le ton et le genre d'amusement qui lui est convenable. » Ce divertissement faillit susciter une question diplomatique. Marie-Antoinette avait retenu pour le ballet un danseur de l'opéra de Venise, nommé Pick, qui était venu passer un congé en France. Sa permission expirant le 1er octobre, il ne lui était plus possible de se rendre à son poste au jour prescrit. L'ambassadeur de la république eut le mauvais goût de faire une affaire de ce retard. « Il n'obtint, » suivant le rapport du ministre de Saxe à son souverain[3], « qu'un mot assez leste de l'intendant des Menus-Plaisirs. » L'incident n'eut pourtant pas de suite; Pick rompit son engagement et entra à l'opéra de Paris. De son côté, la reine ne cessa de bien traiter l'ambassadeur de Venise, qui ne lui tint pas rigueur. Il était redevenu, au mois de novembre, « un des plus empressés à lui faire sa cour[4]. »

A l'occasion de cette fête, Mique dut disposer dans les poulail-

1. 6 août 1776.

2. II, 495. D'après Mercy, la famille royale passa la soirée à Trianon, le 13 août, et la reine y fit une promenade, le 12 septembre.

3. En date du 27 septembre. Geffroy, *Gustave III et la cour de France;* Paris, 2 v. in-18, I, 307.

4. Mercy, II, 528

lers de la ménagerie, un certain nombre de pièces à l'usage des acteurs. N'ayant pas le temps de dresser des plans et devis réguliers, il envoya seulement au directeur des bâtiments une estimation sommaire de la dépense[1]. M. d'Angiviller s'en formalisa et fit à l'architecte des observations aigres : « Vous pressentez, » lui écrivit-il, « que c'est ici une des dernières occasions dans lesquelles je procéderai sur d'aussi simples aperçus, et que le bureau sera établi dans l'esprit des nouveaux règlements. Je n'admettrai plus que des opérations constatées et détaillées[2] ». Les règlements dont parle ici M. d'Angiviller étaient alors en préparation et ils ne furent promulgués que le 26 décembre 1776; mais Mique les connaissait et même il en avait provoqué la rédaction. Dans la circonstance actuelle cependant, l'architecte ne méritait aucun blâme, car il était évident que, pressé par les ordres de la reine, il s'était vu obligé d'agir d'urgence. Le mécontentement de M. d'Angiviller avait un autre motif.

En prenant possession du Petit-Trianon, Marie-Antoinette voulut faire acte de souveraineté indépendante dans son petit domaine. Elle y édicta des règlements portant un intitulé jusque-là inusité en France, pays de loi salique où les femmes n'étaient pas reconnues aptes à exercer en leur nom l'autorité royale. Le fait passa inaperçu à Trianon où le public n'était pas admis; mais, plus tard, lorsqu'il se renouvela à Saint-Cloud, sous les yeux de la population parisienne, et qu'on y lut, en tête des consignes affichées dans le parc, les mots : *De par la Reine*, cela fit scandale[3].

A Versailles, tout le service portait les couleurs du roi[4]. A Trianon, la domesticité eut la livrée de la reine : rouge et argent[5], livrée qui jouera un rôle dans l'affaire du collier. Dès 1774, Mique reçut une commission d'intendant et contrôleur général des

1. Elle s'élevait à 6,063 liv.
2. O[1] 1876. Lettre du 20 octobre 1776.
3. Madame Campan, I, 273.
4. Rouge, blanc, bleu.
5. Hézecques, 18.

bâtiments de la reine; Claude et Antoine Richard, de jardiniers de la reine; et, en 1776, ce personnel se compléta par la nomination d'un concierge garde-meuble de la reine, le sieur Bonnefoy Du Plan.

C'est ce titre[1], rival du sien, qui irritait le *directeur et ordonnateur général des bâtiments du roi* contre *l'intendant et contrôleur général des bâtiments de la reine*, et d'autant plus que, d'autre part, Mique était dans son entière dépendance en qualité de premier architecte du roi. Il avait été nommé à ce dernier emploi à la demande de la reine[2], le 21 mars 1775[3]. La situation, déjà tendue, se compliqua encore par l'insouciance de Marie-Antoinette qui, en créant cette administration spéciale, négligea de lui assurer un budget. Il fallait demander les fonds à la direction des bâtiments, qui n'était pas consultée pour l'établissement des devis. Afin de rentrer dans la régularité, M. d'Angiviller voulut profiter de cette circonstance

1. Il paraîtrait, d'après des indications fournies par les héritiers de Mique à M. Morey, que cet architecte avait reçu un titre semblable, du temps de Marie Leczinska, pour les bâtiments de la reine, en Lorraine. C'est probablement sous cette forme qu'on satisfit au désir exprimé par le roi Stanislas. Voy. plus haut, p. 69.

2. O¹ 1126. Lettre du directeur général des bâtiments, du 15 mars 1775.

3. Voici le texte de la commission délivrée à Mique, comme premier architecte. « Nous, Charles-Claude de Flahault de La Billarderie d'Angiviller, conseiller du Roi en ses conseils, mestre de camp de cavalerie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, commandeur de l'ordre de Saint-Lazare, intendant du Jardin du Roi, directeur et ordonnateur général des bâtiments de Sa Majesté, jardins, arts, académies et manufactures royales, certifions que le Roi, voulant traiter favorablement le sieur Mique, chevalier de son ordre de Saint-Michel, intendant et contrôleur général des bâtiments de la Reine, et lui donner une marque de sa satisfaction tant de ses talens que des travaux nombreux qu'il a exécutés, soit pour le feu roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar, que pour la feue Reine, Sa Majesté l'a nommé et retenu pour remplir et exercer la place de premier architecte de ses bâtiments, vacante par la démission du sieur Gabriel père, dernier titulaire d'icelle, pour, par ledit sieur Mique, jouir en ladite qualité des honneurs, prérogatives, prééminences, privilèges et autres avantages attachés à ladite charge et des gages et appointements y attribués, tels et semblables à ceux dont ont joui ou dû jouir ses prédécesseurs en ladite place, à l'exception néanmoins du directorat de l'académie royale d'architecture que Sa Majesté, par une disposition spéciale, a jugé à propos de conserver au sieur Gabriel, son premier

pour replacer totalement le service dans sa dépendance, et Mique paraît s'y être prêté. « J'ai tout lieu de croire, » écrit-il au directeur des bâtiments, le 22 janvier 1777, « que S. M. compte avoir remis Trianon dans votre département et n'être pas plus dans le cas de demander des fonds particuliers pour cet objet que pour ses appartements de Versailles, Compiègne et Fontainebleau. Aussitôt que la Reine a eu Trianon, j'en ai été chargé comme intendant de ses bâtiments. Trianon, à cette époque, n'avait aucun rapport avec les bâtiments du Roi, et M. l'abbé Terray avait donné parole à la Reine de fournir les fonds qui seraient nécessaires. » On a vu plus haut que Turgot ne s'était pas prêté à la combinaison acceptée par son prédécesseur. « La Reine » continue Mique, « a agréé le plan de M. de Caraman; j'ai commencé à travailler sur ce plan et sous sa direction. Vous m'avez fait premier architecte; vous avez paru désirer que Trianon rentrât dans les bâtiments. Je le désirais fort de mon côté : je voyais avec plaisir que tous mes travaux seraient sous vos yeux. M. l'abbé de Vermond, en m'apprenant que la Reine s'était décidée à remettre Trianon aux bâtiments, m'ajouta que S. M. s'y était principalement décidée pour s'épargner la peine de demander des fonds. En mon particulier, je me suis jusqu'ici conduit en conséquence du principe que Trianon faisait partie des bâtiments du Roi comme toutes les maisons royales, etc... ».

Mais le directeur trouvait que cette soumission n'était pas assez complète, car le surlendemain il répondit à l'architecte de la reine par une longue lettre où il lui reproche, sur un ton assez vif,

architecte honoraire, laquelle direction le sieur Mique n'exercera qu'en l'absence dudit sieur Gabriel, pourvu de ladite place ; et advenant le décès du premier architecte honoraire, le sieur Mique rentrera à cet égard dans tous ses droits. En foi de quoi nous lui avons délivré le présent certificat. » O¹ 1085. — Gabriel conserva en outre la maison du premier architecte, située rue des Orties, 10, dans la cour des Tuileries, qui passa, en juin 1777, à la comtesse de Tavannes, dame du palais (O¹ 1085.) Le fils de Gabriel était architecte de 2e classe (O¹ 1084) et contrôleur de Marly. — Gabriel avait désiré avoir pour successeur Hazon, qui reçut en compensation le titre de contrôleur général ambulant des bâtiments du roi, le 15 mars 1775. O¹ 1126.

d'avoir agi fréquemment en dehors de lui. Mique a fait des projets de construction sans lui en donner connaissance, il a nommé des agents sans le consulter; quant à lui, d'Angiviller, il a dû s'abstenir par respect d'aller à Trianon, et il n'a examiné ni fait aucun marché. « Vous avez désiré, » ajoute-t-il, « n'être plus sous les ordres de M. de Caraman; vous m'avez fait part de ce désir qui m'a paru infiniment simple; je vous ai dit que je le désirais aussi, parce que les choses en iraient mieux, qu'on pourrait les combiner avec les autres dépenses des bâtiments, et que cela serait moins coûteux, puisque c'était toujours l'argent du Roi... Au reste, monsieur, il faut que la Reine soit servie; mais, comme avant tout il faut de l'ordre, s'il est besoin de fonds extraordinaires, je les solliciterai, et la Reine n'en aura pas l'ennui. Mais il faut avant tout connaître les dépenses. Ayez donc la bonté de dresser un tableau exact de tout ce qui a été fait depuis que les fonds ont été accordés, un projet pour l'exécution du plan total, et un état de propositions avec un devis signé de vous pour la campagne. On ne peut faire de spéculations que de cette manière. Alors, ou vous en resterez chargé comme intendant des bâtiments de la Reine, en ordonnant sur une somme fixe, ou, en rentrant dans les autres travaux des bâtiments, ils seront subordonnés à toutes les formalités de règle que je me propose de fixer dans l'ordre le plus exact et le plus connu. Cet esprit d'ordre, vous me l'avez montré, monsieur, et vous m'avez fort exhorté vous-même à le rétablir en vous plaignant de ne pas le trouver. J'ai donc le droit de l'espérer de vous plus que de personne, et je compte bien que je ne serai pas trompé dans mon attente. »

Cependant Mique supportait difficilement l'idée de se voir brouillé avec un homme qui avait été son protecteur. Il pensa le calmer, en faisant appel à sa bienveillance en faveur de son fils[1]. « Monsieur le comte, je désirerais fort que vous voulussiez bien m'accorder quelques minutes d'audience particulière. Je ne vous parlerai d'aucune affaire concernant les bâtiments, si ce n'est que

1. Lettre du 25 février 1777.

vous ayez des ordres à me donner. Mais je dois rendre compte à mon supérieur de mes projets et tentatives auprès de M. le garde des sceaux pour l'établissement de mon fils en Lorraine. Je me trouverais fort heureux si, après avoir rempli mes devoirs à cet égard, je pouvais obtenir vos bontés et votre protection pour l'aîné de mes cinq enfants. » Mais l'irritation du directeur des bâtiments était trop profonde pour s'apaiser si vite. Au moment même où on lui remettait le billet de Mique, il était occupé à lui rappeler la demande qu'il lui avait adressée, le 24 janvier, d'un état des travaux et des dépenses du Petit-Trianon. Ces mots : « Je ne vous parlerai d'aucune affaire concernant les bâtiments » le firent bondir. « Je reçois dans l'instant même[1] votre lettre, monsieur, et j'interromps celle-ci pour y répondre. Vous me dites que vous ne me parlerez point de bâtiments. Eh ! Monsieur, quand donc ai-je refusé de vous entendre, et que peut vouloir dire cette précaution? Je vous entendrai sur tout et toujours avec grand plaisir. J'aurais désiré bien plutôt que vous me parlassiez beaucoup de bâtiments. Croyez que j'ai envie que le service soit bien fait, que les intérêts du Roi soient suivis avec zèle et scrupule; croyez que je n'ai pas d'autre envie; croyez que, en faisant ce qui est et qui va prendre sa marche, j'ai prévu des contrariétés; mais mon intention est assez pure pour en espérer le succès. Au reste, monsieur, ce que je pourrai faire pour concourir à vos vues pour M. votre fils, je le ferai avec un très grand empressement, et, si je puis contribuer au succès, j'en serai d'autant plus aise que je n'ai jamais eu à votre égard d'autres dispositions[2]. »

Le nouveau règlement que M. d'Angiviller défend avec tant de chaleur supprimait le premier architecte, dont l'action prépondérante ne laissait guère au directeur que les honneurs de sa charge, et répartissait ses attributions entre plusieurs fonctionnaires ayant le titre d'intendants généraux. Les premiers fu-

1. 26 février 1777.
2. O[1] 1876.

rent : Mique, qui, nommé premier architecte le 21 mars 1775, n'eut plus, à partir de 1777, que l'honorariat de la fonction, Soufflot et Hazon. En maintenant un contrôleur général à la tête de ses bâtiments, la reine annihilait l'effet de la réforme tout au moins dans une partie du service. Le directeur espéra un instant qu'elle comprendrait d'elle-même l'anomalie d'une situation qui faisait dépendre de l'administration des bâtiments, pour les finances, un service dont le contrôle lui échappait. Mais il ne tarda pas à reconnaître l'inanité de son espoir. « Sa Majesté », écrit-il à Mique, le 4 avril, « m'a fait l'honneur de me dire qu'il est dans ses intentions que tout ce qui concerne l'établissement de son jardin soit traité et suivi par vous. » Et, se résignant à faire la part du feu, il décida que les travaux de Trianon seraient divisés en deux parties : l'une comprenant le jardin anglais pour lequel il se réduisait au rôle de bailleur de fonds; l'autre, le château, les potagers et le jardin français qui rentreraient dans le département des bâtiments du roi, tout en étant dirigés, comme le jardin anglais, par Mique.

L'exemple de Turgot était trop récent pour qu'il ne comprît pas le danger d'une résistance que la faiblesse du roi rendait d'ailleurs inutile. La tiédeur des premiers jours fera bientôt place au zèle le plus empressé. Je vous recommande « encore plus particulièrement aujourd'hui », écrira-t-il à l'architecte, le 27 avril, « de pousser les travaux en question avec la plus grande diligence et de satisfaire à ce que les ordres ultérieurs de S. M. pourraient prescrire au-delà des plans et devis que vous m'avez fait passer et que je n'ai désirés que pour ordre d'affaires. Dans tous les cas de ce genre, vous devez être d'autant moins arrêté sur l'expédition la plus prompte que le règlement arrêté par le Roi, le 26 décembre 1776, et dont je vous ai remis une expédition, y a pourvu par une disposition expresse. »

Il était heureux que le fameux règlement prévît les exceptions, car, à Trianon, à peine un devis sera-t-il approuvé qu'un projet nouveau viendra déranger toutes les combinaisons arrêtées. Le directeur aura beau faire remarquer que ces dépenses supplé-

mentaires, se présentant au moment « où les spéculations de l'année étaient arrêtées, même avec l'incertitude de pouvoir les remplir toutes également », rompaient l'équilibre du budget des bâtiments : on n'en aura cure; la reine ne supportait ni observation ni retard. Le directeur reconnaîtra qu'il n'y a qu'à obéir et sans délai. « Vous connaissez notre maîtresse, » disait un autre fonctionnaire de la couronne[1], « elle aime à jouir promptement. » Aussi fera-t-il suivre d'un correctif les plaintes qu'il n'exhalera plus que timidement et tout bas : « Je vous répète cependant que mon premier vœu est que la Reine soit satisfaite, dussé-je essayer de remettre quelques autres parties[2] »; et ailleurs : « Il s'agit de satisfaire la Reine : ce mot exprime tout pour vous comme pour moi. » Mais l'argent se trouvera moins facilement que les protestations de zèle; les entrepreneurs qui ne seront payés que très irrégulièrement (on leur devait encore, le 31 août 1791, près de 500,000 livres[3]) murmureront; et il courra bientôt, sur les dépenses de Trianon, des bruits qui, d'écho en écho, iront retentir jusqu'au tribunal révolutionnaire. Mercy signale un premier mouvement de l'opinion, dès le 17 septembre 1776[4]. « Le public, » écrit-il à Marie-Thérèse, « a vu d'abord avec plaisir que le Roi donnait Trianon à la Reine. Il commence à être inquiet et alarmé des dépenses que S. M. y fait. Sur son ordre on a culbuté les jardins pour y faire un jardin anglais qui coûtera au moins 150,000 livres. » S'il avait dit 150,000 livres par an, l'excellent ambassadeur eût été moins loin de compte. Mais ce qui surtout nuira aux finances, ce sera le désordre résultant de l'impossibilité de maintenir dans des limites réglées les budgets des divers services royaux, dont les prévisions seront sans cesse modifiées par le caprice d'une jeune reine qui n'avait alors, nous dit Mercy lui-même, qu'une pensée : le plaisir.

1. M. de Fontanien, intendant et contrôleur général du garde-meuble du roi. Lettre du 10 juillet 1780 à Mique. O¹1879.

2. Lettre du 19 juin 1781. O¹1886.

3. Voy. plus loin : *Documents*, IV.

4. II, 495.

IV

PROJET DE L'ARCHITECTE MIQUE

1777

Théorie des jardins, de Morel. — Adoption du projet de Mique.
Modèles. — Finances.
Visite de Joseph II. — Le duc de Coigny. — Inauguration du jardin anglais.

Le moment est enfin venu de parler du plan adopté pour le jardin anglais de la reine. Il était à l'étude depuis 1774, et certaines portions se trouvaient déjà exécutées : la pelouse sur la façade nord-ouest du château, un fragment de la rivière, la grande île et le bosquet vert. Le comte de Caraman avait d'abord dirigé les travaux. Ainsi que nous l'avons vu, M. d'Angiviller fit évincer cet amateur auquel il espérait se substituer; mais le champ de bataille était demeuré à un troisième : l'intendant et contrôleur général des bâtiments de la reine. Ces délais ne nuisirent pas à l'œuvre en préparation. Depuis 1774, la méthode chinoise avait décidément fait école dans notre pays[1], et nos dessinateurs de jardins commençaient à montrer dans leurs ouvrages les qualités de discernement et de mesure qui caractérisent l'esprit français. L'un d'eux, Morel, le créateur des parcs d'Ermenonville et de Guiscard, publia en 1776 une *Théorie*

1. A partir de cette époque, les ouvrages en vers et en prose sur les jardins abondent. Duchesne, dont nous avons parlé plus haut, fit paraître, un des premiers, un *Essai sur la formation des jardins;* Paris, 1775, in-8°.

des jardins[1], où il fixe les règles du nouvel art avec une précision et une sûreté de goût tout à fait remarquables.

Morel dont, suivant l'abbé Delille[2],

..... l'éloquente voix
De la simple nature a su plaider les droits,

est avant tout l'ennemi des jardins factices, à quelque genre qu'ils appartiennent. Il ne critique pas moins sévèrement les fantaisies à la mode : poétiques, mythologiques, romanesques, imitatives, que l'abus de la symétrie dans les anciens jardins français. Cependant il reconnaît que ces derniers auront toujours leur raison d'être autour des palais et des monuments publics, où sied une certaine régularité, et il rend hommage au grand talent de Le Nôtre. Ce qu'il veut, c'est tout simplement l'appropriation du jardin à la nature du terrain, au site, au climat, à la destination des édifices dont il doit orner les abords. Si ces principes n'ont pas été appliqués à Trianon dans toute leur pureté, ils contribuèrent du moins à en faire écarter les inventions baroques qui ridiculisent la plupart des jardins de cette époque. Il y a déjà entre Monceau et Trianon une notable différence, toute à l'avantage de ce dernier, et dont il faut faire honneur au livre de Morel : la reine l'avait dans sa bibliothèque.

Mique termina donc le plan d'ensemble du jardin du Petit-Trianon, le 26 février 1777 (Voy. *pl.* XI[3]). Il proposait d'établir, sur l'emplacement des terrasses, un groupe de coteaux

1. Paris, 1776, in-8°. Cette première édition est anonyme. Morel a mis son nom à la deuxième, en 2 v. in-8°, Paris, an XI-1802.

2. *Les Jardins*, poëme, ch. III.

3. Le plan, reproduit dans notre planche XI, a été dressé en 1783. Il nous représente le projet de Mique complétement exécuté. Les chiffres, qu'on voit marqués sur la partie spéciale au jardin de la reine, correspondent aux indications suivantes : 1 cour, 2 château, 3 jeu de bague, 4 temple, 5 grotte, 6 orangerie, 7 réservoir du Trèfle, 8 belvédère, 9 maison du jardinier, 10 comédie, 11 ménagerie, 12 pavillon de jeu, 13 salon frais, 14 communs, 15 chapelle.

avec un grand rocher. Une source, sortant de la montagne à quelques pas des poulaillers, transformés en foyers pour les acteurs, s'épanchera dans un petit lac derrière le rocher, à travers les fissures duquel elle s'échappera en bouillonnant pour former un plus grand lac aux bords échancrés, qui baignera le pied des collines. Ce lac donnera naissance à une rivière, dont le lit sera barré par des quartiers de roche occasionnant différentes chutes d'eau. Une première île, toute petite, auprès du lac, une plus grande, au sud-est de l'enceinte, agrémenteront son cours. Devant le château, la rivière étendra deux bras dessinant une presqu'île, et ira se perdre près de la porte verte dans un ravin. Sur la rive gauche, elle sera bordée par une avenue d'arbres de Judée, derrière laquelle s'élèvera un monticule boisé qu'on appellera le bocage. En face, à l'autre bout du jardin, sur la rive droite, était déjà planté le bosquet vert. Entre deux, la plaine sera coupée par un bouquet d'arbres allongé qui aura le nom de limaçon. Voilà pour le paysage.

Passant aux fabriques qui doivent le décorer, la principale consistera en un temple circulaire placé dans la grande île, vis-à-vis du château. Il y aura ensuite un ermitage avec sa cloche; — un salon hydraulique, formé de pilastres et de colonnes d'eau jaillissante, où l'on respirera un air frais pendant les grandes chaleurs; — un cabinet de treillage couvert de roses grimpantes; — un parc de moutons à la chinoise pour animer les pelouses; — des bancs chinois et des canapés turcs en pierre, « peints comme s'ils étaient d'étoffe[1]; » — une ruine sur le grand rocher, « représentant un temple ancien[2] entouré de débris supposés tombés du frontispice; » — enfin, pour permettre d'embrasser d'un coup d'œil toutes ces merveilles, un belvédère sur la montagne près

1. Si l'on veut se faire une idée de la façon dont on entendait le genre turc, il faut aller, à Fontainebleau, voir un cabinet orné de cette façon, dans les petits appartements de Marie-Antoinette.

2. « D'après la 44e planche des ruines de Balbec. » Elle représente un édifice circulaire d'un dessin très élégant. Voy. *les Ruines de Balbec, autrement dite Héliopolis, dans la Cœlosyrie*, par Robert Wood; Londres, 1757, in-folio, fig.

PLAN DU JARDIN ANGLAIS EN 1783.
Extrait du plan de Versailles par Coulant de la Motte

Heliog. Dujardin

du rocher. — Mique demandait en outre que la grande serre botanique fût détruite et remplacée par une nouvelle à l'extrémité du fleuriste devant la maison de Richard[1].

Marie-Antoinette approuva le plan pour le paysage, dont l'idée appartient au comte de Caraman. Elle écarta l'ermitage, le parc de moutons, le cabinet de treillage, le salon hydraulique, vieille machine surannée du temps de Louis XIV[2], et le simulacre de ruines dont une satire contre la *jardinomanie*[3] disait avec raison :

> Tout ce grotesque amas de modernes ruines,
> Qu'est-ce qu'un monstre informe, un enfant décrépit?

Elle admit le temple et le belvédère et décida la démolition de la serre et sa réédification sur un autre terrain[4].

Le devis une fois arrêté, on fit faire, pour les édifices et les diverses parties du jardin, des modèles en relief. Le plus grand soin était apporté à la confection de ces maquettes, et tous les détails en étaient minutieusement finis. On les exposait devant la cour[5]. Elles étaient ainsi examinées sous toutes les faces; chaque courtisan disait son mot, et le souverain jouissait par avance de l'œuvre projetée. Si certaines parties semblaient défectueuses, elles étaient refaites jusqu'à ce qu'on eût obtenu un résultat satisfaisant. Ces modèles à la vérité coûtaient cher[6], mais bien des fautes se trouvaient évitées dans l'exécution, et l'on était sûr de l'effet à produire. Nous en reparlerons lorsque nous décrirons les diverses constructions du Petit-Trianon.

1. C'est l'orangerie actuelle du Petit-Trianon.
2. L'idée de ce salon venait en droite ligne de Commercy, d'où le projet en avait été adressé à Mique par Lallement, mécanicien, et Lenoir, ferblantier, qui avaient travaillé pour le roi Stanislas, sous ses ordres.
3. Epître de M. de Chabanon, publiée dans la *Correspondance* de Grimm, IX, 462.
4. Archiv. nat. O[1] 1876, 1879, 1883.
5. O[1] 1880.
6. Voy. plus haut, p. 76, note 3, le prix du jeu de bague.

Dans le premier aperçu donné par Mique des frais qu'entraînerait l'établissement du jardin anglais, l'architecte avait parlé d'une somme de 170,000 livres. Le devis définitif allait à 298,275 livres, 10 sous, 10 deniers. On avait obtenu une ordonnance de 100,000 livres sur lesquelles 46,100 livres étaient dépensées au commencement de 1776. Il manquait environ 200,000 livres. Le comte d'Angiviller adressa, dans les premiers jours d'avril, à la reine un mémoire pour lui exposer la situation. « Si les fonds ordinaires de mon département, » dit-il, « n'étaient pas toujours trop inférieurs à ses besoins, je ne me permettrais pas d'occuper Votre Majesté de l'espèce d'embarras dans lequel je me trouve pour les 200,000 livres à peu près qu'exige le jardin. Mais, puisque les circonstances s'opposent à mon vœu le plus cher, celui de prévenir les désirs de Votre Majesté, je La supplie très humblement de vouloir bien m'autoriser à rendre compte, de sa part, au Roi de l'état actuel des choses, et à prendre ses ordres pour solliciter auprès du ministre de la finance et au nom de Votre Majesté l'assignat » de la somme nécessaire. « Peut-être Votre Majesté préfèrera-t-Elle de parler Elle-même au Roi, et je me permettrais volontiers de L'y engager. Si Elle daignait m'en laisser le soin, ce sera me réserver un moyen de plus de Lui marquer et mon respect et mon zèle. » La reine ne voulut pas se donner la peine de demander les fonds au roi, et le directeur des bâtiments dut se charger de la négociation[1]. Le successeur de Turgot, M. Necker, n'y mit pas d'abord un très grand empressement, car il n'avait encore rien accordé le 10 juin; il fallut pourtant à la fin s'exécuter.

Au moment où l'on apportait chez la reine les modèles du Petit-Trianon (5 mai)[2], elle recevait son frère, l'empereur Joseph II qui, sous le nom de comte de Falkenstein, venait incognito visiter

1. Voici comment on proposait de répartir l'emploi des fonds : 80,000 liv. de juin à septembre 1777 ; 30,000 liv. d'octobre à décembre ; 30,000 liv. de janvier à mars 1778 ; 45,000 liv. d'avril à juin ; 45,000 liv. de juillet à septembre ; 22,000 liv. en octobre et novembre. O¹ 1876.

2. O¹ 1879.

la France. Le 13 mai, elle lui donna à dîner à Trianon. « Cette auguste princesse, » rapporte Mercy à Marie-Thérèse[1], « m'avait ordonné d'y venir après midi avec les comtes de Belgiojoso, de Colloredo et de Cobenzl. Nous y arrivâmes à cinq heures; on se promena dans les jardins, où il y eut différents petits spectacles amusants. Madame et Mme la comtesse d'Artois s'y trouvaient, mais avec une suite très bornée. On passa dans les cabinets de la Reine où l'on attendit l'arrivée du Roi qui vint avec Monsieur et une suite assez nombreuse en hommes. Madame Sophie et madame Élisabeth arrivèrent en même temps; on soupa à neuf heures; on se rendit, à dix heures et demie, au spectacle qui dura près de deux heures. Cette fête, très bien ordonnée, devint charmante par les grâces que la Reine y déploya envers un chacun. Le Roi y mit de la gaîté et, autant que le comporte sa tournure, il parut attentif envers l'Empereur. Je remarquai dans cette occasion, ainsi que dans plusieurs autres, combien S. M. I., par l'aisance de son maintien, sait allier la forme de l'incognito avec une contenance de supériorité laquelle, sans rien exiger, s'attire tous les hommages. Il paraissait être le père de toute la famille royale. » Le spectacle dont parle Mercy eut lieu dans l'orangerie; il fut composé des *Fausses infidélités*[2], de *l'Amoureux de quinze ans*[3], et d'un ballet, *le Prétendu et la Rosière*[4].

« Le 22 mai, la Reine conduisit encore son auguste frère à Trianon; ils y dînèrent sans autre suite que celle de la comtesse de Mailly, dame d'atours, et de la duchesse de Duras, dame du palais. Après le dîner, l'Empereur et la Reine se promenèrent seuls dans les jardins, où ils eurent une longue conversation. Le monarque reprit les objets essentiels, relatifs à la Reine et dont elle lui avait parlé elle-même. Il développa ses réflexions, fit un tableau frappant de la position de la Reine, des écueils qui l'en-

1. II, 65, 15 juin 1777.
2. Jouées par la comédie française; la pièce est de Barthe.
3. Joué par la troupe italienne; auteurs : Laujon et Martini.
4. Par les danseurs de l'opéra.

vironnaient, de la facilité avec laquelle elle s'y laissait entraîner par l'appât trompeur des dissipations; il lui en présenta les conséquences infaillibles et effrayantes pour l'avenir. Dans ce chapitre furent compris les articles de la négligence envers le Roi, des sociétés de la Reine, de l'abandon de toute occupation sérieuse et de la passion pour le jeu. »

Il lui réitéra sans doute, et aussi vainement, les conseils que répétaient sans cesse et sa mère et Mercy, effrayés tous deux de lui voir prendre des allures si différentes de celles des reines qui l'avaient précédée. A demi effacées et comme perdues dans l'éclat du roi, connues seulement par leur bienfaisance et leur piété, ces princesses ne paraissaient en public qu'entourées de femmes, et rien, dans leur existence qui s'écoulait tout entière sous l'œil de témoins désignés par l'étiquette, ne pouvait donner prise aux propos téméraires. Qu'on juge du scandale que causa la vue d'une jeune femme de vingt ans, se mettant en avant partout sans le roi; allant en cabriolet, dans des toilettes extraordinaires, aux chasses du bois de Boulogne, aux courses de chevaux, avec une troupe de jeunes gens turbulents et sans respect; courant les bals de l'opéra en compagnie du comte d'Artois et de Monsieur que ne voulait point suivre Madame; passant ses soirées dans la maison de la princesse de Guénenée, « vrai tripot » où régnait « un air de licence et de mauvais ton; » installant elle-même à la cour, au mépris des ordonnances portées contre les jeux de hasard et malgré le blâme du roi, une banque de pharaon où l'on pontait sans désemparer trente-six heures de suite jusqu'au matin de la Toussaint[1]. La reine, disait Mercy, « a de l'esprit, de la pénétration, du caractère et des grâces infinies, mais l'emploi de si grands avantages n'est pas à beaucoup près tel que je m'en étais flatté et que je devais m'y attendre. » Tout cède « à des idées de dis-

1. Madame Campan, I, chap. IV.

2. Mercy, II, 76. Les promenades nocturnes n'avaient pas encore eu lieu. Elles devaient commencer cet été même, après le départ de Joseph II. Mercy, II, 113.

sipation et d'amusement[1]. » Et, dès les premiers jours, Marie-Thérèse à qui l'anxiété maternelle[2] semble donner la vision de l'avenir, s'écriait : Ma fille court à grands pas à sa ruine, trop heureuse encore si, en se perdant, elle conserve les vertus dues à son rang.

« L'Empereur, » continue Mercy, « prenant le ton de la sensibilité, mit une mesure si juste à ses remontrances qu'elles n'effarouchèrent aucunement la Reine. Cette princesse lui fit des aveux plus étendus sur le Roi, sur ses entours; elle convint des raisons de l'Empereur, en mettant cette restriction « qu'il viendrait « un temps où elle suivrait de si bons avis. » La princesse de Lamballe avait fort déplu à l'Empereur; la Reine convint que, par engouement, elle s'était trompée sur cette favorite, et qu'elle était au repentir de l'avoir mise à la place qu'elle occupe. En revanche, la Reine vit avec plaisir que son auguste frère avait pris assez bonne opinion du duc de Coigny[3]. »

1. Mercy, II, 197, 208, 302, 312, 332, 343, 390, 427, 431, 518, 521, 524. III, 35, 56. On retrouve dans une chanson, composée en 1776, la plupart des critiques de Mercy :

... Reine de France en apparence,
Vous l'êtes plus réellement
Des ministres de la toilette,
Des comédiens, des histrions,
Et, bravant en tout l'étiquette,
Des filles vous avez le ton.

... Bezenval a la confiance,
Un Caraman est distingué...

S'il est vrai que la Vaupalière
Doive paraître à votre cour,
Ma foi, dans cette pétaudière,
Faites figurer tour à tour
Ce que les comptoirs, les coulisses
Nous offrent de plus séduisant.
Avec des banquiers, des actrices
Vous tiendrez votre appartement.

Recueil manuscrit de chansons, de 1744 à 1782, t. VIII, provenant de la bibliothèque de la présidente de Rosanbo. Arch. dép. de Seine-et-Oise.

2. Lettre du 31 juillet 1775, II, 360.

3. III, 52.

Le duc de Coigny[1] », dit un contemporain[2], « n'était pas un très bel homme, pas un homme de beaucoup d'esprit. Il avait mieux que cela : un excellent maintien, un ton exquis, une belle tournure, une raison simple et juste, du calme et de la politesse, un cœur droit que l'élévation n'avait pas corrompu, que la faveur n'avait point gâté; aimé de tout le monde, il ne haïssait personne. » Il avait alors quarante ans. Maréchal de camp, colonel général des dragons, gouverneur du château de Choisy, premier écuyer du roi, récemment décoré de l'ordre du Saint-Esprit, le duc de Coigny occupait à la cour une position considérable. Il était, rapporte madame Campan, « aussi bien vu par le roi que par la reine. » Mercy l'accuse d'abuser de son influence pour « extorquer de cette princesse des grâces qui occasionnaient des plaintes continuelles dans le public[3]. » La faveur grandissante de la comtesse de Polignac lui portait ombrage, et, à ce moment même, il s'était « déterminé à la fronder et à chercher de la rendre suspecte à la Reine. » C'est par là sans doute qu'il s'attira la bienveillance de l'empereur sur lequel la comtesse avait produit une assez mauvaise impression[4].

Joseph II partit, le 30 mai, entre onze heures et minuit. Les adieux « furent très attendrissants pour la Reine qui se fit violence pour cacher une partie de son trouble. » Mais elle avait voulu « trop prendre sur elle pour garder bonne contenance; » et, après le départ de l'empereur, « elle eut le même soir des

1. François-Henri de Franquetot, duc de Coigny, né à Paris en 1737. Son fils, François-Marie-Casimir, avait épousé, en 1775, mademoiselle de Conflans d'Armentières, une des plus charmantes personnes de la société d'alors, d'un esprit vif, piquant, sans aigreur, avec beaucoup de grâce et d'élégance. Marie-Antoinette disait d'elle : « Je suis reine à Versailles; c'est madame de Coigny qui est reine à Paris. » On a d'elle une correspondance inédite tout à fait remarquable, dont M. Paul Lacroix, au moment de sa mort, préparait la publication.

2. Tilly, II, chap. XVII.

3. Il venait de faire créer, pour le fils de son médecin, une place de fermier général des postes, « objet de 60,000 à 80,000 liv. de revenu annuel. »

4. Mercy, II, 477; III, 81, 94, 123.

convulsions de nerfs assez violentes. » Le lendemain, Mercy la trouva « plus tranquille et en bonne santé, cependant toujours fort attristée. » Elle désira « passer la journée dans la solitude, et elle se fit suivre au Petit-Trianon par la princesse de Lamballe, la comtesse Jules de Polignac et une seule dame du palais. » Le même jour, un courrier lui apporta une lettre de sa mère qui « la calma infiniment. » La séparation n'avait pas moins coûté à l'empereur. « J'ai quitté, » écrit-il à Marie-Thérèse, « j'ai quitté Versailles avec peine, attaché vraiment à ma sœur; j'ai trouvé auprès d'elle une espèce de douceur de vie à laquelle j'avais renoncé, mais dont je vois que le goût ne m'avait pas quitté; j'ai passé des heures et des heures avec elle, sans m'apercevoir comment elles s'écoulaient... Il m'a fallu toute ma force pour trouver des jambes pour m'en aller[1]. »

Le 18 juin, la reine reçut au Petit-Trianon la famille royale, et fit représenter devant elle *le Barbier de Séville* et *la Fête du château*[2]. Il y eut, en outre, un divertissement tiré du *Barbier de Séville*, pour lequel on confectionna huit grandes mandolines pouvant s'ouvrir pour laisser voir, à l'intérieur, des figures de femmes. Mercy constate, à la date du 15 juillet, que « la Reine semble prendre toujours plus de goût pour son château de Trianon. Quand elle y va, » dit-il, « passer les après-midi, elle n'y est suivie que par deux ou trois dames[3]. » Elle y prenait du laitage à la ménagerie de madame de Pompadour. La *Correspondance secrète*[4] a noté qu'elle fut fort incommodée, le 12 juillet, pour avoir, « malgré toutes les représentations, mangé d'un fromage à la glace. »

Elle venait suivre les progrès des travaux dans le jardin anglais. On avait, dans les derniers jours de l'hiver, planté les ar-

1. Mercy, III, 76, 86. Le roi fit présent à Joseph II d'un ameublement complet, fait aux Gobelins. O¹ 1130.

2. O¹ 3051. La première pièce, de Beaumarchais, jouée par la comédie française ; la seconde, de Favart, par la comédie italienne.

3. II, 92.

4. Publiée par M. de Lescure, I, 76.

bres du limaçon et du bocage; maintenant on achevait la rivière. A la fin du mois, il ne restait plus qu'à construire la montagne et à creuser le lac. Toute la partie de la nouvelle enceinte située au nord-est était terminée[1]. Sans être encore complet, puisque le temple de l'Amour sortait à peine de terre, le jardin offrait déjà des sites et des promenades agréables. La reine voulut l'inaugurer par une grande fête qui eut lieu le 3 septembre.

Mercy semble n'y avoir rien vu qui méritât une mention spéciale. « Il y eut, » dit-il[2], « différentes sortes de jeux dans les jardins, un grand souper, illumination et spectacle. » Il fut seulement frappé de la présence du premier ministre et de sa femme. « Les ministres du Roi non plus que leurs épouses ne sont jamais appelés à ces parties; mais, dans cette dernière occasion, le comte et la comtesse de Maurepas ont été invités par la Reine, et cette faveur exclusive a eu de quoi les flatter infiniment. »

Les gazettes ont fait cependant beaucoup de bruit autour de la fête du 3 septembre. Elles s'occupent déjà des préparatifs. « On a dit, » rapportent les *Mémoires secrets*, à la date du 26 août, « que la Reine avait arrêté avec les gens chargés de ses fêtes d'en donner une au Roi au Petit-Trianon. Le jour était pris pour le lendemain (jour de la Saint-Louis). Il était question des choses les plus agréables, surtout de surprises flatteuses pour le monarque. Malheureusement, le Roi en a eu vent; il a su que la dépense montait à 80,000 livres. Il a trouvé cela trop cher, surtout dans un moment où, par économie, il se prive du voyage de Fontainebleau, et, pour couper court à des galanteries dispendieuses, lorsque S. M. est venue elle-même le solliciter de se rendre au Petit-Trianon, il l'a refusée impitoyablement, ce qui a sensiblement affligé la Reine. Le motif est si beau, si extraordinaire dans un prince de cet âge, que la bouderie de S. M. ne durera sûrement pas, et qu'elle profitera de la leçon pour mettre plus d'épargne dans ses plaisirs. »

1. O[1] 1876, 1877, 1879, 1880, 1881, 1881.
2. II, 114.

L'auteur de la *Correspondance secrète*, publiée par M. de Lescure[1], nous met sous les yeux un tableau bien différent. « Le 24 août, veille de la fête du Roi, notre jeune Reine a surpris très agréablement son auguste époux par des divertissements auxquels il ne s'attendait pas. Les courtisans ont remarqué des moments de joie, puis de tendresse entre les deux époux, et prétendent même que la fête a été terminée par une scène passionnée dont la France verra les heureux effets dans neuf mois. »

Qui des deux chroniqueurs dit vrai? Il y a toute apparence que c'est le second, le « refus impitoyable » n'étant guère dans le caractère de Louis XVI. Quoi qu'il en soit, les *Mémoires secrets* complètent ainsi leur récit, le 7 septembre : « La fête que la Reine devait donner au Roi le jour de la Saint-Louis n'ayant pu avoir lieu, comme on l'a dit, a été renvoyée à un temps plus opportun. S. M. a déterminé le Roi à l'agréer, et ce monarque, toujours disposé à se prêter aux plaisirs de son auguste compagne, s'est enfin rendu au Petit-Trianon mercredi. Rien de si délicieux, et il paraît que ce retard n'a servi qu'à rendre le divertissement un peu plus cher, car on l'évalue encore plus haut qu'on ne l'avait fait. »

Cette fête dut en effet être très dispendieuse. Elle dura tout le jour[2]. « Le parc représentait une foire : les dames de la cour étaient les marchandes, la Reine tenait un café comme limonadière; il y avait des théâtres et des parades çà et là. » D'après les mémoires de dépenses, on avait figuré sur la pelouse, au moyen de planches et de châssis, une place publique avec des bornes et des fontaines placées dans des niches : on y voyait des boutiques

1. *Correspondance secrète inédite sur Louis XVI, Marie-Antoinette, la cour et la ville, de 1777 à 1792, publiée d'après les manuscrits de la bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg;* Paris, 1866, 2 v. in-8°, I, 93.

2. S'il fit le même temps qu'à Paris, où il tomba une forte pluie dans la matinée, par un vent N. O., le jardin dut être mouillé. Voir les observations météorologiques manuscrites, consignées, depuis 1774, dans une collection de l'*Almanach royal* appartenant à la bibliothèque du ministère de l'intérieur. Le *Journal de Paris*, qui commença à paraître le 1er janvier 1777, fournit quotidiennement les mêmes renseignements.

de boulanger, charcutier, rôtisseur et pâtissier. Ailleurs, une guinguette était entourée de vingt et un berceaux de treillage, chacun d'eux portant le nom d'une maison royale sur un écriteau. Plus loin, on rencontrait un théâtre en plein vent, à la façade ornée de motifs d'architecture. Sur un autre point, c'était un cabinet de Comus dont la devanture offrait diverses inscriptions. Des guirlandes de fleurs[1] reliaient entre elles toutes ces fabriques, et au milieu du jardin, sur un socle peint en marbre rouge, s'élevait un pavillon d'où l'on embrassait l'ensemble de la décoration. Le soir, le jardin fut éclairé par 2,600 lumières colorées[2]. A l'extérieur, « les avenues du château étaient bordées de boutiques de marchands de Paris qu'on avait engagés à venir et à chacun desquels on paya quatre louis pour ses faux frais. » Carlin, le célèbre arlequin de la comédie italienne, et Dugazon, de la comédie française, cachés dans des carcasses d'osier en forme de pie et de dindon[3], firent une parade dans la boutique d'un oiseleur. Sur le théâtre improvisé, on représenta des proverbes entremêlés de couplets[4], l'opéra-comique des *Sabots*[5], et un ballet grotesque, les *Meuniers*, où l'on voit figurer un homme habillé en femme, un président, un commissaire, des meuniers, des savoyards et des paysans allemands. Enfin, au jeu de bague, entouré pour la circonstance d'un amphithéâtre de gradins, sur lesquels on avait peint quarante vases de porcelaine garnis de fleurs, il y eut une fête chinoise, à laquelle les musiciens des gardes françaises, travestis en chinois, prêtèrent leur concours[6].

« En dépit de M. Necker, » continuent les auteurs de la *Cor-*

1. La seule façon des guirlandes coûta 1,439 liv. 10 s.

2. Il y avait, entre autres, 1,828 lanternes en fil de fer, dont 509 grandes, 574 moyennes et 745 petites, avec fond, anses et bobèches de fer-blanc.

3. Parmi les accessoires, on remarque une brouette blanche semée de fleurs de lis qui servit sans doute à une autre parade.

4. Par les acteurs de la comédie française.

5. Par la comédie italienne. La pièce est de Sedaine.

6. O[1]3051.

respondance secrète, « cette fête a coûté 400,000 livres[1], et on en dépensera bien d'autres à Choisy, où la cour va, le 9, pour peu de temps, et où la Reine se propose de donner plusieurs divertissements. Si, comme il y a toute apparence, le voyage de Fontainebleau reste supprimé, je présume que la cour fera des petits voyages dont la dépense dépassera de beaucoup celle prétendue excessive du voyage de Fontainebleau[2]. Il faut avouer que nous économisons admirablement. » Il semble que Mercy, qui trouvait exagérés les frais de la petite fête du 23 juillet 1776, commence à se familiariser avec la prodigalité de Marie-Antoinette, puisqu'il ne voit rien d'exceptionnel à signaler à l'impératrice dans l'inauguration du jardin anglais. Il ne remarque pas non plus une autre nouveauté qui avait cependant frappé l'empereur. Jusque-là, en France, c'était le roi qui offrait des divertissements à la reine et qui présidait à la représentation de la cour. Les rôles sont intervertis : c'est la reine qui donne des fêtes au roi. Vainement, Joseph II lui fit-il, sur le peu de convenance et le danger qu'il y avait pour elle à mettre ainsi le roi au second plan, les plus sages remontrances[3]; elle persista à garder le sceptre des plaisirs à Trianon d'abord, et plus tard à Versailles même.

1. Je n'ai pas trouvé les éléments nécessaires pour contrôler ce chiffre qui me paraît très exagéré.

2. D'après le Journal de Louis XVI, après trois petits voyages à Choisy, du 10 au 16 septembre, le 24 et le 25 du même mois, et du 3 au 9 octobre, la cour alla quand même à Fontainebleau, où elle demeura du 9 octobre au 15 novembre. Voy. *Documents*, II, 2.

3. Ch. d'Arneth. *Marie-Antoinette, Joseph II, und Léopold II, ihr briefwechsel;* Paris, 1865, in-8°.

V

LE TEMPLE. — LE THÉATRE

1778-1779

Progrès du jardin. — Tableaux envoyés de Vienne. — Fêtes. — Temple. Théâtre : construction, dépense, décoration.

Après la fête du 3 septembre, on reprit avec activité les travaux dans le jardin. La reine avait, au mois de juillet, approuvé le modèle en relief de la montagne et du lac[1]. Les arbres et les gazons y étaient imités avec de la laine, de la râclure de corne teinte en vert et de la mousse ; les eaux, avec des fragments de glace. La montagne se divisait en deux parties séparées par un petit golfe : à gauche, une butte destinée à porter le belvédère ; à droite, une colline plantée d'arbres, avec une miniature de vignoble sur le promontoire qui s'avance dans le lac. Les serres une fois démolies et les terrassements terminés, on garnit de peupliers d'Italie, de marronniers, de sapins et de marsaults les flancs de la montagne[2] ; il ne restait plus qu'à construire le rocher pour que le programme tracé par la reine pour le jardin anglais se trouvât rempli.

1. Archiv. nat. O[1] 1876.

2. Ces arbres, comme ceux des autres parties du jardin, furent pris dans les forêts du roi en Normandie, à La Rochette, Fontainebleau, Moret, Navarre et Attichy. 150 saules, venant de la prairie du Chesnay, furent plantés le long de la rivière. O[1] 1876, 1879.

L'architecte livra aux jardiniers la nouvelle serre en 1778[1]. Non loin de là, à l'angle nord de l'enceinte, il fit une chaumière en mousse qu'on entoura de plantations de bruyère, de fougère et de genêt. Il jeta un pont, en pierre de Vergelay, sur la rivière au-dessous de la petite île, à l'extrémité de l'avenue des arbres de Judée, pour relier le bocage au limaçon, et dissémina dans les bosquets et sur les pelouses de nombreux bancs de bois peints en vert réchampi de vermillon[2].

Marie-Antoinette espéra un moment recevoir, cette année (1778), la visite de son frère Ferdinand, gouverneur de la Lombardie. « Que j'aurais de joie, » écrit-elle à sa mère, « de voir mon frère et ma belle-sœur ici! Pour les logements, il n'y aurait pas d'embarras, surtout venant au printemps ou au commencement de l'été; ils seraient fort bien dans ma maison de Trianon[3]. » Ce vœu ne se réalisa point.

Mais elle eut le plaisir de placer dans son château des souvenirs de son enfance : deux tableaux représentant des épisodes des fêtes données, en 1765, à l'occasion du mariage de Joseph II avec la princesse de Bavière. On y voit Marie-Antoinette, à l'âge de dix ans, dansant avec ses frères et sœurs. La correspondance qu'elle échangea avec sa mère à propos de l'envoi de ces toiles nous offre des traits aimables. « Mercy, » écrit Marie-Thérèse, le 5 janvier, « m'a envoyé une mesure pour un tableau que vous souhaiteriez avoir pour Trianon : c'est l'opéra joué aux noces de l'Empereur. Je me fais le plus grand plaisir du monde de vous servir; mais il me faut une explication. Il y en a deux : l'un, l'opéra[4]; l'autre, le ballet où cette petite reine était avec ses deux frères[5]. Je crois que vous voudriez avoir ce dernier, ou peut-être

1. O[1] 1880, 1881. C'est l'orangerie actuelle.
2. La menuiserie de ces bancs coûta 3,732 liv. O[1] 1877, 1881, 1884.
3. Mercy, III, 144.
4. N° du catalogue du Petit-Trianon, 188.
5. N° 187.

tous les deux. Vous serez servie; mais, dans ce cas, il me faudra encore une mesure pour le second tableau, savoir de quel côté le jour vient, si cela doit être un cadre ou servir de tapisserie attachée à la muraille. Je tâcherai que vous serez servie avant huit ans que j'attends, moi, votre portrait avec tant d'empressement; mais je ne les lâcherai pas avant de recevoir ce cher et tant désiré portrait de votre part. C'est être vindicative; mais la paix se fera très facilement en voyant vos traits. » — Marie-Antoinette lui répond le 15 janvier : « Ma chère maman me confond par sa bonté pour les tableaux. Je n'aurais jamais osé les demander, quoiqu'ils me feront le plus grand plaisir du monde. Elle me met dans le plus grand embarras, en m'exposant à lui faire croire qu'il n'y a que mon intérêt qui fait avancer ces portraits, commencés et manqués par tant de peintres. Je n'enverrai pas par ce courrier les mesures à ma chère maman, parce que le concierge de Trianon, où je compte placer les tableaux, est absent. » Enfin elle reçoit, le 18 mars, les toiles tant désirées et remercie aussitôt l'impératrice. « Je suis bien touchée de la bonté de ma chère maman pour les tableaux. La mesure est parfaite; ils augmenteront bien le plaisir que j'ai quand je suis à Trianon[1]. » Ils furent encadrés dans la boiserie de la grande salle à manger, à la place destinée aux peintures de Doyen et de Pierre, et qui, comme nous l'avons vu[2], était demeurée vide.

Après sept années d'attente, le roi sortit enfin de la torpeur où il avait vécu jusque-là, et Marie-Antoinette devint grosse. On eut l'idée de célébrer cet heureux évènement par des divertissements. « Il y aura, » dit la *Correspondance secrète*[3] à la date du 4 juin 1778, « une fête champêtre à Trianon pour amuser la Reine au retour de Marly. Cette fête sera allégorique avec chants et danses, et représentera tous les attributs de la fécondité, de la

1. Mercy, III, 152, 153, 175.
2. Voir plus haut, p. 31.
3. Lescure, I, 172.

bienfaisance, de la tendresse maternelle, etc. » Je ne puis dire s'il fut donné suite à ce projet.

« Au commencement du mois de juillet, » dit Mercy[1], « la Reine a donné successivement deux petites fêtes à Trianon ; elles ont consisté en différents petits divertissements, répandus dans les bosquets de ce château, et en un spectacle après le souper. Le Roi paraît se plaire à ce genre d'amusements, quoiqu'ils lui occasionnent des veillées qui ne s'accordent pas avec son régime ordinaire. » Il ne semble pas que, cette fois, Mercy ait été exactement renseigné : ces fêtes eurent lieu, non en juillet, mais à la fin de juin. Pour la première, que les comptes[2] placent entre le 14 et le 27, les acteurs de la comédie française vinrent jouer des proverbes. Le journal de Louis XVI fixe la seconde au 29 juin. Ce jour-là, il y eut grand spectacle : un opéra, *l'Aveugle de Palmyre*, et les ballets de *la Belle Arsène* et d'*Annette et Lubin*[3]. Pour *l'Aveugle de Palmyre*, le peintre Mazières exécuta un riche décor qu'il convient de noter en passant[4]. Il représentait le palais du Soleil. Au milieu, était figuré un autel en marbre blanc rehaussé d'or, portant la statue d'Apollon ; à l'entour, huit colonnes torses dorées étaient garnies de cabochons en verroterie, imitant des diamants ; dans les entre-colonnements se dressaient six statues allégoriques des Heures avec des groupes d'enfants en bas-relief ; dans la frise, couraient les signes du zodiaque. Ce décor donnera naissance à une légende dont nous parlerons plus loin[5].

La reine se proposait d'offrir au roi une troisième fête, le 13 juillet, suivant Mercy, le 15 d'après le journal de Louis XVI, dont l'exactitude minutieuse mérite plus de créance. Mais, ce jour-là, elle apprit l'entrée du roi de Prusse en Bavière avec des troupes su-

1. III, 223.

2. O[1] 3053.

3. Dans le premier, de Desfontaines et Rodolphe, Gardel dansa avec « neuf demoiselles » ; dans *la Belle Arsène* et dans *Annette et Lubin* (de Favart), Vestris figura avec « six messieurs ».

4. O[1] 3054.

5. IIIe partie, *le Hameau*, ch. x.

périeures en nombre à celles que l'Autriche était en état de mettre en ligne. Elle s'en montra très affectée et donna contre-ordre, « ne pouvant supporter l'idée des amusements, tandis qu'elle partageait les peines et les inquiétudes de sa mère. La Reine, » ajoute-t-il, « versa des larmes en tenant ce propos[1] ».

Pendant ce temps, dans la grande île, s'élevait le temple. Le sculpteur Deschamps[2] en avait fait un modèle, dans lequel des colonnettes en bois, fixées avec du mastic sur un plateau, portaient des chapiteaux modelés en cire. Il avait préparé, en outre, pour les différentes parties de l'ornementation, des projets en plâtre à la grandeur d'exécution. Au mois de juillet 1778, les échafauds furent enlevés, et l'on put juger de l'effet de cet édifice que les contemporains ont beaucoup admiré. Il est formé de douze colonnes corinthiennes supportant une coupole en pierre de Conflans[3]. Le pavé est en marbre blanc veiné, à compartiments bordés de rouge. Dans les entre-colonnements sont encastrées des bandes de marbre de Flandre. Le centre de la coupole est orné d'un trophée de six pieds de diamètre, encadré d'un tore de fleurs et composé des attributs de l'Amour : couronnes de roses, carquois, brandons, flèches liées de rubans et enlacées de roses et de feuilles d'olivier. On pensa d'abord à placer au milieu de cette rotonde un Amour dont le sculpteur Deschamps soumit à la reine une ébauche en cire blanche[4]. Quand la construction fut terminée, on se décida pour une statue de Bouchardon, faite depuis 1746, et dont le sujet est l'Amour

1. Mercy, III, 228. — *Correspondance secrète*, I, 191.

2. Deschamps s'intitule : « ancien élève protégé par le Roi. » O[1] 1877.

3. Les fondations sont en pierres de liais. Toutes les assises de la construction furent jointoyées « suivant le système de M. Lafée. » Le plomb de la coupole était peint en imitation de pierre.

4. O[1] 1876-77, 1879, 1880-81, 1883. Estimé 30,708 liv. 6 s., le temple a coûté 41,593 liv. 7 d., dont 21,425 liv. 13 s. 7 den. pour la maçonnerie, 15,679 liv. 4 s. pour la sculpture et 4,488 liv. 3 s. pour le pavé de marbre. Je n'ai pu établir d'une manière précise le coût du plomb et de la peinture de la coupole.

adolescent se taillant un arc dans la massue d'Hercule[1]. Tout autour du temple, dans l'île, on planta des pommiers-paradis et des rosiers pelote-de-neige[2] (Voy. *pl.* IX). Les ponts jetés sur la rivière furent garnis de caisses de fleurs[3].

La scène de l'orangerie, sur laquelle depuis 1776 on donnait la comédie au Petit-Trianon, n'était, comme nous l'avons vu, qu'un bâti de planches, de toile et de carton, sans machines ni dessous, sans dépendances pour le service des acteurs dont les foyers se trouvaient dans la ménagerie. La reine aimait trop les spectacles pour se contenter d'une installation si incomplète. Elle voulut avoir un vrai théâtre, muni de tout l'appareil nécessaire. Elle en avait eu la pensée dès 1777, et, sur son ordre, Mique fit alors relever les plans[4] et profils de la petite salle de Choisy. Il étudia lui-même un projet qu'elle adopta, et les travaux commencèrent en juin 1778. Comment le directeur général des bâtiments prit-il cette augmentation imprévue de dépense qu'on lui imposait en cours d'exercice? On le devine; mais il se tut, et désormais il ne risqua plus d'observations. Il s'arrangea comme il put pour payer les 141,200 livres 4 sous 8 deniers que coûta l'ensemble de la construction et de la décoration du nouvel édifice, les meubles et tentures exceptés, dont la dépense revint au garde-meuble et n'est pas connue[5].

Les pièces à l'appui des comptes nous permettent d'entrer dans le détail des procédés en usage chez les artistes de ce temps-là. Les premiers croquis terminés, on prépara un modèle en relief,

1. L'original est au musée du Louvre. On l'a remplacé à Trianon par une copie.

2. O[1] 1879. « Ce temple est ombragé par de grands arbres, et l'air qu'on y respire est parfumé par une quantité prodigieuse de rosiers et d'autres arbres odoriférants dont il est environné. » *Voyage pittoresque de la France.* Paris, in-folio, t. I des estampes.

3. On y mettait d'ordinaire des juliennes et des giroflées. O[1] 1884.

4. Par le dessinateur Butel, qui reçut 31 liv. 10 s. pour le voyage. O[1] 1884.

5. Les frais de la menuiserie paraissent aussi manquer au compte. 30,358 liv. 2 d., furent pris sur le budget des Menus-Plaisirs. O[1] 3057.

ciselé, peint, doré, tendu de velours et de soie et éclairé par vingt-quatre lampions minuscules. Ensuite, chacun des détails de l'ornementation fut modelé en terre ou en plâtre avant d'être exécuté définitivement.

Destiné à être caché par la montagne, d'une part, et, de l'autre côté, par les charmilles du jardin français, le théâtre de Trianon n'offre extérieurement à la vue que des murailles sans caractère. La porte seule (A) qui se montre au bout d'une allée

d'arbres donnait matière à décoration. Elle fut encadrée de deux colonnes ioniques, portant un fronton triangulaire. Pour le tympan, le sculpteur Deschamps fit d'abord une maquette représentant les attributs des quatre poèmes : lyrique, héroïque, tragique, comique, qui ne plut point. Il proposa ensuite le génie d'Apollon, sous la forme d'un enfant couronné de laurier et tenant une lyre, avec les emblèmes de la tragédie et de la comédie à droite et à gauche. Ce motif fut agréé et sculpté en pierre de Conflans.

A l'intérieur, un vestibule en hémicycle (B) donne accès, d'une part, à deux salons (C, C), de l'autre, à la salle de spectacle, et par un escalier à l'étage supérieur. La reine et sa suite entraient

par la porte principale (A); d'autres ouvertures (G G) étaient ménagées pour les invités de seconde catégorie. Des bas-reliefs représentant des Muses ornent le dessus des portes. La salle n'a que deux rangs de loges (F) avec un parterre (H) en contre-bas.

A. Porte principale.

B. Vestibule.

C. C. Salons.

D. Porte sur la cour.

F. Première galerie.

G. G. Portes.

H. Parterre.

I. Orchestre.

J. J. Candélabres.

K. Trou du souffleur.

L. Scène.

M. Entrée des foyers.

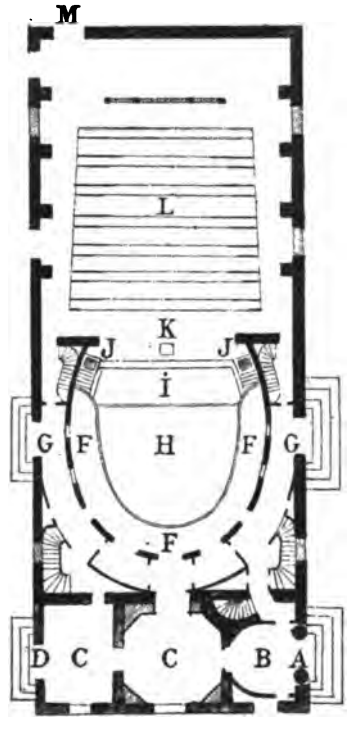

Une balustrade limite le balcon du premier étage, dont la courbure n'était pas alors brisée[1]. Le rebord du second est plein; des feuilles d'acanthe le décorent. Cette deuxième galerie est portée sur des volutes chargées d'une dépouille de lion; c'est la devise de Louis XVI. La reine y avait déjà fait une aimable allusion en choisissant, pour orner le temple du jardin anglais, l'Amour qui dérobe à Hercule sa massue. Au sommet de la salle règne une

1. C'est sous Louis-Philippe que cette modification a été introduite.

frise ornée d'un rang de couronnes entrelacées. La voussure est percée de douze œils-de-bœuf, entre lesquels des enfants tiennent des guirlandes de fleurs et de fruits. Toutes ces sculptures sont en pâte de carton. A chaque angle, du côté de la scène, un panneau en bois, couvert de fines arabesques, est surmonté d'une loge grillée (*pl.* XI *bis*).

Les figures et les ornements en saillie étaient en or jaune et vert. On peignit les balustres, piédestaux, boiseries de l'orchestre et du parterre en brèche violette, et l'ébrasement de la scène, avec les panneaux d'angle, en marbre blanc veiné[1]. Le reste de la salle fut tendu de moire bleue; les appuis des balcons et des loges ainsi que les sièges, de velours de même couleur.

L'ornementation de l'avant-scène donna lieu à de nombreux essais qui ne se bornèrent pas à des modifications dans les modèles : plusieurs motifs définitivement exécutés furent détruits et recommencés. La voussure, de ce côté, est divisée en trois compartiments : celui du milieu est plein, les deux autres sont troués par un œil-de-bœuf. Dans la partie centrale, sur un fond de rayons, deux Muses couchées tiennent le chiffre de la reine. D'après un premier projet qui ne fut pas adopté, l'une des Muses devait porter le portrait de la reine, l'autre son chiffre. — L'agencement du rideau fut plus laborieux. Des pentes de soie bleue, à franges d'or, relevées par des cordelières d'or, tombent de la frise; de chaque côté de la scène, une femme, dont le torse sort d'une gaîne, les soutient. D'après la première idée de Mique, c'était un groupe de trois enfants qui devait porter la draperie. Ce sujet, qui répétait les motifs de l'ornementation de la salle, ne parut pas assez varié, et l'architecte dut proposer successivement deux groupes de trois Satyres chacun, puis deux statues représentant un jeune homme, ensuite deux femmes. On choisit les Satyres qui furent exécutés. Mis en place, ils parurent sans doute lourds; on les démolit et l'on revint aux deux femmes.

1. Cette peinture fut exécutée par Boquet, décorateur.

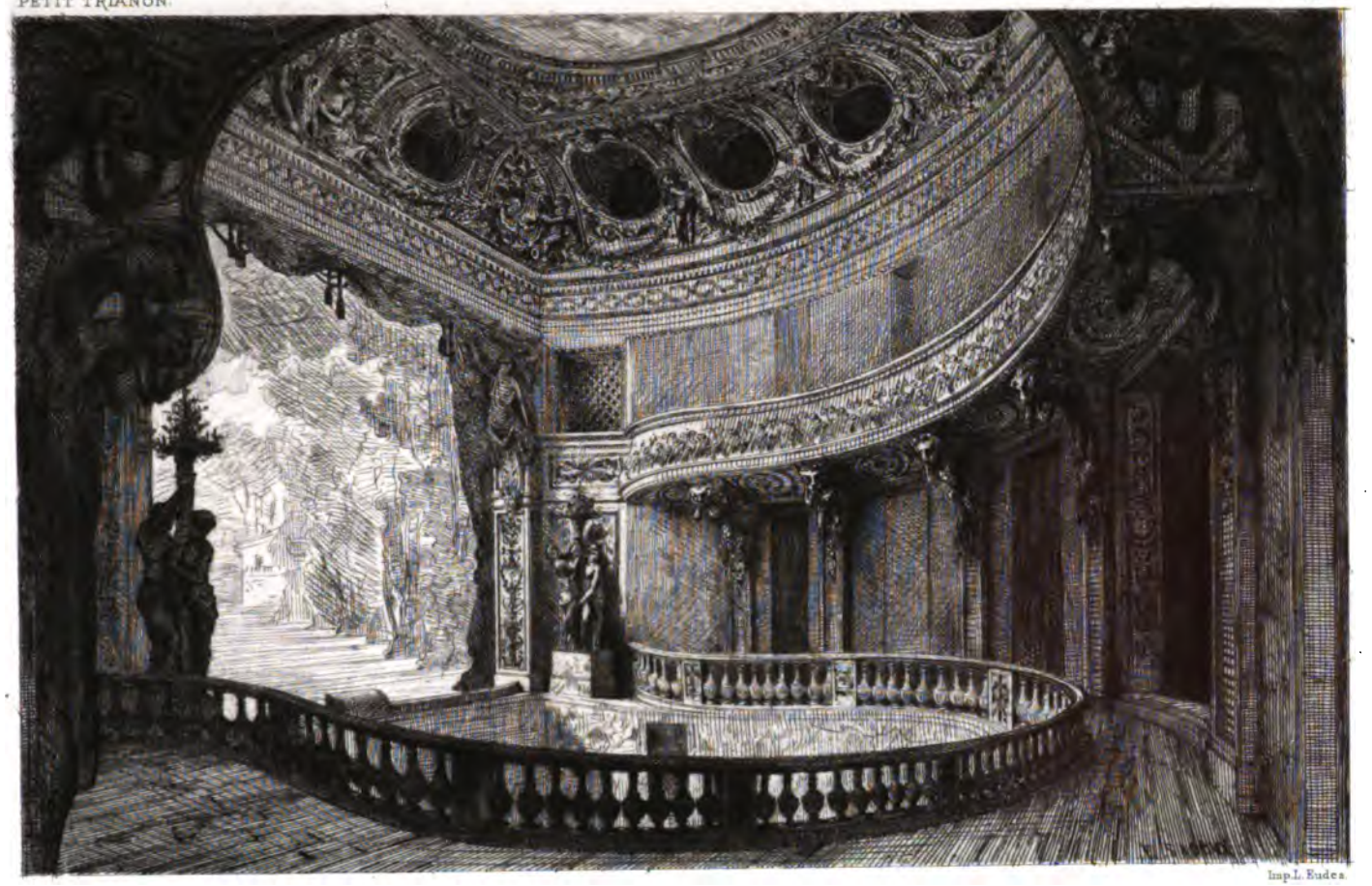

Imp. L. Eudes.

THÉÂTRE

Le rideau d'avant-scène fut fait en gros de Tours bleu, orné de dorures en clinquant[1]. La pose du retroussis qui l'accompagne occasionna des difficultés d'un autre ordre. Nous avons vu le directeur général des bâtiments du roi obligé de battre en retraite devant le contrôleur général des bâtiments de la reine. Celui-ci trouva tout à coup sur son chemin un obstacle qu'il n'avait pas prévu. Au moment où il s'entendait avec le figuriste pour la disposition du rideau, le sieur Bonnefoy Du Plan, garde-meuble de la reine, s'interposa et prétendit diriger seul l'opération. Mique essaya vainement de lui démontrer que c'était au sculpteur à agencer les draperies qui se combinaient avec les figures; vainement il le conduisit à l'atelier pour le convaincre par la vue des pièces : rien n'y fit. Le concierge garde-meuble était fort des ordres de la reine, et l'architecte dut baisser pavillon.

Cet échec paraît avoir été très sensible à Mique[2]. Son talent incontestable, sa docilité aux fantaisies de sa souveraine l'avaient porté au comble de la faveur. Il venait d'en recevoir un témoignage éclatant; alors que les personnes pourvues des plus grandes charges de la maison de la reine ne purent jamais obtenir le plus modeste pied-à-terre au Petit-Trianon, Marie-Antoinette lui avait donné un appartement, fort petit à la vérité, mais très agréablement situé au-dessus des salons de la comédie. Il se croyait donc le maître dans ce domaine, quand il éprouva, comme les autres, les effets de cette volonté changeante que Mercy nous montre livrée à toutes les influences de son entourage.

Il ne restait plus qu'à placer, aux coins de l'avant-scène, des candélabres pour éclairer la salle. Ici encore, il y eut de nombreux tâtonnements. On proposa d'abord un corps d'architecture portant des cornets d'abondance d'où s'échappaient des fleurs et des fruits dans lesquels étaient placées des lumières; puis les cornets furent placés dans les mains d'une nymphe. On ne fit

1. Vendu 330 liv., sous le n° 15,679, pendant la Révolution. Archiv. de Seine-et-Oise, série Q. Procès-verbal de la vente du mobilier de la liste civile.

2. Lettre à M. de Fontanieu, 8 juin 1779.

pas moins de cinq modèles pour ce motif qui, en fin de compte, ne fut point agréé. On pensa ensuite à figurer Apollon au moment où il saisit Daphné qui se métamorphose en laurier; les lumières devaient sortir des feuilles de l'arbre. Enfin, on se fixa à deux groupes en plâtre, de deux femmes chacun, remarquablement gracieux, il faut en convenir. Elles portent d'un geste élégant un grand cornet garni de soleils, de roses, de lis, étagés en girandole, parmi lesquels brillaient quatre-vingt-onze flammes de bougies[1].

Un grand réverbère mobile, en cuivre argenté, de vingt-et-un pieds de long sur dix pouces de haut, fut placé le long de la rampe de l'orchestre qui était éclairé lui-même par seize chandeliers[2]. Sur la scène, Boullet, machiniste et inspecteur des théâtres du roi, construisit un appareil de machines aussi complètement outillé que possible[3].

Enfin, au mois de juillet 1779, le peintre Lagrenée termina le plafond de la salle qui représente Apollon dans les nuages, accompagné des Grâces et des Muses, autour desquels voltigent des Amours tenant des fleurs et des flambeaux, et le théâtre fut prêt à être livré aux acteurs[4].

1. On retrouve un motif semblable dans l'orgue de Saint-Sulpice, à Paris.
2. Des réverbères furent disposés sur la scène pour éclairer les décors, et on mit dans les corridors 21 lanternes en verre.
3. Il coûta 22,678 liv. 16 s. 11 d.
4. Ce tableau fut payé 9,600 livres. O[1]1875, 1877-81, 1883, 1884, 3056 et 3057.

VI

PREMIER VOYAGE DE LA REINE

Avril 1779

Rougeole de la reine. — Ses quatre femmes de chambre.
Les « messieurs externes ». — Le baron de Besenval. — Le comte Esterhazy.
Le duc de Guines. — Convalescence de la reine. — Madame Élisabeth.
Nicolet à Trianon. — Le comte Axel Fersen. — *Mémoires* du comte de Tilly.
Mémoires, supposés, du comte Esterhazy.

Le printemps de 1779 vit la reine séjourner pour la première fois à Trianon. Louis XVI a noté ce voyage dans son journal : « Mois d'avril, lundi 12 : départ de la Reine pour Trianon. — Mercredi 21 : retour de la Reine. » Atteinte de la rougeole au mois de mars, elle avait été séparée du roi pendant sa maladie. Après sa guérison, un éloignement de quelques jours étant encore nécessaire pour écarter tout danger de contagion, elle proposa de passer à Trianon le temps de sa convalescence. C'était une occasion toute naturelle, et sans doute depuis longtemps désirée, de découcher de Versailles et de s'installer seule dans son château. « Je vais aujourd'hui, » écrit-elle à sa mère, « m'établir à Trianon pour changer d'air jusqu'à la fin de mes trois semaines, époque où je pourrai voir le Roi. Je l'ai empêché de s'enfermer avec moi : il n'a jamais eu la rougeole, et surtout dans ce moment où il y a tant d'affaires, il aurait été fâcheux qu'il la gagnât[1]. » Elle emmenait ma-

1. Mercy, III, 308.

dame Élisabeth. Madame et le comte d'Artois, qui s'étaient séquestrés avec elle pendant sa maladie « et lui avaient marqué un attachement et des soins auxquels Sa Majesté avait été très sensible, » devaient y venir une partie de la journée. « L'abbé de Vermond n'avait pas suivi sa souveraine, » mais il était convenu qu'il se rendrait à Trianon une ou deux fois la semaine[1]. La suite de la reine était fort nombreuse : toute sa maison l'accompagnait; et comme le petit château et ses dépendances ne suffisaient pas à contenir tout ce monde, on l'avait logé à Trianon-sous-Bois[2].

Mercy était assez inquiet de la tournure que prendrait ce voyage. Pendant sa maladie, Marie-Antoinette, privée de la compagnie de la comtesse de Polignac, retenue en son hôtel par le même mal, avait été prise de l'étrange fantaisie, à laquelle le roi eut l'inconcevable faiblesse d'acquiescer, de se faire garder par quatre courtisans : le duc de Coigny, le duc de Guines, le comte Esterhazy et le baron de Besenval, à l'exclusion des dames du palais et de toutes les charges de sa maison, la dame d'atours et la dame d'honneur étant seules admises pendant quelques instants. Ces messieurs s'étaient établis à demeure dans la chambre de la reine, n'en sortant que pour prendre leurs repas. Ils avaient même prétendu y passer la nuit, et Mercy eut beaucoup de peine à obtenir qu'ils se retirassent de onze heures du soir à sept heures du matin. Il faut dire que Madame, le comte d'Artois et la princesse de Lamballe restaient en même temps auprès de la reine. On imagine ce qu'un arrangement si singulier excita de murmures et de plaisanteries. On mettait, dit Mercy[3], en question « quelles seraient les quatre dames choisies pour garder le Roi au cas où il tomberait malade. » De leur côté, les quatre nouvelles femmes de chambre de la reine lui suggérèrent dans leurs

1. Mercy, III, 305, 316.

2. Mercy, III, 304. On fit garder par deux suisses la partie du jardin français qui avoisine le Grand-Trianon. Archiv. nat. O¹1876.

3. III, 306.

conversations toutes sortes d'idées nuisibles : « des insinuations d'intrigue, des personnalités, des vues fausses en tout genre, » allant jusqu'à l'indisposer contre le roi. Ces messieurs suivaient Marie-Antoinette à Trianon, en qualité d'« externes » comme dit Mercy[1] : ils étaient autorisés à y passer la journée, sans y avoir de logement cependant. L'ambassadeur craignait que l'excès de leur faveur ne les portât à quelque démarche compromettante pour cette princesse.

Le baron de Besenval était une créature du duc de Choiseul et du comte d'Artois. Lieutenant général depuis 1762, grand-croix de l'ordre de Saint-Louis depuis 1766, il faisait fonctions de lieutenant colonel dans le régiment des gardes suisses qui avait appartenu au duc de Choiseul et dont la propriété revint au comte d'Artois avec la charge de colonel général des Suisses et Grisons. « Il avait une belle taille, une figure agréable, de l'esprit, de l'audace. » « Cinquante ans révolus, des cheveux blanchis lui faisaient obtenir cette confiance que l'âge mûr inspire aux femmes[2]. » La duchesse de Choiseul le trouvait fort aimable et écrivait à madame Du Deffand qu'il « mettait beaucoup dans la société. » « Cependant, ses manières étaient trop libres et sa galanterie de mauvais ton ; même entre hommes, sa conversation était plus cynique que piquante et sa gaieté plus railleuse qu'enjouée. » Tous les contemporains s'accordent à reconnaître en lui un intrigant, d'autant plus dangereux qu'il cachait son astuce sous les dehors de rondeur et de franchise d'un bon et brave Suisse. « Il parlait de ses montagnes avec enthousiasme ; il eût volontiers chanté le ranz des vaches avec les larmes aux yeux. » C'est ce qui lui concilia les sympathies de la reine. Le duc de Lévis dit qu'il donna à Marie-Antoinette de funestes conseils ; il l'accuse de l'avoir poussée à s'affranchir de toutes les entraves de l'étiquette, et d'avoir développé en elle par ses applaudissements « un malheureux penchant pour la raillerie » qui éloigna

1. III, 312, 316.
2. Madame Campan, I, 145.

« tout ce qu'il y avait à la cour de femmes respectables. » Mercy s'étonne que la reine ait pu s'enticher de ce personnage « avantageux, fat et léger[1]. » Elle eut lieu de s'en repentir, car il s'en fit accroire au point de « se précipiter à ses genoux, en lui adressant une déclaration en forme. » Cela se passait en décembre 1775. Une telle présomption la mécontenta. Elle lui retira sa confiance, sans cependant l'éloigner d'elle, puisque nous le trouvons, deux ans après, parmi les quatre garde-malades, et qu'il sera jusqu'à la fin un des hôtes habituels de Trianon[2].

Valentin Esterhazy était hongrois. Il commandait un régiment de hussards. Madame Du Deffand écrivait de lui à la duchesse de Choiseul : « Je sais qu'il a du mérite[3]. » Mercy lui reconnaît un caractère honnête[4]. C'est sur lui que Marie-Antoinette reporta l'amitié que Besenval avait trompée, et il ne paraît pas en avoir abusé comme ce dernier. Marie-Thérèse s'étonne cependant qu'un « jeune homme, sans rang distingué, ait le moyen de s'approcher de sa fille. » Il avait en effet un accès fréquent dans les cabinets de la reine, qui lui permettait de venir, au spectacle, lui faire sa cour dans sa loge, et qui entretenait avec lui un commerce de lettres que l'impératrice voyait d'un fort mauvais œil. « La correspondance avec ce freluquet d'Esterhazy, » écrit-elle à Mercy, « est bien humiliante. » La reine l'avait choisi pour aller officiellement annoncer à Vienne la naissance de Madame royale, ne sentant point l'inconvenance de charger d'une pareille mission un étranger. Mais sa mère n'en voulut point. D'après le compte des dépenses particulières de Louis XVI, la reine lui donna 105,000 livres, sans doute pour payer ses dettes[5].

1. Il se vante dans ses Mémoires d'avoir lié madame de Polignac à la reine. I, 335.

2. Voy. ses propres Mémoires et la notice que lui a consacrée le duc de Lévis, *Souvenirs et portraits ;* Paris, 1857, Coll. Barrière, *Mémoires,* t. XIV, in-18.

3. Lettre du 20 septembre 1771.

4. II, 348, 399, 412, 436, 437, 456, 461. III, 153.

5. « Octobre 1775. j'ai donné à la Reine, pour M. d'Esterhazy, 15,000 liv.;

Duc par la volonté de la reine, M. de Guines était alors au comble de la faveur. Le parti français et le parti autrichien, c'est-à-dire la coterie du duc de Choiseul et celle du duc d'Aiguillon, s'étaient livré bataille à l'occasion d'un procès assez scandaleux que ce seigneur, alors ambassadeur en Angleterre, avait soutenu contre son secrétaire. Il ne s'agissait de rien moins que d'une « accusation de contrebande sous le couvert de l'ambassade, de jeu sur les fonds publics et de gains illicites par la divulgation du secret des affaires de l'État. » Un arrêt du parlement qui, tout en acquittant l'ambassadeur, laissait à sa charge une partie des frais du procès, ne l'avait qu'incomplètement innocenté aux yeux du public. La reine, qui s'était déclarée pour lui, dès le premier jour, contre les ministres, contre l'opinion, contre le roi lui-même, l'emporta sur tous de haute lutte, et l'on vit en même temps Turgot chassé, Guines élevé à la dignité de duc, et le roi contraint d'annoncer cette grâce au favori par une lettre qu'elle lui fit recommencer jusqu'à trois fois[1]. Le personnage qui fut la cause de si grands mouvements ne manquait ni d'esprit ni surtout d'adresse. On l'avait, à Londres, surnommé *le Magnifique*. « Il passait pour un des hommes les plus aimables de la cour; sa plaisanterie était fine et piquante plutôt que satirique; le persiflage était son fort, et sa gravité alors était imperturbable. Il avait rapporté de ses voyages des histoires très plaisantes et d'un genre libre dont il amusait les princes. » Assez gros et engraissant tous les jours, « il voulait paraître mince en dépit de la nature. » Il commandait pour chaque habit une culotte aisée et

novembre 1776, à la Reine, pour Esterhazy, 15,000 liv...; novembre 1777, j'ai donné à la reine, pour M. d'Esterhazy, 15,000 liv... ; décembre 1778, à la Reine, pour M. d'Esterhazy, 15,000 liv...; décembre 1779, à la Reine, pour M. d'Esterhazy, 15,000 liv...; décembre 1780, à la Reine, pour M. d'Esterhazy, 15,000 liv...; décembre 1781, à la Reine, pour M. d'Esterhazy, 15,000 liv.

1. Mercy, II, 221, 345. Tilly, II, chap. XVII. La reine maria la fille du duc de Guines au fils du marquis de Castries, fit donner le titre de duc héréditaire au futur et 100,000 écus de dot à la fiancée. Le duc de Guines était colonel des grenadiers.

une autre plus étroite. Lorsqu'il s'habillait, « son valet de chambre lui demandait gravement : « Monsieur le duc s'asseoit-il aujourd'hui? » S'il devait rester debout, il montait sur deux chaises et descendait dans la culotte étroite tenue par deux de ses gens. » Il jouait de la flûte dans la perfection, et, à Berlin où il était ambassadeur avant de représenter le roi de France en Angleterre, ce talent l'avait fait admettre dans l'intimité du grand Frédéric qui pratiquait comme lui cet instrument[1]. Il plaisait aussi par là à Marie-Antoinette dont on connaît le goût pour la musique.

En rendant compte à l'impératrice, après l'événement, du premier voyage de Trianon, Mercy jugea lui-même que ses appréhensions ne s'étaient pas réalisées. « Le séjour à Trianon s'est passé plus tranquillement que ne le faisait présumer la quantité de monde qui s'y trouvait établie. La Reine commença par y prendre le lait d'ânesse et y observa le régime le plus strict; Sa Majesté ne s'y promenait qu'aux heures du jour les plus propres à faire de l'exercice[2], et elle était régulièrement retirée à onze heures du soir. Quoiqu'il n'y eût point d'étiquette dans la tenue de la cour, les différents temps de la journée s'y arrangeaient dans l'ordre convenable; tous les alentours se rassemblaient à un déjeuner qui tenait lieu de dîner; différents jeux, une conversation générale, un peu de promenade remplissaient une partie de l'après-midi et conduisaient au temps de la soirée et du souper, qui toujours avait lieu de bonne heure. La Reine y admettait successivement quelques dames de Paris et particulièrement celles qui avaient le plus de droit à espérer cette faveur, comme, entre autres, la maréchale de Noailles-Mouchy, la duchesse de Cossé[4] et autres femmes de cet étage. Une disposition si judicieuse con-

1. Lévis, 346.

2. III, 312.

3. Le temps fut très beau, à part une nuit orageuse du 15 au 16 et une petite pluie dans la matinée du 19, à Paris du moins.

4. Elle avait été dame d'honneur après la comtesse de Noailles, mais n'avait pas tardé à donner sa démission.

tribua beaucoup à calmer les mouvements de jalousie et d'envie; cependant, la présence à demeure des quatre personnages externes occasionna encore des dégoûts et des propos; mais ces incidents n'ont été que momentanés et d'aucune conséquence sérieuse. La Reine fut purgée pour la seconde fois au bout des trois semaines révolues de sa maladie. Elle revint à Versailles pour y faire ses pâques. »

La correspondance de madame de Bombelles ajoute un trait à ce tableau. « Madame Élisabeth, » écrit-elle, le 22 avril, « est venue nous voir aujourd'hui; elle est revenue hier de Trianon. La Reine en est enchantée : elle dit à tout le monde qu'il n'y a rien de si aimable, qu'elle ne la connaissait pas encore bien, mais qu'elle en avait fait son amie et que ce serait pour toute sa vie. » Il était pourtant difficile de trouver deux personnes plus dissemblables que ces princesses. Agée seulement de quinze ans et émancipée depuis 1778, madame Élisabeth donnait déjà des marques de la haute raison et du beau caractère qui l'ont distinguée depuis. Petite, assez forte, elle avait des traits peu réguliers et un nez bourbonien très accusé; son front cependant était bien dessiné, et la fraîcheur de son teint, la blancheur de ses dents, la douceur de ses yeux bleus, la grâce de son sourire la rendaient fort agréable. Elle manquait de majesté, mais, dit madame Lebrun, « elle avait en tout le charme d'une jolie bergère. » Ce qui valait mieux encore, c'était un esprit sérieux et cultivé, une vertu indulgente, une charité inépuisable pour les malheureux, une solide piété, beaucoup de modestie, de sensibilité, de droiture et un dévouement à toute épreuve. Toute jeune qu'elle fût, elle sentait le danger de la conduite imprudente de la reine, en gémissait et n'osait lui adresser des observations[1]. L'affection que Marie-Antoinette conçut pour sa belle-sœur ne se démentit point dans la suite, et ja-

1. De Beauchesne. *Vie de Madame Élisabeth;* Paris, 1870, 2 v. in-18. I, 346. Voy. aussi le comte d'Hézecques, madame Lebrun, madame Campan, madame d'Oberkirch, etc.

mais nous ne la verrons venir séjourner à Trianon sans amener avec elle madame Elisabeth.

Mercy, pendant ce voyage, ne parle pas de spectacles. Il y avait, en effet, impossibilité de jouer la comédie, la nouvelle salle étant encore en construction et l'ancienne se trouvant livrée aux démolisseurs. D'après le plan de Mique, l'orangerie devait disparaître, ainsi que le jardin fleuriste par-devant, afin de faire place à une pelouse parsemée d'arbres[1]. Pour distraire la convalescente, le comte d'Artois imagina d'appeler au Petit-Trianon la troupe de Nicolet[2] qu'il avait été voir incognito le mois précédent.

Nicolet, qui s'était rendu agréable à la cour en jouant pendant tout l'hiver, pour célébrer la naissance de Madame royale, une pièce de circonstance, *la Fête des lys*, exhibait alors au public un danseur de corde étourdissant, Pol, surnommé le « Petit-Diable d'Hollande. » Il avait débuté le 7 janvier. Il faisait « le saut du ruban sur la corde et sur le tremplin, le saut du tremplin par-dessus vingt hommes, le saut du lion, le saut du sac, de la baguette, du chapeau, la passe du cercle, la danse montante et descendante sans balancier, des rondades de sauts périlleux en avant et en arrière, l'équilibre du gobelet, de la planche, de la chaise et de la table avec des serpentaux; il dansait les pieds enchaînés, avec des paniers attachés aux pieds, avec des œufs fixés sous les pieds et sans les casser, etc. » Sa renommée avait ramené, le 18 février, chez Nicolet le beau Dupuis, jaloux de lutter avec lui de légèreté et d'audace. Un autre sujet qui joignait à l'adresse de l'équilibriste des talents d'auteur, Alexandre-Placide Bussart, dit Placide, jouait en même temps une pantomime de sa composition qu'il avait importée nouvellement d'Angleterre. Jamais le théâtre des « grands danseurs du Roi » n'avait réuni une troupe si capable de justifier la prétention de l'impresario

1. O¹1875, 1877.

2. Compte des journées de menuiserie employées à dresser et démonter un théâtre en planches pour les danseurs de corde. O¹3056.

d'aller toujours *de plus fort en plus fort*[1]. La représentation à Trianon dut avoir lieu le 17 avril. On lit, le 16, sur l'affiche du jour : « Demain relâche au théâtre pour le service de la cour. » La reine fut particulièrement contente du sieur Placide qui l'amusa sans doute avec sa pièce d'*Arlequin, doque d'Angleterre*[2]; elle lui fit donner une gratification de 600 livres[3].

« Pendant ce séjour à Trianon, » dit Mercy[4], « le duc de Guines a paru jouir d'un crédit et d'une confiance plus marqués. Cela a offusqué le duc de Coigny et occasionné une sorte de brouillerie entre les deux courtisans. » Ce n'était pourtant ni le duc de Guines, ni le duc de Coigny, ni aucun des « quatre messieurs externes » qui tenait au cœur de la reine. Il s'était tout récemment dénoué un petit roman dont un autre avait été le héros et auquel Mercy ne fait pas même allusion. L'ignora-t-il vraiment? J'ai bien de la peine à le croire; autrement, il faudrait douter de l'exactitude de ses informations dont il se montre si sûr, car on s'en occupa beaucoup dans l'entourage de la reine. Mais cela ne transpira pas au dehors et les gazettes n'en parlèrent point. Le héros de l'aventure allait d'ailleurs quitter la France. Il est plus probable que l'ambassadeur ne voulut pas troubler le repos de l'impératrice par des inquiétudes inutiles. Un jeune Suédois, le comte Jean-Axel Fersen, qui avait fait, en 1775, un premier voyage en France, y était revenu au mois d'août 1778. « C'est mardi passé, » écrit-il à son père, le 26, « que je me suis rendu à Versailles pour être présenté à la famille royale. La Reine, qui est charmante, dit en me voyant : « Ah! c'est une ancienne connaissance! » On se souve-

1. *Journal de Paris*, année 1779, janvier à mai. — Campardon. *Les spectacles de la foire;* Paris, 1877, 2 v. in-8°. II, 152, 227, 228. — De Manne et Ménétrier. *Galerie historique de la troupe de Nicolet;* Lyon, 1869, in-8° fig. Si ces derniers auteurs avaient consulté le *Journal de Paris,* ils auraient évité des inexactitudes et des lacunes.

2. On la voit paraître pour la première fois sur l'affiche le 18 février.

3. O[1]3056.

4. III, 315.

nait de lui, c'était bien flatteur. Le fait est que, lorsqu'on l'avait vu une fois, il était difficile de l'oublier. « Sa figure, » dit le duc de Lévis, « convenait parfaitement à un héros de roman. » On a publié, en 1877, en tête du recueil de sa correspondance, un portrait de lui à vingt-huit ans[1] : il ne se peut rien imaginer de plus charmant que ce visage aux traits réguliers et fins, à l'air noble, à l'œil profond et doux, avec une expression d'ardeur contenue. Circonspect avec les hommes, réservé avec les femmes, simple dans ses manières, il était sérieux, réfléchi et résolu. En toutes choses, dit l'ambassadeur de Suède, « il pensait avec une noblesse et une élévation singulières. » Cet ensemble de qualités était plus fait pour séduire une nature germanique, que la vivacité, le brillant et la légèreté de l'esprit français. « La Reine, qui est la plus jolie et la plus aimable personne que je connaisse, » écrit encore Fersen, le 8 septembre, « a eu la bonté de s'informer souvent de moi; elle a demandé à Creutz pourquoi je ne venais pas à son jeu le dimanche, et ayant appris que j'étais venu un jour qu'il n'avait pas eu lieu, elle m'en a fait une espèce d'excuse. » Et plus tard, le 19 novembre : « La Reine, » dit-il, « me traite toujours avec bonté; je vais souvent lui faire ma cour au jeu, et, chaque fois, elle m'adresse quelques paroles pleines de bienveillance. Comme on lui a parlé de mon uniforme, elle m'a témoigné beaucoup d'envie de me voir dans ce costume ; je suis allé, mardi, ainsi habillé, non pas à la cour, mais chez la Reine. C'est la princesse la plus aimable que je connaisse[2]. »

« Je dois confier à V. M., » écrit l'ambassadeur de Suède à Gustave III, « que le jeune comte de Fersen a été si bien vu de la Reine que cela a donné des ombrages à plusieurs personnes. J'avoue que je ne puis pas m'empêcher de croire qu'elle avait du penchant pour lui : j'en ai vu des indices trop sûrs pour en douter. Le jeune comte de Fersen a eu dans cette occasion une

1. Né en 1755, il était de l'âge de la reine.

2. *Le comte de Fersen et la cour de France*, par le baron de Klinckowström ; Paris, 1877, 2 v. in 8°, fig. I, XXXII.

conduite admirable par sa modestie et par sa réserve et surtout par le parti qu'il a pris d'aller en Amérique. En s'éloignant, il écartait tous les dangers; mais il fallait évidemment une fermeté au-dessus de son âge pour surmonter cette séduction. La Reine ne pouvait le quitter des yeux les derniers jours; en le regardant, ils étaient remplis de larmes. Je supplie V. M. d'en garder le secret pour elle et pour le sénateur Fersen. Lorsqu'on sut le départ du comte, tous les favoris en furent enchantés. La duchesse de Fitz-James lui dit : « Quoi! Monsieur, vous aban-« donnez ainsi votre conquête? — Si j'en avais fait une, je ne « l'abandonnerais pas, » répondit-il, « je pars libre, et malheu-« reusement sans laisser de regrets. » V. M. avouera que cette réponse était d'une sagesse et d'une prudence au-dessus de son âge. »

D'après M. Geffroy, on remarqua, pendant l'hiver, des rencontres de Marie-Antoinette et du jeune comte aux soirées de mesdames de Lamballe et de Polignac, des entretiens prolongés aux bals de l'opéra[1], « des regards échangés pendant les soirées intimes de Trianon. La reine avait, en chantant au piano les couplets de l'opéra de Didon :

Ah! que je fus bien inspirée
Quand je vous reçus dans ma cour!

cherché des yeux Fersen et mal dissimulé son trouble...[2] » Il faut qu'il se soit glissé quelque confusion dans les notes de l'auteur de *Gustave III*. Comment Marie-Antoinette aurait-elle pu chanter, en 1779, ce morceau d'un opéra qui ne fut composé que quatre ans plus tard[3]? D'un autre côté, la dépêche du comte

1. Ce serait en s'y rendant que la reine eut sa voiture cassée et dut continuer la route en fiacre.

2. *Gustave III et la cour de France;* Paris, 1867, 2 v. in-12, fig. I, 359.

3. *Didon,* tragédie-opéra de Marmontel et Piccini, fut joué pour la première fois devant la cour, à Fontainebleau, le 16 octobre 1783, et devant le public, à Paris, le 1er décembre suivant. Grimm, XIII, 367 et 410.

de Creutz qui annonce la résolution de Fersen est de deux jours antérieure au départ de la reine pour Trianon. La rigueur des dates, qui n'est pas toujours d'accord avec la poésie, nous contraint donc à regret de renoncer à placer à Trianon ce touchant épisode.

Puisque j'ai parlé en même temps du duc de Coigny et du comte Fersen, je m'arrêterai un instant à la question de leurs relations avec la reine. L'opinion, au siècle dernier, était que Marie-Antoinette eut successivement pour l'un et pour l'autre une tendresse coupable; mais aucun contemporain ne fournit à ce sujet quelqu'un de ces renseignements circonstanciés qui entraînent la conviction. Ce sont des assertions vagues et générales, des on-dit, ou bien des accusations de pamphlétaires, formulées plus de dix ans après l'événement. Un témoignage cependant paraît à première vue très grave : c'est celui du comte Alexandre de Tilly, qui fut page de la reine. Je dis : à première vue, parce que, si l'on y regarde de plus près, le doute ne tarde pas à faire place à la défiance. D'abord, Tilly ne précise rien; il est évident que, pendant son service de page, il n'a rien vu par lui-même; et après, comme il a quitté la cour pour n'y plus reparaître que de loin en loin, et que, dans les dernières années, il n'a plus osé s'y montrer, il répète seulement ce qu'il a entendu dire. C'est d'ailleurs un libertin de la pire espèce qui, pour satisfaire ses passions, ne recule ni devant la perfidie, ni devant la violence. Après avoir dissipé son patrimoine, il ne vit plus que de spéculations suspectes, de jeu et presque de chantage[1], et il en est réduit, pour échapper au déshonneur, à recourir au suicide. Il est, de plus, animé d'une haine profonde contre Marie-Antoinette qui, en apprenant les débordements de son ancien page, l'exécuta d'un mot san-

1. A quarante ans, il entraîna, en Amérique, à un mariage clandestin une jeune fille, presque une enfant, et ne consentit à laisser rompre cette union, effet d'une surprise, que moyennant une somme de 125,000 liv. en argent comptant et une pension viagère de 12,500 liv.

glant[1]. « Du fond du cœur, » dit-il, « je devins l'ennemi mortel de la reine. » Cette déposition d'un homme taré et hostile, malgré la forme sentimentale dont il l'a enveloppée, a donc peut-être encore moins de valeur que les bruits dont je parlais tout l'heure[2].

Revenons au premier voyage de Trianon. Le roi ne paraît pas en avoir été très satisfait. « Les vingt et un jours de séparation d'usage pour la rougeole étaient finis, deux jours avant que la Reine revînt à Versailles. Monsieur, frère du Roi, avait été dîner chez la Reine. Le Roi n'y avait point paru, ce qui, joint à quelques propos de ce monarque sentant l'indifférence sur ce qui se passait à Trianon, avait fait raisonner la cour et la ville. La Reine me marqua d'en être fort mortifiée et piquée ; je tâchai de la calmer, et, en la suppliant de ne témoigner aucune vivacité, je proposai la forme qui me paraissait la plus propre à dissiper ce petit nuage. La Reine, ayant daigné se prêter à ce très humble avis, tint la meilleure contenance à son retour, et, dès le lendemain, elle se retrouva comme auparavant avec le Roi qui fut plus doux et plus empressé que jamais[3]. »

Faut-il après cela s'arrêter à discuter l'authenticité d'une lettre de Marie-Antoinette à sa mère, publiée par M. d'Hunolstein, laquelle est datée de Trianon et commence ainsi : « Je me suis établie ici depuis deux jours avec le Roi... » Ce n'est pas la peine, n'est-ce pas[4]? Nous savons maintenant, et de reste, que Louis XVI ne fit pas même une apparition à Trianon, au mois

1. « Ne me parlez plus de M. de Tilly, qui vit publiquement avec une actrice, aux dépens de M. de Veimerange qui, dit-on, vole l'État. » Tilly se défend énergiquement d'avoir vécu aux dépens de M. Veimerange, intendant de la direction des postes et relais, sous les ordres du duc de Polignac ; mais il avoue s'être servi de lui, par l'entremise de sa maîtresse, pour favoriser un agiotage aux bénéfices duquel il prenait part.

2. Tilly, II, chap. XVII, XVIII. III, suite des Mémoires. — On sait que lord Holland, dans ses *Souvenirs*, a raconté que madame Campan avait dû faire échapper Fersen de la chambre de la reine, le matin du 6 octobre 1789. Cette assertion est formellement démentie par le comte de La Marck.

3. Mercy. II, 414.

4. Paris, 1864, in-8°, 14 avril 1779.

d'avril 1779. Que dire encore de ce passage des *Mémoires* inédits du comte Esterhazy, cités par M. Feuillet de Conches[1]? « Dès que la reine commença à être en convalescence, on lui conseilla d'aller s'établir à Trianon... La reine y alla. Sa maison y venait tous les jours, *et on nous donna des logements au Grand-Trianon.* La comtesse Jules était tombée malade à Paris peu après la reine et avait aussi la rougeole. La comtesse Diane resta avec madame Élisabeth, *et les trois semaines que nous passâmes à Trianon* furent bien agréables, uniquement occupées de la santé et de l'amusement de la reine : de petites fêtes simples dans un lieu charmant, dans une belle saison, des promenades en calèche ou sur l'eau, point d'intrigants, point d'affaires, point de gros jeu. Il n'y avait que la grande magnificence qui régnait, qui pût faire croire qu'on fût à la cour. » Le style est médiocre, et, quant à l'originalité des détails, c'est dans le genre des descriptions de la baronne d'Oberkirch : « Je fus le matin de bonne heure visiter le Petit-Trianon de la reine. Mon Dieu, la charmante promenade! que ces bosquets parfumés de lilas, peuplés de rossignols, étaient délicieux! Il faisait un temps magnifique, l'air était plein de vapeurs embaumées, de papillons ailés d'or aux rayons de ce ciel printanier. Les jardins sont délicieux, rien n'y manque : les ruines, les chemins contournés, les nappes d'eau, les cascades, les montagnes, les temples, les statues, enfin tout ce qui peut les rendre très variés et très agréables[2]. » C'est une manière commode et peu compromettante d'écrire des mémoires. Le récit attribué au comte Esterhazy est pourtant encore trop précis. Pourquoi l'auteur s'est-il risqué à parler de temps et de logement, transformant neuf jours en trois semaines et les fameux externes de Mercy en messieurs internes. Voilà un document historique dont il sera prudent de n'user qu'avec une extrême circonspection.

1. *Louis XVI, Marie-Antoinette et Madame Élisabeth;* Paris. 1764-1775, 6 v. in-8°, IV, 21.
2. I, 202 et 203.

VII

LA BIBLIOTHÈQUE

1779-1780

Divertissement champêtre (juin 1779). — Les princes de Hesse-Darmstadt (printemps de 1780).
Le comte d'Artois danse sur la corde. — Bibliothèque de la reine aux Tuileries
Livres du boudoir. — L'abbé de Vermond, l'historiographe Moreau, M. Campan. — Madame Campan. — Bibliothèque du Petit-Trianon.

Après ce séjour, la reine reprit, à Trianon, pendant le reste de 1779, les habitudes des années précédentes, c'est-à-dire qu'elle y vint fréquemment passer la journée, qu'elle y reçut à dîner la famille royale, qu'elle y donna des divertissements, des spectacles et des fêtes, mais sans s'y établir à demeure et sans y coucher. Durant son absence, « on avait, » paraît-il, « cherché à travailler l'esprit du Roi du côté de la galanterie... Elle en fut un peu occupée, même assez affectée pour qu'on lui remarquât du chagrin. Dans ces circonstances, je proposai, » dit Mercy[1], « deux choses à S. M. : la première et la plus essentielle était de mettre une assiduité constante à être avec le Roi le plus que possible, à lui marquer de la tendresse, à l'attirer dans la société de la Reine, et à faire en sorte qu'il y trouvât de l'amusement. Tout cela a été rempli avec succès ; la Reine s'est déterminée aux voyages de Saint-Hubert[2], elle a imaginé ceux de Trianon qui

1. III, 322.

2. Saint-Hubert était une maison de chasse située environ à 20 kilomètres de Versailles, entre la forêt de Saint-Léger et celle de Rambouillet. On y passait seulement la journée et on rentrait le soir à Versailles. Bâti par Gabriel en 1756, le château, qui était sur le territoire du Perray, fut vendu par Louis XVI en 1784, lorsqu'il eut acheté Rambouillet. On le détruisit peu de temps après.

ont produit le meilleur effet. » Dans une autre lettre[1], il donne quelques détails sur ces derniers voyages. Un jour par semaine, dit-il, « toute la famille royale se réunit, à Trianon, chez la Reine et y soupe; il y a ordinairement un spectacle et un peu de jeu pour remplir la soirée. Le Roi paraît se plaire beaucoup à ces petites parties de plaisir; il n'y a que les courtisans les plus favorisés qui y sont admis. » D'après le journal de Louis XVI, ces réceptions furent au nombre de quatre; elles eurent lieu les 1er, 11, 15 et 21 juin. Le roi ne parle pas de spectacles; la salle n'était pas encore prête. Si l'on joua la comédie, ce fut sans doute dans les appartements, sur un de ces théâtres ambulants dont la cour possédait un assortiment.

On trouve dans la correspondance de Grimm[2] la description d'un divertissement offert à la reine au mois de juin : « Tous les fossés qui entourent le jardin étaient semés de fascines allumées, dont la lueur, mêlée avec celle de plusieurs lampions cachés avec beaucoup d'art dans le feuillage des bosquets les plus touffus, répandait au milieu de la nuit une clarté douce, semblable au clair de lune ou au premier rayon de l'aube matinale. Ayant fait remarquer à S. M. l'effet singulier de la nouvelle aurore, on lui donna le désir de descendre dans ses jardins. Là, elle fut surprise par les sons d'une musique céleste, et en suivant les accents d'une mélodie si touchante, elle aperçut, dans une des niches du bosquet, un berger jouant de la flûte : c'était M. le duc de Guines; plus loin, deux faunes, Begozzi et Ponte, qui exécutèrent d'abord un duo de cor et de hautbois, et, réunissant ensuite leurs accords avec ceux de la flûte, formèrent un trio charmant. Des couplets chantés par d'autres divinités champêtres terminèrent ce joli impromptu; mais ces couplets ne sont point sortis du sanctuaire pour lequel ils ont été faits[3]. »

1. Mercy, III, 320.
2. XII, 260.
3. On ne rencontre nulle part ailleurs d'allusion à cette fête aimable, si ce n'est peut-être dans les Mémoires de Soulavie (Paris, an X, 6 v. in-8°, VI, 50).

Mercy nous apprend que quelques privilégiés seulement étaient invités à ces fêtes intimes. Les exclus tâchaient d'entrer en fraude, et le concierge Bonnefoy ne suffisait pas à faire respecter les consignes. Il fut obligé de réclamer à Mique des doubles serrures dont il eût seul les clefs. « Je pense, » lui écrit-il, « qu'il en faudrait à toutes les portes. Tels soins que je prenne, il y a des tricheries. Vous en avez eu une preuve mardi dernier[1], où il y avait peut-être six cents personnes, lorsque la liste de la Reine ne montait pas à deux cents. »

En juin et en juillet, il fut fait des dépenses considérables pour réfection de décors transportés de Versailles, de Fontainebleau et de Choisy à Trianon. On voit reparaître, à cette occasion, la fameuse ornementation de diamants dont nous avons parlé plus haut : « Fait six grands châssis de décoration et y cousu des diamants... », dit un mémoire du tapissier Dècle[2]. Il fut acheté pour plus de 10,000 livres de fleurs artificielles, d'étoffes de gaze

L'auteur raconte que « un jour, la compagnie des réjouis (c'est ainsi qu'il nomme la société de Trianon), lisant l'histoire des amours des cerfs dans Buffon, trouva plaisant de commander pour les hommes et pour les femmes des habits de peau de cerf, imitant le cerf et la biche. Toute la compagnie, après avoir erré dans le jardin, masquée avec ces habits, trouva fort plaisant encore de jouir des plaisirs des cerfs et des biches. » J'ai vainement cherché, dans les comptes, la trace des dépenses occasionnées par cette scène digne des saturnales antiques. Ce sont sans doute les faunes et les divinités champêtres dont parle Grimm, qui ont donné naissance à l'incroyable légende rapportée par Soulavie. — Je ne sais où Michelet (*Histoire de France*, XIX, 254) a trouvé la mention d'une farce que la reine aurait fait faire au comte d'Artois. Celui-ci, « convalescent (Voy. plus haut, p. 79), dut, captif et lié, souffrir les compliments des faux bergers de Trianon. » — Dans la correspondance supposée entre la reine et le cardinal de Rohan, publiée par madame de Lamotte, il est question d'une mystification dont ce dernier aurait été l'objet. « Je me glissai, » est-il censé écrire, « dans le jardin où je ne tardai pas à être entouré et poursuivi comme un hibou qui se serait introduit dans un bois enchanté. Les acclamations de *M. l'abbé !* et autres épithètes très mortifiantes me firent voir que j'avais été choisi pour servir de jouet à toute l'assemblée. » Ce fait est faux comme la lettre qui le rapporte.

1. Archiv. nat. O[1]1883. Cela paraît se rapporter à la réception du mardi 15 juin.

2. O[1]3056.

lamée d'argent, de satin de diverses couleurs, de rubans, de velours de Hollande, de taffetas d'Italie et d'Angleterre. On montait l'opéra de *la Fée Urgèle*[1] et la scène lyrique de *Pygmalion*[2]. Un mémoire des décorateurs indique que tous ces travaux furent exécutés « pour des spectacles que l'on devait donner à Trianon et qui n'ont pas eu lieu ». Des préparatifs semblables se renouvellent en octobre et novembre, et il semblerait, d'après les comptes, que les pièces furent, cette fois, représentées[3]. Mais le journal de Louis XVI ne mentionne aucune comédie. Le roi dit seulement, à la date du 5 novembre : « Dîné à Trianon avec mes tantes. » Ce qui paraît plus certain, c'est qu'il y eut des concerts où le célèbre joueur de cor Ponte se fit entendre[4].

Le commencement de 1780 ressemble, à Trianon, à la fin de 1779. « La Reine, » dit Mercy, le 17 mai[5], « passe souvent les journées à son château et quelquefois les soirées. On y donne alors des spectacles auxquels le Roi se trouve régulièrement ; il n'y a que l'intérieur de la cour qui soit admis à ces petites fêtes ; elles commencent par des promenades dans les jardins jusqu'à l'heure du souper, après lequel on se rend au théâtre, et ce que cet arrangement a de plus utile, c'est qu'il fait diversion aux jeux de hasard. » Ces spectacles ne sont, non plus que ceux de l'année précédente, indiqués dans le journal du roi. D'après les comptes, au mois de mars, les ballets de *la Fée Urgèle* furent mis en répétition ; mais il n'y a pas trace de représentation. On joua des proverbes[6] : ce genre était alors fort à la mode.

1. De Favart et Duni.

2. De J.-J. Rousseau. Ce sujet avait été antérieurement traité par Rameau.

3. O[1]3131, 3132.

4. Il reçut 600 liv. de gratification pour avoir joué deux fois au couvert de la reine.

5. III, 420.

6. « Avoir porté les instruments trois fois à Trianon pour faire de la musique, pendant le souper de la reine, dans les jardins, et au théâtre pour des proverbes, » durant le quartier d'avril à juin.

Il semblerait, d'après une note du journal du roi, que la reine eût donné, au printemps de 1780, l'hospitalité dans sa maison de Trianon aux princesses de Hesse-Darmstadt : « Visites aux princesses de Darmstadt à Trianon, » écrit Louis XVI, à la date du 29 avril. Mercy[1] rapporte à l'impératrice qu'un dîner y fut offert, à cette époque, par la reine au prince George de Darmstadt, venu en France pour y suivre un procès, au prince héréditaire, son beau-fils, et aux princesses mère et filles. Le baron de Breteuil fut admis à cette réception à laquelle le roi n'aurait pas assisté, si l'on en croit son journal. Cette petite fête dut avoir lieu du 8 au 17, d'après les comptes qui parlent de proverbes et d'un concert donnés à cette occasion[2]. M. Feuillet de Conches publie[3] un document, qu'il dit avoir tiré des archives de Hesse-Darmstadt, et se rapportant au séjour des princes de cette maison en France; c'est un billet de Marie-Antoinette à la princesse Louise : « J'accepte avec grand plaisir votre proposition, madame. Je vous prierai seulement de me faire dire de bouche, par l'homme que j'envoie, lequel des deux jours vous aimez mieux, de demain ou de vendredi, si vous voulez venir à mon jardin tout de suite. Il fait si beau que je serai charmée de vous le montrer ainsi qu'à MM. les princes héréditaire et Frédéric. Pour la princesse Charlotte, j'espère qu'elle me connaît assez pour ne pas douter du plaisir que j'ai toutes les fois que je la vois, ainsi que vous, madame, que j'embrasse de tout mon cœur. Comme il fait plus beau le matin que le soir, si vous voulez venir à midi, je vous donnerai à déjeuner. Je serai toute seule, ainsi je vous demande en grâce de ne point venir parée; mais, vous, comme on est à la campagne, et ces messieurs en frac. »

Le 1er juin, une fête dont suivant Mercy[4], les apprêts furent

1. III, 429.

2. Il y eut encore un autre concert dans le trimestre d'avril à juin, dont la date n'est pas précisée. O[1]3057.

3. *Louis XVI, Marie-Antoinette et Madame Élisabeth;* Paris, 1764-1773, 6 v. in-8°, III, 37.

4. III, 438. — Journal de Louis XVI. — O[1]1877.

plus étendus que de coutume, réunit à Trianon une partie de la cour. « Elle commença par une belle illumination des jardins; après le souper, on se rendit au spectacle, ensuite à la promenade qui fut prolongée avant dans la nuit. » Il y avait musique dans le parc. « Un assez grand nombre de dames de Paris ont été admises à cette fête. La Reine se fait une occupation agréable de marquer, dans ces occasions, des bontés plus particulières aux personnes invitées, et tout le monde a lieu d'être content. » Mercy, le 17 mai[1], se félicitait de ne pas retrouver à Trianon le gros jeu et les longues veillées de Versailles et de Marly; mais un train de vie si calme ne pouvait être de longue durée. En juillet 1780, il avoue avec chagrin que « ces deux inconvénients ont eu lieu également dans les soirées passées à Trianon. »

On se rappelle qu'au printemps de l'année précédente, la troupe de Nicolet fut mandée au jardin de la reine. Les exploits « des grands danseurs du roi », dont l'adresse avait mérité les applaudissements de Marie-Antoinette, tentèrent l'ambition du comte d'Artois qui, « par sa taille, sa jeunesse et ses grâces naturelles, était fait pour réussir dans tous les exercices du corps. On était fort curieux », disent les *Mémoires secrets*[2], « de savoir l'objet de la retraite de ce prince au Petit-Trianon, tous les matins. » C'est qu'il prenait depuis longtemps « en silence et dans le plus grand secret les leçons du sieur Placide et du Petit-Diable, les héros les plus renommés actuellement en ce genre... Enfin, quand il s'est vu en état de briller, il a développé, en petit comité, ses talents aux yeux de la Reine, et l'on est convenu qu'il possédait supérieurement le nouveau qu'il avait désiré d'acquérir. On ne dit pas encore si le Roi l'a vu voltiger. »

Mercy remarque, au mois de juillet[3], que « la reine est de

1. III, 431.
2. A la date du 12 juin 1780.
3. III, 446.

plus en plus occupée de sa maison de plaisance et qu'elle s'y rend presque chaque jour, soit le matin, soit l'après-midi. Sa Majesté, » dit-il « n'y est suivie que par deux ou trois personnes. » On y travaillait alors activement aux montagnes, au rocher, au belvédère, au ravin qui devait dissimuler près de la porte verte la décharge des eaux[1]. Marie-Antoinette y faisait, en même temps, étudier des projets d'agrandissement des communs attenant au château et de construction d'une grotte non loin de l'orangerie. Elle s'occupa en même temps de l'établissement d'une bibliothèque. Le devis en fut terminé le 30 juin. Mique proposait de la loger « à l'entresol, au-dessus du cabinet des glaces mouvantes, dans des armoires peintes en blanc adouci, avec des panneaux grillés à mailles de fil de laiton[2]. » Ces panneaux étaient garnis de rideaux en taffetas vert pomme[3]. Si l'on se reporte au plan du premier étage dressé sous Louis XV (*pl.* VII), on remarque, du côté du nord, un petit escalier conduisant à l'entresol. Cet escalier avait été supprimé, probablement en 1776[4], et l'on avait transformé l'espace libre en un boudoir, où, par un ingénieux mécanisme[5], des glaces s'élevaient du sol pour masquer les fenêtres. C'est cette pièce que Mique appelle le cabinet des glaces mouvantes. Notons, en passant, que les lambris et la cheminée de ce charmant réduit n'existaient pas, à ce moment, tels qu'on les voit aujourd'hui.

La bibliothèque formée à Trianon par Marie-Antoinette, et

1. Un violent orage, le 22 juillet, causa de grands dégâts dans ces ouvrages. O¹ 1877, 1879. Le ravin fut terminé le 14 juillet 1780, le reste seulement en 1781. Nous en reparlerons plus loin.

2. Le dessin en a été conservé aux archives nationales, dans le carton O¹ 1886. Le devis est dans O¹ 1885. A Trianon, les armoires ont été enlevées; on en voit encore les ferrures sur le plancher.

3. Il y en avait 30 qui furent vendus sous le n° 14705. Procès-verbal de la vente du mobilier de la liste civile à Versailles.

4. Comptes du garde-meuble (Bibl. nat. ms. fr. 6808). En 1776, paiement à Merklein d'un ouvrage mécanique, pour la reine, à Trianon : 24,470 livres, 2 sous.

5. Il fut vendu sous la Révolution (n° 16488).

une autre, connue sous le nom de *Livres du boudoir*, ont été l'objet de publications[1] auxquelles il convient de nous arrêter un instant. Les éditeurs de la correspondance de Mercy-Argenteau[2] affirment que « les prétendus catalogues particuliers de la reine... qui feraient scandale, » disent-ils, « ne sont pas démontrés authentiques. » Comment? Nous avons, pour la collection de la reine au Petit-Trianon, l'inventaire officiel rédigé par les agents de l'État, et, il y a mieux, les livres eux-mêmes, à la bibliothèque municipale et à la préfecture de Versailles, portant sur le plat ses armes, et au dos la marque du château de Trianon, — et pour ceux du boudoir, à la bibliothèque nationale, le catalogue dressé pour son usage personnel[3], ainsi que les volumes également à ses armes, et ce seraient là de « prétendues » collections! S'il n'y a pas dans ces circonstances toutes les conditions requises pour l'authenticité, que faut-il donc de plus? Qu'il y ait ou non scandale, les faits sont patents; ni la négation ni le doute ne sont possibles.

A la Révolution, tous les livres demeurés dans les châteaux de Versailles et de Trianon furent inventoriés par les soins d'un comité présidé par l'abbé Grégoire[4]. Il existe un exemplaire de ces catalogues à la bibliothèque de l'Arsenal et un second à la préfecture de Seine-et-Oise. On y voit, sous le nom de Marie-Antoinette, deux collections de livres : la première, placée à Versailles, contenait seulement des exemplaires en nombre des *Mémoires* de Goldoni, des *Œuvres* de Métastase, et de la *Jéru-*

1. P. Lacroix. *Bibliothèque de la reine Marie-Antoinette au Petit-Trianon;* Paris, 1863, in-32. — L. Lacour. *Livres du boudoir de la reine Marie-Antoinette*; Paris, s. d., 1 v. in-32. — *Procès relatif à la publication du catalogue intitulé :* Livres du boudoir de Marie-Antoinette, *prétendue contrefaçon imputée aux éditeurs sur la plainte de M. G. Taschereau;* Paris, 1864, in-8°.

2. Introduction, LXIV.

3. Ms. fr., n. acq. 1699.

4. J.-B. Labiche. *Notice sur les dépôts littéraires et la révolution bibliographique de la fin du dernier siècle d'après les manuscrits de l'Arsenal;* Paris, 1880, in-8.

salem délivrée[1]. La seconde était au Petit-Trianon; nous en publions l'inventaire à la fin du présent volume[2].

A Paris, on trouva aux Tuileries plusieurs collections dont la plus considérable appartenait à la reine. Mais les livres des Tuileries ne furent pas emmagasinés dans les dépôts placés sous la juridiction de l'abbé Grégoire, ni répertoriés sous sa direction; on les transporta en bloc à la bibliothèque nationale où ils sont encore aujourd'hui[3]. Ces livres formaient deux groupes conservés dans des pièces distinctes et catalogués séparément : 1° la bibliothèque proprement dite; 2° les livres du boudoir. — La bibliothèque se compose de 1890 volumes, sur lesquels 204 sont relatifs à la religion, 195 aux sciences et arts, 841 aux belles-lettres, 650 à l'histoire. Il y a 365 volumes de pièces de théâtre et 148 de romans. Beaucoup provenaient d'hommages présentés par les auteurs. Ils étaient tous magnifiquement reliés en plein maroquin rouge ou vert, surtout rouge, quelques-uns seulement en veau fauve ou marbré, avec les armes de la reine sur les plats[4]. — Les livres du boudoir, formant ensemble un total de 619 volumes ou parties de volumes, n'ont pour la plupart qu'une demi-reliure en papier bleu ou rose, également armoriée. Le plus grand nombre date des dernières années du règne; ce sont surtout des romans (il y en a 576 tomes[5]), les *nouveautés* de l'épo-

1. Cette édition du poëme du Tasse était l'œuvre de M. Campan. On trouve une souscription de 2,880 livres, inscrite au *Livre rouge*, pour cet ouvrage.

2. *Documents*, V.

3. *Magazin encyclopédique ou Journal des sciences, des lettres et des arts;* Paris, 1792-1793, n° 22.

4. Ils étaient renfermés dans dix armoires ayant chacune huit rayons. La bibl. nat. en a le catalogue, sous la cote ms. fr. 13001. Ce catalogue vient d'être publié avec beaucoup de soin par M. Quentin-Bauchart (Paris, 1884, in-32). Malheureusement, l'auteur, dans la notice placée en tête de ce répertoire, s'est laissé entraîner à suivre M. Paul Lacroix dans toutes les erreurs qu'il a commises relativement à la bibliothèque du Petit-Trianon (Voy. plus loin : *Documents*, V). Il n'a du reste abordé aucune des questions que soulève l'examen de ce document.

5. On y compte, en outre, 4 volumes appartenant à la section des sciences et des arts, 10 à celle de l'histoire, 10 à la catégorie des belles-lettres en général, et 19 au théâtre.

que. Aucun d'eux ne porte le chiffre particulier aux livres du Petit-Trianon que nous décrirons tout à l'heure. Ils ont dû être apportés de Versailles avec la bibliothèque, après le 5 octobre 1789[1].

Je ne m'occuperai pas davantage des collections des Tuileries qui n'ont rien à voir avec le Petit-Trianon. Je me permettrai seulement de remarquer, en passant, que les éditeurs de la correspondance de Mercy me paraissent s'être bien pressés de parler de scandale à propos des catalogues mis au jour par MM. Paul Lacroix et Louis Lacour. Quel scandale y a-t-il à ce qu'une femme de trente-cinq ans, peu dévote, très mondaine, feuillette sans grand scrupule, pour se distraire, les livres à la mode, en prenant la précaution de les faire enfermer à part? Au XVIIIe siècle, les allures de la société, le ton de la conversation et par conséquent de la littérature courante, étaient plus légers, plus libres même que ne le comporte la pruderie moderne. En valait-on moins alors, sommes-nous meilleurs aujourd'hui? Je laisse aux moralistes le soin de le décider. On aurait trouvé en ce temps-là, dans toutes les bibliothèques des gens du monde, les livres du boudoir.

La bibliothèque du Petit-Trianon est une bibliothèque de campagne, où les sujets amusants dominent. Elle compte 1,930 volumes (158 de sciences et arts, 1,328 de belles-lettres, 444 d'histoire). Il y a surtout des romans (536 volumes) et des pièces de théâtre (408 volumes). On sait d'ailleurs par Mercy que Marie-Antoinette n'avait aucun goût pour les lectures sérieuses[2]. « Hors quelques romans, » dit le baron de Besenval, « elle n'a jamais ouvert un livre[3]. »

1. Le catalogue n'indique pas un livre postérieur à 1789. Plusieurs ouvrages sont entrés au boudoir après sa rédaction, entre autres *les Françaises*, de Rétif de La Bretonne. Ces livres étaient placés dans deux armoires à cinq tablettes.

2. Voir à la table alphabétique de la correspondance de Mercy, III, au mot *Lectures*, la liste des livres lus par Marie-Antoinette de 1770 à 1780 : il y a en tout neuf ouvrages.

3. II, 309.

On conçoit que, dans cette disposition d'esprit, elle ait pris peu de goût à son bibliothécaire en titre, l'historiographe Moreau, qui lui avait tracé tout un cours d'histoire et d'étude dans un ouvrage imprimé à son intention[1]. « La bibliothèque de madame la Dauphine, » dit-il au début de ce travail, « est devenue mon asile. Là, viendra quelquefois jouir, en repos, de ses pensées une princesse dont l'âme est élevée, l'imagination gaie et le caractère solide. » Il ne garda pas longtemps cette illusion. A peine arrivée, à l'instigation de l'abbé de Vermond qui voyait dans l'historiographe un rival, « la dauphine lui fit notifier de remettre les clefs de sa bibliothèque à M. Campan[2]. » A partir de 1778, ce dernier figure à l'almanach royal comme bibliothécaire, après le titulaire qui n'est plus nommé que *ad honores*. C'est donc M. Campan qui a composé les bibliothèques de Versailles et de Trianon, et il faut que MM. Paul Lacroix et Louis Lacour aient complètement perdu de vue le passage que nous venons de citer des Mémoires de sa belle-fille pour attribuer leur formation, l'un à l'abbé de Vermond, l'autre au libraire Moutard.

M. Campan était un homme de plaisir, lettré, aimable, complaisant surtout. La reine connaissait bien sa légèreté, car elle lui disait, en le voyant causer avec son frère de lait, venu d'Autriche en 1782 : « N'allez pas me gâter mon Wéber[3]. » Il avait toutes les qualités et les défauts nécessaires pour

1. L'ouvrage de Moreau est divisé en trois parties : 1° objet moral de l'étude de l'histoire; 2° carte générale des empires dont l'histoire offre la succession (c'est un tableau rapide des principales dominations qui se sont suivies dans l'histoire ancienne et moderne); 3° plan de lecture et suite de livres français qui peuvent instruire de l'histoire. A la fin, dans un supplément, se trouve l'énumération bibliographique d'un « triage » ou choix des meilleurs livres français qui peuvent composer une bibliothèque historique. Une gravure d'Eisen, représentant la dauphine entourée des allégories des sciences, des arts et des lettres, et éclairée par le génie d'Apollon, sert de frontispice. *Bibliothèque de madame la Dauphine*, n° 1, Histoire; Paris, 1770. C'est le seul fascicule qui ait paru.

2. Madame Campan, I, 302.

3. *Mémoires de Wéber;* Paris, coll. Barrière. 2 v. in-8°, I, 61.

remplir ses fonctions au gré de sa maîtresse. Tandis que l'abbé de Vermond, son mentor officiel, tentait de vains efforts pour fixer son attention sur des sujets de piété, d'histoire ou de morale, M. Campan meublait ses cabinets de productions plus frivoles, avec lesquelles sa belle-fille savait la divertir en dépit du lecteur en titre. Il dut y avoir à ce sujet, entre l'abbé et les Campan, des querelles dont la première femme de chambre lui garda rancune, car elle le drape de la belle façon dans ses Mémoires.

Le nom de madame Campan éveille aujourd'hui l'idée d'une respectable éducatrice de la jeunesse, embéguinée dans un bonnet de grand'mère[1]. Elle n'était pas si grave au temps qui nous occupe. Son mari venait d'être nommé maître de la garde-robe de la comtesse d'Artois. C'était un de ces saints que personne n'invoque, comme dit Molière : sa femme en parle à peine[2]. Quant à madame Campan, « non moins distinguée par l'étendue et les grâces de son esprit que par la bonté de son cœur », elle avait des manières aisées et agréables qui plaisaient à Marie-Antoinette. « Elle allait au-devant de ses désirs pour sa toilette qui ne fut jamais plus brillante que de son temps, et c'est alors, » dit mademoiselle Rose, marchande de modes de la reine, « qu'il n'y eut plus de bornes dans les dépenses[3]. » D'après madame Campan, les lectrices en charge ne remplirent jamais leurs fonctions, les femmes de la reine les remplaçaient; elle-même « avait habituellement cet honneur[4] ». Ce que la première femme de chambre dit des lectrices peut être exact pour la comtesse de Neuilly; mais les gazettes du temps ont trop parlé de l'extrême faveur

1. Il y a, au musée de Versailles, un portrait d'elle, en chapeau bleu, lorsqu'elle était directrice de la maison d'Écouen, sous l'empire, qui donne un peu l'idée de ce qu'elle pouvait être dans sa jeunesse.

2. Madame Lebrun l'appelle garçon de la chambre et dit qu'il avait une voix de stentor. « Ce M. Campan parlait toujours de la reine. Un jour qu'il dînait chez moi, ma fille qui avait alors sept ans me dit tout bas : « Maman, ce monsieur, est-ce le Roi ? » *Souvenirs*, I, 47.

3. *Conversations pour servir à l'histoire d'une grande reine;* Paris, 1807, in-8°.

4. I, 300.

de madame de La Borde[1], pour que cette assertion soit complètement vraie en ce qui la concerne. Son rôle n'a pas dû être aussi effacé que veut bien le laisser croire madame Campan, qui me paraît la rejeter un peu trop dans l'ombre pour se mettre elle-même plus en lumière.

La bibliothèque du Petit-Trianon était uniformément reliée en veau écaille, aux armes de la reine sur les plats, avec les

lettres C. T (château de Trianon), surmontées d'une couronne, sur le dos. La reliure est médiocrement soignée, les livres ne sont pas dorés sur tranche, et le dessin des fers est lourd[2]. On voit que cela a été fait vite. Madame Du Barry avait plus de goût. La bibliothèque de Versailles conserve plusieurs spécimens provenant de sa collection, admirablement soignés et très remarquables.

1. Femme du premier valet de chambre de Louis XV. Les nouvellistes disent qu'on créa pour elle une charge de dame de lit « dont les fonctions étaient d'ouvrir et de fermer les rideaux de S. M. » Nougaret, dans ses *Anecdotes du règne de Louis XVI* (Paris, 1791, 6 v. in-12, I, 286), a pris au sérieux cette méchante plaisanterie.

2. Il n'en est pas de même de ceux de la bibliothèque de Versailles transportés aux Tuileries, qui sont très élégants. Le type que M. Quentin-Bauchart a fait reproduire en tête du *Catalogue de la bibliothèque de Marie-*

Leurs fers sont d'un style tout à fait nouveau : le style Louis XVI, appliqué à la reliure. Elle possédait un magnifique exemplaire des idylles de Gessner dont j'ai parlé plus haut[1].

Il n'est entré dans la bibliothèque du Petit-Trianon qu'un très petit nombre d'ouvrages après 1780[2]; on a cessé de relier les volumes à partir de 1784. Deux livres allemands seulement y figurent : *Werther*, de Goethe, et *Sigevart, dédié aux âmes sensibles;* encore est-ce sous forme de traduction en français. Un catalogue de cette collection fut dressé et imprimé, en 1781, par Ballard, « imprimeur de la musique de la Chambre et Menus-Plaisirs du Roi, sur une feuille in-folio en réglets et encadrée, le tout par lettres alphabétiques[3]. » C'est sans doute un répertoire alphabétique dans le genre de celui des livres du boudoir, qui indique seulement le titre abrégé, avec l'armoire et le rayon où le volume est placé. Il y a loin de là à ces splendides catalogues manuscrits[4], rédigés pour les bibliothèques de Mesdames, filles de Louis XV, notamment de madame Adélaïde, qui s'est fait représenter, en tête, dans une magnifique vignette, sous la figure de Minerve.

Mais Marie-Antoinette ne s'intéressait guère aux choses de l'esprit. De tous les arts, elle ne s'entendait qu'à la musique. En cette matière, du moins, elle sut faire preuve de goût et de discernement, protégeant à la fois les compositeurs allemands, italiens, français, pensionnant les deux adversaires Glück et Piccini, et ne ménageant pas les encouragements et les éloges à Grétry,

Antoinette (Voy. plus haut, p. 133, n. 4) n'est pas, comme on pourrait le croire, celui qui appartient en propre à la collection des Tuileries. Il est emprunté à un volume offert en hommage et relié avec une autre marque que celle dont se servait le relieur ordinaire de la reine. — On paraît avoir pris pour les livres du boudoir un fer semblable à celui de Trianon. Mais ces derniers n'ont pas le chiffre C. T.

1. Voy. p. 47.

2. 22 seulement, parmi lesquels les œuvres de Voltaire.

3. Il coûta 120 livres, parce qu'il y eut « beaucoup de changements pour tous les objets concernant la bibliothèque. » O[1] 3059.

4. Ils sont conservés à l'Arsenal.

dont les mélodies ont conservé le parfum de sensibilité, de grâce, d'élégance qu'on respirait dans cette société aimable et raffinée[1]. Elle jouait de la harpe[2], de l'harmonica[3], du clavecin, suffisamment, sans talent remarquable[4]. Elle chantait aussi, « quoique », dit madame Lebrun, « sa voix ne fût pas d'une grande justesse[5]. » Mais ce qu'elle aimait plus encore que la musique, plus que le jeu, plus que tous les autres amusements, c'était le théâtre. La composition de sa bibliothèque[6] nous l'a fait pressentir, et nous allons la voir, à Trianon, se livrer tout entière à cette passion dominante.

1. O¹3059 et 3064. — Campan, I, 153. — *Mém. secr.*, 27 août 1774.

2. Walster, luthier, fournit, en 1775, à la reine une harpe à pédales de Salomon, bleue, ornée de fleurs peintes et de sculptures dorées. O¹3018.

3. Hézecques, 18.

4. Campan, I, 40. — Mercy, II, 256.

5. I, 47.

6. Si l'on additionne les diverses collections de livres de Marie-Antoinette, on trouve un total de 4,239 volumes, dont 204 de religion, 357 de sciences et arts, 2,774 de belles-lettres et 1,104 d'histoire. Sur les 2,774 volumes de belles-lettres, il y a 792 volumes de théâtre, et 1,260 de romans.

VIII

LA REINE ACTRICE

Juillet-octobre 1780.

Passion de Marie-Antoinette pour le théâtre. — Comédie de société.
La troupe de Trianon. — Premier rapport de Mercy.
La Gageure imprévue. — Le Roi et le Fermier. — On ne s'avise jamais de tout.
Les Fausses infidélités — L'Anglais à Bordeaux. — Le Sorcier.
Rose et Colas. — Le Devin de village. — Mercy spectateur. — Rôles d'hommes.
Le Roi et le Fermier et *le Devin de village* joués une seconde fois.
Mécontentement de Joseph II. — Pique entre la reine et Madame.
Jalousie des courtisans. — Spectateurs.
Théâtres de la marquise de Montesson et de Mlle Guimard. — Opinion du public.

L'impératrice Marie-Thérèse, afin de former la future dauphine à la prononciation française, avait eu l'idée bizarre de lui donner pour maîtres de déclamation deux comédiens[1]. On doit peut-être attribuer aux premières impressions que Marie-Antoinette reçut de ces singuliers professeurs sa prédilection pour le théâtre. Madame Campan, dans des pages trop connues pour les rappeler ici[2], nous a montré la dauphine jouant, à l'aide de M. Campan, son beau-père, et de son mari, la comédie en cachette avec les comtes et comtesses de Provence et d'Artois devant le dauphin seul. La crainte de déplaire à Louis XV et de provoquer la censure de Mesdames

1. Aufresne et Sainville. D'après les *Mémoires* apocryphes de l'acteur Fleury, ce ne fut pas Sainville, mais sa femme, Félicité Fleury, sœur du comédien. I, 91. Voy. Campan, I, 41.
2. I, 71.

tantes fit cesser ces amusements, et la jeune princesse dut se contenter du rôle de spectatrice aux représentations de la cour.

En outre de la grande salle d'opéra achevée en 1770, où l'on ne jouait guère que dans les circonstances solennelles, il y avait alors, au château de Versailles, un théâtre plus petit, à l'endroit où est aujourd'hui le vestibule de la cour des princes[1]; et dans les appartements : le théâtre des petits cabinets du roi[2], le théâtre du dauphin, le théâtre de la dauphine[3], sans parler de plusieurs petites scènes qui se démontaient à volonté[4]. Quand Marie-Antoinette devint reine, il y eut des théâtres partout. A Versailles, on en fit un dans la grande orangerie[5]; il servit pour la première fois le 11 juillet 1778. Lorsqu'elle dut garder la chambre pour ses premières couches, on dressa, en face de la porte de son appartement, un théâtre qu'elle pouvait voir de son lit[6]. Un autre était monté dans le salon de jeu de la reine[7]. Elle avait aussi sa loge dans le théâtre de la Montansier, rue des Réservoirs[8], et elle allait le plus souvent qu'elle pouvait aux spectacles de Paris. A Choisy, il y eut jusqu'à deux représentations par jour[9]; à Marly, où il n'existait pas de théâtre, on en éleva un à la hâte dans le bosquet de Bacchus[10]. A La Muette, la comédie se joua dans un bâtiment en planches[11]. Nous avons vu

1. Dussieux. *Le Château de Versailles;* Versailles, 2 vol. in-8°, II.
2. Julien. *La Comédie à la Cour*, 146.
3. Arch. nat. O¹3044.
4. Campan, I, 71.
5. O¹3053. Une rotonde avait été formée, à l'entrée, avec des cloisons. Pour l'éclairage de ce vestibule, de la salle et des corridors, il y avait 120 lanternes, 16 lustres, 292 bougies et 8 girandoles. Entre le château et l'orangerie, 128 terrines de suif étaient allumées sur le chemin. On joua, en 1780, sur cette scène : le 11 juillet, *les Deux Comtesses;* le 3 août, une seconde fois *les Deux Comtesses;* le 24, *le Curieux;* le 31, *Midas.*
6. O¹3054. — *Mémoires secrets*, 19 nov. 1778.
7. O¹3053, 3056.
8. Mercy, III, 155.
9. Campan, I, 161.
10. O¹3068, 3069. — *Mémoires secrets*, 5 juin 1778, 31 mai 1779. — Il fut démoli en 1785.
11. O¹ 3059, 3061.

trois salles successives à Trianon. Je ne parle pas des scènes de Compiègne et de Fontainebleau. Les théâtres ambulants furent multipliés dans les appartements : on en compta jusqu'à neuf[1]; plus tard, pour compléter ce matériel, la reine fera construire un théâtre portatif destiné à des spectacles en plein air dans les jardins[2].

Après la mort de Louis XV, on put croire un moment que la jeune famille royale allait reprendre les jeux scéniques brusquement interrompus de son vivant. « Ces jours derniers, » écrit Mercy le 28 juin 1774[3], « les princes et princesses étant entre eux, ils imaginèrent de répéter quelques scènes de comédie. On en joua une du *Tartuffe :* M. le comte de Provence faisait ce rôle. Après la scène jouée, le Roi dit : « Cela a été rendu à mer- « veille; les personnages y étaient dans leur naturel. » Mais cette première tentative n'eut pas de suite immédiate. Cependant le goût de la comédie intime avait gagné toute la France. A Paris, en province, dans les sociétés, dans les châteaux, princes du sang, magistrats, militaires, noblesse et bourgeoisie, tout le monde apprenait des rôles et montait sur les planches pêle-mêle avec les acteurs de profession dont on réclamait les leçons et le concours[4]. Il s'était formé à Versailles, pendant l'hiver de 1780, une compagnie de jeunes gens qui donnait des représentations intimes chez la duchesse de Villequier. La reine en entendit parler et voulut absolument être de ces parties. Elle y vint, un soir, sans cérémonie; mais on était prévenu, et elle trouva seulement un concert fort beau « qui lui fit faire la moue, » car

1. O[1] 3059, 3062, 3063, 3069. Parmi les décors de ces théâtres, on remarque des forêts, places publiques, palais, hameaux, salons, chambres rustiques, etc. L'un d'eux représentait la galerie de François Ier, à Fontainebleau.

2. O[1] 3069.

3. II, 184.

4. Un genre nouveau, le *proverbe,* avait été créé pour ces théâtres de société. Carmontelle en publia 8 volumes in-8°, en 1783. Il fut imité par Dazincourt, madame de Genlis, le vicomte de Ségur et un grand nombre d'auteurs et d'amateurs.

elle s'attendait à des amusements plus gais. Après avoir un peu joui de sa déconvenue, on la conduisit enfin à un petit théâtre où l'attendaient le roi, Monsieur, Madame, le comte et la comtesse d'Artois, le duc et la duchesse de Chartres, et où elle vit une parodie de l'opéra-comique de Sedaine, *Aucassin et Nicolette*, composée par le comte de Linières[1].

L'idée lui revint alors de jouer elle-même la comédie. La scène était toute prête à Trianon; on y avait relié le théâtre au château par un corridor en toile bise, montée sur une armature de bois vert, et que des réverbères éclairaient[2]. Quant aux acteurs, la société de la reine, dont nous parlerons plus amplement au chapitre suivant, pouvait lui en fournir des meilleurs et des plus appréciés dans les salons de la capitale[3]. On mit des pièces à l'étude, on les répéta en secret pendant le mois de juillet, et enfin, le 1er août, la troupe de Trianon fut en état de faire montre de ses talents au roi et à un cercle restreint de spectateurs.

Mais laissons la parole à Mercy. Remarquez avec quelle précaution il entre en matière pour ne pas offusquer tout d'abord la cour de Vienne : « Dans cette saison où tout le monde habite la campagne, joint à ce que la guerre tient presque tous les militaires absents, les objets d'amusement deviennent plus rares, et c'est pour y suppléer que la Reine vient de penser à un moyen nouveau, qui est d'exécuter des petits spectacles de société sur le théâtre de Trianon. » Il continue, parlant au futur : « Les spectacles seront représentés par la Reine, la comtesse Jules de Polignac, la comtesse de Châlons; si les pièces comportent plus de rôles de femmes, il s'en trouvera parmi les dames de la cour. Les acteurs actuellement désignés sont : le comte de Polignac, le comte d'Adhémar, ministre du Roi à Bruxelles, et le comte Esterhazy; il en sera encore choisi

1. *Mémoires secrets*, 18 avril 1780.

2. O[1] 1878, 3064. Ce corridor fut vendu pendant la Révolution, sous le n° 11718.

3. M. de Vaudreuil surtout. — Du Deffand, II, 452; Grimm, XII, 427; Oberkirch, II, 243.

d'autres au besoin. La Reine est jusqu'à présent fort décidée à n'admettre à ces amusements d'autres spectateurs que le Roi, les princes et princesses royales sans aucune personne de leur suite. Les dames du palais, pas même les grandes charges chez la Reine, ne seront exceptées de cette exclusion; il n'y aura dans le parterre du théâtre que les gens de service en sous-ordre, comme femmes de chambre, valets de chambre, huissiers, qui se trouveront alors à Trianon à raison de leur service momentané. Si cette règle est strictement maintenue, elle écartera sans doute la majeure partie des inconvénients. La Reine a daigné m'en parler fort au long, et j'ai tâché de la fortifier contre toutes les demandes et sollicitations contraires à son plan, en lui exposant différentes remarques qui en établissent la nécessité. J'ai quelque regret au projet dont il s'agit; mais ne pouvant pas en détourner l'exécution, j'ai dû me borner à tâcher de faire adopter les modifications les moins nuisibles. Je ne prévois pas d'ailleurs que cet amusement puisse être de longue durée; entre temps, le Roi, qui semble y prendre un peu de goût, aura ce motif de plus pour être avec la Reine. Le temps nécessaire pour apprendre les rôles, pour les répéter, deviendra une forte diversion contre le jeu, et les représentations mettront obstacle aux promenades du soir[1]. » Que dites-vous de l'exactitude et de la fidélité du correspondant? Sa dépêche est du 16 août. A la lire, on en est aux préparatifs, au *projet;* il n'y a encore rien d'exécuté. Eh bien! quand il écrit, la reine a déjà joué la comédie deux fois, le 1er et le 10 août.

Voici ce que dit Grimm de la première représentation : « Les spectacles donnés, ces jours passés, dans la jolie salle de Trianon, intéressent trop l'honneur et la gloire de M. Sedaine pour ne pas nous permettre d'en conserver le souvenir dans nos fastes littéraires. On n'a jamais vu, on ne verra sans doute jamais *le Roi et le Fermier,* ni *la Gageure imprévue*, joués par de plus augustes acteurs, ni devant un auditoire plus imposant et

1. III, 456.

mieux choisi. La Reine, à qui aucune grâce n'est étrangère et qui sait les adopter toutes sans perdre jamais celle qui lui est propre, jouait dans la première pièce le rôle de Jenny; dans la seconde, celui de la soubrette. Tous les autres rôles étaient remplis par des personnes de la société intime de Leurs Majestés et la famille royale. M. le comte d'Artois a joué le rôle d'un garde-chasse dans la première pièce et celui du valet dans la seconde. C'est Caillot et Richer qui ont eu l'honneur de former cette illustre troupe. M. le comte de Vaudreuil, le meilleur acteur de société qu'il y ait peut-être à Paris, faisait le rôle de Richard; madame la duchesse de Guiche (la fille de madame la comtesse Jules de Polignac), dont Horace aurait bien pu dire : *Matre pulchra filia pulchrior,* celui de la petite Betzi; madame la comtesse Diane de Polignac celui de la mère, et le comte d'Adhémar celui du Roi[1]. »

D'après madame Campan[2], Dazincourt donna aussi à la reine des leçons de comédie. Caillot était depuis longtemps retiré du théâtre, où il avait joué l'opéra-comique. Richer avait le privilège de dresser les chanteurs de haut parage; une lettre de madame de Bombelles[3] nous le montre à Chantilly, en 1781, conduisant les répétitions des comédiens volontaires, au théâtre du prince de Condé[4]. Si l'on en croit les *Mémoires secrets*[5], on lui adjoignit Michu, de la comédie italienne.

Dans *la Gageure imprévue*, la reine, dit madame Campan[6], « jouait le rôle de Gotte, la comtesse Diane celui de madame de Clainville, et le comte d'Artois un des rôles d'homme; » nous savons par Grimm que c'était celui de Lafleur. Madame Elisa-

1. XII, 427.

2. I, 229.

3. Beauchesne. *Vie de madame Élisabeth*, I, 192.

4. On trouve, plus tard, Richer porté dans les comptes, avec la qualité de maître de musique du dauphin. *Livre rouge.*

5. 20 octobre 1780.

6. I, 230.

beth avait un petit rôle de comparse. Tout le monde connaît le sujet de cette comédie. C'est une marquise ennuyée dans son château, un jour de pluie, qui fait monter chez elle un officier qu'elle voit passer à cheval sur la route, l'invite à dîner et, sur le point d'être surprise avec lui à table par le marquis rentré inopinément de la chasse, l'enferme dans un cabinet. Jouant alors avec la jalousie de son mari qu'elle excite et apaise à son gré, elle l'amène à refuser lui-même la clef de ce cabinet qu'il avait d'abord réclamée impérieusement, et à se mettre à ses genoux pour lui demander pardon. Ce n'était pas ce rôle difficile, même pour une comédienne de profession, que jouait la reine, mais celui d'une soubrette au service de madame de Clainville, non pas de ces soubrettes éveillées qui ont de l'esprit comme quatre et qui tiennent les fils de tous les imbroglios, mais d'une petite suivante ingénue, très effrayée de l'audace de sa maîtresse et en admiration devant son esprit. Le spectateur devait éprouver une impression de surprise en entendant la reine de France débuter par ces mots : « Nous nous plaignons, nous autres domestiques..; » puis en la voyant, quelques moments après, brodant des manchettes pour le valet Lafleur, qui entre une serviette sur le bras. Il est vrai que Lafleur était M. le comte d'Artois, laquais fourbe d'ailleurs, « qui reporte chez madame ce qui se passe chez monsieur, » et qu'on finit par mettre dehors.

Le Roi et le Fermier, comédie mêlée d'ariettes, est assez faible. Jouée cependant dans ce lieu et par des courtisans, cette pièce offrait un spectacle piquant. Il s'agit, en effet, d'un roi égaré à la chasse et recueilli par un fermier qui, ne reconnaissant point son hôte, fait devant lui la satire de la cour : « Qui peut vous « en avoir tant appris, » lui dit le roi. — « Ma foi, » répond Ri- « chard, « j'ai un peu couru, j'ai vu. Tenez, nous parlions d'un « roi; j'ai vu ce qu'un roi n'est pas toujours à portée de voir. — « Quoi? — Des hommes. » Jenny, amoureuse de Richard, est une petite bergère qu'un seigneur libertin a tenté d'enlever et qui s'est tirée de ses griffes. Quant à Rustaut, dont le comte d'Ar-

tois tenait le rôle, c'est un simple garde-chasse qui prend les chasseurs pour des braconniers et les arrête.

En rendant compte du spectacle du 1er août, Grimm annonce que « les mêmes acteurs ont joué depuis (c'est-à-dire le 10) sur le même théâtre sans y avoir admis beaucoup plus de spectateurs : *On ne s'avise jamais de tout*[1], et *les Fausses infidélités*[2], de M. Barthe. » On trouve dans la première de ces pièces l'ébauche du personnage de Bartholo du *Barbier de Séville*. Sedaine met en scène un vieux médecin ridicule, M. Tue, amoureux de la jeune Lise dont il est le tuteur. Comme Bartholo, il la tient sous les verrous et la fait garder par une mégère. Naturellement, un amoureux rôde à l'entour, cherchant par tous les moyens à approcher de sa maîtresse. Celui qu'il imagine pour éloigner la duègne n'est pas des plus galants. Il verse par une fenêtre, sur Lise qui passe, une boîte d'ordures, et la fait entrer dans sa maison pendant que la suivante est allée quérir des vêtements de rechange. Le roi, qui aimait les grosses plaisanteries, devait s'amuser de voir la reine, si c'était elle qui jouait Lise, toute couverte de poussière.

Les Fausses infidélités sont d'un goût plus fin. Dorimène, jeune veuve, et Angélique, sa cousine, ont des amants dont elles voudraient changer le caractère. Angélique, fille douce, tranquille, modeste, souffre de l'humeur inquiète de Dormilly qui éclate à tout propos en emportements jaloux. Le comte de Vaudreuil devait, comme disait le roi, remplir ce rôle « au naturel. » Dorimène, au contraire, trouve Valsain trop calme et trop uni; quelques stimulants de temps à autre ne lui déplairaient point. Elle imagine de corriger l'un de sa vivacité, l'autre de sa froideur, en leur faisant croire à tous deux qu'elle et sa compagne se sont subitement engouées de Mondor, bellâtre sur le retour, d'une fatuité divertissante. Mais Valsain, dont le sang-froid ne se démonte pas facilement, évente le complot; et l'intrigue se dénoue par la sincérité et la tendresse d'Angélique, qui ne peut soutenir

1. Opéra-comique de Sedaine.
2. Comédie.

la feinte jusqu'au bout. Mondor est bafoué, mais il est beau joueur, et il espère une revanche après les désenchantements du mariage.

> Expliquera, morbleu, les femmes qui pourra !
> L'amour me les ravit... l'hymen me les rendra.

Le rôle d'Angélique est charmant et de beaucoup le meilleur de ceux qui pouvaient échoir à Marie-Antoinette pendant cette campagne théâtrale.

Voilà où en était la troupe de Trianon, lorsque Mercy, dans sa dépêche du 16 août, parlait du *projet* de jouer des comédies de société. Il est vrai que, dans sa note secrète du même jour à l'impératrice, il ajoute : « Depuis que mon très humble rapport est écrit, il y a eu une première représentation du spectacle de Trianon. M. le comte d'Artois y a exécuté un rôle, et la règle de n'admettre aucun spectateur a été strictement suivie. Le Roi s'y est fort amusé et ne paraît nullement pressé de se retirer à son heure ordinaire. » Mais il est aisé de voir que l'ambassadeur en dit le moins qu'il peut. Marie-Thérèse, on le devine, n'approuve pas sa fille. « Je crois bien, » répond-elle le 31 août[1], « que, malgré les soins que vous employez à faire mettre tout l'ordre et toute la décence possibles dans les spectacles de Trianon, vous ne les goûtez pas trop. Je suis de votre avis, sachant par plus d'un exemple que d'ordinaire ces représentations finissent ou par quelque intrigue d'amour, ou par quelque esclandre. » Cependant, elle paraît en prendre son parti, car elle n'insiste pas.

Durant ce temps, la reine et sa troupe répétaient *l'Anglais à Bordeaux*, de Favart[2], et *le Sorcier*[3], de Poinsinet. Ces deux pièces furent représentées le 6 septembre. *L'Anglais à Bordeaux*[4], composé pour célébrer la paix de 1763, était redevenu de circonstance

1. III, 462.
2. Lescure, I, 310.
3. Métra, 14 août 1780.
4. Comédie en vers libres.

en 1780. On était de nouveau en guerre avec l'Angleterre; on pouvait voir, comme alors, des prisonniers dans nos ports, et si la paix ne paraissait pas prochaine, du moins s'offrait-elle dans le lointain comme un but, désiré certainement par la reine, qui n'avait qu'une sympathie médiocre pour la cause des Américains. L'amour, dans la comédie, se charge d'éteindre les haines nationales. Un capitaine de vaisseau anglais, pris avec sa fille Clarisse, après avoir témoigné contre tout ce qui est français une antipathie farouche, se laisse à la fin séduire par les grâces de la marquise, sœur de son vainqueur, et l'épouse en donnant Clarisse au frère. Cette pièce n'avait pas de rôle pour la reine; celui de Clarisse, qui est presque une enfant, revenait à la petite duchesse de Guiche (que le chevalier de l'Isle appelait la *Guichette*), et la marquise rentrait dans la catégorie des grandes coquettes.

Tout autre était l'opéra-comique du *Sorcier*. Il y avait là un personnage qui convenait parfaitement à l'aptitude et au goût de Marie-Antoinette. Au lever du rideau, on la voit, sous le nom d'Agathe, devant une table couverte de linge qu'elle s'occupe à repasser; plus loin, est attachée une corde où sèchent des mouchoirs et des serviettes, et auprès d'elle, à terre, un fourneau où chauffent des fers, avec lesquels, un moment après, elle se défendra bravement contre les entreprises d'un galant de village. C'est qu'Agathe est demeurée fidèle à Julien malgré deux ans d'absence, et qu'elle ne veut point de Blaise à qui sa mère la destine. Heureusement, l'amant préféré revient à temps et, sous un déguisement de sorcier, il se fait rendre plaisamment et sa fiancée et son argent qu'on se proposait de lui dérober à la fois.

Mercy rend ainsi compte des représentations du 10 août et du 6 septembre[1] : « Depuis un mois, toutes les occupations de la Reine et tous ses amusements se sont concentrés dans le seul et unique objet de deux petits spectacles représentés sur le théâtre de Trianon. Le temps nécessaire à apprendre les rôles, celui qui a dû être employé à de fréquentes répétitions, joint à d'autres

1. III, 464.

détails accessoires, a été plus que suffisant pour remplir les journées. Le Roi, en assistant assidûment à tous ces apprêts, a donné preuve du goût qu'il prend à ce genre de dissipation. Il ne s'est plus trouvé de moments pour le jeu, non plus que pour les promenades du soir, de manière que ces avantages semblent compenser quelques inconvénients qui tiennent à la nature de l'objet dont il est question. La Reine a persisté dans la résolution de n'admettre d'autres spectateurs que les princes et princesses de la famille royale sans personne de leur suite. Je sais par les gens de service en sous-ordre, les seuls qui aient entrée au théâtre, que les représentations s'y sont faites avec beaucoup d'agrément, de grâce et de gaieté, et que le Roi en marque une satisfaction qui se manifeste par des applaudissements continuels, particulièrement quand la Reine exécute les morceaux de son rôle. Ces spectacles, qui durent jusqu'à neuf heures, sont suivis d'un souper restreint à la famille royale et aux acteurs et actrices. Au sortir de la table, la cour se retire et il n'y a point de veillée. »

Cependant l'ardeur de « la troupe des seigneurs », comme l'appellent les mémoires des ouvriers employés à ces spectacles, allait croissant, et, après avoir déjà joué six pièces en un mois, elle en mit à l'étude deux nouvelles : *Rose et Colas*, de Sedaine et Monsigny, et *le Devin de village*, de Jean-Jacques Rousseau. Elles furent représentées le 19 septembre. La première est une paysannerie très divertissante et qui a beaucoup amusé nos pères. Les ariettes de Monsigny devinrent populaires, et l'on chantait encore au fond de la province, il y a cinquante ans, la chanson de Colas : *C'est ici que Rose respire,* et celle de Rose : *Il était un oiseau gris.* Mathurin[1], gros fermier, et Pierre Leroux, vigneron, se sont accordés pour marier leurs enfants, mais ils voudraient retarder la noce jusqu'à l'hiver. L'impatience des deux fiancés et les indiscrétions de la mère Bobi, qui a surpris

1. C'était le duc de Guiche qui tenait ce rôle. Arch. de Seine-et-Oise, E. 1187.

leurs rendez-vous, obligent les parents à brusquer la cérémonie. Les finasseries des deux compères sont copiées sur le vif, et Sedaine a su peindre l'amour comme on le fait au village. On devait bien rire de la scène où Colas, qui s'est perché en haut d'une cheville pour échapper aux regards de Mathurin, perd tout à coup l'équilibre et dégringole sur la table, entraînant avec lui une selle et des harnais, au moment où le vieux paysan, bercé par le rouet et la chanson de Rose, commençait à s'endormir. — L'intrigue du *Devin de village* est d'une grande simplicité. C'est la mise en action de la célèbre palinodie d'Horace : *Donec gratus eram tibi*. Trois personnages seulement sont en scène : Colin qui a fait une infidélité à sa maîtresse, Colette qui boude l'infidèle, et le devin qui les réconcilie.

Cette fois, Mercy fut du nombre des invités et il put parler en témoin oculaire[1] : « La Reine daigna me dire qu'elle voulait que j'allasse au spectacle en question ; mais, en témoignant combien je sentais le prix de cette grâce, j'ajoutai qu'il était de mon devoir d'observer que, après une exclusion absolue de tous spectateurs, bien des gens se formaliseraient que j'eusse été excepté, et qu'il pourrait s'ensuivre de petits dégoûts. Cette remarque ne changea rien à la volonté de la Reine ; elle me répondit que personne ne me verrait, que je serais placé dans une loge grillée et conduit au théâtre par un homme qui me ferait éviter la rencontre de qui que ce soit. Cela s'exécuta en effet à l'heure marquée, et je vis représenter les deux petits opéras-comiques : *Rose et Colas* et *le Devin de village*. M. le comte d'Artois, le duc de Guiche, le comte d'Adhémar, la duchesse de Polignac et la duchesse de Guiche jouaient dans la première pièce. La Reine exécutait le rôle de Colette dans la seconde, le comte de Vaudreuil chantait le rôle du Devin, et le comte d'Adhémar celui de Colin. La Reine a une voix très agréable et fort juste, sa manière de jouer est noble et remplie de grâce ; en total, ce spectacle a été aussi bien rendu

1. III, 478.

que peut l'être un spectacle de société. » Madame Campan, d'accord avec l'ambassadeur, remarque aussi que « le rôle de Colette fut réellement très bien joué par la reine. » « J'observais, » continue Mercy, « que le Roi s'en occupait avec une attention et un plaisir qui se manifestaient dans toute sa contenance; pendant les entr'actes, il montait sur le théâtre et allait à la toilette de la Reine. Il n'y avait d'autres spectateurs dans la salle que Monsieur, Madame, la comtesse d'Artois, madame Élisabeth; les loges et balcons étaient occupés par des gens de service en sous-ordre, sans qu'il y eût une seule personne de la cour. »

« La reine, » dit de son côté madame Campan[1], « riait beaucoup de la voix de M. d'Adhémar, belle anciennement, mais devenue très chevrotante : l'habit de berger, dans le rôle de Colin du *Devin de village,* rendait son âge fort ridicule; et la reine se plaisait à dire qu'il était difficile que la malveillance pût trouver quelque chose à critiquer dans le choix d'un pareil amoureux. » Quoi qu'en dise Mercy, il est probable que *le Devin de village* fut médiocrement interprété, car on le remit en répétition, au mois d'octobre, avec *le Roi et le Fermier*, pour une représentation qui eut lieu le 12[2]. Ce fut la dernière. Mercy en parle ainsi : « Le voyage de Choisy[3] a eu lieu du 1er de ce mois jusqu'au 6... Leurs Majestés sont revenues à Versailles... d'où le Roi a été passer trois jours à Compiègne[4] pour y chasser. » Avant le départ pour Marly (il eut lieu le 13, d'après le journal de Louis XVI), « il y a encore eu une pièce de théâtre représentée à Trianon. Ce sera sans doute la clôture de ces petits spectacles de société qui ne pourraient avoir lieu dans la saison plus

1. I, 228.

2. *Mémoires* de Bellocq et Duvergé, garçons de chapelle à qui on paie, pour avoir transporté les instruments à Trianon : le 9 octobre, pour la répétition de la pièce *le Roi et le Fermier*, 18 liv.; le 10 et le 11, pour la répétition du *Devin de village*, 36 livres; et le 12, pour la représentation, 18 livres. O[1] 3057.

3. III, 475.

4. Du 8 au 11. C'est pendant ce temps qu'on fit les répétitions.

avancée, à cause du froid et de l'humidité auxquels le local est exposé[1]. »

En fait d'acteurs, madame Campan ne nomme que le comte d'Artois et le comte d'Adhémar. « Il fut convenu », dit-elle, « qu'aucun jeune homme ne serait admis dans la troupe. » Mercy, malgré sa préoccupation de ne pas charger la reine, est plus explicite et il cite le comte de Polignac, le duc de Guiche, le comte de Vaudreuil, le bailli de Crussol, capitaine des gardes du comte d'Artois, et le comte Esterhazy[2]. D'après les *Mémoires secrets*[3], il faudrait y joindre « M. Dillon et M. de Beuzenvald » (Besenval).

Quels furent maintenant les conséquences de ces spectacles et les jugements qu'on en porta en Autriche, dans la famille royale, à Versailles, à Paris? L'empereur manifesta hautement sa désapprobation, mais, remarque Mercy, « il ne m'a pas paru que cet avis fît beaucoup d'effet. La Reine », écrit-il[4] à l'impératrice, « était fort empressée de savoir ce que pouvait penser Votre Majesté sur cet article. J'ai répondu que cet amusement n'était pas de nature à obtenir approbation, mais que peut-être Votre Majesté n'en témoignerait rien, dans l'attente très vraisemblable qu'il ne pouvait être que passager et de fort peu de durée. » Quant à Marie-Thérèse, ainsi que nous l'avons déjà fait observer, elle n'y attacha pas une grande importance. « Je ne regarde que comme passagers », écrit-elle à Mercy, le 30 septembre[5], « les amusements de Trianon, sans m'en inquiéter, tant qu'il n'y aura pas quelque inconvénient majeur; » et, le 3 novembre[6], elle revient encore sur ce sujet avec beaucoup de

1. On retrouve dans les comptes l'indication de travaux, pendant le quartier d'octobre, pour les décors de *la Fée Urgèle*, mais aucune trace de représentation de cette pièce. O[1] 3053.

2. III, 481.

3. 20 septembre 1780.

4. Le 16 septembre, III, 469.

5. III, 473.

6. III, 483.

calme : « Je ne saurais qu'approuver l'empressement de ma fille de vous faire assister, à l'incognito, à une des représentations à Trianon. Si même des inconvénients ne s'y sont pas mêlés jusqu'à présent, je n'en serai pas moins bien aise de les voir finir, et je trouve très fondées les observations que vous avez faites à cet effet à ma fille. »

Si l'ambassadeur l'avait plus complètement renseignée, elle se fût montrée moins tranquille. Mercy ne parle pas de la brouille qui survint à ce sujet entre Marie-Antoinette et sa belle-sœur, la comtesse de Provence. Les *Mémoires secrets* la racontent et, si l'on peut élever des doutes sur l'exactitude des détails, la chose est trop vraisemblable pour que le fond du récit ne présente pas quelque vérité. « La Reine aurait désiré, pour mieux s'autoriser à prendre le divertissement dont elle a la passion aujourd'hui, que Madame eût joué la comédie avec elle. » Elle se rendit chez cette princesse avec le comte d'Artois pour l'y déterminer. Mais Madame, qui avait volontiers consenti à réciter des rôles dans un cabinet du château de Versailles, en famille, ne put se résoudre au personnage d'actrice sur les planches d'un vrai théâtre, devant des spectateurs, et rejeta bien loin la proposition comme indigne d'elle. « Mais dès que moi, reine de France, je la « joue, vous ne devriez pas avoir de scrupule. — Si je ne suis pas « reine, je suis du bois dont on les fait. » Marie-Antoinette, trouvant le parallèle mauvais, fit sentir à sa belle-sœur qu'elle regardait la maison de Savoie comme fort au-dessous de la maison d'Autriche qui, suivant elle, ne le cédait pas même à celle de Bourbon. Sur quoi, le comte d'Artois, qui était demeuré muet jusqu'alors, intervint et dit en riant à la reine : « Je crai- « gnais, Madame, de me mêler à la conversation, vous croyant « fâchée ; mais pour le coup, je vois bien que vous plaisantez.[1] »

Mercy nous a fait connaître les précautions[2] prises au début

1. *Mémoires secrets*, 28 septembre et 10 novembre 1780.

2. On en trouve la trace dans les dossiers des archives nationales. « La Reine, » écrit Bonnefoy à Mique, « défendant très expressément que qui que

pour écarter des représentations intimes les spectateurs indiscrets. Ses indications sont confirmées par madame Campan. Il fut convenu, dit-elle[1], « qu'on n'aurait pour spectateurs que le roi, Monsieur et les princesses qui ne jouaient pas; mais que, pour animer un peu les acteurs, on ferait occuper les premières loges par les lectrices, les femmes de la reine, leurs sœurs et leurs filles : cela composait une quarantaine de personnes. » Ajoutons-y l'architecte Mique[2]. « Louis XVI », continue madame Campan, « assistait à toutes les répétitions; on l'attendait souvent pour les commencer. » Ceci n'est pas tout à fait exact. Les répétitions du *Devin de village* dont il a été question plus haut ont eu lieu pendant que le roi était allé chasser à Compiègne. « L'emploi de répétiteur, de souffleur et d'ordonnateur pour tous les détails du théâtre », dit toujours madame Campan, « fut donné à mon beau-père. Le premier gentilhomme de la chambre, M. le duc de Fronsac, en fut très blessé. Il crut devoir faire des représentations sérieuses à ce sujet : il écrivit des lettres à la reine qui se borna toujours à cette réponse : « Vous ne pouvez « être premier gentilhomme quand nous sommes les acteurs; « d'ailleurs je vous ai déjà fait connaître mes volontés sur « Trianon; je n'y tiens point de cour; j'y vis en particulière, et « M. Campan y sera toujours chargé des ordres relatifs aux fêtes « intérieures que je veux y donner. » Les représentations du duc ne s'étant point terminées, le roi fut obligé de s'en mêler; le duc s'obstina et soutint que ses droits de premier gentilhomme de la chambre n'admettaient aucun remplaçant, qu'il devait se mêler des plaisirs intérieurs comme de ceux qui étaient publics. Il fallut terminer les débats par une brusquerie. Le petit duc de Fronsac ne manquait jamais, à la toilette de la

ce soit entre, mardi prochain, à son spectacle, S. M. m'ordonne d'assurer l'exécution de ses volontés en faisant mettre des cadenas à toutes les portes quelconques, autres que celles de la conciergerie. » 31 juillet 1780. O[1] 1883.

1. I, 228.

2. « La Reine me charge de vous dire qu'elle vous accorde une place de parquet. » Lettre de Bonnefoy, citée à la note 2 de la page 156.

reine, lorsqu'il venait lui faire sa cour, d'amener quelque entretien sur Trianon, pour placer avec ironie une phrase sur M. Campan qu'il appela depuis ce moment : « mon collègue Campan. » La reine haussait les épaules et disait lorsqu'il était retiré : « Il est affligeant de trouver un si petit homme dans le fils du « maréchal de Richelieu. »

Mercy de son côté, après avoir conseillé lui-même de tenir autant que possible ces spectacles secrets, se voyait contraint de reconnaître que ce système d'exclusion présentait les plus graves inconvénients. « Une manière d'amusement, » dit-il[1], « qui se borne à un si petit nombre de personnes devient un indice d'autant plus marqué de faveur pour ceux qui y sont admis, et par conséquent un motif de jalousie et de réclamation pour les exclus. La princesse de Lamballe, en raison de sa charge de surintendante, a cru pouvoir prétendre à une exception qu'elle n'a point obtenue. Les grandes charges et les dames du palais de semaine ont représenté que, d'après les usages établis, aucune circonstance ne devait les priver de l'avantage de faire leur service, lequel se trouvait réduit à paraître, les jours de dimanche et fête, à la toilette de la Reine et aux offices de l'église : toutes pareilles instances, qui sont restées sans effet, ont causé des dégoûts et ont donné lieu à quelques propos qui, de Versailles, se sont répandus à Paris. »

D'autre part, il n'y avait pas moins de danger à étendre le cercle des spectateurs. « Tant qu'on n'admit personne à ces représentations, » remarque madame Campan, « elles furent peu blâmées; mais l'exagération des compliments augmenta l'idée que les acteurs avaient de leurs talents et donna le désir d'obtenir plus de suffrages. La reine permit aux officiers des gardes du corps et aux écuyers du roi et de ses frères d'entrer à ce spectacle. On donna des loges grillées à des gens de la cour; on invita quelques dames de plus; des prétentions s'élevèrent de toutes parts pour obtenir la faveur d'être admis. La reine refusa d'y

1. III, 465.

recevoir les officiers des gardes des princes, ceux des cent-suisses du roi et beaucoup d'autres personnes qui en furent très mortifiées. »

On pourrait croire, en lisant la correspondance de Mercy, que cette extension d'invitations ne dut se produire que plus tard. Mais les nouvelles à la main contemporaines nous montrent qu'elle commença dès 1780. La *Correspondance secrète*, à la date du 8 septembre, dit, en parlant de la représentation de l'avant-veille : « On a refusé, cette fois, l'entrée à beaucoup de courtisans qui avaient été admis aux autres représentations, entre autres au marquis de Crussol, capitaine des gardes du comte d'Artois, quoiqu'il fût de service ce jour-là. La raison en est qu'on s'était permis de critiquer un peu vivement les acteurs, sans épargner les premiers rôles[1]. » D'après les *Mémoires secrets*[2], la reine, un jour, lasse de jouer devant les banquettes, aurait « fait entrer les gardes du corps de service, en exigeant que les Suisses prissent leur place dans cet intervalle. » Après le spectacle, S. M., s'adressant à l'auditoire, aurait dit : « Messieurs, « j'ai fait ce que j'ai pu pour vous amuser; j'aurais voulu mieux « jouer, afin de vous donner plus de plaisir[3]. » Le fait[4] peut être faux, mais on l'a nié sans preuves. S'il a eu lieu, c'est évidemment à une répétition; l'on sait qu'alors il s'établit entre la scène et la salle un échange de communications qui a pu amener ce petit discours. Il convient de remarquer d'ailleurs que les gardes du corps étaient des gentilshommes appartenant aux meilleures maisons de France.

Mercy paraît compter pour rien la présence aux représentations des gens de service en sous-ordre. Il ne trouve rien d'é-

1. Lescure, I, 310.

2. 6 octobre 1780.

3. Voy. dans madame Campan, I, 260, des détails sur la facilité avec laquelle la reine parlait en public.

4. Les *Mémoires secrets* ajoutent : « Les femmes de la Reine sont enchantées de ce goût de leur maîtresse, parce que cela entraîne une dépense d'habillements et autres suites qui leur donnent des revenant-bon considérables. »

trange ni de dangereux à ce que la reine se donne en spectacle devant eux. Il y aurait lieu de s'en étonner si l'on ne savait qu'alors, aux yeux de ses pareils, ces *espèces*, comme on disait, n'existaient pas. Qu'importaient leur impression et leur jugement? On ne peut douter cependant que la plupart des bruits qui circulèrent dans le peuple n'aient pris naissance dans leurs commérages. Bon nombre de pamphlétaires n'ont certainement pas puisé à une autre source[1].

La troupe de Trianon, d'après madame Campan, « était bonne pour une troupe de société, et l'on applaudissait à outrance; cependant, en sortant, on critiquait tout haut, et quelques jeunes gens dirent que « c'était royalement mal joué. » Sans parler de madame de Pompadour et de ses succès d'actrice dont le souvenir prêtait à des rapprochements peu flatteurs[2], il existait alors à Paris deux réunions d'amateurs dont le public était sans cesse occupé et avec lesquelles la reine de France avait tout à perdre à entrer en rivalité. Le coryphée de la première, la comtesse de Montesson, épouse morganatique du duc d'Orléans, jouait avec un talent consommé les rôles les plus difficiles du répertoire français[3]. Sa supériorité était écrasante pour Marie-Antoinette. Mais la comparaison devenait autrement blessante et dangereuse à la fois avec la danseuse Guimard qui, elle aussi, avait, dans son hôtel à la Chaussée-d'Antin, une délicieuse salle[4] tendue de taffetas rose galonné d'argent, décorée par Fragonard, éclairée avec des bougies parfumées, où des gentilshommes hautement

1. Notamment l'auteur des *Essais historiques sur la vie de Marie-Antoinette* (Londres, 1789, in-8°), qui a dû tenir les renseignements circonstanciés qu'il travestit et mêle aux plus grossières erreurs, des indiscrétions d'une domesticité malveillante et calomniatrice. Voy. Mme Campan, I, 95.

2. Julien. *La comédie à la Cour :* Madame de Pompadour et le théâtre des petits cabinets.

3. Voy. Lescure, I, 369, Grimm, XI et XII. D'après le duc de Lévis, ses compositions dramatiques ne valaient pas son jeu.

4. A côté était un jardin d'hiver. Mademoiselle Guimard avait un second théâtre dans sa maison de campagne, à Pantin. *Mémoires secrets*, passim.

titrés, en collaboration avec les sujets de la comédie française, du théâtre italien et de l'opéra, représentaient les scènes les plus licencieuses devant un parterre de grands seigneurs, de princes du sang et de filles entretenues. On ne joua jamais rien de répréhensible à Trianon, nous le constaterons[1], mais c'était déjà trop que de donner occasion à de semblables parallèles. L'impression du public fut désastreuse. Il essaya de se consoler en supposant que, du moins, le roi n'approuvait pas ces amusements de la reine et y mettrait bon ordre. « On assure, » disent les *Mémoires secrets,* le 20 septembre, « que le Roi, très complaisant, mais peu content de ce genre d'occupation de son auguste compagne, se trouvant à un de ces spectacles, a sifflé la Reine; sans doute la chose s'est tournée en plaisanterie. Cela n'a pas empêché Sa Majesté de continuer. » La *Correspondance secrète* recueille le même bruit à la même date[2] : « Le Roi assiste par complaisance à ces jeux, mais ils ne sont pas analogues avec son humeur sérieuse et sévère; aussi siffle-t-il habituellement les acteurs. » L'anecdote n'est pas exacte, et les *Mémoires secrets,* mieux informés, se corrigent, le 20 octobre, en reconnaissant que « les talents de la Reine sont jusqu'à présent très appréciés par son auguste époux; » mais elle témoigne du tort que ce rôle d'actrice faisait dans l'opinion à Marie-Antoinette.

Par une singulière contradiction, la reine, qui ne craignait pas de monter sur les planches, interdisait, au même moment, à l'un de ses pages de faire représenter une comédie qu'il avait composée, « parce qu'il ne convenait pas qu'un gentilhomme se donnât en spectacle[3]. » Elle devait, à quelques années de là, être cruellement punie de son inconséquence.

1. On ne fut pas si réservé chez madame de Polignac qui, après le voyage de Trianon, « donna pour spectacle à sa souveraine un proverbe si... gaillard qu'aucune femme n'osa y prendre un rôle. » *Lettres de M. de Kageneck;* Paris, 1884, in-8°, 217. Ce renseignement est extrait des *Mémoires secrets* où l'auteur prend des pages entières. Il copie de même la *Correspondance* de Métra.

2. Le 30 septembre 1780.

3. Tilly, I, 35.

XI

LA SOCIÉTÉ DE LA REINE

1780

Deuxième séjour de la reine. — Élégie du chevalier Bertin.
Goût de Marie-Antoinette pour la vie privée. — Son amie. — Son cercle intime.
La comtesse Jules de Polignac. — Le comte de Vaudreuil.
Le comte d'Adhémar. — Les parentes de madame de Polignac.
Culture intellectuelle des favoris. — Infériorité de Marie-Antoinette.
Moralité de la société de la reine.
Faveurs dont elle est l'objet. — Intrigue du comte d'Adhémar.
Irritation de la cour. — Mort de l'impératrice Marie-Thérèse.

Pendant les mois de juillet et d'août, la reine était venue à Trianon pour les répétitions et les représentations de son théâtre de société, mais elle ne s'y était pas établie à demeure. Après le spectacle du 6 septembre, elle prit prétexte de l'effervescence que la jalousie contre les acteurs et spectateurs privilégiés causait à la cour pour rester tout à fait à son château et échapper ainsi aux plaintes et réclamations dont elle était assiégée à Versailles. C'est du moins la raison qu'elle donna à Mercy[1]. Elle y installa avec elle la comtesse Jules de Polignac, la duchesse de Guiche, sa fille, et sa cousine, la comtesse de Châlons. D'après le journal du roi et les rapports de l'ambassadeur, ce séjour dura du 6 au 19[2]. La reine en parle à sa mère en ces termes[3] : « Je me

1. III, 465.

2. Il faisait beau quand la reine partit. Le temps changea le lendemain et il plut le 7 et le 8 ; le 9 il fit assez beau ; le 10 et le 11, averse l'après-midi ; le 12 et le 13, beau ; un peu de pluie le 14, beau les 15 et 16, pluie les 17 et 18, le 19 couvert le matin, beau le soir.

3. Mercy, III, 472.

suis établie à Trianon pour huit ou dix jours, afin de faire, le matin, des promenades à pied qui sont essentielles à ma santé; cela n'était pas possible à Versailles. Trianon n'est qu'à dix minutes de chemin en voiture, et on peut aisément y venir à pied. Le Roi paraît s'y plaire beaucoup; il y vient souper tous les jours, et vient me voir le matin, comme dans mon appartement à Versailles. J'ai choisi ce moment-ci pour mon séjour ici, parce que c'est le mois où le Roi chasse presque tous les jours et où il a le moins besoin de moi. » On voit avec quelle habileté Marie-Antoinette fait valoir toutes les raisons qui peuvent justifier sa villégiature. L'impératrice en effet ne voyait pas de bon œil ces retraites de sa fille loin de la cour : « je ne saurais approuver, » dit-elle, « que la Reine y couche sans le Roi[1]. »

« Le mardi 12, la Reine revint, le matin, à Versailles, pour que les ambassadeurs et ministres étrangers fussent en même de lui faire leur cour, après quoi Sa Majesté revint à Trianon[2] ». Le 17, Madame royale fut atteinte d'une indisposition occasionnée par la dentition. La douleur des dents prêtes à percer fut si violente qu'elle en eut des convulsions. « Au premier avis qui en parvint à la Reine, elle se rendit auprès de son auguste fille et y vint passer, deux fois le jour, quelques heures, jusqu'à ce que la maladie se changeât en une petite fièvre intermittente qui n'annonçait ni durée ni le moindre danger. Pour peu que l'état de la jeune princesse eût donné lieu à la plus petite inquiétude fondée, la Reine était résolue de rester à Versailles et de contremander le spectacle » du surlendemain; « mais le Roi fut le premier à désirer qu'il n'y eût rien de changé à l'arrangement projeté. » La reine devait retourner à Versailles le mardi matin 19, pour la réception des ambassadeurs; ce dérangement la gênant beaucoup, à cause des préparatifs de la représentation qui devait avoir lieu le soir, elle fit demander à Mercy par l'abbé de Vermond si elle ne pourrait pas s'en exempter. Son mentor s'em-

1. III, 473.
2. III, 465.

pressa de lui écrire qu'ayant daigné revenir, le mardi précédent, pour recevoir les hommages du corps diplomatique, elle « était dans le cas de se dispenser de répéter cette marque de bonté, et que, s'il en résultait quelques propos, il était bien sûr qu'au moins ils ne seraient pas tenus par les ministres étrangers, qui avaient lieu d'être et étaient en effet très contents de la manière dont la Reine les traitait dans les occasions[1] ». Pendant ce séjour à Trianon, elle fit visiter[2] son château à un officier de la garde-noble hongroise qui avait apporté de Vienne les dépêches du mois et devait repartir le lendemain, afin qu'il pût le décrire *de visu* à sa mère.

Mercy nous a tracé un tableau de l'existence qu'on y menait. « Le Roi, » dit-il, « s'y rendait tous les jours, le matin, sans aucune suite, souvent en se promenant à pied, ou quelquefois dans une voiture légère qu'il conduisait lui-même. Toutes les matinées ne présentaient à Trianon que l'aspect d'une campagne habitée par des particuliers... Il n'y avait de gens de service en sous-ordre que le nombre strictement nécessaire, sans aucune des charges de la cour. Les après-dînées prenaient tout une autre face : les princesses et princes de la famille royale, Mesdames tantes, les personnes les plus distinguées de leur suite, les dames du palais[3] et quelques externes les plus favorisés se rendaient à Trianon et y passaient le reste de la journée et la soirée. Les jardins charmants de cette maison de plaisance y procuraient les promenades les plus variées, et quelques jeux de commerce y remplissaient les intervalles de l'avant et de l'après-souper. »

1. III, 474, 477.

2. Le 16 septembre. Mercy, III, 471, 474.

3. Voici l'état des charges de la maison de la reine en 1780 : surintendante, princesse de Lamballe ; — dame d'honneur : princesse de Chimay ; — dame d'atours : marquise de Mailly ; — dames du palais : marquise de Talleyrand, vicomtesse de Choiseul, comtesse de Grammont, marquise de Tonnerre, comtesse d'Adhémar, duchesse de Chaulnes, duchesse de Beauvilliers, duchesse de Luxembourg, comtesse de Tavannes, duchesse de Duras, duchesse de Luynes, marquise de la Roche-Aymon, princesse d'Hénin, comtesse de Dillon.

Le chevalier Bertin, qui visita les jardins de Trianon cette année même, nous a laissé un souvenir de ce qu'ils étaient au moment où écrit Mercy[1]. Il est surtout frappé, comme tous les contemporains, par la beauté des arbres exotiques :

... Quel art a rassemblé tous ces hôtes divers,
Nourrissons transplantés des bouts de l'univers ?
La persicaire rembrunie,
En grappes suspendant ses fleurs,
Le tulipier de Virginie,
Étalant dans les airs les plus riches couleurs,
Le catappa[2] de l'Inde, orgueilleux de son ombre,
L'érable précieux et le mélèze sombre
Qui nourrit les tendres douleurs ?
De cent buissons fleuris chaque route bordée
Conduit obliquement à des bosquets nouveaux ;
L'écorce où pend la cire et l'arbre de Judée,
Le cèdre même y croît au milieu des ormeaux ;
Le cytise fragile y boit une onde pure,
Et le chêne étranger, sur des lits de verdure,
En parasol étend ses flexibles rameaux...

Mais, à travers ces bois religieux,
Quelle élégante colonnade
En marbre blanchissant s'élève dans les cieux ?
C'est le temple d'Amour, c'est l'enceinte sacrée
Que réserve à son fils la reine de ces lieux.
Deux saules chevelus[3] en défendent l'entrée
A tout mortel audacieux.
De l'enfant, sur l'autel, respire la statue :
C'est lui-même ; on le voit foulant un bouclier
Et le casque d'Alcide et sa lance rompue,
Courber en arc poli sa noueuse massue,
Et d'un souris malin déjà nous défier...

1. *Almanach des Muses;* Paris, 1780, in-12. Les *Jardins de Trianon,* élégie, p. 219. — La bibliothèque de la ville de Paris possède un plan manuscrit, colorié, « du jardin de la Reine à Trianon, dessiné par Magloire-Thomas Daussy, » qui le représente tel qu'il était au moment où le chevalier Bertin écrivait.

2. Catalpa, sans doute.

3. En 1780, on fit dans une allée près du temple une petite butte pour y planter des saules-parasols. Arch. nat. O[1] 1877.

« La retraite, » remarque Mercy[1], « que la Reine a faite à Trianon est une idée suggérée par la comtesse de Polignac. Cette dernière voulait une exclusion absolue de toutes les grandes charges, des dames du palais et des gens de la cour. Ce n'a été qu'avec grand' peine que nous avons obtenu, l'abbé de Vermond et moi, qu'il fût donné à ce voyage la forme qui est énoncée dans mon très humble rapport ostensible; mais enfin nous l'avons emporté sur le désir de la favorite. »

Il n'était pas besoin que l'on suggérât à Marie-Antoinette la pensée de cet éloignement du personnel de la cour. Depuis longtemps, son rêve était de s'entourer d'une société exclusive, choisie selon son goût : « Je la recevrai, » disait-elle à sa première femme de chambre, « dans mes cabinets ou à Trianon, je jouirai « des douceurs de la vie privée qui n'existent pas pour nous, si « nous n'avons le bon esprit de nous les assurer... » « Le bonheur qu'elle cherchait, » remarque madame Campan[2], « ne devait lui procurer que des chagrins. Tous les courtisans non admis dans cette intimité devinrent autant d'ennemis jaloux et vindicatifs. »

J'ai signalé plus haut le début de la faveur de madame Jules de Polignac qui prétendait à cette heure accaparer la reine. Celle-ci l'avait rencontrée à une soirée de la princesse de Lamballe et, séduite par son air « enchanteur » (c'est le mot de tous les contemporains), elle s'était sentie prise pour elle d'une affection subite qui avait toujours été en grandissant. En vain, la princesse de Lamballe, Lauzun, Coigny, Mercy, l'empereur Joseph lui-même, avaient tenté de faire revenir Marie-Antoinette sur cette première impression. C'était, dit l'ambassadeur de Marie-Thérèse, « un inconcevable prestige. »

La comtesse avait feint de se retirer devant cette opposition. « Nous ne nous aimons pas encore assez, » dit-elle, un jour, à la reine, à Fontainebleau, « pour être malheureuses si nous nous

1. III, 469.
2. I, 142.

« séparons ; je sens que cela arrive déjà : bientôt je ne pourrai « plus vous quitter. Prévenez ce temps-là. Laissez-moi partir de « Fontainebleau, je ne suis pas faite pour la cour ; tout le monde « en sait trop ici pour moi. » « ... Ses chevaux étaient mis, » raconte le prince de Ligne. « La Reine l'embrasse, lui prend les mains, la conjure, la presse, se jette à son cou[1]... ; » madame de Polignac consent à rester.

Elle était malade lorsque la reine fit son premier séjour à Trianon, en 1779. Dès qu'elle commença à se remettre, elle lui écrivit qu'elle aurait l'honneur de lui faire prochainement sa cour. « Sans doute, » répondit Marie-Antoinette, « la plus « empressée de nous embrasser, c'est moi, puisque j'irai dès « demain dîner avec vous à Paris. » Elle se rendit en effet, à une heure, rue de Bourbon, chez sa favorite, et dîna en tête à tête avec elle. On remarqua qu'elles demeurèrent enfermées ensemble jusqu'à cinq heures, sans que la princesse de Chimay, dame d'honneur, qui avait accompagné la reine, fût admise à l'entrevue. Pendant ce temps, la suite de Sa Majesté était traitée avec quelques courtisans à trois tables splendidement servies[2].

Au mois de mai 1780, la comtesse étant en couches, la cour dut se transporter tout entière à La Muette, afin que la reine eût la facilité de voir plus fréquemment son amie. « Le public de Paris, » remarque Mercy[3], « n'applaudit pas du tout à ce motif, et le regarde comme une démonstration de faveur trop exagérée. » « Quoique l'histoire de France, » dit à ce sujet la correspondance de Grimm[4], « soit en ce genre aussi riche qu'une autre, nous ne croyons pas qu'elle ait encore offert l'exemple d'une faveur à la fois plus intime et plus éclatante. »

Marie-Antoinette, pour l'attacher à sa personne, avait pensé à la faire nommer dame d'atours ou même dame d'honneur[5]. Mais

1. *Mémoires du prince de Ligne* et *Revue nouvelle*, 1846, p. 109.
2. Nougaret. *Anecdotes*, etc., I, 281.
3. III, 429.
4. XII, 401.
5. Mercy, II, 367, 376.

madame de Polignac refusa parce que sa fortune n'était pas en état de suffire aux dépenses qu'entraînait la représentation de cette charge. La reine se décida alors à l'établir auprès d'elle en qualité d'« amie » et lui donna un appartement au château de Versailles, à proximité du sien[1]. Jusque-là, les deux amies se voyaient aux soirées de la princesse de Guéménée[2]. La comtesse Jules ouvrit désormais un salon à des réunions intimes que fréquenta assidûment la reine. Cette compagnie était composée, dit le prince de Montbarey[3], des parentes de madame de Polignac. « Les femmes y attirèrent les hommes qui leur étaient attachés. » D'anciens amis de la reine s'y joignirent : Esterhazy, les Coigny, Besenval. « De ce concours, » ajoute le ministre de Louis XVI, « se forma, sous les yeux du Roi et contre son vœu » (il se laissa cependant conduire chez madame de Polignac)[4], « une société dont les membres commencèrent par désirer d'accaparer toutes les grâces et finirent par se mêler de toutes les affaires de l'État. » C'est de ce cercle rétréci que s'entoura exclusivement Marie-Antoinette au Petit-Trianon.

Tous les contemporains s'accordent à faire de madame Jules de Polignac[5] le portrait le plus charmant. « Je n'essaierai point de dépeindre sa figure, » dit madame Lebrun, « cette figure était céleste. » « Son visage était ravissant, » répète madame de Genlis. C'était « la plus céleste figure que l'on pût voir, » dit à son tour le duc de Lévis, « son regard, son sourire, tous ses traits étaient angéliques. » Tilly n'oublia jamais l'impression qu'elle lui fit, alors qu'il était page, un matin qu'elle lui apparut, venant

1. Dussieux. *Histoire du Château de Versailles.* On ne sait pas au juste à quelle époque madame de Polignac vint demeurer au palais. C'est au plus tard à la fin de 1779.

2. Mercy, II, 398; III, 459.

3. *Mémoires,* III, 264.

4. Mercy, III, 410.

5. Gabrielle-Yolande-Martine de Polastron, née en 1749, avait épousé le comte Jules de Polignac en 1767. La famille de Polastron était originaire du Languedoc.

de se lever, dans un déshabillé blanc comme la neige, avec une rose dans les cheveux. « Sa démarche, » dit-il, « portait l'empreinte d'un abandon séduisant. » Besenval avoue cependant que « sa taille ne répondait pas à tant de perfections; » et madame d'Oberkirch se rencontre avec madame de Genlis pour reconnaître que son front était brun et mal conformé, mais que ce défaut disparut quand la mode permit de porter les cheveux rabattus. Suivant le comte de Ségur, « on ne saurait trouver une personne qui réunît plus d'agréments dans la figure, plus de douceur dans les regards, plus de charme dans la voix[1], plus d'aimables qualités de cœur et d'esprit. » Plus sensée que spirituelle, sans prétention, un peu nonchalante, d'une humeur bienveillante et égale, elle avait, dit madame Campan, « dans tous ses mouvements, je ne sais quelle grâce négligée qui la faisait remarquer au milieu des plus belles, » et l'on préférait la naïveté de sa conversation à toutes les recherches du bel esprit. « Sa faveur, » ajoute madame de Genlis, « ne lui ôta rien de sa douceur et de sa simplicité naturelle[2]. » Les deux portraits que j'ai vus d'elle ne me paraissent pas entièrement répondre à ces descriptions enthousiastes[3]. Mercy la soupçonnait de n'être ni sincère ni sûre, et il ne lui trouvait « ni l'esprit, ni le jugement, ni même le caractère nécessaire à jouir de la confiance d'une grande

1. Elle chantait très agréablement. Diane de Polignac, *Mémoires sur la vie et le caractère de madame la duchesse de Polignac;* Hambourg, 1796, in-18.

2. Lebrun. *Souvenirs*, II, 318. — Genlis, *Mémoires*, II, 34,345. — Lévis, *Portraits*, 329. — Tilly, *Mémoires*, I, c. VI. — Ségur, *Mémoires*, I, 49, 52. — Besenval, *Mémoires*, II, 175. — Oberkirch, *Mémoires*, I, 280. — Campan, *Mémoires*, I, 140.

3. 1° Portrait par Mme Vigée-Lebrun, qui la représente vêtue d'une robe blanche et d'une écharpe de soie noire, avec un chapeau de paille orné d'un bouquet d'épis, de marguerites, de coquelicots et d'une plume noire ; à la main, une rose. Il appartient à M. le duc de Polignac et a été publié dans le t. II de la bizarre compilation que M. le comte de Reiset vient de consacrer à « la pauvre Reine. » *Livre-journal de madame Eloffe;* Paris, 1885, 2 v. in-8° fig. — 2° Julien, *la Comédie à la Cour*, p. 288. Autre portrait peint par Mme Lebrun, à Vienne, en 1794.

princesse. » Il ne la considérait d'ailleurs que comme un instrument de l'ambition de ses entours, plus dangereux qu'elle-même[1].

Ce n'était pas, en tous cas, son mari qui la gouvernait. Il n'avait ni le goût ni l'intelligence de l'intrigue : il laissa faire sa fortune. Fersen l'a peint d'un mot. J'ai rencontré, dit-il, dans son journal de l'année 1791, M. de Polignac « qui veut aussi parler affaires, *ce qui ne lui va pas*[2]. » Il était, remarque Tilly, « plus ami qu'amant de sa femme » et se contentait de ce rôle[3].

Celui qui régnait dans le salon de la comtesse Jules, c'était le comte Rigaud de Vaudreuil[4], l'homme le plus séduisant de la cour. Il avait fait la guerre de Sept-Ans et montré sur le champ de bataille une bravoure fougueuse. Il était brigadier de dragons depuis 1770 et mestre de camp du régiment de dragons-Dauphin. Grand, bien fait, élégant, il avait une figure charmante[5], une physionomie mobile comme ses idées, un sourire obligeant, un maintien noble avec les manières les plus attrayantes. Son caractère chevaleresque, sa franchise, sa loyauté, sa magnificence, sa probité, poussée, dit Besenval, jusqu'à « une sorte de férocité, » lui conciliaient l'estime et l'admiration; c'était l'ami le plus chaud et le plus constant. Dans la conversation, sérieux ou plaisant à propos, il avait le mot juste, contait à ravir et savait écouter. Il avait surtout un excellent ton. La princesse d'Hénin disait qu'elle ne connaissait que deux hommes qui sussent parler aux femmes : Le Kain sur le théâtre, et le comte de Vaudreuil dans un salon[6]. Toutes ces qualités se trouvaient

1. II, 378, 396, 397, 538; III, 140.

2. I, 13. — M. de Polignac était mestre de camp du régiment du roi.

3. Voyez les sources citées dans la note 2 de la page 169.

4. Joseph-Hyacinthe-François-de-Paule, né le 2 mars 1740. Sa famille était aussi originaire du Languedoc. Son grand-père, entré dans la marine, s'était fixé au Canada. Le comte de Vaudreuil était cousin du marquis, chef d'escadre sous Louis XVI.

5. Besenval dit qu'il eut la figure ruinée par la petite vérole, mais il ne précise pas l'époque à laquelle il fut atteint de cette maladie.

6. Mme de Genlis. *Souvenirs de Félicie L...*; Paris, 1806, t. I.

malheureusement gâtées par des emportements qu'il était impuissant à réprimer. Personne n'a jamais poussé la violence si loin, dit Besenval, « la moindre contrariété le mettait hors de lui. » Il méritait aussi le reproche de parler trop souvent de lui-même avec plaisir. C'est en se prêtant délicatement à cette faiblesse que son ami le comte d'Adhémar s'insinua dans sa confiance et le soumit à son influence sans qu'il s'en doutât[1].

Nous avons vu le comte d'Adhémar jouer, sur le théâtre de Trianon, le rôle de Colin dans *le Devin de village*. A en croire madame Campan, il était presque vieux, et Marie-Antoinette l'avait, à cause de cela, choisi pour le rôle d'amoureux, afin de ne laisser aucune prise à la médisance. Elle l'aurait même trouvé, à la fin, si ennuyeux que, pour s'en débarrasser, en 1783, elle l'envoya représenter la France à Londres. En réalité, il n'était ni si chevrotant ni si ridicule que veut bien le dire la première femme de chambre de la reine pour les besoins de sa cause[2]. « De toute la société Polignac, » écrit le comte de La Marck, dans une page qui se rapporte aux dernières années du règne, « le comte d'Adhémar avait le plus d'esprit, avec non moins d'adresse que le baron de Besenval pour parvenir à ses fins. Il joignait des talents à sa jolie figure. » Après de brillants services militaires, il entra dans la diplomatie sous Louis XV, qui le nomma ministre à Bruxelles. Il se trouvait donc déjà, par état, éloigné de la cour, et il n'était pas nécessaire de lui donner un poste aussi éclatant que l'ambassade d'Angleterre pour l'en écarter. Le résultat n'aurait d'ailleurs guère répondu au vœu de la reine, car il suffit de jeter, dans la *Gazette* ou dans le *Mercure de France*, un coup d'œil sur la liste des ambassadeurs qui, lors de leur arrivée en France, venaient « faire leurs révérences à Sa Ma-

1. La Marck, I, 30 et 109. — Lebrun, I, 92; II, 236. — Tilly, I, c. VI. — Campan, Besenval, Mercy, etc.

2. Il sut inspirer un peu plus tard à Mme de Polignac une amitié assez vive. « Le comte d'Adhémar, » écrit Mme de Bombelles, le 17 septembre 1784, « me paraît toujours occupé tendrement de la favorite. » Arch. de Seine-et-Oise, E. 433.

jesté », pour se convaincre qu'aucun n'a pris de plus fréquents congés, surtout aux époques des voyages de Trianon. Il avait épousé une dame du palais, madame de Valbelle, plus riche que lui d'écus et d'années. Madame Du Deffand, en annonçant ce mariage à la duchesse de Choiseul, lui écrit, au mois de mars 1772 : « La mariée est folle de joie ; le marié est, dit-on, fort de sang-froid. Dieu les bénisse ! Mais ce n'est pas là que j'irais chercher le bonheur. » On assure que madame de Valbelle ne l'y trouva pas non plus[1].

Quant aux femmes, les parentes de madame de Polignac, auxquelles le prince de Montbarey fait allusion, étaient la comtesse Diane de Polignac, sa belle-sœur, et la comtesse Hardouin de Châlons, sa cousine. Diane était laide, et ne savait pas même racheter par l'art ce que la nature lui avait refusé : elle se mettait mal ; mais elle avait infiniment d'esprit et plaisait autant que les plus belles. Elle était restée fille[2]. La comtesse Hardouin de Châlons passait, au contraire, pour une des plus élégantes et des plus jolies femmes de la cour où elle s'attirait tous les hommages[3]. Elle était également spirituelle et aimable. Son mari, ministre de France à Cologne, puis à Venise, puis à Lisbonne, ne la gênait point. — Nous ne trouvons pas encore à Trianon, au mois de septembre 1780, la belle comtesse de Polastron, belle-sœur de madame de Polignac, avec ses airs penchés et son attitude languissante, qu'on surnomma la *Bichette*, et qui, dans la suite, sera de tous les voyages (elle ne fut présentée à la cour que le

1. Tilly, I, c. VI. — Du Deffand, II, 157; III, 100. — Mercy, III, 486. — Besenval, Campan, de La Gorce, etc.

2. Le roi lui donna un brevet de dame. — Campan, Besenval, Tilly, Oberkirch, Beauchesne, Genlis. — *Galerie des dames françaises;* Londres, 1790, in-8° : Ténésis, etc.

3. Jeanne-Françoise-Aglaé d'Andlaw, épouse de Hardouin de Châlons, seigneur d'Hédouville et de Nesle, mort à Lisbonne, le 19 juillet 1794. On dit, en 1779, que Mme de Châlons était l'objet des attentions du roi, mais Mercy vérifia que ces bruits n'avaient aucun fondement. III, 328. Voyez : Oberkirch, Tilly ; arch. de Seine-et-Oise : série Q, etc.

3 décembre), ni son mari, très humble serviteur de sa femme[1]. On y verra avec eux la comtesse et le comte d'Andlaw[2], frère de madame de Châlons, futur successeur d'Adhémar au poste de Bruxelles[3].

Vaudreuil, Adhémar, Besenval et les autres hommes de la société Polignac n'avaient, dit le comte de La Marck, « ni un jugement profond, ni des vues élevées, ni cet esprit d'observation qui fait découvrir dans les événements présents ceux qui préparent l'avenir... C'étaient d'habiles gens en trigauderies de cour et rien de plus... Sacrifiant tout à leurs intérêts personnels, ils se laissaient aller au courant des choses, vivant au jour le jour et ne regardant jamais au delà. »

S'ils ne s'entendaient pas aux choses du gouvernement et de la politique, dont ils eurent le tort de se mêler, ils avaient du moins tous, à un degré élevé, l'amour des belles choses, et pour peu que la reine s'y fût prêtée, le salon de madame de Polignac eût pu exercer une influence considérable sur le mouvement artistique et littéraire de l'époque. Vaudreuil aimait à s'entourer de peintres, d'écrivains, de musiciens. Il chantait très agréablement[4]. Grimm le cite comme le meilleur acteur de société qu'il y eût à Paris. Il était poète à ses heures et savait aiguiser des épigrammes qu'il ne laissait voir qu'à quelques intimes. Lebrun-Pindare ayant un jour oublié chez lui son Horace, Vaudreuil le lui renvoya avec un billet en vers par madame Lebrun, qui nous a conservé sa réponse :

1. Elle était née d'Espagnac. Tilly, chev. de l'Isle, etc.

2. François-Antoine d'Andlaw, colonel du régiment de Royal-Lorraine, mari d'Adélaïde Helvétius.

3. La marquise de Coigny ne paraît pas avoir fait assidûment partie de la société de Trianon, bien qu'elle fréquentât de temps à autre le salon de Mme de Polignac. Le centre de ses succès était Paris, comme il a été dit plus haut, p. 96, note 1. — La duchesse de Fleury, fille du comte de Coigny, dont on a beaucoup parlé à cette époque et encore sous le premier Empire, ne fut pas non plus une habituée de Trianon.

4. Campan, I, 145. — Lettre de l'abbé Barthélemy à Mme Du Deffand sur les spectacles de Chanteloup, II, 452.

Une Grâce, une Muse, en effet, m'a remis
Les jolis vers dictés par le dieu du Parnasse
Au plus céleste des amis,
A Mécène-Vaudreuil qui chante comme Horace...
Horace avec plaisir chez vous s'était perdu.
Vous en avez si bien l'esprit et le langage
Que, par un charmant badinage,
Vous me l'avez deux fois rendu.

Vandreuil fut plus tard le protecteur de Beaumarchais. Sa maison était meublée avec un goût exquis; il possédait une galerie de toiles des plus grands maîtres[1], et il avait dessiné autour du château de Gennevilliers, qu'il devait à la générosité du comte d'Artois, un parc délicieux. « Il donnait fréquemment, » dit madame Lebrun, qui eut pour lui les sentiments les plus tendres, « des fêtes magnifiques tenant de la féerie, au point qu'on l'appelait l'enchanteur. » — Besenval était aussi un homme de goût; il le fit voir dans la formation des jardins du maréchal de Ségur, à Romainville, où il sut allier l'élégance des fabriques au charme du paysage[2]. Il s'est fait peindre dans son cabinet, entouré de tableaux et d'objets d'art[3]. — Le comte de Polastron avait sur le violon un talent remarquable. — Le duc de Coigny était lettré; le comte, son frère, avait construit, à Mareuil en Champagne, une résidence dont le chevalier de l'Isle vante la beauté[4]. — L'instruction d'Adhémar était solide et

1. Plusieurs sont au Louvre aujourd'hui. Voyez *Catalogue raisonné d'une très belle collection de tableaux des écoles d'Italie, de Flandre et de Hollande qui composaient le cabinet de M. le comte de Vaudreuil, grand fauconnier de France,* par J.-B.-P. Le Brun, peintre, 1784.

2. Lerouge, cah. IX, pl. 1 et 2; cah. X, pl. 11; cah. XII, pl. 10.

3. Par Danloux; une gravure de ce tableau a été placée au frontispice de ses *Mémoires*, édition de Barrière, 1821.

4. Il y avait un troisième Coigny, le chevalier, qui venait aussi à Trianon. C'était un homme à la mode, d'une assez jolie figure et qui visait à l'esprit. Quand il faisait une visite, il lançait, au moment opportun, un bon mot; puis il ne parlait plus et prenait un air distrait. Madame de Genlis lui trouvait de la fatuité, un air moqueur et une gaîté fausse. T. I, 373.

variée[1]. — A Trianon, n'oublions pas l'architecte de la reine qui y avait son appartement. Ses œuvres attestent son talent, son goût; et le catalogue de sa bibliothèque, qui nous a été conservé aux archives de Seine-et-Oise[2], donne l'idée d'un esprit cultivé, au courant du mouvement intellectuel de son temps.

Mais Marie-Antoinette ne partageait pas sous ce rapport les goûts de l'entourage que lui avait fait sa favorite[3]. « Elle ne recherchait même pas, » dit Besenval[4], « les notions que la société peut donner : dès qu'une matière prenait une couleur sérieuse, l'ennui se montrait sur son visage et glaçait l'entretien. Sa conversation était décousue, sautillante, et voltigeait d'objets en objets. Sans aucun fond de gaieté personnelle, elle s'amusait de l'historiette du jour, de petites libertés gazées avec adresse, et surtout de la médisance comme on la prépare à la cour : voilà ce qui lui plaisait. » « La chanson nouvelle, » dit à son tour madame Campan[5], « le bon mot du jour, les petites anecdotes scandaleuses formaient les seuls sujets d'entretien du cercle intime de la reine. Le bel esprit en était banni. » Son infériorité intellectuelle dans le milieu qu'elle s'était choisi sautait aux

1. La comtesse d'Adhémar (baron de La Mothe-Langon). *Souvenirs sur Marie-Antoinette;* Paris, 1836, 4 v. in-8°, I, 221. Ces *Souvenirs* apocryphes se rencontrent en ce point avec le comte de La Mark.

2. Série Q. Elle comptait 890 volumes. On trouve à la bibliothèque de l'Arsenal, dans les *Archives des dépôts littéraires,* quelques indications sur les bibliothèques des habitués de la société Polignac. Celle du duc de Polignac fut transportée, lors de la Révolution, au dépôt de la rue Thorigny, celle du comte de Châlons au dépôt de la rue de Lille. Le dépôt des Cordeliers reçut la bibliothèque du duc de Coigny (1,800 volumes d'histoire et de littérature), de son fils (500 *id.*), du comte de Vaudreuil (900 volumes de littérature), et de l'abbé de Vermond (2,150 volumes, surtout de littérature).

3. Madame Campan parle d'une tentative pour faire de la société de la reine un milieu littéraire, laquelle aurait échoué à cause du mauvais goût des assistants. Il est très probable que, dans le cas dont elle parle, les applaudissements de la reine forcèrent ceux de l'assemblée ; car on ne peut sérieusement taxer d'inexpérience en matière de littérature les deux Parny, Bertin et Vaudreuil, le protecteur de Beaumarchais.

4. II, 309.

5. I, 147.

yeux, et ceux qui en étaient témoins se sentaient choqués de voir la reine, dans une société privée, ne tenir que la seconde place[1].

C'était là cependant le moindre des inconvénients qui résultaient pour elle de ces préférences exclusives. Le prince de Ligne dit quelque part : « Il n'y a jamais eu rien de plus vertueux ni de plus désintéressé que les Jules[2]. » Il avait évidemment des idées larges en ces matières. Mercy en juge autrement, et tous les écrits du temps s'accordent avec lui sur ce point. Pour ne rien dire des femmes de la famille, dont la chronique scandaleuse s'est occupée pendant le XVIIIe siècle[3], la réputation de conduite de madame de Polignac était assez douteuse... « On a vu, » dit Mercy[4], « la jeune personne afficher un amant, ou pour le moins en soutenir l'apparence sans égard aux remarques du public. Sa conduite en matière de dogme n'est pas moins équivoque, et le premier médecin Lassonne, qui la connaît, dit un jour à l'abbé de Vermond qu'il craignait que la liaison dont il s'agit ne portât à la longue quelque atteinte à la piété de la Reine. » L'amant en question était Vaudreuil. « Diane de Polignac, » remarque le comte de La Marck[5], « avait une conduite libre jusqu'au scandale. » Madame de Châlons se laissait courtiser par le duc de Coigny et par le comte de Vaudreuil ; et madame de Polastron sera plus tard la maîtresse attitrée du comte

1. Augeard, secrétaire des commandements de Marie-Antoinette. *Mémoires secrets;* Paris, 1866, in-8°, 248 : « La reine, par malheur, consentit à laisser la dignité de son rang suprême dans son palais pour aller dans l'appartement de madame de Polignac jouer le second rôle ».

2. *Revue nouvelle*, 108.

3. Grimm, IX, 202. — Une tante de madame de Polignac fut, d'après Mercy, chassée de la cour par Louis XV, pour avoir procuré à madame Adélaïde, jeune encore, un livre obscène. La reine lui fit accorder une pension à laquelle elle avait droit comme veuve d'un lieutenant général, et que le feu roi lui avait refusée. Cette pension est portée au *Livre rouge* sous le titre de « pension secrète. » La tante dont il s'agit avait élevé madame de Polignac.

4. II, 491, 495.

5. I, 37.

d'Artois[1]. « Vous êtes devenue, » dit, un jour, à Marie-Antoinette l'abbé de Vermond, « fort indulgente sur les mœurs et la réputation de vos amis et amies. Je pourrais prouver qu'à votre âge cette indulgence, surtout pour les femmes, fait un mauvais effet; mais enfin je passe que vous ne preniez garde ni aux mœurs, ni à la réputation d'une femme, que vous en fassiez votre société, votre amie, uniquement parce qu'elle est aimable; certes, ce n'est pas la morale d'un prêtre; mais que l'inconduite en tout genre, les mauvaises mœurs, les réputations tarées et perdues soient un titre pour être admis dans votre société, voilà ce qui vous fait un tort infini. Depuis quelque temps, vous n'avez pas même la prudence de conserver liaison avec quelques femmes qui aient réputation de raison et de bonne conduite[2]. »

L'abbé de Vermond, entraîné par son zèle, me paraît ici exagérer. Il n'y avait, dans la société intime de madame de Polignac, aucun homme qui fût de « réputation perdue ou tarée[3]; » et quant aux femmes, si elles eurent le tort d'afficher un amant, on ne peut leur reprocher une conduite licencieuse. Il y a loin de leurs faiblesses aux débordements qui ont valu à tant de grandes dames du XVIIIe siècle une si fâcheuse célébrité. Sous ce rapport, depuis l'avènement de Louis XVI, les mœurs s'étaient améliorées. Le comte de Ségur s'avance un peu en assurant qu'elles étaient devenues rigides[4]; mais il faut reconnaître avec Grimm qu'elles avaient du moins gagné en décence.

La reine, dit le comte de La Marck, était bien supérieure en moralité et en délicatesse de sentiments à tout son entourage. « C'est une aimable et honnête femme, » écrit Joseph II à son frère Léopold, « un peu jeune, peu réfléchie, mais qui a un fonds d'honnêteté et de vertu... vraiment respectable; » et ailleurs :

1. Hézecques, p. 61.
2. Mercy, II, 490.
3. Au moment où parlait l'abbé, la reine marquait un vif intérêt pour le comte de Guines sur lequel pesait alors une grave accusation. Mais, appliquées à lui, ces expressions dépassent de beaucoup la mesure.
4. *Mémoires*, II, 33.

« Sa vertu est intacte; elle est même austère, par caractère plus que par raisonnement[1]. » Mais dans le monde, on le sait, les apparences sont plus que la réalité, et il y aurait de la naïveté à s'étonner qu'en voyant Marie-Antoinette s'enfermer, sans le roi, dans une retraite interdite à toute la cour, avec des femmes dont chacune passait pour traîner un amant à sa suite, l'opinion se soit établie qu'elle y avait aussi le sien. La reine ne l'ignorait pas, du reste, et, si l'on en croit la *Correspondance secrète*[2], elle en prenait assez gaiement son parti, trop gaiement peut-être. Elle « disait un de ces soirs, » raconte le chroniqueur, « en conversation particulière avec les princesses de Lamballe, de Chimay et madame de Polignac, au sujet de quelque nouvelle méchamment lancée contre sa conduite : « Il faut avouer que je « suis bien malheureuse d'être traitée si durement. » Revenant à sa gaieté ordinaire, Sa Majesté ajouta : « Mais s'il est méchant « de la part des autres de me supposer des amants, il est bien « plus singulier de la mienne que j'en aie tant à ma charge « et que je me passe de tous. »

Quant au désintéressement de cette dangereuse société, il était à peu près du même genre que sa vertu. On commença par combler tous ses membres de grâces et d'emplois. Nous avons parlé des faveurs accordées au duc de Coigny et au comte Esterhazy. Madame de Châlons fut placée parmi les dames de la comtesse d'Artois; madame de Polastron, à peine présentée, sera nommée à une charge de dame du palais. Vaudreuil reçut une pension provisoire de 30,000 livres, remplacée bientôt par un domaine que lui donna le comte d'Artois. Le comte de Coigny fut fait chevalier d'honneur de madame Élisabeth, et le comte d'Adhémar, son premier écuyer. Moins scrupuleuse que Louis XV qui, lorsqu'elle vint en France, avait composé sa maison des femmes les plus irréprochables et les plus respectées, Marie-Antoinette ne craignit point de mettre à la tête de celle de la jeune madame Élisabeth la com-

1. Mercy, I, LXIX.
2. Lescure, I, 235.

tesse Diane de Polignac, malgré sa réputation[1]. Le mari de la favorite avait été fait premier écuyer de la reine en survivance, avec une pension provisionnelle de 12,000 livres et l'usage de ses chevaux, équipages et livrées, ce qui augmentait la dépense de sa maison de plus de 80,000 livres.

Les Polignac appartenaient à une des plus vieilles et plus puissantes maisons du Languedoc[2], mais leur situation de fortune était singulièrement déchue. Avant le succès de la comtesse Jules à la cour, le jeune ménage était obligé, par économie, de se fixer la plus grande partie de l'année dans sa terre de Clayes en Brie, ne venant à Versailles que rarement. Marie-Antoinette se fit un bonheur de réparer l'injustice du sort envers son amie. La comtesse, de l'avis des contemporains, n'eût pas été d'elle-même avide; mais elle fut poussée par sa belle-sœur qui avait formé le plan de profiter de l'occasion pour relever sa famille. A sa requête, on donna au beau-père, le vicomte de Polignac, « totalement dépourvu d'esprit et sans dignité dans la conduite[3], » la charge très lucrative d'ambassadeur « près les louables cantons helvétiques », ce qui avait, en outre, l'avantage de l'éloigner de Versailles, où on le trouvait gênant; — et à l'oncle, le marquis de Polignac, celle de premier écuyer du comte d'Artois. Un abbé de Polignac fut pourvu de l'évêché de Meaux, en 1779. « Cette famille, » dit Mercy, à la date du 17 décembre 1779[4], « sans aucun mérite envers l'État et par pure

1. Elle était auparavant dame pour accompagner la comtesse d'Artois.

2. On trouve dans le *Cartulaire de Conques en Rouergue* que j'ai publié (Paris, 1879, in-8°, XCVIII, 375 et 409), sur les vicomtes de Polignac en Velay, des documents qui remontent à l'année 1105. La ligne directe s'était éteinte au commencement du XIVe siècle. Une branche cadette, qui avait la seigneurie de Randon, lui succéda. La maison tomba en quenouille à la fin du XIVe. La vicomté fut portée par une fille dans la famille de Chalencon qui avait, au XVIIIe siècle, les titres de vicomte de Polignac, baron de Randon et marquis de Chalencon.

3. La Marck, I, 37.

4. III, 382.

faveur, s'est déjà procuré, tant en grandes charges qu'en autres bienfaits, pour près de 500,000 livres de revenus annuels. »

Ce n'était qu'un commencement. La favorite obtint 400,000 livres, en janvier 1780, afin de payer ses dettes, et au mois de juillet, quand elle maria sa fille, âgée de onze ans, avec le comte de Grammont, une dot de 800,000 livres pour la fiancée, avec le brevet de duc de Guiche pour le futur et la survivance de la charge de capitaine des gardes du corps qui appartenait au duc de Villeroy. Le jour même du retour de Trianon, 20 septembre, le comte de Polignac fut créé duc héréditaire, et la nouvelle duchesse prit le tabouret à la cour, le 24. On n'oublia pas Vaudreuil qui reçut une grasse sinécure, la charge de grand fauconnier de France. La fonction n'avait plus d'objet, puisque depuis longtemps la chasse à l'oiseau était tombée en désuétude; on entretenait toujours cependant un équipage de vol, et le titulaire de l'emploi, qui comptait parmi les grands officiers de la couronne, continuait à recevoir avec solennité les gerfauts d'Islande, envoyés au roi de France par le roi de Danemark, et les faucons de Malte, hommage du grand maître des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem. La cérémonie, chaque fois, s'annonçait officiellement dans la *Gazette*.

Un autre acteur de la troupe de Trianon voulut avoir une part dans le ministère de la guerre qu'il était question d'enlever au prince de Montbarey. On le chansonna sur l'air de *la Belle Bourbonnaise :*

Pour vaincre l'Angleterre,
Il est question de faire
Ministre et secrétaire
Un marquis de hasard,
Chevalier d'industrie,
Major d'infanterie,
Colin de comédie :
C'est monsieur d'Adhémar.

Le couplet fut envoyé à la reine, et les *Mémoires secrets* rapportent qu'Adhémar dut fournir des explications. Il convint que,

quoique issu de l'illustre famille dont il portait le nom, il n'était qu'un pauvre gentilhomme sans fortune, et qu'il s'était vu obligé, en effet, de « se soutenir par des moyens de complaisance, de dévouement, d'adresse, mais toujours honnêtes. On lui faisait, » dit-il, « beaucoup d'honneur en le qualifiant de major, car il n'avait jamais été qu'aide-major. » Quant au titre de Colin qu'on lui donnait, c'était celui dont il se glorifiait le plus, puisqu'il prouvait qu'il « avait contribué aux amusements de Sa Majesté en jouant la comédie avec elle[1]. » Ce n'était pas d'ailleurs ministre de la guerre que voulait être M. d'Adhémar, mais adjoint au ministre, et il avait préparé habilement sa candidature à Trianon, entre deux comédies. Il s'y était emparé de madame de Polignac,... « ne la quittait pas d'un pas,... était sans cesse à son oreille. Si elle changeait de place, il la suivait à table, à la promenade, dans sa chambre : il ne l'abandonnait pas plus que son ombre[2]. » Il ne réussit point cependant. Besenval a exposé tout au long les péripéties de cette intrigue qui finit par la nomination du maréchal de Ségur, et au cours de laquelle les deux amies faillirent se brouiller à mort. On ne peut rien lire de plus affligeant que le récit de la scène qui eut lieu entre elles et où l'on voit la reine, les larmes aux yeux, se jeter aux genoux de madame de Polignac pour la conjurer de lui pardonner quelques paroles amères qui lui étaient échappées, lui disant « tout ce que le regret de l'avoir offensée, tout ce que l'amitié la plus tendre pouvaient inspirer, » afin de la retenir près d'elle au prix même de sa dignité.

Mercy[3] s'agitait vainement pour essayer d'arracher la reine à cette obsession. Elle lui promettait bien, en quittant Trianon, le 20 septembre, pour se rendre à Marly, de s'y entourer d'une cour plus nombreuse. Mais elle sembla n'appeler plus d'in-

1. *Mémoires secrets*, 31 décembre 1780. — Lescure, I, 355. — Recueil de la présidente de Rosanbo.

2. Besenval, II, 83.

3. II, 83; III, 496.

vités dans cette nouvelle résidence que pour grossir le nombre des témoins de ses préférences pour les Polignac. La reine, dit l'ambassadeur, tenait tous les matins une longue séance chez la duchesse, où un choix très restreint des personnes les plus favorisées était seul admis. On voit d'ici à quoi pouvaient passer le temps ceux qui se morfondaient au dehors de ce cercle privilégié. Quoique Mercy assure que tout le monde fût « très content du voyage de Marly, » ce serait bien peu connaître la nature humaine que de croire qu'il n'y eut ni froissements, ni murmures, ni médisances.

On était d'autant moins disposé à l'indulgence pour les favoris qu'eux-mêmes ne gardaient aucun ménagement envers les autres. « En tout, » écrit madame de Bombelles[1] à son mari, « cette fameuse société est composée de personnes bien méchantes et montée sur un ton de morgue et de médisance incroyable. Ils se croient faits pour juger tout le reste de la terre... Ils ont si peur que quelqu'un puisse s'insinuer dans la faveur qu'ils ne font guère d'éloges, mais ils déchirent bien à leur aise. Il faut cependant voir tout cela et ne rien dire : c'est impatientant. » Dans cette guerre de mauvais propos, la reine elle-même ne fut pas épargnée. « Ceux qui approchent les souverains, » remarque Mercy[2], « ont toujours quelque plan formé d'ambition ou de vues quelconques, soit pour eux ou pour les leurs, et en mesure du plus petit nombre des gens qui obtiennent un accès presque exclusif, les intrigues en deviennent plus pressantes, plus difficiles à éclairer, par conséquent infiniment plus dangereuses. Une grande cour doit être accessible à beaucoup de monde; sans cela les haines et les jalousies exaltent toutes les têtes et font naître les plaintes, les dégoûts et une sorte d'aliénation. » Les effets de cette désaffection ne se feront pas longtemps attendre.

1. Dame pour accompagner madame Élisabeth — Lettre des 18 décembre 1781. Beauchesne, I, 196. — Mme de Bombelles, parlant du comte de Coigny, dit qu'il « est méchant comme la gale » (I, 195).

2. III, 478.

A la fin de l'année 1780, les amusements de la reine furent brusquement interrompus par une nouvelle qui la surprit douloureusement. Sa mère expira, le 29 novembre, après une courte maladie. L'évènement fut connu à Versailles huit jours après. L'impression qu'il fit sur la reine fut si vive[1] que Louis XVI, qui réserve exclusivement les pages de son journal à la mention de ses déplacements, de ses chasses, des cérémonies auxquelles il prend part, a, par exception, noté le fait : « 7 décembre : nouvelle de la mort de l'impératrice. » La cour prit le deuil pour six mois, à partir du 20 décembre. Cette mort tarit la source si précieuse et si abondante des informations de Mercy qui nous permettaient de suivre l'existence de Marie-Antoinette au jour le jour pour ainsi dire. Les comptes heureusement nous restent et nous fournissent les éléments nécessaires pour préciser, compléter et rectifier les mémoires relatifs à cette époque.

1. Voyez la lettre qu'elle écrivit à son frère, le 10 décembre 1780. *Marie-Antoinette, Joseph II*, etc.

X

APPARTEMENTS, GARDE-MEUBLE, CUISINES ET DÉPENDANCES

1781

Communs sous Louis XV. — Agrandissements. — Ordinaire du roi et de la reine. Garde-meuble de la reine.
Nouvelle distribution des appartements. — Mobilier. — Maisons de bois.

On a vu que, au printemps de 1780, Marie-Antoinette ordonna des agrandissements dans les communs du Petit-Trianon. L'enceinte de ces dépendances, sous Louis XV, avait la même étendue qu'aujourd'hui, mais les bâtiments n'en occupaient que la moitié. Les cuisines et offices donnaient du côté du jardin; et, sur le devant, il n'existait qu'un corps de logis destiné au logement du suisse, à gauche de la porte cochère qui donne entrée dans la cour des cuisines; tout le reste, vers le salon frais, était occupé par des potagers[1]. Mique proposa de supprimer ces derniers et d'élever des constructions à la place[2]. D'après son plan, les communs se trouvèrent divisés en trois parties (*pl.* XII[3]) : 1° un premier groupe près du château (A à I), comprenant la chapelle (H), la sacristie (G), le corps de garde des ouvriers pompiers (D) et le logement du suisse (F); 2° les cuisines et offices dans une cour allongée, avec le garde-meuble et l'appartement

1. Plan manuscrit du Petit-Trianon, vers 1780, cité plus haut, p. 165, note 1.

2. Le devis s'élevait à 61,538 livres, 6 sous, 8 deniers. L'architecte prévoit, en outre, qu'il y aura des dépenses accessoires dont il ne peut indiquer le montant. Arch. nat. O[1] 1878, 1884, 1886.

3. Ce plan est une réduction du plan dressé par Mique. O[1] 1886.

du concierge (J à Ω); 3° dans la portion la plus éloignée de l'habitation, des écuries pour les chevaux de la reine et des remises (*a* à *m*).

On remarquera l'immense développement des cuisines. Il y en a une pour les viandes froides (K); une autre pour les potages et entremets, avec une cheminée, un four et seize réchauds (L); une troisième, très vaste, pour les grandes et moyennes entrées avec un four, une cheminée et vingt-huit réchauds (M); une quatrième, plus petite, pour la pâtisserie spéciale aux entremets, avec four et cheminée (N); une cinquième, de grande dimension, pour la rôtisserie, avec un four, une cheminée et seize réchauds (O); une sixième pour la pâtisserie proprement dite, avec cheminée et four (P). Suivaient : un garde-manger (Q), un office pour le gobelet-vin, avec une cheminée et quatre réchauds (T); la paneterie avec four et cheminée (U); une pièce pour la distribution du vin (V); une autre pour l'argenterie, divisée en deux compartiments : le premier destiné à la garde (X), le second au lavage (Y); venaient ensuite : le lavoir de toute la batterie de cuisine (Z), et enfin une salle à manger pour les officiers de la bouche (Δ). Le nombre total des cheminées à manteau s'élevait à sept, celui des fours à six, celui des réchauds à soixante-quatre.

L'ordinaire de la reine, comme celui du roi[1], se composait, pour le dîner, de deux potages et vingt plats différents, répartis en trois services : entrées, rôts[2] et entremets; et, pour le souper, de deux potages et dix plats, en trois services également[3]. La règle était de mettre sur la table, au dîner : huit entrées, quatre rôts et huit entremets; au souper : deux entrées, trois rôts et

1. Madame Élisabeth était servie de même.

2. Les salades se servaient avec les rôts. *Traité historique et pratique de la cuisine ;* Paris, 1758, 2 v. in-12, fig.

3. Si l'on veut se faire une idée des vins et liqueurs qu'on servait alors, voici un aperçu d'une cave de ce temps-là, celle du duc de Guiche : Bordeaux, Jurançon, Bourgogne (Pomart), Champagne (Sillery), Malaga, muscat, Lunel, vin de cerises, liqueur des Iles, Chypre, Pacaret, Cap, Porto, porter, cidre, bière, etc. E. 1187, arch. de Seine-et-Oise.

cinq entremets. Quelquefois, cependant, il y avait des variations dans le nombre des entrées, des entremets ou des rôts; mais, quand on ajoutait une entrée, on supprimait un entremets ou un rôt, et *vice versâ*, de manière à ne pas changer le total des plats. Pour les repas maigres, le nombre des mets était moindre. Voici, au hasard, les menus[1] de deux dîners, l'un gras et l'autre maigre, et d'un souper gras.

DINER DU ROI, DE LA REINE (*gras*), LE 8 AOUT[2].

Potages	le potage aux nouilles, les petits choux.
Grande entrée . .	la selle de mouton au bouillon de racines.
Entrées	le vol au vent, la petite pièce de bœuf, les filets de lapereau aux navets, les ailes de poularde panées, le carré de veau à la crème, la blanquette de dindonneau, attelettes de foies de lapereaux, le salmis de perdreaux.
Rôts	campine, cailles cul blanc, poulets, halbrans.
Entremets . . .	le poupelin, la tourte à la cerise, les œufs au jus, les beignets de blanc-manger, les épinards, le jambon à la gelée, croquignoles.

Le dîner maigre n'a qu'un potage, huit entrées, deux rôts et cinq entremets.

1. Arch. nat., K. 1719.
2. Comme il y a 9 entrées, on ne sert que 7 entremets.

DINER DU ROI, LE 4 AOUT (*maigre*).

Potage	le potage au lait.
Entrées.	petits pâtés, filets de carrelets frais, lentilles fricassées, attelettes de soles, blanquette de soles purée d'oignons, filets de soles grillés, truites à la rémoulade, œufs à l'oseille.
Rôts	soles, merlans.
Entremets . . .	la brioche, cocottes, tourte de marmelade, écrevisses, épinards à l'anglaise.

Voici maintenant un souper :

SOUPER DE LA REINE[1].

Potages	le coulis à la reine, l'uni.
Entrées.	ailes de faisan panées, fricassée de poulet, carré de veau à la broche, côtelettes de mouton suées, le râble de veau poivrade.
Rôts	poulets, ortolans.
Entremets. . . .	les rubans, les pannequets, quatre pots au bouillon.

La reine ne goûtait pas à tous ces plats; elle choisissait, parmi,

1. Il y a trois entrées de plus et, par conséquent, trois plats de moins sur les rôts et entremets.

ce qui lui plaisait. D'après madame Campan[1], elle était d'une grande sobriété. « Elle ne mangeait habituellement que de la volaille rôtie ou bouillie et ne buvait que de l'eau. Elle ne témoignait de goût particulier que pour son café du matin, et une sorte de pain auquel elle avait été accoutumée dans son enfance, à Vienne. »

Lorsqu'il y avait réception, le nombre des potages et des mets était doublé, comme on peut le voir plus loin[2] par le menu d'un grand dîner donné à Mesdames, à Trianon, quelques années plus tard.

Dans la cour des cuisines et offices, du côté de l'avenue, une grande pièce (Σ) fut disposée à l'usage d'atelier pour les ouvriers du garde-meuble de la reine. Ils étaient dirigés, comme je l'ai déjà dit, par le concierge Bonnefoy Du Plan, qui avait la charge du mobilier de Trianon et de tous les intérieurs de cette princesse à Versailles, aux Tuileries, à Compiègne et à Fontainebleau[3]. Tous les objets appartenant au garde-meuble particulier de la reine portaient cette marque, frappée au fer chaud :

C'est Bonnefoy, dit madame Campan[4], « qui a fait dessiner et exécuter l'armoire ou espèce de secrétaire destiné à serrer les

1. I, 104, 312.
2. IIIe partie, *le Hameau*, c. x.
3. O² 489.
4. I. 304.

Plan
de la Chapelle et des cuisines, offices et écuries du Petit Trianon
1781.

A. Cour d'entrée du Château
B. Pièce servant de réchaufoir sous Louis XV.
C. Cour de la Chapelle.
D. Corps de garde des ouvriers de veille.
E. Cour de la sacristie.
F. Pièces à l'usage du suisse
G. Sacristie.
H. Chapelle.
I. Passage.

Cuisines et Offices.

J. Cour des cuisines et offices.
K. Viandes froides.
L. Potages et entremets.
M. Grandes et moyennes entrées
N. Pâtisserie des entremets.
O. Rôtisserie.
P. Pâtisserie.
Q. Garde manger.
R. Passage
S. Petite cour des cuisines et offices.
T. Gobelet vin
U. Panetterie bouche.
V. Office pour la distribution du vin.
W. Bûcher
X. Gardien de l'argenterie.
Y. Lavoir de l'argenterie
Z. Lavoir de la batterie.
Δ. Salle à manger des officiers de la bouche.
Γ. Entrée.
Σ. Boutique du garde meuble.
Ω. Bûcher du concierge.

Remises et Ecuries.

a. Cour des remises et écuries.
b. Hangar pour les barres du jardin, persiennes et doubles châssis.
c. Ecurie pour 10 chevaux de la reine
d. Serre aux harnais.
h. Entrée.
i. Remises
j. Ecurie des chevaux du concierge.
k. Remises du concierge.
m. Hangar pour les chaises à porteur.

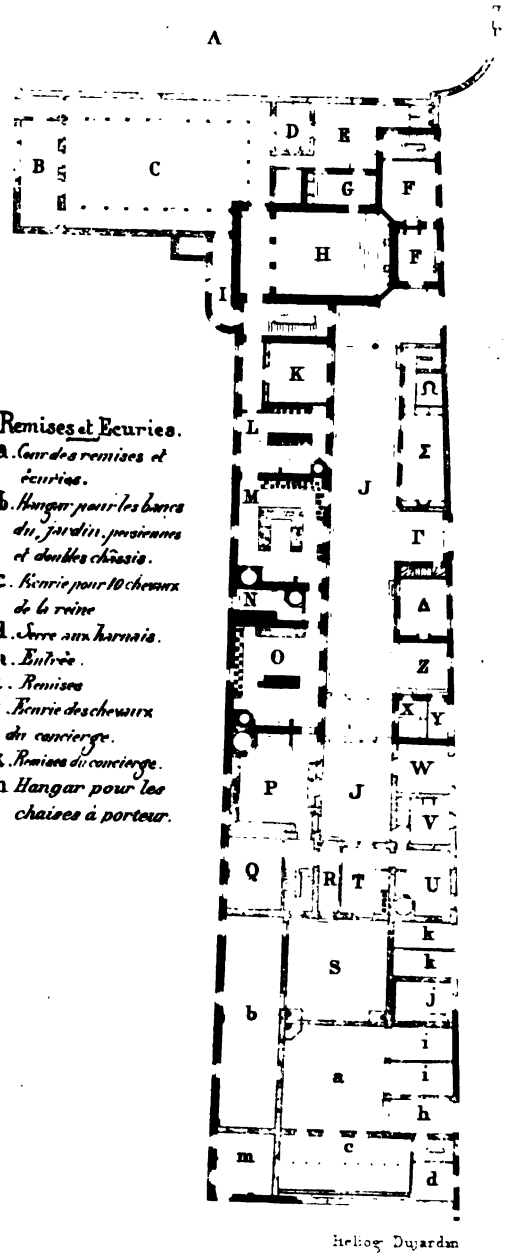

Migue del.

Heliog. Dujardin

bijoux de la reine » dans ses cabinets de Versailles, « et qui est actuellement[1] à Saint-Cloud. Son nom et l'année[2] où a été fait ce meuble, remarquable par sa richesse et les peintures dont il est orné, sont gravés sur une plaque de cuivre qui est dans le fond du meuble. Boulard, fameux tapissier de Paris, a été longtemps garçon du garde-meuble sous les ordres de Bonnefoy. » Il ne faudrait pas confondre les fonctions de concierge avec celles de portier : ces dernières étaient remplies par un suisse[3]. Le concierge était à proprement parler ce qu'on nomme aujourd'hui un régisseur. Il avait son appartement au-dessus des cuisines, près du château; ses magasins étaient situés dans les combles de la chapelle.

Le garde-meuble de Trianon et des cabinets de la reine se trouvait, à l'endroit du garde-meuble de la couronne, dans la même situation que l'intendant des bâtiments de la reine à l'égard du directeur des bâtiments du roi, c'est-à-dire qu'il exécutait directement et sans contrôle les travaux commandés par la reine, et qu'il puisait l'argent et les matières premières dont il avait besoin dans la caisse et dans les magasins du mobilier du roi, apportant dans ce service le même trouble que Mique dans celui de M. d'Angiviller. Mais M. de Fontanieu, plus avisé et d'ailleurs instruit par son exemple, ne tenta aucune résistance : il n'en reste du moins pas trace dans les dossiers. Une partie des états de la dépense du garde-meuble est perdue, le reste est entré, on ne sait comment, à la bibliothèque nationale[4]. Une somme de 81,440 livres, 10 sous, 9 deniers s'y trouve portée comme ayant été remise à Bonnefoy pour le garde-meuble de Trianon en huit années. Mais quelle a été sa part dans les fournitures d'étoffes, de galons, de tapisseries, de broderies, etc.? On ne peut le dire.

1. Sous la Restauration ; il est placé aujourd'hui au Petit-Trianon.

2. 1787.

3. Le suisse du Petit-Trianon se nommait Lagrange.

4. Ms. fr. 6808, in-f°. Ce registre comprend les états de 1775, 1776, 1777, 1778, 1784, 1785, 1786, 1787, et un relevé des comptes des Menus en 1781.

Et de tout cela, qu'est-ce qui a été destiné au Petit-Trianon lui-même? C'est ce qu'on ne sait pas davantage : on n'a plus l'inventaire du mobilier de ce château. Dans des lettres datées de la fin de l'année 1792, Bonnefoy dit qu'il était inscrit sur un registre in-folio, avec l'état des meubles de la reine dans toutes les résidences, Saint-Cloud excepté[1]. Il y avait de plus un inventaire (en 45 pages de papier tellière) « des effets appartenant personnellement à la Reine, comme n'ayant pas été payés par le trésor royal, mais provenant ou d'acquisitions faites sur sa cassette ou de présents[2]. » Ces deux documents paraissent avoir été perdus en 1793. La physionomie du château au temps de Marie-Antoinette ne saurait donc être reconstituée d'une façon complète. On en est réduit à glaner quelques rares indications dans les mémoires des contemporains et dans les dossiers des archives.

Du temps de Louis XV, il y avait au rez-de-chaussée : sous les entresols, un billard ; sous le salon de compagnie, un réchauffoir; sous les salles à manger, des pièces pour le mécanisme des tables volantes; sous l'antichambre, une salle des gardes. Il est probable que les tables ne servirent plus pendant le règne de Louis XVI; on en conserva cependant une en état de fonctionner au besoin[3]. Marie-Antoinette fit supprimer le réchauffoir, à cause de l'odeur du charbon qui montait dans les appartements. Le procès-verbal de la pose des scellés par les officiers municipaux de Versailles, le 13 août 1792, et celui de l'estimation du palais, faite le 12 messidor an IV[4], mentionnent au rez-de-chaussée : la salle des gardes, l'ancien billard de Louis XV, une salle pour les femmes de la reine, une pièce pour la mécanique, une fruiterie et un boudoir du côté du jeu de bague[5].

1. O² 489.

2. Arch. dép. de Seine-et-Oise, Q. Papiers du sequestre du Petit-Trianon.

3. Meyer. *Fragments sur Paris*, trad. par Dumouriez; Hambourg, 1798, 2 v. in-8°, II, 78.

4. Arch. de Seine-et-Oise, série Q.

5. On allait au jeu de bague par une porte placée sur le premier palier du grand escalier (procès-verbal d'estimation du 12 messidor an IV). Lors

L'escalier demeura tel que l'avait fait Gamain, du temps de Louis XV. Le chiffre M. A., qui est d'un travail bien différent et plus moderne, a été placé dans la suite. Quand? Je ne saurais le dire; je n'ai pas trouvé la moindre indication sur ce point dans les comptes. Trois de ces banquettes qu'on appelle des formes, recouvertes en tapisserie de la Savonnerie, étaient placées sur le palier. Du plafond de l'escalier pendait, à un cordon garni d'un gland de soie cramoisie, la délicieuse lanterne, du plus pur style Louis XVI, qui s'y trouve encore. Les montants sont des faisceaux de flèches; elle est ornée d'attributs champêtres, et, à l'intérieur, de petits Satyres assis, portant un bouquet de douze lumières.

Rien n'avait été changé dans l'antichambre. — Dans la grande salle à manger, nous avons vu que les deux places vides en face des toiles de Lagrenée et de Vien (la *moisson* et la *chasse*) avaient été garnies de peintures offertes à Marie-Antoinette par sa mère et représentant un opéra et un ballet à Schœnbrunn, souvenirs des fêtes données lors du mariage de Joseph II, en 1765. — Nous verrons plus loin que la petite salle à manger fut transformée en salle de billard. — Le meuble du salon de compagnie était en soie cramoisie galonnée d'or[1]. Venaient ensuite le cabinet des glaces mouvantes[2], la chambre de la reine et un cabinet de toilette. Les petites pièces sur l'escalier servaient de salle de bain et de garde-robe. La chambre de la reine était tendue de mousseline ornée de broderies, où, dit M. d'Hézecques, « la vivacité des couleurs défiait le pinceau le plus

de la restauration entreprise par Louis-Philippe, on retrouva, au rez-de-chaussée, dans ces bâtiments, les restes d'un petit théâtre qui devait dater de l'Empire, car les commissaires du district de Versailles, quand ils firent la reconnaissance et l'inventaire des pièces, ne le mentionnèrent pas.

1. On vendit, sous la Révolution (n° 12178) 2 parasols en drap cramoisi avec une petite dentelle en or (56 livres). Il y en avait tout un assortiment au Grand-Trianon.

2. Voir plus haut, page 133.

exercé[1]. » On y voyait des tableaux représentant ses frères et sœurs costumés en religieux et occupés à creuser leurs tombeaux[2]. Ils avaient dû être envoyés de Vienne à Marie-Antoinette, après la mort de Marie-Thérèse. — L'entresol comprenait deux chambres à coucher et la bibliothèque. Il servait, ainsi que le second étage, au logement de madame Élisabeth et des dames qui faisaient partie de la société intime de la reine[3].

Une exposition d'objets ayant appartenu à Marie-Antoinette a eu lieu au Petit-Trianon en 1867, sous le patronage de l'impératrice Eugénie. Le catalogue[4] publié alors indique, comme provenant de ce château, un certain nombre d'articles; mais cette attribution n'est fondée sur aucune preuve écrite et ne s'appuie que sur des traditions douteuses. Ainsi, il est évident que les ravissantes appliques en bronze doré, représentant des cors de chasse et des dépouilles de gibier, fixées actuellement dans le salon de compagnie, n'ont pu être faites pour la résidence exclusivement champêtre d'une femme[5]. Ces attributs cynégétiques se trouvaient plus probablement dans ses petits appartements à Compiègne ou à Fontainebleau. Mais il est très possible que la charmante pendule et les corbeilles placées actuellement sur la cheminée de la chambre à coucher[6] aient eu primitivement cette destination : les aigles d'Autriche qui en font l'ornement conve-

1. Vaysse de Villers dit, dans le *Tableau descriptif de Versailles* qu'il publia en 1827 (in-18, 243), que le plafond et les murs étaient drapés en étoffe de soie bleue. Cette décoration devait dater de l'Empire.

2. Hézecques, c. XVI. — Inventaire des objets appartenant à la reine, conservés dans le logement de Bonnefoy à Trianon, 19 août 1792. Arch. de Seine-et-Oise, série Q.

3. Les pièces, d'après le procès-verbal de vente du mobilier de la liste civile, y étaient tendues en fleuret cramoisi et blanc, et en toile de Jouy.

4. Lescure. *Les Palais de Trianon;* Paris, in-12.

5. Non plus sans doute que les têtes de cerfs placées aux deux côtés de la glace du boudoir (pl. XXI). Il fut vendu sous la Révolution, sous le n° 15753, une paire de bras de cheminée en forme de carquois, dorés d'or moulu.

6. Nous les avons fait mettre sur la cheminée du boudoir pour les reproduire avec celle-ci (pl. XXI).

naient à une pièce où Marie-Antoinette avait rassemblé des souvenirs de sa famille et de son pays[1]. On le savait, et les auteurs et inventeurs tenaient à lui présenter pour ce palais ce qui pouvait lui rappeler l'Allemagne. Il s'en trouve une preuve curieuse et inattendue dans une note laissée parmi les feuillets d'un livre de l'abbé Courtalon, « précepteur des pages de Madame et ci-devant de ceux de madame la Dauphine, mère du Roi. » L'ouvrage en question est un *Atlas élémentaire de l'empire d'Allemagne*[2]. « L'abbé Courtalon, » dit la note, « a renfermé les trois parties de son ouvrage, collées sur toile, dans un cadre doré de trente-quatre pouces de longueur sur vingt-six de hauteur, de manière que ce cadre, appuyé de ses chevalets, peut rester sur une table à portée d'un examen aisé, tout l'ouvrage passant comme en revue sous un verre, au moyen d'un mécanisme intérieur et d'une petite manivelle. L'auteur désirerait que ce tableau fût placé au Petit-Trianon et que S. M. daignât lui faire parvenir ses ordres, pour qu'il eût l'honneur de le présenter à la Reine, soit ici, soit au Petit-Trianon, au premier voyage qu'y ferait S. M. ». Je ne sais si la reine accepta la machine géographique de l'abbé Courtalon.

Madame Campan, qui s'est proposé d'établir que, loin d'avoir jamais mérité le reproche de prodigalité, la reine était, au contraire, une personne fort économe[3], voudrait nous faire accroire qu'elle ne permit « aucun changement dans le mobilier devenu très mesquin, et qui existait encore, en 1789, tel qu'il était sous Louis XV. Tout fut conservé, » dit-elle, « sans exception, et la reine y couchait dans un lit très fané et qui avait même servi à la comtesse Du Barry. » D'abord, Louis XV n'avait rien laissé de mesquin au Petit-Trianon; tout y était magnifique, entièrement

1. Mme Jubinal possède une petite vue de Vienne et une carte d'Autriche en miniature qui passent pour provenir de la chambre de Marie-Antoinette au Petit-Trianon.

2. Paris, 1774, 1 vol. in-fo. Le volume est à la réserve de la bibliothèque nationale. Voy. Quentin-Bauchart, *Bibliothèque de Marie-Antoinette aux Tuileries*.

3. I, 110.

neuf et du meilleur goût. Le lit dont parle madame Campan était sans doute le lit du roi, et s'il paraissait fané, c'est que peut-être Marie-Antoinette se servait de quelque courte-pointe envoyée d'Autriche en souvenir de sa mère. On admettra difficilement qu'ayant installé, à Trianon même, des ateliers pour la confection et la réparation de son ameublement, elle s'y soit laissée manquer de quelque chose à cet égard. Ce n'était pas d'ailleurs le mobilier qui faisait défaut. Dans les dernières années du règne de Louis XV et au commencement de celui de Louis XVI[1], les dépenses du garde-meuble s'élèvent à des sommes considérables : 2,433,226 livres, 2 sous, 2 deniers, en 1775, — 2,171,320 livres, en 1776, — 1,876,377 livres, en 1777, — 2,011,270 livres, en 1778, etc. On y trouve, en une fois, pour 279,430 livres d'ouvrages de broderie payés à Trémeau ; en deux fois, 163,417 livres à Riesener, « ébéniste, pour ouvrages de sa profession, etc. » Que de tout cela il ne fût absolument rien venu à Trianon, voilà qui serait bien invraisemblable. Il est certain du moins que la reine n'a pas fait, comme Louis XV, des commandes à des artistes pour décorer sa résidence favorite. Nous savons par madame Campan qu'elle n'avait aucun goût pour la peinture. Elle possédait une petite collection de bibelots chinois et japonais, avec quelques objets en cristal de roche et en pierres dures, dont on peut voir une partie dans la galerie d'Apollon et dans les anciennes vitrines du musée des souverains[2] ; mais on ne saurait dire si ces objets étaient conservés à Trianon plutôt qu'à Versailles.

Dans les combles des communs du château, on disposa des chambres à coucher pour les femmes de la reine, ses coiffeurs,

1. *Dépenses du garde-meuble de la couronne*, etc., rapport au roi, par Thierry, en décembre 1788 ; Paris, 1789, in-4°.

2. Notamment un bassin généalogique de la maison d'Autriche, en argent émaillé, orné de 145 camées (n° 33 de la *Notice de gemmes et joyaux*, par Barbet de Jouy), et un charmant tombeau de jaspe vert sur une monture de bronze doré, représentant des amours posés sur des coqs, avec accompagnement de feuilles de myrte, dentelles, thyrses, chaînettes, qui n'est pas porté au catalogue. Voyez aussi les n°s 102 et 134, 117 et 118 ; et à Fontainebleau, deux

cochers, postillons, piqueurs et officiers divers, une lingerie près de l'appartement du concierge, et, à proximité du palais, une grande salle d'attente à l'usage des seigneurs et dames admis aux fêtes sans être invités aux repas.

Malgré ces agrandissements, les dépendances du Petit-Trianon étaient encore insuffisantes pour le service de la reine. Un détail de ménage donnera une idée de la quantité des personnes présentes pendant les voyages : d'après une note de Bonnefoy, le nombre des pièces de linge sale s'élevait à 1,100 par jour, et, quand il y avait spectacle, à plus de 2,200[1]. Pour arriver à loger tout le monde sans élever de nouvelles constructions, on imagina d'établir un certain nombre de maisons en bois qu'on dressait entre les glacières et Trianon-sous-Bois, et qui se démolissaient après le départ de la reine. Elles apparaissent pour la première fois dans les comptes en 1781. Cette innovation parut si commode qu'on en généralisa l'emploi[2]. Désormais, partout où la cour se transporta, elle fut suivie dans ses pérégrinations par un équipage de chariots portant la charpente de ces maisons mobiles, avec les glaces, les tentures, les tapis et tout le mobilier nécessaire. Il s'élevait ainsi comme par enchantement, autour des palais, de véritables villages qui s'évanouissaient à un coup de baguette. Dans les dernières années, nous verrons, à Versailles même, d'immenses baraquements entourer la demeure de Louis XIV, pour une saison, et disparaître sans laisser d'autre souvenir que la trace de la saignée faite au trésor royal.

vases de bois pétrifié en forme d'œufs (*Inventaire de la collection de la reine Marie-Antoinette*, par Ch. Éphrussi, dans *la Gazette des Beaux-Arts*, t. XX, 2e pér., n° du 1er nov. 1879, p. 389). Le goût du bibelot, si répandu aujourd'hui, commence à cette époque. L'*Almanach historique* de 1777 mentionne les cabinets des amateurs les plus importants. Les marchands de curiosités pullulaient à Paris, en 1784, de telle sorte qu'on ne savait d'où ils avaient pu sortir en si peu de temps.

1. O1 1883.

2. Un chapitre fut ouvert à cet effet dans le budget des Menus, sous la rubrique : *Tentes et maisons de bois du Roi.* Bibl. nat., ms. f., 6808. — Arch. nat. O1 3059, 3062, 3063, 3069.

XI

LE BELVÉDÈRE

1781

Grotte. — Construction et décoration du belvédère. — Le prince de Ligne.
Les Jardins de l'abbé Delille.
Aurore du romantisme. — Pastiche de l'antiquité. — André Chénier.

Tout en surveillant les travaux entrepris pour augmenter les communs du château, Mique mettait la dernière main à la décoration du jardin anglais. La construction du rocher était très laborieuse. Commencée en 1779, elle se continuait sans produire un résultat qui satisfît la reine. Il ne fut pas dressé moins de quatorze modèles en relief pour arriver à la contenter. On s'en occupa pendant toute l'année 1781, mais il ne fut achevé qu'en 1782, et encore dut-on le remanier plusieurs fois dans la suite[1].

La confection de la grotte exigea sept modèles. Après avoir dépassé l'orangerie, le promeneur rencontre sur son chemin de grosses roches couvertes de mousse qui le conduisent à un ravin caché sous bois. S'il en descend la pente, il se trouve tout à coup dans un autre, où tombe en cascade une source dont les eaux forment un petit ruisseau qui va se jeter dans le lac en murmurant sur un lit de cailloux. « Cette grotte, » dit le comte d'Hézecques, « était si obscure que les yeux, d'abord éblouis, avaient besoin d'un certain temps pour découvrir les objets...

1. Arch. nat. O[1] 1877, 1880, 1882, 1884. Voyez dans la collection Lerouge une représentation du rocher qui diffère de l'état actuel. Cah. XI, pl. 16.

Ch^r de Lespinasse del. Masquelier sc.

BELVÉDÈRE VERS 1782.

Elle était toute tapissée de mousse et rafraîchie par le cours d'eau qui la traversait. Un lit, également en mousse, invitait au repos. Mais, soit par l'effet du hasard, soit par une disposition volontaire de l'architecte, une crevasse, qui s'ouvrait à la tête du lit, laissait apercevoir toute la prairie et permettait de découvrir au loin ceux qui auraient voulu s'approcher de ce réduit mystérieux, tandis qu'un escalier conduisait au sommet de la roche. » Deux portes, l'une garnie de barreaux du côté de l'escalier, l'autre en treillage, fermaient cette grotte. On avait pensé un moment à planter, par dessus, la fameuse ruine, proposée dès le principe pour l'ornement du grand rocher par M. de Caraman et dont on n'avait pas jusque-là trouvé l'emploi; mais elle demeura encore à l'état de projet[1].

Les buttes autour du lac sont séparées en deux parties par le ravin de la grotte. A gauche, une petite colline porte le belvédère. Sur la hauteur, à droite, on traça des chemins contournés aboutissant à une terrasse. Cet ouvrage fut appelé : la montagne de l'escargot[2]. On travaillait au belvédère depuis 1778; les décorateurs terminèrent leur œuvre pendant l'été de 1781[3]. Ce petit monument, dont le dessin et les proportions ont beaucoup d'élégance, donna lieu à de nombreux essais : il ne fut pas fait moins de cinq modèles. C'est un pavillon octogone, élevé sur un socle en pierre (Voy. *pl.* XIII). Quatre portes et quatre fenêtres alternées sont ouvertes dans les huit pans de murs : au-dessus de chaque fenêtre se voit un bas-relief, et sur les portes un fronton. Des balustrades garnissent le bas des fenêtres et couronnent l'édifice, dont le toit a la forme d'un dôme[4]. Les sujets des frontons sont : une chasse aux canards, un faisceau d'instruments de jardinage, une couronne de roses entourée de chêne et de laurier, et un

1. Hézecques, c. XVI. O[1] 1877, 1879, 1880 1882.
2. O[1] 1877.
3. O[1] 1876-84. — Toutes les sculptures sont de Deschamps.
4. Le procès-verbal d'estimation du 12 messidor an IV dit qu'il est couvert en cuivre. Les comptes de 1780 ne parlent que d'une coupole en plomb. O[1] 1877.

trophée de gibier; les bas-reliefs représentent les allégories des quatre saisons. Pour ces derniers, il n'y eut pas de tâtonnements : ils furent acceptés tels que l'architecte les proposa d'abord. Avant de s'arrêter aux frontons, on avait songé à placer sur chaque porte un groupe d'enfants figurant l'un des quatre éléments : l'effet ne fut pas jugé heureux, et l'on modifia cette partie du projet. A l'imitation du pavillon de conversation dans le jardin français, d'autres groupes d'enfants devaient orner la balustrade au sommet. On pensa sans doute qu'ils alourdiraient le monument, et ils ne furent pas exécutés. La frise est décorée d'une guirlande en plomb très habilement fixée sur la pierre. Quatre escaliers donnent accès à la plate-forme dont les entrées étaient gardées par quatre groupes de deux sphinx chacun. Ces derniers n'existent plus aujourd'hui[1].

A l'intérieur, les murs furent revêtus de stuc[2]. Pour les décorer, on commanda trois projets de panneaux : le premier en camaïeu bleu, le second en camaïeu cramoisi, le troisième multicolore. Ils furent mis en regard l'un de l'autre, afin que la reine pût juger. Elle se décida pour le dernier[3]. Sur chacun des huit trumeaux sont peints des trophées « avec ajustements de fleurs », suspendus au-dessus de tables et de trépieds alternés. Ces trophées se composent d'instruments de musique, d'outils de jardinage ou de pêche, de flambeaux, de thyrses, de caducées, de carquois, de cages ouvertes, de corbeilles et de chapeaux de

1. Deux d'entre eux avaient des cheveux nattés et des couronnes de fleurs; ils étaient vêtus d'un surtout à franges. Deux étaient coiffés à l'égyptienne et couverts d'une housse à glands. Le troisième groupe était drapé à l'antique. Les deux derniers sphinx avaient la tête garnie de roseaux. Ceux-ci ont été conservés et placés sur les montants de la porte de la pépinière, près de la porte Saint-Antoine. Ils coûtaient 350 livres pièce.

2. Par Chevalier. Coût : 5,620 livres. On mettait des brasiers, l'hiver, pour empêcher l'humidité de se condenser sur les stucs.

3. Les travaux furent exécutés, entre le mois d'août 1780 et le 29 mai 1781, par Le Riche, peintre-décorateur. Les panneaux modèles coûtèrent 2,336 livres, 4 sous. Le prix des peintures elles-mêmes s'éleva à 14,660 livres, plus 4,394 livres pour les rehausser d'or.

paille, avec accompagnement de poignards croisés, de cœurs percés de flèches, de colombes qui se becquètent, de couronnes. Ici pend un médaillon orné d'un groupe d'enfants sur fond noir; ailleurs, l'aigle d'Autriche déploie ses ailes : on n'y voit pas les lis de France. Les trépieds et les tables portent, soit de longs vases aux formes variées, soit des brûle-parfums. Sur l'un d'eux sont posés un flacon de vin, un verre et une assiette de biscuits, avec un voile, un chasse-mouche et un éventail; sur un autre, un singe lutine des poissons qui nagent dans une vasque de cristal, tandis qu'à côté un écureuil grignote des fruits. La base des murailles est décorée de branches de fleurs, et dans la frise court une guirlande retenue par des boutons d'or. Au plafond, Lagrenée a peint à fresque un ciel bleu sur lequel des Amours jouent avec des fleurs parmi de légers nuages[1]. Le sol est pavé d'une mosaïque de marbre bleu-turquin, vert, blanc-veiné, rouge[2]. Le prix total offre un exemple à citer de ce que peuvent devenir les devis d'architecte entre le projet et l'exécution : estimé 25,900 livres, 17 sous, 4 deniers, le belvédère coûta 64,990 livres, 19 sous, 8 deniers[3].

On ne peut rien imaginer de plus coquet, de plus gracieux, de plus frais que ce salon. Au dehors, les alentours étaient, comme ceux du temple, plantés de rosiers-pelote-de-neige, de pommiers-paradis et d'arbustes odoriférants[4]. Des fenêtres du belvédère, la reine embrassait d'un coup d'œil son petit domaine (Voy. *pl.* IX). Les arbres ont grandi et leurs branches, qui n'ont pas été élaguées depuis, bouchent les perspectives ménagées par l'art d'Antoine Richard. Le regard portait alors sur le

1. Lagrenée reçut 500 livres. Cet artiste fut, le 31 août 1781, nommé directeur de l'académie de peinture, sculpture et architecture à Rome. A son retour, en 1787, il obtint un logement au Louvre et une pension de 2,800 livres. O[1] 1085.

2. Coût : 4,839 livres, 12 sous.

3. Encore n'ai-je pu établir le prix de la couverture.

4. O[1] 1879. — *Voyage pittoresque de la France;* Paris, in-f°; notices des gravures de Trianon.

palais et sur l'île du temple, dont les ponts étaient, comme celui de Moulin-Joli, garnis de caisses de fleurs; il suivait le cours de la rivière, se reposait sur les pelouses et s'étendait au loin, par des percées ouvertes dans les bosquets, jusque sur les campagnes à l'entour.

« On se croit, » écrit le prince de Ligne, dans un livre qui date précisément de cette année[1], « on se croit à cent lieues de la cour. Cependant, la vue des environs de ce joli jardin est si bien ménagée qu'on dirait qu'ils y tiennent et qu'il est dix fois plus grand qu'il n'est. Les grands arbres du parc[2] de Versailles en forment, sans la moindre régularité, un cadre précieux. La divinité, dont je ne dirai pas le nom, a l'air de régner sur une grande étendue de terrain qui ne lui appartient pas, comme elle règne sur ceux qui ne sont pas nés sous ses lois. » Le prince, qui se disait autrichien en France et français à Vienne, était un de ces étrangers que Marie-Antoinette traitait avec une faveur qui excitait la jalousie des courtisans. Il avait beaucoup d'esprit; mais Marie-Thérèse le trouvait léger et compromettant et s'efforçait de l'écarter de Versailles[3]. Il a laissé des mémoires dans lesquels il parle de la reine avec une affection sincère, tempérée par un profond respect[4]. Quand il séjournait en France, il était l'hôte assidu du salon Polignac, et Marie-Antoinette l'invitait à Trianon. Il se lia avec le chevalier de l'Isle, qui entretint avec lui un commerce de lettres, auxquelles nous aurons à emprunter

1. *Coup d'œil sur Bel-Œil*, à Belœil, de l'imprimerie du P. Charles de _____, 1781, in-8°. Dans la préface de ce livre très décousu, où il parle de tout avec une simplicité négligée qui ne paraît pas exempte de prétention, l'auteur dit plaisamment : « Quand j'ai commencé à faire ce petit ouvrage, je ne savais trop comment je m'en tirerais. J'étais comme le père Buffler qui disait : « Voilà des choses que je ne sais pas, il faut que je « fasse un livre là-dessus. »

2. Le prince parle ici des arbres, non du jardin de Versailles qui, ayant été récemment renouvelés, étaient peu élevés, mais de ceux de l'enceinte extérieure qu'on appelait le petit parc, le grand comprenant les chasses à plusieurs lieues à la ronde.

3. Mercy, II, 485; III, 13.

4. Bruxelles, 1860, in-12.

quelques détails intéressants. « Je ne connais rien, » continue le prince, « de plus beau et de mieux travaillé que le temple et le pavillon. La colonnade de l'une et l'intérieur de l'autre sont le comble de la perfection, du goût et de la ciselure. Le rocher et les chutes d'eau feront un superbe effet dans quelque temps, car je parie que les arbres vont se presser de grandir pour faire valoir tous les contrastes de bâtisse, d'eau et de gazon. La rivière se présente à merveille dans un petit moment de ligne droite vers le temple; le reste de son cours est caché ou vu à propos. Les massifs sont bien distribués et séparent les objets qui seraient trop rapprochés. Il y a une grotte parfaite, bien placée et bien naturelle. Les montagnes ne sont pas des pains de sucre ni de ridicules amphithéâtres; il n'y en a pas une qu'on ne croirait avoir été là du temps de Pharamond. Les plates-bandes de fleurs y sont placées partout agréablement. Il y en avait une à qui je trouvais l'air un peu trop ruban : on doit, je crois, la changer; c'était le seul défaut que j'eusse remarqué. » Il avoue qu'il fut un instant tenté de faire une autre critique, et « comme la louange est fade, » dit-il, « je comptais me permettre cette petite gaieté. » Il avait trouvé, dans une visite précédente, que la rivière coulait avec une trop paresseuse lenteur. « Elle avait de la peine à s'y mettre; si l'on n'y eût employé la force, il semblait qu'elle n'aurait pu se résoudre à quitter ce jardin enchanté. » Mais il se corrige aussitôt : « Je viens de Trianon. Pour mon malheur, l'eau y arrive en abondance et se fait entendre à merveille. Son murmure, auquel je ne m'attendais pas, vient donc de ne pouvoir plus s'arrêter dans cet asile heureux qu'on ne peut abandonner sans regret. » Le reproche, quoiqu'il en dise, était juste : l'eau dort; et le lit de la rivière s'emplit de vase, tandis que la surface se couvre d'une sorte de crasse blanchâtre qu'on enlevait, du temps de Marie-Antoinette, avec des écumoires en toile et en futaine[1]. La rivière avait été remplie de poissons : carpes, tan-

1. O[1] 1875, 1884. On ne cessa de faire des travaux, mais sans grand succès, pour obtenir des eaux plus abondantes et plus pures. O[1] 1876-78, 1880-81, 1883, 1886.

ches, perches, barbillons, afin qu'on pût se livrer au plaisir de la pêche[1]. Le lac, au pied du belvédère, et les bassins devant le château étaient animés par des bateaux[2] et par d'élégantes gondoles auxquelles flottait le pavillon de la reine, rayé de bleu et de blanc[3].

A la fin du volume dont on vient de lire quelques extraits, le prince de Ligne a inséré des vers de sa composition, assez bien tournés, en l'honneur de l'abbé Delille qu'il appelle : « nouveau dieu des jardins. » Ce poète, dont les œuvres obtenaient alors du public une faveur qu'elles ont bien perdue depuis, composait, en ce moment même, son poème des *Jardins*. L'auteur l'a, plus tard, avec la prétention d'en faire un traité complet sur la matière, singulièrement alourdi par des additions qui en ont un peu dénaturé le caractère primitif. Dans sa première forme, c'était un livre de circonstance, écrit pour célébrer la grande passion du jour qui transformait les princes, les grands seigneurs, les financiers, les bourgeois, tous ceux qui possédaient un palais, un château ou une modeste maison de plaisance, en jardiniers. Le poème des *Jardins* ne parut que l'année suivante, mais l'auteur en lisait les chants, au fur et à mesure que les enfantait sa verve, dans les salons et dans les sociétés littéraires. Nous trouvons ces vers un peu froids aujourd'hui : on dit cependant qu'ils furent inspirés par l'amour. C'est pour plaire à la belle madame Le Coulteux du Moley, qui faisait planter le délicieux parc de la Malmaison, que Delille entreprit de traduire les préceptes de Morel dans la langue d'Apollon[4]. Son œuvre eut un grand succès. On en trouve trois éditions dès la première année : l'une in-12 pour le public, l'autre dans la collection du comte d'Artois (le prince

1. O[1] 1884.

2. O[1] 1884.

3. Voyez la planche XIII. Ces couleurs sont indiquées dans des gouaches conservées au cabinet des estampes de la bibl. nat. : Topographie, album de Trianon.

4. *Mém. sec.*, 22 février, 7 juin et 23 décembre 1782. — Madame Lebrun, *Souvenirs*, I, 102.

paya d'une abbaye l'honneur de l'y insérer)[1], la troisième in-4°, magnifiquement imprimée aux frais de l'auteur pour être offerte à ses nobles patrons[2]. Il y chante les nouveaux jardins du prince de Condé à Chantilly, du prince de Ligne à Belœil[3], du financier Boutin à Tivoli[4], de madame Élisabeth à Montreuil, du marquis de Montesquiou à Maupertuis[5], de M. de Monville au Désert[6], du duc d'Orléans au Raincy[7], de la comtesse de Brionne à Limours, de madame de Boufflers à Auteuil, du comte d'Artois à Bagatelle, de M. de Girardin à Ermenonville[8], du duc de Chartres à Monceaux, de M. de Lamoignon à Bâville, de M. de Malesherbes à Malesherbes, de Watelet à Moulin-Joli, etc. Dans cette énumération, Trianon ne pouvait être oublié :

> Semblable à son auguste et jeune déité,
> Trianon joint la grâce avec la majesté.
> Pour elle il s'embellit, et s'embellit par elle[9].

Si l'on se rappelle ce que Walpole disait, en 1770, du peu de

1. Lettre du chevalier de l'Isle au prince de Ligne, 15 mars 1781, dans les *Tableaux de genre et d'histoire,* de Barrière ; Paris, 1828.

2. « Cette édition, dont on n'a tiré que 200 exemplaires, a été imprimée aux frais de l'auteur avec les nouveaux caractères de François-Ambroise Didot, l'aîné, avec du papier de France, de la fabrique de Mathieu Johannot d'Annonay. Les caractères des notes ont été gravés sous François Ier, par Claude Garamond. »

3. Lerouge a publié ceux de Boudour qui peut donner une idée de Belœil, cah. VII, pl. 15-18 ; VIII, 16-21. — Voyez aussi : *Description des jardins de la France.*

4. Lerouge, cah. I, pl. 19, 20 ; II, 16.

5. *Id.*, XII, 14, 15. — *Description des jardins.*

6. Dans la forêt de Marly. — Lerouge, cah. XIII. — *Description des jardins.*

7. *Description des jardins.*

8. Lerouge, III, 18-22 ; IX, 15 ; XII, 13. — *Description des jardins.* — *Description de la France.* — D'Argenville.

9. Madame Lebrun, dont les *Souvenirs* (I, 102), contiennent des détails très intéressants sur cette rénovation de l'art des jardins qui était de nature à intéresser un peintre, cite encore Morfontaine (Lerouge, VII, 2, 3 et *Descr. des jardins)*, à M. Le Pelletier ; Saint-Ouen, au duc de Saint-Germain ; Romainville, au maréchal de Ségur ; le parc de madame Anguier, sœur de madame Campan, près de la machine de Marly, etc.

probabilité de voir le jardin anglo-chinois s'implanter en France, on peut constater à quel point il s'était trompé.

Depuis l'époque où nous avons signalé la première introduction des imitations anglaises, l'engouement pour les productions du génie britannique avait fait des progrès surprenants. Ducis essayait, en l'atténuant, d'acclimater Shakespeare sur la scène française ; et, dès 1776, on avait jugé le public assez préparé pour supporter une traduction complète du théâtre du grand auteur tragique et comique, qui réussissait malgré l'opposition de Voltaire[1]. Les poètes et les romanciers anglais avaient autant de lecteurs en France qu'en Angleterre. « Les romans anglais nouvellement traduits, » dit Besenval[2], « tournaient la tête à toutes les femmes, dirigeaient l'opinion des sociétés, et les caractères distingués en étaient appliqués à ceux qui en étaient jugés dignes ; » et il cite, parmi ces derniers, M. de Castries qui se trouvait dans « l'obligation de soutenir le rôle et la délicatesse de Grandisson auquel on l'avait comparé. » On commençait à murmurer le mot de *mélancolie ;* les chants d'Ossian, fils de Fingal, trouvaient des admirateurs[3] ; le marquis de Paulmy et Contant d'Orville entreprenaient de faire connaître la littérature du moyen âge dans leurs *Mélanges tirés d'une grande bibliothèque*[4], et l'on entendait déjà parler de troubadours. L'architecture gothique, si dédaignée jusque-là, reprenait faveur. Ses ruines étaient appréciées à titre d'ornement des parcs et des jardins : « Tantôt, » dit l'abbé Delille,

Tantôt c'est un vieux fort qui, du haut des collines,
Tyran de la contrée, effroi de ses vassaux,
Portait jusques au ciel l'orgueil de ses créneaux...
Plus loin, une abbaye antique, abandonnée,

1. Lettre à l'académie française, lue à la séance du 25 août 1776 ; dans les *Mélanges*.

2. I, 196.

3. La première traduction en français de l'œuvre de Macpherson date de 1777. Elle est de Letourneur, auteur également de la première traduction de Shakespeare.

4. Paris, 1779-1788, 69 vol. in-8°.

Tout à coup s'offre aux yeux, de bois environnée.
Quel silence ! C'est là qu'amante du désert
La méditation avec plaisir se perd
Sous ces portiques saints...

C'est l'aurore du romantisme grandissant à côté de la renaissance classique sur laquelle nous avons appelé précédemment l'attention du lecteur et qu'il ne tardera pas à éclipser[1]. Celle-ci paraissait alors florissante, mais il n'était pas difficile de voir qu'elle ne fournirait pas une longue carrière : l'haleine lui manquait déjà. Du belvédère où nous nous sommes arrêtés, examinez ce temple de l'Amour dont les colonnes et la coupole se détachent là-bas sur le feuillage : y a-t-il dans ce monument une idée neuve, une forme originale, une invention quelconque ? C'est un pastiche. Et la décoration intérieure de ce belvédère même, si charmante qu'elle soit, qu'est-ce autre chose qu'une copie des peintures d'Herculanum et de Pompéi ? Attendez que les artistes dont la main, formée à l'école des maîtres du commencement du XVIIIe siècle, donnait à toutes choses ce cachet d'élégance et de grâce qui distinguait l'art français, aient disparu, et vous verrez surgir ces œuvres sèches, étriquées, tantôt trop grêles, tantôt lourdes, qui dégoûteront du style antique. David venait de rentrer d'Italie, imbu des théories de Winckelmann, et, sous son influence, les peintres et les sculpteurs allaient multiplier ces éternelles et fastidieuses reproductions des mêmes types : Laocoon, Apollon du Belvédère, Vénus de Médicis.

Le pastiche de l'antiquité sévit également en littérature. Cependant ici, à côté de détestables imitations, œuvres de décadence, il faut constater un progrès heureux dans la fidélité des traductions. Un interprète d'Homère, bien oublié aujourd'hui, Bitaubé, publia, en 1776, une Iliade qui fit événement lorsqu'elle parut. Jamais en effet jusque-là, on n'avait serré d'aussi près le texte grec, si exactement rendu la couleur et le mouvement des chants d'Ho-

1. Les émigrés, en revenant d'Angleterre et d'Allemagne, activèrent cette révolution littéraire.

mère[1]. Quand elle parut, André Chénier, adolescent, était encore sur les bancs du collège. Il n'est pas défendu de supposer que la tentative du traducteur put exercer quelque influence sur le jeune disciple des Grecs. C'est dans ses vers seulement, qui fermentaient dans sa tête à l'époque qui nous occupe, que l'on trouverait le charme, la grâce, le fini, la fraîcheur du style Louis XVI lorsqu'il était à ses débuts. André Chénier sera le poète de ce délicieux moment, comme Gabriel en fut l'architecte, à Trianon.

1. Le *Mercure de France*, de janvier 1777, pour faire sentir à ses lecteurs l'originalité et la fidélité de la méthode de Bitaubé (l'école de Ronsard qui l'avait précédé dans cette voie était alors bien oubliée), met plusieurs passages de sa traduction en regard de celle de madame Dacier qui alors faisait seule autorité.

XII

FÊTES NOCTURNES

1781 - 1782

1781. — Premier voyage. — Spectacles. — Second voyage.
Fête offerte à Monsieur. — Visite du comte de Falkenstein et fête en son honneur.
Naissance du dauphin.
1782. — Reprise de la comédie de société. — *Le Sage étourdi.*
La Matinée et la Veillée villageoises. — Premier voyage.
Fête en l'honneur du comte et la comtesse du Nord. — Le cardinal de Rohan.
Deuxième voyage. — Le dauphin et Madame royale au Grand-Trianon.
Troisième voyage. — Démission de madame de Guéménée.
Mme de Polignac gouvernante des enfants de France. — Galerie du jeu de bague.
Projet du hameau.

« Madame Élisabeth, » écrit, le 23 juin 1781, madame de Bombelles à son mari[1], « va s'établir après-demain à Trianon avec la Reine. Elles y resteront six jours. La Reine a dit à madame Élisabeth qu'il fallait que je l'allasse voir tous les matins, qu'elle était désolée de ne pouvoir m'offrir à dîner et à souper, mais que, comme elle n'avait pas de dames du palais avec elle, qu'il n'y aurait que la duchesse de Polignac, elle craignait que cela ne causât trop de jalousie. J'aurais trouvé fort simple que la Reine ne pensât pas à moi; ainsi, je ne suis pas choquée qu'elle ne veuille pas me donner à dîner, mais très sensible à la permission qu'elle veut bien me donner d'aller le matin à Trianon, permission que personne n'a ; j'ai prié madame Élisabeth de lui en faire, ce soir, mes remercîments. » Le journal de Louis XVI,

1. Beauchesne, I, 136.

d'accord avec la lettre de madame de Bombelles, accuse un séjour à Trianon du 25 au 30 juin[1]. L'empereur d'Autriche avait annoncé l'intention de faire à sa sœur une seconde visite qu'on attendait de jour en jour. « J'ai été, » écrit, le 27 juin, madame de Bombelles, « j'ai été à Trianon, ce matin, voir madame Élisabeth avec quelque curiosité, parce que tout Paris disait que l'empereur y était et qu'il allait l'épouser. Il n'en est pas un mot; il est toujours à Bruxelles, et il n'est pas même certain qu'il vienne ici. Ainsi ma tête a trotté bien inutilement. » Le voyage de l'empereur ne devait avoir lieu qu'au mois de juillet.

Pendant ce séjour à Trianon, le roi vint, tous les jours, voir la reine et prendre au moins un repas. Quand il allait à la chasse, il y déjeunait dès le matin ou y soupait le soir en rentrant. Il paraît y avoir passé la journée entière, le lundi 25 et le vendredi 29. La reine lui donna un spectacle le 27, composé de proverbes, joués par les acteurs de la comédie française, d'un opéra-comique par la troupe italienne : *la Fête d'amour*[2], et d'un ballet. D'après les comptes, on aurait joué, le 29, *Jérôme et Fanchonnette*[3]. Le journal du roi n'en parle pas, et il est possible que cette pièce ait, malgré la date inscrite sur le mémoire, fait partie de la représentation du 27. Relevons, en passant, quelques détails sur l'orchestre; il y eut, pour ces deux opéras-comiques : sept violons, quatre violoncelles, deux quintes, deux contrebasses, deux hautbois, une flûte, deux bassons, deux cors[4]. Des

1. Pluie le 25 ; assez beau le 26 ; couvert le 27 ; très beau jusqu'au 30.

2. Par mesdemoiselles Favart et Chevalier.

3. De Vadé. Cette pièce faisait partie du répertoire de la comédie italienne. O[1] 3059.

4. Ils étaient fournis par la musique du roi. On a un état de sa composition en 1783 (arch. de Seine-et-Oise, E. 1473). Elle se divisait en musique vocale et en symphonie. La musique vocale comptait : 8 dessus ou faussets, 6 hautes-contre, 6 tailles, 3 basses-tailles, 8 basses-contre. La symphonie était composée de : 16 violons, 4 flûtes et hautbois, 2 clarinettes, 2 cors, 4 altos ou quintes, 4 bassons, 4 violoncelles, 2 contrebasses, 1 trompette, 1 timbale, 2 organistes. Il y avait, en outre, 8 demoiselles classées sous la ru-

gratifications étaient données aux acteurs, danseurs, musiciens, etc., et on les nourrissait[1].

Marie-Antoinette revint, le 15 juillet, s'établir à Trianon pour une quinzaine de jours[2]. « C'est demain soir, » écrit, le 14[3], madame de Bombelles, « que la Reine et madame Élisabeth partent pour Trianon. » A peine installée, elle y donna une fête. « Lundi 16, » dit le roi dans son journal, « soupé et grande comédie à Trianon. » Les acteurs italiens représentèrent *l'Aveugle de Palmyre* et *la Veillée villageoise*, et la troupe de l'opéra un ballet. Ce soir là, l'orchestre fut augmenté de deux clarinettes[4]. Le 18, il y eut concert dans le jardin français, éclairé par des lanternes; le 20, on représenta des proverbes et la parodie d'*Iphigénie*[5]; le 24, des proverbes. On voit qu'après six mois de privation de spectacles, la reine s'en donnait à cœur-joie.

Elle rendit à Monsieur la fête que son beau-frère lui avait offerte, ainsi qu'au roi, à la fin de l'année précédente, dans son château de Brunoy[6]. Le 26, la comédie française et la comédie italienne y concoururent : la première joua un proverbe; pour la seconde, on monta avec un grand luxe *les Deux porteurs de chaise*[7]. Deux

brique : *Concert de la Reine*. L'ensemble était sous la direction d'un surintendant qui avait sous ses ordres un maître de chapelle et un maître de musique de la chambre. Les ballets, composés de 2 maîtres, 12 danseurs et danseuses et 12 figurants et figurantes dépendaient également de lui. La musique coûtait 259,600 livres par an.

1. Les musiciens reçurent ensemble 286 livres. Pour chaque troupe d'acteurs, on donnait 650 livres par pièce. La gratification des danseurs variait selon le nombre des sujets. On leur fournissait, en outre, des coiffures, chaussures, costumes supplémentaires. O[1] 3059.

2. Du 15 juillet au 1er août, d'après le journal du roi. Il ne tomba pas une goutte de pluie pendant cet intervalle. Le ciel ne fut couvert que le 22 juillet et le 1er août. Le vent du nord souffla presque tout le temps.

3. Beauchesne, I, 159.

4. Arch. nat. O[1] 3059. Les musiciens reçurent en bloc 310 livres. La première pièce est de Desfontaines et Rodolphe, la seconde de Piis et Barré.

5. L'année suivante, une gratification de 600 livres fut donnée à Gaillard pour avoir composé les parodies d'*Iphigénie* et les chœurs d'*Athalie*. O[1] 3061.

6. Campan, I, 161. — Grimm, XII, novembre 1780.

7. De Piis et Barré.

cents exemplaires de la pièce furent imprimés pour être donnés aux spectateurs. Après la représentation, on se promena dans les jardins, où une surprise avait été préparée aux invités. Ils trouvèrent, en sortant du théâtre, le rocher illuminé et entouré de transparents figurant des amoncellements de roches couvertes de feuillages. Toutes les saillies du belvédère étaient accusées par des cordons de lumières, et des lanternes, dissimulées dans des touffes de roseaux factices, jetaient des reflets sur le lac. La grotte surtout, éclairée avec art, offrait un aspect féerique[1]. Mais ce n'était qu'un prélude à une fête plus brillante qui devait avoir un grand retentissement.

L'empereur, depuis si longtemps annoncé, arriva enfin le 29. Sa sœur l'amena de Versailles à Trianon le 31, pour passer la journée, tandis que le roi était en chasse à Saint-Hubert. « LL. MM., » remarque la *Correspondance littéraire secrète*, « étaient dans une berline coupée, traînée par quatre chevaux, sans pages, sans gardes et sans suite. La Reine était habillée d'une lévite de mousseline avec une ceinture bleue, ses cheveux relevés avec un simple ruban, sans rouge et sans diamants[2]. » Le 1er août, la reine lui donna à souper, ainsi qu'à toute la famille royale. « C'est avant-hier, » disent les *Mémoires secrets*, le 3 août, « que les fêtes pour l'arrivée du comte de Falkenstein ont eu lieu au Petit-Trianon. On sait que c'est la Reine elle-même qui arrête la liste des courtisans admis au spectacle : c'est S. M. qui reçoit à la porte et fait placer. » Après le repas, la troupe d'opéra représenta l'*Iphigénie en Tauride*, de Glück, devant une assemblée de deux cent soixante-trois personnes à qui on distribua le libretto. Sageret avait peint pour cette pièce de magnifiques décors : un rideau d'horizon, chargé de nuages, avec la mer au bas; pour l'orage, un autre rideau avec transparents et appareil de nuées destiné à la descente de Diane; le temple de

1. O[1] 1877. On en fut si enchanté qu'on répéta quatre fois, les jours suivants, cette illumination spéciale.

2. O. Métra, XI, 388.

Chr de Lespinasse del Nee sc

FÊTE NOCTURNE VERS 1782

la déesse, d'ordre dorique; le temple de Minerve, d'ordre ionique; un palais avec des colonnes doriques cannelées; un autre palais souterrain, d'ordre toscan, avec une porte de bronze rehaussé d'or. Comme le 26, les invités trouvèrent après le spectacle un grand concert[1] dans le jardin qui resplendissait de feux; mais l'illumination, cette fois, ne se bornait pas aux montagnes du belvédère. En face, le temple de l'Amour se détachait en vigueur sur les flammes d'un incendie allumé par derrière dans les fossés (Voir *pl.* XIV). Mais laissons parler un témoin oculaire : « Une fête d'un genre nouveau, » dit madame Campan[2], « fut donnée à l'empereur à Trianon. L'art avec lequel on avait, non pas illuminé, mais éclairé le jardin anglais, produisit un effet charmant : des terrines, cachées par des planches peintes en vert, éclairaient tous les massifs d'arbustes ou de fleurs et en faisaient ressortir les diverses teintes de la manière la plus variée et la plus agréable; quelques centaines de fagots allumés entretenaient dans le fossé, derrière le temple de l'Amour, une grande clarté qui le rendait le point le plus brillant du jardin. »

Madame Campan ajoute : « Au reste, cette soirée n'eut de remarquable que ce qu'elle devait au bon goût des artistes; cependant, il en fut beaucoup parlé. Le local n'avait pas permis d'y admettre une grande partie de la cour; les personnes non invitées furent mécontentes, et le peuple qui ne pardonne que les fêtes dont il jouit » (c'est assez naturel, puisqu'il les paie), « eut grande part aux exagérations de la malveillance sur les frais de cette petite fête, portée à un prix si ridicule que les fagots brûlés dans les fossés paraissaient avoir exigé la destruction d'une forêt entière. La reine, prévenue de ces bruits, voulut connaître exactement ce qu'il y avait eu de bois consumé; l'on sut que quinze cents fagots avaient suffi pour entretenir le feu jusqu'à quatre heures du

1. Par la musique du régiment des gardes françaises. O[1] 3059.

2. I, 184. Il faut remarquer que madame Campan confond les deux voyages de l'empereur. Ainsi, cette fête date du second, tandis que la présentation de Joseph II, par la reine, au public, dans la salle de l'opéra, dont elle parle en même temps, eut lieu en 1777. Mercy, III, 54.

matin. » Madame Campan réduit un peu trop le nombre des fagots en question : il y en eut réellement 3,600, plus du double, comme on voit. Il ne faut pourtant rien exagérer : les fagots n'étaient pas chers en ce temps-là. Les 3,600 coûtèrent 522 livres[1]. Le matériel de l'illumination des 26 juillet et 1er août fut remisé dans les caves du théâtre[2].

Le lendemain de la fête, la reine rentra à Versailles ; mais elle vint plusieurs fois se promener avec son frère à Trianon. On trouve un souvenir de ces promenades dans une lettre très postérieure de Joseph II à Marie-Antoinette. L'empereur avait essayé, en 1781, d'ouvrir les yeux de la reine sur les inconvénients de sa société intime, sans réussir à l'arracher à ces amitiés funestes. Plus tard, désabusée, elle lui fit part de sa déception. « Vous souvenez-vous, ma chère sœur, » répond-il, le 5 novembre 1787[3], « de ce que, la dernière fois que j'eus le plaisir de vous voir, assise sur une pierre, dans l'avenue de Trianon, j'osai vous faire observer au sujet de cette soi-disante société ; et je ne pus m'empêcher de vous dire que, si vous vouliez vous assurer si ces bonnes gens vous étaient attachés vraiment ou s'ils n'aimaient qu'eux-mêmes, que vous n'aviez qu'à leur refuser parfois leurs désirs, que vous verriez d'abord la valeur de leur attachement, et distingueriez ceux qui vraiment aimaient votre honneur et réputation ou seulement leur avantage, en mettant toutes les voiles au bon vent qui leur soufflait, incertains et même peu soigneux combien cela durerait, pourvu qu'ils accrochent pour eux, leurs parents, amis et protégés, tout ce qu'ils pouvaient. Pardonnez-moi cette répétition, mais rendez justice au sentiment bien pur qui me le fit dire alors et qui, toujours le même, me fait tant désirer votre bonheur et qu'on vous aime autant que vous êtes ai-

1. On avait eu soin de les préparer comme pour servir de fascines, c'est-à-dire de les dépouiller des brindilles et menues branches. O1 1884.

2. O1 1877. — Le 29 juillet, Chevrolat, brigadier de la compagnie des pompiers de Paris, fournit, le 29 juillet, une pompe à incendie qui coûta 2,319 livres. O1 1884.

3. *Marie-Antoinette, Joseph II*, etc., *Ihr Briefwechsel.*

mable et honnête. » Mais Marie-Antoinette était, en 1781, trop engouée de son amie et de sa société pour écouter de si sages conseils ; il semble même que l'opposition qu'elle trouva contre son penchant dans ceux qui lui étaient le plus sincèrement attachés n'ait eu d'autre résultat que de l'accroître, comme on va le voir dans les chapitres suivants. Le départ de son frère, qui la quitta le 5 août, ne lui causa pas moins de chagrin que la première fois. « Madame Élisabeth, » rapporte la marquise de Bombelles, « avait soupé la veille avec lui et toute la famille royale ; la Reine se cachait sous son chapeau pour pleurer[1]... »

Au moment où l'empereur vint en France, la reine était dans le septième mois d'une seconde grossesse. Elle accoucha, le 22 octobre, d'un fils, cette fois. Cet heureux événement, tant souhaité par l'impératrice sa mère, allait enfin assurer à Marie-Antoinette, pour son malheur, hélas! la situation prépondérante dans l'État que Mercy rêvait pour elle depuis les premiers jours du règne. Quand le dauphin naquit, l'abbé Delille mettait la dernière main au poème des *Jardins*. Désireux de joindre sa voix aux chants d'allégresse qui s'élevèrent de toutes parts, tandis qu'il décrivait un usage des Lapons qui consiste à attacher le souvenir d'un ami, d'un fils, d'un père, à un arbre planté en son honneur, il s'interrompit pour s'écrier :

..... Mais tandis que tu chantes,
Muse, quels cris dans l'air s'élancent à la fois ?
Il est né, l'héritier du sceptre de nos rois,
Il est né.....

Et s'adressant à l'heureuse mère : enfin, lui dit-il,

.....Enfin, la destinée
Joint au deuil du trépas les fruits de l'hyménée,
Et mêlant dans tes yeux les larmes et les ris,
Quand tu perds une mère, elle te donne un fils.

1. 6 août 1781. Arch. de Seine-et-Oise, E, 433.

D'autres, dans les transports que ce beau jour inspire,
Animeront la toile ou le marbre, ou la lyre ;
Moi, l'humble ami des champs, j'irai dans ce séjour
Où Flore et les Zéphyrs composent seuls ta cour,
J'irai dans Trianon : là, pour unique hommage,
Je consacre à ton fils des arbres de son âge,
Un bosquet de son nom. Ce simple monument,
Ces tiges, de tes bois le plus doux ornement,
Tes yeux les verront croître, et, croissant avec elles,
Ton fils viendra chercher leurs ombres fraternelles.

Je ne sais s'il fut donné suite au vœu exprimé par le poète. Si on le fit, l'enfant ne devait pas voir grandir les arbres consacrés à la mémoire de sa naissance.

Son deuil d'abord, sa grossesse ensuite avaient obligé Marie-Antoinette à renoncer à la comédie de société. Délivrée de cette double entrave, elle revint à son goût favori dès la fin de l'hiver suivant (1782). La troupe de Trianon mit à l'étude, pendant le carême, une comédie de Boissy, *le Sage étourdi*, et une pièce à ariettes de Piis et Barré, *la Matinée et la Veillée villageoises ou le Sabot perdu*. Le chevalier de l'Isle, dans une lettre au prince de Ligne, du 13 avril, nous indique la distribution des rôles de cette dernière pièce : « C'est la Reine, » dit-il, « qui joue Babet, » et plus loin, il assure qu'elle fait à ravir ce personnage ; « madame la comtesse Diane : la mère Thomas ; mesdames de Guiche, de Polignac, de Polastron : les jeunes filles ; le comte d'Esterhazy : le bailli » (il n'y a point de bailli dans la pièce, mais un magister dont le chevalier de l'Isle veut sans doute parler ici), « et puis toutes les vieilles sont : le baron de Besenval, le comte de Coigny, etc... M. le comte *** serait un Colin aussi parfait qu'il est joli, si la voix était toujours l'organe fidèle de l'âme, car vous savez que l'âme du jeune comte *** n'est pas fausse, et si je prétendais lui faire un crime de ce que sa voix l'est, ce ne serait pas à votre tribunal que je porterais cette accusation. » Il paraît que le prince de Ligne chantait mal, car, dans une lettre antérieure[1], le chevalier, lui envoyant un couplet, assez mauvais du reste, à l'éloge de la

1. 16 janvier 1779.

reine, lui écrivait plaisamment : « Je vous en prie, mon prince, mon bon prince, n'allez pas *subrenauder* mon couplet en lui faisant l'honneur de le chanter par vous-même. » La reine avait eu, pendant qu'on étudiait les rôles, une indisposition qui n'eut pas de suites graves : « Le seul inconvénient, » dit-il, « qui en résultera sera le retard du spectacle de Trianon ». Le correspondant du prince de Ligne se donnait pour beaucoup mieux informé qu'il ne l'était réellement. Au moment où il écrivait, le 13 avril, la représentation du *Sage étourdi* et de *la Matinée et la Veillée villageoises ou le Sabot perdu* avait eu lieu depuis deux jours : le 11, après deux répétitions[1].

La comédie de Boissy, *le Sage étourdi*, n'est pas mentionnée dans les états de dépenses. On n'en devrait pas cependant conclure absolument qu'elle n'a point été jouée ; une comédie qui ne nécessite ni orchestre ni décors exceptionnels peut ne donner lieu à aucun règlement de comptes. Mais la pièce est des plus médiocres : elle manque de gaîté, l'intrigue en est nulle, aucune surprise n'est réservée au spectateur qui prévoit tout à l'avance, elle se conclut par un mariage entre un étourdi de vingt ans et une femme qui frise la trentaine ; et c'est cette union disproportionnée que l'auteur voudrait nous donner comme une preuve de sagesse. Les deux principaux rôles sont tenus par des hommes, et il n'y a qu'une jolie scène, entre l'ingénue et un homme qui, quoique âgé de quinze ans de plus qu'elle, en est cependant devenu amoureux et hésite à l'avouer. Le chevalier de l'Isle n'indique pas comment cette pièce était distribuée.

On a vu qu'il parle, sans le nommer, d'un comte *** qui jouait, dans *la Matinée et la Veillée villageoises*, le rôle de Colin. Il s'agit sans doute du comte d'Artois. La pièce de Piis et de Barré, très amusante d'ailleurs, contient quelques scènes de nature à rendre tout à fait ingrat le rôle du mari de la jeune première, spectateur de ses ébats amoureux. La mère Thomas, paysanne soupçonneuse, pour empêcher sa fille de courir le guilledoux, met,

1. Le 5 et le 8. O[1] 3061.

tous les soirs, les sabots de la jeune personne en lieu sûr. Colin, dès le point du jour, vient rôder autour de la maison de sa maîtresse, l'appelle, monte à un arbre qui est près de sa fenêtre, et de là fait des efforts comiques pour embrasser sa belle, qui seconde très complaisamment ce manège. Pour lui parler de plus près, une idée vient à Babet : c'est de mettre les sabots de sa mère afin de pouvoir sortir. Elle ouvre la porte, et les deux amants tombent dans les bras l'un de l'autre.

COLIN

Mais j' crois
Que j' l'aperçois,
Embrassons-la vite en tapinois.

BABET

Dans l' plaisir ou qu' ton cœur s'épanche,
C' n'est pas agi' d'eun' magnière franche ;
Comment te pardonnai
De m' prendre ainsi c' que j' t'allions donnai ?

Un importun, le magister, qui soupire aussi pour Babet, les fait fuir, et celle-ci en courant laisse échapper sa chaussure trop large pour elle. On est en hiver : la neige blanchit la terre, l'amoureux transi qui vient aussitôt remarque autour de la maison des traces de pas dont il s'inquiète, et il découvre un sabot. La journée se passe; le soir, le village est réuni chez le père Thomas pour la veillée. On joue à la main chaude, à colin-maillard. Soudain apparaît le magister avec le sabot accusateur. Toutes les filles présentes sont invitées à l'essayer; il ne va à aucune. Le père Thomas veut qu'on mette aussi les mères à l'épreuve, et commence par sa femme, qui est couverte de confusion. Sa fille intervient alors, et la disculpe en racontant son équipée du matin; il faut bien marier les deux amoureux, à la barbe du maître d'école :

C'en est fait, Babet au hameau
N'a pus sa renommée...
Colin l'i a fait pardre ; il est clair
Qu' l'i seul peut la l'i rendre.

La scène du baiser, au commencement de la pièce, jouée par la reine, ne laissait pas que d'être délicate, et c'est tout au plus si la situation du roi se trouvait suffisamment ménagée par le choix de son frère pour le rôle de Colin.

Le mois suivant, la reine s'établit à Trianon pour dix jours, du 9 au 18 mai[1], mais il ne paraît pas que, pendant ce temps, la troupe « des seigneurs » ait continué ses exercices. On attendait le czarewitch qui voyageait incognito avec sa femme, sous le nom de comte du Nord[2]. La reine leur offrit à Trianon, le 6 juin, une fête semblable à celle qu'elle avait donnée, le 1er août de l'année précédente, au comte de Falkenstein. Il y eut d'abord un spectacle composé de l'opéra-comique de *Zémire et Azor*[3] et d'un ballet : *la Jeune Française au sérail*[4]. Un très beau décor fut peint pour la chambre de Sander : on y voyait des lambris vert-pâle, comme ceux des salons de Trianon, sur lesquels se détachaient des panneaux blancs ornés de fleurs et des pilastres d'ordre composite avec des chapiteaux et des bases en laque[5]. Marie-Antoinette fit distribuer dans la salle les livrets de l'opéra et du ballet[6]. Douze exemplaires avaient été reliés en maroquin avec grande dentelle en or et aux armes de la reine, du comte et de la comtesse du Nord. L'illumination, après le spectacle, fut plus brillante encore que celle de 1781 : des réverbères, des ifs, soixante-dix éventails chargés de lampions, cent cinquante transparents figurant des buissons factices et des touffes de fleurs étaient disséminés dans les bosquets. D'autres transparents, en forme de pots à bouquets, avaient été ajoutés à la décoration du belvédère[7]. On brûla der-

1. Du 9 au 18 mai, le temps fut généralement couvert, à l'exception du 13 et du 14 où il fit beau ; le 17 il tomba un peu de pluie.

2. C'est Paul Ier qui devint czar après la mort de Catherine II. Il avait épousé une princesse de Wurtemberg.

3. De Marmontel et Grétry, joué par la comédie italienne.

4. L'orchestre comptait 9 violons, 5 flûtes et hautbois, 2 altos, 5 violoncelles, 1 contre-basse, 4 bassons, 2 cors et 2 clarinettes.

5. Ce décor coûta 1,463 livres.

6. On en fit imprimer 100 pour l'opéra, et 330 pour le ballet. O[1] 3061.

7. Les salaires pour l'allumage et l'entretien des feux s'élevèrent à 1,294 livres, 9 sous, 9 deniers.

rière le temple de l'Amour 4,925 fagots. Pour le concert dans le jardin, on adjoignit à l'orchestre du régiment des gardes françaises trente-quatre musiciens des gardes suisses qu'on fit venir de Courbevoie[1].

La baronne d'Oberkirch, qui accompagnait la comtesse du Nord, nous a laissé sur cette fête quelques détails intéressants[2]. Elle y parut elle-même en grand habit, avec une coiffure merveilleuse, chef-d'œuvre sans doute de la fameuse mademoiselle Bertin, qui, remarque le chevalier de l'Isle, avait été honorée de la première visite des augustes voyageurs à Paris. « J'essayai, » dit la baronne, « pour la première fois, une chose fort à la mode, mais assez gênante : des petites bouteilles plates et courbées dans la forme de la tête, contenant un peu d'eau pour y tremper la queue des fleurs naturelles et les entretenir fraîches dans les cheveux. Cela ne réussissait pas toujours, mais quand on en venait à bout, c'était charmant. Le printemps sur la tête au milieu de la neige poudrée produisait un effet sans pareil... La cour, » continue madame d'Oberkirch, « était radieuse; madame la comtesse du Nord avait sur la tête un petit oiseau de pierreries qu'on ne pouvait regarder tant il était brillant. Il se balançait par un ressort, en battant des ailes au-dessus d'une rose au moindre de ses mouvements. La Reine le trouva si joli qu'elle en voulut un pareil.

« Il y eut ensuite un souper de trois tables à cent couverts par table. » D'après un état des « grands traitements, festins et spectacles » offerts au comte et à la comtesse du Nord, qui est conservé aux archives de Seine-et-Oise[3], il y eut cinq tables : la table de la reine, quatre tables d'honneur, dont une spéciale aux « seigneurs russiens. » On dressa en outre quelques petites tables particulières : madame de Polignac eut la sienne. Nous

1. O[1] 1877-80, 1884.

2. I, 259.

3. Dans les papiers de M. de La Chapelle, premier commis du ministère de la maison du roi. E 1476.

donnerons l'idée d'un de ces festins royaux, à l'occasion de la réception du comte de Haga, deux ans plus tard[1]. « J'eus l'honneur, » continue la baronne, « d'être placée près de madame Élisabeth et de regarder bien à mon aise cette sainte princesse. Elle était dans tout l'éclat de la jeunesse et de la beauté, et refusait tous les partis pour rester dans sa famille. La reine me fit l'honneur de me parler plusieurs fois et de prendre part à ma conversation avec la princesse, dont elle entendait des bribes au milieu de toutes les autres. »

Que devenait, dans tout cela, le roi? Éclipsé complètement par l'archiduchesse devenue reine de France, dont il n'était qu'un des invités, le successeur de Louis XIV faisait si pauvre figure à Trianon que la baronne d'Oberkirch ne semble pas l'avoir aperçu : elle ne lui fait pas même l'honneur de le nommer. Il était là, sans doute, comme l'avait vu M. de Belleval, à la fête que les gardes du corps offrirent à LL. MM. le 30 janvier précédent, dans la salle de l'opéra à Versailles : marchant mal et sans grâce, ne sachant que faire de sa personne, l'air ennuyé et triste, à côté de la reine, dans tout l'éclat de sa beauté, à la démarche imposante, au port de tête majestueux, distribuant autour d'elle les sourires et les paroles affables[2].

Il se produisit à cette fête un incident que madame Campan raconte ainsi[3] : « Le cardinal de Rohan se permit très indiscrètement de s'introduire dans les jardins à l'insu de la reine. Toujours traité avec la plus grande froideur depuis son retour de Vienne[4], il n'avait pas osé s'adresser à elle pour lui demander la permission de voir l'illumination ; mais il avait obtenu du concierge de Trianon la promesse de l'y faire entrer aussitôt que la reine serait

1. Voyez 3e partie, *le Hameau*, c. III, et *Documents*, III.
2. *Souvenirs d'un chevau-léger;* Paris, 1865, in-18, 233.
3. I, 242.
4. D'où Marie-Antoinette le soupçonnait d'avoir envoyé sur son compte des renseignements défavorables. Il s'y était d'ailleurs conduit d'une manière si scandaleuse que l'impératrice avait dû demander son rappel. Voyez Mercy.

partie pour Versailles, et S. Ém. s'était engagée à rester dans le logement de ce concierge jusqu'à ce que toutes les voitures fussent sorties du château; il ne tint pas la parole qu'il avait donnée, et, tandis que le concierge était occupé des fonctions de sa place à l'intérieur, le cardinal, qui avait conservé ses bas rouges et seulement passé une redingote, descendit dans le jardin et se rangea, avec un air mystérieux, dans deux endroits différents, pour voir défiler la famille royale et sa suite. S. M. fut vivement offensée de cette hardiesse et ordonna, le lendemain, le renvoi de son concierge; on fut généralement révolté de la déloyauté du cardinal envers ce malheureux homme, et peiné de la perte qu'il faisait de sa place. Touchée de l'infortune d'un père de famille, ce fut moi qui obtins sa grâce; je me suis reproché depuis le mouvement de sensibilité qui me fit agir. Le concierge de Trianon renvoyé avec éclat, l'humiliation qui en serait rejaillie sur le cardinal eût fait connaître publiquement les préventions de la reine contre lui et eût probablement empêché la honteuse et trop célèbre intrigue du collier. »

Après le départ du comte et de la comtesse du Nord, Marie-Antoinette revint à Trianon pour une quinzaine de jours (du 7 au 20 juillet)[1]. Elle avait fait installer ses enfants et leur suite, dès le 21 juin, dans le château du Grand-Trianon et dans cinq maisons de bois supplémentaires, afin de les avoir auprès d'elle[2]. Voici, d'après un mémoire de fourniture des malles et coffres[3] demandés par la gouvernante à l'occasion de ce voyage, l'état de la maison des enfants royaux :

SERVICE PERSONNEL DE MONSEIGNEUR LE DAUPHIN ET DE MADAME.

Madame la princesse de Guéménée, gouvernante,
Madame la baronne de Mackau, sous-gouvernante,

1. Pendant ce séjour, il ne tomba pas une goutte d'eau. Du 8 au 10, temps couvert; les 11 et 12, il y eut des nuages; temps magnifique les 13, 14, 15; des nuages, les 16, 17, 18; temps serein, les 19 et 20.

2. O[1] 3061-62.

3. Il s'élève à 9,018 livres, 8 sous. On y trouve indiquées des « malles de lit » pour le transport de la literie. O[1] 3062.

Madame la vicomtesse d'Aumale, sous-gouvernante,
Madame la comtesse de Soucy, sous-gouvernante,
Madame la marquise de Soucy, sous-gouvernante,
Madame la comtesse de Villefort, sous-gouvernante.
M. l'instituteur.
M. le médecin.
M. le chirurgien.
Madame la nourrice.
Madame la gouvernante de la nourrice.
Madame la remueuse.

CHAMBRE DE MONSEIGNEUR LE DAUPHIN.

Deux premières femmes de chambre.
Deux valets de chambre.
Deux garçons de la chambre.
Un portefaix.

CHAMBRE DE MADAME

Deux premières femmes de chambre.
Deux valets de chambre.
Deux garçons de la chambre.
Un portefaix.

La présence de ses enfants fit diversion aux habitudes de la reine qui, tout entière aux plaisirs et aux soins de la maternité, négligea ses divertissements favoris : de tout le reste de l'année, elle ne joua plus la comédie. Le boute-en-train ordinaire des parties de la cour, le comte d'Artois, manquait d'ailleurs à Trianon : il était allé en Espagne assister au siège de Gilbraltar avec le comte de Vaudreuil. Rentrée à Versailles, le 21 juillet, la reine retourna à son château, du 15 au 24 août[1]. Le journal du roi ne mentionne, pour ces deux séjours, ni fête ni spectacle. Il y eut seulement des concerts : quatre grands et plusieurs petits. Il est probable que les symphonies d'Haydn firent partie du programme, car on les acheta, cette année, pour la reine[2]. Entre les deux

1. Du 15 au 24, il fit beau ; un peu de pluie seulement le 18. Les journées du 16, du 20, du 21 et du 24 surtout furent magnifiques.
2. O[1] 3061-62.

voyages, le 1er août, Dazincourt, acteur de la comédie française, vint, selon les comptes[1], jouer des proverbes, et, après la représentation, on éclaira le temple de l'Amour; mais l'illumination fut courte, car on ne brûla que 200 fagots[2].

La cour alla s'établir à la Muette le 9 septembre[3]. On y emmenait Madame royale pour la faire inoculer[4], laissant le dauphin à Trianon jusque dans les premiers jours d'octobre. Pendant ce temps, survint un scandale qui obligea la princesse de Guéménée à se démettre de la charge de gouvernante des enfants de France. Son mari, qui menait l'existence la plus dissipée, avait imaginé, pour satisfaire ses créanciers, de leur donner, au lieu d'argent, des contrats de revenus viagers. La gouvernante perfectionna ce procédé ingénieux : gardant pour elle les espèces que lui versait le trésor royal à l'effet de faire face aux dépenses des enfants royaux, elle soldait les fournisseurs avec des constitutions de rentes. Le passif des deux époux prit de telles proportions qu'ils furent déclarés en faillite. Le total de leurs dettes s'éleva à un capital fabuleux : trente-trois millions. Le cardinal en tira gloire : « Il n'y a qu'un roi ou un Rohan, » dit-il avec orgueil, « qui puisse faire une pareille banqueroute[5]. »

Qui allait remplacer la princesse dans ses fonctions de gouvernante des enfants de France? On parla tout de suite, à la cour et dans le public, de madame de Polignac, qui continuait, ainsi que toute sa famille, à être l'objet de la faveur la plus marquée. « La tendre amitié, » disent les *Mémoires secrets*, à la date du 14 octobre, « la tendre amitié dont la Reine honore madame la duchesse de Polignac se porte jusque sur la fille, madame la duchesse de Guiche, qui vient d'accoucher à quatorze ans et un

1. O¹ 1884. Le journal de Louis XVI n'en parle pas.

2. O¹ 1884. — Au commencement de décembre 1782, on éclaira la comédie pour la faire voir à une princesse étrangère qui n'est pas désignée dans le compte. O¹ 3061.

3. Jusqu'au 30 octobre. Journal de Louis XVI.

4. *Mém. sec.*, 19 septembre 1782.

5. *Mém. sec.*, 23 octobre 1782.

mois. S. M. resta chez elle jusque bien avant dans la nuit pour attendre que la jeune femme fût absolument délivrée, et, depuis ce temps, il n'est pas de jour que la Reine ne se donne la peine de venir voir l'accouchée. » Marie-Antoinette avait eu, en 1780, l'intention de lui donner la survivance de la charge de gouvernante[1]; mais, depuis, persuadée de l'éloignement que son amie affectait pour les honneurs, elle ne songeait plus à elle pour la succession de madame de Guéménée. De son côté, la duchesse, obligée de soutenir le caractère de désintéressement dont elle faisait montre, n'osait pas se mettre en avant, et, comme ses amis l'en pressaient, elle manifestait en paroles une répugnance invincible pour cette place. Cependant, Besenval la trouva « choquée de ce qu'il n'était pas venu dans la tête de la reine de la lui offrir ». Le bon Suisse, qui connaissait son monde et qui aimait l'intrigue, tout en feignant de croire aux sentiments de la duchesse, prit en mains la négociation qui réussit. Quelques jours après, madame de Polignac lui écrivit que « la reine lui avait proposé d'accepter la charge de gouvernante des enfants de France, et y avait mis tant de grâces, tant de marques d'amitié et de sensibilité que, quoiqu'elle pensât toujours de même sur la chaîne qu'elle allait se donner, elle n'avait pu refuser[2]. »

Jusque-là, les enfants royaux avaient été logés avec leur gouvernante dans des hôtels éloignés de l'agitation de la cour[3]. Marie-Antoinette ne voulut pas se séparer de son amie, et les enfants furent installés au château de Versailles. Les détails de cette nouvelle organisation défraient les correspondances du temps. « Madame de Polignac couchera-t-elle avec M. le Dauphin? » écrit le chevalier de l'Isle au prince de Ligne[4]. « Non. Il a été spécialement énoncé qu'elle couchera avec qui elle voudra. » Une porte de glace lui permettra de voir ce qui se passe chez le

1. *Lettres de M. de Kageneck*, 77.

2. Besenval, II, 49.

3. Au n° 18 de la rue du Grand-Montreuil avec la comtesse de Marsan, et au n° 25 avec la princesse de Guéménée.

4. 24 novembre 1782.

petit prince. De même, à Trianon, la reine, au lendemain de la nomination de madame de Polignac, donna des ordres pour que, dès le printemps suivant, des appartements fussent préparés au dauphin et à Madame royale, non plus dans l'ancien palais de Louis XIV, comme du temps de madame de Guéménée, mais au petit château lui-même, afin de pouvoir garder auprès d'elle l'inséparable gouvernante[1].

En même temps que ces travaux, on termina, au Petit-Trianon, une décoration nouvelle que la reine fit ajouter au jeu de bague. Déjà, en 1781, on avait, par son ordre, creusé un souterrain pour le mettre en communication avec le château, au-dessous du perron de la façade nord-ouest. Cette décoration, dont elle avait peut-être pris l'idée à la redoute chinoise de Paris qu'elle visita le 2 août 1781[2], consistait en trois pavillons reliés entre eux par une galerie circulaire. Les toits de ces pavillons étaient en écailles de poissons, avec des dragons aux angles, des dauphins sur les arêtes, des girouettes au sommet. Des guirlandes, des glands, des clochettes pendaient de toutes parts. Les couleurs les plus éclatantes : le jaune, le vert, le vermillon, l'azur, relevées de traits blancs ou noirs, brillaient sur les parois, sur les plafonds, sur les colonnettes; tous les ornements en saillie étaient richement dorés. Deschamps sculpta de nouveaux porte-bagues[3]. Le parasol qui dominait le jeu fut peint en jaune. Il fallut replanter le bosquet à l'entour. L'inspecteur Henri dressa pour ce remaniement un de ses plus jolis modèles; on y admirait surtout une centaine de petits arbres artificiels merveilleusement imités[4].

1. La dépense de cet aménagement s'éleva à 1,865 livres. O[1] 1879.

2. Lescure, *Corr. sec.*, I, 419.

3. On diminua alors les queues des paons qui étaient trop longues. O[1] 1875, 1877, 1880, 1884.

4. Cette fantaisie coûta fort cher. Le prix du jeu de bague même dépassa 41,750 livres, 6 deniers; celui de la galerie 33,137 livres, 5 sous, 2 deniers; soit ensemble : 74,887 livres, 5 sous, 8 deniers. J'ai dit : *dépassa*, parce que je n'ai pu, ni pour le jeu, ni pour la galerie, fixer la dépense de la peinture qui dut être élevée. On n'exagérerait pas en faisant monter le total à plus de 80,000 livres.

Ce fut le dernier embellissement du jardin anglais : il ne restait qu'à en jouir. Mais rien n'est plus monotone que la jouissance et la reine aimait le changement. La mode commençait d'ailleurs à se fatiguer des jardins mythologiques, de leurs bosquets dessinés avec art, des colonnes, des temples, des fabriques de pierre et de marbre ; elle y trouvait trop d'architecture, trop d'apprêt, et inclinait vers un genre plus simple, plus pastoral, plus rustique. Les paysanneries représentées depuis plusieurs années sur les théâtres l'avaient mise en goût de costumes, de mœurs, de plaisirs villageois. Le prince de Condé s'était fait bâtir un hameau dans un coin de son parc ; la reine voulut aussi en avoir un à Trianon. Elle demanda à Mique d'en étudier le projet et s'y amusa pendant tout l'hiver de 1782-1783[1].

1. O[1] 1878, 1879, 1884.

TROISIÈME PARTIE

LE HAMEAU

Heliog Dujardin

Imp L Eudes.

MAISON DE LA REINE ET MAISON DU BILLARD

TROISIÈME PARTIE

LE HAMEAU

I

PAYSANNERIES ET FÉERIES

Diderot et Greuze. — Fête des *bonnes gens*. — Masures normandes.
Hameau de Chantilly. — Contes de fées.
Surprises. — Dessinateurs du hameau de Trianon.

On se rappelle l'édition illustrée des idylles de Gessner et des contes de Diderot dont j'ai signalé l'apparition en 1772. Les germes nouveaux que contenait ce charmant volume avaient fructifié depuis. Au temps de Louis XIV et jusqu'au milieu du XVIIIe siècle, qui, dans la littérature et les arts, songeait à s'occuper du peuple en France[1]? Quelques traits des fables de La Fontaine, des comédies de Molière, ou des romans de Le Sage, quelques tableaux des Le Nain et de Chardin[2], voilà tout ce qu'on

1. Voyez plus haut p. 47.
2. Je ne parle pas de Callot qui n'a retracé que des gueux.

trouve sur les paysans, les ouvriers, « ces croquants » qui ne comptent pas parmi ce qu'on appelle « les honnêtes gens. » De la bourgeoisie elle-même, que peint-on? Les ridicules. Mais quand il s'agit d'exprimer les grands mouvements de l'âme humaine, c'est seulement chez les héros de l'antiquité ou chez les gens bien nés des temps modernes que les auteurs choisissent leurs personnages. Rousseau écarta cet appareil, et ne voulut voir que l'homme, tel qu'il sort des mains de la nature, abstraction faite de tout rang. Diderot alla encore plus loin, et il prétendit nous intéresser aux idées, aux sentiments, à la condition de ces manants, de ces vilains, si dédaignés jusque-là, et chez lesquels il ne craignit pas d'aller chercher même des héros tragiques. Il fit bientôt école dans le roman, au théâtre, en peinture; et il s'établit dans le monde artistique et littéraire deux courants contraires. Tandis que les uns, d'un vigoureux coup d'aile, essaieront de remonter aux sources élevées où les grands génies de l'antiquité ont puisé leurs plus nobles inspirations, les autres prennent leurs modèles tout près d'eux, terre à terre, dans la vie commune; et au moment où débutent Vien et David, nous voyons fleurir Greuze.

Greuze ne nous peint plus, comme Lancret et Van Loo, des bergers et des bergères de convention. Ce sont de vrais villageois, un peu idéalisés sans doute, mais c'est le costume, l'habitation, l'ameublement qu'on a au village. Il veut nous prouver que, dans les conditions les plus humbles, on peut rencontrer la grandeur, la grâce, l'émotion poignante ou les sentiments aimables, et il réussit. Ce père maudissant son fils, ce fils prodigue devant le lit de mort de son père, sont aussi dramatiques et aussi nobles que les personnages de la Grèce et de Rome; et trouva-t-on jamais, sous les atours des grandes dames, rien de plus frais, de plus élégant, de plus désirable, que la savonneuse qui appartient à madame la comtesse de La Ferronnays, ou la pelotonneuse que possède madame la duchesse de Sesto, ou l'accordée de village du Louvre, avec son simple bonnet, son tablier blanc, et sa robe de toile grossière. La mode qui, à la fin du

XVIIIe siècle, eut toutes les fantaisies, s'éprit des mœurs bourgeoises et campagnardes. Le mépris des grandeurs, l'amour de la simplicité, la condescendance des grands pour les petits, devinrent le thème favori des écrits et des conversations. Les grands seigneurs, que la diminution progressive de la représentation à la cour, depuis le commencement du règne, reléguait dans leurs châteaux, vécurent davantage avec leur curé, leur bailli, leurs tenanciers dont ils voulurent devenir la providence. On imita partout M. Élie de Beaumont qui, dans son domaine de Canon, avait, en 1777[1], institué une fête des *bonnes gens,* où s'étaient publiquement distribuées des récompenses à un vieillard béni par sa famille, à un bon père entouré de ses enfants, à la fille la plus dévouée à ses parents. On en frappa une médaille[2]; et, que ne peut faire la mode? la fête des bonnes gens fut placée sous le patronage du comte d'Artois[3]! Le *Mariage de Figaro*, que Beaumarchais écrivait en 1782, nous a laissé de ce moment un tableau fidèle. Le comte Almaviva vit dans ses terres : le loup est devenu berger. Il se fait bénir par ses vassaux en supprimant le plus odieux des droits de la féodalité; et nous voyons défiler un bailli grotesque, comme dans les proverbes de Collé, et des chœurs de villageois et de villageoises, comme dans les opéras-comiques de Sedaine.

De là, à comprendre les bâtiments rustiques dans les motifs de décoration des jardins « paysagers, » il n'y a qu'un pas. Duchesne, le botaniste que nous avons cité à propos des potagers de Louis XV, expose la théorie de ces fantaisies nouvelles. Il nous décrit « une ferme ornée, dont la laiterie et la basse-cour

1. *Mercure de France,* novembre 1777. — Le volume du mois d'août 1780 contient la description d'une fête *céréale,* établie par Guenot, curé de Chevannay. Elle se terminait par un repas où les laboureurs couronnés avaient les premières places.

2. On en trouve plusieurs exemplaires mentionnés dans l'inventaire de Mique.

3. *Mercure de France,* février 1778.

procurent près du logis les jouissances qu'auparavant on prenait la peine d'aller chercher au loin. C'est vouloir, » dit-il, « ramener, au milieu du luxe, la vie rustique de nos vertueux ancêtres, en copiant du moins leurs habitations dont nous trouvons encore une vive image dans les masures cauchoises, si conformes à la description que le bolonais Crescenzi faisait, au XIIe siècle[1], d'un manoir de campagne. » Qui se serait attendu à voir citer, en cette occurrence, les *Prouffits champestres et ruraux* que Charles V avait, en 1373, fait translater du latin en langage français? « Un vaste enclos entouré de fossés sur lesquels sont plantés, au milieu d'une double haie, un rang d'arbres serrés, surtout de frênes, plus propres à rompre le vent; des barrières très légères, quoique souvent couvertes d'un porche grand et élevé; — dans l'intérieur, le verger des pommiers et poiriers, destinés à fournir les fruits à couteau et la boisson de toute la famille, le dessous couvert d'une pelouse toujours habitée par des bestiaux et des volailles; — les bâtiments placés au centre, mais séparés les uns des autres: le corps de logis du maître, celui des valets, les granges, la charretterie, le four; — différents petits enclos de jardins pour les légumes ou pour quelques menus grains, le plus orné tenant à la maison principale, mais sans faste aussi bien qu'elle; — toutes les cours ou masures d'une paroisse, rassemblées aux environs de l'église, mais le plus souvent séparées les unes des autres par des chemins, quelquefois par des ruisseaux, formant ainsi chacune un îlot, ou, comme on dit en Languedoc, une condamine, et présentant de loin, par leur réunion, l'image d'un bois plutôt que celle d'un village... — La seule innovation, en renouvelant les masures normandes, était d'incorporer dans cet enclos utile diverses plantations de pur agrément..., et de chercher par leur position à composer des perspectives intéressantes. On a même vu des

1. Duchesne commet ici un anachronisme : l'ouvrage auquel il fait allusion a été écrit de 1304 à 1309.

amateurs se faire un plaisir de construire dans ce dessein des ruines supposées d'anciens édifices, soit de composition, soit copiées fidèlement d'après quelque monument connu : un temple grec, une église gothique, une pagode. C'était modeler en relief les sujets ordinaires de nos tableaux de perspective ; et vraisemblablement, à ne considérer que le plaisir des yeux, ce qui est goûté même en peinture doit l'être également en réalité, » sans qu'on puisse se dissimuler pourtant que « les ruines factices sont privées du point principal qui produit l'intérêt dans l'examen des ruines antiques, savoir : la vérité. »

Quand Duchesne écrivait son *Traité sur la formation des jardins*[1], le prince de Condé venait de construire le hameau dont on voit encore les restes à Chantilly. Il se trouve, dit une description contemporaine, « sur les bords du canal, à l'extrémité du jardin anglais et sur un vaste tapis de gazon couvert de quelques arbres épars. Il est composé de sept bâtiments disposés sans symétrie, et laissant entre eux un espace en forme de place irrégulière, où l'on n'a pas oublié l'orme antique, sous lequel se réunissent les habitants du lieu... Quatre de ces maisons représentent extérieurement une étable et une laiterie, un moulin, un cabaret de village et une grange ; les autres paraissent être de simples maisons de paysans... — Le bâtiment destiné à l'étable et à la laiterie sert réellement aux usages relatifs au nom qu'on lui a donné. — Il en est de même du moulin ; il renferme tous les instruments nécessaires à la mouture des grains ; une chute d'eau fait tourner la meule et le bluteau. Il est habité par une meunière qui préside, dans l'occasion, à la fabrication de la farine ; une pièce voisine contient un pétrin, un four et un bûcher, et, à côté, est le jardin du meunier. — Le cabaret a tout l'extérieur d'un cabaret de village : il est accosté d'un petit berceau destiné aux buveurs ; à côté, est un puits, et, plus loin, une palissade enferme un jardin planté de légumes et d'arbres fruitiers ; mais l'intérieur est une cuisine pourvue de tous les ustensiles nécessaires. — Deux

1. Paris, 1775, in-8°.

autres de ces maisons renferment : l'une, un cabinet de lecture orné d'armoires en bibliothèques, remplies de livres, et l'autre, une salle de billard décorée de trophées de jardinage... » Toutes ces maisons, ainsi qu'une salle à manger et une grange dont nous parlerons tout à l'heure, avaient été élevées sur les dessins et sous la direction de Le Roi, architecte du prince. Elles étaient entourées d'un fossé d'eau vive qu'on traversait sur plusieurs petits ponts en bois.

Ces diverses fabriques étaient couvertes de chaume, et « présentaient l'extérieur d'une rustique simplicité, mais l'intérieur offrait un contraste frappant ». Tous ces rois, ces empereurs qui se promenaient à travers l'Europe, sans suite, sans apparat, logeant dans des hôtels garnis, jouissant intérieurement de la pensée que leur majesté rayonnait à travers leur incognito comme le soleil dans un nuage, ne s'amusaient à ce jeu que parce qu'ils savaient n'avoir qu'un mot à dire pour se voir entourés tout à coup des pompes et des honneurs souverains. On raffolait alors de changements à vue, de surprises, d'enchantements, comme dans les féeries. Ces têtes en ébullition qui discutaient les problèmes les plus ardus de la philosophie et de la politique, qui se frayaient des voies nouvelles dans les sciences mathématiques, physiques et naturelles, qui se passionnaient pour les voyages de découvertes, qui exhumaient les souvenirs et les monuments des générations éteintes, qui brisaient les barrières de l'esprit latin pour s'ouvrir aux influences de la Germanie et de l'Angleterre, n'avaient pas encore assez de toute cette fermentation d'idées : il leur fallait le rêve, l'impossible, le merveilleux. On dévorait les contes de fées : contes de Perrault, de la comtesse d'Aulnoy, de la comtesse de Murat, de mademoiselle de La Force, de mademoiselle Lhéritier, d'Hamilton, contes arabes, contes persans. Et il ne faut pas croire que ce soient seulement des personnes frivoles qui s'en amusent : les hommes les plus sérieux ne dédaignent pas de les lire. Le duc de Choiseul, à Chanteloup, y cherchait une consolation à sa disgrâce; l'abbé Barthélemy et madame Du Deffand étaient oc-

cupés à en fournir sa bibliothèque[1]. « M. de Choiseul, » écrit la duchesse, sa femme, « se fait lire des contes de fées toute la journée. C'est une lecture à laquelle nous nous sommes tous mis ; nous la trouvons aussi vraisemblable que l'histoire moderne. » Les contes de fées ne manquaient pas dans la bibliothèque de la reine à Trianon[2]. L'engouement pour ces lectures devint tel que, en 1785, un libraire entreprit d'en publier une immense collection, avec de délicieuses gravures de Marillier, en quarante et un volumes in-8°[3], qui n'épuisa pas la soif du public pour ce genre de fictions, car trente-neuf volumes de voyages imaginaires[4], qui suivirent, trouvèrent encore des amateurs.

Les hameaux bâtis dans les parcs des grands seigneurs ménageaient aux visiteurs les surprises de la magie. On s'amusait bien, un instant, à la vacherie et au moulin, mais on n'entendait pas vivre soi-même en meunier ou en paysan. Quand on mettait le pied sur le seuil d'une chaumière croulante, la fée, qui changea pour Cendrillon une citrouille en carrosse et des souris en chevaux magnifiquement caparaçonnés, la touchait de sa baguette, et, en ouvrant la porte, on se trouvait dans un palais enchanté. A Chaillot, chez le comte d'Harcourt[5], c'était l'intérieur d'une tente, décorée de trophées militaires, qui s'offrait tout à coup aux regards.

A Chantilly, les murs d'une grange délabrée, percés de mauvaises lucarnes aux vitres garnies de plomb, cachaient un salon superbe. « Des pilastres corinthiens accouplés, rouges, cannelés en argent, entourés de guirlandes de fleurs, en décorent le pourtour; ils supportent un entablement dont la frise est ornée de consoles et de guirlandes qui serpentent autour de la corniche. Le plafond représente un ciel où l'on

1. *Correspondance de madame Du Deffand*, I, 316, 326.
2. Voir le catalogue aux *Documents*, V.
3. Amsterdam (Paris), 1785-1789.
4. Paris, 1787-1789, in-8°, fig.
5. Lerouge, cah. XI, pl. 10.

voit des Amours qui jouent entr'eux et qui tiennent des guirlandes de fleurs. Les croisées et les entre-deux des pilastres sont décorés de glaces, dont des moitiés de candélabres couvrent les joints, et accompagnés de rideaux en taffetas rose, bordés d'une crépine et de glands en argent, relevés avec grâce; la richesse et la beauté de l'ameublement répondent à cette magnificence. Deux cabinets, dont un de tric-trac, accompagnent ce salon. » — Non loin de là, une maison de paysan ménage une autre surprise. On croit entrer dans une habitation rustique, et l'on se voit sous une épaisse voûte de verdure, telle qu'en pourrait former un bois touffu dont les arbres entrecroiseraient leurs rameaux. « Quelques ouvertures ménagées avec art entre les branches et fermées par des glaces, sur lesquelles sont peints des feuillages qui paraissent s'échapper des arbres voisins, laissent passer la lumière du jour d'une manière qui donne l'impression de la majesté et du mystère des forêts. Les sièges de cette salle sont formés de canapés de gazon et de troncs d'arbres; elle est parsemée de groupes de fleurs plantées en terre, distribués irrégulièrement[1]. » La baronne d'Oberkirch y soupa, au mois de juin 1782. Après le repas, on la conduisit au milieu des bois dans un kiosque chinois surmonté d'une lanterne, où étaient cachés des musiciens faisant entendre un concert qui paraissait venir du ciel[2].

C'est un hameau de ce genre que la reine voulait avoir à Trianon et que Mique étudiait pour elle. On répète partout que ce village d'opéra-comique a été dessiné par Hubert Robert. Je ne sais sur la foi de quel témoignage repose cette attribution; mais le nom de cet artiste ne se trouve pas une seule fois mentionné dans les comptes. On trouve au contraire, dans les dossiers des bâtiments, des plans, coupes et élévations de la main de Mique, et l'on relève, dans les mémoires, des sommes payées

1. *Voyage pittoresque de la France*, t. VI. — *Description pittoresque de la France*. — D'Argenville, *Voyage pittoresque des environs de Paris*, 1779. — *Mém. sec.*, 2 juillet 1779.

2. *Mémoires*; I, 274.

aux peintres Fréret et Châtelet[1] pour des croquis de paysages destinés au hameau. C'est Henry, inspecteur placé sous les ordres de Mique, qui exécute les modèles en relief[2], où l'on s'amuse à placer jusqu'à de microscopiques instruments de labourage et de pêche[3]. Nous allons suivre, pendant les années 1783, 1784 et 1785, les progrès de ces constructions, dont l'ensemble ne s'achèvera qu'en 1787.

1. Arch. nat. O[1] 1879, 1884.
2. O[1] 1880.
3. O[1] 1884.

II

LA TOUR DE MARLBOROUGH

1783

Jardinage. — Comédie de société : *les Sabots, les deux Chasseurs et la Laitière, Isabelle et Gertrude.* — Fête en l'honneur de la duchesse de Manchester. Construction du hameau.
La ruine. — Chanson de Marlborough. — Madame Poitrine, nourrice du dauphin. John Eggleton, jardinier anglais.
Plantation du nouveau jardin. — Travaux d'Antoine Richard.

Les *Mémoires secrets* rapportent, à la date du 1er mai 1783, que madame Élisabeth, « touchée depuis longtemps du bel exemple de sa tante, madame Louise, avait le désir de se faire religieuse. » Le roi s'y était opposé, en déclarant qu'il fallait que sa sœur, avant de prendre une décision si grave, eût atteint l'âge de vingt-cinq ans, et que, « alors même, il délibérerait s'il était de la sagesse d'y consentir. » Devant cette opposition, madame Élisabeth aurait résolu de quitter furtivement la cour pour se réfugier chez les carmélites de Saint-Denis. Mais la reine, instruite du jour fixé pour la fuite, invita adroitement sa belle-sœur à Trianon, et la garda auprès d'elle « jusqu'à ce qu'on eût rompu la chaîne de cette pieuse intrigue par l'expulsion de ses agents. » Qu'y a-t-il de vrai dans ce récit? Le biographe de madame Élisabeth eût pu sans doute nous le dire; il a préféré garder le silence sur la question. La nouvelle racontée par les *Mémoires secrets* ne doit pas être entièrement controuvée, car le

comte d'Hézecques dit dans ses *Souvenirs*[1] : « A mon arrivée à la cour, on ne parlait que du désir de madame Élisabeth d'entrer en religion et de prendre le voile à Saint-Cyr... Le Roi n'y voulut jamais consentir. » On croirait, d'après le texte des *Mémoires secrets,* que la reine était alors établie à Trianon. Mais le journal de Louis XVI nous apprend qu'il n'y eut pas de voyage à ce château avant le mois de juin. Si les faits racontés par le chroniqueur sont exacts, il s'agit, non d'un séjour, mais d'une promenade à Trianon.

Marie-Antoinette devait, dès les premiers jours du printemps, venir fréquemment passer la journée dans cette résidence qui, grâce aux soins d'Antoine Richard, était délicieuse à ce moment de l'année. Claude avait pris sa retraite[2], et son fils dirigeait seul les jardins depuis le mois de juillet 1782. Si la reine s'était montrée peu soucieuse de garder sous ses fenêtres les parterres botaniques méthodiquement ordonnés par Bernard de Jussieu, il ne fut pas du moins difficile de l'intéresser à la culture des plantes d'ornement. En 1779, un *robinia* avait fleuri dans les serres de Trianon[3]; sur son ordre, madame Regnault, auteur de la *Botanique mise à la portée de tout le monde*, fut chargée de le peindre et de le graver. La reine se fit envoyer par l'empereur, en 1782, plusieurs caisses de fleurs[4]. Richard obtint d'elle la construction de nouvelles serres autour du bassin du Trèfle, et peu à peu l'horticulture reprit à Trianon la place qu'elle y tenait du temps de Louis XV. En 1783, ces serres ne contenaient pas moins de deux mille trois cent cinquante arbustes à fleurs, sans parler de huit mille pots et d'un grand nombre d'arbres à fruits, parmi lesquels on comptait trois cent soixante-dix pêchers. Dans le jardin fleuriste, Richard réunissait de pré-

1. 66.

2. Il mourut deux ans après, le 21 novembre 1784. Arch. nat., O¹ 1879. — Son fils ne fut plus, comme lui, payé directement par le roi. Voy. le livre des dépenses particulières de Louis XVI.

3. *Mém. sec.*, 17 août 1779.

4. O¹ 1879. — M. de Castries offrit à la même époque des oignons de fleurs.

cieuses collections qui faisaient l'admiration des connaisseurs. La mode était aux tulipes, aux iris de Perse, aux jacinthes surtout. On aimait à grouper sur des planches distinctes les pieds de couleurs semblables : rouge, blanche, bleue, jaune, porcelaine, agathe, etc. Les pièces à l'appui des comptes offrent une liste de cent dix variétés de cette fleur, auxquelles les amateurs donnaient des noms qui ne le cèdent pas en étrangeté à ceux que l'on relève aujourd'hui sur les catalogues d'horticulture : il y avait la *belle Galathée,* la *bergère,* la *chartreuse,* le *grand-visir,* la *rose sublime,* le *bacha de Bulgarie,* le *grand-mogol, Proserpine, Absalon,* le *passe-Joab,* la *grandeur terrestre,* le *mont Vésuve,* le *gouverneur général,* le *commis des finances,* etc., etc. Les roses surtout étaient en honneur à Trianon. On ne négligeait pas non plus les orangers. La récolte de leurs fleurs était estimée, pour les années médiocres, de vingt à trente livres; pour les moyennes, de trente à soixante; pour les bonnes, de soixante à cent. La reine en faisait, tous les ans, des cadeaux au roi, à ses tantes, à la surintendante de sa maison, à la dame d'honneur, aux premières femmes de chambre, au directeur général des bâtiments et à quelques autres fonctionnaires de ce service[1]. En 1783, Richard projeta de garnir les vestibules, les escaliers et les appartements du château d'une décoration d'arbustes fleuris. Cette proposition fut d'abord assez mal accueillie par le roi. Thierry, son premier valet de chambre, répondit en son nom à l'architecte Mique : « S. M. m'ordonne de vous mander que vous ne risquez rien de beaucoup rabattre sur les onze cent soixante-quinze arbustes que le sieur Richard vous demande : ce sont ses propres expressions[2]. » Le caractère de Louis XVI étant connu, on peut, sans craindre de se tromper, conjecturer que ce refus ne fut pas définitif, et que, si la reine insista, comme c'est probable, le château ne tarda pas à se revêtir de la parure florale que souhaitait son jardinier.

Pendant les mois d'avril et de mai, Marie-Antoinette et son

1. O[1] 1879.
2. *Ibid.*

entourage furent tout entiers à la préparation d'un spectacle intime à Trianon. D'après le chevalier de l'Isle, les pièces mises à l'étude étaient *le Tonnelier,* vaudeville d'Audinot, et *les Sabots,* de Sedaine et Duni. Les comptes ne parlent pas du *Tonnelier* et mentionnent, avec *les Sabots, les deux Chasseurs et la Laitière,* d'Anseaume et Duni, et *Isabelle et Gertrude,* de Favart. Trois opéras-comiques suffisaient pour une représentation. Sans doute, après avoir parlé de jouer *le Tonnelier,* la troupe « des seigneurs » abandonna cette idée, sans que le chevalier en fût averti. On verra d'ailleurs plus loin que l'exactitude des renseignements fournis au prince de Ligne par son correspondant laisse quelque peu à désirer.

La reine, pour ces pièces, surveilla elle-même la confection des accessoires. « Avoir peint, » dit le mémoire du décorateur Mazières, « pour la pièce des *Sabots,* jouée par les seigneurs à Trianon : un grand tertre de gazon orné de fleurs, posé au bas du cerisier. . . . . 21 livres.
Un cerisier isolé et percé de ses branches garnies de cerises. . . . . 50 »
Un lit de gazon fleuri, adapté au précédent gazon. 15 »
Pour la même pièce, un autre arbre ordonné par la Reine, le premier n'étant ni assez gros ni assez grand. . . . . 55 »
Des marches de gazon fleuri et un siège pour s'asseoir et monter à l'arbre. . . . . 30 »
Ajoutons à ces indications, pour être complet, un passage du compte du tapissier : « Une demi-aune de satin pour faire les cerises, trois journées de femme pour les coudre, et coton pour y mettre... » Le prix n'est pas spécifié[1].

Babet (la reine) vient s'asseoir, pour prendre son goûter, sur le « lit de gazon fleuri, » peint par Mazières. Elle n'a que du pain sec à manger; au-dessus de sa tête pendent ces belles cerises en satin bourré de coton. C'est bien tentant, mais elles appar-

1. O[1] 3064.

tiennent à Lucas, un vieux bonhomme qui les lui reprocherait. La gourmandise pourtant l'emporte ; elle ôte son chapeau, son corsage, son tablier, ses sabots, et monte à l'arbre. Lucas, qui était caché derrière, paraît tout à coup et la surprend. Il est amoureux d'elle, et il ne dira rien, si on lui donne un baiser ou au moins une bonne parole. Babet refuse, et, pour se venger, il prend ses sabots et les emporte. Arrive Colin qu'elle aime : elle partage avec lui les cerises volées à Lucas, il lui prête ses sabots pour rentrer chez elle, et on les marie, naturellement. Lucas se console en épousant la mère de Babet.

Dans *les deux Chasseurs et la Laitière*, Anseaume n'a pas fait grands frais d'invention. C'est la mise en action des deux fables de La Fontaine : *la Laitière et le Pot au lait* et *l'Ours et les deux Compagnons*. La reine, en Perrette, passe en chantant :

Voilà, voilà la petite laitière :
Qui veut acheter de son lait ?

devant Guillot qui guette un ours. Un moment après, elle rentre pour pleurer son pot cassé, tandis que Guillot a fui devant l'ours, et ils se moquent l'un de l'autre. D'après les Mémoires du comédien Fleury, il y aurait eu grand concours parmi les courtisans pour jouer le personnage muet de l'ours. L'anecdote est assez plaisante ; mais on sait qu'il n'y a aucun fond à faire sur cette relation apocryphe, pas plus que sur les Mémoires du coiffeur Léonard et de la comtesse d'Adhémar, qui ont tout juste la valeur d'un mauvais roman.

On ne peut rien imaginer de plus inepte que le scenario d'*Isabelle et Gertrude*[1]. Un détail cependant est à noter dans cette rapsodie : c'est l'introduction dans la littérature française des esprits aériens, sylphes, etc., qui devaient devenir plus tard si fort à la mode. Gertrude, veuve austère, qui n'admet que les sentiments les plus spiritualisés, s'en laisse cependant conter par le

1. Ou *les Sylphes supposés*.

vieux juge Dupré. Surprise par sa fille, qui a entendu la conversation sans voir l'interlocuteur, elle lui fait accroire qu'elle causait avec un esprit aérien, « l'intelligence » de Dupré. Isabelle, profitant de la leçon, se met aussitôt en rapport avec « l'intelligence de Dorlis, » neveu du juge. La conclusion est que les deux couples s'épousent. Il n'y avait pas là de rôle pour la reine : Gertrude est trop âgée, et sa fille a quinze ans. Le personnage de la première convenait à Diane de Polignac, et celui d'Isabelle à sa nièce, la jeune duchesse de Guiche.

Ces trois pièces furent représentées le 6 juin, après avoir été répétées quatre fois : les 24 et 28 mai et les 4 et 5 juin[1]. « Tout le monde se porte bien ici, mon cher prince, » écrit le chevalier de l'Isle au prince de Ligne, « hormis la Reine, qui ne saurait se porter, à cause d'une foulure qu'elle s'est faite au pied et dont les suites la retiennent sur une chaise longue depuis mercredi ; ce léger accident, qui a eu lieu à la répétition que la reine faisait de l'opéra du *Tonnelier*, en a retardé la représentation fixée d'abord à vendredi et remise à mercredi prochain. Elle se fera à Trianon, où la Reine ira s'établir demain pour toute la semaine. » Il est possible que Marie-Antoinette se soit foulé le pied, le mercredi, mais c'est à une répétition d'*Isabelle et Gertrude* et non du *Tonnelier*. Ce n'est pas la représentation, mais une répétition nouvelle qui fut remise du vendredi 30 mai au mercredi 4 juin; les comptes, d'accord avec le journal de Louis XVI, fixent, comme nous l'avons dit, le spectacle au vendredi 6. Les nouvelles du chevalier ne provenaient pas, on le voit, d'informations directes, il ne faisait que répéter des bruits plus ou moins exacts; et quand il ajoute : « Vous imaginez les acteurs sans que je vous les nomme, » on peut croire qu'il eût été bien en peine de les désigner.

« N'y placez pas pourtant, » continue-t-il, « le duc de Poli-

1. D'après le journal de Louis XVI, la reine paraît s'être établie à Trianon le 1er juin. Il y eut un peu de pluie le 3; elle tomba toute la journée du 4. Le reste du temps il fit assez beau avec un ciel couvert.

gnac, ni madame de Châlons, qui, non plus que leur bande[1], ne sont pas encore revenus d'Angleterre. Nous les attendons, ce soir, demain, tous les jours, celui de leur départ ayant été fixé, suivant ce qu'écrit madame de Coigny, à jeudi dernier; ce qui fait qu'ils auront eu, pour connaître à fond le sol, le climat, le gouvernement, les mœurs, les ressources, les monuments et les personnages célèbres de l'Angleterre, neuf jours tout juste. Notre ambassadeur, arrivé à Londres, pour la première fois de sa vie, une demi-heure avant eux, leur aura été bien secourable. » C'était le comte d'Adhémar. Il devait sa nomination à l'influence de madame de Polignac, et le marqua, en arborant son portrait dans le salon d'honneur de l'ambassade. Une députation de la fameuse société était allée, comme on voit, l'installer dans son nouveau poste. Les préliminaires de paix entre la France et l'Angleterre avaient été arrêtés le 20 janvier, et les deux gouvernements échangeaient des plénipotentiaires pour préparer l'instrument définitif.

La Grande-Bretagne envoya de son côté le duc de Manchester. La duchesse, sa femme, fut solennellement présentée à Versailles, le 22 juillet. Conduite à la salle des ambassadeurs, dans le carrosse de la reine, par M. de Tolosan[2], elle fut ensuite traitée chez le marquis de Talaru, premier maître d'hôtel, où il y eut deux tables de quarante couverts chacune, dont la princesse de Chimay[3] et le marquis faisaient les honneurs[4]. « L'ambassadrice d'Angleterre, » dit, quelques jours après, la *Correspondance* de Métra[5], « a singulièrement pris à notre cour. Le roi, la reine et les princes s'empressent également à lui faire accueil. Sans être jeune ni jolie, la duchesse a

1. La comtesse d'Andlaw, dont le mari avait été envoyé à Bruxelles à la place d'Adhémar, et la marquise de Coigny, belle-fille du duc, accompagnaient la comtesse de Châlons. *Mém. sec.*, 12 juillet 1783.

2. Introducteur des ambassadeurs.

3. Dame d'honneur de la reine.

4. *Mercure de France.*

5. 10 août 1783.

PETIT TRIANON

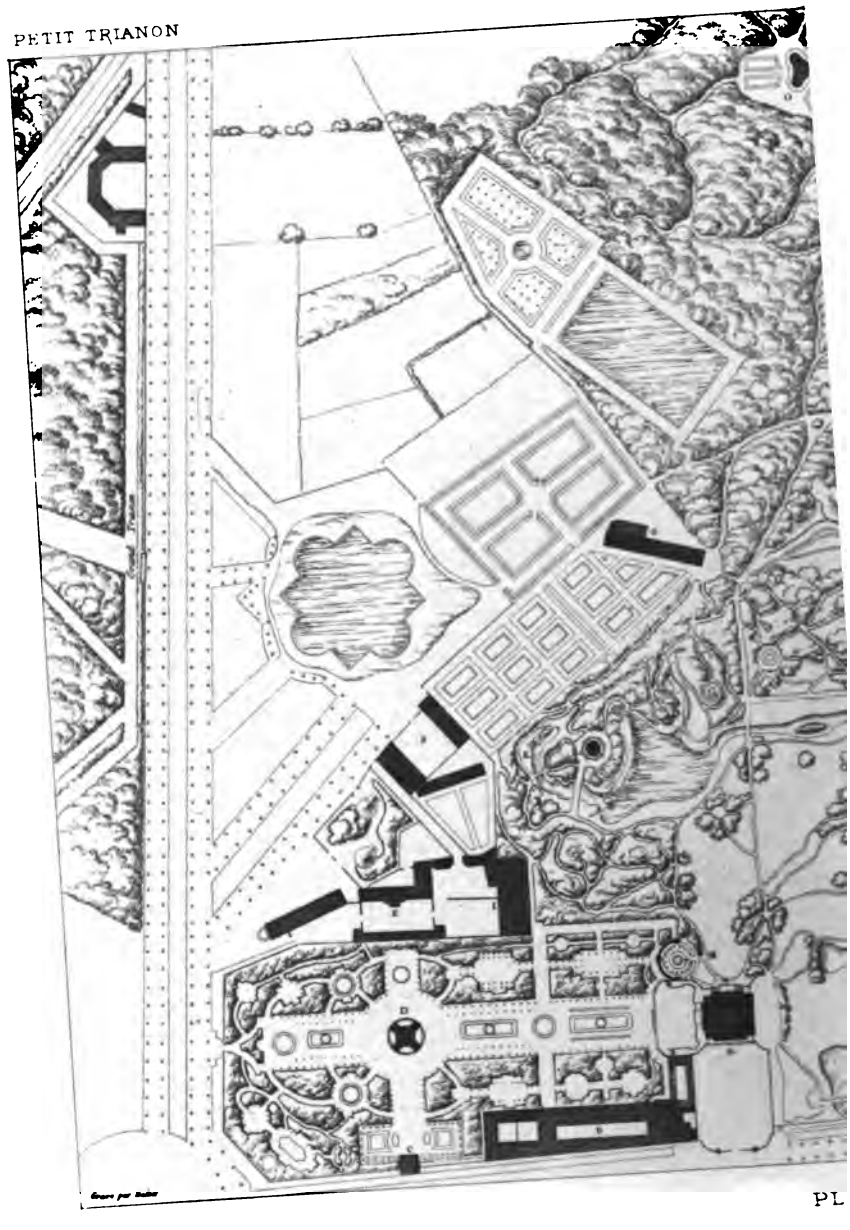

PL

Pl. XVI

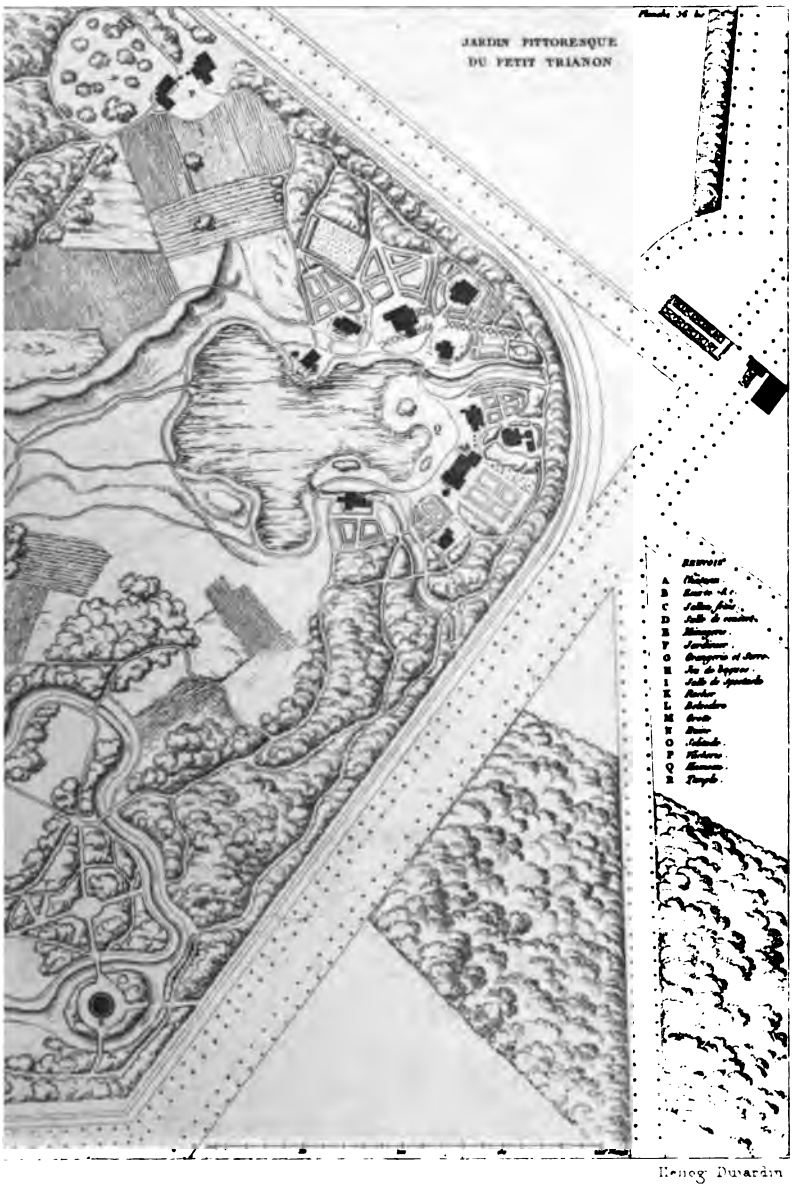

Heliog. Duvardin

EAU

un éclat et surtout une dignité de représentation et des grâces rares parmi nos femmes de la cour elles-mêmes, qui ont tant de prétentions. Elle pourrait bien influer sur cette opération tant contrariée, tant balancée, de la signature du traité. » Le 9 août, la reine la reçut à Trianon, et lui offrit une fête nocturne, de tous points semblable à celles de 1781 et de 1782[1]. Le roi n'y assista point, sans doute pour ne pas donner à ces avances une signification politique trop prononcée, la réconciliation entre les deux nations n'étant pas encore officielle[2].

Le séjour du 1er au 6 juin fut le seul que Marie-Antoinette fit à Trianon pendant l'année 1783. Le jardin était de nouveau livré aux terrassiers, maçons, charpentiers, etc., qui construisaient le hameau. Le principal objet de cette nouvelle création (Voy. *pl.* XVI) était un lac entouré de plusieurs maisons rustiques. Le roi donna, pour l'établir, le terrain au nord-est du jardin anglais, entre l'allée de Saint-Antoine, l'allée du Rendez-vous et le bois des Onze-Arpents[3] (Voy. *pl.* III et XI). On le ceignit d'un fossé[4]. Les maisons se construisirent pendant l'été de 1783. Elles se divisent en deux groupes principaux, séparés par une rivière sortant du lac. Le premier était formé d'un moulin, d'un boudoir, du côté de l'avenue de Saint-Antoine, et, vers celle du Rendez-vous, d'un grand manoir qu'on appela maison de la reine, et de bâtiments situés en arrière pour le service. Le second groupe comptait cinq fabriques : des logis pour le garde et le jardinier, une grange, un poulailler et une tour avec des dépendances contenant une laiterie et une pêcherie. A l'écart, près du bois des Onze-Arpents, on bâtit une ferme. L'extérieur de toutes ces mai-

1. Le nombre des fagots brûlés fut un peu plus considérable : 5,500, coûtant 1,000 livres. O1 1878, 1879, 1884, 3064.

2. Le traité de Versailles, signé le 3 septembre 1783, fut proclamé à Paris seulement le 25 novembre, en vertu d'une ordonnance du 3. K. 1719.

3. O1 1883.

4. Une coupe d'arbres fut faite dans la remise en dehors de l'enceinte du jardin anglais, près du temple de l'Amour, le 15 avril, et l'on abattit 71 arbres en deux lignes, le long des Onze Arpents. O1 1876, 1877, 1880.

sons fut revêtu, par les peintres Tolède et Dardignac, d'une décoration imitant la vieille brique, la pierre effritée et le bois vermoulu, avec des lézardes et des crépis tombants[1]. Les planchers et charpentes furent construits d'après une nouvelle méthode, qui n'est pas expliquée dans les pièces de dépense, par Migneron « auteur de l'amélioration des bois. » Sur la hauteur, au coin du bois, Mique proposa de placer une ruine, l'inévitable ruine de M. de Caraman, sans cesse rêvée, mais dont le projet était toujours demeuré dans les cartons. Cette fois, ce n'était plus la 44e planche des *Ruines de Balbec* qu'il s'agissait de copier. L'architecte avait imaginé un édifice rectangulaire orné de vingt-quatre colonnes, douze ioniques et douze corinthiennes, de plusieurs bas-reliefs, dont l'un représenterait le char d'Apollon, précédé de l'Aurore et suivi des Heures, et les autres : des groupes d'enfants figurant les Saisons, avec les Muses en ronde-bosse. A l'entour seraient semés des débris, censés tombés de la muraille. Des fenêtres d'un élégant salon placé au rez-de-chaussée, on aurait la vue du lac, des maisons éparpillées sur ses bords, du hameau de Saint-Antoine et de toute la campagne vers la butte de Picardie et le bois de Fausses-Reposes. Un charmant modèle en talc et en cire fut préparé par Deschamps[2], mais on n'alla pas plus loin, et, bien qu'elle soit marquée sur certains plans contemporains (Voy. *pl.* XVI), la ruine ne fut pas exécutée.

A la tour qui s'élevait fut donné le nom de tour de Marlborough, qui lui resta. En 1783, tout était à la Marlborough. L'air de la vieille complainte, composée en 1722 à la mort du fameux général anglais, avait été rajeuni par Beaumarchais pour le *Mariage de Figaro*. Il avait lu sa pièce, en 1782, au comte et à la comtesse du Nord ; mais la police en interdisait la représentation. Pour amorcer le public, l'auteur mit en circulation la chanson du page, qui fut bientôt dans toutes les bouches. « Par une circons-

1. La peinture coûta 21,899 livres, 11 sous, 5 deniers. O[1] 1875-76, 1879, 1882, 1884.

2. O[1] 1879, 1880.

tance assez bizarre, » disent les *Mémoires secrets*[1], « personne ne savait à la cour cet air niais et plat. Madame Poitrine, seule, la nourrice du Dauphin, l'avait appris dans son village, et, un jour qu'elle le fredonnait, le Roi et la Reine la surprirent et la forcèrent à le chanter; ils s'en amusèrent, voulurent l'apprendre, et les courtisans ne manquèrent pas de singer leurs maîtres. » Tout le monde le répéta bientôt à La Muette. La chanson originale de Marlborough redevint en honneur : Audinot la traduisit en pantomime ; Nicolet la joua sur son théâtre ; au carnaval, on en fit une mascarade. Marlborough devint « le héros de toutes les modes... ; il y eut des rubans, des coiffures, des gilets, mais surtout des chapeaux à la Marlborough[2]. » Voilà comment on voit au Petit-Trianon une tour de Marlborough.

« Madame la nourrice, » Geneviève Barbier, femme Poitrine, était une figure assez originale, dont les allures campagnardes tranchaient sur l'urbanité obséquieuse des gens attachés à la cour. « Elle est bien nommée, » dit madame de Bombelles, « car elle a une poitrine énorme et un lait excellent, à ce que disent les médecins. C'est une franche paysanne, femme d'un jardinier de Sceaux ; elle a le ton d'un grenadier, jure avec une grande facilité, ...ne s'étonne et ne s'émeut de rien. Les dentelles, le linge qu'on lui a donnés ne l'ont pas surprise : elle a trouvé cela tout simple, et a seulement demandé qu'on ne lui fît pas mettre de poudre, parce qu'elle ne s'en était jamais servie. Elle voulait mettre son bonnet de six cents livres sur ses cheveux, comme les autres cornettes. Son ton amuse tout le monde, parce qu'elle dit quelquefois des choses fort plaisantes[3]. » Elle avait trente-trois ans en 1783. Cette année, elle accompagna le dauphin à Trianon pour la dernière fois. On lui donna sa retraite avec une pension de 6,000 livres, dont

1. 9 mars 1783.

2. *Mém. sec.*, 19 juin 1783. — La duchesse de Marlborough se fit envoyer en Angleterre un spécimen de tous les costumes, chansons, farces, quolibets, calembours, etc., auxquels cet engouement donna lieu. *Mém. sec.*, 14 août 1783.

3. Beauchesne, I, 182.

500 livres reversibles sur la tête de chacune de ses deux filles, et 800 sur celle de son fils[1].

Au mois d'octobre, le comte d'Adhémar envoya à la reine, pour le hameau de Trianon, un jardinier anglais, John Eggleton, « homme à talent, capable de conduire en tout genre les gazons, ayant même quelque soupçon de goût pour la façon des jardins. » Son protecteur, lord Southampton, qui l'avait procuré à l'ambassadeur, ne lui connaissait que le défaut d'un peu de libertinage; aussi conseillait-il de le placer sous les ordres d'un autre jardinier. A l'épreuve, il se trouva qu'il savait moins bien soigner les gazons qu'Antoine Richard. Il tomba du reste malade, peu après son arrivée, et l'on voit, par la nature des médicaments qui lui furent ordonnés, qu'il ne faillit pas du moins à sa réputation de libertinage. On le renvoya en 1784, avec une gratification de 600 livres[2].

Pendant l'hiver, les travaux de terrassement étant terminés, Richard planta la partie du parc qui entoure le hameau. On y mit 48,621 pieds d'arbres pris dans la pépinière de la Rochette près Melun[3]. La composition du paysage fait honneur au goût du jardinier de la reine : les arbres y sont groupés en masses simples entre lesquelles l'air se joue librement; des trouées, percées avec art dans la bordure, reliaient le jardin au petit village de Saint-Antoine-du-Buisson, à la plaine du Chesnay et à la prairie de Saint-Antoine, où les bouquets de bois servant de remises au gibier, habilement disposés, formaient des perspectives lointaines. Richard était un des botanistes de ce temps qui connaissaient le mieux l'arboriculture. Au cours de ses herborisations et depuis, il en avait fait une étude particulière. On a de lui un remarquable travail sur les « arbres, arbrisseaux et sous-arbrisseaux existants en France et supportant nos hivers, » que Lerouge a publié dans

1. *État nominatif des pensions sur le trésor royal.* Il a été réédité dans les *Archives parlementaires,* avec le *Livre rouge,* t. XIII-XV.

2. O[1] 1879, 1884. Il avait été engagé moyennant 30 guinées par an et l'entretien.

3. O[1] 1883.

sa collection, en 1779[1]. Il y présente, en un tableau, tous les arbres par rang de taille, vus de face et de profil, suivant la figure et la nuance des feuilles, sans oublier les arbustes grimpants pour garnir les tonnelles et les murailles.

Au commencement de 1784[2], on couvrait les maisons rustiques de Trianon et l'on s'apprêtait à creuser le lac. Nous consacrons plus loin à la description du hameau un chapitre spécial.

1. Cahier VII.
2. O[1] 1884.

III

LA ROBE BLANCHE DE LA REINE

1783-1784

Portrait de Marie-Antoinette en « chemise ou gaulle. » — Mœurs bourgeoises.
Suppression de l'étiquette. — Versailles désert.
Le salon des Polignac. — Grâces nouvelles qui leur sont octroyées.
Fête en l'honneur du comte de Haga. — Un gala royal. — Illumination.
L'habit de Trianon.

Au salon de 1783 fut exposé, sous le n° 110, un portrait de Marie-Antoinette, qu'il ne faut pas oublier dans une histoire du Petit-Trianon. Il était de madame Vigée-Lebrun, récemment reçue à l'académie[1], grâce à l'influence de Vaudreuil et de la société Polignac, dont elle devint le peintre attitré. Elle n'a pas fait moins de huit portraits de la duchesse de Polignac, quatre de la duchesse de Guiche, un du duc de Polignac, un du vicomte son père, six du comte de Vaudreuil, etc. Elle avait un salon qui réunissait la plus brillante société. MM. de Polignac, de Vaudreuil et leurs amis s'y amusaient mieux qu'à Versailles; ils y rencontraient M. de Calonne. C'est à ces hautes amitiés que madame Lebrun dut l'honneur de peindre la reine. Elle la représenta coiffée d'un chapeau de paille et vêtue d'une « chemise, costume, » disent les *Mémoires secrets*, « imaginé depuis peu par

1. Son admission avait présenté des difficultés, à raison du commerce de son mari qui brocantait des tableaux. *Mém. sec.* Lettre sur le Salon de 1783. — Voyez, sur ce tableau, les *Souvenirs* de Madame Lebrun, I, 46. La mémoire lui fait défaut pour la date, ce qui lui arrive assez souvent dans l'énumération de ses œuvres.

les femmes. » La chemise ou gaulle était une robe blanche, longue, sans aucun ornement. « S. M., » continue le compte rendu du salon, « est très bien[1]; elle a cet air leste et délibéré, cette aisance qu'elle préfère à la gêne de la représentation, et qui, chez elle, ne fait point tort à la noblesse de son rôle. Quelques critiques lui trouvent le cou trop élancé : ce serait une petite faute de dessin. Du reste, beaucoup de fraîcheur dans la figure, d'élégance dans le maintien, de naturel dans l'attitude font aimer ce portrait. » Cette robe blanche sera désormais le costume ordinaire de la reine à son château. C'est ainsi que madame Campan[2] nous la dépeint : « Vêtue en blanc avec un simple chapeau de paille[3], une légère badine à la main, marchant à pied, suivie d'un seul valet, dans les allées qui conduisaient au Petit-Trianon. »

L'usage des vêtements d'été tout blancs venait des colonies. L'année précédente, une flotte de cent voiles, échappant aux croiseurs anglais, avait débarqué en France des femmes de Saint-Domingue portant un linge éclatant. La reine vit cet habillement, et, trouvant qu'il convenait à la saison d'été, l'adopta[4]. Ce fut un changement complet dans sa toilette qui, d'une magnificence excessive, passa tout à coup à la plus extrême simplicité. Le public, qui avait murmuré contre les plumes, les diamants, les broderies et les atours dispendieux, n'accueillit pas mieux la mousseline et la batiste. Il trouva indécent que la reine s'habillât « comme les femmes de chambre[5]. » L'abandon des robes

1. Tous les écrits sur le salon de 1783 attestent la grande ressemblance du portrait : *Changez-moi cette tête ou Lustucru au salon*, in-12; *Messieurs, amis de tout le monde*, in-12; *Marlborough au salon*, in-12, etc.

2. I, VI.

3. La mode des chapeaux de paille datait de 1779. « Parées de chapeaux de paille unis, et comme de simples bergères, S. M., madame la comtesse d'Artois et madame la comtesse Jules de Polignac passent les beaux moments du jour en promenades champêtres dans les bois, dans les prairies. » *Lettres de M. de Kageneck*, 20.

4. *Mémoires* du comte de Vaublanc; Paris, 1857, in-12, 118.

5. Soulavie, *Mémoires*, VI, 41.

de soie ruinait le commerce de Lyon, et le bruit se répandit que cette révolution de la mode était le résultat d'un profond calcul concerté entre Joseph II et sa sœur pour faire prospérer les fabriques de linon de Bruxelles. Le tableau de madame Lebrun fut l'objet de critiques tellement vives qu'on dut le retirer du salon. Notons bien ce portrait[1]; nous en retrouverons le costume dans l'affaire du collier. « Je fus mise, » dit, dans son mémoire, la fille Oliva[2], « en robe blanche de linon moucheté; c'était, autant que je puis m'en souvenir, une robe à l'enfant ou une gaulle, espèce de vêtement qu'on désigne plus souvent sous le nom de chemise. »

Cet habit de « simple particulière, » suivant l'expression du comte de Vaublanc, marque le moment où la reine, que ne retiennent plus les observations de sa mère, s'est débarrassée de toutes les gênes et vit enfin à sa guise. Elle a renoncé aux dissipations bruyantes d'autrefois. Maintenant, elle est engouée de vie intime et de mœurs bourgeoises. L'éducation des enfants par les parents est devenue à la mode; les éditions du livre de Berquin, *l'Ami des enfants,* se multiplient[3]. La reine veut élever elle-même sa fille. « On la lui amène tous les matins, à dix heures, » disent les *Mémoires secrets*[4], « et on lui donne ses leçons devant elle jusqu'à midi. Elle est très sévère et ne lui passe jamais rien. » L'étiquette est entièrement abolie, au grand scandale des survivants de l'ancienne cour. « Louis XIV serait un peu étonné, » dit le marquis de Mirabeau, « s'il voyait la femme de son arrière-successeur, en habit de paysanne et tablier, sans suite ni page, courant le palais et les terrasses, demandant au premier polisson de lui donner la main que celui-ci lui prête

1. Madame Lebrun dit, dans ses *Souvenirs,* en avoir fait trois copies. Sicardi a peint la reine dans le même costume. *Livre-journal de madame Eloffe,* t. I.

2. *Premier mémoire pour la demoiselle d'Oliva;* Paris, 1786, in-4°. Dans son second mémoire, elle dit que la robe blanche avait « un dessous rose ».

3. Voyez la correspondance de Grimm.

4. 3 mai 1783.

seulement jusqu'au bas de l'escalier. » Le peuple, qui venait à Versailles faire ses dévotions à la majesté royale[1], était tout déconcerté de trouver le temple sans culte et dépourvu de ce pompeux appareil qui décèle la présence de la divinité. Un livre, publié à Londres pendant la Révolution, nous dépeint[2] les impressions d'un provincial qui, en entrant dans la salle des cent-suisses, y vit passer « la Reine en déshabillé blanc, les cheveux en désordre, portant sur son bras une cape de taffetas noir dont le bout traînait à terre, et se pressant au bras de M. de Vaudreuil, en frac écarlate, une houssine à la main, la chevelure roulée et relevée par un peigne. » Jamais, depuis, on ne put lui ôter de l'idée que la reine ne fût pas la maîtresse de ce cavalier qui était si familier avec elle.

Déjà, en 1780, Mercy[3] craignait que « le défaut d'occasions de faire sa cour n'en diminuât à la longue l'habitude et le désir », et il remarquait qu'il « y en avait eu, cette année même, un indice, le jour de la fête du Roi, où il ne s'était pas trouvé à Versailles la moitié du monde que l'on y voyait les années précédentes. » « Voilà, » disait Marie-Thérèse[4], « voilà l'effet des étiquettes levées. » Bientôt « le rang, les services, la considération, la haute naissance ne furent plus des titres pour être admis dans l'intimité de la famille royale... Excepté quelques favoris que le caprice ou l'intrigue désigna, tout le monde fut exclu... Seulement, le dimanche, les personnes présentées pouvaient, pendant quelques instants, voir les princes. Mais elles se dégoûtèrent, pour la plupart, de cette inutile corvée dont on ne leur savait aucun gré ; elles reconnurent à leur tour qu'il y avait de la duperie à venir de si loin pour n'être pas mieux accueillies, et s'en dispensèrent... Versailles, ce théâtre de la magnifi-

1. Voy. les mémoires de madame Campan.

2. *Conversations recueillies à Londres pour servir à l'histoire d'une grande reine ;* Paris, 1807, in-8°.

3. III, 265.

4. Mercy, III, 483.

cence de Louis XIV, où l'on venait avec tant d'empressement de toute l'Europe prendre des leçons de bon goût et de politesse, ne fut plus qu'une petite ville de province où l'on n'allait qu'avec répugnance, et dont on s'enfuyait le plus vite possible[1]. » Après son déjeûner, le roi, pour se distraire, montait dans les combles du palais, et de là, avec une lorgnette, il épiait les rares carrosses qui faisaient leur apparition dans l'immensité vide de l'avenue de Paris[2].

Toute la semaine, Marie-Antoinette menait la vie de château chez la duchesse de Polignac. Quand elle entrait chez son amie, elle se plaisait à dire : Maintenant, « je ne suis plus la Reine, je suis moi[3]. » « On se rassemblait dans une grande salle de bois, construite à l'extrémité de cette aile du palais qui regarde l'orangerie ; au fond, il y avait un billard ; à droite, un piano ; à gauche, une table de quinze. On y faisait de la musique, on causait[4]. » Le peu qui restait de cour se tenait là. La duchesse donnait des soupers, des bals, des concerts, des spectacles que le roi et la reine honoraient de leur présence. La comtesse Diane de Polignac, dans des mémoires sur sa belle-sœur qu'elle a publiés en 1798, fait remarquer avec raison que, si son frère a reçu des sommes considérables, la plus grande partie en fut employée aux dépenses qu'entraînait cette représentation exceptionnelle. Il faut noter cependant que les maisons du roi et de la reine payaient une partie des frais[5]. Mercy rapporte[6] que, en 1780, il était question de donner au duc de Polignac le comté de Bitche en Lorraine et que ce projet n'avait pas eu de suite. Après la mort de Marie-Thérèse, on revint à l'idée de le doter d'un domaine engagé, et il obtint le comté de Fenestrange, aussi en Lor-

1. Le duc de Lévis. *Souvenirs et Portraits;* Paris, 1857, in-12, 333.
2. Le comte d'Hézecques. *Souvenirs d'un page;* Paris, 1873, in-12, 160.
3. *Mémoires de la comtesse Diane de Polignac.*
4. Lévis, 330. — Je n'ai pas trouvé à quelle époque cette salle de bois fut construite.
5. Voy. les comptes des Menus-Plaisirs.
6. III, 381.

raine. En 1782, il préféra échanger cette propriété pour sa valeur en argent, et on la reprit contre une ordonnance au porteur de 1,200,000 livres qui, déposée au trésor, lui rapporta, en attendant un meilleur placement, 60,000 livres de revenu. Il avait une gratification annuelle de 30,000 livres. Sa femme, en qualité de gouvernante, recevait 24,000 livres pour les livrées. La reine y fit ajouter, en 1783, une pension viagère de 80,000 livres sur la tête du duc et de la duchesse après lui[1]. A la fin de l'année 1783, la société Polignac, qui s'était essayée, trois ans auparavant, à faire nommer deux ministres, MM. de Ségur et de Castries, tenta un coup de maître et réussit. Elle profita du désarroi, où la démission de Necker et l'incapacité de ses successeurs avaient jeté l'administration des finances, pour imposer Calonne au roi. Avoir le contrôleur général dans la main, c'était tenir la clef de la caisse[2]. Presque en même temps, Vaudreuil arrachait l'autorisation de représenter *le Mariage de Figaro*, cette pièce dont Louis XVI disait, sans savoir si bien prédire, que, « si on la jouait, il faudrait démolir la Bastille[3]. »

Le salon de madame de Polignac, à Versailles, et le château de la reine, à Trianon, étaient les deux seuls points demeurés brillants dans cet obscurcissement de la splendeur royale. C'est au Petit-Trianon surtout que la cour fêta, le 21 juin 1784, le roi de Suède qui venait, pour la seconde fois, visiter la France, sous le nom de comte de Haga. « La reine, » dit madame Campan[4], « fort prévenue contre Gustave III, le reçut avec beaucoup de froideur. » Ils étaient cependant bien faits pour s'entendre. Le monarque suédois avait,

1. *Archives parlementaires*, 1re série; Paris, 1882, in-8°, XIII. *Livre rouge* et *État nominatif des pensions*, 1re classe.

2. « Le département des finances, » dit Augeard, « était celui qui convenait le plus à leur rapacité. »

3. Madame Campan, I, c. XI. — *Mém. sec.*, 27 septembre 1783. — C'est par la reine qu'il l'obtint. Elle devait assister à la représentation, une incommodité l'en empêcha; le comte d'Artois y alla. Madame de Polignac sollicita et obtint l'autorisation de quitter le dauphin pour n'y pas manquer.

4. I, 244.

comme elle, le goût du jardinage et ils avaient échangé les plans et vues des paysages et des fabriques de Drottningholm et de Trianon[1]. Quant à la passion des spectacles, Gustave III l'emportait encore sur Marie-Antoinette. Il composait lui-même des pièces de théâtre, et, pour les jouer, il obligeait « des jeunes filles de haute naissance, des mères et des vieillards » à monter avec lui sur les planches. Il dirigeait en personne les acteurs, leur donnait des leçons de déclamation, écrivait de sa main les billets d'invitation et allait jusqu'à employer, pour les représentations, les diamants de la couronne. C'est à l'opéra qu'il entretenait les ministres étrangers[2]. Aussi la glace du premier accueil, dont parle madame Campan, ne tarda-t-elle pas à se fondre.

La fête de Trianon dépassa en magnificence tout ce qu'on avait vu jusque-là. Elle « a été charmante, » écrivit à son frère le monarque suédois, « on a jouée sur le petit théatre *le Dormeur reveillé,* par M. de Marmontel, musique de Gretri[3], avec tous l'appareille de les ballets de l'opéra, reunis à la comedie ittallienne. La decoration de diamans termina le spectacle. On souppa dans les pavillons du jardin, et apres souper, le jardin anglois fut illumminnée : c'etoit un enchantement parfait. La Reine avait permis de si prommener aux personnes honnettes qui n'ettoit pas du soupper, et on avoit prevenu qu'il falloit etre habillees en blanc, ce qui formoit vraiment le spectacle des Champs Ellisées. La Reine ne voulloit pas ce mettre à table, mais fit les honneurs comme l'auroit pu faire la maitresse de maison la plus honnette. Elle parla à tous les Suedois et s'occuppa deux avec un soin et une attention extreme. Toutte la famille Royal y ettoit, les charges de la cour, leurs femmes, les capitaines des gardes du corps, les cheffes des autres troupes de la maison du Roi, les ministres et l'ambassadeur de Suède. La pr. de Lambal fut le seul des princesses du sang qui y ettoit.

1. *Gustave III,* I, 367.
2. *Gustave III,* II, 57.
3. Le roi fait ici erreur : la partition est de Piccini.

La Reine avoit exclu tous les princes, le Roi ayant été mecontent deux pour une tracasserie qu'ils ont fait au prince de Poix, capitaine des gardes du corps de quartier, pour des loges, le jour du grand spectacle de Versaille[1]. »

Le Dormeur éveillé était une pièce nouvelle, encore inconnue du public; elle avait été jouée une fois seulement, l'année précédente, pendant le voyage de Fontainebleau[2]. Le sujet, tiré des *Mille et une Nuits*, prêtait aux plus merveilleux effets de scène : Hassan, simple particulier, devient calife, puis retourne à son premier état, pour remonter ensuite sur le trône, auquel il finit par préférer une jeune esclave qu'il a élevée et qu'il adore. On a vu, dans la lettre de Gustave III, reparaître à cette occasion la décoration des diamants dont il a déjà été question et dont nous aurons à reparler plus tard. Un exemplaire de la pièce, relié en maroquin vert avec grande dorure et aux armes de Suède, fut offert au comte de Haga[3]. On en prépara pour LL. MM. et la famille royale neuf autres en maroquin rouge avec dentelle en argent aux armes de la reine[4], et deux cents brochés[5] furent distribués aux spectateurs[6].

Le souper donne une haute idée de l'hospitalité de la cour de France, à en juger par la partie du menu qui nous a été conservée[7]. Encore n'avons-nous là que l'état des potages, des entrées et des rôts; il nous manque la fourniture des services de la pâtisserie, des entremets, de la paneterie, du gobelet, de la fruiterie. On compte environ cent quatre-vingt plats de boucherie, volaille et gibier différents. Il y a : la grande table d'honneur,

1. Je dois la copie de ce document à l'obligeance de M. Macs Annerstedt, bibliothécaire de l'université d'Upsal. *Collection de Gustave III*, vol. V, in-4°, n° 101.

2. *Mém. sec.*, 29 juin 1784.

3. La reliure coûta 9 livres.

4. A 4 livres chaque.

5. Coûtant ensemble 40 livres.

6. Arch. nat. O[1] 3066, 3067.

7. Voir aux pièces justificatives : III. *Fête en l'honneur du comte de Haga.*

où paraissent huit potages, huit plats d'œufs frais, huit terrines, huit relevés de potages, quarante-huit entrées, seize rôts, dix-huit grands et quarante-huit petits entremets, — et trois tables plus petites : la table du roi, la table de la reine et la table des Suédois. Des mets spécialement préparés sont servis au roi, à la reine et au comte de Haga. Le menu en est assez modeste, comparé à la profusion générale : il se compose de quatre entrées, un rôt et quatre entremets[1]. Le même privilège est réservé à Mesdames, à madame de Lamballe et à madame de Polignac. Les tables d'honneur devaient occuper l'antichambre, la grande salle à manger, la salle de billard et le salon de compagnie. A des tables séparées, au rez-de-chaussée du château, dans les dépendances et au Grand-Trianon, étaient traités les officiers des gardes du corps, les gardes eux-mêmes, les officiers de la chambre, les femmes de chambre de la reine, celles qui étaient attachées aux princesses invitées. L'intendant des menus, le machiniste en chef des spectacles royaux présidaient d'autres tables de suite. Tout le personnel des acteurs, danseurs et musiciens de l'opéra eut, avant la représentation, un dîner de deux cents couverts, et pendant et après la comédie, un ambigu copieux. Les musiciens des gardes françaises et des gardes suisses, à leur tour, mangèrent à quatre grandes tables. On n'oublia ni les concierges, ni les jardiniers du Grand et du Petit-Trianon qui furent nourris deux jours durant. Tout le monde eut part au gala : les filles et garçons du garde-meuble, de la garde-robe, de la cave, les valets de pied du roi, de la reine, des princes, les officiers du gobelet, les officiers de la bouche, les garçons et apprentis de cuisine, les éplucheuses de légumes, etc., sans parler « d'un nombre infini d'ouvriers, de gens des écuries et de cent cinquante musiciens environ répandus dans le jardin,... et à qui l'on distribua, le jour, la nuit et le lendemain de la fête, des morceaux détachés[2]. »

1. Détail curieux : le roi de Suède mange, en guise de rôt, une friture de poisson, et ce poisson est assez commun : c'est du rouget. Il figure très peu de poisson dans le banquet.

2. Arch. de Seine-et-Oise. E. 1476.

Les divertissements nocturnes furent un peu gâtés par la température qui était plus basse que d'ordinaire à cette époque de l'année. « Je me porte bien, » écrit le roi de Suède, « à un furieux rume près, que je dois au froid excessif qu'il fait ici. » Le ciel était couvert, mais il ne plut pas et le vent[1] ne contraria point l'illumination qui fut plus éclatante encore que les précédentes. Aux éventails et aux ifs chargés de lumières, à ces lampions couverts qui donnaient, au dire de la comtesse de Sabran[2], des reflets si doux et « des ombres si légères que l'eau, les arbres, les personnes, tout paraissait aérien ; » aux transparents figurant des amoncellements de roches près de la cascade, des touffes de roseaux, des buissons factices, des pots à bouquets, on ajouta cinq cent cinquante-huit autres transparents peints à la détrempe et soixante-douze à l'huile, représentant des rochers, des arbustes, des fleurs. Le feu derrière le temple consuma 6,400 fagots[3].

L'effet des robes blanches, au milieu de cette féerie, devait être surprenant. Un costume était aussi imposé aux hommes invités à Trianon. Ce détail nous est révélé par un état de la garde-robe du duc de Guiche, conservé aux archives de Seine-et-Oise[4]. On y trouve énumérés les uniformes de chasse ou d'appartement qui étaient de rigueur dans certaines résidences. Il y avait des habits différents à la cour pour l'équipage du cerf, pour l'équipage du sanglier, un uniforme pour les chasses du comte d'Artois, un autre pour Choisy. Quand on était reçu chez le prince de Condé, il fallait trois costumes : pour la chasse du cerf, pour celle du sanglier, pour les salons. L'habit de Trianon était écarlate, avec une

1. Bibliothèque du ministère de l'intérieur : *Almanach royal* annoté.

2. *Correspondance de la comtesse de Sabran et du chevalier de Boufflers;* Paris, 1875, in-8°, 291.

3. Ils coûtèrent 1,217 livres. Arch. nat. O¹ 1875, 1878, 1879, 1884. — Il existe aussi aux archives nationales une relation du voyage de Gustave III, rédigée principalement au point de vue du cérémonial, mais qui ne contient aucun détail relatif à la réception de Trianon. K. 161.

4. E. 1187.

veste à fond blanc, brodée de fil d'or[1]. C'est toujours, comme on voit, la livrée de la reine. Il est probable que l'habit de Trianon n'était pas obligatoire pour les hommes autorisés accidentellement à se promener dans les jardins pendant une illumination ou un concert, et que les courtisans admis à la table ou aux spectacles de la reine le portaient seuls. En quittant la France[2], Gustave III fit promettre à la reine de lui envoyer son portrait et celui de ses deux enfants. Elle tint parole et y joignit un souvenir du Petit-Trianon où le monarque avait été reçu avec tant de magnificence. Nous aurons à reparler de ce tableau que, par une délicate attention, elle commanda à un artiste suédois.

1. L'état de la garde-robe dit : « même galon que celui de Choisy, » sans décrire ce dernier. L'habit de Trianon du duc de Guiche datait de 1783.

2. D'après le journal de Louis XVI, le comte de Haga soupa le 19 juillet avec la famille royale et partit après souper. La reine de son côté alla s'établir à Trianon.

IV

LES ENFANTS ROYAUX A TRIANON

1784

Épigrammes aimables du comte de Ségur et du chevalier de Boufflers.
Madame royale et le dauphin. — Leur ordinaire. — Le *loto* du roi. — Spectacles.
Le prince Henri de Prusse.
Progrès du hameau. — L'horloge du château. — Achat de Saint-Cloud.
Refroidissement entre les deux amies.
La duchesse de Fitz-James. — Présentations à la cour. — Pastorale.

Pendant la fin de l'été, en 1784, la reine fit deux voyages à Trianon, du 20 juillet au 6 août et du 29 août au 18 septembre[1]. C'était toujours le même train de vie, la même société, la même amitié pour madame de Polignac. Le vicomte de Ségur en avait fait, dans de petites feuilles qu'on se passa de main en main au nouvel an, une satire qui, pour être aimable et de bonne compagnie, n'en offre pas moins des traits piquants[2]. Sous le titre de *Bibliothèque des dames de la cour, avec de nouvelles observations*, il avait noté pour plusieurs le côté saillant de leur caractère :

1. Il dut y avoir une interruption du 3 au 7 septembre. Une pièce des comptes de 1784 établit que pendant les séjours de la reine un piqueur veillait la nuit au Petit-Trianon. Arch. nat. O[1] 1878. — Du 19 juillet au 6 août, le temps fut variable et orageux. Les seules journées complétement belles furent celles des 25, 26, 30, 31 juillet et 1er et 2 août. — Les 29, 30 et 31 août, il plut. Le temps se remit le 1er septembre et fut magnifique jusqu'au 18.

2. *Mém. sec.*, 15 janvier 1784.

Traité de l'amitié à l'usage des souverains, par la Reine de France.

Traité sur le plaisir, dédié à la Reine...

L'empire des femmes, dédié à madame de Châlons par le duc de Coigny...

J'ai donné dans la boue, livre dédié à la comtesse Diane par le marquis d'Antichamp.

Une jolie mine mène à tout, dédié à la duchesse de Polignac par le comte de Vaudreuil, etc.

Le vicomte de Ségur avait aussi fait courir un journal imaginaire sous forme de *Petites-Affiches,* avec des annonces de spectacles[1] :

L'on jouera demain, sur le théâtre du Petit-Trianon, *l'Amitié sur le trône,* drame nouveau en cinq actes et en prose, de M. le comte de Linières.

La Reine y fera le principal rôle.

On donnera pour petite pièce les *On dit,* opéra-comique nouveau de Boufflers, commandé par Sa Majesté.

La dernière de ces pièces supposées fait allusion à une chanson que le chevalier avait composée sur les défauts de la reine, par ordre de cette princesse elle-même[2] :

Voulez-vous savoir les *on dit*
Qui courent sur Thémire?...
On dit que le trop de sens
Jamais ne la tourmente,
On dit même qu'un grain d'encens
La ravit et l'enchante...
Sans l'égoïsme rien n'est bon,
C'est là sa loi suprême;
Aussi s'aime-t-elle, dit-on,
D'une tendresse extrême...
Peut-on la blâmer
De savoir aimer
Ce que tout le monde aime!

La reine que le chevalier accuse d'égoïsme paraissait pourtant très attachée à ses deux enfants. « Le dauphin, » dit le comte

1. *Mém. sec.,* 18 mars 1784.
2. *Ibid.,* 29 mars et 4 avril 1784.

d'Hézecques[1], « croissait avec peine; sa santé délicate, son tempérament rachitique, et surtout un développement d'idées peu ordinaire à son âge, faisaient prévoir que la France ne le conserverait pas longtemps. Madame royale[2], quoique très petite pour son âge, avait la dignité de port et la fierté d'attitude de sa mère. Cette fierté autrichienne s'était tellement développée en elle dès sa première enfance, qu'on s'était vu obligé d'y remédier et de chercher à l'en corriger. Un des moyens que l'on reconnut les plus propres à atteindre ce but fut de lui donner une petite compagne de son âge et de naissance obscure qui, alternativement avec la princesse, obtenait la préférence dans les choses de politesse et d'égards. Et ce qui prouve la bonté de caractère de Madame, c'est que, loin d'éprouver de l'antipathie pour cette jeune personne, elle lui a toujours conservé un grand attachement. »

Madame royale et le dauphin avaient suivi à Trianon la reine qui s'occupait de les amuser. Par son ordre, Antoine Richard traça pour Madame royale un petit parterre dans le jardin français[3]. On réunit aussi pour elle un petit troupeau de dix chèvres et moutons[4]. Le berger qui les soignait avait sa cabane auprès de l'orangerie[5]. Le frère et la sœur s'aimaient tendrement et ne se quittaient point. Leur mère les fit peindre plusieurs fois par madame Lebrun, jouant ensemble dans le jardin de Trianon. L'un de ces tableaux les représentait donnant une grappe de raisin à une chèvre[6]. Un autre, dont il a été fait une fort belle gravure[7], nous les montre blottis l'un contre l'autre au pied d'un

1. *Souvenirs*, 22. — On lui avait fait rentrer la croûte de lait, disent les *Mémoires secrets*.

2. *Ibid.* 26.

3. O¹ 1878. — Lors de la Révolution, on vendit deux petits arrosoirs d'enfant en fer-blanc et cuivre et plusieurs jouets (n° 11833).

4. O¹ 1884.

5. O¹ 1879.

6. Hézecques. *Souvenirs d'un page*, 154.

7. Par Maurice Blot, 1786. — Le tableau est au musée de Versailles. Il a figuré au salon de 1785 sous le n° 85.

grand arbre, à côté d'un buisson de roses; la petite fille a un nid sur ses genoux et son frère tient un oiseau à la main. A Trianon, ils étaient logés, sous l'aile de madame de Polignac, au second étage du château. J'ai donné plus haut une idée de l'ordinaire du roi et de la reine; les enfants royaux avaient aussi chacun sa petite table, servie d'après une règle invariable[1].

DINER DE MADAME ROYALE.

Potages.	l'uni,
	le riz.
Entrée.	le carré de mouton glacé.
Rôt.	le faisan rôti.
Entremets. . . .	la chicorée au bouillon,
	les petits navets.

Voici maintenant le menu d'un repas du dauphin :

Potage.	l'uni.
Viande.	l'aile de poulet.
Entremets. . . .	l'artichaut à la poulette,
	la purée de lentilles.

Madame Élisabeth avait, comme toujours, accompagné la reine. « J'ai été hier, » écrit, le 1er septembre, madame de Bombelles à son mari[2], « à Trianon où est madame Élisabeth, qui m'avait fait chercher en chaise pour monter à cheval avec elle; j'ai vu la Reine qui m'a traitée avec toutes sortes de bontés. Après la course de cheval[3], madame Élisabeth est revenue dîner avec la Reine, et la comtesse Diane m'a emmenée à Montreuil, où elle m'a donné à dîner... » Madame de Bombelles retourne voir madame Élisabeth le 15 septembre[4] : « Je n'ai pu me dispenser d'aller avant-hier à Trianon, et j'ai d'autant mieux fait que j'ai été traitée à merveille par le Roi, par la Reine, et con-

1. K. 1719.
2. Beauchesne, I, 240.
3. Voy. au cabinet des estampes de la bib. nat., dans la série des portraits, des gravures en couleur représentant la reine et les princesses à cheval.
4. Lettre du 17. Beauchesne, I, 241.

séquemment par le reste des personnes qui y étaient. J'y ai perdu mon argent, selon ma louable coutume... J'y ai vu M. d'Adhémar qui m'a beaucoup parlé de toi et de tout le plaisir qu'il avait eu de te recevoir à Londres. »

Louis XVI était enchanté de cette vie de famille. On constate par son journal qu'il se plaisait beaucoup à Trianon où il passait fréquemment toute la journée. Il aimait à lire dans le jardin, sur un banc, ou sous cette tente, que l'on voit décrite dans le procès-verbal de la vente du mobilier de la liste civile[1] : « en coutil, doublée de taffetas bleu, avec des jalousies. » Il était devenu très amoureux de la reine, qui se trouvait grosse pour la troisième fois. Marie-Antoinette, de son côté, se montrait plus soucieuse de lui être agréable. Elle ne jouait plus gros jeu comme jadis ; c'était le loto, divertissement favori du roi[2], qui avait les honneurs de la soirée. « J'ai encore été à Trianon samedi dernier[3].., » dit madame de Bombelles, « le Roi a joué au loto à côté de moi, et m'a traitée avec la plus grande distinction... »

Pendant ces deux voyages, il y eut trois spectacles : le 31 juillet et les 15 et 18 septembre, d'après le journal du roi[4]. Le 31 juillet, la comédie française donna *le Comédien bourgeois,* parade, et la comédie italienne : *les Amours d'été,* opéra-comique[5]. Il y eut, après, une petite illumination[6]. Le 15 septembre, on joua *le Barbier de Séville,* mis en musique par Paisiello. La pièce dut subir quelques coupures et retouches, car on trouve dans les comptes la mention d'une gratification de « 500 livres à Framery, auteur, pour avoir arrangé *le Barbier de Séville,* repré-

1. N° 12260.

2. Mercy, III, 457.

3. 18 septembre. Lettre du 21, Beauchesne, I, 241.

4. D'après les comptes, les comédiens français auraient en outre joué, le 5 août, *Berlingue,* parodie d'*Hernelingue.* Il est possible que le mémoire se rapporte à la représentation du 31 juillet.

5. De Piis et Barré.

6. Le mémoire donne la date du 2 août, mais le roi n'en parle pas ce jour-là.

senté devant la Reine. » — Le spectacle du 18 était une première représentation. *Dardanus* qu'on donna ce jour-là ne parut à Paris, sur la scène de l'opéra, qu'au mois de novembre[1]. Ce drame lyrique fut joué à Trianon avec une grande pompe par « les sujets de l'académie royale de musique et de danse. » Douze exemplaires de la pièce, reliés aux armes de la reine avec dentelle en or, furent distribués aux membres de la famille royale, et deux cent cinquante brochés aux spectateurs[2]. Madame de Bombelles trouva la pièce « superbe[3]. »

Il n'est pas impossible que cette représentation d'apparat ait été donnée en l'honneur du prince Henri de Prusse[4], venu en France sous le nom de comte d'Œls, qui était grand amateur de musique : il ne voyageait pas sans être accompagné de son premier violon, avec lequel il exécutait des duos. Il se trouvait à Paris depuis la fin du mois d'août et y était l'objet des empressements qui, dans notre pays, vont toujours au-devant des étrangers. Il témoignait de son côté pour la France une grande sympathie. On rapporte qu'en s'en allant il dit : « J'ai passé la plus grande partie de ma vie à désirer de voir la France ; je vais en employer le reste à la regretter[5]. » Marie-Antoinette écrivait à Gustave III, le 1er octobre[6] : « Je n'ai pas encore eu beaucoup d'occasions de voir M. le prince Henri, parce que, depuis son arrivée ici, j'ai passé la plus grande partie du temps à Trianon, n'y recevant que les personnes que je connais le plus et toujours en petit

1. Le 30. La musique de cet opéra, primitivement écrite par Rameau, avait été refaite par Sacchini. Voir Grimm, XIV, 78.

2. L'impression du livret coûta 432 livres, la brochure des 250 exemplaires : 62 livres, la reliure des autres : 36 livres. Mazières fit des décors neufs pour la pièce. Des gardes françaises furent employés à la représentation, ainsi qu'à celle du *Barbier de Séville*. La copie de la partition de ce dernier opéra coûta 485 livres, 15 sous. O[1] 306-667. — Un poêle fut monté au théâtre, le 27 novembre 1784. O[1] 1875.

3. Lettre du 21 septembre.

4. Frère du grand Frédéric. Il avait, d'après la baronne d'Oberkirch (II, 161), de l'esprit et une conversation charmante ; mais il était petit, laid et louche.

5. *Chronique scandaleuse;* Paris, 1788, in-12, 143.

6. Geffroy, *Gustave III*, t. II, 419.

nombre à la fois. Ce genre de vie convenait à ma santé et au commencement de ma grossesse qui continue fort heureusement. » Il résulte de cette lettre que le prince n'a pas été admis dans l'intimité de la reine à Trianon, mais rien ne s'oppose à ce qu'il ait assisté, avec la plus grande partie de la cour, au spectacle par lequel elle a clos son séjour.

C'est pendant l'été de 1784 que les prétendus prodiges de Mesmer et de Cagliostro firent tourner toutes les têtes à Paris. Ces deux charlatans occupèrent beaucoup la société Polignac, mais ils ne paraissent pas avoir été appelés à Trianon.

La reine s'y amusa du hameau qui s'élevait sous ses yeux. On travaillait à la menuiserie et à la peinture de l'intérieur des maisons. Les comptes du garde-meuble[1] mentionnent la remise en 1784, au concierge du Petit-Trianon, d'une somme de 42,035 livres, 10 sous, 9 deniers, sans doute pour la confection du mobilier qui leur était destiné. Le 26 juin, l'architecte avait fait soumissionner l'entreprise des glaises du lac, de la rivière de décharge et du ruisseau du moulin[2]. Au mois de novembre, on posa les tuyaux pour y amener l'eau. Le nouveau jardin devait présenter l'aspect d'une véritable campagne avec des champs labourés; on y voitura de la bonne terre pendant l'hiver[3]. Enfin, un rocher fut construit sur le bord du lac, au pied de la tour de Marlborough[4].

Au mois de juin, Marie-Antoinette fit transformer la petite salle à manger du château en salle de billard[5]. Peu après, Mique faisait monter dans le clocheton de la chapelle une horloge. La reine l'avait demandée, l'année précédente, parce que toutes les pendules du château s'étaient détraquées à la fois. La nouvelle

1. Bibl. nat., ms. f., 6808.

2. O¹ 1883. — Ces travaux faillirent réveiller la querelle entre Mique et le comte d'Angiviller. O¹ 1886.

3. O¹ 1880.

4. A la fin de l'année. O¹ 1884.

5. On la meubla en damas cramoisi de Gênes, avec dessins à palmes. Le billard du rez-de-chaussée était tendu en étoffe de Perse. O¹ 3491.

horloge sonnait les quarts et avait deux cadrans : l'un tourné vers le château, l'autre du côté de la cour des cuisines. L'horloger Robin la construisit avec le plus grand soin ; il demanda, pour ce chef-d'œuvre, 24,000 livres. Son mémoire fut réglé à 18,000, et l'on obtint encore une réduction de 3,000 en mettant des cadrans de tôle au lieu de cadrans d'émail[1]. Cette horloge fut enlevée le 14 brumaire an II, et remise à Robin pour être placée à la Convention nationale[2]. Je ne sais quel obstacle s'opposa à ce projet. Quoi qu'il en soit, le 30 pluviôse de la même année, l'horloger en fit don au Muséum d'histoire naturelle, où cette pièce se voit encore aujourd'hui entre deux grands coquillages, offerts à la nation par la commune d'Annonay[3].

Après le séjour de Trianon, on crut surprendre, entre la reine et son amie, quelques symptômes de refroidissement. « La duchesse de Polignac, » écrit madame de Bombelles à son mari, le 30 septembre, « a été bien mal d'une fièvre dyssentérique ; elle va mieux aujourd'hui. On a fait le conte dans le monde que c'était la diminution de sa faveur qui l'avait mise dans cet état-là. » Huit jours après, toute trace de maladie et de disgrâce avait disparu. « La duchesse de Polignac, » dit la marquise, le 8 octobre, « se porte très bien. Sa faveur, Dieu merci, est plus brillante que jamais. Le roi y a soupé deux fois depuis huit jours[4]. » « L'amitié de la Reine, » remarque Tilly[5], « ne se soutenait pas toujours à la même hauteur ; elle ressemblait à une belle journée qui n'est pas sans nuages ni variations et finit cependant par une belle soirée. » Qui avait pu la troubler alors?

1. O[1] 1879.

2. Au moment où eut lieu cette remise, l'horloge fut estimée par des experts à la somme de 3,000 livres. Rapport du citoyen Mollin, commissaire de l'administration du district, concernant les meubles mis en réquisition pour le service de la République, 19 ventôse an II. Arch. de Seine-et-Oise, série Q.

3. Arch. nat., F[17] 1229.

4. Beauchesne, I, 242.

5. I, c. VI.

D'après madame Campan[1], dont le témoignage ici est appuyé par le comte de La Mark, c'était la présence au ministère de M. de Calonne; sa nomination était l'ouvrage des amis de madame de Polignac, unis au comte d'Artois. « La reine en eut un déplaisir extrême, et son intimité avec la duchesse commença à en souffrir : c'est à cette époque qu'elle disait que, lorsque les souverains avaient des favoris, ils élevaient auprès d'eux des puissances qui, encensées d'abord pour leurs maîtres, finissaient par l'être pour elles-mêmes, avaient un parti dans l'État, agissaient seules, et faisaient retomber le blâme de leurs actions sur les souverains auxquels ils devaient leur crédit. Les inconvénients de la vie privée, pour une souveraine, frappaient alors la reine sous tous les rapports; elle m'en entretenait avec confiance, et m'a souvent dit que j'étais la seule personne instruite des chagrins que ses habitudes de société lui donnaient; mais qu'il fallait supporter des peines dont on était seul l'auteur; que l'inconstance dans une amitié telle que celle qui l'avait liée à la duchesse, et une rupture totale, avaient des inconvénients encore plus graves et ne pouvaient amener que de nouveaux torts. »

En 1784, la reine donna un rival à Trianon par l'acquisition de Saint-Cloud. Elle ne s'y établit pas encore cette année, mais, à partir de 1785, elle partagera pendant la belle saison son temps entre ces deux résidences. La première idée d'avoir Saint-Cloud « lui était venue un jour qu'elle s'y promenait en calèche avec la duchesse de Polignac et la comtesse Diane; elle en parla au roi à qui cela convint très fort. » Mme Campan[2] a raconté en détail les circonstances de la donation de cette nouvelle propriété à la reine, et la recrudescence d'impopularité qui en fut la suite pour cette princesse, que n'éclairaient ni les bons conseils ni l'expérience, et le mot sanglant du conseiller d'Épresménil qui déclara « qu'il était également impolitique et immoral de voir des palais appartenir à une reine de France. » A peine en

1. I, 264.
2. I, 271.

possession de cette seconde résidence, elle résolut d'y faire exécuter de grands travaux; les gazettes rapportent les bruits qui coururent à ce sujet : « La Reine, » dit la *Correspondance secrète*[1], « va faire construire à Saint-Cloud des jardins anglais. Pour leur donner plus d'étendue, on a renvoyé les missionnaires desservant la chapelle du château qui sera convertie en salle de spectacle. L'hôpital sera détruit et les Ursulines congédiées..... Ainsi la manie des jardins anglais va recommencer. » On parle aussi de reconstruire le château qui est insuffisant, et d'employer à cette dépense les fonds destinés au musée du Louvre. « Mique fait des plans d'agrandissement évalués à plusieurs millions[2]. » On n'eut pas le temps de réaliser ces beaux projets.

Un peu avant qu'on achetât Saint-Cloud pour la reine, le roi avait fait réunir à la couronne le domaine de Rambouillet, qu'il convoitait depuis longtemps à cause de ses magnifiques chasses. Cette double acquisition changea les habitudes de la cour de France. Les voyages périodiques dans les diverses résidences royales furent abandonnés. Le roi essaya d'attirer la reine à Rambouillet; mais le château lui parut laid et triste, et elle n'y voulut pas retourner. La reine, de son côté, avait pensé tenir la cour à Saint-Cloud, qui lui plaisait à cause « de la facilité qu'elle y avait de venir aux spectacles de la capitale toutes les fois qu'elle en avait l'envie, » et elle décida le roi à l'y accompagner au mois de septembre 1785[3]. Mais Louis XVI ne trouva pas le séjour à son goût : « il n'y voyait, » dit-il, « que des croquants et des catins[4], » et il refusa désormais de s'y établir. Il n'y eut plus que le voyage de Fontainebleau où la cour continuât à se rendre en octobre et novembre[5]. Le roi allait fré-

1. Lescure, I, 573. — La correspondance de Métra reproduit la nouvelle en termes identiques, 16 juin 1785.

2. O. Métra, 31 août 1785. — Mique reçut, à cette occasion, une augmentation de traitement de 4,000 livres.

3. Pendant ce mois, tous les actes royaux sont datés de Saint-Cloud.

4. Lescure. *Correspondance secrète*, I, 595.

5. Voy. le tableau des voyages de la cour : *Documents*, II, 2.

quemment seul à Rambouillet chasser deux ou trois jours ; pendant ce temps, la reine venait, soit à Trianon, soit à Saint-Cloud.

A dater de 1785, Marie-Antoinette cherche à se soustraire à la domination exclusive de sa société intime. Elle forme d'autres amitiés : « la duchesse de Fitz-James, » dit la *Correspondance secrète*[1], « jouit de plus en plus des bonnes grâces de la Reine, et elle excite même un peu de jalousie parmi les amis de la duchesse de Polignac. » Rompant le cercle où elle s'était laissée enfermer, la reine rouvre les portes de Versailles à la noblesse, que son indifférence avait tenue à l'écart et qui revient au premier signal. Depuis plusieurs années, presque personne ne demandait plus à être présenté à la famille royale. En 1785, il n'y eut pas moins de trois cent quarante-trois gentilshommes et deux cent quarante et une dames qui sollicitèrent et obtinrent cet honneur[2]. Versailles reprit son ancien éclat : la reine donna des bals dans l'ancien théâtre de la cour des Princes[3], et, dans une nouvelle salle[4] disposée à l'extrémité de l'aile droite du château, des spectacles où fut admise toute la cour. Les fêtes d'été se célébrèrent à Saint-Cloud. On réserva Trianon pour la vie intime. Nous n'y verrons plus ni ces illuminations éclatantes, ni ces représentations de gala dont l'Europe entière avait parlé. A une exception près, il n'y aura même plus de comédie de société. Trianon offrira le tableau d'un château bâti près d'un village, avec une châtelaine se mêlant à l'existence des villageois, s'intéressant à leurs travaux rustiques, goûtant leurs plaisirs champêtres et innocents. C'est le temps où Florian[5] fait paraître ses premières pastorales, où Bernardin de Saint-Pierre publie ses *Études de la Nature* et songe à écrire son idylle immortelle de *Paul et Virginie*.

1. I, 537, 24 février 1785. — Marie-Claudine-Sylvie de Thiard de Bissy, épouse de Jacques-Charles duc de Fitz-James, colonel du régiment de Berwick, maréchal de camp depuis 1770, gouverneur du Limousin.
2. O. Métra, mai 1785.
3. Elle fut terminée en 1785.
4. O[1] 3070. — Hézecques, 219.
5. Il était écuyer de la princesse de Lamballe. Oberkirch, II, 156.

V

LE PORTRAIT DE LA REINE

1785.

Bals sous la tente. — Achèvement des maisons du hameau.
Affaire du collier.
Dernière comédie de société : *le Barbier de Séville*. — Le tableau de Wertmüller
Fêtes à Saint-Cloud, à Fontainebleau, à Versailles.

La reine accoucha du duc de Normandie le 27 mars. Deux mois après, le mardi 24 mai, elle vint en grande pompe faire ses relevailles à Paris. Le lendemain, elle donna au roi une fête à Saint-Cloud. « Le jeudi 26, jour de la Fête-Dieu, » disent les *Mémoires secrets*, « elle s'est trouvée incommodée et n'a pu accompagner le Roi, suivant l'étiquette, à la grand'messe. S. M., pour respirer, s'est soustraite au tumulte de la cour et s'est rendue au Petit-Trianon[1]. » C'était seulement pour y passer la journée, car, d'après le journal du roi, elle ne s'y établit à demeure que vingt-quatre jours plus tard, le 19 juin[2]. La *Correspondance secrète*[3] annonce son départ pour cette résidence, et elle ajoute : « Comme on remarque toujours une diminution progressive dans la faveur de la famille Polignac et un accroissement proportionné dans celle dont madame de Fitz-James jouit depuis quelque temps auprès de la Reine, le séjour de Trianon sera

1. *Mém. sec.*, 26 mai et 1er juin 1785.

2. Ce premier voyage de 1785 dura du 19 juin au 2 juillet. Pluie le 19 juin, temps assez beau le 20, couvert le 21, très beau du 22 au 27. Le 28, le temps se mit à l'orage et y demeura jusqu'au 2.

3. Lescure, I, 573.

fort agité. Les courtisans observent beaucoup et dresseront leurs batteries dans la meilleure direction du vent favorable. » Nous n'avons trouvé aucun détail sur les incidents qui suivirent, ni sur la duchesse de Fitz-James, dont le crédit d'ailleurs ne fut que passager[1]. Elle était dame du palais depuis 1781.

Pendant le mois d'août de l'année précédente, la reine avait pensé à un nouveau genre de divertissement qui cadrait avec les idées champêtres à la mode. Il s'agissait d'un bal rustique sous une tente, comme au village. Richard fit alors des fouilles pour en planter les poteaux dans le jardin français[2]. Mais les travaux furent arrêtés subitement, sans doute par ordre du médecin, qui constata, à ce moment, les premiers indices de la troisième grossesse de la reine. Cet empêchement ayant disparu en 1785, une grande tente en coutil, de quarante-cinq pieds de long, fut dressée, au mois de juin, sur la pelouse devant le château. Elle était décorée, à l'intérieur, de guirlandes de fleurs artificielles, et éclairée par des lustres et des girandoles. Elle communiquait avec une autre tente plus petite, ornée de même et servant de salon. A l'entour, on monta plusieurs maisons de bois pour le service[3]. Il y eut, d'après le journal du roi, trois bals durant le premier voyage de 1785 : les 24, 26 et 29 juin. La reine donnait, en outre, de fréquents concerts. A partir de cette époque, les comptes en mentionnent régulièrement quarante-deux par trimestre, tant à Versailles qu'à Trianon et à Saint-Cloud. Quelques indications semblent se rapporter à des spectacles[4], mais elles sont trop vagues pour qu'on puisse rien préciser. D'un autre côté, à partir de 1785, le roi, dans son journal, à une seule exception près, ne parle plus de comédie. Il est donc probable que, si l'on fit venir depuis lors des acteurs à Trianon, ce fut seulement pour des proverbes.

Les maisons du hameau s'achevaient. Les carrelages et les

1. Tilly, I, c. VI.
2. Arch. nat. O[1] 1878.
3. O[1] 3070.
4. O[1] 3070.

parquets furent faits au mois de mai; en ce moment, les marbriers montaient les cheminées[1]. On trouva que la pêcherie, bâtie auprès de la tour de Marlborough, gênait la vue, et on la démolit. La ferme avait été terminée au printemps. On y mit du bétail et un bouvier, le 15 juin. Le nouveau jardin s'arrêtait au bois des Onze-Arpents; pour que les vaches pussent avoir un pâturage, le roi l'agrandit et y joignit le bois avec le pré attenant. Le fossé d'enceinte fut prolongé jusqu'à la limite du Grand-Trianon. On construisit devant la grande maison de la reine une balançoire, pendant le mois de juillet[2]; en même temps, le concierge faisait poser les glaces dans les maisons. Pour les décorer à l'extérieur, Mique avait commandé à Montauban, régisseur de la manufacture de Saint-Clément en Lorraine, 1,232 pots en faïence blanche avec le chiffre de la reine en bleu, qui coûtèrent 3,427 livres 9 sous[3]. Il en reste un qui est conservé au musée céramique de Sèvres[4]. Au mois d'août, les menuisiers disposèrent contre les murailles des étagères destinées à les recevoir. Autour des maisons, Antoine Richard traça des jardinets bordés de haies[5].

La reine, qui était rentrée à Versailles le 3 juillet, revint à

1. O¹ 1880. — Les sculptures furent faites par Deschamps et Terrier. O¹ 1884.

2. O¹ 1880, 1884. — Elle coûta 945 livres, sans compter la charpente.

3. On trouve au dossier une lettre de Cuny, receveur de l'établissement, qui envoie à Mique une somme de 538 livres, 14 sous, à valoir sur une répartition prochaine de dividende. O¹ 1875, 1884. — Cette fabrique, d'après des renseignements qui m'ont été fournis par M. Millet, fondée par le sieur Chambrette, fut vendue, le 5 février 1763, à Charles Loyal pour un douzième, et à Richard Mique et Paul-Louis Cyfflé, sculpteur, pour les onze douzièmes restants. La même année, Cyfflé se retira, et Mique conserva les onze douzièmes en entier. Il cesse d'être en nom à partir de 1769. La lettre de Cuny désigne comme directeurs les sieurs Finiels et Camerlander.

4. On en vendit 656, lors de la Révolution. — Voyez, sur le pot conservé à la manufacture de Sèvres, un article de M. Champfleury, intitulé : Une petite découverte au musée de Sèvres, dans *L'Art* du 24 décembre 1876.

5. O¹ 1877-80, et surtout 1884.

Trianon, le 30, pour une vingtaine de jours[1]. Pendant que, sous ses yeux, le hameau recevait sa dernière parure, on continuait à danser dans le jardin français. La tente avait été, dans l'intervalle des deux séjours, renversée par un ouragan. En la relevant, on l'embellit, et on remplaça le coutil par des draperies en gaze rose lamée d'argent[2]. « Ce voyage, » rapporte la *Correspondance secrète*[3], « forme un bal presque continuel. Les seigneurs et dames de la cour dansent sous une grande tente. Les différentes personnes de Versailles y sont admises, et les parties sont aussi gaies que nombreuses. A l'imitation de ces bals, toutes les dames qui ont des maisons de campagne aux environs de Paris et de Versailles donnent aussi des violons, les dimanches et les fêtes, à leur voisinage. » « La Reine, » dit le comte de Vaublanc[4], « avait dans les jardins de Trianon, pendant l'été, un bal tous les dimanches. Là étaient reçues toutes les personnes vêtues honnêtement, et surtout les bonnes avec les enfants. Elle dansait une contredanse, pour montrer qu'elle prenait part au plaisir auquel elle invitait les autres. Elle appelait les bonnes, se faisait présenter les enfants, leur parlait de leurs parents et les comblait de bontés. Ordinairement, presque toute la famille royale était avec elle... J'observai avec un de mes amis qu'un petit nombre de personnes de la haute société assistaient à ces réunions champêtres... Un peu plus de mélange aurait produit bon effet. »

Il n'y avait pas eu de comédie intime à Trianon depuis le printemps de l'année 1783. Le second voyage de 1785 vit la troupe des seigneurs se reformer pour jouer *le Barbier de Séville*. Est-ce la comédie ou l'opéra-comique? Les documents contem-

1. Il faisait très beau au moment du départ, mais le temps se gâta le surlendemain. Il commença à se remettre le 4 août, il plut seulement un peu ce jour-là ainsi que le 5. Du 6 au 11, il fit beau avec des nuages. Temps serein le 12; couvert les 13 et 14; 15, pluie le matin, beau le soir; 16, pluie; 17 et 18, variable; 19, assez beau.

2. O[1] 3070.

3. Lescure, I, 580; et Métra, 3 août 1785.

4. *Mémoires;* Paris, 1857, in-18, 120.

porains ne nous fixent pas sur ce point. Le récit de Grimm, qui en a parlé avec quelque détail, laisserait croire qu'il s'agit de la comédie. Cependant, c'était l'opéra-comique que la troupe italienne était venue représenter, l'année précédente, à Trianon, et l'on sait que la reine aimait les rôles où le chant se mêlait à la déclamation. D'un autre côté, les gazettes nous montrent, pendant tout le commencement de l'année 1785, Beaumarchais très occupé de faire jouer l'œuvre de Paisiello[1]. Je pencherais pour l'opéra-comique.

C'est pendant les répétitions de cette pièce qu'éclata l'affaire du collier. Il en faut dire quelques mots. Le joaillier Boehmer avait formé, dans l'intention de le vendre à la reine, un collier de diamants d'une valeur de 1,600,000 livres. Il le fit montrer au roi, qui l'offrit à Marie-Antoinette. Cette princesse, qui avait eu jadis un goût très vif pour les diamants, s'en était déprise et ne voulut pas l'accepter. On sait, d'autre part, que le cardinal de Rohan, évêque de Strasbourg, grand-aumônier de France, ancien ambassadeur à Vienne, s'était attiré la haine de l'impératrice Marie-Thérèse, à cause de sa conduite scandaleuse[2] et aussi parce qu'il avait essayé d'empêcher le mariage du dauphin avec l'archiduchesse, et éventé l'intrigue du partage de la Pologne. Marie-Antoinette épousa la haine de sa mère, et le grand-aumônier, tombé dans la défaveur, était tenu à l'écart depuis le commencement du nouveau règne. Il désirait ardemment rentrer en grâce. Une intrigante, la comtesse de Lamotte-Valois, imagina d'exploiter ce désir. Afin de lui persuader qu'elle jouissait d'un grand crédit auprès de Marie-Antoinette, elle eut l'audace de faire jouer[3] le personnage de la reine à une fille Oliva, « une barboteuse des rues[4] » qui donna un rendez-vous nocturne au car-

1. *Mém. sec.*, 5 fév. 1875.

2. Mercy, article *Rohan*, à la table.

3. Au mois d'août 1784.

4. Lettre de Marie-Antoinette à Joseph II, 27 septembre 1785.—Un fait assez curieux, c'est que tous les auteurs de mémoires ont donné à l'apparition de la fausse reine dans les bosquets de Versailles une date inexacte. Ils l'ont

dinal dans le parc de Versailles. La femme Lamotte soutira ainsi de sa dupe fascinée plus de 120,000 livres[1]. Tout à coup elle entendit parler de démarches tentées par Boehmer pour vendre à l'étranger le collier refusé par la reine, et conçut la pensée d'une escroquerie gigantesque dont le cardinal serait l'agent inconscient. Elle lui conta que la reine, se ravisant, mourait d'envie d'avoir ce bijou, mais n'osait l'acquérir ouvertement, et elle l'amena à croire que cette princesse lui rendrait toute sa bienveillance et le poussserait même au ministère, s'il l'achetait pour elle. Elle devait lui faire passer secrètement l'argent nécessaire pour le payer en plusieurs termes. Le cardinal tomba dans le piège, prit le collier chez Boehmer, le porta, le 1er février 1785, chez madame de Lamotte qui le remit devant lui entre les mains d'un valet supposé de la reine[2]. Il vivait depuis lors dans l'espérance des plus hautes destinées, tandis que le joaillier attendait son argent.

Boehmer, à la première échéance, ne voyant rien venir, se rendit le 3 août, auprès de madame Campan qui était à Crespy, chez son beau-père, pour lui demander d'intervenir auprès de la reine afin de le faire payer. Madame Campan lui démontra qu'il avait dû être trompé, et lui conseilla d'aller trouver le baron de Breteuil, qui avait la charge des diamants de la couronne, « de lui dire avec sincérité tout ce qui s'était passé et de se laisser diriger par lui..... Je passai, » continue la première femme de chambre, « dix jours à ma campagne sans entendre parler de cette affaire. La reine m'ayant fait demander au Petit-

placée en 1785, quelques jours avant l'arrestation du cardinal, et la lient à l'intrigue du collier, tandis que, d'après les pièces du procès, elle est d'une année antérieure et tout à fait étrangère à l'affaire. C'était une manœuvre de la femme Lamotte pour soutirer de l'argent au cardinal; elle ne pensa au collier que plus tard. Madame Campan, l'abbé Georgel et même Beugnot, qui prétend avoir vu revenir la femme Lamotte et la fille Oliva de leur expédition, se trompent également sur ce point.

1. Le comte Beugnot. *Mémoires;* Paris, 1868, 2 v. in-8°, I, c. I et II.

2. D'après l'abbé Georgel.

Trianon pour répéter avec moi le rôle de Rosine, qu'elle devait jouer dans *le Barbier de Séville*, je me trouvai seule avec elle, assise sur son canapé; il ne fut question que du rôle. Après une heure employée en répétition, Sa Majesté me demanda pourquoi je lui avais envoyé Boehmer, qu'il était venu pour lui parler de ma part; qu'elle n'avait pas voulu le voir. J'appris de cette manière qu'il n'avait rien fait de ce que je lui avais conseillé. L'impression qui se fit sur mes traits, lorsque j'entendis prononcer le nom de cet homme, fut très vive; la reine s'en aperçut et me fit des questions. Je la suppliai de le voir; je l'assurai que cela était instant pour sa tranquillité, qu'une intrigue se tramait à son insu; qu'elle était grave, puisque l'on montrait aux gens qui prêtaient de l'argent à Boehmer des engagements signés d'elle. Sa surprise, son dépit furent extrêmes. Elle m'ordonna de rester à Trianon, fit partir un courrier pour Paris, le faisant demander sous un prétexte que j'ai oublié. Il vint le lendemain matin, jour même de la représentation de la comédie, et ce fut le dernier des amusements que la reine se permettait dans cette retraite. » Ceci est tout à fait inexact. Le cardinal fut arrêté le 15, et, d'après le journal du roi, *le Barbier de Séville* ne fut joué que le 19. Si l'on suppute le temps d'après les dates données par madame Campan, elle vit, à Crespy, Boehmer le 3, elle fut mandée à Trianon dix jours après, c'est-à-dire le 13; le joaillier y vint donc le 14.

« La reine le fit entrer dans son cabinet[1], lui demanda par quelle fatalité elle avait encore à entendre parler de sa folle prétention de lui vendre un objet qu'elle refusait constamment depuis plusieurs années. Il répondit qu'il y était bien forcé, ne pouvant plus calmer ses créanciers. « Que me font vos créan- « ciers? » lui dit S. M. Alors Boehmer lui avoua successivement tout ce qui, selon ses illusions, s'était passé entre la reine et lui par l'intervention du cardinal. A chaque chose qu'elle entendait, son étonnement égalait son courroux et sa surprise. Elle

1. C'est la pièce qu'on appelle le boudoir.

parlait en vain ; l'importun et dangereux joaillier ne cessait de répéter : « Madame, il n'est plus temps de feindre, daignez « avouer que vous avez mon collier, et faites-moi donner des « secours, ou ma banqueroute aura bientôt tout dévoilé. »

« On peut aisément se peindre ce que la reine eut à souffrir. A la sortie de Boehmer, je la trouvai dans un état alarmant ; l'idée que l'on avait pu croire qu'un homme tel que le cardinal avait sa confiance intime ; qu'elle s'était servie de lui vis-à-vis d'un marchand pour se procurer, à l'insu du roi, une chose qu'elle avait refusée du roi lui-même, la mettait au désespoir. Elle manda successivement l'abbé de Vermond et le baron de Breteuil, » qui, tous deux, avaient pour le cardinal la même haine et le même mépris qu'elle.

« Je la vis, » continue madame Campan, « après la sortie du baron et de l'abbé; elle me fit frémir par son agitation. « Il faut, » disait-elle, « que les vices hideux soient démasqués ; quand la « pourpre romaine et le titre de prince ne cachent qu'un beso- « gneux, un escroc qui ose compromettre l'épouse de son sou- « verain, il faut que la France entière et que l'Europe le sachent. » Il est évident que, dès ce moment, le plan funeste était arrêté[1]. » On sait le reste. Le lendemain, lundi (et non dimanche, comme le dit madame Campan), la reine se rendit à Versailles pour assister à l'arrestation du grand aumônier et à son interrogatoire. Il avoua qu'il avait négocié l'affaire du collier, sur le vu d'une lettre fausse de la reine qui lui avait été présentée par la comtesse de Lamotte-Valois. Madame Campan met la responsabilité de la décision prise contre le cardinal sur le baron de Breteuil. La reine, au contraire, la revendique tout entière pour elle-même. « Tout, » écrit-elle à l'empereur, le 22 août, « a été concerté entre le Roi et moi » (le roi avait passé en effet toute la journée du dimanche 14 au Petit-Trianon); « les ministres n'en ont rien su qu'au moment où le Roi a fait venir le cardinal et l'a interrogé en présence du garde des sceaux et du baron de Breteuil. Dans

1. Campan, II, c. XII, et Eclaircissements historiques.

tous les cas, je désire que cette horreur et tous ses détails soient bien éclaircis aux yeux de tout le monde. »

Tandis qu'on embastillait le prince de Rohan, la reine, revenue au Petit-Trianon, y jouait *le Barbier de Séville* devant Beaumarchais lui-même, à qui, dit la *Correspondance* de Grimm, « l'on avait daigné accorder la faveur très distinguée d'assister à cette représentation. » Étrange tableau que celui de la fille de Marie-Thérèse, descendue au rôle d'actrice et se soumettant, en cette qualité, au jugement d'un homme qui avait été jadis, sur l'ordre de sa mère, emprisonné en Autriche comme auteur d'un libelle calomnieux contre la reine de France[1], et que, tout récemment encore, le gouvernement avait enfermé à Saint-Lazare à cause de son insolence[2] ! C'était à Vaudreuil qu'il devait cet honneur insigne, à Vaudreuil qui, deux ans auparavant, était allé chercher Garat dans une voiture de la cour pour le faire chanter devant la reine[3].

Dans la pièce de Beaumarchais, Marie-Antoinette « jouait le rôle de Rosine, M. le comte d'Artois celui de Figaro, M. de Vaudreuil celui du comte Almaviva ; les rôles de Bartholo et de Basile ont été rendus, le premier par M. le duc de Guiche[4] et le second par M. de Crussol. Le petit nombre des spectateurs admis à cette représentation y a trouvé un accord, un ensemble qu'il est bien rare de voir dans les pièces jouées par des acteurs de société ; on a remarqué surtout que la Reine avait répandu dans la scène du quatrième acte une grâce et une vérité qui n'auraient pu manquer de faire applaudir avec transport l'actrice même la plus obscure. Nous tenons ces détails, » dit, en terminant ce compte rendu, le

1. Au jugement de MM. d'Arneth et Geffroy, il est aussi difficile d'établir qu'il a composé ce libelle que de prouver le contraire. Mercy, II, 283.

2. Grimm, XIV, 113.

3. *Mém. sec.*, 13 janvier 1783.

4. Cette indication est confirmée par l'inventaire de la garde-robe du duc de Guiche : « Un habit, veste et culotte, pour Bartholo, 1785. » Arch. de Seine-et-Oise. E. 1187. — Etant en garnison à Verdun, en 1776, il avait, sur un théâtre de société, joué le rôle de Basile.

baron Grimm, « d'un juge sévère et délicat qu'aucune prévention de cour n'aveugla jamais sur rien[1]. »

Le comte de Vaudreuil était un Almaviva accompli, et il joua si bien ce rôle que le bruit se répandit que le personnage d'amoureux de la reine ne se bornait pas pour lui au théâtre. Rien n'était plus faux cependant. Marie-Antoinette, dit Tilly[2], dont le témoignage est ici confirmé par madame Campan et par le comte de La Marck, « sentait pour lui, ainsi que je peux l'affirmer, une espèce d'éloignement pour ne pas dire de répugnance, » qui lui était inspirée par la jalousie de l'ascendant qu'il exerçait sur la duchesse de Polignac et aussi par les insinuations malveillantes de l'abbé de Vermond, qui le haïssait parce qu'il en avait été maltraité. »

Le spectacle fini, la reine quitta son château pour rentrer à Versailles. Quelques jours après, on exposait au salon de peinture, sous le n° 119, son portrait qu'elle avait, l'année précédente, commandé à Wertmüller pour le roi de Suède (Voy. *pl.* XVII)[3]. Le peintre l'a représentée se promenant avec ses deux enfants dans le jardin anglais du Petit-Trianon, sur le bord de la rivière, non loin du temple de l'Amour dont on voit au fond la colonnade et la coupole[4]. Le dauphin, à sa gauche, saisit sa robe; Madame royale, en bleu, marche à sa droite, portant des fleurs dans sa jupe relevée. Le petit prince, habillé de soie gorge de pigeon, tient à la main un chapeau à la Henri IV orné de plumes blanches, il a les insignes de l'ordre du Saint-Esprit en

1. XIV, 215.

2. Tilly, I, c. VI.

3. Placée d'abord au château royal de Gripsholm, cette toile est maintenant au musée de Stockholm, n° 1032 du *Catalogue des tableaux du musée national;* Stockholm, 1883, in-12. Notre héliogravure est faite d'après une photographie que nous devons à l'obligeance de M. Guilof Upmark, intendant du musée de Stockholm. — Wertmüller (Adolphe-Ulric), né à Stockolm, avait été, à l'âge de 32 ans, agréé par l'académie, le 30 août 1783, et reçu académicien, le 31 juillet 1784 (O[1] 1926). Le prix du portrait de la reine, débattu entre le peintre Pierre pour M. d'Angiviller et l'auteur, fut fixé à 14,000 livres (O[1] 1931).

4. Près du temple, à travers le feuillage, on aperçoit confusément deux dames.

sautoir et la croix de Saint-Louis au cou. La reine est en grand habit de soie puce avec jupe blanche, elle a un col et des manchettes de dentelles, et aux poignets des bracelets de perles. Sur sa tête est une sorte de schapska de satin gris, garni de plumes blanches.

Ce tableau fut assez mal accueilli des critiques contemporains qui le trouvèrent froid, sans majesté, sans grâce[1]. Pour la postérité, au contraire, il a le plus grand mérite : celui de la ressemblance. Au dire de madame Campan[2], il n'existe de bon portrait de la reine que cette toile de Wertmüller, et celle que madame Lebrun peignit en 1787, et dont nous aurons à dire un mot à cette date. Le roi de Suède la reçut à la fin de l'année 1786, et dans une lettre du 12 novembre[3], il nous garantit de son côté l'exactitude du peintre qui n'avait pas flatté son modèle : « Voici, mon cher baron, une lettre pour la Reine de France, que Flaxel doit vous faire tenir par une occasion sûre ; c'est pour la remercier de son portrait. Il est bien peint, mais ne lui ressemble pas en beau ; il est bien difficile en effet de bien attraper les grâces et les agréments de sa figure. La petite Madame est charmante ; mon fils l'appelle sa petite femme. Lorsqu'il a su que c'était la fille du Roi de France, il a dit : « Hon ska bli min kastru (elle sera ma femme). » Rosenstein m'a conté tous ces beaux projets ce matin. Le Dauphin est fort grand et ressemble au Roi son père ; en un mot, c'est un très beau tableau que je mettrai dans ma nouvelle maison, à Haga. »

Le portrait de Wertmüller répond bien à la description que le comte de Tilly nous a laissée de Marie-Antoinette : « Elle avait, » dit-il[4], « des yeux qui n'étaient pas beaux, mais qui prenaient tous les caractères : la bienveillance ou l'aversion se peignaient dans ce regard plus singulièrement que je ne l'ai rencontré ailleurs. Je ne suis pas bien sûr que son nez fût celui de son visage.

1. Grimm, XIV, 292 ; et *Mém. sec.*
2. I, 157.
3. Lettre au baron de Staël. Geffroy, *Gustave III*, t. II, 444.
4. I, c. VI.

Heliog. Dujardin

MARIE-ANTOINETTE, LE DAUPHIN,
ET MADAME ROYALE EN 1785

Sa bouche était décidément désagréable; cette lèvre épaisse, avancée et quelquefois tombante, a été citée comme donnant à sa physionomie un signe noble et distinctif; elle n'eût pu servir qu'à peindre la colère et l'indignation, et ce n'est pas là l'expression habituelle de la beauté. Sa peau était admirable; ses épaules et son cou l'étaient aussi; la poitrine un peu trop pleine, et la taille eût pu être plus élégante. Je n'ai jamais revu d'aussi beaux bras et d'aussi belles mains. Elle avait deux espèces de démarches : l'une ferme, un peu pressée et toujours noble; l'autre plus molle et plus balancée, je dirais presque caressante, mais n'inspirant pas toujours l'oubli du respect. On n'a jamais fait la révérence avec tant de grâce, saluant dix personnes en se ployant une seule fois, et donnant de la tête et du regard à chacun ce qui lui revenait. » J'ajouterai qu'on est frappé du caractère étranger de son visage. Rien n'est moins français que ce type, et l'on comprend, quand on l'a vu, ce mot des Parisiens qui disaient, en allant à Saint-Cloud : « Nous allons voir les eaux et l'Autrichienne[1]. »

« Le caractère de Marie-Antoinette, » dit de son côté le baron de Besenval[2], « était doux et prévenant. Facilement touchée par les malheureux, aimant à les protéger, à les secourir en toute occasion, elle montrait une âme sensible et bienfaisante..., se plaisait à rendre service, et jouissait du bien qu'elle avait fait. Un grand attrait pour le plaisir, beaucoup de coquetterie et de légèreté, peu de gaîté naturelle l'empêchaient d'être aussi bien dans la société que ses qualités essentielles et son extérieur l'annonçaient. Sa familiarité nuisait à sa considération; et le maintien que les circonstances et les conseils lui faisaient souvent prendre choquaient dans la femme aimable : acception sous laquelle elle avait accoutumé à la considérer. De là venait que chacun en était quelquefois mécontent, et qu'on en disait souvent

1. Soulavie, t. VI.

2. I, 318, 319; II, 309, 310. — Voyez Mercy qui confirme ses appréciations (à la table, article *Marie-Antoinette*), madame Campan, etc.

du mal, en s'étonnant d'en dire... Facile, point exigeante, mais peu faite pour le sentiment, sans sa liaison et sa conduite avec madame de Polignac, on aurait pu dire qu'elle ne connaissait point l'amitié... Elle s'occupait peu des gens qu'elle avait rapprochés d'elle, et s'en détachait aisément... Elle n'aimait ni les jolies personnes, ni les amants;... des droits pour plaire, mieux fondés que les siens, l'inquiétaient; mais, à cet égard, elle était femme. On l'a taxée d'un peu de dissimulation : il était difficile que sa position lui permit une extrême franchise. »

Comme je l'ai dit plus haut, la reine se rendit à Saint-Cloud avec le roi et la cour, quelques jours après la Saint-Louis, pour y passer le mois de septembre[1]. Profitant de la facilité du contrôleur général des finances qui trouvait de l'argent pour toutes ses fantaisies, elle y faisait alors exécuter des ameublements splendides dont tous les curieux iront dans la suite admirer la richesse. « On en peut juger par ce trait, » dit la *Correspondance secrète*[2]: « les bordures des tapisseries sont de bronze et sculptées par les plus habiles artistes; elles représentent des bas-reliefs antiques et coûtent six cents livres le pied. » La reine, dans cette résidence, donna à toute la cour des fêtes, à l'occasion desquelles on construisit un grand théâtre portatif pour les jardins[3]. L'affluence était telle à Saint-Cloud que l'on dut loger à la craie la plus grande partie de la suite dans les maisons du village. Une foule énorme remplissait journellement le parc, où les marchands eurent la permission de s'établir comme d'habitude. La reine aimait à se mêler aux plaisirs du peuple. « Personne n'a oublié, » rapporte Soulavie, « qu'elle se plaçait, dans les joutes et autres jeux des bateliers, comme simple spectatrice à côté de la bourgeoisie. » Elle n'en devenait pas pour cela plus populaire. « M. Lenoir seul, » dit le même auteur, « sait ce qu'il en coûtait à la police pour payer le cri banal de : *Vive la Reine!* »

1. Du 30 août au 10 octobre. Journal de Louis XVI.
2. Lescure, II, 256.
3. O¹3070.

En quittant Saint-Cloud, la cour alla à Fontainebleau où les fêtes recommencèrent sur nouveaux frais. Il semble vraiment que cette tête légère n'eut pas le moindre souci du formidable procès qu'elle avait engagé sans réflexion et qui s'instruisait en ce moment. Elle se faisait faire aussi dans cette résidence des appartements nouveaux « d'une magnificence extraordinaire », et notamment un cabinet, « beau dans tous les détails au-delà de tout ce qu'on peut imaginer[1]. » Les murs en étaient entièrement couverts de glaces, sur lesquelles le pinceau de Barthélemy fit courir de ravissantes arabesques[2]. Il y avait, au-dessus, un autre cabinet, « meublé dans le goût oriental et éclairé le soir par des lampes placées dans une garde-robe, séparée par une grande glace doublée d'un taffetas dont on changeait la couleur à volonté[3]. » Il y eut pendant ce voyage des spectacles où l'on vit, raconte la *Correspondance secrète*[4], « un genre de décoration que l'on ne connaissait pas encore. La Reine a voulu que les musiciens fussent vêtus en habits rouges galonnés d'or. On a envoyé prendre aux magasins de l'opéra et des Menus tous les habits qui pouvaient servir, et le nombre n'en étant pas suffisant, on en a fait faire avec la plus grande célérité. »

L'hiver, les spectacles et les bals continuèrent à Versailles. Fatiguée des splendeurs surannées des salons de Louis XIV, Marie-Antoinette les avait désertés pour faire camper la cour dans une immense maison de bois, bâtie sur la terrasse en prolongement du théâtre de la cour des princes. La salle de comédie avait été transformée en une sorte de temple orné de statues et entouré de bosquets artificiels. « Une glace sans tain, » placée dans l'ouverture centrale et « transparente au point qu'il fallait

1. Ils furent achevés en 1786. Lettre de madame de Staël à Gustave III. Geffroy, I, 403.

2. Ces peintures existent encore, mais les dispositions de la pièce ont été changées par Louis-Philippe.

3. Hézecques, 261. — Ce cabinet a été conservé.

4. Lescure, I, 608.

y mettre un suisse en sentinelle pour empêcher les maladroits de vouloir passer au travers, » laissait voir la salle de danse dans la maison de bois, à laquelle on accédait par les portes de côté, en suivant des allées bordées de buissons de roses[1]. Cette salle de danse, écrit madame de Staël à Gustave III[2], « est arrangée comme un palais de fées; les jardins de Trianon y sont représentés, et des jets d'eau jaillissent sans cesse; les idées champêtres, les rêveries qu'inspire la campagne dans l'été se mêlent à l'éclat du plaisir et au luxe des cours. » On y dansait encore au mois de mars 1786. Le moment approchait où la reine allait enfin pouvoir jouir, autrement qu'en peinture, des nouveaux paysages qu'elle avait créés dans le hameau, maintenant terminé.

1. Hézecques, 225.
2. Geffroy, I, 387.

VI

LE HAMEAU DE LA REINE

1786

Chaumières et jardinets. — Paysage. — Exploitation rurale. — Ferme. Maisons du garde et du jardinier. — Volière. — Légende des familles pauvres. Saint-Antoine-du-Buisson. — Scénario du docteur Meyer. *Pauvre Jacques.* —. Miniatures de van Blarenberghe. — Maison de la reine et maison du billard. — Réchauffoir. — Boudoir. — Moulin. Tableaux de fleurs. — Exposition des modèles. — Grange. — Tour et laiterie.

La façade des maisons du hameau était décorée de vigne vierge[1] et de plantes grimpantes. Sur des plateaux devant les fenêtres, sur des gradins, sur les marches des escaliers extérieurs, Antoine Richard disposa les pots de faïence blanche, ornés de guirlandes bleues et du chiffre de la reine, que Mique avait fait fabriquer à Saint-Clément, et les remplit de fleurs variées. Chaque maison avait son enclos, fermé par une palissade ou par une haie et entouré de chemins, semblable à ces petits « îlots ou condamines » dont parle Duchesne. Les parterres étaient de vrais jardins de village, plantés de légumes[2] : choux de Milan, choux-fleurs, haricots, etc.; de fraisiers, de framboisiers, de groseilliers[3] et d'arbres fruitiers : il y avait 50 noyers, 400 cerisiers, 200 pruniers, 400 poiriers de plein vent et 100 autres, 100 pêchers de plein vent, 200 abricotiers. Tout ce village borde

1. On en avait acheté 300 pieds.
2. Arch. nat. O[1] 1875.
3. O[1] 1883, 1884. On avait acheté 800 touffes de fraisiers, en 1784, avec 100 groseilliers et 100 framboisiers.

les rives d'un lac formé par deux sources qui tombent de grottes, cachées sous des buissons, et se réunissent en un cours d'eau descendant le long d'un vallon aux pentes gazonnées. Du lac sort, à gauche, un bras de rivière, et, à droite, un ruisseau qui faisait tourner la roue du moulin[1]. L'eau fut d'abord fournie par le bassin du Trèfle, qui alimentait déjà le jardin anglais. Comme le débit en était insuffisant, il fallut aller chercher un supplément à Chèvreloup. De 1784 à 1789, on ne cessa de travailler à l'établissement de conduites souterraines dans la plaine du Chesnay[2]. Le lac avait été peuplé de 2,349 carpes et 26 brochets. On leur jetait du pain pour une somme de 950 livres environ par an[3]. Un bateau en bois de chêne, peint en gris, amarré au pied de la tour, servait à la promenade et à la pêche[4].

On arrivait au lac par deux chemins. L'un conduisait, sous bois, en longeant le bord de l'enceinte du côté de l'allée de Saint-Antoine, près du moulin, sur lequel on tombait tout à coup sans l'avoir aperçu. De là, on voyait à gauche la tour de Marlborough, la maison du jardinier, la grange, la volière, et au loin, entre la tour et la maison du jardinier, la porte monumentale de la ferme (Voy. *pl.* XIX). L'autre route suivait la lisière du bois des Onze-Arpents. De la hauteur, on avait vue sur la grande maison, le boudoir, le moulin et le village de Saint-Antoine-du-Buisson, dont l'église et les habitations semblaient faire partie du hameau de la reine.

Celui-ci présentait véritablement l'aspect d'une exploitation rurale. Il était animé par les bestiaux qui paissaient sur les pelouses[5], sous la garde d'un berger, et par le va-et-vient des jardi-

1. La roue et ses vannes furent refaites deux fois (O[1] 1880). Cette roue, comme on peut le voir par la planche XVIII, était beaucoup plus grande que celle qu'on a placée depuis.

2. O[1] 1875-80, 1882, 1883, 1886.

3. O[1] 1878-84.

4. O[1] 1875-84. Ce bateau fut vendu sous le n° 11737, lors de la Révolution.

5. Elles étaient insuffisantes et l'on avait dû louer plusieurs pièces de pré dans la prairie du Chesnay. O[1] 1875-82.

Van Blarenberghe pinx.

BOUDOIR ET MOULIN.
en 1786

Heliog Dujardin

niers, des gens de la ferme, du garde, qui demeuraient là avec leurs familles. La reine avait sous les yeux un tableau champêtre vivant. Elle voyait labourer les champs, cultiver les jardins, tailler les arbres, faire la moisson et la cueillette des fruits. Les vaches venaient boire au lac, sur lequel naviguaient des canards; les ménagères lavaient leur linge au lavoir du moulin, qui servait réellement à moudre le grain des habitants de ce village en miniature (Voy. *pl.* XVIII). Il y avait le suisse Jean Bersy, garde[1], dont la maison au bord de l'enceinte existe encore; celle du garçon jardinier, Breval, qui se trouvait non loin de là, a disparu. A la ferme, logeait Valy Bussard. Il avait un valet, un petit garçon qui gardait les vaches, et une fille de service, chargée de porter, tous les matins, le lait au château. Dans le jardin étaient occupés Morel et Brunot, garçons jardiniers, le taupier Lecourt, le ratier Samuel Hirsch, le fureteur Chartier, et Riaux, faucheur à l'année. Le commissionnaire Kerekove attendait les ordres, et Vassant, dit Le Roy, garde bosquet[2], aidé d'un invalide[3], faisait dans le parc des rondes de surveillance.

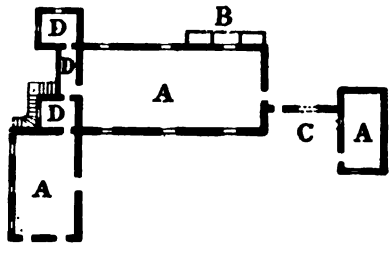

La ferme, dont on voit ici le plan, était située près du bois des Onze-Arpents. Elle fut mise en communication avec l'allée du Ren-

1. Il avait 45 livres par mois. Un autre Bersy, Rodolphe, gardait la porte du jardin fleuriste, moyennant 30 livres par mois. Il fut remplacé, en 1789, par Fidèle Bersy. O[1] 1875, 1884.

2. Le fermier avait 125 livres par mois; le valet de ferme, 56 livres par mois; le garçon, 50 livres par trimestre; la servante, 200 livres par an; le commissionnaire et le garde-bosquet, 45 livres par mois. O[1] 1875, 1882.

3. O[1] 1878.

dez-vous par un pont jeté sur le fossé. Une grande porte, à auvent couvert de roseaux, était placée à l'entrée. Elle donnait accès à une cour parsemée de bouquets d'arbres[1]. On y voyait un abreuvoir (B) et un puits avec une roue pour faire monter l'eau[2]. Du côté du hameau s'élevait un autre portail, à assises de maçonnerie et de pierres de taille alternées, surmonté de deux grosses boules, d'un assez bel effet (Voy. *pl.* XIX). Cette ferme était composée d'un groupe de bâtiments qui comprenait le logement du bouvier (D), une serre aux fromages, plusieurs écuries distinctes pour le taureau, les vaches, les veaux, les moutons, les chèvres (A), un toit à porcs et une niche à lapins[3]. « La reine, » dit le comte d'Hézecques, « avait un superbe troupeau de vaches suisses[4]. » A la ferme, on élevait de la volaille dans un grand poulailler garni de fil de fer[5], et on travaillait le laitage dans une laiterie dite de préparation[6], pourvue d'ustensiles qui coûtèrent 5,987 livres, 6 sous, 6 deniers. Du 1er juillet 1785 au 1er octobre 1791, le produit de l'exploitation s'éleva à la somme de 30,170 livres. La dépense avait été, pendant cette période, de 36,523 livres, 14 sous, 6 deniers, dont 12,045 livres, 10 sous pour le personnel, et 24,478 livres, 4 sous, 6 deniers pour les animaux[7].

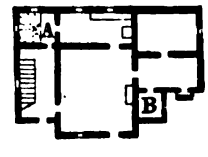

La maison du garde n'offre qu'une particularité remarquable : elle communiquait avec le fossé d'enceinte, vers l'avenue du Rendez-vous, par un souterrain dont l'escalier existe

1. Procès-verbal d'estimation du 12 messidor an IV.

2. O1 1880. — Le puits n'existe plus. — Dans les comptes on trouve mentionné un « chariot en croix » fait pour la ferme.

3. Cette niche fut vendue, lors de la Révolution, sous le n° 11744.

4. Les vaches suisses étaient à la mode. Le duc de Choiseul en avait, à Chanteloup, un troupeau venu de l'Ermitage (canton d'Untervald). Du Deffand, II, 254.

5. Vendu 300 livres, sous le n° 11743.

6. Cette laiterie était attenante à la grange, dont on parlera tout à l'heure.

7. O1 1884.

encore (A)[1]. J'ai noté que la maison du jardinier avait disparu.

Je ne saurais dire à qui revenait le soin de la volière de la reine. Elle était placée sur le bord du lac, dans une chaumière qu'on appelait la maison du colombier. Le pigeonnier se voit encore (A) dans les combles. Au rez-de-chaussée se trouve, par-devant, une pièce habitable (C); par-derrière, des cabinets (B) à usage de poulaillers : les grillages sont demeurés aux fenêtres. En 1785, on acheta pour peupler cette volière : 3 coqs dont 1 du Mans, 68 poules dont 9 du Mans, 13 du pays de Caux, 2 à pattes et bec jaunes, 3 pondeuses et 2 mères poules avec 13 poulets. Le tout, en y joignant 4 paires de pigeons d'espèces rares, revint à 201 livres, 8 sous. Leur nourriture coûtait de 900 à 1,200 livres par année. L'été, on dressait pour ces volailles, sur la pelouse, un bâtis de poutrelles entouré et couvert de filets[2].

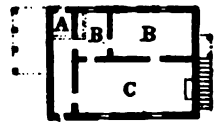

La présence des ménages du fermier, du garde et du jardinier a donné lieu à une fable qui est très sérieusement rapportée dans les mémoires de Weber, frère de lait de Marie-Antoinette. « J'ai vu, » dit-il, « la reine, bien jeune encore, cesser d'aimer les plaisirs bruyants et les dissipations de la jeunesse, d'abord faire succéder aux bals éclatants de Versailles les bals champêtres de Trianon qui amenaient tous quelque nouveau trait de bonté » (c'est-à-dire qu'on dansait à Trianon, l'été, sans cesser pour cela de danser à Versailles, l'hiver); « puis, de jour en jour, se renfermer davantage dans les soins et les devoirs d'une mère,... tantôt, s'environnant dans son intérieur des jeux innocents de ses enfants, s'adonner avec passion à tous les ouvrages d'aiguille;... tantôt se promener solitairement avec eux dans ses jardins, dont les embellissements étaient devenus des bienfaits... Témoins ces douze hameaux qu'elle fit bâtir à Trianon en 1785, et dans les-

1. Le petit appentis (B) servait de lingerie.

2. O[1] 1875, 1878, 1880, 1884-85. En 1786, on fit faire pour ce poulailler mobile 36 toises de filet.

quels elle plaça douze familles pauvres, se chargeant pour toujours de leur entretien complet. » Et prenant le ton de l'enthouthousiasme, il s'écrie : « Ils étaient donc l'asile de l'infortune et le temple de la charité, ces jardins qu'une basse et stupide calomnie présente aujourd'hui comme un théâtre de scènes licencieuses et dont l'indigne plagiat nous est donné pour une vérité historique! » Si Weber est de bonne foi, il faut dire qu'il se vante ailleurs faussement d'avoir été admis dans l'intimité de la reine. Quoi qu'il en soit, il n'a pas même le mérite de l'invention. Ce même conte fut débité à des voyageurs anglais, venus en France après la paix d'Amiens. « Notre guide, » dirent-ils, « nous montra « les douze asiles » des pauvres familles que la reine « allait visiter avec son auguste enfant, » et, plus loin, « la cure, qui était habitée par un vieil ermite que cette princesse appelait son curé, et avec lequel elle causait avec cette douce familiarité qui lui gagnait tous les cœurs. Le bon religieux était près d'elle l'interprète de la petite colonie qu'elle avait formée près de sa demeure favorite; il lui rendait compte des légers incidents qui en variaient l'existence, et l'attention qu'elle portait à ces détails prouvait que ce n'était point par caprice ni par ostentation qu'elle avait fondé cet établissement[1]. » Le guide avait lu la fable des paysans misérables dans les *Anecdotes du règne de Louis XVI*, publiées par Nougaret en 1791[2]. Quant à la cure, l'administration du palais a donné, depuis longtemps déjà, la consécration officielle à cette bourde, en faisant inscrire sur la maison qui servait de poulailler, au temps de Marie-Antoinette, le nom de *presbytère*.

Il suffira d'opposer à ces inventions le témoignage d'un contemporain qui écrivait en 1805. C'est encore le botaniste Duchesne, ancien prévôt des bâtiments du roi, auteur d'un *Cicerone*

1. *Versailles, Paris et Saint-Denis, ou Une suite de vue d'après des desseins*, par J.-C. Nattes; Londres, s. d., in-f°, pl., p. 55.

2. I, 176.

de Versailles[1] qui abonde en renseignements précieux. « L'architecte Mique, » dit-il, « ne voulut point jouer à la chapelle, il n'en construisit point une imaginaire; mais, au moyen du fossé de clôture, la ceinture de bocages fut entr'ouverte à dessein de profiter de la vue de la petite église de Saint-Antoine, et les maisons construites à l'entour communiquèrent au hameau de fantaisie un air de vérité[2]. »

Alain Manesson-Mallet nous en a conservé le souvenir dans une gravure du *Traité de géométrie pratique*[3] qu'il a publié en 1702. L'église était, comme on le voit, un édifice très modeste : un clocheton surmontait le pignon de la façade ; le chœur qui paraît d'architecture gothique était plus élevé que la nef. On remarquera que la porte Saint-Antoine n'a pas la même forme qu'actuellement. Je dirai plus loin à quelle occasion elle a été changée.

Duchesne remarque que ces maisons sont « toutes variées de forme, de grandeur, de construction, d'ameublement, aussi

1. In-12, p. 99. L'indication de Duchesne est confirmée par Alexandre Delaborde dans sa *Description des nouveaux jardins de la France*, qui parut en 1808.

2. Voy. plus loin le plan, c. IX. — Saint-Antoine-du-Buisson était une annexe de la paroisse du Chesnay, qui était alors desservie par Damar, prieur de La Roche. Registres des baptêmes, mariages et sépultures, aux archives du Chesnay.

3. I, page 163, pl. 63.

bien que leurs jardinets qui, plantés suivant l'usage de la campagne, se prêtaient, par leurs accompagnements, à la plaisanterie de faire de chacune des dames de la reine une paysanne ayant ses occupations rurales. Aussi, au logement de la meunière, voyait-on tourner la roue d'un petit moulin à eau. »

Duchesne ne parle que d'une meunière. On a depuis imaginé toute une légende que M. Alexandre Monavon, régisseur de Trianon, a recueillie dans une *Notice descriptive* qui se vend à la porte du palais[1]. « Louis XVI, » dit-il, « était, cela s'en va sans dire, le seigneur de ce singulier village en miniature; Marie-Antoinette en était la fermière; le comte d'Artois remplissait les fonctions de garde-chasse; le comte de Provence était le meunier; le cardinal de Rohan, le curé; le prince de Polignac, le bailli. » Dans ce scénario, la grande maison de la reine est devenue la *maison du seigneur*, le bâtiment à côté, qui s'appelait avant 1789 la maison du billard, prend le nom de *maison du bailli*, et le poulailler celui de *presbytère*[2]. Faire du cardinal de Rohan, qui ne parut qu'une fois en fraude au Petit-Trianon en 1782, et auquel Marie-Antoinette, à la cour, où il ne se présentait que très rarement, n'adressait même jamais la parole, le curé du hameau de la reine, hameau sans église d'ailleurs et dont la construction s'achevait à peine quand il fut emprisonné, c'est, on en conviendra, dépasser en fantaisie les plus invraisemblables romans. L'ensemble de cette légende, à la cure du cardinal près cependant, a été forgé de toutes pièces par un Allemand, le docteur Meyer, qui visita la France en 1796. « Le hameau, » dit-il, « était le réduit secret des plaisirs particuliers de la famille royale; on s'y livrait à des amusements innocents et enfantins. Le roi se déguisait en meunier, la reine en paysanne,

1. Versailles, 1882, in-8°.

2. Cette histoire n'était pas encore imaginée en 1808, car Alexandre Delaborde donne aux maisons les noms indiqués dans les documents antérieurs à la Révolution, noms que reproduit d'ailleurs le procès-verbal d'estimation du 12 messidor an IV.

Monsieur en maître d'école; et la famille habitait ce hameau plusieurs jours dans ce costume[1]. »

A part l'allusion de Duchesne à une meunière, dont j'ai parlé plus haut, on ne trouve rien dans les auteurs contemporains qui ait trait à une pareille plaisanterie. Madame Campan, dans la description qu'elle fait de la vie à Trianon, après la construction du hameau, ne dit pas un mot de l'histoire racontée par Meyer. « La reine, » dit-elle[2], « y avait établi tous les usages de la vie de château; elle entrait dans son salon, sans que le pianoforte ou les métiers de tapisserie fussent quittés par les dames, et les hommes ne suspendaient ni leur partie de billard ni celle de trictrac. Il y avait peu de logement dans le petit château de Trianon. Madame Élisabeth y accompagnait la reine; mais les dames d'honneur et les dames du palais n'y furent point établies. Selon les invitations faites par la reine, on y arrivait de Versailles pour l'heure du dîner. Le roi et les princes y venaient régulièrement souper. Une robe de percale blanche, un fichu de gaze, un chapeau de paille étaient la seule parure des princesses; le plaisir de parcourir toutes les fabriques du hameau, de voir traire les vaches, de pêcher dans le lac enchantait la reine. »

C'était là, en effet, ce qu'il y avait de piquant pour ces princesses, qui ne connaissaient que le faste de la représentation et ne vivaient qu'entourées de courtisans et de laquais. Approcher de ces petites gens qu'elles n'avaient aperçues jusque-là que si loin et si bas qu'il semblait à peine qu'elles fussent du même limon, les voir vaquer aux occupations de leur ménage, étudier leurs idées et leurs sentiments, entendre leur langage simple et grossier était un amusement bien plus nouveau que de tenir des rôles empruntés, comme des enfants qui joueraient au monsieur et à la dame. On verra, trois ans après, toute la mai-

1. *Fragments sur Paris,* traduits par Dumouriez; Hambourg, 1798, 2 vol. in-8°, II. D'après le journal de Louis XVI, la famille royale a d'ailleurs, en trois ans, soupé ou dîné quatre fois seulement au hameau.

2. I, 227.

son de madame Élisabeth s'inquiéter des tristesses du vacher de Montreuil[1], chercher à pénétrer son secret, découvrir que, tandis qu'il se consume à Versailles, sa fiancée[2] languit là-bas, en Suisse, et la marquise de Travanet, sœur de la marquise de Bombelles, composer sur cette idylle une chanson qui a surnagé dans la tourmente révolutionnaire.

Quand tu venais partager mes travaux,
Je trouvais ma tâche légère,
T'en souvient-il? tous les jours étaient beaux.
Qui nous rendra ce temps prospère?

Pauvre Jacques! quand j'étais près de toi,
Je ne sentais pas ma misère,
Mais, à présent que tu vis loin de moi,
Je manque de tout sur la terre.

Il nous reste trois charmantes miniatures de Van Blarenberghe, exécutées en 1786, qui nous retracent l'aspect du hameau à cette époque. Dans l'une, on voit le moulin, avec des femmes qui lavent au ruisseau, et le bouvier Valy venant y faire moudre son blé porté par un âne qu'il pousse devant lui; un pêcheur jette son filet dans le lac, tandis que la fille de la ferme y fait boire une vache (*pl.* XVIII). — Une autre représente le boudoir de la reine, au milieu d'un jardin enclos d'une palissade rustique. Une vigne vierge tapisse les murailles et couvre un berceau élevé au-dessus de l'escalier, tandis que des roses grimpantes s'étendent sur un hangar à côté. Breval, en manches de chemise, a été remplir ses arrosoirs au lac et les emporte pour rafraîchir les fleurs et les légumes. Un enfant, sur le bord, excite un chien à se jeter à l'eau. — La troisième vue est prise du jardin du boudoir, dans lequel Breval, au premier plan, donne des bouquets à deux promeneuses. Un jardinier, la pelle sur l'épaule, passe sur le chemin; une barque traverse le lac. A

1. Jacques Besson, de Fribourg.
2. Marie Magnin.

droite, au delà, la maison du jardinier se montre entre les arbres, et, dans le fond, la porte de la ferme. A gauche, se dresse la tour de Marlborough; sur l'escalier, un homme en habit de travail en appelle un autre qui monte à sa voix. Au sommet, Louis XVI, vêtu d'un habit rouge, l'habit de Trianon, montre Versailles au dauphin, placé à côté de lui (*pl.* XIX)[1].

L'extérieur des bâtiments destinés à recevoir la reine et sa société ne différait pas de celui des maisons qui étaient à l'usage des fermiers et jardiniers. Ils étaient comme elles, à l'exception de la laiterie et de la maison de la reine qui avaient un toit de tuiles, couverts en chaume, et nous avons vu que les murs en étaient revêtus d'une peinture imitant la vieille brique, la pierre effritée, le bois vermoulu et le crépi lézardé. Mais l'intérieur était bien différent, dit un témoin oculaire, le comte d'Hézecques, page de la chambre du roi. Si le dehors offrait « l'aspect le plus champêtre, » on trouvait au dedans « l'élégance et parfois la recherche. »

« Le principal manoir, dénommé maison de la Reine, » rapporte de son côté Duchesne[2], « se distinguait par son étendue et par sa construction bizarre, laquelle toutefois ne sortait de la

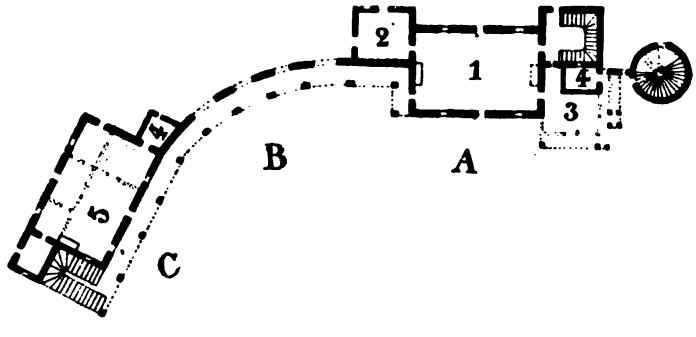

simplicité rurale que pour prendre une tournure de féerie. Les vases garnis de fleurs et les treillis et berceaux qui l'accompa-

1. De ces miniatures, les deux premières appartiennent à M. Edouard André, et la seconde à M. Lévy-Crémieux. Il les ont, l'un et l'autre, gracieusement mises à ma disposition pour les faire reproduire.

2. *Cicerone de Versailles*, 99.

gnaient répondaient à cette idée. » Il se composait de deux corps de logis reliés entre eux par une galerie, peinte en vert-olive. Celle qui est à droite (A) est spécialement désignée dans les comptes par le nom de maison de la reine. Le bâtiment à gauche (C) s'appelait maison du billard. Sur la galerie (B), Mique avait fait poser une caisse de quatre-vingt huit pieds de long sur huit pouces de large pour des fleurs et des plantes grimpantes qui montaient le long des poteaux jusqu'au toit. — La maison de la reine contenait, au rez-de-chaussée, une salle à manger (1) et un cabinet pour le jeu de trictrac[1] (2). Au premier étage se trouvait une antichambre en forme de cabinet chinois[2], un salon à six croisées, orné d'une corniche d'ordre corinthien et tendu de tapisseries. La cheminée, en marbre blanc veiné était ornée de rosettes, d'entrelacs, de feuilles d'acanthe; les consoles portaient sur des balustres, et les glaces avaient des cadres sculptés[3]. Au-dessus du cabinet du trictrac était un petit salon, appelé dans les mémoires : salle des nobles (2). — La maison du billard avait, au rez-de-chaussée, un billard (3). Au premier, on avait aménagé un petit appartement auquel on accédait par la galerie. Il était composé d'une pièce assez vaste, d'une autre de moyenne grandeur, et de trois petits cabinets, dans l'un desquels était une bibliothèque[4]. La maison de la reine et la maison du billard sont représentées dans leur état actuel sur la planche XV.

Derrière le manoir principal, et entouré d'une ceinture d'ar-

1. Le cabinet du trictrac était décoré d'un papier à fond vert chinois et avait un parquet en échiquier. O[1] 1881-82. — Une garde-robe (4), répétée au premier étage, s'ouvrait sur l'escalier.

2. Il était peint en jaune à l'extérieur.

3. Les sculptures étaient dues au ciseau de Deschamps. O[1] 1877, 1879, 1880, 1882. Toutes les glaces du hameau, sans les cadres, furent fournies par Nauroy, directeur de la manufacture de Paris, et coûtèrent 2,162 livres, 17 sous, 5 deniers.

4. Cet appartement est indiqué en lignes de points sur notre plan. D'après un mémoire, il semblerait qu'il a été occupé par Mique. O[1] 1879. — Devant la maison du billard, au bord du lac, se trouvait un saule pleureur qui, dit la *Description des nouveaux jardins de la France,* en 1808, avait été planté de la main de la reine. Il a été emporté par un ouragan, en 1883. — Près

bustes touffus, se cachait le réchauffoir qui contenait les locaux nécessaires au service : cuisine (2), fournil, bûcher, garde-manger, lingerie, argenterie, cours (1), lavoir, hangars, et une maison pour les valets de pied (3). L'intérieur de la cuisine, avec sa décoration de pierres de taille à joints réguliers, a assez grand air. Au sommet du faîtage, on avait perché un petit pigeonnier.

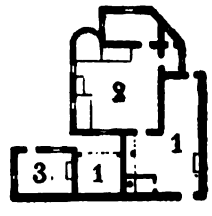

Le boudoir, qui fut d'abord nommé petite maison de la reine, était le *buen retiro* de cette princesse. L'intérieur en avait été particulièrement soigné. Il avait une cheminée en marbre blanc statuaire décorée de brindilles de lierre, des lambris en chêne de Hollande, et ses fenêtres étaient vitrées en verre de Bohême. On adapta plus tard à l'une d'elles un châssis mobile qui coûta 643 livres, 9 sous, 6 deniers[1].

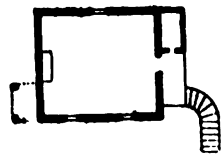

Une pièce du moulin était également ornée avec recherche; on y posa une cheminée en marbre blanc et des glaces[2].

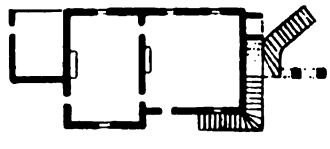

Nous avons vu[3] que madame Regnault avait peint, en 1779, un *robinia* qui avait fleuri dans les serres du Petit-Trianon. La reine continua à faire ainsi reproduire les plantes exotiques remarquables au moment de leur floraison. C'était d'ordinaire Fréret qui était chargé de ce soin. Il représenta entre autres, de grandeur

de l'escalier extérieur de cette même maison est un peuplier dont la tête a été abattue aussi par un ouragan, et qui, d'après la tradition, aurait été de même planté par la reine. Est-ce en l'honneur de la naissance du duc de Normandie? Voyez plus haut, p. 213, ce que dit Delille à l'occasion de son frère aîné.

1. En 1787.

2. O[1] 1877-78, 1884. — A la muraille de la maison était suspendue une galerie en bois qui a disparu (pl. XVIII).

3. Page 239.

naturelle, une fleur de *stewartzia*. Marie-Antoinette ordonna d'encadrer ces gouaches et de les placer dans les maisons du hameau[1]. Elle fit en même temps rassembler tous les modèles préparés pour l'établissement des jardins de Trianon et de leurs fabriques. L'inspecteur Henry et le peintre Fréret les restaurèrent[2], et on en exposa la collection dans une maison. Laquelle? Je n'ai trouvé sur ce point aucune indication précise.

La grange, à laquelle était jointe la laiterie de travail, ne reçut sa décoration définitive que plus tard. Il en fut ainsi de la laiterie dite « de propreté (C), » qui est reliée par un passage (B) à la tour de Marlborough (A)[3]. Cette tour est une réminiscence de la tour de Gabrielle, au bord du lac d'Ermenonville, que la reine avait été visiter le 14 juin 1780[4]. On y montait par un escalier extérieur « garni de giroflées, de géraniums qui figuraient, » dit le comte d'Hézecques[5], « un parterre aérien. » Elle repose sur un soubassement hexagone en pierre, formant terrasse. Au-dessus, un étage rond, plein, contenait un salon. Il portait douze arcades surmontées de créneaux en bois. Au sommet est un balcon circulaire au milieu duquel on a bâti un petit tourillon qui servait, dit le voyageur anglais dont nous avons parlé plus haut, de guérite à un veilleur communiquant par des signaux avec le palais de Versailles[6]. De ce balcon on avait vue sur tous les environs. (Voy. *pl.* XIX). La tour de Marlborough tombe aujourd'hui, faute d'entretien, en ruine, comme toutes les fabriques qu'elle domine, et il ne restera bientôt plus rien du hameau de la reine à Trianon.

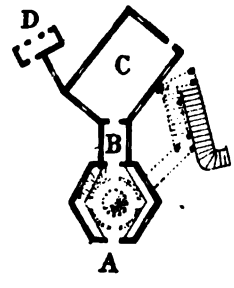

1. O¹ 1875-84.
2. On en refit même plusieurs qui s'étaient perdus. O¹ 1879-80-84.
3. Le point D est un hangar.
4. Mercy, 439.
5. 245.
6. Rien, dans les documents antérieurs à la Révolution, ne confirme cette ndication.

TOUR DE MARLBOROUGH
Ferme et maison du jardinier en 1786

Heliog. Dujardin

VII

L'AFFAIRE DU COLLIER ET TRIANON

La fermière. — Le bouc blanc. — Le comte de Nellenbourg.
Recueil des vues de Trianon.
Acquittement du cardinal. — Motifs de cette décision.
Visites supposées de la femme Lamotte à Trianon.

Les premiers soleils de 1786 virent le hameau mirant dans le lac sa parure, maintenant achevée, de verdure et de fleurs. La ferme de son côté s'était complétée. Elle avait reçu une fermière, en décembre 1785 : la femme de Valy qu'il avait fait venir de Touraine avec ses enfants. De nouveaux hôtes lui arrivèrent de Fribourg, le 28 mai suivant, après un voyage qui ne manqua point de péripéties émouvantes. Au mois de février 1786, Valy avait représenté à la reine que le bouc mis dans ses écuries n'était pas bon, « attendu que sur sept chèvres il n'y en avait pas une de pleine, » et demanda à le changer. « S. M. répondit qu'elle le voulait bien, mais surtout que le nouveau ne fût pas méchant et qu'il fût tout blanc. » Valy commanda alors à Duriaux, messager de Paris en Suisse, de lui amener « un bouc tout blanc, très beau en tout, pas méchant, à quatre cornes,... et une chèvre blanche et bonne laitière, pleine. » Duriaux fit la commission et acheta à Fribourg un bouc avec sa mère. Celle-ci mit bas deux chevreaux en route, et il fallut les placer dans une petite voiture spéciale accrochée au grand char de la messagerie. Ils arrivèrent cependant tous à bon port, et Duriaux réclama

pour le voyage, la nourriture et les soins, 379 livres, 14 sous, dont il n'était pas encore payé le 19 décembre[1].

Le 11 mai 1786, la reine reçut la visite de son frère Ferdinand, gouverneur de la Lombardie, et de sa femme Marie-Béatrice d'Este, qui voyageaient sous le titre de comte et comtesse de Nellenbourg[2]. Ce prince avait dû venir, du vivant de Marie-Thérèse, et sa sœur songeait alors à le loger au Petit-Trianon[3]. Cette fois, il y dîna seulement avec le roi, le 17 mai. Il parut sans doute charmé de cette résidence, car la reine, pour lui en rappeler le souvenir, fit exécuter à son intention par le dessinateur Péchon et le peintre Châtelet des vues de son jardin. Un duplicata en fut envoyé à la princesse des Asturies.

Ces albums ne furent pas les seuls. Nous avons vu qu'en 1779, Marie-Antoinette avait envoyé à Gustave III une collection de dessins du jardin anglais[4]. Des recueils semblables furent faits en 1780, 1782, 1783 et 1785, par Châtelet; en 1781 et 1782, par Maréchal et Forget; en 1784, par Fontaine et Baltar, élèves de l'académie d'architecture[5]. L'inventaire dressé, le 12 août 1792[6], dans l'appartement de Bonnefoi, relève « un petit dessin d'une illumination » qui représentait sans doute une fête nocturne à Trianon. La reine commanda à Van Blarenberghe et à d'autres peintres des miniatures représentant sa résidence favorite, pour des dessus de tabatières et de drageoirs[7]. C'est ainsi que furent peintes les charmantes vues du hameau dont nous donnons plus haut la gravure. La reine avait favorisé son architecte de deux

1. Arch. nat. O[1] 1875.
2. Arch. nat. K. 161.
3. Voyez plus haut, p. 103.
4. Page 256.
5. O[1] 1875, 1879, 1882, 1884.
6. Arch. de Seine-et-Oise, série Q.
7. On trouve, dans les pièces à l'appui des comptes, un mémoire de Millet, bijoutier, pour la fourniture d'une tabatière de 500 livres, offerte, par décision de la reine en date du 9 février 1786, à M. Cornette, médecin, pour soins donnés aux jardiniers et aux gens de service de Trianon.

boîtes de ce genre. En voici la description, d'après l'inventaire dressé chez Mique par les agents du district, les 23-26 fructidor an II[1] : « N° 72. Une boîte doublée en or, enrichie des vues du Petit-Trianon, peintes à l'huile et fixées sur glace par Châtelet (4 pouces de long, sur 2 pouces, 4 lignes de large, et 1 pouce, 5 lignes de hauteur), dans son étui de chagrin, estimée 600 livres. — N° 72 *bis*. Une boîte en écaille enrichie sur le couvercle du plan du Petit-Trianon, et de huit médaillons représentant les différentes vues dudit jardin, avec un cercle d'or (3 pouces 6 lignes de diamètre), estimée 150 livres. »

Marie-Antoinette avait pensé à offrir à son frère une fête nocturne à Trianon, et des préparatifs furent faits en conséquence[2] pour le 8 juin; mais elle n'eut pas lieu : nous verrons tout à l'heure pourquoi. Le comte et la comtesse de Nellenbourg soupèrent deux fois chez madame de Polignac, le 4 et le 10 juin. « Hier au soir, » écrit, le 5 juin, la marquise de Sabran au chevalier de Boufflers, « j'ai été souper chez la duchesse de Polignac... Il y avait un monde prodigieux : l'archiduc et l'archiduchesse y soupaient, ainsi que la reine; » — et le 11 juin : « J'ai soupé hier au soir chez la duchesse de Polignac, avec cent personnes qui n'avaient pas l'air plus gai que moi[3]. »

On avait les plus sérieux motifs, à la cour, pour être triste et pour ne pas célébrer de fête : le cardinal de Rohan venait de gagner, devant l'opinion et devant le parlement, le procès que la reine avait si légèrement engagé contre lui. Marie-Antoinette en fut très affectée. « Faites-moi votre compliment de condoléance, » dit-elle d'une voix entrecoupée par les larmes à madame Campan[4]; « l'intrigant qui a voulu me perdre ou se « procurer de l'argent en abusant de mon nom et prenant ma si-

1. Arch. de Seine-et-Oise, série Q.

2. O[1] 1875, 1878, 1882.

3. E. de Magnien et H. Prat. *Correspondance de la comtesse de Sabran et du chevalier de Boufflers;* Paris, Plon, 1875, in-8°, 127 et 132.

4. II, 24 et 290.

« gnature, vient d'être pleinement acquitté. Mais, ajouta-t-elle « avec force, comme française, recevez aussi mon compliment de « condoléance. Un peuple est bien malheureux d'avoir pour tri- « bunal suprême un ramas de gens qui ne consultent que leurs « passions, et dont les uns sont susceptibles de corruption, et les « autres d'une audace qu'ils ont toujours manifestée contre l'au- « torité et qu'ils viennent de faire éclater contre ceux qui en sont « revêtus. »

Il est certain, que dans cette affaire, les juges et le public commirent une lourde et cruelle méprise; mais faut-il en imputer la faute à eux seuls, et peut-on dire que la reine ne fut pour rien dans cet égarement de l'opinion? Marie-Antoinette avait pensé faire condamner le cardinal comme escroc. « Il a pris mon nom, » écrivait-elle à son frère[1], « comme un vil et maladroit faux-monnayeur. » Mais, à l'instruction, l'affaire prit une tournure inattendue. Il devint évident que le cardinal avait été dupe et non voleur. Sur ce chef, il devait être déclaré innocent; il avait cru réellement acheter le collier pour Marie-Antoinette. Mais lui était-il permis d'admettre que la reine de France l'avait chargé, par l'intermédiaire de madame de Lamotte d'une semblable commission, et qu'elle lui avait donné un rendez-vous dans le parc de Versailles? Et, en le croyant, n'avait-il pas fait à sa souveraine un outrage méritant d'être assimilé au crime de lèse-majesté et puni selon toute la rigueur des lois? Cette question mettait Marie-Antoinette directement en cause, et le procès du cardinal devenait le procès de la reine.

C'est alors que toutes les apparences fâcheuses de la conduite de cette princesse[2] auxquelles, malgré les avis de sa mère et de Mercy, elle n'avait pas voulu prendre garde, déposèrent contre elle avec plus de gravité que, pour d'autres, n'ont fait de véritables crimes. Puisque, sans autre raison que l'engouement, elle avait élevé madame de Polignac au plus haut degré de la faveur,

1. Lettre du 19 septembre.
2. Voyez plus haut, p. 94.

un caprice ne pouvait-il aussi avoir gagné ses bonnes grâces à la comtesse de Lamotte, qui était jeune, jolie, spirituelle, et descendait de la race des Valois? N'avait-elle pas supprimé toute étiquette et ne s'était-elle pas donné mille libertés interdites aux autres reines? Est-ce que la rencontre nocturne[1] dans le parc de Versailles était beaucoup plus étrange que les *descampativos* dont on avait parlé dans toute l'Europe? Et quant à la commission d'acquérir les diamants à l'insu du roi, la reine n'avait-elle pas déjà traité dans les mêmes conditions avec Boehmer, pour des girandoles de plus de cent mille écus, par l'intermédiaire d'une femme de chambre[2]?

Il ne manquait pas de gens pour commenter tout cela et y

1. Les *Essais historiques sur la vie de Marie-Antoinette,* dont nous avons parlé plus haut, page 160, note 1, donnent sur ces *descampativos* des détails curieux que je suis loin de garantir, mais qui étaient alors répandus dans le public. Ils racontent qu'après souper on faisait illuminer un bosquet où l'on établissait un trône de fougère. On élisait alors un roi, qui était presque toujours le comte de Vaudreuil. Celui-ci, ordonnant aux assistants d'approcher du trône, formait des couples. Les mariages faits, il prononçait : « *Descampativos!* » On fuyait alors deux à deux dans le parc, avec défense du roi de la fougère aux couples qui se rencontreraient, de se regarder, de se parler, de se nuire et de rentrer avant deux heures. Ce jeu, prétend l'auteur du pamphlet, amusait fort le roi.

2. Campan, I, 94. — D'après Mercy (II, 418), ces girandoles coûtèrent 460,000 francs. Une diminution faite au bijou réduisit la somme, suivant madame Campan, à 360,000 francs. Tous deux assurent que la reine les paya sur sa cassette. Louis XVI a laissé, sur ce fait, dans son livre de dépenses particulières, des renseignements qu'on n'a pas encore relevés. En réalité, les boucles d'oreilles ne coûtèrent que 348,000 livres, sur lesquelles la reine n'en paya que 48,000. Ce fut le roi qui lui remit le reste de la main à la main , pour qu'elle pût remplir son engagement : « Décembre 1776, à la reine, 25,000 livres. Ces 25,000 livres sont le premier paiement d'une somme de 300,000 livres que je me suis engagé à payer à Boehmer, en six ans, avec les intérêts, pour des boucles d'oreilles de 348,000 livres que la reine a achetées et dont elle a déjà payé 48,000 livres. » Boehmer fut totalement désintéressé en vingt-quatre paiments. Le dernier eut lieu le 3 décembre 1782. On trouve, à cette date, dans le compte du roi : « A la reine, pour solde de compte avec Boehmer, 12,000 livres. » En même temps, la reine achetait des bracelets. On lit dans le compte particulier du roi, à la date du 18 janvier 1777 : « J'ai payé à la reine 24,000 livres en acompte des 162,000 qu'elle doit à Boehmer pour des bracelets de diamants. »

chercher des motifs justificatifs pour le cardinal. Sans parler de sa nombreuse parenté qui comptait parmi ses alliés des princes du sang, les grands ordres de l'État, clergé et noblesse, étaient portés à prendre la défense d'un des leurs, et trouvaient exorbitant de voir un prince, un évêque, abbé de plusieurs abbayes, proviseur de Sorbonne, grand aumônier de France, décoré de la pourpre romaine, confondu sans ménagement, dans une même accusation, avec une intrigante, une fille entretenue, un charlatan et des comparses obscurs. Le parlement, qui avait à se plaindre du ministère, était peu favorable à la cour. La cour elle-même, détachée de la reine par sa partialité envers quelques personnes, après lesquelles il semblait qu'il n'existât plus rien pour elle en France, était médiocrement disposée. Tous les vieux courtisans du temps de Louis XV, laissés de côté pour une génération nouvelle, boudaient. Les dames âgées, dont la reine, toute jeune encore, avait ri, ne lui pardonnaient pas cette raillerie enfantine.

L'abbé Soulavie a remarqué avec justesse que, dès son arrivée à Versailles, Marie-Antoinette avait trouvé une puissante coterie montée contre elle : le parti français, détestant dans sa personne le gage de l'alliance autrichienne et prêt à tout exploiter pour la rendre odieuse à la nation[1]. Celle-ci, d'abord enthousiaste, on peut le dire, de sa souveraine, bientôt choquée de ses allures si différentes de celles des reines qui l'avaient précédée, s'était peu à peu désaffectionnée, et, sous cette mauvaise impression, avait fini par prêter l'oreille à tous les bruits semés par la calomnie. La calomnie! jamais elle ne se déchaîna plus implacable, plus infâme, plus effrénée qu'à la fin du XVIIIe siècle. Il y avait à peine dix ans que Beaumarchais en avait tracé cet effrayant portrait, qui jette une ombre lugubre sur les gaietés du *Barbier de Séville;* et, sous ce rapport, les mœurs ne s'étaient pas améliorées depuis. « Croyez, » dit dom Basile, « qu'il n'y a pas de plate méchanceté, pas d'horreur, pas

1. *Mémoires*, t. VI.

de conte absurde qu'on ne fasse adopter aux oisifs d'une grande ville en s'y prenant bien; et nous avons ici des gens d'une adresse!... D'abord un bruit léger, rasant le sol comme hirondelle avant l'orage, *pianissimo* murmure, et file, et sème en courant le trait empoisonné. Telle bouche le recueille, et *piano, piano,* vous le glisse en l'oreille adroitement. Le mal est fait, il germe, il rampe, il chemine, et *rinforzando* de bouche en bouche, il va le diable; puis tout à coup, on ne sait comment, vous voyez calomnie se dresser, siffler, s'enfler, grandir à vue d'œil. Elle s'élance, étend son vol, tourbillonne, enveloppe, arrache, entraîne, éclate et tonne, et devient, grâce au ciel, un cri général, un *crescendo* public, un *chorus* universel de haine et de proscription. Qui diable y résisterait? »

Cette dangereuse semence tombait donc dans un terrain bien préparé pour la recevoir. Et, par une fatalité, pendant l'instruction même du procès, deux incidents venaient lui donner de nouvelles forces. L'obligation, où le gouvernement du roi fut, pour ne pas perdre le bénéfice d'un traité avantageux conclu avec la Hollande, de payer, à ce moment, pour elle à Joseph II cinq millions de florins, exaspéra ceux qui répétaient que l'alliance avec l'Autriche, copartageante de la Pologne à l'insu et contre les intérêts de son alliée, n'avait été pour la France qu'une duperie. Et un scandale qui se produisit à Versailles durant l'hiver de 1786, dans la société de la reine, acheva de jeter un jour déplorable sur son entourage le plus intime. Elle en fut elle-même éclaboussée. « On ne fait que parler, » disent les *Mémoires secrets*[1], « de cette aventure, d'autant plus fâcheuse que la dame a été élevée sous les yeux de la reine. »

Dans de telles circonstances, et avec la passion d'opposition qui est au fond de l'esprit français, Marie-Antoinette avait peu de chances de voir l'opinion se prononcer pour elle; et le parlement ratifia, il faut le reconnaître, le sentiment public, en rejetant les conclusions du procureur général qui s'était pourtant

1. 8, 9 et 10 février.

borné à demander qu'on infligeât à l'inculpé la seule pénalité d'une amende honorable. C'était dire que, s'il reconnaissait que la reine n'avait été pour rien, puisqu'il condamnait la comtesse de Lamotte, dans les intrigues qui avaient trompé le cardinal, elle n'était pas du moins tellement au-dessus du soupçon que celui-ci fût punissable de s'y être laissé prendre.

« A cette époque, » dit madame Campan[1], « finirent les jours fortunés de la reine; adieu pour jamais aux paisibles et modestes voyages de Trianon, aux fêtes où brillaient à la fois la magnificence, l'esprit et le bon goût de la cour de France; adieu surtout à cette considération, à ce respect dont les formes accompagnent le trône, mais dont la réalité seule est la base solide! » Il y a beaucoup de vrai dans cette exclamation arrachée à la sensibilité de la première femme de chambre; mais nous faisons dès à présent, au sujet des fêtes de la cour et des voyages de Trianon, quelques réserves que la suite de ce récit justifiera.

Trianon a joué un rôle dans l'affaire du collier, rôle imaginaire, mais considérable; on peut même dire que, sans Trianon, madame de Lamotte ne fût jamais parvenue à tromper le cardinal à ce point. Afin de convaincre sa dupe de son intimité avec la reine, l'effrontée comtesse feignit d'être reçue en cachette à Trianon, le soir. « Parmi ses différents moyens de séduction, » dit l'abbé Georgel dans ses *Mémoires*[2], « madame de Lamotte sut trouver celui de faire croire qu'on lui donnait à Trianon des rendez-vous secrets où la reine lui prodiguait les marques de la plus intime familiarité : plusieurs fois, elle prévint le cardinal du jour où elle s'y rendrait et de l'heure où elle sortirait. Ce prince, qui aimait à repaître ses pensées de tout ce qui pouvait alimenter sa persuasion, s'était mis plusieurs fois à portée d'observer ces entrées et ces sorties. Une nuit qu'elle savait que le grand aumônier attendait le moment où elle se retirait, elle se fit reconduire à quelque distance par Villette, principal agent de

1. II, 293.
2. T. II.

ses complots, qui eut ensuite l'air de rentrer; il faisait clair de lune. Le prince, sous un déguisement, rejoignit madame de Lamotte comme il avait été convenu, demanda le nom de ce personnage; elle lui dit que c'était le valet de chambre de confiance de la reine à Trianon. » C'est ce même laquais supposé qui, sous la livrée de Trianon, vint, le 1er février 1785, prendre devant le cardinal, caché dans un cabinet, l'écrin du collier que celui-ci avait, un moment auparavant, déposé entre les mains de la comtesse de Lamotte. « Le cardinal, ayant bien examiné les traits de l'homme à qui on avait remis la cassette du collier, et ayant cru reconnaître ceux du prétendu valet de chambre de Trianon, qui avait, une nuit, reconduit madame de Lamotte, ne douta plus que ce collier ne fût parvenu à sa destination. »

L'abbé Georgel ne donne pas de plus longs détails sur les entrevues imaginaires de la reine et de l'intrigante à Trianon. Dans les factums rédigés pour la défense des accusés, il semble que les avocats se soient donné le mot pour laisser dans l'ombre ce côté de l'affaire. Celui du cardinal[1] y fait une timide et rapide allusion. Il parle ainsi des inventions de madame de Lamotte : « Et quelles étaient ces fables? On frémit de le dire. Elles violaient le profond respect dû à la majesté royale : son nom, ses malheurs, la bienfaisance de la reine lui avaient, disait-elle, ouvert un accès auprès de sa personne; elle en approchait en secret... » Il n'est, du reste, pas fait mention de Trianon dans les mémoires du cardinal. Seul, Cagliostro, dans sa défense, prononce ce nom[2] : « J'étais, » dit-il, « à Bordeaux dans le temps de l'apparition de la fausse reine dans les bosquets de Trianon. » Pourquoi ce silence? C'est que l'objet de ces relations mensongères était d'une nature tellement délicate que les accusés se seraient infailliblement perdus par des déclarations plus explicites. Ce n'est que trois ans après, et de Londres, que l'infâme descen-

1. *Mémoire pour Louis-René-Édouard de Rohan, cardinal*, etc.; Paris, 1786, n-4°, 15.

2. *Mémoire pour le comte de Cagliostro;* Paris, 1786, in-4°, 43.

dante des Valois osa publier ces imputations monstrueuses qui furent reproduites devant le tribunal révolutionnaire. Nous en parlerons quand le moment sera venu.

Si la reine n'avait pas jeté bas autour d'elle toutes les barrières protectrices de l'étiquette, si elle n'avait pas, ce que redoutait tant sa mère, été s'établir seule dans un château, sans le roi, sans ses dames d'honneur, entourée seulement de domestiques, pour y vivre en particulière avec quelques intimes que l'on ne regardait pas comme au-dessus de tout reproche, jamais la comtesse de Lamotte n'eût pu fournir au cardinal l'apparence d'une preuve de relations quelconques avec elle, et l'intrigue avortait. Ajoutons que, sans l'infamie des courtisans et les révoltantes inventions de leur jalousie envieuse (il faudra aussi, malgré nous, remuer ces immondices), jamais la complice du cardinal n'eût elle-même conçu son incroyable projet.

Il est resté dans beaucoup d'esprits, sur les relations de Marie-Antoinette et de madame de Lamotte, des doutes qui prennent leur point d'appui dans une phrase de madame Campan, corroborée par une nouvelle à la main publiée dans les *Mémoires secrets*. Ces derniers prétendent que la princesse de Lamballe chercha à voir madame de Lamotte à la Salpêtrière, où l'entrée lui fut refusée par la supérieure qui lui dit que la comtesse « n'était pas condamnée à la voir. » « Par suite des fausses vues qui dirigeaient les démarches de la cour, » dit de son côté madame Campan[1], « on y trouva que le cardinal et la femme Lamotte étaient également coupables et inégalement jugés, et on voulut rétablir la balance de la justice en exilant le cardinal à l'abbaye de la Chaise-Dieu, et en laissant évader madame Lamotte peu de jours après son entrée à l'hôpital. Cette nouvelle faute confirma les Parisiens dans l'idée que cette vile créature, qui jamais n'avait pu pénétrer même jusqu'au cabinet des femmes de la reine, avait réellement intéressé cette infortunée princesse. » Si les faits avancés dans ces deux passages étaient avérés, j'avoue

1. II, 289.

qu'il serait, en effet, bien difficile de ne pas partager ces soupçons, et quand on saura quelle était la nature de la faveur dont se vantait madame de Lamotte, on jugera de la gravité qu'ils ont pour la mémoire de la reine.

Mais, d'abord, il est bien difficile de croire au racontar des *Mémoires secrets*. Peut-on sérieusement admettre que la supérieure de la Salpêtrière ait osé refuser l'entrée d'une prison royale à la surintendante de la maison de la reine, et lui répondre par une insolence? Et ne voit-on pas que le récit n'est fait que pour amener le bon mot qui le termine?

D'autre part, rien n'est moins vraisemblable que l'intérêt tardif pris par la cour à la situation de madame de Lamotte. C'était avant l'exécution de l'arrêt qu'il fallait la faire évader, si l'on avait quelque chose à craindre d'elle ou la moindre compassion pour son sort. Lui rendre la liberté après l'avoir laissé fustiger et marquer, c'était lui donner les moyens de satisfaire l'esprit de vengeance dont elle ne pouvait manquer d'être animée. Les circonstances de son évasion, que nous a racontées le comte Beugnot[1], ne laissent d'ailleurs pas supposer un instant qu'elle ait été favorisée. Elle arriva à pied, demi-nue et presque mourante, à Bar-sur-Aube, et s'y blottit dans un trou de carrière, où elle serait morte de faim, sans la charité de la mère de l'avocat champenois qui lui porta de la nourriture et lui donna de l'argent pour fuir à l'étranger. Ainsi qu'on pouvait s'y attendre, elle y publia d'horribles libelles contre la reine. Heureusement pour la mémoire de Marie-Antoinette, la calomniatrice, comme on le verra, s'est chargée elle-même de fournir les preuves les plus éclatantes de l'innocence de sa victime.

1. *Mémoires*, I, ch. II.

VIII

LA LAITERIE

1786

Décoration de la laiterie. — La manufacture de porcelaine de la reine.
Jardinage. — Marie-Christine, sœur de la reine.
Chagrin de la reine. — Nouvelle tente pour le bal. — Lettre à Mercy.
La reine joue à la paume.

Le comte et la comtesse de Nellenbourg quittèrent Versailles le 17 juin[1], et Louis XVI partit, le 22, pour visiter le port de Cherbourg. Pendant l'absence du roi, Marie-Antoinette alla s'enfermer à Trianon, « où elle demeura dans une retraite absolue[2]. Elle y fut saignée, » dit la *Correspondance secrète*, « et Madame, voulant savoir de ses nouvelles, a été refusée[3]. » La reine était grosse pour la quatrième fois.

La laiterie se terminait alors. On y travaillait depuis 1784. A cette époque, sept projets de fontaines avaient été modelés en cire pour l'ornementation des niches entre les fenêtres. L'un d'eux représentait un vase surmonté de deux enfants tenant un cygne qui étendait les ailes. Les murs et le sol étaient revêtus de marbre; un filet d'eau traversait la pièce dans une rigole et y entretenait la fraîcheur. Quinze tables de marbre la garnissaient[4]. Elles supportaient soixante-dix-huit pièces

1. Journal de Louis XVI.
2. Du 22 au 29. Il plut du 22 au 25. Le temps fut très beau le 26; averses le 27; beau le 28 et le 29.
3. Lescure, II, 54.
4. *Souvenirs d'un page*, 245. — O[1] 1877, 1880.

de porcelaine décorée : terrines à lait, plateaux à fromage, tasses et soucoupes, beurriers, brocs, assiettes, bat-beurre, qui coûtèrent 6,372 livres. Elles furent toutes fabriquées à la manufacture de la reine, sous la direction d'André-Marie Lebeuf qui fit briser les moules[1]. Il existe au musée de Sèvres un seau en porcelaine dure, inscrit sur les registres de cette manufacture sous deux appellations : 1° seau du Petit-Trianon; 2° seau de Rambouillet. C'est la dernière qui me paraît exacte. Une note postérieure au mois d'août 1789, conservée dans les dossiers des dépenses de la reine aux archives nationales, dit en propres termes : « Tout ce que Sa Majesté a de porcelaine à son château de Trianon et dans ses petits appartements des Tuileries a été fabriqué à sa manufacture. » Il faut conclure de cette indication que c'est à tort que le catalogue de l'exposition de 1867 a attribué (n° 34) à la laiterie du Petit-Trianon des « bols-seins en forme de mamelle, en porcelaine teintée couleur chair, posés sur trépieds à têtes de bélier. » MM. de Goncourt en publient un très joli dessin colorié dans l'édition illustrée de leur *Histoire de Marie-Antoinette* (1878, in-4°); mais c'est sans la moindre preuve qu'ils ajoutent que le modèle de ces bols, fabriqués à la manufacture de Sèvres pour la laiterie de Rambouillet, fut adopté pour le Petit-Trianon.

La reine continuait à s'intéresser aux travaux de son jardinier. Le vieux botaniste de Louis XV, Claude Richard, père d'Antoine, était mort en 1784. Il avait pris sa retraite en 1782, et depuis cette époque son fils dirigeait seul le jardin[2]. Pendant ce

1. Il y avait : 12 terrines à 150 livres pièce, 24 à 120, 24 à 72; 6 plateaux à 72 livres pièce; 6 tasses à 10 livres pièce; 2 beurriers à 24 livres pièce; 8 brocs à 24 livres pièce; 6 assiettes à 10 livres pièce; 2 bat-beurre à 120 livres pièce. On y ajouta plus tard un sucrier dont le prix n'est pas indiqué. — A Chantilly, « les princesses s'amusent à faire la cuisine après s'être revêtues de déshabillés de villageoises; elles aiment aussi à faire du beurre, *ainsi que la reine en fait à Trianon.* » *La vie parisienne sous Louis XVI*, 110.

2. Cette fabrique était située rue Thiroux, à Paris. Elle avait pour marque un A surmonté d'une couronne fermée, ou simplement un A. O[1] 1880.

3. O[1] 1877, 1879.

voyage de la reine, il put lui offrir la primeur de fleurs inconnues jusque-là en France. Les *Mémoires secrets*, à la date du 4 juillet 1786, annoncent ainsi cet événement botanique : « Le public connaît peu les jardins de Trianon, parce que, ce lieu étant destiné aux plaisirs intérieurs de Sa Majesté, il n'est pas beaucoup de profanes qui aient la liberté d'y entrer. Il s'y voit surtout un jardin botanique très curieux et très nombreux en plantes étrangères. » (Le nouvelliste était lui-même assez mal informé, puisque le jardin botanique était détruit et qu'il ne restait plus que quelques collections conservées par Antoine Richard dans des serres). « Parmi les plus rares, il vient de s'y trouver un nouveau genre de plantes qui a fleuri pour la première fois et qui approche beaucoup du *rudbeck*. M. Buchoz, docteur en médecine, qui s'applique à ces matières, a fait une dissertation sur cette plante qu'il a, dit-il, appelée *breteuillia* en l'honneur de M. le baron de Breteuil, ministre et secrétaire d'État, protecteur des sciences et des arts. Comme on suppose que M. Buchoz n'a point fait ce baptême sans l'agrément de la souveraine du lieu, on en infère de là avec plaisir que M. le baron de Breteuil est toujours bien dans la cour de Sa Majesté, qui ne se serait pas souciée de répéter ou d'entendre répéter à ses oreilles ce nom de *breteuillia*, s'il lui en eût rappelé un désagréable. »

Une serre nouvelle pour les fleurs fut adossée à la maison de Richard en 1786. On acheta aussi, cette année, un grand nombre de fleurs : myrtes, grenadiers, géraniums, chèvrefeuilles, tubéreuses, jasmins d'Espagne et d'Arabie, narcisses, œillets d'Espagne, juliennes, mignardises, campanules, basilics, amarantes, giroflées, quarantaines[1], etc. Les voyageurs pour les pays d'outre-mer furent de nouveau sollicités de rapporter ou d'envoyer des végétaux exotiques. M. de Châteaufort, qui partit pour l'Amérique en 1786, reçut la commission de procurer des semences. Il en expédia de New-York trois caisses, en février 1787[2].

1. O[1] 1875, 1878, 1880.
2. O[1] 1875.

Les arbres fruitiers, plantés sur l'ordre de la reine, prospérèrent également entre les mains de Richard, les cerisiers surtout. Il y en avait un grand carré autour d'un bassin près de l'Orangerie (Voy. *pl.* XVI). On les couvrait de filets pendant la saison des fruits. Cette année, on en commanda soixante-quatre toises à des gardes françaises[1]; la façon était payée trente sous la toise.

La villégiature solitaire de la reine se termina avec le retour du roi, qui revint de Cherbourg le 29 juin. Il se rendit, en arrivant, à Trianon où, dit la *Correspondance* de Métra[2], « toute la famille royale était réunie pour le recevoir. Ce coup d'œil, » remarque le nouvelliste, « a vivement touché le cœur de Sa Majesté. » La reine rentra avec lui à Versailles. Elle y accoucha, le 8 juillet, d'une deuxième fille, la princesse Sophie.

Quelque temps après, elle reçut la visite d'une de ses sœurs aînées, visite qui dut lui être moins agréable que celle de son frère Ferdinand. C'était Marie-Christine, gouvernante des Pays-Bas, mariée au duc de Saxe-Teschen. Les deux sœurs avaient une médiocre sympathie l'une pour l'autre. Lorsque l'impératrice, apprenant, en 1776, que sa fille avait acheté des diamants à l'insu du roi, lui en fit reproche, Marie-Antoinette dit à l'abbé de Vermond[3] : « Voilà que mes bracelets sont arrivés à Vienne. Je gage que cet « article vient de ma sœur Marie? — Pourquoi » dit l'abbé. — « C'est la jalousie, c'est dans son goût. » La reine dut souffrir certainement de se trouver en présence de cette sœur peu bienveillante, au lendemain de l'affaire du collier. Son accueil paraît avoir manqué de cordialité et d'empressement. Elle lui fit bien donner l'opéra et la comédie à Versailles[4], mais il n'y eut pour elle ni fête ni réception à Trianon. M. Geffroy a cité, dans son

1. O[1] 1875 et 1879. — M. de Lescure, qui a regardé un peu sommairement les dossiers des archives nationales, a cru que c'était pour la pêche des lacs et rivières.

2. 8 juillet 1786, cah. n° 29.

3. Mercy, II, 492.

4. A la date des 10, 17 et 22 août, d'après le journal de Louis XVI.

livre sur *Gustave III et la Cour de France*[1], un petit billet très sec qui prouve qu'elle la tint éloignée d'elle le plus qu'elle put. Il était naturel de penser qu'elle offrirait sa société à la voyageuse, quand son mari, chassant avec le roi, laissait celle-ci abandonnée à elle-même. « Faites bien entendre, » écrit-elle, au contraire, à Mercy, « que ces jours-là je me les réserve pour mes affaires, et que j'aime à être seule, pour qu'elle ne demande pas à venir, car cela me gênerait fort. » Que penser, après cela, de l'autographe suivant, publié dans le recueil de M. Feuillet de Conches[2]? « Je viens à peine de vous quitter, ma chère comtesse de Bélyé[3], que, les yeux encore tout humides de nos adieux, je veux vous embrasser de nouveau. Écrivez-moi tout de suite comment vous avez fait votre voyage et comment vous êtes arrivée à Bruxelles. Le bon duc n'était pas à son aise en partant, et je lui en veux un peu d'avoir voulu se mettre en route dans cet état malgré nos vœux. Je vais m'asseoir sur ce banc où nous allions, vous et moi, causer, ma bonne chère Christine, et renouveler autant qu'il est en moi ce bonheur en y rêvant. Ma fille veut arroser elle-même le petit parterre de vos fleurs préférées. Ce sera pour elle vous respirer, et je donnerai votre nom au premier beau chrysanthème qui réussira. » Ce ton de sentimentalité outrée ne se retrouve jamais d'ailleurs dans la correspondance authentique de Marie-Antoinette, dont le style ordinaire est plus simple et plus naturel.

La gouvernante des Pays-Bas partit de Versailles le 28 août. Le lendemain, la reine vint s'établir à son château pour vingt-sept jours[4]. C'est à ce voyage que se rapporte un épisode raconté assez longuement par madame Campan. « J'entrai un matin, » dit la camériste[5], « à Trianon, dans la chambre de la reine; elle

1. II, 326.

2. I, 177, 29 août 1786.

3. Le *Mercure de France* dit *Bély*.

4. Du 28 août au 24 septembre. Il pleuvait le 28. Le temps fut couvert jusqu'au 1er septembre; beau le 2; variable les 3 et 4; beau jusqu'au 8; forte pluie le 9 au matin; beau du 10 au 16; pluie les 17 et 18; le temps se remet le 19 et demeure beau jusqu'au 22. Il se couvre le 23 et il pleut le 24.

5. I, 247.

était couchée, avait des lettres sur son lit, pleurait abondamment; ses larmes étaient entremêlées de sanglots interrompus par ces mots : « Ah! je voudrais mourir... Ah! les méchants, les mons-« tres!... Que leur ai-je fait? » Je lui offris de l'eau de fleur d'orange, de l'éther. « Laissez-moi, » me dit-elle, « si vous « m'aimez. Il vaudrait mieux me donner la mort. » Elle jeta en ce moment son bras sur mon épaule, et se mit à verser de nouvelles larmes. Je vis qu'une grande et secrète peine déchirait son pauvre cœur; qu'elle avait besoin d'une confidente, que ce devait être son amie, je le lui dis. » La première femme de chambre, en personne avisée, ne se souciait point de recevoir un secret qui pouvait être dangereux à porter. « Je lui proposai d'envoyer chercher la duchesse de Polignac : elle s'y opposa fortement. Je lui renouvelai mes motifs et mes instances pour lui procurer la consolation d'un épanchement dont elle avait besoin; l'opposition devint moins forte. Je me dégageai de ses bras et courus aux antichambres, où je savais qu'un piqueur, prêt à monter à cheval, attendait tout le jour pour se rendre, à l'instant, à Versailles. Je lui ordonnai d'aller, au plus grand galop, dire à madame la duchesse de Polignac que la reine se trouvait très incommodée et la demandait sur-le-champ. La duchesse avait une voiture toujours prête. En moins de dix minutes, elle fut près de la reine. J'y étais seule, j'avais eu la défense de faire appeler d'autres femmes. Madame de Polignac entra : la reine lui tendit les bras, elle s'élança vers elle. J'entendis encore les sanglots et je sortis.

« Un quart d'heure après, la reine, devenue plus calme, sonna pour faire sa toilette. Je fis entrer ses femmes; elle passa une robe et se retira dans son boudoir avec la duchesse. Bientôt après, le comte d'Artois arriva de Compiègne où il était avec le roi. Il traversa l'antichambre[1] et la chambre, en demandant

1. Madame Campan parle ici, sans doute, de l'antichambre de la chambre de la reine.

avec empressement où était la reine. Il resta une demi-heure avec elle et la duchesse, et en sortant me dit que la reine me demandait. Je la trouvai assise sur son canapé, à côté de son amie ; ses traits étaient remis, son visage riant et gracieux. Elle me tendit la main et dit à la duchesse : « Je lui ai fait tant de « peine ce matin que je dois me hâter d'alléger son pauvre cœur. » Puis elle ajouta : « Vous avez sûrement vu, dans les plus beaux « jours d'été, un nuage noir qui vient tout à coup menacer de « fondre sur la campagne et de la dévaster; il est chassé bientôt « par le plus léger vent, et laisse reparaître le ciel bleu et le temps « serein ; voilà précisément l'image de ce qui m'est arrivé dans « la matinée. » Ensuite elle me dit « que le roi reviendrait de « Compiègne après y avoir chassé ; qu'il souperait chez elle : « qu'il fallait que je fisse demander son contrôleur pour choisir « avec lui, sur ses menus de repas, tous les mets qui convenaient « le plus au roi ; qu'elle voulait qu'il n'y en eût point d'autres « servis le soir sur sa table ; que c'était une attention qu'elle « désirait que le roi pût remarquer. » La duchesse de Polignac me prit aussi la main, et me dit « combien elle était heureuse « d'avoir été près de la reine, dans un moment où elle avait « besoin d'une amie. » « J'ignorai toujours ce qui avait pu donner à la reine une si vive et si courte alarme; mais je jugeai, par l'attention particulière qu'elle avait prise au sujet du roi, qu'on avait cherché à l'irriter contre elle ; que la noirceur de ses ennemis avait été promptement reconnue et déjouée par le bon sens du roi, et que le comte d'Artois s'était empressé de lui en rapporter la nouvelle. »

Louis XVI, du reste, suivit de près son frère et, avant de rentrer à Versailles, vint tout à fait rassurer la reine en lui donnant un nouveau témoignage d'affection : « Mercredi, 13 septembre, » dit son journal, « tiré à 9 heures à la plaine de Compiègne, tué 496 pièces, dîné à 2 heures trois quarts ; retour par Trianon. »

Il semblerait, d'après un passage d'un compte de cette époque, que la reine pensa un moment à jouer de nouveau la comédie : « Ferré deux portiques, » dit le serrurier ; « ferré un escalier

pour que la Reine monte au portique[1] ». Mais cette velléité ne fut pas suivie d'effet. Le plaisir de cette année fut, comme en 1785, le bal. L'architecte Mique fit, pour ce divertissement, dresser une tente plus vaste et plus commode que les précédentes (*pl.* XX). On la monta dans le jardin français, le 17 août, devant le pavillon de jeu et de conversation qui servit de salon. Elle était portée au centre sur trois mâts, et soutenue à l'entour par vingt-quatre colonnes derrière lesquelles régnait une galerie circulaire. On avait enveloppé les mâts et les colonnes de fourreaux de toile de Cholet cramoisie. Dans les murailles, tendues de tapisseries, s'ouvraient seize fenêtres ornées de rideaux. Les plafonds étaient faits de toile peinte de Jouy. Des gradins garnis de moquette s'élevaient autour de l'emplacement réservé pour la danse. Des lustres pendaient à des tringles entortillées de rubans de Hollande. Le château se reliait à la tente par un passage couvert, tendu et décoré. L'espace compris entre la tente et le salon était tapissé de même et garni de panneaux en glace. Pour le service, on avait monté plusieurs tentes à droite et à gauche de l'entrée, du côté du château, et, dans le voisinage, une maison de bois[2].

En même temps que ces grands bals du jardin français où une partie de la cour et du public était admise, la reine voulut avoir des danses plus intimes pour sa société particulière, et elle fit transformer la grange du hameau en salle de bal. On éleva des arcades sous le toit et les murailles furent ornées de peintures[3].

Marie-Antoinette écrivit de Trianon, le 15 septembre 1786, une lettre à Mercy[4] qui nous a été conservée[5] : « J'espère que nous en resterons à la coquetterie de ce pays-ci vis-à-vis de

1. O[1] 3074. Des travaux considérables furent faits en 1786, aux machines du théâtre. Ils occupèrent 769 journées d'ouvriers.

2. O[1] 3074.

3. O[1] 1880, 1882, 1884.

4. *Marie-Antoinette, Joseph II*, etc.

5. L'empereur Joseph lui avait donné le plaisir, l'année précédente, de décorer, en son nom, ce fidèle serviteur, du cordon et de la plaque en dia-

la Prusse, au moins l'intention du Roi y est bien. Voilà l'affaire des Hollandais qui s'engage. Si le roi de Prusse veut soutenir son beau-frère et s'en mêler; je crois que, politiquement et raisonnablement, cela doit nous éloigner de lui. Je ne vois que cet intérêt dans l'affaire, car, du reste, il me paraît bien égal que cette nation se batte ou non dans son intérêt. Cela ne peut pas faire une grande différence dans le système de l'Europe. — J'ai été un peu malade ces jours-ci. J'ai eu une transpiration arrêtée qui m'a donné, pendant vingt-quatre heures, beaucoup de fièvre et un grand mal de gorge. On m'a mis les sangsues et je suis bien à présent, mais j'ai bien de la peine à reprendre mes forces. — D'après la demande des Rohan, le Roi doit aujourd'hui permettre que le cardinal ne passe pas l'hiver dans les montagnes d'Auvergne, mais il le renvoie dans l'abbaye de Marmoutier, près de Tours. Comme cela l'éloigne beaucoup de l'Alsace sans le rapprocher de Paris, je crois qu'ils ne seront pas contents; mais au moins ne pourront-ils pas se plaindre du pays. — Je reste ici jusqu'à dimanche en huit. Si vous avez quelques affaires qui vous obligent à me voir, je suis toujours toute la matinée chez moi. Adieu, Monsieur, vous connaissez mes sentiments et mon attachement inviolable pour vous. »

Le roi dîna au hameau, le jeudi, 21 septembre. Il l'a noté dans son journal.

Cette année, la reine se livra à un nouvel exercice, ordonné sans doute par son médecin : elle se mit à jouer à la paume. Dès lors, on trouve, tous les ans, dans les comptes, pour le quartier de juillet, cette mention : « Masson, paumier du Roi, pour son service pendant un mois à Trianon auprès de la Reine : 720 livres[1]. » Le voyage de 1786 finit sans autre incident, le 24 septembre.

mants de l'ordre de Saint-Etienne, « faveur d'autant plus remarquable, » dit la *Correspondance* de Métra, le 20 octobre 1785, « que quatre seigneurs seulement, dans tout l'empire, les réunissent à la Toison-d'Or. »

1. O[1] 3074, 3078, 3081.

Plan d'une Salle de Bal en maniere de Tente

Destinée a etre Placée devant le Pavillon qui est au milieu du Jardin François du Petit Trianon.

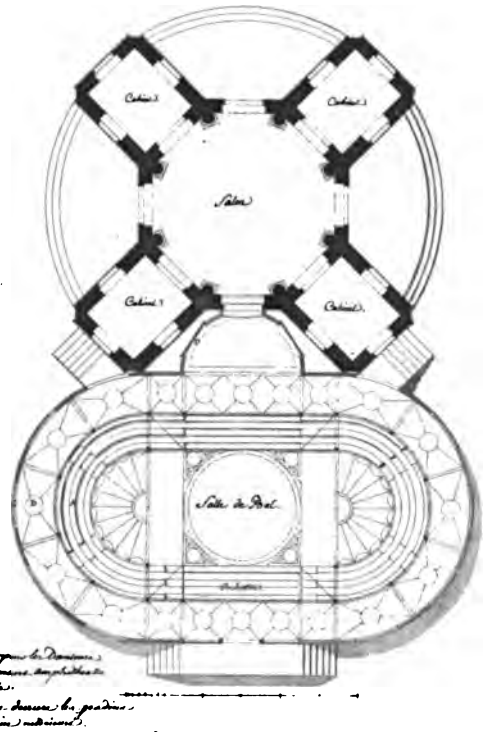

A Gradins ou tiges pour les Danseurs et Spectateurs formant amphithéatre autour de la Salle.

B Galerie qui reçoit derrière les gradins pour la Constellation nécessaire.

C Contrées pratiquées dans tout le pourtour de la Salle pour laisser jouir de la vue du Jardin.

D Glace figurant le voile d'une tenture.

Mique del Heliog Dujardin

IX

LA POLITIQUE A TRIANON

1787

Meubles et lambris pour le boudoir au château. — Porte Saint-Antoine.
Nouvelle extension du jardin.
Mort de la princesse Sophie. — La reine gouverne. — Vie à Trianon.
Réformes à la cour. — Elles commencent par les favoris.
Leur attitude. — Bals. — Arrestation d'un moine prémontré.
L'abbé de Vermond. — Portrait de la reine et de ses enfants par Mme Lebrun.
Madame *Déficit*.

Les bals de la reine à Versailles pendant l'hiver ne furent, quoi qu'en dise madame Campan, pas moins brillants que l'année précédente. On refit même la grande maison de bois annexée au théâtre de la cour des princes; celle qu'on construisit à nouveau contint, en outre de la salle de bal : un cabinet de toilette pour la reine, un salon de jeu pour le roi, une salle de billard, une salle à manger, des emplacements pour les buffets, etc.; elle coûta, rien qu'en charpente et menuiserie : 191,511 livres, 12 sous[1].

Pour donner de l'ouvrage aux manufactures de soieries de Lyon qui souffraient des caprices de la mode, la reine avait commandé un meuble pour le petit cabinet voisin de sa chambre à coucher de Trianon. Il fut livré au commencement de l'année 1787. Ce cabinet était lambrissé de boiseries tout unies et n'avait de remarquable que le mécanisme qui permettait de masquer les

1. Arch. nat. O1 3078.

croisées par des panneaux de glaces. Il fallait décorer un peu la nudité des lambris. Afin de n'avoir pas à toucher aux rouages et poulies des glaces mouvantes, Mique fit appliquer des arabesques sur le bois[1]. En même temps on plaça une nouvelle cheminée en marbre blanc à colonnes engagées dans des gaînes. Un coup d'œil jeté sur l'ornementation de ce boudoir (*pl.* XXI) permettra de juger tout le chemin que le style Louis XVI avait parcouru vers la décadence. Cette délicate guirlande de fleurs, entremêlées d'amours, de vases thuriféraires, d'arcs, de flambeaux, de colombes, d'écussons aux armes de France et au chiffre de Marie-Antoinette est tout à fait charmante. Mais qu'il y a loin de là aux lambris de Gabriel !

Quant aux tentures fabriquées à Lyon, la description nous en a été conservée dans une annonce que MM. de Goncourt[2] ont découverte dans les *Petites Affiches* du nonidi, 9 nivôse an V (jeudi 29 décembre 1796). Le meuble était « en pou de soie bleu, recouvert de broderies et de dentelles en soie blanche. » Il se composait : « 1° d'un lit de repos de dix pieds de long sur trois pieds de large, avec chevet, boudins, carreau garnis en draperies dorées sur le devant et cinq oreillers de même, recouverts de broderies et dentelles des deux côtés ; 2° de trois fauteuils pareils avec leurs carreaux ; 3° de deux chaises garnies en plein et pareilles ; 4° de quatre draperies pour quatre croisées et de huit écharpes formant rideaux en draperies, également brodés en plein des deux côtés. Le tout est encadré de broderies et de franges en perles et soie de Grenade ; les bois de ce magnifique meuble sont faits et sculptés dans le dernier goût ; le dedans de tous les carreaux et oreillers est en duvet blanc[3]. »

1. Ce travail coûta 1,500 livres. O[1] 1879.

2. *Histoire de Marie-Antoinette;* Paris, 1869, in-8°. — *Affiches, annonces et avis divers ou Journal général de la France,* p. 1549.

3. L'annonce ajoute que le prix fixé est de 4,800 livres, avec cette indication : « *Nota.* La seule broderie de ce meuble a coûté plus de 30,000 livres et tout le meuble 50,000 livres à établir. On voit ce meuble, tous les jours, depuis 10 heures jusqu'à 2 heures, rue Neuve-de-l'Égalité, n° 315. S'adresser au portier. »

Héliog. Dujardin. Imp. L. Eudes.

BOUDOIR DE LA REINE.

Pendant qu'on transformait le boudoir du château, trois Lorrains : Cognel, Thiry et Jacquinot, qui firent ensemble un voyage à Paris, du 7 mai au 25 juin 1787, vinrent voir Versailles et Trianon. Cognel nous a laissé un récit[1] de cette visite. « Le dimanche, 3 juin, » dit-il, « nous sommes allés au Petit-Trianon, jouet de la reine... La reine vient fréquemment s'y débarrasser du poids de la grandeur; elle aime à y être seule des heures entières, ou à s'y livrer à des jeux qui ne sont point de son rang. —Dans la maison, qu'on ne saurait appeler palais, les murs sont tapissés d'ouvrages en paille, relevés par des broderies en laine; les planchers sont également couverts de paille imitant la marqueterie, toutes les fleurs sont des champs ou sauvages. Le cérémonial étant banni du Petit-Trianon, on n'y aperçoit point les distinctions du tabouret... Le pavillon est bien distribué, on y fait, en ce moment, des changements dans la chambre à coucher et dans le boudoir de la reine, quoique l'un et l'autre soient nouvellement décorés; mais il paraît que la reine ne sait pas trop ce qui peut lui plaire. Le parterre qui est devant le pavillon est très bien dessiné; il y a un carrousel superbe et une salle de bains de la plus grande beauté. — Au moment où nous allions sortir, on nous annonça l'arrivée de Marie-Antoinette, et, comme nous n'avions plus le temps de gagner la porte du jardin, notre conducteur nous fit entrer dans la laiterie. La reine, d'abord accompagnée d'une dame de sa cour, la congédia et s'avança seule dans la direction de la laiterie; elle portait une simple robe de linon, un fichu et une coiffe de dentelle : sous ces habits modestes, elle paraissait peut-être encore plus majestueuse que dans le grand costume où nous l'avions vue à Versailles. Sa manière de marcher est toute particulière : on ne distingue point ses pas; elle glisse avec une incomparable grâce et relève bien plus fièrement la tête quand, ainsi que nous la voyions là, elle se croit seule. — Notre reine passa tout près du lieu où

1. *La vie parisienne sous Louis XVI;* Paris, 1882, in-8°, 82. — François Cognel est mort conseiller à la Cour de Nancy, en 1844, à l'âge de 82 ans.

nous étions, et nous eûmes tous trois comme un désir de fléchir le genou au moment où elle passait, nous sentant partagés entre l'espérance d'être aperçus et la crainte d'être surpris. Dès que Sa Majesté se fut éloignée, notre conducteur nous fit promptement sortir. »

En se promenant l'année précédente sur la lisière du bois des Onze-Arpents, le roi avait été frappé de la vue qu'on avait de là sur le hameau, le lac, le clocher de Saint-Antoine et la campagne jusqu'au bois de Jardy[1]. Il trouva cependant qu'il manquait quelque chose à ce tableau. Pour le compléter, on proposa de remplacer la porte Saint-Antoine par un arc de triomphe

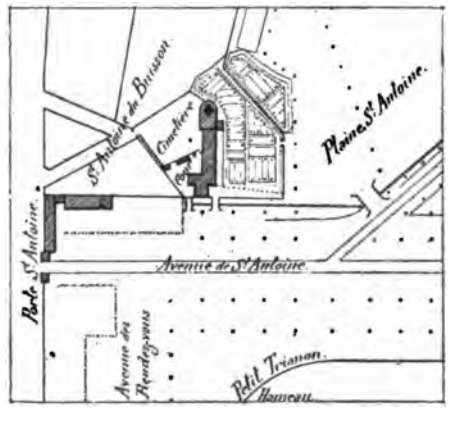

construit entre le hameau et l'église[2]. Commencé en juillet 1786, cet arc se termina au mois de juin 1787[3]. Il est orné, à la clef, de cette dépouille de lion, devise de Louis XVI, que nous avons déjà remarquée dans la décoration du théâtre et dans la statue du temple. En même temps, on reparlait de la construction de la ruine au coin du bois des Onze-Arpents, et l'on projetait de transformer le bois lui-même, qui avait été donné à Marie-

1. O¹ 1883.

2. Le plan, dont nous donnons ici un extrait, a été dressé en l'an III. Il est déposé aux archives de Seine-et-Oise.

3. O¹ 1879.

Antoinette par le roi, en 1785, avec le pré attenant à l'enceinte du Grand-Trianon[1]. Une « solitude », chaumière nouvelle, entourée, comme les autres, de jardinets, devait s'élever au centre. J'ai dit plus haut les motifs qui m'empêchent de croire à l'existence de la ruine. Celle de la solitude me paraît également douteuse, car je n'ai trouvé aucun mémoire relatif à sa

construction. Quant au bois, il a été certainement percé de chemins sinueux, après 1787, conformément au plan de Baltar (*pl.* XVI)[2].

La reine vint dans son château pleurer la mort de sa seconde fille, madame Sophie, morte le 19 juin, à l'âge de onze mois. Elle invita madame Élisabeth à l'accompagner, par la lettre suivante qui a figuré à l'exposition de 1867, sous le n° 6[3] : « Madame de Polignac[4] a été fort indisposée tout de bon hier et ce matin, et m'a donné de l'inquiétude; voilà pourquoi, mon

1. O[1] 1877, 1883.

2. Voir le plan de Picquet, 1821. Il reproduit exactement celui de Baltar, la solitude et la ruine exceptées, qui n'y sont pas marquées.

3. Lescure. *Les palais de Trianon :* Catalogue.

4. Madame de Polignac revenait d'Angleterre, où elle avait été prendre les eaux de Bath.

cher cœur, vous n'avez pas vu de mon écriture que vous attendiez dans votre Petit-Trianon. Je veux absolument faire avec vous, ma chère Élisabeth, une visite au mien. Mettons, si vous le voulez, cela au 24 juin. Est-ce arrangé? Le Roi promet d'y venir. Nous pleurerons sur la mort de ma pauvre petite ange. Adieu, mon cher cœur, vous savez combien je vous aime, et j'ai besoin de tout votre cœur pour consoler le mien[1]. » Cette pièce est-elle authentique? Le journal de Louis XVI ne confirme pas du moins l'indication qu'elle contient. Le roi n'a ni dîné ni soupé à Trianon de toute l'année avant le voyage d'août. Il dit seulement au sujet de la perte de la petite princesse : « Mercredy 19, mort de ma fille cadette; promenade à pied à Saint-Cyr. » M. de Beauchesne, qui a reproduit la lettre de la reine, cite ensuite un billet de madame Élisabeth à madame de Bombelles, en date du 25 juin, où elle lui apprend qu'à Trianon, sa nièce, la duchesse d'Angoulême, « a été charmante et a montré une sensibilité extraordinaire pour son âge. » Elle ne parle pas du dauphin qui avait été séparé de sa sœur, le 1er mai, et logé avec un gouverneur et une maison spéciale au château de Meudon. En tous cas, s'il y eut voyage de la reine au Petit-Trianon à la fin de juin, il dut être très court.

Marie-Antoinette n'y vint faire sa villégiature habituelle que le 1er août[2]. « Il ne serait pas aisé, » dit le baron de Besenval[3], « de comprendre quel fut le motif qui détermina la reine à ce voyage. Peut-être n'avait-elle point de but : la fantaisie décidait d'une grande partie de ses démarches. » Le vieux céladon lui gardait rancune, on le voit au ton peu bienveillant de cette observation. Il y avait six ans que Marie-Antoinette venait régulièrement, à pareille époque, passer un mois à son château : c'était donc une habitude.

1. 22 juin 1787. Beauchesne, I, 281.

2. Elle y resta jusqu'au 24. Le temps fut très beau, à l'exception des 10 et 11, couvert; 12, pluie, après midi; 19, pluie assez forte; 23 et 24, couvert.

3. II, 244 et suiv.

Ce voyage fut très orageux : la politique prit à Trianon le pas sur le plaisir. Chacun sait que les Notables assemblés par M. de Calonne avaient, en constatant le déficit dans les finances de l'État, demandé des réformes. On cherchait un ministre capable de les réaliser. Depuis longtemps, l'abbé de Vermond tenait en réserve un candidat, son ami, l'archevêque de Toulouse, puis de Sens, Loménie de Brienne, sur lequel Mercy[1] fondait les plus grandes espérances. L'empereur lui-même, qui s'était entretenu avec lui en 1777, avait pris de son mérite une haute idée, et, le regardant « comme un des sujets les plus capables au ministère, » avait dès lors exhorté « son auguste sœur à porter l'attention du Roi sur le prélat en question[2]. » Mais Louis XVI avait fait la sourde oreille. On profita de l'indécision, où les échecs répétés des ministères qui s'étaient succédé aux affaires avaient jeté l'esprit de Louis XVI, pour faire prendre à la reine une influence décisive dans le gouvernement. Mercy attendait depuis longtemps cette heure : « Tout semble annoncer que le caractère du Roi penche à la faiblesse, » écrivait-il, le 15 juillet 1774;... « il serait facile à la reine de le gouverner si elle voulait s'en donner la peine[3]. » Mais il manquait à Marie-Antoinette la réflexion et les connaissances nécessaires pour soutenir un pareil rôle. Son ingérence dans les affaires n'eut d'autre résultat que de discréditer l'administration et d'augmenter encore son impopularité[4]. Le récit de ces événements appartient à l'histoire générale, et nous n'y ferions point allusion si Trianon n'avait été le théâtre des intrigues qui amenèrent le changement du ministère. Mais laissons la parole à un témoin oculaire.

« A cette époque-là, » dit le baron de Besenval[5], « la reine fit dans sa maison de Trianon un de ces voyages particuliers avec

1. II, 411; III, 95.
2. Mercy, III, 69, 95.
3. II, 200, 245.
4. Campan, II, 31.
5. II, 244 et suiv.

ce qu'on appelait *sa société*, composée de madame Élisabeth, de la duchesse de Polignac, de la comtesse Diane de Polignac, de madame de Châlons, de la duchesse de Guiche, de madame de Polastron, de MM. le duc de Polignac, le duc de Guiche, les duc et comte de Coigny, M. d'Adhémar, M. d'Esterhazy, M. de Vaudreuil, M. d'Andlau et moi. Monsieur, Madame, M. le comte et madame la comtesse d'Artois y venaient souper deux ou trois fois par semaine, et, à jours nommés, les dames du palais de semaine et les grands officiers de la reine[1]. Nul autre n'y était admis.

« Le roi y venait tous les matins, seul et sans capitaine des gardes, déjeuner avec la reine, retournait à Versailles faire son lever, revenait à deux heures dîner, puis s'en allait au jardin lire dans un bosquet, passait quelquefois la journée de cette manière, ou s'en retournait à Versailles pour ses affaires ou ses conseils, et revenait souper à neuf heures. Il jouait ensuite une partie et repartait à minuit pour se coucher. Comme il n'y avait presque pas de logements à Trianon, toute la compagnie allait coucher à Versailles et revenait le lendemain pour dîner et passer la journée. »

On sait que, pour combler le déficit, l'archevêque avait pro-

1. Voici, avec la date de leur nomination, les noms des personnes composant le service d'honneur de la reine en 1787 : *Surintendante*, princesse de Lamballe, 1776 ; — *dame d'honneur*, princesse de Chimay, 1775 ; — *dame d'atours*, marquise de Mailly, 1775 ; et en survivance, comtesse d'Ossun, 1781 ; — *dames du palais*, marquise de Talleyrand, 1770 ; vicomtesse de Choiseul, 1770 ; comtesse de Grammont, 1751 ; comtesse d'Adhémar, 1763 ; duchesse de Beauvillers, 1770 ; duchesse de Luxembourg, 1771 ; duchesse de Duras, 1767 ; duchesse de Luynes, 1775 ; marquise de la Roche-Aymon, 1775 ; princesse d'Hénin, 1788 ; princesse de Berghes, 1781 ; duchesse de Fitz-James, 1781 ; comtesse de Polastron, 1782 ; vicomtesse de Castellane, 1785 ; duchesse de Saulx-Tavannes, 1786 ; princesse de Tarente, 1787 ; comtesse Eugénie de Grammont, 1788 ; comtesse de Maillé, 1788 ; comtesse de Juigné, surnuméraire, 1784 ; comtesse de Tavannes, honoraire, 1759 ; — *chevalier d'honneur*, comte de Tavannes ; en survivance, son fils ; — *premier écuyer*, comte de Tessé, grand d'Espagne ; en survivance, duc de Polignac ; — *premier maître d'hôtel*, vicomte de Talaru ; en survivance, marquis de Talaru.

posé d'augmenter l'impôt du timbre, de lever une contribution territoriale et de diminuer la dépense de la cour. C'était en partie le plan de Turgot. En l'adoptant trop tard, la reine se souvint-elle que onze ans auparavant, elle avait contribué à le faire échouer alors qu'il était peut-être encore temps de sauver la monarchie? Quoi qu'il en soit, elle résolut de l'appliquer sans hésitation, immédiatement; et, à Trianon même, elle commença par la réforme de la cour qui atteignait principalement ses favoris[1].

Ils n'avaient pas été, on le pense bien, depuis 1783, oubliés dans la distribution des grâces et des honneurs : plusieurs d'entre eux étaient devenus chevaliers du Saint-Esprit[2]. Esterhazy avait été nommé commandant du Hainaut, Vaudreuil, gouverneur de la citadelle de Lille, Coigny[3] avait obtenu la survivance de la charge de premier écuyer du roi pour son fils. On trouve au *Livre rouge,* en 1783, inscrites en son nom : 1° une somme de 139,730 livres, 12 sous, 8 deniers, pour dépenses extraordinaires faites pour le service du roi au château de Choisy; 2° la remise de 12,907 livres sur les droits dus par lui pour l'acquisition de la baronnie de Prélot. Polignac avait été comblé : en outre de sa gratification annuelle de 30,000 livres, le roi lui avait donné, par décision du 4 avril 1784, 100,000 livres. Le 8 janvier 1786, il avait reçu, pour remplacement du droit de huitain dû au fief de Puy-Panlin dont il était seigneur, 800,000 livres, sur lesquelles 250,000 furent

1. On établit alors la situation des dépenses faites pour le Petit-Trianon (O[1] 1875) :

	RECETTE			DÉPENSE			EXCÉDENT			DÉFICIT		
	liv.	s.	d.	liv.	s.	d.	liv.	s.	d.			
Fin de 1783.	539,000	»	»	530,976	17	6	8,023	3	6			
1784.	80,023	3	6	169,137	8	7				89,114	2	1
1785.	72,000	»	»	323,100	12	2				251,100	12	2
1786.	72,000	»	»	194,402	6	5				122,402	6	5
Totaux . . .	763,023	3	6	1,217,617	4	8				462,617	»	8

2. Le comte de Vaudreuil, le comte Esterhazy et le comte de Coigny.

3. Il s'était démis de celle de colonel général des dragons au mois de novembre 1783.

payées comptant et pour le reste, le trésor lui servit l'intérêt au denier vingt. On le chargea, le 8 mai 1785, d'une inspection des haras et il reçut, pour frais de tournées et encouragements à donner, 60,000 livres à prendre sur 200,000 livres qui avaient été économisées sur les fonds libres de la province de Guyenne[1]. Enfin, en septembre 1785, pendant le premier voyage de la reine à Saint-Cloud, il fut nommé directeur des postes aux chevaux, relais et messageries auxquels on joignit les haras. Il eût voulu avoir aussi la poste aux lettres; mais le roi, pour la conserver au baron d'Ogny[2], fit valoir des raisons qui l'emportèrent sur le désir du favori. C'est par lui que la reine voulut débuter dans la voie des suppressions : « Personne, » dit-elle, « n'a le droit de se plaindre, puisque le Roi commence sa réforme par un des hommes que nous aimons le plus[3]. »

« La Reine, » dit Besenval, « qui lui avait fait avoir la direction générale des postes aux chevaux du royaume, lui témoigna qu'elle désirait qu'il remît cette place. Le duc la pria de trouver bon qu'il discutât cette affaire avec l'archevêque devant elle; elle y consentit. Et là, le duc de Polignac ayant démontré la nécessité de séparer la poste aux chevaux de celle aux lettres, confiée à M. d'Ogny, par des raisons sans réplique » (les mêmes sans doute dont le roi s'était servi pour ne pas donner à M. de Polignac la poste aux lettres avec la poste aux chevaux), « il réduisit l'archevêque au silence. Alors se retournant vers la Reine : « Madame, lui « dit-il, sans demander à Votre Majesté une décision qui ne peut « être douteuse, il me suffit qu'elle me montre quelque désir « que je remette une place que je tiens de ses bontés, pour que « je la lui rende, et voilà ma démission. » La Reine la prit, en louant beaucoup sa noblesse et son honnêteté; ce qui ne le dédommagea pas tout à fait de cinquante mille livres de rente qu'il

1. *Livre rouge.*

2. L'ensemble de la direction des postes et relais valait au baron d'Ogny 140,000 livres *(Livre rouge).*

3. *Mémoires de la duchesse de Polignac.*

perdait ; mais cela ne prit rien sur sa gaîté qu'il conserva toujours avec la Reine et dans la société. »

Les choses n'allèrent pas si facilement avec le duc de Coigny. Le roi réunissant la petite écurie à la grande, la charge de premier écuyer devenait sans objet[1]. Cependant pour ménager la transition, on lui laissait les honneurs et les appointements et on lui donnait en dédommagement la pairie. « Il eut quelques notions de ce qui allait lui arriver, et voulut avoir un entretien particulier avec la Reine. Elle le refusa, quoique le duc de Coigny, alors à Trianon, dînât et soupât avec elle, et y passât toute la journée. » Enfin il reçut la lettre ministérielle qui lui annonçait la décision prise. « Sur cette nouvelle, » continue Besenval, « le duc de Coigny alla chez le Roi où il s'emporta fort; le Roi se fâcha de son côté, l'entrevue fut extrêmement vive. Ce prince, en parlant de cette conversation à quelqu'un, lui dit en ma présence : « Nous nous sommes véritablement fâchés, le duc de « Coigny et moi ; mais je crois qu'il m'aurait battu, que je le lui « aurais passé... » La Reine voulut se plaindre à moi, » c'est toujours Besenval qui raconte, « de l'emportement du duc de Coigny et de ce qu'il n'avait pas été sensible à la manière pleine de bonté dont le Roi lui avait parlé : « Madame, lui dis-je, il perd « trop pour se contenter de compliments. Il est pourtant affreux, « ajoutai-je, de vivre dans un pays où l'on n'est pas sûr de pos- « séder le lendemain ce qu'on avait la veille. Cela ne se voyait « qu'en Turquie. » On peut juger par ces divers traits du degré d'insolence auquel les favoris de la reine étaient montés. « Quel bouleversement! » dit la marquise de Sabran, « et sur quoi peut-on compter dans ce monde[2]? »

Vaudreuil perdit la charge de grand fauconnier, sans compensation. Il avait aspiré à devenir le gouverneur du dauphin, mais ni le roi ni la reine n'avaient voulu de lui à cause de la violence

1. Il perdait en même temps le gouvernement de Choisy dont on avait décidé la vente.

2. P. 297.

de son caractère[1]. La chute de Calonne le ruinait. On trouva, lors du départ de ce dernier, pour 800,000 livres de billets souscrits par lui et non acquittés[2]. Les paya-t-il? Je l'ignore. Quoi qu'il en soit, Gennevilliers fut vendu au duc d'Orléans, et il se défit de son mobilier. Le roi le lui acheta pour la somme de 48,000 livres[3].

« Dans ces circonstances, » dit encore le baron de Besenval, « la reine me prit sous le bras et m'emmena promener tête à tête dans ses jardins de Trianon, où elle me parla de la situation des affaires. » Il est inutile de rapporter ici cette longue conversation, rédigée sans doute après coup, où le baron « trop franc, j'ose dire » (c'est lui qui parle), « trop honnête pour s'avilir au point de déguiser sa pensée », se donne le mérite d'avoir, dès le principe, percé à jour l'incapacité de l'archevêque et prédit les fâcheux résultats de son administration. « Je ne puis prendre sur moi, » dit-il en terminant à la reine, « de cacher à Votre Majesté qu'on « lui fait le reproche de vouloir annuler le roi; ce qui serait un « bien mauvais calcul; car soyez bien convaincue, Madame, « que la gloire ou le discrédit du roi rejaillit toujours sur vous. » Une telle conversation n'était pas faite pour plaire à la reine; aussi l'abrégea-t-elle le plus qu'elle put, en reprenant le chemin de la maison où la compagnie l'attendait; et, pendant tout le voyage, elle ne me parla plus de rien. »

A cette époque il vint à Trianon un envoyé de la reine de Naples, sœur de Marie-Antoinette, le chevalier de Bressac, « avec une mission secrète relative à un projet de mariage entre le prince héréditaire des Deux-Siciles et Madame royale. » Il avait l'air d'un aventurier et avait été choisi pour être au besoin désavoué, si la négociation ne réussissait point. Marie-Antoinette qui

1. Campan, I, 283.

2. La Marck, introduction.

3. *Rapport fait au roi, en février 1790, de la recette des fonds du garde-meuble,* etc., par Thierry, de Ville-d'Avray, commissaire général de la maison du roi au département des meubles de la couronne; Paris, 1790, p. 11.

songeait déjà à marier sa fille au duc d'Angoulême n'accueillit pas les propositions du chevalier de Bressac[1].

Toutes ces intrigues et agitations ne changeaient rien au train de vie habituel du Petit-Trianon. Y eut-il spectacle? On trouve, dans les comptes, un mémoire présenté par le machiniste, « pour avoir nettoyé le théâtre, fait aller les machines et chargé les portants d'une décoration[2]. » Mais ils ne contiennent pas d'indication de pièces jouées et ne mentionnent pas de dépenses pour les acteurs.

On dansa surtout. « Le 5 août, le 7 et le 11, » dit la *Correspondance secrète*[3], « il y a eu de grands bals à Trianon. » La décoration de la tente fut encore une fois renouvelée. On remplaça les tapisseries qui couvraient les murailles par vingt-quatre châssis de toile peinte[4]. Les *Mémoires secrets*[5] parlent ainsi du bal du 5 août : « La Reine est à Trianon depuis le 1er de ce mois et l'y passera tout entier. Il y aura trois bals par semaine à l'ordinaire. Le premier a eu lieu dimanche, et les ennemis de Sa Majesté, qui commencent à être en grand nombre, ont critiqué cette fête, donnée précisément la veille du lit de justice. Ils l'ont exagérée dans le monde comme si c'eût été une affectation. » Le lendemain du lit de justice, le parlement rédigeait un arrêté pour protester et déclarer nul tout ce qui s'y était fait, et la cour prenait à Trianon la résolution de l'exiler à Troyes.

« Un fait plus gai, » dit la *Correspondance secrète* à la date du 18 août[6], « c'est la rencontre d'un moine, que l'on dit être de l'ordre des prémontrés, dans les jardins de Trianon, la nuit du mercredi 8. Il a été arrêté; il a dit qu'il avait une requête à présenter à la Reine. On ne sait de quelle nature elle peut être, mais

1. Campan, I, 250
2. O1 3078.
3. Lescure, II, 171.
4. O1 3078.
5. 9 août 1787.
6. II, 173.

il est assez singulier d'escalader les murs pendant la nuit pour demander justice ou solliciter des grâces. »

Le roi rapporte dans son journal qu'on soupa au hameau le mercredi 22.

« Le voyage de Trianon devait durer jusque dans les premiers jours de septembre; la reine le termina vers le 25 d'août; on en donna pour raison que, vu la quantité d'affaires et leur instance, la présence du Roi était nécessaire à Versailles. Le véritable motif de ce changement ne tarda pas à se manifester. Peu de jours après, le Roi déclara qu'il avait choisi l'archevêque de Toulouse pour son ministre principal. Cette détermination du Roi, surtout pour un homme contre lequel il avait eu les plus fortes préventions, était une marque bien authentique du pouvoir de la Reine, disons mieux, du crédit de l'abbé de Vermond sur cette princesse. »

L'abbé de Vermond, qu'on voit, sur notre planche II, allant chercher la solitude des bosquets autour du salon frais pour réciter son bréviaire, a été jugé très différemment par madame Campan et par Mercy. La première femme de chambre attribue à l'imprudence de ses conseils toutes les fautes de la reine. J'ai indiqué plus haut qu'elle avait des raisons pour ne pas l'aimer. Mercy[1], au contraire, en parle ainsi : « Personne ne connaît mieux la Reine que le digne et vertueux ecclésiastique qui est son lecteur. Cet homme, qui est un exemple unique de probité, de zèle et de lumières, ne respire que pour le service et la gloire de son auguste maîtresse. » L'opinion de l'ambassadeur n'est peut-être pas absolument désintéressée, car Vermond était son agent auprès de Marie-Antoinette.

Le comte de La Marck[2] nous a laissé de ce personnage un portrait qui a toute l'apparence de la vérité. « C'était, » dit-il, « un esprit médiocre, mais avec les qualités d'un bon homme et un cœur reconnaissant. Il était attaché à la Reine avec

1. II, 165.
2. I, 39.

passion, très bavard, sans être indiscret cependant. Marie-Antoinette le regardait comme un homme fort ordinaire d'esprit, et comptait plus sur son dévouement que sur ses lumières. Elle ne l'écoutait avec attention que lorsqu'il lui transmettait quelque message de Mercy, et alors elle ne prenait de ces messages que ce qui lui paraissait convenir, sans jamais permettre à l'abbé d'insister et de revenir à la charge. »

Assez mal noté à l'archevêché de Paris, où on ne lui pardonnait pas d'avoir fourni à l'*Encyclopédie* quelques articles d'une orthodoxie douteuse[1], l'abbé de Vermond avait eu longtemps une situation très effacée à la cour. Louis XVI fut dix ans sans lui adresser la parole[2]. Il paraît que, devenu faiseur de ministres, il se laissa un peu griser par l'importance de ce rôle. « La joie de l'abbé de Vermond, » dit madame Campan[3], « éclata lorsqu'il fut parvenu à faire nommer l'archevêque de Sens chef du conseil de finance. Je l'ai entendu dire, plus d'une fois, que dix-sept ans de patience n'étaient pas un terme trop long pour réussir dans une cour; qu'il avait employé tout ce temps pour arriver au but qu'il s'était proposé, mais qu'enfin M. l'archevêque était où il devait être pour le bien de l'État. Alors, l'abbé ne cachait plus, dans l'intérieur de la reine, son crédit et son influence; rien n'égalait la confiance avec laquelle il développait le genre de son ambition. Il demanda à la reine qu'elle voulût bien ordonner que son appartement au grand commun fût agrandi, lui disant qu'étant obligé de donner des audiences à des évêques, à des cardinaux, à des ministres, il lui fallait un logement convenable à sa position. La reine le traitait toujours comme avant l'arrivée de l'archevêque à la cour; l'intérieur remarqua une seule nuance qui indiquait plus d'égards : le mot *monsieur* précéda celui d'abbé; et l'influence de la faveur est telle que, dès cet instant et par un mouvement

1. *Mémoires secrets*, 25 juin 1770.
2. Mercy, III, 285. — Madame Campan, I, 211.
3. II, 27.

spontané, non seulement la livrée, mais les gens des diverses antichambres se levèrent au passage de *monsieur l'abbé.* »

Deux ans auparavant, l'abbé Soulavie, qui écrivit un compte rendu du salon de 1785, avait critiqué le portrait destiné au roi de Suède (Voy. *pl.* XVII). Il trouvait froide et peu intéressante l'action de la reine se promenant dans le jardin de Trianon, représentée par Wertmüller, et il souhaitait que cette princesse se fît peindre montrant à la nation tous ses enfants, comme des gages destinés à resserrer l'alliance entre la France et l'Autriche[1]. Il semble que Marie-Antoinette ait pris à tâche de satisfaire le censeur. Elle commanda à madame Lebrun le grand et beau portrait conservé au musée de Versailles sous le n° 4,520, où on la voit entourée du dauphin, de Madame royale et du duc de Normandie, et ayant auprès d'elle le berceau vide de la princesse Sophie, morte pendant que l'artiste travaillait à cette toile. « La dernière séance que j'eus de Sa Majesté, » dit madame Lebrun[2], « me fut donnée à Trianon, où je fis sa tête pour ce grand tableau dans lequel je l'ai peinte avec ses enfants. Je me souviens que le baron de Breteuil, alors ministre, était présent, et tant que dura la séance, il ne cessa de médire de toutes les femmes de la cour. Il fallait qu'il me crût sourde ou bien bonne personne pour ne pas craindre que je pusse rapporter aux intéressés quelqu'un de ces méchants propos. Le fait est que jamais il ne m'est arrivé d'en répandre un seul, quoique je n'en aie oublié aucun. »

L'exposition de cette peinture donna lieu à une plaisanterie qui valut à la reine un de ces noms sinistres que la Révolution a tant répétés. Au moment de l'ouverture du salon[3] de 1787, madame Lebrun n'avait pas entièrement terminé son œuvre; le cadre demeura quelques jours accroché seul. L'artiste raconte

1. *Mémoires secrets,* seconde lettre sur le salon de 1785.

2. *Souvenirs,* I, 49. — Le tableau de madame Lebrun fut exposé sous le n° 97.

3. 25 août.

qu'un spectateur facétieux, voyant ce vide, s'écria, par allusion à la situation financière dont on avait tant parlé depuis l'assemblée des Notables : « Voilà le *déficit!* » On commença dès lors, dit la *Correspondance secrète*[1], à appeler la reine, à qui on attribuait une large part dans les prodigalités du ministère Calonne : *Madame Déficit*[2].

1. Lescure, II, 168.

2. Ce portrait fut placé, après l'exposition, dans une salle du château de Versailles, et la reine passait devant pour aller à la messe. A la mort du dauphin, elle fit enlever le tableau, ne pouvant le voir sans verser des larmes. « Mais avec sa grâce habituelle, » dit madame Lebrun, « elle eut soin de m'en instruire aussitôt, en me faisant savoir le motif de ce déplacement. »

X

DERNIÈRE PROMENADE

1788-1789

Malveillance publique. — Fête à Saint-Cloud. — Dîner de Mesdames tantes.
Portrait des ambassadeurs indiens.
Désaffection de la société intime. — Le comte de Fersen et Trianon.
L'amoureux de la reine.
La grotte. — Le cabinet de diamants. — Le 5 octobre 1789.

La rencontre nocturne du moine de Prémontré dans les jardins de Trianon n'était pas un fait aussi plaisant que veut bien le dire l'auteur de la *Correspondance secrète*. C'était une curiosité malveillante qui l'attirait, il voulait voir ce qui se passait, la nuit, dans cette résidence ouverte seulement à quelques élus. Ce sentiment devint général. On fut obligé, peu après, de prendre des mesures contre l'affluence de curieux qui s'introduisaient dans le jardin à la faveur des travaux entrepris pour augmenter le débit de l'eau dans les lacs et rivières[1]. Les courtisans exclus de ce jardin de délices avaient commencé à en médire. Ces bruits répandus dans le peuple y avaient pris des proportions fantastiques. « La Reine, » dit le comte d'Hézecques[2], « négligeait certaines précautions qu'elle ne connaissait point; parce qu'elle ne songeait pas aux turpitudes que la sale imagination de ses détracteurs devait inventer. » Ces inventions

1. Arch. nat. O[1] 1879.
2. P. 239.

étaient les suites de l'affaire du collier et les signes déjà menaçants de l'orage populaire qui montait à l'horizon. Cependant la reine, quoi qu'en dise madame Campan, ne renonce pas aux fêtes; mais, comme je l'ai fait remarquer plus haut, Trianon n'en est plus le théâtre. C'est à Saint-Cloud qu'elle vient, au printemps de 1788, donner des divertissements extraordinaires, avec des bals et des spectacles, pour lesquels on dresse dans le parc un théâtre en bois, une vaste tente et deux autres moindres, quatre grandes maisons de bois et vingt-deux petites[1], tout un village. La dépense faite à cette résidence s'éleva, cette année, d'après Soulavie, à 420,000 livres.

Marie-Antoinette ne s'établit à Trianon qu'au milieu de juillet; elle y demeura environ un mois, du 15 juillet au 14 août[2]. Il n'y eut ni fête, ni spectacle, ni grand bal. Si l'on dansa, ce ne fut qu'en petit comité et dans la grange du hameau. Les amusements champêtres paraissent seuls avoir occupé ce séjour. La reine fit établir un jeu de boules couvert d'un grand berceau, le long de la rive gauche du bras de rivière[3]. La ferme fut augmentée d'une petite grange construite auprès de la grande porte[4]. Au mois de juillet, on plaça sur le château un paratonnerre[5]. « Le Roi, » dit la *Correspondance secrète*[6], « fait de fréquents voyages à Rambouillet; il y couche trois nuits de chaque semaine

1. O¹3081.

2. Journal de Louis XVI. — Le temps fut beau du 15 juillet au 9 août, les journées du 17, du 23 et du 28 juillet exceptées, pendant lesquelles il plut une partie du jour. Il y eut de la pluie et des orages du 10 au 14 août.

3. Voyez le plan de Baltar, pl. XVI (O¹1877, 1882). A la Révolution, on vendit, sous le n° 15553, un jeu de boules en buis; et sous le n° 15713, un autre jeu de boules en bois de gaïac.

4. O¹1880.

5. C'est le 13 juillet 1788 que le paratonnerre fut posé sur le château par Billaut, ingénieur. O¹1879. — Vingt-neuf giroflées de la grosse espèce, coûtant 145 livres, avaient été achetées, le 7 juin 1788, pour la garniture des vases de la terrasse du château. O¹1884.

6. Lescure, II, 276.

et revient toujours dîner à Trianon. » Le jeudi 24 juillet, Mesdames tantes furent invitées à dîner. Le menu de ce repas nous a été conservé aux archives nationales[1]; le nombre de mets dont il est composé est juste le double de l'ordinaire.

Quatre potages.	le riz, le scheiber, les croûtons aux laitues, les croûtons unis pour Madame.
Deux grandes entrées. . .	la pièce de bœuf aux choux, la longe de veau à la broche.
Seize entrées.	les pâtés à l'espagnole, les côtelettes de mouton grillées, la tête de veau sauce pointue, les poulets à la tartare, les attelettes de lapereaux, les ailes de poulardes à la maréchale, les abatis de dindon au consommé, les carrés de mouton piqués à la chicorée, le dindon poêlé à la ravigote, le ris de veau en papillotte, le cochon de lait à la broche, la poule de Caux au consommé, le caneton de Rouen à l'orange, les filets de poularde en casserole au riz, les poulets froids, la blanquette de poularde aux concombres.
Quatre hors-d'œuvre. . . .	les filets de lapereaux, le carré de veau à la broche, le jarret de veau au consommé, le dindonneau froid.
Six plats de rôts.	le poulet, le chapon pané, le levraut, le dindonneau, les perdreaux, les lapereaux.
Deux moyens entremets. . .	les jambons de Westphalie, le buisson de brioches.

1. K. 1719. — Ce menu a été publié une première fois par M. de Lescure dans son livre sur *les Palais de Trianon*, p. 189.

Seize petits entremets. . . les petits pois,
les haricots verts,
les épinards,
la crème au chocolat,
les œufs brouillés à l'essence,
les artichauts à la provençale,
la macédoine à la purée de pois,
les laitues à l'essence,
la gelée d'oranges coupées par quartiers,
les œufs pochés au jus,
les petites bouchées de crème,
le miroton de pommes,
les gaufres à l'allemande,
les choux-fleurs,
les gâteaux princesse,
les gimblettes.

La reine invita, deux fois, la famille royale à dîner au hameau, le 27 juillet et le 8 août.

C'est le 10 août que, en revenant de Rambouillet, le roi reçut en grande pompe les trois ambassadeurs de Tipôo-Saheb, roi de Mysore, dans le salon d'Hercule. L'un d'eux était chef de la religion ; un autre, « Akbar-Ali-khan, général de la cavalerie, se faisait remarquer par sa haute stature, son air de fierté et sa barbe blanche[1]. » Leur suite était formée de deux jeunes gens, parents du sultan, et d'une trentaine d'officiers et domestiques. On les logea, le 12 août, au Grand-Trianon. La reine fit faire leurs portraits en cire, de grandeur naturelle, « et les plaça, groupés avec l'interprète et un esclave, fumant leurs pipes, dans une des chaumières du hameau au Petit-Trianon. La ressemblance était parfaite[2]. » D'après le

1. Madame Lebrun peignit leur portrait. *Souvenirs*, I, 43. — M. de Reiset, dans le *Journal de madame Élofe*, a donné le dessin d'une tasse sur laquelle sont figurés : Mohammed-Osman-khan, premier ambassadeur, Mohammed-derviche-khan et Akbar-Ali-khan, général de la cavalerie.

2. *Souvenirs d'un page*, p. 235. — Trianon-sous-Bois conservait de son côté un souvenir d'une autre ambassade indienne célèbre, celle du roi de Siam à Louis XIV. Ce prince y avait fait couvrir les meubles de sept chambres, deux salons et cinq cabinets, avec des étoffes de la Chine brodées, apportées en présent par les ambassadeurs. Archives départ. de l'Oise, série A.

procès-verbal de vente du mobilier de la liste civile, il y avait sept figures de cire groupées « sous un palanquin chinois, » dit le texte.

« La Reine, » dit la *Correspondance secrète,* à la date du 5 août[1], « tient toujours sa cour à Trianon. Cette cour est composée des familles de Coigny, Polignac et Vaudreuil. » On le voit, du premier jour au dernier, elle appartient tout entière et exclusivement à sa société intime. Ce n'est pas que le désenchantement ne fût venu, on l'a constaté plus haut[2] par la lettre de Joseph II. Elle avait maintenant percé tous les favoris à jour. Elle savait à quoi s'en tenir sur la bonhomie et la franchise de Besenval. L'emportement auquel il s'était laissé aller, l'année précédente, avait jeté un vilain jour sur le caractère du duc de Coigny. Le comte de Vaudreuil la fatiguait par sa violence, ses exigences et ses allures impérieuses. Madame Campan raconte que, à Trianon, en 1786, il s'était oublié, jusqu'à casser, dans un accès de colère contre des billes bloquées, la queue de billard de la reine, objet d'art d'un grand prix : elle était taillée dans une dent d'éléphant, et la crosse en était d'or, et « travaillée, » dit madame Campan, « avec infiniment de goût[3]. »

Les Polignac qui n'avaient plus rien à espérer ne se gênaient plus avec la reine. Ils cessèrent, dit le comte de La Mark[4], de se montrer soigneux de réunir dans leur salon les personnes qu'il lui convenait d'y rencontrer.... Les choses en vinrent à ce point qu'avant de se rendre chez eux, elle était obligée de s'informer par un valet de chambre des noms des personnes qui s'y trouvaient et souvent de s'abstenir d'après la réponse. Elle s'était peu à peu déshabituée d'y aller et avait recherché la compagnie de la comtesse d'Ossun[5], sœur du duc de Guiche, parfaitement

1. Lescure, II, 276.
2. Page 212. La lettre de Joseph II est datée du 5 novembre 1787.
3. I, 283.
4. I, 57.
5. Geneviève de Grammont, mariée à Charles-Pierre-Hyacinthe, comte d'Ossun. — Voyez aussi Oberkirch, II, 114. — On avait, l'année précédente,

bonne et douce, et douée d'une haute vertu. Malgré toutes les précautions pour ne pas exciter la jalousie des Polignac, leur société en prit ombrage et exhala son mécontentement en propos malveillants. « On parla avec malignité de ce que la reine aimait à danser des écossaises avec un jeune lord Strathavon, aux petits bals, chez madame d'Ossun. Un habitué du salon Polignac, et qui devait avant tout une profonde reconnaissance et les plus respectueux égards à la reine, fit contre elle un couplet très méchant, et ce couplet, fondé sur un infâme mensonge, alla circuler dans Paris[1]. »

« Du moins, » dit madame Campan, « Marie-Antoinette n'eut pas à reprocher à madame de Polignac un seul défaut qui pût lui faire regretter le choix qu'elle en avait fait comme amie. » Ce n'est pas l'avis du comte de La Marck, qui raconte qu'une fois, la reine s'étant hasardée « à lui exprimer le déplaisir que lui inspiraient plusieurs des personnes qu'elle rencontrait chez elle, » cette tendre amie, dont on vantait si fort la douceur et la délicatesse, avait osé répondre : « Je pense que, « parce que Votre Majesté veut bien venir dans mon salon, ce n'est « pas une raison pour qu'elle prétende en exclure mes amis. » Plus tard, au temps des mauvais jours, alors que la princesse de Lamballe était revenue d'Angleterre, où elle était en sûreté, à Paris qui lui réservait une mort affreuse, pour être auprès de la reine, le comte Fersen, faisant un voyage à Vienne, y voyait madame de Polignac et s'étonnait de l'indifférence qu'elle montrait pour celle à qui elle devait tant. On lit dans son journal : « 15 août 1791.... Madame de Polignac me parla plus des affaires que de la Reine ; elle me dit mille choses. — 24 août..... Elle parle toujours d'affaires et peu de son amie. »

parlé de la faveur de la princesse de Tarente, Louise-Emmanuelle de Chastillon, mariée à Charles Bretagne Marie Joseph de La Trémoille, prince de Tarente, et dont M. de Reiset a publié le portrait (*Journal de madame Élofe*, t. II). Mais cette faveur fut éphémère.

1. La Marck, I, 57.

Nous n'avons pas une seule fois rencontré le comte Fersen à Trianon. Il était cependant revenu à Versailles, après la guerre d'Amérique, et avait obtenu un régiment, le Royal-Suédois. Il se partageait entre sa patrie d'adoption et son pays natal. En France, il vivait à la cour quand les exigences du service militaire ne l'appelaient pas en Flandre, où il tenait garnison[1]. La reine lui avait conservé les sentiments de la plus confiante amitié, comme le démontre la correspondance publiée par le baron de Klinckowstrom, correspondance où des ratures multipliées soulignent si maladroitement certaines expressions un peu vives. Mais il ne parut jamais dans la société des favoris, « bien qu'ils lui eussent fait toutes les avances pour l'y attirer. » Le comte de La Marck pense que c'est sur l'inspiration de Marie-Antoinette qu'il agit ainsi.

Depuis quelques années, la reine avait inspiré un amour insensé à un ancien conseiller au parlement de Bordeaux, nommé de Castelnaux, dont l'esprit était aliéné. Pour la voir, il la suivait partout, au jeu public, à la chapelle, au spectacle; il accompagnait la cour dans tous ses voyages, à Fontainebleau, à Saint-Cloud, sans parler jamais à personne. « A Trianon, » dit madame Campan[2], « la passion de ce malheureux homme devenait encore plus importune; il mangeait à la hâte un morceau chez quelque suisse et passait le jour entier, même par la pluie, à faire le tour du jardin, marchant toujours au bord des fossés. La reine le rencontrait souvent quand elle se promenait seule ou avec ses enfants. Cependant elle ne voulait permettre aucun moyen de violence pour la soustraire à cette insoutenable importunité. Ayant un jour donné à M. de Sèze[3] une permission d'entrer à Trianon, elle lui fit dire de se rendre chez moi, et m'ordonna d'instruire ce célèbre avocat de l'égarement d'esprit de M. de Castelnaux, puis de l'envoyer chercher pour que M. de Sèze eût

1. Son régiment était cantonné à Valenciennes et à Maubeuge.
2. I, 254.
3. Il était alors avocat au parlement de Bordeaux.

avec lui un entretien. Il lui parla près d'une heure et fit beaucoup d'impression sur son esprit : enfin M. de Castelnaux me pria d'annoncer à la reine que, décidément, puisque sa présence lui était importune, il allait se retirer dans sa province. La reine fut fort aise et me recommanda d'exprimer à M. de Sèze toute sa satisfaction. Une demi-heure après que M. de Sèze fut parti, on m'annonça le malheureux fou ; il venait me dire qu'il se rétractait, qu'il ne pouvait, par le seul effet de sa volonté, cesser de voir la reine aussi souvent que cela lui était possible. Cette nouvelle réponse était désagréable à porter à Sa Majesté ; mais combien je fus touchée de l'entendre dire : « Eh bien ! qu'il m'en-« nuie ! mais qu'on ne lui ravisse point le bonheur d'être libre. » Il disparut après le 10 août 1790[1].

Si l'on en croyait une lettre de Marie-Antoinette à madame de Lamballe, publiée par M. de Lescure[2], il y aurait eu un voyage à Trianon, au printemps de 1789. « Je ne peux, » dit-elle, « résister au désir d'ajouter un mot à ma lettre d'hier. Je pars dans l'instant avec la bonne Élisabeth pour mes jardins de Trianon. M. de Jussieu les est venu visiter et j'y fais de grandes plantations nouvelles. J'espère bien, ma chère Lamballe, que j'aurai la consolation d'y aller avec vous la prochaine fois. Nous sommes assez tranquilles ici dans ce moment. Le bourgeois et le bon peuple sont bien pour nous. Adieu, mon cher cœur, je vous embrasse. » Il n'est, dans les documents authentiques, question ni de plantations, ni de séjour à Trianon, en 1789.

Quel agrément d'ailleurs la reine eût-elle pu trouver à cette époque dans cette résidence ? Depuis le mois de mai, des processions de visiteurs s'y succédaient. Tous les députés des provinces voulaient voir ce château et ces jardins fameux, sur lesquels on avait débité tant de récits fantastiques. Les uns y cherchaient la trace des désordres supposés de la

1. Le comte d'Hézecques donne sur ce personnage des détails analogues.

2. *La princesse de Lamballe;* Paris, 1864, in-8°, 200.

reine; les autres, les monuments de ce luxe auquel on attribuait la ruine de la France. « Je me souviendrai toujours, » dit le comte d'Hézecques[1], « que la grotte de Trianon me fut montrée par un noble, député aux États généraux, qui siégeait parmi les défenseurs de la monarchie, et qui, en défendant le trône, accusait la Reine et cherchait à rendre le Roi ridicule. » — Quelques députés, rapporte de son côté madame Campan[2], trouvant que l'extrême simplicité de cette maison de plaisance ne répondait pas à leurs idées, « insistaient pour qu'on leur fît voir jusqu'aux moindres cabinets, disant qu'on leur cachait les pièces richement meublées. Enfin, ils en indiquèrent une qui, selon eux, devait être partout ornée de diamants avec des colonnes torses mélangées de saphirs et de rubis. La reine ne pouvait revenir de ces folles idées, et en entretint le roi, qui, à la description que ces députés avaient faite de cette chambre aux gardiens de Trianon, jugea qu'ils cherchaient la décoration de diamants de composition, qui avait été faite, sous le règne de Louis XV, pour le théâtre de Fontainebleau. » On voit qu'il s'agit ici du décor de Mazières que nous avons décrit plus haut[3]. — Il y eut tant d'allées et venues de gens de toute espèce autour du Petit-Trianon qu'on dut y mettre la nuit une garde extraordinaire jusqu'au départ de la famille royale pour les Tuileries[4]. C'est à Marly que Louis XVI et la reine allèrent, du 14 au 21 juin[5], chercher un peu de tranquillité pour respirer un instant.

Nous ne retrouverons plus Marie-Antoinette au Petit-Trianon que dans l'après-dînée du 5 octobre. Elle se promenait seule, dit madame Campan[6], dans ses jardins, qu'elle parcourait pour

1. 244.
2. II, 40.
3. Pages 105, 129, 256, 257.
4. O¹ 1879. On établit un corps de garde supplémentaire derrière l'Orangerie.
5. *Documents*, I, 2° Tableau des voyages.
6. II, 74.

la dernière fois de sa vie[1]. Le roi chassait au tir, à Meudon. L'armée parisienne, précédée d'une troupe de femmes, marchait sur Versailles pour s'emparer de la personne de Louis XVI. Quand cette multitude parut à l'entrée de l'avenue de Paris, en même temps qu'on prévenait le roi, on envoya un exprès à la reine pour la prier de rentrer à Versailles. Ce sinistre message la trouva « assise dans sa grotte, livrée à de douloureuses réflexions, » cette grotte qui fournit un prétexte à « mille atrocités débitées sur le compte de l'infortunée Marie-Antoinette par une faction régicide, décidée à la déshonorer avant de l'envoyer à l'échafaud[2]. »

Il y avait en effet pour elle matière aux plus tristes pensées. La royauté avait déjà vu les journées du 20 juin et du 14 juillet, le serment du jeu de paume et la prise de la Bastille. D'autres douleurs plus personnelles avaient déchiré le cœur de Marie-Antoinette : la mort du dauphin et la profonde animadversion que, pendant une agonie de plusieurs mois, il avait manifestée contre la favorite, son ancienne gouvernante, et dans laquelle il avait presque enveloppé sa mère[3]; le froid jeté entre elle et le comte d'Artois par la divergence de leurs vues respectives sur la composition des États généraux; la désaffection de sa société intime qui, dans cette question, avait pris parti contre elle, société qu'elle ne fréquentait plus que « pour éviter l'apparence d'un changement dans ses habitudes[4]; » les insultes des femmes du peuple, le jour de la procession des États généraux, insultes devant lesquelles elle avait failli s'évanouir[5]. Elle était dispersée, cette société de Trianon, et la reine s'y trouvait maintenant toute seule. Au lendemain de la prise de la Bastille, le comte d'Artois était parti avec Vaudreuil, donnant le signal

1. Le temps fut couvert toute la journée. Il se mit à la pluie, le soir.
2. Hézecques, 244.
3. Campan, II, 49.
4. II, 36.
5. II, 47.

de l'émigration, et, derrière lui, les Polignac fuyant devant l'éclat de la haine publique. L'abbé de Vermond s'était sauvé ensuite. Les autres ne tardèrent pas à l'imiter ou se cachèrent, à l'exception du baron de Besenval[1].

La reine, aussitôt qu'elle eut pris connaissance du billet qui lui était envoyé, partit pour Versailles. Le lendemain, elle était traînée à Paris avec le roi. Nous n'avons pas à raconter cette lugubre odyssée, ni les événements qui suivirent. Marie-Antoinette avait quitté Trianon pour n'y plus revenir.

1. Il mourut en 1791.

XI

TRIANON DEVANT LE TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE

Dépenses du Petit-Trianon. — Pamphlets de la femme Lamotte.
Calomnies de la cour contre Marie-Antoinette.

A partir du 5 octobre 1789, le Petit-Trianon n'est plus nommé par les écrivains qui nous ont laissé des mémoires sur Marie-Antoinette. La veille du 6 octobre 1793, alors qu'elle comparaissait devant le tribunal révolutionnaire, une question du président fit revivre tout à coup dans l'esprit de la malheureuse reine l'image de ce domaine enchanté, où s'étaient écoulés ses plus heureux jours. De quelle émotion poignante ce souvenir, évoqué dans un pareil lieu, devant de tels juges, et avec la perspective du supplice qui l'attendait, ne dut-il pas saisir son cœur meurtri?

Le Président *à l'accusée :* « N'avez-vous pas abusé de l'in-
« fluence que vous aviez sur votre époux pour en tirer des bons
« sur le trésor public? » — L'accusée : « Jamais.

« Où avez-vous donc pris l'argent avec lequel vous avez fait
« construire et meubler le Petit-Trianon, dans lequel vous donniez
« des fêtes, dont vous étiez toujours la déesse? — C'était un fonds
« que l'on avait destiné à cet effet.

« Il fallait que ce fonds fût *conséquent,* car le Petit-Trianon
« doit avoir coûté des sommes énormes? — Il est possible que le
« Petit-Trianon ait coûté des sommes immenses, peut-être plus
« que je ne l'aurais désiré; on avait été entraîné dans les dépenses

« peu à peu; du reste, je désire plus que personne que l'on soit « instruit de ce qui s'y est passé[1]. »

On en a lu, dans les pages qui précèdent, le fidèle récit. Quant aux dépenses, la reine n'avait rien dissimulé dans sa réponse. Au commencement, nous l'avons vu, un crédit avait été ouvert au service des bâtiments pour l'exécution du premier plan proposé par l'architecte Mique; mais ce crédit, insuffisant d'ailleurs, se trouva bientôt épuisé. Et puis, c'était bien vrai, on s'était laissé entraîner; chaque année, une fantaisie nouvelle était venue s'ajouter aux autres, et, comme il fallait l'exécuter sans retard, car alors la jeune reine n'aimait pas attendre, on n'avait pas eu le temps d'établir des prévisions régulières, et on s'était vu obligé de grappiller sur tous les chapitres du budget : fonds des dépenses de la reine, fonds des bâtiments, fonds des menus-plaisirs, fonds du garde-meuble, sans compter ce que le roi avait soldé sur sa cassette[2]; et, malgré tout cela, on n'avait pu suffire à payer les entrepreneurs, qui, lassés de réclamer vainement, en étaient venus à envoyer l'huissier à l'architecte[3]. Voilà ce qui avait tant fait crier contre les dépenses du Petit-Trianon.

Si le procès de la reine n'avait pas été bâclé en quelques heures, et qu'on eût laissé à Fouquier-Tinville le temps d'instruire l'accusation[4], on aurait trouvé, dans les dossiers de la liste civile, le compte de la liquidation des dépenses du Petit-Trianon, qui fut arrêté le 31 août 1791[5]. Il s'élève à la somme de 1,649,529 livres, 12 sous, 3 deniers. On avait payé 1,170,730 livres. Il restait dû 478,799 livres, 13 sous, 2 deniers. Dans cette

1. Ém. Campardon. *Marie-Antoinette à la Conciergerie;* Paris, 1863, in-18, 317.

2. On trouve au *Livre rouge* l'indication d'une somme de 24,581 livres, 3 sous, payée à Moreau pour fourniture d'arbres. — Bibl. nat., ms. fr. 6808. — Arch. nat. O[1] 1874-86, 3044-87, 3131-33, 3476, 3483-89, 3491.

3. Arch. nat. O[1] 1880. — Fayol, chef d'atelier mineur, qui avait, en 1786, exécuté pour 51,135 livres, 14 sous, 10 deniers de travaux, fit à Henry, inspecteur sous les ordres de Mique, une citation au bureau de paix, pour être payé, en 1791.

4. Campardon, 63.

5. O[1] 1886. — Voir plus loin, dans les pièces justificatives, le n° IV.

somme de 1,649,529 livres, 13 sous, 2 deniers, sont comprises quelques menues dépenses pour les fêtes et les représentations théâtrales ainsi que pour l'entretien, qui ne doivent pas figurer dans les frais d'établissement. D'autre part, il y manque la plus grosse partie des frais de plantation que le roi avait pris à sa charge[1] et les dépenses pour le mobilier[2]. Il faut remarquer, en outre, que le tableau dressé en 1791 ne comprend que les mémoires non entièrement soldés à cette date. Les artistes et entrepreneurs qui, ayant été définitivement payés, n'avaient plus de compte ouvert, ne figurent pas dans l'état de liquidation. On peut conclure de là que la dépense totale dut atteindre, en quinze ans, la somme de 2,000,000 de livres. L'entretien du jardin anglais et des pépinières s'élevait annuellement à 6,476 livres, 19 sous[3].

Mais reprenons la suite de l'interrogatoire de la reine.

Le Président *à l'accusée.* — « N'est-ce pas au Petit-Trianon « que vous avez connu pour la première fois la femme Lamotte? « — Je ne l'ai jamais vue.

« N'a-t-elle pas été votre victime dans l'affaire du fameux « collier? — Elle n'a pu l'être, puisque je ne la connaissais pas.

« Vous persistez donc à nier que vous l'ayez connue? — Mon « plan n'est pas la dénégation ; c'est la vérité que j'ai dite et que « je persisterai à dire[4]. »

Elle avait écrit la même chose à l'empereur Joseph II, le 22 août 1785[5] : « Cette intrigante du plus bas étage n'a jamais eu d'accès auprès de moi. » Alors, elle était loin de soupçonner ce qu'avait d'outrageant pour elle cette supposition d'entrevues. La femme Lamotte eut l'audacieuse ignominie de publier sur ces prétendus rendez-vous des révélations effrontées, se couvrant elle-même d'opprobre afin de déshonorer sa victime.

1. O¹ 1883.
2. Voyez plus haut, page 189.
3. O¹ 1886. Voir l'état aux *Documents*, I.
4. Campardon, 318.
5. *Marie-Antoinette, Joseph II, etc.*, 93.

Elle fit paraître successivement à Londres deux pamphlets, en 1788 et 1789, portant le titre de *Mémoires justificatifs*[1], puis plus tard sa *Vie*, dont la police royale acheta l'édition pour la supprimer, mais qui fut réimprimée l'an I de la République[2]. Dans ces écrits, elle prétend que la reine lui donna des rendez-vous à Trianon, entre onze heures du soir et minuit, pendant l'hiver de 1784. Elle publie, dans le mémoire de 1789, le texte des billets qui lui furent écrits, et dont, affirme-t-elle, elle a eu la discrétion de supprimer les originaux. La reine, en lui indiquant certains jours, lui dit qu'elle les choisit parce que, le roi chassant à Rambouillet, elle se trouverait libre. Voilà où le mensonge se décèle.

On sait par ce qui précède : 1° que Marie-Antoinette ne séjournait pas à Trianon l'hiver; 2° que le roi n'y couchait jamais : par conséquent il n'était pas nécessaire qu'il eût été à Rambouillet pour que la reine fût seule. Mais il y a mieux : Louis XVI, ce que la femme Lamotte ignorait, a noté jour par jour dans son journal ses moindres déplacements. Or, aux dates indiquées pour les rendez-vous, il n'a précisément pas été à Rambouillet.

La femme Lamotte, dans ses écrits, ne s'en tient pas à cette première accusation. Elle prétend que la reine, au mois de juillet 1784[3], se livra elle-même au cardinal, dans un intérêt politique. Il n'est pas besoin de démontrer l'invraisemblance et la fausseté de cette calomnie; elle saute aux yeux. Poursuivons cependant l'examen du mémoire de la fameuse comtesse, et citons ses propres paroles : « Si je ne me trompe », dit-elle[4], « c'était dans le salon de Vénus que se passaient les conférences entre la reine et le cardinal, et, tant pour contenter la curiosité

1. Deux plaquettes in-8°. Le second mémoire, qui est le plus important, est orné d'une gravure.

2. 2 vol. in-8°.

3. Elle a été mieux renseignée, à ce moment, sur les déplacements du roi, car elle dit qu'il s'est rendu à Rambouillet le 26, ce qui, d'après le journal, se trouve exact.

4. Vie, I, 330.

de mes lecteurs que pour les retirer d'incertitude, si, en effet, le salon se nomme autrement, je vais en donner une courte description.

« Ce salon élégant, de forme ronde, et surmonté d'un dôme, est situé dans les jardins du Petit-Trianon, sur une hauteur où l'on arrive par une pente douce. L'édifice est entouré d'un fossé que le cardinal et moi traversions à l'aide d'une planche jetée en travers à cet effet. On voit au milieu du salon, sur un piédestal de marbre blanc, une superbe statue qui représente, je crois, Apollon ou Vénus. Dans les angles se trouvent d'autres statues : ce sont les Amours et les Grâces. Les portes sont en glaces. On descend du salon dans le jardin par quatre marches de marbre. Il y a des croisées tout autour de cette rotonde, et les rideaux du *raige* le plus fin, parsemé de fleurs en broderie, interceptent les rayons du soleil souvent incommode. La tapisserie, les fauteuils, les sophas et tout l'ameublement sont dans le goût le plus exquis. On ne peut voir ce superbe pavillon que les samedis : encore faut-il produire un ordre signé par la reine elle-même, et c'est une faveur qui est rarement accordée. La beauté des jardins répond à celle du salon. C'est là que j'avais coutume d'attendre l'arrivée de la reine, mais mon inquiétude et mon impatience m'empêchaient d'admirer les beautés dont je viens de tracer l'esquisse. »

Ceux qui ont lu avec attention le présent livre doivent avoir déjà remarqué l'inexactitude de cette description, dont tous les détails sont controuvés. Il n'y avait ni salon de Vénus, ni salon d'Apollon à Trianon, ni statues des Grâces, mais seulement un temple de l'Amour et un belvédère. La femme Lamotte en avait entendu parler et elle les confond dans sa mémoire. Le temple de l'Amour, rond et entouré par la rivière qu'on passe sur un pont en planches, contenait au milieu la statue de l'Amour; mais cette rotonde, ouverte à l'air libre et portée par des colonnes, n'avait ni fenêtres, ni rideaux, ni mobilier. Le belvédère, octogone, n'a jamais eu de statues; de plus, il n'est pas ceint d'un fossé, et si on peut y arriver d'un côté par un pont jeté par-dessus les cascades

du rocher, il n'est pas nécessaire d'y passer. Deux autres chemins plus cachés, et par conséquent mieux choisis pour une entrevue mystérieuse, y mènent sans traverser l'eau. On voit par là que la femme Lamotte, loin d'avoir en secret fréquenté Trianon, comme elle l'affirme, n'y a seulement jamais mis les pieds, même pour le visiter. Après cela, je ne pense pas qu'il puisse rester dans l'esprit de personne le moindre doute sur la fausseté de ses assertions relatives aux entrevues qu'elle aurait eues avec la reine dans ce château.

Ainsi, un homme qui tenait le premier rang dans la noblesse et le clergé de France croyait à la faveur étrange dont la femme Lamotte se prétendait honorée, et acceptait son infâme patronage. A ce trait, on peut mesurer la profondeur de la corruption et de la bassesse morales de cette brillante société que la Révolution allait détruire. C'est cette société qui porte, pour la plus grande part, la responsabilité des épouvantables inventions de l'intrigante qui nous a trop longtemps occupés. Ce sont les courtisans qui, atteints de « cette sorte d'aliénation » dont parlait Mercy[1], lui en ont fourni les matériaux. C'est leur infernale jalousie contre les favoris qui, la première, a jeté la boue sur la souveraine dont ils n'avaient pu obtenir la préférence[2]. A la fin de 1781, un noël obscène[3] fut répandu contre la reine, madame de Lamballe, madame de Polignac[4] et les femmes de la cour les plus titrées. Les *Mémoires secrets* le traitent avec raison de « maussade, abominable, ordurier et dégoûtant[5]. » L'année suivante, de

1. Voyez plus haut, p. 182.

2. Voyez le prince de Ligne, sur la part que la légèreté du comte d'Artois eut dans ces bruits immondes. *Revue nouvelle*, 1846, p. 109 et suiv.

3. Arch. de Seine-et-Oise. *Recueil de la présidente de Rosanbo.*

4. « Quant à la liaison intime de la reine, » dit madame Campan (I, 171), « avec les dames dont je viens de parler » (mesdames de Lamballe et de Polignac), « elle n'eut jamais et ne pouvait avoir d'autre motif que le désir très innocent de s'assurer deux amies au milieu d'une cour nombreuse; mais, malgré cette intimité, le ton de ce noble respect, que portent à la majesté royale les personnes du rang le plus élevé, ne cessa jamais d'être observé. »

5. 20 décembre 1781 et 19 avril 1782.

nouveaux couplets, plus odieux encore, parurent à la même époque et coururent Paris durant les premiers mois de 1783. C'est peu après que la femme Lamotte entra en relations avec le cardinal. Elle put voir au salon de la même année le portrait de la reine, vêtue de « cette chemise ou gaulle » blanche dont elle habilla la fille Oliva pour l'entrevue des bosquets. Voilà le fond et les moyens de toute son intrigue. L'idée de voler le collier par l'entremise du cardinal fut une inspiration soudaine, dont le succès lui parut facile lorsqu'elle eut apprécié la crédulité de sa dupe.

Si l'on pensait que c'est gratuitement que j'ai attribué ces écrits diffamatoires aux courtisans, qu'on lise les *Mémoires secrets,* à la date du 24 février 1783. « On ne conçoit pas quel génie infernal souffle sur les courtisans : il paraît encore des couplets affreux et calomnieux sur la reine, et cependant quelle princesse mérita moins cette audace sacrilège, fut plus digne des hommages et de l'amour de tous les ordres de l'État? Aux charmes de la figure, à la noblesse du maintien, aux grâces répandues sur sa personne, elle joint les qualités les plus précieuses : la bienfaisance, la bonté, l'humanité, l'amitié, vertu si rare chez ses pareilles; elle oublie ses injures personnelles; elle n'a jamais fait de mal à qui que ce soit. On ne cite personne dont elle ait exigé le châtiment. Si elle a quelques défauts inséparables de notre nature, ils sont aimables en quelque sorte comme elle, ils tiennent à son sexe, au goût national, et venue extrêmement jeune en France, elle en a sans doute contracté ici le plus grand nombre. Elle aime excessivement la parure, les frivolités, les spectacles, les dépenses; elle prodigue souvent ses dons à des gens qui en sont indignes; elle est quelquefois légère dans ses affections; elle plaisante de la mauvaise tournure, des gaucheries des femmes présentées; mais ces sarcasmes partent de sa gaîté et non pas de son cœur, dont se louent tous ceux qui ont l'honneur d'approcher de Sa Majesté et d'en voir l'intérieur. »

C'est bien là, tracé par la plume d'un contemporain, le portrait fidèle de Marie-Antoinette en 1783, de ses qualités, de se

défauts, telle que Mercy nous l'a montrée, telle qu'elle était au moment où les fantaisies succédaient aux fantaisies, où, comme elle l'avoue elle-même, « on se laissait entraîner », où le jardin anglais à peine terminé, on entreprenait par son ordre la construction du hameau. Elle comptait alors sur l'avenir et remettait à un autre temps les affaires sérieuses[1]. Quand elle commença à comprendre les devoirs de la royauté et la terrible responsabilité qui pèse sur les têtes couronnées, il était trop tard.

La guerre des chansons et des pamphlets, commencée en 1781, continua. En 1785[2], au moment de l'intrigue du collier, on arrêtait une madame de Saint-Élen, coupable « d'infâmes couplets au sujet de la naissance du duc de Normandie... C'est, » dit la *Correspondance secrète,* « une femme de qualité, jolie et remplie de grâces, âgée d'environ vingt-deux ans. Il est incroyable qu'elle ait prostitué des talents rares parmi son sexe à des calomnies aussi atroces que celles qu'on lui impute. » Nous avons vu la *société intime* faire elle-même sa partie dans ce concert de diffamations[3]. Un témoin oculaire, le comte de La Marck, ne craint pas de le dire[4] : « C'est dans les méchancetés et les mensonges, répandus de 1785 à 1788 par la cour contre la reine qu'il faut aller chercher les prétextes des accusations du tribunal révolutionnaire, en 1793, contre Marie-Antoinette. »

1. Mercy, II, 524; III, 25.
2. Lescure. *Correspondance secrète,* du 2 avril.
3. Page 343.
4. I, introduction.

XII

APRÈS 1789

Mise en vente du château et du jardin. — Leur conservation décidée.
Visite du docteur Meyer en 1796.
Location du jardin à un cafetier. — Bal public.
Jardin botanique et pépinière du potager de Versailles.
Fin d'Antoine Richard et de l'architecte Mique. — Le jardin sous le premier Empire.
Restauration par Louis-Philippe.
Faits notables. — La princesse Borghèse et la duchesse d'Orléans.
« La déesse » de Trianon.

Le jardin de la reine, plus heureux qu'elle, traversa sans trop grand dommage la Révolution. Déclaré propriété nationale, il fut confié à la garde d'Antoine Richard, auquel le ministre Roland donna le titre de *conservateur du jardin et des pépinières de Trianon*. En 1792, on dressa un inventaire des arbres et arbustes de ces pépinières; leur nombre s'élevait à 7,602[1]. Après la mort de Louis XVI, le Petit-Trianon fut mis en vente, et le mobilier, réuni à celui du château de Versailles, fut livré aux enchères. On partagea le terrain en dix lots et l'on reçut des soumissions d'acquéreurs[2]. Antoine Richard présenta alors à l'administration du district de Versailles des observations qui la touchèrent. Elle demanda à la commission exécutive de l'instruction publique un sursis et l'obtint; et bientôt après, un décret de la Convention décida que les maisons et jardins nationaux des environs de Paris ne seraient pas vendus, mais qu'on les conserverait et entretiendrait aux frais de la République pour servir aux jouissances du peuple et former des établissements utiles à l'a-

1. Arch. nat. O[1] 1886.
2. Arch. de Seine-et-Oise, série Q. Procès-verbal du 12 messidor an IV.

griculture et aux arts. Par arrêté du 4 pluviôse an III (23 janvier 1795), le représentant du peuple en mission dans le département de Seine-et-Oise fit suspendre la vente des serres chaudes « pour permettre d'en transporter, quand la saison le permettrait, les richesses végétales au Muséum d'histoire naturelle. » Afin d'assurer l'exécution du décret de la Convention, un autre représentant, André Dumont, défendit de donner suite au projet de vente de tout ou partie des Trianons, attendu que « les moyens d'existence des habitants de la commune de Versailles dépendaient de la conservation et de l'entretien des propriétés nationales que renfermait cette commune[1]. » En attendant qu'on leur donnât une destination conforme au vœu de la représentation nationale, un inspecteur, secondé par un poste d'invalides, fut chargé de veiller à la conservation des palais et jardins.

Ils reçurent, au printemps de 1796, la visite d'un Allemand, le docteur Meyer, qui nous en a laissé une description intéressante. L'affiche annonçant la vente était encore apposée sur la porte. « Les salles et chambres, » dit-il, « étaient dévastées (on avait enlevé jusqu'aux serrures des portes et fenêtres, superbe travail en bronze), les glaces cassées, les consoles brisées, les dessus de porte peints, arrachés. » Cependant, « on avait laissé subsister les boiseries travaillées avec le plus grand art et les fenêtres en glace, » dans les trois cabinets de la reine, vis-à-vis le temple de l'Amour, « dont la transparence était si trompeuse qu'on ne pouvait pas remarquer de différence entre les fenêtres ouvertes ou fermées. » Dans la salle à manger étaient entassés « des débris de différentes espèces de jeux, des chars brisés, des fragments de figures fantastiques d'animaux ayant servi à des traîneaux. » C'était plutôt, je pense, des morceaux des fauteuils et des chimères du jeu de bague. « Ailleurs, on voyait le tableau en cire des ambassadeurs de Tipôo-Saheb, que l'inspecteur avait acheté pour le montrer aux étrangers et en tirer bénéfice[2]. — Au

1. Dussieux. *Histoire du Château de Versailles*, II, 364.
2. Il les avait achetés 1800 livres. Procès-verbal de vente, n° 11814.

théâtre, les étoffes des sièges et des appuis des galeries avaient été enlevées[1]. On lisait sur une pancarte accrochée aux torchères des groupes des avant-scènes : « En réquisition pour le Musée. »

Dans le jardin, continue Meyer, toutes les plantations étaient abandonnées et étouffées par les plantes sauvages qui embarrassaient le passage. « La nature, » dit-il, « s'y était abrutie. » Il reconnaît pourtant qu'avec très peu de travail il serait facile de rétablir tout dans son premier état. Dans le hameau, la plupart des fenêtres étaient brisées et les escaliers, à moitié rompus, étaient envahis par le lierre et la vigne sauvage. Quelques chaumières (sans doute la grange et la maison du jardinier, qui ont disparu) menaçaient ruine. On entrevoyait des hommes à mine suspecte se glissant derrière les maisons abandonnées pour aller abattre furtivement et voler des arbres dans le bois; et son guide lui fit à ce propos « des récits épouvantables sur les bandes de voleurs et d'assassins qui désolaient ce canton. »

En quittant le Petit-Trianon, le docteur Meyer s'en alla promener sa rêverie dans les appartements déserts du palais de Versailles, où continuait à trôner en effigie le grand roi, coiffé du bonnet rouge, et sauvegardé par un écriteau qui le travestissait en *Mars français, protecteur de la liberté des peuples.* « La soirée, » dit le docteur, « était obscure, des nuages roulants au-dessus du parc menaçaient d'une tempête. Cette solitude, ce silence me pesaient. Neuf heures sonnèrent. Dans l'instant, une musique en sourdine de flûtes et de harpes m'étonna; elle partait d'une horloge admirable que j'avais vue, douze ans auparavant, dans la chambre de la reine. C'était le tendre andante d'une sonate, précédant un adagio mélancolique. Il se terminait insensiblement par des tons qu'on entendait à peine. Alors se turent les flûtes, les harpes, et le silence de la mort régna de nouveau. »

Le docteur, on le voit, était doublé d'un poète; mais, comme tous les poètes, il inclinait vers l'exagération. L'état du Petit-Trianon était loin d'être aussi déplorable qu'il le donne à entendre. La vérité

1. Ce détail est confirmé par le procès-verbal de vente du mobilier, n° 10609.

est que, à part la dégradation des deux chaumières, due sans doute à l'intempérie des saisons, il n'y avait aucune avarie sérieuse. Si l'on coupa en fraude quelques arbres, ce furent des troncs de peu de valeur, et l'abus ne dura pas longtemps. Une autre description, publiée avec de très remarquables gravures en couleur par un Anglais qui visita le Petit-Trianon en 1803[1], c'est-à-dire avant toute restauration, nous a conservé l'image de trois fabriques du hameau dans le plus parfait état de conservation[2]; les plantations aussi y paraissent florissantes.

Aucun établissement d'utilité nationale n'ayant été placé, suivant le vœu exprimé par le conventionnel Couthon, dans le Petit-Trianon, l'administration, lasse de conserver sans profit « le repaire des débauches d'Antoinette et de son exécrable cour[3], » prit le parti de le louer à un limonadier. On lisait encore, dans ces derniers temps, l'enseigne à demi effacée du café, sur le salon de jeu et de conversation. Il y eut des danses publiques plusieurs fois par semaine dans le jardin. Garnerin y fit ses premières ascensions aérostatiques. M. Dussieux a relevé, sur ces bals, dans le *Journal de Seine-et-Oise* du 30 messidor an VII, un détail amusant. On était alors sur le pied de guerre avec l'Angleterre, et quelques militaires et patriotes très zélés « s'opposèrent, » dit la feuille départementale, « à ce que l'on exécutât la *danse anglaise*; mais ils ont cédé devant le bon esprit du reste de l'assemblée. »

Nous avons vu plus haut qu'il avait été question de transférer au Muséum d'histoire naturelle, à Paris, ce que Marie-Antoinette avait conservé, dans les serres du Petit-Trianon, des collections végétales formées par Louis XV. La création d'une école cen-

1. L'ouvrage de Nattes, cité plus haut (p. 192), est sans date. Mais les gravures sont datées : la plus ancienne de 1805, la dernière de 1810. Il est dit dans le texte que le dessinateur rencontra Kotzebue avec madame Récamier à Saint-Denis. Les hostilités ayant recommencé avec l'Angleterre à la fin de 1803, Nattes a dû alors quitter la France. Son voyage doit donc être placé en 1803.

2. La maison du billard, le boudoir et la tour de Marlborough.

3. Expressions de l'arrêté précité du 4 pluviose an III.

trale à Versailles fit changer l'administration d'avis. Elle proposa, dès l'an III, d'annexer à ce nouvel établissement un jardin botanique. Ce projet ne fut cependant exécuté qu'en l'an VII. Le jardin de l'école centrale, confié à Antoine Richard, fut placé dans le grand potager[1]. On y porta les plantes de Trianon, à l'exception des « fleurs de curiosité, tulipes, jacinthes, œillets, et des renoncules semi-doubles qui furent dissipées. » La plantation en fut inaugurée solennellement devant le neveu de Bernard de Jussieu, Antoine-Laurent, et une députation de l'Institut. Les élèves de la classe d'histoire naturelle présentaient, « à chacun des fonctionnaires qui y prenaient part, un jeune arbre ou une plante dont les propriétés offraient quelque rapport à leurs fonctions : » froment, vigne, chanvre, luzerne, pommier, représentant les cultures du département de Seine-et-Oise, aux membres de l'administration centrale ; plantes de ville, aux membres de l'administration municipale, etc. Les invités mettaient aussitôt les végétaux à la place qui leur convenait, suivant la classification naturelle déterminée pour la première fois, en 1759, au Petit-Trianon, et développée plus tard au Jardin des plantes de Paris. On autorisa Richard à joindre au jardin botanique du potager « une pépinière d'arbres fruitiers, riche en variétés rares et sûres pour le choix des meilleures à cultiver[2]. »

Avec l'Empire, le Petit-Trianon reprit son rang de palais[3]. Napoléon, après une visite aux Trianons, faite en compagnie de Joséphine, le 22 mars 1805, donna des ordres pour sa restauration. On n'eut pas grand'chose à faire pour le remettre en état[4]. L'empereur, dit-on, chercha à replacer dans les palais impériaux les anciens serviteurs de la royauté. Pourquoi Richard demeura-t-il exclu de cette faveur? On l'ignore. Le potager de Versailles ayant été rendu à

1. Cicerone, p. 144 et 157.

2. L'entrée était rue du Potager, n° 2.

3. Le cafetier fut congédié avec une indemnité.

4. On remplaça alors dans le temple la statue de l'Amour par un groupe représentant Vénus et l'Amour, de Vassé. Sous Louis-Philippe, on y remit une copie de la statue de Bouchardon.

sa destination primitive[1], il se trouva sans place. Lors de la construction du jardin anglais d'abord, du jardin du hameau ensuite, il avait dû prendre à sa charge tous les travaux de terrassement et de fouille des rivières, et avancer les salaires des ouvriers. Pour y faire face, il avait fallu emprunter des sommes qui ne lui avaient été remboursées que tardivement, malgré des réclamations réitérées. Cette entreprise, au lieu de l'enrichir, l'avait ruiné. « Ne possédant plus d'autre bien qu'une riche bibliothèque, composée des ouvrages les plus rares et les plus précieux en botanique, il fut réduit à la vendre » pour subvenir aux besoins les plus urgents de sa famille. Bientôt, « atteint d'une fièvre bilieuse inflammatoire, manquant de tout, dépouillé de tout, même de l'espérance, il mourut, le 28 janvier 1807, à l'âge de soixante-douze ans, laissant une veuve et trois enfants dans une situation à laquelle ils ne devaient pas s'attendre, après une vie remplie de travail et une aussi sage conduite[2]. »

La fin de l'architecte de la reine avait été plus terrible que celle de son jardinier. Il fut accusé avec son fils, Simon Mique d'Heillecourt, conseiller à la chambre des comptes, de complicité dans une conspiration ourdie pour sauver la reine, jeté en prison, et condamné, le 7 juillet 1794, à la peine de mort. On les décapita tous deux le lendemain[3].

1. En 1805, après la suppression de l'école centrale dont Richard était le jardinier, M. de Montalivet, préfet de Seine-et-Oise, l'avait nommé directeur du jardin botanique.

2. L'abbé Caron. Notice nécrologique.

3. Morey. *Richard Mique.* — Il existe, dans les feuilletons de l'Assemblée nationale, une pièce assez curieuse, relative à la vie privée de Richard Mique. C'est une *Dénonciation faite de Richard Mique, architecte de la reine, ses cruautés, sa barbarie envers son frère, qu'il a renié et fait mourir à Bicêtre, et présentée à l'Assemblée nationale par Catherine Mique, fille de l'infortuné Mique.* Celle-ci l'accuse de s'être emparé de la part d'héritage de ce frère absent, et, à son retour, de l'avoir fait enfermer pour se débarrasser de ses réclamations. La *Correspondance* de Métra avait parlé de cette affaire, en décembre 1777 (V. 373), avec une nuance d'intérêt pour le réclamant. Les demandes de ce dernier paraissent cependant avoir été rejetées par toutes les juridictions auxquelles il s'est successivement adressé. L'histoire racontée par Catherine Mique est d'ailleurs pleine d'invraisemblances choquantes.

En 1806, on reprocha au nouvel administrateur du jardin de Trianon[1] d'avoir opéré des changements fâcheux dans le parc. Il se justifia par un mémoire, conservé aux archives nationales, où il établit qu'il n'a fait que rendre au jardin son premier tracé, effacé par l'avidité et la négligence des fermiers qui, d'une part, pour tirer de la location le plus de produit possible, « avaient rétréci les grandes allées et laissé pousser l'herbe dans les petites, afin d'augmenter la récolte des foins, et, d'autre part, avaient abandonné les arbres à la végétation sauvage. » Plein de respect pour les talents de Mique, et se gardant de rien changer à ses plans, il s'était borné, disait-il, à faire les élagages nécessaires pour séparer et dessiner les masses de verdure et donner de l'air aux arbres précieux. — De nouveaux travaux furent exécutés au Petit-Trianon sous Louis-Philippe. Il rendit le deuxième étage du château plus habitable, et rétablit dans la laiterie du hameau des tables et parements de marbre[2].

Dirai-je maintenant la fête donnée par l'empereur au Petit-Trianon, le 25 août 1811, avec illumination dans les jardins, spectacles à la comédie[3], mise en action d'un tableau flamand et représentation de scènes champêtres au hameau; — les promenades à cheval de la duchesse d'Angoulême dans ce jardin où elle retrouvait les souvenirs de son enfance; — les rares visites de Louis XVIII[4] dont il est resté « une malicieuse anecdote de

1. Le sieur de Ville-sur-Arce. Il avait sous sa juridiction tous les parcs et jardins impériaux. Arch. nat. *Parcs et jardins, Petit-Trianon, matériel, année* 1806.

2. On avait vendu, à la Révolution, tous les marbres de la laiterie (n° 11742) pour la somme de 11,748 livres. Il existe, dans le *Memento des architectes et des ingénieurs*, publié par Cl.-Jacq. Toussaint (Paris, 1824-1838, 6 vol. in-8° et atlas), un projet de restauration de la laiterie du hameau, qui date du règne de Louis-Philippe; il diffère de l'exécution: on y voit sur les murs des figures de nymphes, drapées dans le genre des peintures de Pompéi, qui n'ont pas été faites.

3. On joua les *Projets de mariage* d'Alexandre Duval, et une pièce de circonstance d'Alissan de Chazet: *la Grande famille* ou *la France en miniature*.

4. Wellington y dîna avec les princes en 1818. *Monit. univ.*, p. 747.

poire suspecte croquée trop vite » par le roi, pressé de satisfaire sa gourmandise[1], — et les dernières et douloureuses stations de Charles X et de Louis-Philippe allant en exil? On s'intéresserait moins encore au récit des visites de la reine d'Angleterre qui déjeuna avec l'empereur et l'impératrice le 21 août 1855, de celles du roi de Wurtemberg et du grand duc Constantin[2], etc. Ces événements du reste sont racontés dans tous les guides.

Un fait moins connu, c'est une représentation donnée au profit des ouvriers de Versailles sur la scène de Marie-Antoinette, le jeudi 13 avril 1848, par une société d'amateurs, à laquelle s'étaient joints plusieurs artistes des théâtres de Paris. « Le plus privilégié des théâtres, » dit *L'Illustration*[3], « celui du palais de Trianon, ouvrait, jeudi dernier, pour la première fois, ses portes au public, et c'est une œuvre de bienfaisance qui donnait à cette salle princière le baptême de la popularité. Sur ces banquettes et ces fauteuils, dont trois royautés successives ont été chassées par trois révolutions, est venue s'asseoir une assemblée à laquelle il eût été probablement difficile de fournir les preuves de noblesse qui donnaient seules autrefois le droit d'assister aux royales représentations. »

Dirai-je aussi que le Petit-Trianon a vu, pendant l'année terrible[4], le premier ministre du successeur de celui que Marie-Thérèse appelait *ce monstre*[5], seul, monté sur un grand cheval, promener dans ses sentiers les soucis de sa politique

1. Lescure. *Les palais de Trianon*, 168.

2. Ils déjeunèrent aussi au hameau : le premier, le 9 mai 1856 ; le second, le 8 mai 1857. Lescure, 170.

3. Le programme indiquait : un prologue en vers, composé et récité par M. Montdidier, *Le Maître de chapelle*, *Un Artiste aux enfers*, scène par M. Raucourt, *Les premières amours* et *Michel et Christine*, de Scribe, des chansonnettes, et une tombola. La soirée, commencée à 7 heures, fut terminée à minuit. Un service d'omnibus avait été organisé de la place Hoche au théâtre. Il faisait une pluie battante. *L'Illustration*, XI, 127, avec une gravure.

4. G. Desjardins. *Tableau de la guerre des Allemands dans le département de Seine-et-Oise;* Versailles, 1873, in-8°, 60.

5. Mercy, II, 126.

d'incendie, de ruine et de sang, » tandis qu'on entendait au loin la canonnade de Paris, et, plus près, la musique funèbre qui accompagnait les convois des soldats allemands au cimetière Notre-Dame; — et, après le départ des envahisseurs, le courageux vieillard, qui avait assumé la lourde tâche de relever les ruines de la patrie, venir se reposer de ses laborieuses journées en causant familièrement avec les jardiniers?

Parlerai-je encore des princesses qui habitèrent le château depuis le commencement du siècle, de la belle Pauline Borghèse, la sœur préférée de Napoléon, et de l'aimable et vertueuse duchesse d'Orléans, qui, après y avoir passé quelques jours heureux avec un prince trop tôt ravi à son amour, vint l'y pleurer, cherchant son unique consolation dans l'éducation de ses enfan ts?

Je n'insisterai pas sur des souvenirs qui pâlissent d'ailleurs devant l'ombre tragique de celle qui fit surgir ces jardins enchantés d'un coup de baguette de fée, et qui, n'en déplaise au juge Hermann, en demeure toujours « la déesse. » Ces bosquets n'ont plus aujourd'hui l'aspect riant de la jeunesse. Les arbres, « cette gloire du Petit-Trianon[1], » suivant le mot d'Arthur Young, se sont développés sans entrave, étendant partout leur frondaison puissante, qui intercepte la vue des paysages dessinés par Richard et couvre d'une ombre mystérieuse les temples, les chaumières et les lacs dormants. On croit pénétrer dans un bois sacré. Le visiteur qui erre dans ses détours se reporte par la pensée au temps où, sur ces pelouses, Marie-Antoinette se promenait parmi les fleurs avec des femmes brillantes de fraîcheur et de beauté, et d'élégants seigneurs, empressés et gracieux (Voy. *pl.* II et XIII). Mais, tandis qu'il cherche le souvenir de cette prin-

1. J'ai parlé plus haut, page 192, de l'exposition des objets passant pour avoir appartenu à Marie-Antoinette, organisée, en 1867, au Petit-Trianon, par ordre de l'impératrice Eugénie.

2. Le catalogue en a été publié par le comte Jaubert sous ce titre : *Inventaire des cultures de Trianon;* Paris, imprimerie nationale, 1876, in-8°, avec un plan excellent.

cesse aimable : dans les appartements dont elle faisait les honneurs comme une simple châtelaine, sur le théâtre où elle cachait le diadème sous un bonnet de soubrette, aux concerts où l'on entendait dans sa première nouveauté la musique de Glück et de Grétry, sur la barque où flottait son pavillon bleu et blanc, sur l'escarpolette qui se balançait au bord du lac devant la galerie enguirlandée de la grande maison, au boudoir où elle lisait le roman du jour, dans la laiterie de marbre où ruisselait un lait moins blanc que ses bras nus, à la ferme où de ses mains royales elle donnait la pâture aux chèvres et aux pigeons, il ne peut chasser de son esprit une autre image qui, — les traits flétris avant l'âge, les yeux rouges de pleurs, les cheveux blanchis par le chagrin, en robe de deuil, la tête coiffée du bonnet des femmes du peuple, — semble suivre comme un spectre cette évocation riante et légère, et montrer, au fond de ce décor d'idylle, les cachots entr'ouverts du Temple et de la Conciergerie, et la silhouette menaçante de l'échafaud. En ces jours heureux où elle ne voulait entendre parler que de plaisir, qui pouvait prévoir pour Marie-Antoinette une fin si cruelle? Du moins, il est juste de reconnaître que, si à Trianon elle oublia trop souvent qu'elle était reine, elle sut s'en souvenir devant l'outrage et devant la mort.

FIN.

DOCUMENTS

DOCUMENTS

I

JARDINS DE TRIANON

État[1] des superficies, des différentes natures de cultures des jardins français et anglais de la Reine au Petit-Trianon, pour servir à fixer l'entretien desdits jardins, lesquelles superficies sont calculées en arpents et perches, à 18 pieds pour perche.

DIVERSES NATURES DE CULTURES.	SUPERFICIE			PRIX	SOMME TOTALE.		
JARDIN FRANÇAIS.							
	arp^{ts}.	perch.	tois.		liv.	s.	d.
En massifs plein bois, pour binage et regarnissage dans les massifs et palissage. La fourniture du plant et l'élagage ne seront pas au compte du jardinier.	3	39	4	30 liv. l'arp.	101	17	»
En allées en sable de rivière, partie rebattue en recoupe, ratissage et retirage au râteau	3	36	8	50 liv. l'arp.	168	9	»
En plates-bandes de fleurs des parterres, pour culture et entretien. Les fleurs qui ne peuvent s'élever à Trianon seront fournies au jardinier.	»	20	4	150 liv. l'arp.	30	15	»

1. Arch. nat. O[1] 1886.

DIVERSES NATURES DE CULTURES.	SUPERFICIE			PRIX	SOMME TOTALE.		
JARDIN FRANÇAIS (*suite*).							
En planches de jacinthes et renoncules, anémones et pivoines ; culture et entretien, fourniture de tuteurs et laine verte. La quantité d'oignons de jacinthes simples et doubles sera fournie au jardinier, mais il répondra de cette quantité ainsi que des cayeux qu'il replantera et cultivera au profit de la Reine.	arp^{ts}.	perch.	tois.	Somme à valoir	liv.	s.	d.
	»	6	4		60	»	»
En gazon, pour sarcler, rouler, enlèvement de l'herbe après la fauche, et porter ladite herbe à la vacherie. Les fauchages sont à prix fait et non à la charge du jardinier	»	17	»	30 liv. l'arp.	5	2	»
Total.					366	3	»
PÉPINIÈRE A FLEURS.							
Entretien pour la culture des fleurs.	»	23	7/9	250 liv. l'arp.	59	10	»
En couches à châssis pour les semis de fleurs, élève des quarantaines, pervenches, listrops, etc., etc.	»	6	2/9	20 liv. la per.	124	10	»
En allées pour ratissage et retirage	»	6	6/9	50 liv. l'arp.	3	10	»
Total.					187	10	»
POTAGER ET SUPPLÉMENT DE PÉPINIÈRE A FLEURS.							
En potager et pépinière à fleurs d'automne. — *Nota.* — On n'estime ledit potager que comme la pépinière à fleurs, attendu qu'il est d'un très petit produit pour la Reine	1	55	4/9	250 liv. l'arp.	389	12	»
En cerisiers et figuiers. Le montage et le démontage des charpentes pour porter les filets ainsi que l'entretien desdits filets seront à la charge du jardinier	»	13	»	10 liv. la per.	130	»	»
En allées pour ratissage et retirage	»	39	4/9	50 liv. l'arp.	19	10	»

DIVERSES NATURES DE CULTURES.	SUPERFICIE	PRIX	SOMME TOTALE.
POTAGER ET SUPPLÉMENT DE PÉPINIÈRE A FLEURS (*suite*).			
Sortie, rentrée des orangers et caisses de plants et arbustes d'orangerie, culture, préparation des terres et arrangement dans la serre de.	346 caisses.	*Nota.*—Attendu qu'il faut conduire les orangers avec des chevaux et que le chariot sera à l'entretien du jardinier. On pense que chaque caisse peut valoir: 15 sous l'une	liv. s. d. 259 10 »
Sortir, rentrer les pots de plantes étrangères et de fleurs; empotage et dépotage, transport desdits où il en sera besoin, arrangement dans les serres de	5,650 pots.	5 sous l'un	1,413 » »
Nota.—Si on passait quatre hommes, à raison de 300 jours de travail et de 28 sous par jour, il en résulterait une somme de 1,440 fr.			
Total de l'orangerie et serres chaudes.			1,662 10 »
JARDIN ANGLAIS ANCIEN ET NOUVEAU.			
En plein bois, pour 2 labours et 2 binages par an	arp^{ts}. perch. tois. 13 9 »	76 liv. l'arp.	liv. s. d. 994 17 »
En plein bois, dans les montagnes, pour 2 binages par an.	3 29 »	20 liv. l'arp.	75 16 »
En allées, pour ratisser et retirer proprement.	5 41 »	50 liv. l'arp.	270 10 »
En gazon, pour sarcler, rouler, enlèvement de l'herbe après la fauche et porter ladite herbe à la vacherie. Les fauchages ne sont point à la charge du jardinier.	24 32 5/9	30 liv. l'arp.	730 » »
En rivière et lacs, pour le nettoyage des herbes qui y croissent et l'écume verte.	4 75 »	65 liv. l'arp.	306 15 »
En petits jardins du hameau, en potagers et fleurs.	1 » »	250 liv. l'arp.	250 » »
En terre labourable à ensemencer et récolter.	2 35 »	100 liv. l'arp.	235 » »

DIVERSES NATURES DE CULTURES.	SUPERFICIE			PRIX	SOMME TOTALE.		
JARDIN ANGLAIS ANCIEN ET NOUVEAU (*suite*).							
En pépinière à arbustes, dans laquelle il se trouve des espaliers qui seront taillés, les fruits cueillis, pour le service de la Reine	arp^{ts}. 1	perch. 90	tois. »	200 liv. l'arp.	liv. 380	s. »	d. »
En haies autour des petits jardins, pour labour, binage deux fois par an.	»	15	»	76 liv. l'arp.	12	»	»
Les arbustes à fleurs et fleurs du pays, à entretenir et remplacer dans chaque saison dans les massifs, haies, et fleurs autour desdits.	»	»	»	Somme à valoir	450	»	»
Fourniture de paillassons, façon, et sacs de crin.	»	»	»	»	80	»	»
Entretien des outils de toute espèce	»	»	»	»	250	»	»
Pour palisser la vigne et plantes grimpantes autour des galeries et berceaux, taille et culture des espaliers appuyés aux maisons.	»	»	»	»	225	»	»
Total du jardin anglais ancien et nouveau.					4,260	16[1]	»

1. Le total général de l'entretien est de 6,476 livres, 19 sous.

II

JOURNAL DE LOUIS XVI[1]

1° EXTRAITS RELATIFS AU PETIT-TRIANON

1774.

Mois de juin. *Lundy* 7 : voyage[2] à Versailles pour la levée des scellés ; dîné à Trianon.

1775.

Mois d'aoust. *Lundy* 14 : premières vespres ; promenade à pied à Trianon.

1776.

Mois de juillet. *Mardy* 23 : rien ; soupé et comédie à Trianon.

1777.

Mois de may. *Jeudy* 8 : vespres et salut ; promenade à pied à Trianon ; États d'Artois. — *Mardy* 13 : chasse du cerf au pont de la Ville-Dieu, pris 1 ; soupé et comédie à Trianon.

Mois de juin. *Mercredy* 18 : chasse du chevreuil à Port-Royal, pris 1 et 16 pièces ; soupé et comédie à Trianon.

Mois de septembre. *Mercredy* 3 : rien ; soupé et feste à Trianon.

1778.

Mois de juin. *Lundy* 29 : vespres ; soupé et comédie à Trianon.

Mois de juillet. *Mercredy* 15 : rien ; il devoit y avoir Trianon.

1779.

Mois d'avril. *Lundy* 12 : départ de la Reine pour Trianon. — *Mercredy* 21 : rien ; retour de la Reine.

1. Arch. nat. C^{II} 160 ^{151}.
2. De Choisy.

Mois de juin. *Mardy* 1 : rien; soupé à Trianon; États de Bourgogne. — *Vendredy* 11 : soupé à Trianon. — *Mardy* 15 : soupé à Trianon. — *Lundy* 21 : soupé à Trianon.

Mois de novembre. *Vendredy* 5 : tiré à la Grande-Grille, tué 289 pièces; dîné à Trianon avec mes tantes.

1780.

Mois d'avril. *Samedy* 29 : visite aux princesses de Darmstadt à Trianon; chasse du chevreuil à Fausse-Repose, pris 1, manqué l'autre et tué 21 pièces.

Mois de may. *Jeudy* 4 : vespres et salut; promenade à pied à Trianon; États d'Artois.

Mois de juin. *Jeudy* 1 : la procession, grande messe; soupé, comédie et illumination à Trianon.

Mois de juillet. *Mercredy* 26 : promenade à pied à Trianon. — *Samedy* 31 : tiré à Saint-Germain, tué 79 pièces; retour par Trianon.

Mois d'aoust. *Mardy* 1 : soupé et petite comédie à Trianon. — *Jeudy* 10 : dîné, soupé et petite comédie à Trianon. — *Jeudy* 17 : dîné à Trianon. — *Dimanche* 27 : vespres et salut; audience de la ville; soupé à Trianon.

Mois de septembre. *Mercredy* 6 : dîné, soupé et petite comédie à Trianon. — *Dimanche* 10 : vespres et salut; soupé à Trianon. — *Mercredy* 13 : chasse du cerf au poteau de Hollande, pris 1; déjeûné à Saint-Hubert; soupé à Trianon. — *Jeudy* 14 : rien; dîné et soupé à Trianon. — *Vendredy* 15 : tiré à Villepreux, tué 450 pièces; soupé à Trianon. — *Samedy* 16 : chasse du cerf au Petit-Champ, pris 2; déjeûné à Saint-Hubert; soupé à Trianon. — *Dimanche* 17 : vespres et salut; soupé à Trianon. — *Lundy* 18 : visite à Saint-Denis; tiré à la plaine de Saint-Ouen, tué 345 pièces; soupé à Trianon. — *Mardy* 19 : dîné, soupé et petite comédie à Trianon. — *Mercredy* 27 : rien; soupé à Trianon.

Mois d'octobre. *Jeudy* 12 : visite à Paris à M. de Maurepas; dîné, comédie et soupé à Trianon.

1781.

Mois de mars. *Mercredy* 21 : promenade à pied aux environs de Trianon.

Mois de juin. *Vendredy* 1 : promenade à pied aux Bains-d'Apollon et à Trianon. — *Lundy* 25 : service de la Reine à Notre-Dame; dîné et soupé à Trianon. — *Mardy* 26 : déjeûné à Trianon; service de la Reine

à la chapelle[1]; chasse du cerf à Hautes-Bruyères, pris 2; soupé à Saint-Hubert. — *Mercredy* 27 : dîné à Bellevue; soupé et comédie à Trianon. — *Jeudy* 28 : chasse du chevreuil au parc de Meudon, pris 1 et tué 1 pièce; soupé à Trianon. — *Vendredy* 29 : vespres; dîné et soupé à Trianon. — *Samedy* 30 : déjeûné à Trianon; chasse du cerf à l'Etang-de-la-Tour, pris 1; soupé à Saint-Hubert, tué 5 hirondelles.

Mois de juillet. *Lundy* 16 : soupé et grande comédie à Trianon. — *Mercredy* 18 : dîné et soupé à Trianon. — *Vendredy* 20 : dîné, soupé et comédie à Trianon. — *Lundy* 23 : chasse du chevreuil à Port-Royal, manqué et tué 27 pièces; soupé à Trianon. — *Mardy* 24 : dîné, soupé et proverbes à Trianon. — *Mercredy* 25 : chasse du cerf à Saint-Arnoul, pris 2; déjeûné et soupé à Saint-Hubert; retour par Trianon. — *Jeudy* 26 : tiré à Saint-Germain, tué 100 pièces; dîné, soupé, comédie et illumination à Trianon. — *Vendredy* 27 : visite à Trianon; chasse du chevreuil aux Costeaux-de-Jouy, manqué, et tué 43 pièces.

Mois d'aoust. *Mercredy* 1 : grand opéra, soupé et illumination à Trianon.

Mois d'octobre. *Mercredy* 24 : rien; promenade à pied le matin autour de Trianon.

1782.

Mois de may. *Jeudy* 9 : vespres et salut; dîné et soupé à Trianon. — *Vendredy* 10 : service du Roy à Notre-Dame; dîné et soupé à Trianon. — *Samedy* 11 : Service du Roy à la chapelle; chasse du chevreuil à Meudon, manqué et tué 6 pièces; soupé à Trianon. — *Mardy* 14 : service du Roy à Saint-Louis; dîné et soupé. — *Mercredy* 15 : chasse du chevreuil aux Costeaux-de-Jouy, pris 2, blessé 1 et tiré 50 pièces; soupé à Trianon. — *Jeudy* 16 : rien; dîné et soupé à Trianon. — *Samedy* 18 : soupé à Trianon.

Mois de juin. *Jeudy* 6 : la grand'messe, la procession au dehors; dîné chez le comte d'Artois avec le comte du Nord; vespres et salut; comédie, soupé et illumination à Trianon pour le comte du Nord.

Mois de juillet. *Lundy* 8 : rien; dîné et soupé à Trianon. — *Mercredy* 10 : rien; dîné et soupé à Trianon. — *Jeudy* 11 : dîné à Bellevue; chasse du chevreuil à la Porte-Dauphine, manqué et tué 2 pièces; soupé à Trianon. — *Vendredy* 12 : rien; dîné et soupé à Trianon. — *Dimanche* 14 : vespres et salut; soupé à Trianon. — *Lundy* 15 : rien; dîné et soupé à Trianon. — *Mardy* 16 : tiré au Butard, tué 54 pièces; dîné et soupé à Trianon. — *Mercredy* 17 : rien; dîné et soupé à Trianon.

1. Du château de Versailles.

— *Jeudy* 18 : chasse du cerf au Moulin-Neuf de Saint-Arnoul, pris 2; déjeûné à Saint-Hubert; soupé à Trianon. — *Vendredy* 19 : rien; dîné et soupé à Trianon. — *Samedy* 20 : chasse du chevreuil aux Costeaux-de-Jouy, pris 2 et tué 47 pièces; soupé à Trianon.

Mois d'aoust. *Jeudy* 15 : la grand'messe, vespres, salut et la procession au dehors; soupé à Trianon. — *Vendredy* 16 : chasse du cerf aux Essards, pris 1; déjeûné à Saint-Hubert; soupé à Trianon. — *Mercredy* 21 : rien; dîné et soupé à Trianon, sauteurs anglois. — *Jeudy* 22 : tiré à la plaine de Chambourcy, tué 165 pièces; soupé à Trianon. — *Samedy* 24 : tiré aux Fours-à-Chaux, tué 98 pièces; dîné et soupé à Trianon.

1783.

Mois de février. *Samedy* 1 : promenade à pied à Trianon.

Mois de may. *Mardy* 16 : promenade à pied au Petit-Trianon.

Mois de juin. *Lundy* 2 : rien; dîné et soupé à Trianon. — *Mercredy* 4 : rien; dîné et soupé à Trianon. — *Jeudy* 5 : dîné à Bellevue; chasse du chevreuil à l'avenue de Trivaux, pris 1 et tué 7 pièces; soupé à Trianon. — *Vendredy* 6 : rien; dîné, petite comédie et soupé à Trianon.

1784.

Mois de mars. *Vendredy* 5 : promenade à pied au Petit-Trianon.

Mois d'avril. *Lundy* 26 : promenade à pied au Petit-Trianon et à la Grande-Grille.

Mois de juin. *Lundy* 21 : comédie, soupé avec le roi de Suède et illumination à Trianon.

Mois de juillet. *Mardy* 20 : chasse du chevreuil au Butard, pris 1, tué 42 pièces; soupé à Trianon. — *Mercredy* 21 : rien; dîné et soupé à Trianon. — *Vendredy* 23 : rien; visite à la Muette; dîné et soupé à Trianon. — *Samedy* 24 : chasse du chevreuil au pavillon d'Orsine, pris 1, tué 24 pièces; soupé à Trianon. — *Dimanche* 25 : vespres et salut; dîné et soupé à Trianon. — *Mardy* 27 : rien; dîné et soupé à Trianon. — *Mercredy* 28; visite à Bellevue et à la Muette; chasse du chevreuil au Butard, tué 1 et 18 pièces; soupé à Trianon. — *Jeudy* 29 : rien; dîné avec mes tantes et soupé à Trianon. — *Samedy* 31 : rien; dîné, soupé et comédie.

Mois d'aoust. *Dimanche* 1 : Etats de Corse; vespres et salut; dîné et soupé à Trianon. — *Lundy* 2 : rien; dîné et soupé à Trianon. — *Mercredy* 4 : tiré à la plaine de Poissy, tué 81 pièces; soupé à Trianon. — *Jeudy* 5 : visite à la Muette; dîné à Bellevue; soupé à Trianon. — *Vendredy* 6 : tiré à la plaine de Chambourcy, tué 168 pièces; soupé à Trianon.

Mois de septembre. *Jeudy* 2 : rien ; dîné et soupé à Trianon. — *Vendredy* 3 : chasse du cerf à Port-Royal, pris 1, soupé à Trianon. — *Mercredy* 8 : Etats du Languedoc ; vespres et salut ; dîné et soupé à Trianon. — *Jeudy* 9 : tiré au Petit-Saclé, tué 112 pièces ; soupé à Trianon. — *Vendredy* 10 : chasse du cerf à Port-Royal, pris 2 ; soupé à Trianon. — *Samedy* 11 : tiré à la plaine de Velisy, tué 107 pièces ; soupé à Trianon. — *Dimanche* 12 : vespres et salut ; dîné et soupé à Trianon. — *Lundy* 13 : visite à Trianon pour mon fils ; tiré à la plaine de Saclé, tué 144 pièces ; soupé à Trianon. — *Mardy* 14 : chasse au cerf à Marcoussy, pris 3 ; soupé à Trianon. — *Mercredy* 15 : *le Barbier de Séville* en musique à Trianon, y soupé. — *Jeudy* 16 : tiré à la plaine d'Arcueil, tué 366 pièces, soupé à Trianon. — *Vendredy* 17 : rien ; soupé à Trianon. — *Samedy* 18 : chasse du cerf à 10 heures à Marcoussy, pris 2 ; déjeûné au Rendez-Vous ; dîné à Versailles en revenant ; opéra de *Dardanus* à Trianon.

1785.

Mois de may. *Vendredy* 6 : promenade à pied dans le jardin et à Trianon.

Mois de juin. *Lundy* 20 : dîné et soupé à Trianon. — *Mercredy* 22 : dîné et soupé à Trianon ; service de la Reine à la chapelle. — *Jeudy* 23 : chasse du chevreuil au pavillon de Trivaux, manqué ; soupé à Trianon ; service de la Reine à Notre-Dame. — *Vendredy* 24 : vespres ; dîné et soupé à Trianon ; bal. — *Dimanche* 26 : vespres et salut ; dîné et soupé à Trianon ; bal. — *Lundy* 27 : dîné et soupé à Trianon ; promenade à la Ménagerie[1]. — *Mardy* 28 : chasse du chevreuil au Butard, pris 1 et tué 23 pièces ; soupé à Trianon. — *Mercredy* 29 : vespres ; dîné et soupé à Trianon ; bal.

Mois de juillet. *Vendredy* 1 : rien ; dîné et soupé à Trianon. — *Samedy* 2 : chasse du chevreuil à la forest de Marly, pris 2 dont tué 1 et 1 pièce ; soupé à Trianon.

Mois d'aoust. *Lundy* 1 : dîné et soupé à Trianon. — *Mardy* 3 : rien ; dîné et soupé à Trianon. — *Jeudy* 4 : la pluie m'a empêché de tirer à Meudon ; soupé à Trianon. — *Vendredy* 5 : dîné et soupé à Trianon. — *Dimanche* 7 : vespres et salut ; dîné et soupé à Trianon. — *Lundy* 8 : tiré à la plaine de Chambourcy, tué 220 pièces ; soupé à Trianon. — *Jeudy* 11 : rien ; dîné et soupé à Trianon. — *Vendredy* 12 : tiré à la plaine de Gournay, tué 147 pièces ; soupé à Trianon. — *Dimanche* 14 :

1. Sur la route de Saint-Cyr.

vespres et salut ; dîné et soupé à Trianon. — *Jeudy* 18 : tiré à la plaine de Montrouge, tué 300 pièces ; soupé à Trianon. — *Vendredy* 19 : dîné, soupé et petite comédie à Trianon.

1786.

Mois de mars. *Samedy* 18 : promenade à pied au Petit-Trianon.

Mois de may. *Mercredy* 17 : dîné avec les archiducs à Trianon.

Mois d'aoust. *Mardy* 29 : États de Languedoc ; tiré au Petit-Saclé, tué 350 pièces ; soupé à Trianon. — *Mercredy* 30 : départ à six heures un quart, promenade et dîné à Fontainebleau, tué 1 sanglier en revenant dans la plaine de Chailly ; soupé à Trianon. — *Jeudy* 31 : rien ; dîné et soupé à Trianon.

Mois de septembre. *Samedy* 2 : tiré à la plaine de Saint-Nom, tué 350 pièces ; soupé à Trianon. — *Dimanche* 3 : vespres et salut ; dîné et soupé à Trianon. — *Lundy* 4 : le mauvais temps m'a empêché de tirer aux Loges ; soupé à Trianon. — *Mercredy* 6 : rien ; dîné et soupé à Trianon. — *Jeudy* 7 : tiré à la plaine de Villepreux, tué 379 pièces ; soupé à Trianon. — *Vendredy* 8 : vespres et salut ; dîné et soupé à Trianon. — *Samedy* 9 : chasse du cerf au poteau de la Ville-Dieu, pris 2 ; soupé à Trianon. — *Mercredy* 13 : tiré à 9 heures à la plaine de Compiègne, tué 496 pièces, dîné à 2 heures 3/4 ; retour par Trianon ; couché à Versailles. — *Jeudy* 14 : rien ; dîné et soupé à Trianon. — *Vendredy* 15 : tiré à la plaine d'Arcueil, tué 406 pièces ; soupé à Trianon. — *Samedy* 16 : déjeûné à Saint-Hubert ; chasse du cerf aux Pleins-Vaux, pris 2, manqué le troisième ; soupé à Trianon. — *Dimanche* 17 : vespres et salut ; dîné et soupé à Trianon. — *Lundy* 18 : tiré à la plaine de Saclé, tué 339 pièces ; soupé à Trianon. — *Mardy* 19 : déjeûné à Saint-Hubert ; chasse du cerf à la Loge-Porée, pris 2 ; soupé à Trianon. — *Mercredy* 20 : tiré à la plaine de Rungis, tué 384 pièces ; soupé à Trianon. — *Jeudy* 21 : rien ; dîné au hameau et soupé à Trianon. — *Vendredy* 22 : tiré à la plaine de Chevilly, tué 635 pièces ; soupé à Trianon. — *Samedy* 23 : chasse du cerf à Saint-Hubert, pris 1 ; soupé à Trianon. — *Dimanche* 24 : vespres et salut ; dîné à Trianon.

1787.

Mois de juin. *Lundy* 11 : salut ; promenade à pied dans le jardin et à Trianon.

Mois d'aoust. *Mercredy* 1 : chasse du chevreuil à la forêt de Marly, manqué et tué 2 pièces ; la Reine a couché à Trianon. — *Jeudy* 2 : dîné et soupé à Trianon. — *Samedy* 4 : rien ; dîné et soupé à Trianon.

— *Dimanche* 5 : vespres et salut ; dîné et soupé à Trianon. — *Lundy* 6 : lit de justice à Versailles à 11 heures ; dîné et soupé à Trianon. — *Mardy* 7 : rien ; dîné et soupé à Trianon. — *Jeudy* 9 : rien ; dîné et soupé à Trianon. — *Vendredy* 10 : rien ; dîné et soupé à Trianon. — *Dimanche* 12 : vespres et salut ; dîné et soupé à Trianon. — *Lundy* 13 : rien ; dîné et soupé à Trianon. — *Mardy* 14 : rien ; premières vespres ; je devais me purger ; dîné à Trianon. — *Jeudy* 16 : chasse du cerf au pont de la Ville-Dieu, pris 1, manqué l'autre ; soupé à Trianon. — *Vendredy* 17 : rien ; dîné et soupé à Trianon. — *Samedy* 18 : chasse du chevreuil aux Costeaux-de-Jouy, manqué et tué 15 pièces ; soupé à Trianon. — *Dimanche* 19 : vespres et salut ; dîné et soupé à Trianon. — *Lundy* 20 : chasse du cerf au pont de la Ville-Dieu, pris 2 ; soupé à Trianon. — *Mardy* 21 : rien ; États de Languedoc ; soupé à Trianon. — *Mercredy* 22 : tiré aux Fours-à-Chaux, tué 79 pièces ; soupé au hameau de Trianon. — *Jeudy* 23 : rien ; dîné et soupé à Trianon. — *Vendredy* 24 : chasse du cerf à Dampierre, pris 2 ; soupé à Trianon.

1788.

Mois de janvier. *Jeudy* 7 : promenade à pied aux deux Trianons.

Mois de juillet. *Mardy* 15 : dîné à Bellevue ; en y allant, visite à Meudon ; la Reine a couché à Trianon. — *Jeudy* 17 : départ[1] à huit heures après la messe ; dîné et soupé à Trianon. — *Vendredy* 18 : rien ; dîné et soupé à Trianon. — *Samedy* 19 : visite à Meudon ; chasse du chevreuil au pavillon de Trivaux, manqué et tué 12 pièces ; soupé à Trianon. — *Dimanche* 20 : vespres et salut ; dîné et soupé à Trianon. — *Mardy* 22 : départ[2] à 7 heures 1/2 avant la messe ; dîné et soupé à Trianon. — *Mercredy* 23 : une fluxion m'a empêché de chasser le chevreuil ; soupé à Trianon. — *Jeudy* 24 : rien ; dîné avec mes tantes et soupé à Trianon. — *Vendredy* 25 : rien ; dîné et soupé à Trianon ; le cerf chassoit à Gazeran. — *Samedy* 26 : rien ; dîné et soupé à Trianon. — *Dimanche* 27 : vespres et salut ; dîné au hameau ; serment de M. de Villedeuil. — *Mardy* 29 : départ[3] à 8 heures après la messe ; retour par Trianon pour voir mon fils ; dîné et soupé à Trianon. — *Mercredy* 30 : réponse aux députés de Bourgogne[4] ; dîné et soupé à Trianon.

1. De Rambouillet.
2. *Idem.*
3. *Idem.*
4. Il leur avait donné audience la veille.

Mois d'aoust. *Samedy* 2 : départ[1] à 8 heures après la messe ; visite après dîné à Meudon ; dîné et soupé à Trianon. — *Dimanche* 3 : vespres et salut ; dîné et soupé à Trianon. — *Lundy* 4 ; rien ; dîné et soupé à Trianon. — *Mercredy* 6 : départ[2] à 8 heures après la messe; dîné et visite le soir à Trianon. — *Jeudy* 7 : médecine ; la messe chez moi ; soupé à Trianon. — *Vendredy* 8 : rien ; dîné au hameau et soupé à Trianon. — *Dimanche* 10 : départ[3] à 8 heures après la messe à la paroisse ; audience des ambassadeurs indiens dans le salon d'Hercule ; vespres et salut ; dîné et soupé à Trianon. — *Lundy* 11 : tiré aux Fours-à-Chaux, tué 81 pièces ; visite, dîné et soupé à Trianon. — *Mardy* 12 : dîné à Bellevue ; soupé à Trianon. — *Jeudy* 14 : départ[4] à 8 heures après la messe ; visite à Trianon à 1 heure et à Meudon à 3 heures 1/2 ; premières vespres ; soupé à Trianon et retour de la Reine après.

2° TABLEAU DES VOYAGES DE LOUIS XVI[5].

1774.

Choisy, 10-17 mai. — La Muette, 17 mai-16 juin. — Marly, 16 juin-1er août. — Compiègne, 1er août-1er septembre. — Choisy, 5-10 octobre. — Fontainebleau, 10 octobre-10 novembre. — La Muette, 11-12 novembre.

1775.

Compiègne, 5-8 juin. — Fismes, 8-9 juin. — Reims, 9-16 juin. — Compiègne, 16-19 juin. — Choisy, 27-28 août. — Choisy, 5-9 octobre. — Fontainebleau, 9 octobre-16 novembre.

1776.

Marly, 8 juin-11 juillet. — Choisy, 17-21 août. — Choisy, 16-17 septembre. — Choisy, 4-9 octobre. — Fontainebleau, 9 octobre-16 novembre. — Choisy, 16-18 novembre.

1. De Rambouillet.
2. *Idem.*
3. *Idem.*
4. *Idem.*
5. Cette récapitulation a été placée par le roi en tête de son journal.

1777.

Choisy, 15 mai. — Choisy, 27 juillet-3 août. — Choisy, 10-16 septembre. — Choisy, 24-25 septembre. — Choisy, 3-9 octobre. — Fontainebleau, 9 octobre-15 novembre. — Choisy, 15-17 novembre.

1778.

Marly, 17 mai-6 juin. — Choisy, 16-23 août. — Choisy, 20-27 septembre. — Fontainebleau, 5-6 octobre. — Marly, 7-28 octobre. — Fontainebleau, 28-29 octobre. — Fontainebleau, 4-5 novembre.

1779.

La Muette, 7-9 février. — Marly, 25 avril-22 mai. — Choisy, 5-10 octobre. — Marly, 13-31 octobre. — Fontainebleau, 9-11 novembre.

1780.

La Muette, 16-24 mai. — Choisy, 1er-6 octobre. — Compiègne, 8-11 octobre. — Marly, 13-31 octobre. — Fontainebleau, 7-9 novembre.

1781.

Marly, 22 avril-20 mai. — La Muette, 5-16 septembre. — Compiègne, 16-19 septembre. — La Muette, 17-23 septembre. — Fontainebleau, 10-11 octobre. — Fontainebleau, 5-7 novembre.

1782.

La Muette, 20-23 janvier. — Choisy, 18-19 juin. — Compiègne, 1er-9 septembre. — La Muette, 9 septembre-30 octobre. — Fontainebleau, 4-6 novembre.

1783.

Compiègne, 31 août-3 septembre. — Choisy, 6-9 octobre. — Fontainebleau, 9 octobre-24 novembre.

1784.

Compiègne, 29 août-1er septembre. — Fontainebleau, 11-13 octobre. — Fontainebleau, 8-10 novembre.

1785.

Rambouillet[1], 23-24 mai (couché à Versailles). — Saint-Cloud, 30 août-4 septembre. — Compiègne, 4-7 septembre. — Saint-Cloud, 7 septembre-7 octobre. — Saint-Cloud, 8-10 octobre. — Fontainebleau, 10 octobre-19 novembre.

1786.

Rambouillet[2], 20-21 juin. — Harcourt, 21-22 juin. — Cherbourg, 22-26 juin. — Caen, 26-27 juin. — Le Hâvre, 27-28 juin. — Gaillon, 28-29 juin. — Compiègne, 10-13 septembre. — Choisy, 6-9 octobre. — Fontainebleau, 9 octobre-15 novembre.

1787.

Fontainebleau, 5-9 novembre.

1788.

Saint-Cloud, 14 mai-15 juin.

1789.

Marly, 14-21 juin.

1. Le roi allait très fréquemment à Rambouillet chasser pendant deux ou trois jours. Tous ces déplacements sont mentionnés dans son journal. Il n'a cependant porté dans la récapitulation de ses voyages que celui du 23 au 24 mai 1785, sans doute parce que, ce jour-là, la reine l'accompagnait avec la cour.

2. Rambouillet est cité ici comme la première station du voyage du roi vers Cherbourg, voyage dont il a noté toutes les étapes en allant et en revenant.

III

FÊTE EN L'HONNEUR DU COMTE DE HAGA

MENU DU SOUPER.

Cuisine-Bouche de la reine[1].
Voyage à Trianon pour la fête donnée à Mgr le comte d'Haga,
pendant le quartier d'avril 1784.

SOUPERS PARTICULIERS[2]

POUR LE ROI

	livres	sous
Quatre entrées :		
Les hatelets de lapereaux (4 pièces).	10	»
Les côtelettes de mouton panées (3 p.).	6	»
Les papillottes de foie gras (3 p.).	7	10
Le gratin de lapereaux (4 p.).	10	»
Un plat de rôt :		
La poule de Caux panée et fourrée (4 p.).	10	»
Quatre petits entremets.		

POUR LA REINE

Deux potages, 8 livres de viande et 2 poulardes, 16 œufs, potages.	6	10
Quatre entrées :		
Les poulets à la reine garnis à l'allemande (4 pièces).	10	»
Les bouillans à l'allemande (3 p.).	7	10

1. Arch. dép. de Seine-et-Oise. E. 1476.

2. Au repas, donné en 1782 au comte et à la comtesse du Nord, il n'y eut pas de soupers particuliers de ce genre.

	livres	sous
Les côtelettes d'agneau garnies d'une blanquette (4 pièces). .	10	»
Le sauté de filets de lapereaux (4 p.).	10	»
Un plat de rôt :		
Les poulets dont un farci, 6 œufs (3 p.).	7	10
Quatre petits entremets.		

POUR M. LE COMTE D'HAGA

Un potage, 4 livres de viande et une poularde, 8 œufs, potage.	4	10
Quatre entrées :		
Les boudins blancs de volaille (3 p.).	7	10
La timbale de nouilles (4 p.).	10	»
Les quenelles à l'allemande (3 p.).	7	10
La poule de Caux dépecée au blanc (4 p.).	10	»
Un plat de rôt.		
Les rougets de rivière (4 p.).	10	»
Quatre petits entremets.		

TABLE DU ROI[1]

DOUBLÉE POUR SERVIR DE PREMIÈRE TABLE D'HONNEUR

Quatre oils[2], 32 livres de viande et 4 chapons, 4 plats d'œufs frais	31	»
Quatre terrines :		
La matelote à la financière (6 p.).	15	»
Les tendons d'agneau à la Bagnolet (5 p.).	12	10
Les petits canetons en macédoine (6 p.).	15	»
Les quenelles de volailles à la Périgueux (6 p.).	15	»
Quatre relevés :		
L'aloyau de 30 livres.	15	»

1. Il n'y avait pas eu de table du roi lors du voyage du comte du Nord. La première table était la table de la reine. Elle avait la même quantité de mets pour les entrées que celle-ci, avec un nombre de pièces inférieur pour chaque mets. Pour les entremets, il n'y en avait que 4 grands, 4 moyens et 16 petits.

Les mets servis en 1782 et en 1784 se ressemblent assez. Il y a cependant dans le menu de 1782 un certain nombre de plats qui ne sont pas portés ici.

2. De *olla*, marmite; potage.

	livres	sous
Le quartier de veau de Pontoise en puits	15	»
La casserole au riz de jambon de 24 livres	30	»
La poule de Caux à la Montmorency (8 pièces)	20	»
Vingt-quatre entrées :		
Les filets de lapereaux garnis (6 p.)	15	»
Les hatreaux de poulardes à la d'Armagnac (3 p.)	7	10
Les cailles aux truffes (3 p.)	7	10
Les côtelettes d'agneau aux concombres garnies (4 p.)	10	»
La blanquette de poularde à la gelée (3 p.)	7	10
Le sauté de lapereaux aux pois (4 p.)	10	»
Les ailes de campines[1] glacées aux laitues (3 p.)	7	10
Les canetons de Rouen garnis de truffes (4 p.)	10	»
Les petits poulets dépecés à la ravigote (4 p.)	10	»
Les faisans en compote (20 p.)	50	»
Les rissoles de volaille (3 p.)	7	10
La casserole au riz à l'ancien blanc (4 p.)	10	»
Les filets de lapereaux au fumé (6 p.)	15	»
Les ris de veau en petit deuil aux truffes (3 p.)	6	»
Le pain de lapereaux en turban à l'allemande (4 p.)	10	»
Les côtelettes de mouton à la Soubise (4 p.)	8	»
Les filets de poulardes écarlates à la gelée (3 p.)	7	10
Les ailes de poulets dressées aux concombres (3 p.)	7	10
Les côtelettes d'agneau au Singara (4 p.)	10	»
Les filets de poulardes frits à l'italienne (3 p.)	7	10
Les petits pigeons à la crapaudine (3 p.)	7	10
Le dindon poêlé à l'estragon (4 p.)	10	»
La petite matelote mêlée au blanc (4 p.)	10	»
Le jambon de neige (16 p.)	20	»
Huit plats de rôt :		
Les poulets normands (3 p.) La poule de Caux (4 p.) Les cailles (3 p.) Les lapereaux (3 p.) Les tourtereaux (6 p.) Le caneton de Rouen (4 p.) Les faisandeaux (20 p.) Le dindon gras (4 p.)	117	10
Huit grands et vingt-quatre petits entremets.		

1. Poulets de la Campine.

GRANDE TABLE D'HONNEUR[1]

	livres	sous
Huit oils, 64 livres de viande et 8 chapons, 8 plats d'œufs frais.	62	»
Huit terrines :		
La matelote à la financière (6 pièces).		
Les oreilles d'agneau à la provençale (5 p.).		
Les petits pigeons Gauthier à la cardinale (6 p.).		
Les canetons en macédoine (6 p.).	110	»
Les quenelles de volaille au consommé (5 p.).		
Les queues d'agneau à la Bagnolet (5 p.).		
Les langues à la parisienne (5 p.).		
Les tendons d'agneau à l'hyvernoise[2] (6 p.).		
Huit relevés de potages :		
L'aloyau à la Godart de 30 livres.	15	»
Le quartier de veau de 30 livres.	15	»
Le jambon au vin d'Espagne de 28 livres.	35	»
L'esturgeon à la broche sauce à la glace (*pourvoyeur*)[3]. . . .		
Le rôt de bif de chevreuil (du Roi)[4].		
Le rôt de bif de mouton à l'anglaise de 30 livres.	15	»
La casserole au riz d'un jambon de 24 livres.	30	»
Les deux poules de Caux à la Montmorency (8 pièces). . . .	20	»
Quarante-huit entrées[5] :		
Les filets de levreaux piqués garnis d'oignons (4 p.).	10	»
Les hatreaux de poulardes à la d'Armagnac (3 p.).	7	10
Les cailles aux choux garnies de lard et de cervelas (3 p.). .	7	10
Les côtelettes de veau en lorgnettes aux concombres (3 p.). .	6	»
La blanquette de poularde à la gelée (3 p.).	7	10
Le sauté de lapereaux aux truffes (4 p.).	10	»

1. Au souper du comte du Nord, il n'y avait pas eu de grande table d'honneur mais trois tables d'honneur égales, à chacune desquelles il avait été servi : 2 potages et 2 plats d'œufs frais, 4 relevés, 20 entrées, 8 rôts, 2 grands, 2 moyens et 16 petits entremets.

2. Hibernoise, à l'irlandaise.

3. Cela veut dire, probablement, qu'il est porté sur le compte du pourvoyeur.

4. Il s'agit, sans doute, d'un chevreuil tué à la chasse par le roi.

5. Il n'y en a que 46 dans l'énumération. Deux plats étaient sans doute répétés deux fois.

	livres	sous
Les cannelons de volaille au velouté (3 pièces).	7	10
Les quatre petits poulets à la reine à la ravigote (4 p.). . . .	10	»
La casserole au riz à l'ancien blanc (4 p.).	10	»
La compote de faisans à l'espagnole (20 p.).	50	»
Les rissoles de volaille à l'allemande (3 p.).	7	10
Les filets de lapereaux au fumé grillés (6 p.).	15	»
Les ris de veau à la dauphine (3 p.).	6	»
Le pain de lapereaux en turban à l'allemande (4 p).	10	»
Les côtelettes de mouton à la Soubise (4 p.).	8	»
Les filets de poulardes à l'écarlate (3 p.).	7	10
Les ailes de poulets dressées aux concombres (3 p.)	7	10
Les côtelettes d'agneau au Singara garnies d'une blanquette (4 pièces).	10	»
Le jambon de neige glacé au vin d'Espagne, de 36 livres. . .	20	»
Les ailes de poulets en matelote (4 p.).	10	»
Le dindonneau à la minute (4 p.).	10	»
La petite matelote mêlée au blanc en casserole au riz (4 p.).	10	»
Les petits pigeons Gauthier à la crapaudine (3 p.).	7	10
Le dindon gras poélé à l'estragon (4 p.).	10	»
Les faisandeaux sauce au suprême (20 p.).	50	»
Les langues de bœuf aux concombres (3 p.).	6	»
La poule de Caux à l'hyvoir (4 p.).	10	»
Les pigeons romains aux truffes (3 p.).	7	10
Les escalopes de levreaux garnies (4 p.).	10	»
La blanquette de poulardes aux concombres (3 p.).	7	10
Les côtelettes de mouton à la flamande (4 p.).	8	»
Les filets de volaille en salpicon (3 p.).	7	10
Les cailles en matelote aux truffes (3 p.).	7	10
Les escalopes de lapereaux (6 p.).	15	»
Les cuisses d'oie en macédoine (3 p.).	7	10
Les filets de veau piqués aux laitues (4 p.).	8	»
Les oreilles d'agneau en puits (3 p.).	7	10
Les filets de lapereaux piqués à la minute (6 p.).	15	»
Les ailes de poulets en miroton garnies (4 p.).	10	»
Le caneton de Rouen à l'orange (4 p.).	10	»
Les hatelets de foies gras (3 p.).	7	10
Les crépinettes de levreaux (4 p.).	10	»
Les pigeons Gauthier au soleil (3 p.).	7	10
La timbale de nouilles et filets de volaille (4 p.).	10	»

	livres	sous
Les ailes de campines en miroton garnies d'une blanquette (4 pièces)	10	»
Les cassolettes au riz de gibier (4 p.)	10	»
Seize plats de rôt :		
Les poulets normands (3 p.)		
Les cailles (3 p.)		
Les faisandeaux (20 p.)		
Le dindon gras (4 p.)		
Les ramereaux (6 p.)		
Les lapereaux (3 p.)		
Le caneton de Rouen (4 p.)		
Les campines (3 p.)		
Les pigeons Gauthier (3 p.)	192	10
Les poulets à la reine (4 p.)		
Le caneton de Rouen (4 p.)		
Les pigeons romains (3 p.)		
Les levreaux (4 p.)		
Les tourtereaux (6 p.)		
Les cailles (3 p.)		
La poule de Caux (4 p.)		
Seize grands et quarante-huit petits entremets.		

TABLE D'HONNEUR POUR MM. LES SUÉDOIS

Divisée en deux[1].

Quatre potages, 32 livres de viande et 4 chapons, 4 plats d'œufs frais	31	»
Quatre terrines :		
2 de quenelles de poulardes (12 pièces)	30	»
2 de financière (12 p.)	30	»
Quatre relevés :		
2 de longe de veau à la Dreux de 60 livres	30	»
2 de jambon en casserole au riz de 48 livres	60	»
Trente-deux entrées :		
2 de langues de bœuf dressées aux concombres (6 pièces)	12	»
2 de poules de Caux à l'hyvoir (8 p.)	20	»

1. Au souper du Comte du Nord, il y avait une table pour les « seigneurs russiens » où l'on servit 2 oils, 2 plats d'œufs frais, 2 terrines, 2 relevés, 12 entrées, 6 plats de rôt, 2 moyens et 8 petits entremets.

	livres	sous
2 d'escalopes de levreaux, garnies de truffes (8 pièces). . . .	20	»
2 de blanquettes de poulardes aux concombres (6 p.)	15	»
2 de carrés d'agneau à la Conti garnis (8 p.).	20	»
2 de faisandeaux au suprême (40 p.).	100	»
2 de canetons de Rouen poélés à l'hyvoir (8 p.).	20	»
2 de côtelettes de mouton à la flamande (8 p.).	16	»
2 d'ailes de campines à la d'Armagnac (6 p.)	15	»
2 de croquettes de pieds d'agneau (6 p.)	15	»
2 de timbales de filets de poulardes aux nouilles (8 p.) . . .	20	»
2 de petits poulets à la reine à l'allemande (8 p.)	20	»
2 de filets de poulardes à la maître d'hôtel (6 p.).	15	»
2 d'escalopes de lapereaux aux truffes (8 p.).	20	»
2 de salpicon à la Berry de filets de lapereaux (8 p.).. . . .	20	»
2 d'ailes de poulardes aux truffes (6 p.)	15	»
Douze plats de rôt :		
2 de poulets normands (6 pièces).		
2 de faisandeaux (40 p.)		
2 de canetons de Rouen (8 p.)	200	»
2 de poulets à la reine (8 p.)		
2 de lapereaux (6 p.).		
2 de ramereaux (12 p.).		

AUTRE TABLE D'HONNEUR

Divisée en sept : une de douze entrées, servie pour la Reine, et les six autres servies pour Mesdames, madame de Lamballe, madame de Soubise, madame de Polignac et autres [1].

Huit potages, 40 livres de viande et 8 poulardes, 8 plats d'œufs frais	40	»
Huit relevés [2] :		
1 de jambon au vin d'Espagne, de 28 livres.	35	»
2 de longe de veau en puits de 30 livres.	15	»
2 de rôt de bif de mouton à la flamande de 30 livres	15	»
2 de casserole au riz d'un jambon de 24 livres	30	»
1 de chartreuse de volaille (6 pièces)	15	»

1. Au souper du comte du Nord, il y eut « une petite table particulière pour quatre dames, servie de la part de la Reine », et une autre pour madame de Polignac, mais ces deux tables n'ont pas le titre de *tables d'honneur* dans l'état dressé alors.

2. Il y en a en réalité neuf.

	livres	sous
1 de tendons d'agneau en macédoine (6 pièces)	15	»
Trente entrées :		
2 de filets de lapereaux aux truffes (12 pièces)	30	»
2 de filets de poulardes au suprême (6 p.)	15	»
2 de côtelettes d'agneau au singara garnies d'une blanquette (8 p.)	20	»
2 d'ailes de campines aux concombres (6 p.)	15	»
2 d'escalopes de levreaux (8 p.)	20	»
2 de poules de Caux à l'hyvoir (8 p.)	20	»
2 de boudin de gibier à la Périgueux (6 p.)	15	»
2 de mayonnaise de poulets (6 p.)	15	»
2 de carbonnade de mouton à la Soubise (8 p.)	20	»
2 d'ailerons de volaille en hochepot (6 p.)	15	»
2 de côtelettes de veau en lorgnettes (6 p.)	12	»
2 de filets de poularde en petit deuil aux truffes (6 p.)	15	»
2 de croquettes de volaille à l'allemande (6 p.)	15	»
2 de canetons de Rouen à l'orange (8 p.)	20	»
2 de timbales de filets de poulardes aux nouilles (8 p.)	20	»
Douze plats de rôt :		
2 de faisandeaux (40 pièces)		
3 de poulets à la reine (12 p.)		
2 de ramereaux (12 p.)	197	10
2 de lapereaux (6 p.)		
3 de poulets normands (9 p.)		
Huit grands et trente-six petits entremets.		

TABLE DE MM. LES OFFICIERS DES GARDES[1]

Deux potages, 8 livres de viande et 2 poulardes, 2 plats d'œufs frais	9	»
Deux relevés de 24 livres chaque	24	»
Douze entrées :		
Les petits carrés de mouton aux laitues (3 pièces)	6	10
Les petits poulets à la ravigote (3 p.)	7	10
La marinade de poulets (3 p.)	7	10
Les hattelets mêlés de truffes (3 p.)	7	10
La gibelotte de lapereau aux pois (3 p.)	7	10
Les tendons de veau en sipolata (3 p.)	6	»

1. Il n'y eut pas de table pour eux au souper du comte du Nord.

	livres	sous
Les noix de veau à la purée d'oseille (4 pièces)	8	»
Les chapons à la Montmorency (3 p.)	7	10
Les croquettes à l'italienne (3 p.)	7	10
Les campines à la Sainte-Menehould (3 p.)	7	10
Les langues de bœuf aux concombres (3 p.)	6	»
Le pâté de lapereau (*pâtissier*).		
Quatre plats de rôt :		
Les poulets (3 pièces)	15	»
Les pigeons romains (3 p.)		
Les lapereaux (3 p.)		
Les cailles (3 p.)		
Deux grands et douze petits entremets.		

TABLES DE SUITE

TABLE DE M. DESENTELLES, A DINER[1]

Deux potages, 8 livres de viande et 1 chapon, 2 plats d'œufs frais	7	15
Deux relevés :		
L'aloyau à la broche de 24 livres	12	»
La longe de veau de 24 livres	12	»
Seize entrées :		
Les crépinettes de levreau (3 pièces)	7	10
Les cuisses d'oies (3 p.)	7	10
La noix de veau piquée aux concombres (3 p.)	6	»
La fricassée de poulets gras (3 p.)	7	10
Les côtelettes de mouton (3 p.)	6	»
La tourte de godiveau (*pâtissier*)		
Les petits poulets à l'estragon (3 p.)	7	10
Les poulardes à la Sainte-Menehould (3 p.)	7	10
Les tendons d'agneau (3 p.)	7	10
La marinade de poulets (3 p.)	7	10
Les chapons au consommé (3 p.)	7	10
La gibelotte de lapereau aux pois (3 p.)	7	10

1. Au souper du comte du Nord, M. Desentelles avait aussi une table à dîner « avec messieurs les comédiens français et italiens. » Elle était servie de 2 potages, 2 relevés, 12 entrées, 4 rôts, 2 moyens et 10 petits entremets « tant en légumes que crèmes et pâtisseries. »

	livres	sous
Le petit-salé à la purée verte (3 pièces).	6	»
La tête de veau frite (3 p.)	6	»
Les tendons de veau piqués (3 p.).	6	»
Le boudin à la Richelieu (3 p.).	7	10
Quatre plats de rôt :		
Les poulets au cresson (3 pièces)		
Les pigeons romains (3 p.)	27	10
Les lapereaux (3 p.)		
Le levreau (2 p.)		
Deux gros, deux moyens et douze petits entremets.		

TABLE DES ACTEURS DE L'OPÉRA, DE LA COMÉDIE-ITALIENNE ET DES MUSICIENS

De 200 couverts, divisée en 7 tables.

A dîner[1].		
Vingt-huit potages, 112 livres de viande et 14 chapons, 16 plats d'œufs frais	108	10
Vingt-huit grosses pièces.		
7 de culotte de bœuf, de 24 livres chaque, 168 livres.	84	»
4 de jambon aux épinards, de 24 livres chaque, 96 livres. .	120	»
7 de pièce de bœuf de poitrine, sauce hachée, de 24 livres.	168	84
3 casseroles au riz de deux chapons chaque (9 pièces). . . .	22	10
7 de longe de veau de 24 livres chaque, 168 livres	84	»
Cent soixante-huit entrées :		
7 de pâtés de pigeons à l'espagnole (*pâtissier*).		
7 de crépinettes de levreau à 2 pièces chaque (14 pièces). .	35	»
7 de membres de volailles en macaroni.	35	»
7 de noix de veau piquée à la purée d'oseille (14 p.).	28	»
7 de côtelettes de veau en papillotes (14 p.).	28	»
7 d'ailes de poulets en papillotes (14 p.).	35	»
7 de pigeons au soleil (14 p.).	35	»
7 de mayonnaise de poulets (14 p.).	35	»
7 de petit-salé à la purée verte (14 p.).	28	»
7 d'épaules d'agneau à l'espagnole (14 p.).	35	»

1. A la fête donnée au comte du Nord, il y eut également une table « de l'opéra et de la musique du roi, de 110 couverts, partagée en 4, » à dîner : 16 potages, 12 grosses pièces, 72 entrées (18 × 4), 24 plats de rôt, 18 moyens et 48 petits entremets.

	livres	sous
7 de langues de mouton grillées (14 pièces).	28	»
7 de membres de poulardes en macédoine (14 p.).	35	»
7 de cuisses de poulardes en grenadins (14 p.).	35	»
7 de gibelotte de lapereau aux pois (14 p.).	35	»
7 de pigeons au sang (14 p.).	35	»
7 de poulardes grillées à la Sainte-Menehould (14 p.).. . . .	35	»
7 de chartreuse de tendons d'agneau (14 p.).	35	»
7 de petits carrés de mouton aux laitues (14 p.).	28	»
7 de miroton de langues de bœuf aux concombres (14 p.). .	28	»
7 de croquettes de pieds d'agneau (14 p.).	35	»
7 de noix de veau lardées à la gelée (14 p.).	28	»
7 de cuisses de poulardes en grenadins (14 p.).	35	»
7 de petits poulets poêlés à la ravigote (14 p.).	35	»
7 de gigot de mouton à la normande (14 p.).	28	»
Quarante-huit plats de rôts de deux pièces chaque	240	»

Trente-six grands et cent quarante-huit petits entremets.

TABLE[1] DES MUSICIENS DES GARDES FRANÇAISES ET SUISSES

Servie à sept heures et divisée en quatre parties : 1 des musiciens du dépôt de Paris, 1 de Courbevoie, 2 de Versailles.

Quatre grosses pièces de 28 livres chacune, 8 plats d'œufs frais	48	»
Quarante-huit entrées :		
4 de crépinettes de levreau de une pièce et demie chaque (6 pièces).	15	»
4 de campines à la gelée (6 p.).	15	»
4 de pigeons en macédoine. (6 p.).	15	»
4 de poulets à la ravigote (6 p.).	15	»
4 de croquettes d'oreilles d'agneau (6 p.).	15	»
4 de carbonnade de mouton aux épinards (6 p.).	12	»
4 de tendons d'agneau au blanc garnis de quenelles (6 p.). .	15	»
4 de marinade de poulets (6 p.).	15	»
4 d'ailerons de volailles à l'anglaise (6 p.).	15	»
4 de pâtés de godiveau (*pâtissier*).		

1. Au souper du comte du Nord, les musiciens des gardes françaises et suisses de Versailles sont à une table partagée en deux, et servie de 2 grosses pièces, 4 moyennes entrées (2×2), 20 entrées (10×2), 4 plats de rôt, 4 moyens et 20 petits entremets. — Les musiciens du dépôt de Paris ont une table à part, qui a moitié de plats, sauf pour les petits entremets où l'on n'en compte que six.

	livres	sous
4 de boudins à la Richelieu (6 pièces)	15	»
4 de poulardes à la Villeroy (6 p.)	15	»
Seize plats de rôt de une pièce et demie chaque	24	60
Quatre grands et seize petits entremets.		

TABLE DE M. BOULET, MACHINISTE, A DINER[1]

Un potage, 4 livres de viande et une poularde, un plat d'œufs frais	4	10
La pièce de bœuf de 12 livres	6	»
Un relevé de jambon de 12 livres	15	»
Six entrées :		
3 de volaille (une pièce et demie chaque)	11	5
3 de boucherie (une pièce et demie chaque)	9	»
Deux plats de rôt de une pièce et demie chaque	7	10
Un moyen et six petits entremets.		

SOUPER SERVI EN AMBIGU, PENDANT ET APRÈS LA COMÉDIE, AUX ACTEURS, DANSEURS ET MUSICIENS[2]

26 potages, 96 livres de viande et 24 poulardes	108	»
4 grosses pièces de 20 livres chaque	40	»
24 chapons au gros sel	90	»
24 plats de rôt de une pièce et demie chaque	90	»
4 grands et 4 moyens entremets de pâtisserie		
50 petits entremets de pâtisserie et légumes, gelée et crème		
12 plats d'œufs frais		
2 jambons, 1 à la gelée et l'autre glacé au four		*portés aux fournitures écuyers.*
4 langues de bœuf } à l'écarlate		
8 langues de veau } à l'écarlate		
12 langues de mouton } à l'écarlate		
1 cuissot de veau à la gelée		
1 galantine de 3 chapons, 1 marbrée de 3 chapons		
12 cervelas		

1. De même, en 1782, si ce n'est qu'il y a alors 2 petits entremets de moins.

2. En 1782, 16 potages à 64 livres de viande et 16 chapons; 12 grosses pièces, 24 pièces de volaille, 20 entremets.

PETIT SOUPER PARTICULIER DE M. DESENTELLES[1]

	livres	sous
Un potage, 4 livres de viande et une poularde, 1 plat d'œufs frais	4	10
Un relevé d'une casserole au riz d'un jambon de 12 livres	15	»
Six entrées :		
Les poulets à la ravigote (3 p.)	7	10
Les pigeons au soleil (3 p.)	7	10
Les tendons d'agneau en macédoine (3 p.)	7	10
Les côtelettes de veau à la Dreux (3 p.)	6	»
Les escalopes de lapereaux aux truffes (3 p.)	7	10
Les ailes de campine au Singara (3 p.)	7	10
Deux plats de rôts :		
Les poulets gras (3 p.)	7	10
Les pigeons aux œufs (3 p.)	7	10
Un grand et six petits entremets.		

TABLE DES FEMMES DE CHAMBRE DE LA REINE, A SOUPER[2]

Deux potages, 8 livres de viande et 1 chapon, 2 plats d'œufs frais	7	15
Un relevé de 24 livres	12	»
Huit entrées :		
Les côtelettes de veau à la purée d'oseille (2 pièces)	4	»
Les petits poulets à la ravigote (2 p.)	5	»
Le sauté de lapereau aux pois (2 p.)	5	»
Le boudin à la Périgueux (2 p.)	5	»
Les petits carrés de mouton aux laitues (2 p.)	4	»
La blanquette de poularde aux concombres (2 p.)	5	»
Les rissolles de volailles (2 p.)	5	»
Les poulets à l'allemande (2 p.)	5	»
Deux plats de rôt de deux pièces chaque	10	»
Un grand et huit petits entremets.		

1. En 1782, de même, sauf pour les entremets : il n'y en a qu'un moyen et 4 petits. M. Desentelles était l'intendant des menus plaisirs.

2. En 1782, « Table de mesdames les femmes de chambre de la reine : » 2 potages, 1 relevé, 4 entrées, 2 rôts, 1 moyen et 4 petits entremets. « Sur la desserte ont été nourris leurs femmes et domestiques. »

TABLE DES OFFICIERS DE LA CHAMBRE, A SOUPER[1]

	livres	sous
Deux potages, 8 livres de viande et 2 poulardes, 2 plats d'œufs frais	9	»
Deux relevés de 12 livres chaque	12	»
Huit entrées :		
Les côtelettes de veau glacées aux croûtons (1 pièce 1/2)	3	»
Les petits poulets à la ravigote (1 p. 1/2)	3	15
Les crépinettes de levreau (1 p. 1/2)	3	15
La gibelotte de lapereau aux pois (1 p. 1/2)	3	15
Les petits carrés de mouton aux laitues (1 p. 1/2)	3	»
La mayonnaise de poulets à la gelée (1 p. 1/2)	3	15
Les poulardes à la Sainte-Menehould (1 p. 1/2)	3	15
La noix de veau piquée aux concombres (1 p. 1/2)	3	»
Deux plats de rôt de une pièce et demie chaque (3 pièces)	7	10
Douze moyens et huit petits entremets.		

TABLE DE MM. LES GARDES DU CORPS, A SOUPER[2]

Deux potages, 8 livres de viande et 1 chapon, 2 plats d'œufs frais	7	15
Deux grosses pièces de 20 livres chaque	20	»
Douze entrées :		
Les côtes de bœuf à la Sainte-Menehould (1 pièce 1/2)	3	»
Les petits poulets à la ravigote (1 p. 1/2.)	3	15
Les pigeons au soleil (1 p. 1/2)	3	15
Le gigot de mouton piqué aux épinards (1 p. 1/2)	3	»
La gibelotte de pigeons aux pois (1 p. 1/2)	3	15
Le pâté de quenelles à l'espagnole (*pâtissier*).		
La noix de veau à la gelée (1 pièce 1/2)	3	»
Les chapons à l'estragon (1 p. 1/2)	3	15
La mayonnaise de poulets à la gelée (1 p. 1/2)	3	15
Les cuisses de poulardes en macédoine. (1 p. 1/2)	3	15

1. Il y a seulement, en 1782, une table pour « les valets de garde-robe et les coiffeurs de la reine », servie comme celle des femmes attachées aux dames de la suite de la reine. Voir plus bas, p. 397, note 1.

2. Néant en 1782. Au souper du comte du Nord, on donne à dîner et à souper à 101 suisses rouges, y compris leurs sergents.

	livres	sous
Les épaules d'agneau en musette (1 pièce 1/2).	3	15
Les côtelettes de veau piquées à la purée d'oseille (1 p. 1/2).	3	»
Quatre plats de rôt de une pièce et demie chaque	6	15
Deux moyens et douze petits entremets.		

TABLE DES FEMMES ATTACHÉES AUX DAMES DE LA SUITE DE LA REINE[1]

A souper :		
Un potage, 4 livres de viande et une poularde, 1 plat d'œufs frais.	4	10
Une grosse pièce de 10 livres.	5	»
Six entrées :		
2 de volaille, de une pièce et demie chaque.	7	10
2 de gibier, de une pièce et demie chaque.	7	10
2 de boucherie, de une pièce et demie chaque.	6	»
Deux plats de rôt, de une pièce.	5	»
Un moyen et six petits entremets.		

TABLE DE M. BONNEFOI, CONCIERGE

Servie pendant deux jours, à cause des préparatifs qu'on a été obligé de faire[2].

Le premier jour, à dîner :		
Un potage, 4 livres de viande et une poularde.	4	10
Une pièce de bœuf de 12 livres.	6	»
Quatre entrées :		
2 de volaille, de une pièce et demie chaque.	7	10
2 de boucherie, de une pièce et demie chaque.	6	»
Deux plats de rôt, de une pièce et demie chaque.	7	10
Un moyen et quatre petits entremets.		
Le même jour, à souper, servi de même, ci.	31	10
Le second jour, à dîner aussi, servi de même, ci.	31	10

Le souper a été pris sur la desserte de la table de Sa Majesté.

1. En 1782, 1 potage, 1 pièce de bœuf, 4 entrées, 2 rôts, 1 moyen et 6 petits entremets.

2. De même. Les repas sont absolument semblables et coûtent en 1782, 2 livres, 10 sous de moins chaque.

TABLE DE M. LE GENDRE[1], CONCIERGE DU GRAND-TRIANON

Servie aussi pendant deux jours, savoir :

Pour le dîner et souper du premier jour.	63	»
Pour le dîner du deuxième jour seulement.	31	10

Le souper ayant aussi été pris sur la desserte.

ÉTAT DES REPAS SERVIS[2]

Aux personnes ci-après désignées, lesquelles feront partie de la consommation en distribution, la plupart aussi servis deux jours, savoir :

Au sieur Barbier :
A dîner, le premier jour :
Un potage.
Deux entrées.
Un plat de rôt.
Deux entremets.
A souper, de même.
Le deuxième jour, à dîner et souper, de même.

Au sieur Richard, de même.
Au sieur Belleville, de même.
Au sieur Bécar, de même.
Au sieur Bersy, suisse de l'appartement, de même[3].

Aux filles de garde-robe[4] :
A dîner, le premier jour :
Un potage.
Deux entrées.
Deux entremets.

1. En 1782, 1 potage, 1 pièce de bœuf, 2 entrées, 1 rôt, 2 entremets.

2. En 1782, il y a en plus : une table particulière pour M. Randon de La Tour, trésorier de la maison du roi : 1 potage, 1 relevé, 3 entrées, 2 rôts, 3 entremets, — une autre par M. de La Ferté, intendant des menus plaisirs, 2 potages, 1 moyenne entrée, 4 entrées, 2 rôts, 1 moyen et 2 petits entremets; — et une troisième pour le sieur Le Prince, garçon de la boutique, servie comme celle de Le Gendre.

3. De même, en 1782, seulement c'est Lagrange qui est suisse au lieu de Bersy.

4. De même, en 1782.

A souper, de même.
Le lendemain à dîner et souper, de même.

Aux filles du garde-meuble, de même.
Aux garçons du garde-meuble, de même.
Aux garçons de cave[1], de même.

Souper de MM. les valets de pied du Roi, de la Reine et des princes, servi à sept heures[2] :

Deux potages.
Deux grosses pièces.
Huit entrées.
Deux plats de rôt.
Deux moyens et huit petits entremets.

Souper des suisses des douze[3], servi à sept heures :

Deux potages.
Deux grosses pièces.
Huit entrées.
Deux plats de rôt.
Deux moyens et huit petits entremets.

MM. les officiers du gobelet[4] :

Le premier jour, à dîner :
Deux potages.
Deux grosses pièces.
Huit entrées.
Quatre plats de rôt.
Deux moyens et huit petits entremets.

A souper, de même, sans potage.
Le deuxième jour, à dîner, de même.
Le souper pris sur la desserte de Sa Majesté.

MM. les aides et décorateurs, servis de même[5].

1. De même, en 1782.
2. En 1782, ils étaient 44.
3. En 1782, ils étaient 5 avec leur sergent.
4. En 1782, ils sont compris avec les officiers de la bouche qui suivent et ont des repas un peu moindres.
5. En 1782, ils ne sont pas nommés.

MM. les officiers de la bouche, aides et premiers garçons[1] :
Le premier jour, à dîner :

Quatre potages.
Quatre grosses pièces.
Seize entrées.
Six plats de rôt.
Quatre moyens et douze petits entremets.

Le souper, servi de même.
Le deuxième jour, à dîner aussi, servi de même.
Le souper pris sur la desserte de Sa Majesté.
Sur les dessertes desdites tables ont été nourris les seconds garçons et apprentis[2].

Il est nécessaire d'observer que, indépendamment des tables ci-devant énoncées, il a été distribué, pendant les deux jours et même pendant une partie de la nuit, des morceaux détachés à un nombre infini d'ouvriers, de gens des écuries des princes, et à environ 150 musiciens répandus dans le jardin, lesquels feront aussi partie de la consommation[3].

MENUS DROITS

TABLE DU ROI DOUBLÉE POUR LA PREMIÈRE TABLE D'HONNEUR

	liv.	s.	d.
Les potages portés en marge du menu.			
Menu droit de 8 terrines et 8 grandes entrées à 6 livres .	96	»	»
de 60 entrées à 50 sous	150	»	»
38 livres de lard pour 19 plats de rôt.	38	»	»

1. Voir pour 1782, p. 399, note 4.

2. En 1782, « les garçons, aides et petits garçons, sont tous nourris sur la desserte. » Au souper du comte du Nord, l'état porte qu'on a donné à manger toute la journée au suisse des appartements du Grand-Trianon, au suisse de la porte, à 4 suisses des portes détachées, au sieur de Bèze, garçon du garde-meuble, à 8 porteurs de chaises, à 6 frotteurs du Grand et du Petit-Trianon, 2 commissionnaires, 3 fontainiers, 3 lingères, 2 porteurs de barquettes, 2 hommes qui ont été à la glace, 4 balayeurs, 6 garçons de fourrière et charbonniers, 3 garçons de vaisselle, 5 garçons de force, 2 éplucheuses, 4 garçons jardiniers, 3 porteurs d'eau et 1 charretier.

3. De même, en 1782; les gens des écuries avaient été cette année au nombre de 40.

TABLES D'HONNEUR

	liv.	s.	d.
Les potages portés en marge du menu de chaque table.			
Menu droit de 34 terrines et grandes entrées à 6 livres.	204	»	»
de 121 entrées à 50 sous.	302	10	»
88 livres de lard pour 44 plats de rôt.	88	»	»

TABLES DE SUITE

Les potages portés en marge de chaque menu.			
Menu droit de 53 moyennes entrées à 50 sous.	132	10	»
de 314 entrées à 40 sous.	628	»	»
177 livres de lard pour 118 plats de rôt	177	»	»

PARTIES DÉTACHÉES

600 livres de viande pour tous les potages détachés. . .	300	»	»
Menu droit de 28 moyennes entrées à 50 sous.	70	»	»
de 184 entrées communes à 30 sous.	276	»	»
99 livres de lard pour 66 plats de rôt.	99	»	»
1800 livres de viande pour jus, coulis et consommé . . .	900	»	»
15 poules pour ledit consommé.	25	13	4
10 vieux dindons	50	»	»
450 livres de lard pour les grosses braises et plats de rôt détachés	450	»	»
12 livres de moelle	12	»	»
12 pièces de foie	30	»	»
9 livres de crêtes	90	»	»
36 livres de beurre de Vanves	66	12	»
340 livres de beurre.	340	»	»
62 livres d'huile.	62	»	»
2 barils d'anchois.	12	»	»
84 livres de jambon à couper.	105	»	»
70 livres de saindoux et friture.	70	»	»

FOURNITURE DES ÉCUYERS

TABLE DU ROI DOUBLÉE

La fourniture de 11 potages, compris ceux des 3 soupers particuliers à 35 sous.	19	5	»
de 8 terrines et 8 grandes entrées à 3 livres.	48	»	»

	liv.	s.	d.
de 60 entrées à 25 sous	75	»	»
de 19 plats de rôt à 5 sous	4	15	»
de 16 grands entremets à 8 livres	128	»	»
de 60 petits entremets à 3 livres	180	»	»
de 126 œufs frais, compris ceux des potages	31	10	»

TABLES D'HONNEUR

La fourniture de 22 potages à 35 sous	38	10	»
de 34 grandes entrées et terrines à 3 livres	102	»	»
de 121 entrées à 25 sous	151	15	»
de 44 plats de rôt à 5 sous	11	»	»
de 34 grands entremets à 8 livres	272	»	»
de 120 petits entremets à 3 livres	360	»	»
de 264 œufs frais à 5 sous	66	»	»

TABLES DE SUITE

La fourniture de 71 potages à 20 sous	71	»	»
de 53 moyennes entrées à 25 sous	66	5	»
de 314 entrées à 20 sous	314	»	»
de 118 plats de rôt à 5 sous	29	10	»
de 48 grands entremets à 8 livres	384	»	»
de 18 moyens entremets à 6 livres	108	»	»
de 328 petits entremets à 50 sous	820	»	»
de 564 œufs frais à 5 sous	141	»	»

PARTIES DÉTACHÉES

La fourniture de tous les potages détachés	50	»	»
de 24 moyennes entrées à 25 sous	35	»	»
de 184 entrées communes à 15 sous	138	»	»
de 66 plats de rôt détachés à 3 sous	9	18	»
de 28 moyens entremets à 6 livres	168	»	»
La fourniture de 172 petits entremets à 30 sous	258	»	»
de 36 moyens entremets en distribution à 6 livres	216	»	»
de 160 petits entremets en distribution à 30 sous	240	»	»
Et pour l'assaisonnement des viandes de tous les partages des deux journées et de la nuit	180	»	»
La fourniture de 12 langues de bœuf à l'écarlate à 50 sous	30	»	»
de 15 langues de veau à 25 sous	18	15	»

	liv.	s.	d.
de 30 langues de mouton à 12 sous	18	»	»
de 12 cervelas à 3 livres	36	»	»
de 12 cervelas à 2 livres	24	»	»
de 4 jambons de 28 livres, chacun à 25 sous	140	»	»
pour la gelée, glaces et assaisonnement desdits	60	»	»
de 2 cuissots de veau de 24 livres chaque	24	»	»
pour lard, jambon, gelée, et assaisonnement desdits	30	»	»
de 6 chapons gras pour galantine et marbrée	22	10	»
pour lard, jambon, gelée et assaisonnement	30	»	»
La fourniture de 48 morceaux de pieds	14	8	»

ÉTAT DE LA CONSOMMATION

FAITE DANS LA DISTRIBUTION DE TOUTES LES PARTIES DÉTACHÉES.

3650	livres de viande	1825	»	»
260	livres de gros beurre	260	»	»
2000	œufs	100	»	»
96	poulardes	240	»	»
212	poulets communs	175	»	»
196	pigeons communs	122	10	»
45	poulets gras	112	10	4
15	dindons communs	37	10	»
15	pigeons de volière	22	16	8
16	têtes de veau	16	»	»
16	fraises	16	»	»
16	langues de bœuf	16	»	»
15	fressures	15	»	»
18	ris de veau	18	»	»
15	foies de veau	15	»	»
3	agneaux	15	»	»
7	douzaines de langues de mouton	25	»	»
135	livres de petit-salé	135	»	»
45	palais de bœuf	18	»	»
12	bottes de pieds de mouton	20	»	»
48	bouts de boudin noir	24	»	»
14	boudins blancs	10	10	»
18	andouilles	13	10	»
16	poules	28	3	4
6	vieux dindons	30	»	»

		liv.	s.	d.
24	canards communs	60	»	»
2	cochons de lait	10	»	»
30	lapereaux	75	»	»
4	barils de cuisses d'oies	30	»	»
12	saucisses à 15 sous	9	»	»
24	saucisses à 10 sous	12	»	»
15	pièces de gras-double	30[1]	»	»

1. Le total général des sommes portées dans ce compte est de 18,150 livres, 3 sous, 8 deniers.

IV

LIQUIDATION DES DÉPENSES DU PETIT-TRIANON

État des mémoires d'ouvrages faits, des acomptes effectués sur iceux, de ce qui reste dû aux entrepreneurs et autres, du jardin anglais du Petit-Trianon et de l'acqueduc qui amène des eaux, depuis l'année 1776 jusqu'au 1er juillet 1790[1].

	MONTANT DES MÉMOIRES.	PAIEMENTS FAITS.	RESTES DUS
	liv. s. d.	liv.	liv. s. d.
La veuve Guyard, maçonnerie, (10 mémoires).	93,624 5 3	63,400	30,224 5 3
Perrault, maçonnerie (7 m.). .	190,033 5 5	145,300	44,733 5 5
Drouet, maçonnerie (1 m.). . .	90,587 14 11	49,600	40,987 14 11
Veuve Jobard, maçonnerie (1 m.)	2,389 14 2	1,200	1,189 14 2
Marquet, charpente (6 m.). . .	166,810 » 7	126,000	40,810 » 7
Taboureux, charpente (1 m.) .	1,282 » »	1,000	282 » »
Rivet, couverture.	691 17 »	»	691 17 »
Gaumont, couverture en chaume (4 m.).	3,427 3 2	2,800	627 3 2
Gamain père, serrurerie (5 m.).	13,264 12 7	7,700	5,564 12 7
Veuve Cahon, serrurerie (4 m.).	28,314 8 10	21,500	6,814 8 10
Marguerit, serrurerie (1 m.). .	6,885 4 »	5,800	1,085 4 »
Thomas, menuiserie (8 m.). . .	33,327 16 5	24,800	8,527 16 5
Colin, menuiserie (3 m.). . . .	10,954 14 »	9,200	1,754 14 »

1. Arch. nat., O[1] 1886.

	MONTANT DES MÉMOIRES.	PAIEMENTS FAITS.	RESTES DUS
	liv. s. d.	liv.	liv. s. d.
Mansel, menuiserie (3 mémoires).	5,644 4 4	4,200	1,444 4 4
Veuve Gérard, vitrerie (8 m.).	7,301 8 10	4,000	3,301 8 10
Dutems, peinture et dorure (3 m.)	34,877 2 4	26,100	8,777 2 4
Boquet, peinture de décor (2 m.)	18,867 4 6	16,000	2,867 4 6
Protin, peinture de décor (1 m.)	4,018 13 4	2.400	1,618 13 4
Tolède, peinture de décor (1 m.)	3,344 19 3	»	3,344 19 3
Veuve Deschamps, sculpture (16 m.).	113,665 12 11	100,000	13,665 12 11
Bocciardi, sculpture (1 m.). . .	8,760 » »	3,000	5,760 » »
Lucas et Gondoin, plombiers (13 m.).	36,674 17 9	3,000	33,674 17 9
Le Prince, marbrerie (1 m.). .	22,317 17 5	18,600	3,717 17 5
Richard, terrasse (9 m.). . . .	251,822 16 5	247,200	4,622 16 5
Richard et Crosnier, terrasse (1 m.)	3,480 6 3	2,000	1,480 6 3
Delorme, terrasse, pavé, glaise (10 m.).	349,076 6 4	188,800	160,276 6 4
Bertrand, fonte de cuivre (3 m.)	1,917 18 »	»	1,917 18 »
Veuve La Roche, fonte de cuivre (7 m.)	845 2 »	600	245 2 »
Bayoud, ferblanterie (5 m.). .	2,021 12 4	1,100	921 12 4
Le Bœuf, fourniture de porcelaine (1 m.).	6,372 » »	»	6,372 » »
Doisteaux, tourneur (5 m.). .	1,216 3 »	800	416 3 »
Traitant, fourniture de graines de gazon (12 m.).	23,822 5 6	13,730	10,092 5 6
Moreau, fourniture d'arbres (1 m.)	3,024 19 »	»	3,024 19 »
Merklein, mécanique (1 m.). .	1,856 10 »	»	1,856 10 »
Henry, modèles (1 m.).	2,039 14 »	»	2,039 14 »
Fayolle, chef de l'atelier des mineurs (1 m.).	51,135 14 10	50,100	1,035 14 10

	MONTANT DES MÉMOIRES.	PAIEMENTS FAITS.	RESTES DUS
	liv. s. d.	liv.	liv. s. d.
Braille, fourniture de bannes en toile de coutil (3 mémoires).	4,189 15 »	3,800	389 15 »
Langelin, treillage (1 m.) . . .	307 4 »	»	307 4 »
Maugé, treillage (11 m.). . . .	24,377 9 6	23,600	777 9 6
Dailly, fourniture de fumier (3 m.)	2,010 » »	»	2,010 » »
Gaillard, charronnage (1 m.). .	587 » »	»	587 » »
Dallemagne, fourniture de pots et autres de fayence (1 m.). .	1,447 10 »	1,200	247 10 »
Goblet, fourniture de pots de terre (1 m.).	245 2 »	»	245 2 »
Voorhelm et Schenevoogh, fourniture de jacinthes de Hollande (1 m.)	1,554 » »	»	1,554 » »
Courtois, fourniture de bois (2 m.)	1,625 14 »	1,000	625 14 »
Demay, fourniture de sable de rivière (1 m.).	422 17 6	»	422 17 6
Loisel, fourniture de sable de bruyère (1 m.)	200 » »	»	200 » »
Langlois, pour avoir empoissonné les pièces d'eau et la rivière plusieurs fois (1 m.).	1,692 19 »	1,200	492 19 »
Rioux, fauchage de gazons (1 m.)	1,236 16 »	»	1,236 16 »
M. Delagrange, pour vérification et calcul des mémoires.	13,937 » »	»	13,937 » »
	1,649,529 12 3	1,170,730	478,799 12 3

Fait à Paris, ce 31 août 1791.

MIQUE.

V

BIBLIOTHÈQUE DU PETIT-TRIANON

Le catalogue de la bibliothèque de la reine Marie-Antoinette a été déjà publié par M. Paul Lacroix[1], mais pas dans la forme sous laquelle on le trouve ici. Le savant éditeur a reclassé[2] les ouvrages dans l'ordre des divisions bibliographiques généralement adoptées, et il a supprimé le titre, pourtant si coloré, de « Catalogue des livres provenant de *chez la femme Capet...* » Pour mon compte, j'ai cru devoir laisser à ce document curieux toute sa physionomie.

L'édition de M. Lacroix a paru à l'occasion de la publication du catalogue des *Livres du boudoir*, par M. Louis Lacour. Au moment où ce dernier a été imprimé, la légende de Marie-Antoinette, que l'impératrice Eugénie avait remise à la mode, était en pleine floraison. Cette note discordante fit scandale, et d'autant plus que l'éditeur avait aggravé sa révélation de commentaires absolument malveillants. A la suite du titre des volumes inventoriés, il avait reproduit la phrase la plus scabreuse, ou retracé le tableau le plus risqué de l'ouvrage cité. « Donnez-moi une phrase d'un homme, et je le fais pendre, » a dit Pascal. Présenté ainsi, l'ensemble des *Livres du boudoir* affectait un caractère presque pornographique, alors que c'est simplement une collection des nouveautés du temps, lequel, à la vérité, ne brillait pas toujours par la pruderie.

Cette publication attira divers désagréments à son auteur. Sans parler du blâme général qu'excita contre lui la partialité dont il avait fait preuve, il fut d'abord sous le coup d'une poursuite du parquet, bientôt abandonnée, parce qu'on ne put trouver de base pour une accusation sérieuse. Puis M. Taschereau, alors directeur de la biblio-

1. Voir plus haut, p. 134, note 1.

2. Dans cette refonte, M. P. Lacroix a oublié 17 ouvrages. On en trouvera plus loin l'indication en note.

thèque impériale, l'attaqua en contrefaçon, parce qu'il avait publié un manuscrit qui était la propriété de l'État, sans l'autorisation du propriétaire. Le tribunal, heureusement, n'admit pas cette théorie, vraiment inquiétante pour les nombreux clients de notre premier établissement littéraire, exposés à se voir intenter une action en justice toutes les fois que leurs travaux seraient désagréables au pouvoir.

Il résulte de la correspondance de Mercy que M. L. Lacour s'est trompé en mettant à la charge de l'abbé de Vermond la réunion de ces livres, et j'ai dit plus haut qu'il convenait plutôt de l'attribuer à M. Campan[1]. Dans la préface, M. L. Lacour a écrit un chapitre remarquable sur les boudoirs de la fin du XVIIIe siècle, qui ne doivent pas éveiller l'idée d'un lieu de rendez-vous galants, mais d'une petite retraite propre aux lectures récréatives et à la causerie intime. Il a de plus démontré que le plan qui a présidé à la formation de la collection du boudoir est celui qu'indique, d'une part, le marquis de Paulmy dans le *Manuel des châteaux* et la *Bibliothèque universelle des romans*, et qu'on trouve, d'autre part, dans les diverses *Bibliothèques* dites *de campagne*.

Le répertoire de la bibliothèque du boudoir a dû être rédigé aux Tuileries après la Révolution. Pour le relier, on l'a introduit, en le collant sur les gardes, dans une couverture enlevée à un autre ouvrage. Voilà un trait d'économie qui sent les mauvais jours.

Le catalogue de M. P. Lacroix est une réplique à la publication de M. L. Lacour. Le savant bibliothécaire de l'Arsenal, sans nier l'existence de ces livres, a très habilement supprimé leur caractère de collection séparée et choisie, qui blessait les fauteurs et les partisans de la légende, en les noyant dans la bibliothèque du Petit-Trianon et en les cataloguant, à la fin de l'inventaire de cette dernière, sous le titre de : *Liste des livres absents, égarés ou volés lors de l'inventaire dressé en* 1793. Mais ils étaient si peu « égarés ou volés » qu'on les retrouve tous à la bibliothèque nationale, où ils ont été transportés des Tuileries. Il est certain qu'ils n'ont jamais été au Petit-Trianon dont ils ne portent pas la marque. Je crois inadmissible, malgré la simplicité de leur reliure qui dénote une préoccupation d'économie, que la collection ait été formée aux Tuileries après 1789[2]. La supposition la plus plausible est

1. Les pamphlets de l'époque, notamment les *Essais historiques sur la vie de Marie-Antoinette*, exagèrent et calomnient, pour la flétrir, la complaisance de M. Campan.

2. On trouve à la bibliothèque nationale des livres portant la reliure de la collection du boudoir et non inscrits à son catalogue. Ils ont, par conséquent, été achetés depuis la rédaction de cet inventaire. Je citerai entre autres : *les Françaises*, de Rétif de La Bretonne.

qu'on les a apportés de Versailles en même temps que la grande bibliothèque de la reine[1].

Sur les 592 ouvrages qui composaient la collection du Petit-Trianon, 273 existent encore dans les bibliothèques d'établissements publics : 267 à la bibliothèque municipale de Versailles[2], 5 à la bibliothèque de la préfecture de Seine-et-Oise et 1 au lycée de Versailles (le n° 476). On les trouvera indiqués au catalogue qui suit. Ce dernier a été rédigé par deux libraires de Versailles, rapidement, et par conséquent avec des lacunes et des erreurs. Nous n'en avons que des copies, exécutées par un expéditionnaire peu intelligent qui ne l'a pas amélioré. Les recherches de M. P. Lacroix, qui a enrichi ce catalogue de notes précieuses dont un grand nombre a été emprunté au marquis de Paulmy, nous ont permis de le compléter et de le rectifier sur bien des points. Nous ne pouvons que renvoyer le lecteur à son petit livre, très intéressant pour la connaissance de la bibliographie du XVIIIe siècle.

1. La collection du Petit-Trianon n'est pas représentée à la bibliothèque nationale. Du moins, n'y ai-je pas rencontré un seul volume portant sa marque, lors de la rapide recherche que M. Léopold Delisle m'a permis d'en faire dans les livres de la réserve.

2. Ils ont été réunis et placés dans un charmant corps de bibliothèque de style Louis XVI par l'aimable et intelligent bibliothécaire de Versailles, M. Délerot.

CATALOGUE DES LIVRES

PROVENANT DE CHEZ LA FEMME CAPET AU PETIT-TRIANON,

District et commune de Versailles[1].

* signifie que le livre existe à la bibliothèque de la ville de Versailles.
** signifie que le livre existe à celle de la préfecture de Seine-et-Oise.

A

		Années	Vo.
1*	ABEILLE. — Argellie, reyne de Thessalie, tragédie, s. l. n. d., in-12, veau écaille.		1
2*	ACCORDS (Le seigneur des). — Les Bigarrures et touches du seigneur Des Accords et les apophthegmes du sieur Gaulard et les Escraignes dijonnoises; dern. édit., rev. et nouv. augm. Rouen, L. Dumesnil, in-8, v. é.	1640	1
3	AFFICHARD (L'). — Œuvres de théâtre; nouv. édit. rev., cor. et augm. Paris, veuve Duchesne, in-12, v. é.	1768	1
4*	ALAIN (R.). — L'Épreuve réciproque, comédie représentée en 1711, s. l. n. d., in-12, v. é.	1711	1
5*	ALETES[2] (D'). — Histoire de don Ranucio d'Aletes, écrite par lui-même. Venise, aux dépens de la Compagnie, in-12, v. é., fig.	1758	2
6*	ALLAINVAL (D'). — L'École des bourgeois, comédie en trois actes; nouv. édit. Amsterdam et Paris, veuve Duchesne, in-8, v. é.	1774	1

1. Archiv. dép. de Seine-et-Oise. Série Q. Collection des catalogues des livres mis sous la main de la Nation. Cette collection existe en double à la bibliothèque de l'Arsenal, à Paris, fonds des archives des dépôts littéraires.

2. L'auteur est l'abbé Porée.

		Années	Vol.
7	ANCOURT (D'). — Œuvres de théâtre; nouv. édit., rev. et cor. Paris, libraires associés, in-16, v. é. .	1760	12
8	ANQUETIL. — L'Esprit de la Ligue, ou Histoire politique des troubles de France pendant les XVIe et XVIIe siècles; 2e édit. cor. et augm. Paris, Delalain, in-12, v. é.	1771	3
9	— L'intrigue du cabinet sous Henry IV et Louis XIII, terminée par la Fronde. Paris, Moutard, 1780, in-12, v. é.	1780	4
10*	ANSEAUME. — Théâtre, ou Recueil de comédies, parodies et opéras-comiques; avec les airs, rondes et vaudevilles notés. Paris, veuve Duchesne, in-8, v. é.	1766	3
11*	ARGENS (Le marq. d'). — Mémoires de la comtesse de Mirol, ou les Funestes effets de l'amour et de la jalousie, histoire piémontaise. La Haye, Adrien Moetjens, in-16, v. é.	1748	1
12*	ARNAUD (D'). — Épreuves du sentiment. Paris, Le Jay et Delalain, in-8, v. é., fig.	1772-1780	5
13*	— Œuvres. Nouvelles historiques. Paris, Delalain, in-8, tome Ier, v. é., fig.	1774	1
14*	— Œuvres. Théâtre. Paris, Le Jay et Delalain, in-8, v. é., fig.	1770-1777	3
15	ARTAUD. — Le centenaire de Molière, comédie en un acte, en vers et en prose, suivie d'un divertissement relatif à l'apothéose de Molière. Paris, veuve Duchesne, in-8, v. é.	1773	1
16	ATTAIGNANT (L'ab. de L'). — Poésies, contenant tout ce qui a paru de cet auteur sous le titre de pièces dérobées, avec des augm. considérables, des annot. sur chaque pièce qui en expliquent le sujet et l'occasion, et des airs notés sur toutes les chansons. Londres et Paris, veuve Duchesne, in-12, v. é.	1757	5
17	AUBIGNY (D'). — La Vie des hommes illustres de la France, depuis le commencement de la monarchie jusqu'à présent. Amsterdam et Paris, Knapen, in-12, v. é.	1769	26
18	AULNOY (D'). — Le comte de Warwick, nouv. édit. rev. et cor. Paris, Compagnie des libraires, in-12, v. é.	1740	1

		Années	Vol.
19	AULNOY (D'). — Histoire et aventures d'Hippolyte, comte de Douglas; nouv. édit. augm. Paris, Valleyre et Cailleau, in-12, v. é.	1764	2
20	AUTREAU. — Œuvres[1]. Paris, Briasson, in-12, v. é. . .	1749	4
21	— Le chevalier Bayard[2], comédie héroïque. Paris, Briasson, in-8, v. é.	1741	1
22	AVISSE. — Œuvres de théâtre, contenant ses comédies représentées. Paris, Duchesne, v. é.	1758	1
23	AZEMA. — Mémoires d'Azema[3], contenant diverses anecdotes des règnes de Pierre le Grand, empereur de Russie, et de l'impératrice Catherine, son épouse, trad. du russe par M. C. D. Amsterdam, in-12, v. é.	1764	1

B

24	BARBIER (Mademoiselle). — Théâtre. Paris, Briasson, in-12, v. é.	1745	1
25*	— Arrie et Petus, tragédie. Paris, Ribou, in-12, v. é.	1713	1
26*	BARNEVELDT (Madame de)[4]. — Mémoires. Paris, Michel Gandouin et P.-F. Giffart, in-12, v. é.	1732	1
27	BARON. — Le théâtre, augm. Paris, aux dépens des assoc., in-16, v. é.	1759	3
28	BARRÊME. — Le livre des comptes[5], ou tarif général des monnoyes. Paris, lib. assoc., in-12, v. é. . .	1771	1
29*	BARTHE. — L'amateur, comédie en 1 acte et en vers. Paris, Duchesne, in-8, v. é.	1764	1
30	— La mère jalouse, comédie en vers, représentée en 1771. Paris, veuve Duchesne, in-8, v. é. .	1772	1
31	BEAUMELLE (De la). — Mémoires pour servir à l'histoire de madame de Maintenon et à celle du siècle passé; nouv. édit. augm. des remarques critiques de M. de Voltaire. Maëstricht, J. Edm. Dufour et Philippe Roux, in-12, v. é.	1778	16

1. Théâtre.
2. Manque dans le catalogue de M. P. Lacroix.
3. Par Coutant d'Orville.
4. Par d'Auvigny.
5. Manque dans le catalogue de M. P. Lacroix.

		Années	Vol.
32*	BEAUSSOL (Peyrard de). — Les Arsacides, tragédie récitée en 1775. Duchesne, in-8, v. é.	1775	1
33	BEDFORT (Milady de)[1]. — Lettres, trad. de l'anglais par madame de B. G. Paris, Dehausy, in-12, v. é.	1769	1
34*	BELLOY (De). — Gabrielle de Vergy, tragédie par Belloy, citoyen de Calais. Paris, veuve Duchesne, in-8, v. é.	1770	1
35*	— Pierre le Cruel, tragédie. Paris, Sorin, in-8, v. é.	1777	1
36*	— Zelmire, tragédie par Belloy, citoyen de Calais; nouv. édit. Paris, veuve Duchesne, in-8, v. é.	1770	1
37	BERCASTEL (L'abbé de). — Histoire de l'Église. Paris, Moutard, in-8, v. é.	1778	12
38*	BERCAVILLE (La marquise de)[2]. — Les heures (pour les erreurs) de l'amour et de la vanité, mémoires de la marquise de Bercaville. La Haye, Neaulme, in-12, v. é.	1755	1
39*	BERNARD. — L'art d'aimer et poésies diverses, s. l. n. d., in-8, v. é.	»	1
40*	BERVAL (De). — Mémoires de Berval[3]. Amsterdam, in-8, v. é.	1752	1
41*	BLANC (L'abbé le). — Aben-Saïd, empereur des Mogols, tragédie; 2e édit. Paris, Prault fils, in-8, v. é., fig.	1743	1
42*	BOCACE. — Contes; traduct. nouv. Londres, in-16, v. é., fig.	1779	10
43*	BOISMIRAN (Mademoiselle de)[4]. — Lettres recueillies et publiées par madame de... Amsterdam. Paris, Montard, 2 vol. in-12, v. é.	1777	2
44	BOISSY (De). — Œuvres de théâtre, nouv. édit. cor. et augm. Paris, veuve Duchesne, in-8, v. é. . .	1766	9
45*	BOISTEL. — Antoine et Cléopâtre, tragédie. Paris, Prault père, in-8, v. é.	1743	1
46	BOMARE (Valmont de). — Dictionnaire raisonné universel d'histoire naturelle, contenant l'histoire des animaux, des végétaux et des minéraux, celle des corps célestes, des météores et autres principaux phénomènes de la nature,		

1. Attribué à madame Beccari.
2. Par Liébault.
3. Par Fyot de La Marche.
4. Par madame de Boisgiron.

		Années	Vol.
	avec l'histoire et la description des drogues simples tirées des trois règnes, etc.; 3e édit. rev. et augm. Lyon, Bruyset, in-8, v. é. . . .	1776	9
47*	BONNEGARDE (De). — Dictionnaire historique et critique, ou Recherches sur la vie, le caractère et les mœurs et opinions de plusieurs hommes célèbres, tirées des dictionnaires de MM. Bayle et Chauffepied. Lyon, Barret, in-8, v. é.	1771	4
48	BOS (L'abbé Du). — Réflexions critiques sur la poésie et sur la peinture; 7e édit. Paris, Pissot, in-12, v. é.	1770	3
49	BOSSUET (Jacq.-Bénigne). — Recueil des Oraisons funèbres[1]; nouv. édit. rev. et augm. Paris, Saillant-Nyon et compagnie, in-12, v. é.	1774	1
50*	BOURSAULT. — Lettres nouvelles, accompagnées de fables, contes, épigrammes, remarques, avec seize lettres amoureuses d'une dame à un cavalier; nouv. édit. Paris, Nice, Le Breton, in-12, v. é.		
51	— Théâtre; nouv. édit. rev., cor. et augm. Paris, F. Le Breton, in-12, v. é.	1725	3
52*	— Artémire et Poliante; nouv. édit. Paris, Nyon fils, in-12, v. é.	1739	1
53	— Artémire et Poliante; nouv. édit. Paris, Didot, in-12, v. é.	1740	1
54	— Le marquis de Chavigny[2]. Paris, Nyon fils, in-12, v. é.	1739	1
55	— Le prince de Condé. Paris, Nyon fils, in-12, v. é.	1739	1
56*	— Ne pas croire ce qu'on voit, histoire espagnole. Paris, Le Breton, in-12, v. é.	1739	1
57*	BOYARDO (Mathéo-Maria, comte de Scandiano). — Nouvelle traduction de Roland amoureux, par Le Sage; nouv. édit. Paris, Bailly, in-16, v. é. .	1769	3
58	BRETONNE (Rétif de La). — Le Paysan perverti, ou les Dangers de la ville; histoire récente, mise au jour d'après les véritables lettres des personnages. La Haye et Paris, Esprit, in-12, v. é. .	1776	4

1. Manque dans le catalogue de M. P. Lacroix.
2. Manque dans le catalogue de M. P. Lacroix.

		Années	Vol.
59*	BRETONNE (Rétif de La). — La Vie de mon père, par l'auteur du Paysan perverti. Neufchâtel et Paris, Mérigot, in-12, v. é.	1779	1
60	BRUEYS et PALAPRAT. — Œuvres de théâtre, nouv. édit., rev. et aug. Paris, Briasson, in-12, v. é. . .	1755	5
61**	BRYDONE. — Voyage en Sicile et à Malte, traduit de l'anglais, par M. Demeunier, nouv. édit., rev. Amsterdam et Paris, Delalain, in-12, v. é. .	1781	2
62	BUFFON (le comte de). — Œuvres complètes, Théorie de la terre et les Époques de la nature. Paris, Imprimerie royale, in-12, v. é., fig.	1774	13
63	— Œuvres complètes, Animaux quadrupèdes. Paris, Imprimerie royale, in-12, v. é., fig.	1775-1777	9
64	— Histoire naturelle des oiseaux[1]. Paris, Imprimerie royale, in-12, v. é, fig.	1770	14
65	— Histoire naturelle, Table des matières contenues dans les Œuvres complètes. Paris, Imprimerie royale, in-12, v. é.	1779	1
66	BUSSY (Roger de Rabutin, comte de). — Lettres, nouv. édit. Paris, veuve Delaulne, in-12, v. é. . . .	1737	7

C

67*	CAILHAVA. — L'Égoïsme, comédie en cinq actes et en vers. Paris, veuve Duchesne, in-8, v. é.. . .	1777	1
68	— Les Étrennes de l'Amour, comédie-ballet en un acte : les paroles sont de M. Cailhava, la musique de M. Boyer. Paris, Lejay, in-8, v. é. .	1769	1
69*	— Le Tuteur dupé, comédie en prose, sujet tiré de Plaute, représentée en 1765, nouv. édit. Paris, veuve Duchesne, in-8, v. . é.	1778	1
70*	CAMOENS (Louis). — La Lusiade, poème héroïque sur la découverte des Indes orientales, trad. du portugais par M. Duperron de Castera. Paris, Rabuty, in-12, v. é.	1768	3
71**	CASTRES (L'abbé Sabatier de). — Dictionnaire de littérature dans lequel on traite de tout ce qui a		

1. Manque dans le catalogue de M. P. Lacroix.

		Années	Vol.
	rapport à l'éloquence, à la poésie et aux belles lettres, et dans lequel on enseigne la marche et les règles qu'on doit observer dans tous les ouvrages d'esprit. Paris, Vincent, in-8, v. é.	1770	3
72*	CAMOENS (Louis). — La Lusiade, poème héroïque en dix chants, nouv. trad. du portugais[1] ; Notes et la Vie de l'auteur. Paris, Nyon l'aîné, in-8, v. é. fig.	1776	2
73*	CAMPISTRON. — Le Jaloux désabusé, comédie en vers, représentée en 1709; in-12, v. é.	1709	1
74*	CAYLUS (le comte de). — Nouveaux contes orientaux. Amsterdam et Paris, veuve Merkus et Mérigot, in-12, v. é.	1780	2
75	CERVANTES (Michel de). — L'Histoire de l'admirable et incomparable Don Quichotte de la Manche, nouv. édit., rev. avec soin sur l'original. Paris, veuve Duchesne, in-12, v. é. fig.	1777	4
76	— Les principales aventures de l'admirable Don Quichotte, représentées en figures par Coypel et Picard le Romain, tirées de l'original espagnol. La Haye et Paris, Bleuet, in-8, v. é., fig.	1774	2
77	CHABANNES (Rochon de). — Œuvres, nouv. édit., rev. et cor. Paris, veuve Duchesne, in-8, v. é.. .	1776	1
78*	— Les Amants généreux, comédie en cinq actes et en prose, imité de l'allemand. Paris, veuve Duchesne, in-8, v. é.	1774	1
79*	— L'Amour françois, comédie en un acte et en vers. Paris, veuve Duchesne, in-8, v. é. . . .	1779	1
80*	— Hilas et Silvie, pastorale, avec divertissement, représentée en 1769. Paris, veuve Duchesne, in-12, v. é.	1769	1
81*	— La Manie des Arts ou la Matinée à la mode, comédie en prose. Paris, veuve Duchesne, in-12, v. é.	1774	1
82	CHAMFORT (de). — Mustapha et Zéangir, tragédie. Paris, veuve Duchesne, in-8, v. é..	1778	1

1. Par d'Hermilly et La Harpe.

		Années	Vol.
83	CHAMPMESLÉ (De). — Œuvres[1]. Paris, J.-P. Ribou, in-12, v. é.	1735	2
84*	CHAPELLE (De La). — Zaïde et Téléphonte, tragédie (le volume paraît tiré d'un autre, il commence page 211 et finit page 312[2]), in-12, incomp., v. é.	1733	1
85	— Les Amours de Catulle, 3e édit. Paris, veuve Florent Delaulne, in-12, v. é.	1725	2
86	— Les Amours de Tibulle, 2e édit. Paris, veuve Florent Delaulne, in-12, v. é.	1719	3
87*	CHATEAUBRUN (De). — Philoctète, tragédie. Paris, Brunet, in-12, v. é.	1736	1
88*	— Les Troyennes, tragédie représentée en 1754. Paris, Cailleau, in-12, v. é.	1769	1
89	CHAULIEU. — Œuvres, d'après les manuscrits de l'auteur. La Haye et Paris, in-12, v. é.	1777	2
90	CHAUSSÉE (Nivelle de La). — Œuvres[3], nouv. édit. cor. et augm. Paris, Lejay, in-12, v. é.	1777	5
91	CHEVRIER (De). — Le Colporteur, histoire morale et critique. Londres, J. Nourse, s. d., notes au bas des pages, in-8, v. é.	1777	1
92*	— Mémoires d'une honnête femme écrits par elle-même. Londres, in-12, v. é.	1753	1
93	CHOMPRÉ. — Dictionnaire abrégé de la fable pour l'intelligence des poètes, des tableaux et des statues dont les sujets sont tirés de l'histoire poétique; 12e édit. Paris, Desaint et Nyon, in-16, v. é.	1778	1
94	CLEVELAND. — Le Philosophe anglais[4], ou Histoire de M. Cleveland, écrite par lui-même et trad. de l'anglais; nouv. édit. Londres, Paul Vaillant, in-12, fig., v. é.	1777	6
95*	CLÉMENT. — Médée, tragédie en 3 actes; nouv. édit. Paris, Moutard, in-8, v. é.	1779	1
96	CLOS (Du). — Considérations sur les mœurs de ce siècle; 6e édit. Paris, Prault et Durand, in-12, v. é.	1772	1

1. Théâtre.
2. Cette note a été supprimée dans le catalogue de M. P. Lacroix.
3. Théâtre.
4. L'auteur est l'abbé Prévost.

		Années	Vol.
97	COMTE (Florent Le).— Cabinet des singularités d'architecture, peinture, sculpture et gravure, ou Introduction à la connaissance des plus beaux arts, etc. Paris, Nic. Le Clerc, in-12, v. é. . .	1699	3
98	CORNEILLE (P.).— Œuvres. Paris, Gandouin, in-16, v. é.	1759	10
99	CORNEILLE (T.). — Œuvres. Paris, veuve Gandouin, in-16, v. é.	1759	9
100	CRÉBILLON.—Œuvres[1]; nouv. édit., rev., cor. et augm. de la Vie de l'auteur. Paris, Libraires associés, in-16, v. é.	1772	3
101	CRÉBILLON fils. — Œuvres complètes de Crébillon fils; nouv. édit., rev. et cor. Maëstricht, J.-Edm. Dufour et Phil. Roux, in-12, v. é.	1777	11
102*	CROIX (De La).— Dictionnaire historique des cultes religieux établis dans le monde depuis son origine jusqu'à présent, les différentes manières d'adorer la Divinité, etc.; l'histoire abrégée des dieux et les sectes et hérésies principales, etc.; nouv. édit. Paris, Vincent, in-8, v. é., fig.	1775-1776	3
103*	— Mémoires du chevalier de Gonthieu. Amsterdam et Paris, Durand, in-12, v. é.	1766	1

D

104**	DANCHET. — Théâtre. Paris, Grangé et Le Loup, in-8, v. é.	1751	4
105*	— Cyrus, tragédie. Paris, P. Ribou, in-12, v. é.	1706	1
106	DÉSORMEAUX. — Histoire de la maison de Bourbon. Paris, de l'Imprimerie royale, in-4, v. é., fig.	1772	2
107	DESPRÉAUX (Nicolas-Boileau)[2]. — Œuvres, avec des éclaircissements historiques donnés par lui-même; nouv. édit., rev., cor. et augm. La Haye, Isaac Vaillant, in-12, v. é., fig.	1722	4

1. Théâtre.

2. Cet exemplaire, d'après M. Quentin Bauchart (*Bibl. de M. A., aux Tuileries*), a été vendu 1,000 francs, lors de la seconde vente de M. Léopold Double (Paris, Porquet, 1881).

		Années	Vol.
108	DIDEROT. — Œuvres de théâtre, avec un discours sur la poésie dramatique. Paris, veuve Duchesne et Delalain, in-12, v. é.	1771	2
109	DIXMERIE (De La). — Contes philosophiques et moraux; nouv. édit., cor. et augm. Londres et Orléans, Couret de Villeneuve, in-12, v. é. . .	1769	3
110	— Les Dangers d'un premier choix, ou Lettres de Laure à Émilie. La Haye et Paris, Delalain le jeune, in-12, brochés.	1785	3
111*	— Toni et Clairette. Paris, Didot l'aîné, in-12.	1773	2
112*	DORAT. — Œuvres de Dorat. La Haye, Paris, in-8, v. é., fig.	1771	18
113*	DUCHÉ. — Absalon, tragédie, s. l. n. d., in-12, v. é. .	1712	1
114	— Débora[1], tragédie tirée de l'Écriture sainte. Paris, P. Ribou, in-12, v. é.	1712	1
115*	— Jonathas, tragédie tirée de l'Écriture sainte, par Duché; nouv. édit. Cet ouvrage commence page 123, in-12, v. é.	1712	1

E

116	ÉCHARD (Laurent). — Dictionnaire géographique, portatif, ou Description des royaumes, provinces, villes, etc.; traduit de l'anglais sur la 13e édit., avec des notes, addit. et correct. considérables, par Vosgien; nouv. édit. Paris, Lib. assoc., in-8, v. é.	1779	1
117	ENCLOS (De L'). — Lettres de Ninon de L'Enclos au marquis de Sévigné, sa Vie; nouv. édit., rev. Amsterdam, Fr. Joly; Paris, Bauche, 1768, in-12, v. é.	1768	2
118*	ERBAN (Le chevalier d')[2]. — Mémoires. Londres et Paris, Duchesne, in-12, v. é.	1755	1
119*	ERNEVILLE (Madame d')[3]. — Histoire de madame d'Erneville, écrite par elle-même. Londres et		

1. Manque dans le catalogue de M. P. Lacroix.
2. L'ouvrage est de M. de Ganifey.
3. L'ouvrage est de M. Maucomble.

		Années	Vol.
	Paris, Nic.-Aug. Delalain; Dijon, veuve Coignard, in-12, v. é.	1768	1
120	ÉVREMOND (De Saint-). — Œuvres, avec la Vie de l'auteur par M. Desmaizeaux; nouv. édit., in-12, v. é., fig.	1740	7
121*	— Les mémoires de la vie du comte D*** avant sa retraite, contenant diverses aventures qui peuvent servir d'instructions à ceux qui ont à vivre dans le grand monde; in-12, v. é. .	1740	2

F

122*	FAGAN. — L'Étourderie, comédie en 1 acte et en prose. Paris, Duchesne, in-12, v. é.	1761	1
123	— Les Originaux, comédie en prose, représentée en 1737. Paris, Duchesne, in-12, v. é.	1763	1
124	— Théâtre et autres œuvres. Paris, N.-B. Duchesne, in-12, v. é.	1760	4
125*	FALBAIRE (De). — Le Fabricant de Londres, drame en 5 actes et en prose. Paris, Delalain, in-8, v. é.	1771	1
126	FAVART. — Théâtre ou Recueil des comédies, parodies et opéras-comiques, qu'il a donnés jusqu'à ce jour, avec les airs, rondes et vaudevilles notés dans chaque pièce. Paris, Duchesne, in-8, v. é.	1763	10
127	— Les Amours de Bastien et Bastienne, parodie du Devin de village, par M. Favart et M. Harny. Paris, veuve Delormel et Prault fils, in-8, broché.	1756	1
128	— — —	1756	1
129	— La Chercheuse d'esprit[1], opéra comique, nouv. édit. Paris, veuve Allouet, in-8, broché. . .	1764	1
130	— — —	1764	1
131	— — —	1764	1
132	— — —	1764	1

1. Je ne sais sur la foi de quel témoignage M. P. Lacroix dit (p. XXVI), parlant de *La Chercheuse d'esprit* : « On sait que c'était un des rôles favoris de Marie-Antoinette, et l'on n'est pas surpris de rencontrer cinq exemplaires de cet opéra comique qui fut représenté plusieurs fois en présence du roi et de la cour au Petit-Trianon. » Aucun écrit ou document du temps n'en parle.

		Années	Vol.
133	FAVART. — La Chercheuse d'esprit[1], opéra comique; nouv. édit. Paris, Didot l'aîné, in-8, broché.	1778	1
134	FÉNELON (Fr. de Salignac de La Motte). — Les Aventures de Télémaque, fils d'Ulysse. Paris, veuve Barrois, in-12, v. é., fig.	1775	2
135*	FEUTRY. — Choix d'histoires tirées de Bandel, italien, de Belleforest, de Boisteau, dit Launay; nouv. édit. Londres et Paris, Bastien, in-12, v. é. .	1779	2
136*	FÈVRE. — Cosroès, tragédie en 5 actes et en vers. Paris, veuve Duchesne, in-8, v. é.	1767	1
137*	— Zuma, tragédie jouée en 1776. Paris, veuve Duchesne, in-8. v. é.	1777	1
138	FIELDING. — Amélie, roman, trad. de l'anglois par Mme Riccoboni; nouv. édit. Paris, Humblot, in-12, v. é.	1775	2
139	— Aventures de Joseph Andrews et de son ami Abrah. Adam, trad. en français par une dame anglaise; 2e édit. rev. et cor. Amsterdam, Barth. Ulam, in-8, v. é.	1775	2
140	— Tom Jones ou l'Enfant trouvé, imitation de l'anglois par M. de La Place, 4e édit. rev. et augm. Londres et Paris, Nyon, in-12, v. é., fig.	1767	4
141	FLÉCHIER (Esprit). — Recueil des Oraisons funèbres[2]; nouv. édit. Paris, Saillant, Nyon, etc...., in-12, v. é	1774	1
142	FONT (De La). — Théâtre; nouv. édit. rev. et cor. Amsterdam, P. Marteau, in-12, v. é.	1746	1
143	FONTAINE (De La). — Œuvres diverses, nouv. édit. Paris, Leclerc, in-12, v. é.	1758	4
144*	— Contes et Nouvelles en vers. Londres, in-18, v. é., fig	1778	4
145	— Fables choisies, mises en vers; nouv. édit. rev. et augm. de notes au bas des pages. Paris, J.-F. Bastien, in-12, v. é.	1779	2
146*	— Le Florentin, comédie en vers, représentée en 1683, s. l. n. d., in-12, v. é.		1

1. M. P. Lacroix n'a pas indiqué cette édition.

2. Cet exemplaire, d'après M. Quentin Bauchart (*Bibl. de M. A., aux Tuileries*), appartient aujourd'hui à M. le général de Cools.

		Années	Vol.
147	FONTENELLE (De). — Œuvres[1]; nouv. édit. Paris, Saillant, etc..., in-12, v. é.	1767	11
148	FRESNE[2] (La marquise de). — Mémoires, nouv. édit. rev. et cor. Amsterdam, Henry Seelle, 1702, 1 vol. in-12, v. é., fig.	1702	1
149*	FRESNY (Rivière Du). — Œuvres[3]; nouv. édit. cor. et augm. Paris, Barrois, in-12, v. é.	1779	4
150*	FUZELIER. — Momus fabuliste ou les Noces de Vulcain, comédie, s. l. n. d., in-12, v. é.		1

G

151	GAILLARD. — Histoire de François Ier, roy de France; 2e édit. rev. et augm. Paris, Saillant et Nyon, in-12, v. é.	1769	8
152	— Histoire de la querelle de Philippe de Valois et d'Édouard III. Paris, Moutard, in-12, v. é. .	1774	4
153	— Histoire de la rivalité de la France et de l'Angleterre. Paris, Saillant et Nyon, in-12, v. é.	1771	3
154	— Supplément à l'Histoire de la rivalité de la France et de l'Angleterre. Paris, Moutard, in-12, v. é.	1777	4
155	GALLAND. — Les Mille et une Nuits, contes arabes, trad. en français. Paris, par la Compagnie des libraires, in-12, v. é.	1774	6
156*	GAULTIER. — Bazile et Quitterie, tragi-comédie. Paris, Noël Pissot, in-8, v. é	1723	1
157*	GHERARDI. — Le Théâtre italien ou le Recueil général de toutes les comédies, etc.; édit. nouv. Paris, P. Witte, in-12, v. é., fig.	1738	6
158	GIRARD (L'abbé). — Synonimes françois, leurs différentes significations et le choix qu'il en faut faire pour parler avec justesse; nouv. édit. augm. et enrichie de notes par M. Beauzée. Paris, Henry, in-12, v. é.	1780	2

1. Oublié dans le catalogue de M. P. Lacroix.
2. L'auteur est Gatien Des Courtils.
3. Théâtre.

		Années	Vol.
159	GIRECOURT (Le comte de). — Essai sur l'histoire de la maison d'Autriche. Paris, Moutard, in-12, v. é.	1778	6
160	GOLDONI — Le Bourru bienfaisant, comédie en 3 actes et en prose. Paris, veuve Duchesne, in-8, v. é.	1771	1
161	GOMEZ (Madame de). — Les Journées amusantes; 8e édit., rev. et cor. Amsterdam, Compagnie des libraires, in-12, v. é., fig.	1772	4
162	— Les Cent Nouvelles nouvelles. Paris, de Maudouyt et Sébastien Jorry, in-12, v. é. .	1735-1737	18
163	— Œuvres mêlées, contenant ses différents ouvrages en vers et en prose. Paris, Guill. Saugrain, in-12, v. é.	1724	1
164	GONDEZ[1] (Madame la comtesse de). — Histoire de la comtesse de Gondez, écrite par elle-même. Paris, veuve Pissot, in-12, v. é.	1751	2
165	GRAFFIGNY (Madame de). — Lettres d'une Péruvienne; nouv. édit. Paris, veuve Dufresne, in-12, v. é.	1773	1
166	— Œuvres posthumes, contenant Zimian et Zenise, suivi de Phaza, comédie en 1 acte et en prose. Amsterdam et Paris, chez les libraires qui vendent des nouveautés, in-12, v. é.	1770	1
167	GRAND (Le). — Œuvres de Le Grand, comédien; nouv. édit., rev. et augm. Paris, par la Comp. des libraires associés, in-12, v. é.	1770	4
168*	GRANGE (De La). — Amasis, tragédie. Paris, veuve P. Ribou, in-12, v. é.	1729	1
169*	— Athénaïs, tragédie. Paris, veuve P. Ribou, in-12, v. é.	1729	1
170	GRANGE (Chancel de La). — Œuvres[2]. Nouv. édit., rev. et augm. Paris, Lib. associés, in-12, v. é. . .	1758	5
171*	— Cassius et Victorinus, martyrs, tragédie chrétienne, tirée de Grégoire de Tours. Paris, veuve P. Ribou, in-8, v. é.	1733	1
172*	GRÉCOURT. — Œuvres[3]; nouv. édit., cor. et augm. Luxembourg, in-12, v. é.	1764	4
173	GRESSET. — Œuvres; nouv. édit., rev. et augm. Londres, Édouard Kelmarneck, in-12, v. é. . .	1765	2

1. L'auteur est mademoiselle de Lussan.
2. Théâtre.
3. Théâtre.

		Années	Vol.
174	GUEULLETTE. — Mémoires de mademoiselle Bontems ou de la comtesse de Marlou. La Haye, J. Neaulme, in-16, v. é.	1749	1
175	GULLIVER. — Voyages de Gulliver[1], trad. Desfontaines; nouv. édit. Paris, J.-B.-G. Musier fils, in-12, v. é.	1772	2

H

176	HAMILTON (Le comte Antoine). — Mémoires du comte de Grammont. Londres, in-12, v. é.	1776	7
177	HARPE (De La). — Abrégé de l'histoire générale des voyages. Paris, hôtel de Thou, in-8, v. é., fig.	1780	21
178	— Œuvres. Paris, Pissot, in-8, v. é.	1778	6
179*	— Les Muses rivales, en vers libres, représentées en 1779. Paris, Pissot, in-8, v. é. . . .	1779	1
180*	— Timoléon, tragédie en 5 actes et en vers. Paris, Duchesne, in-8, v. é.	1764	1
181	HAUTEROCHE (Noël Lebreton, sr de). — Théâtre; nouv. édit., rev. et cor. Paris, aux dépens de la Comp., in-12, v. é.	1772	3
182	HÉBERT. — Dictionnaire pittoresque et historique, ou Descriptions d'architecture, peinture, sculpture, gravure, histoire naturelle, antiquités et dates des établissements et monuments de Paris, Versailles, Marly, etc. Paris, Claude Hérissant, in-12, v. é.	1766	2
183	HÉRISSAIE (Noël Du Fail, sr de La). — Les Contes et discours d'Eutrapel, s. n., in-16, v. é. . . .	1732	2
184*	HESSELS (Robert de). — Dictionnaire universel de la France. Paris, Desaint, in-8°, v. é.	1771	6
185	HOULIÈRES (Madame et Mademoiselle Des). — Œuvres; nouv. édit., augm. de leur éloge historique. Paris, Libraires associés, in-12, v. é.	1754	2
186	HURTAUT. — Dictionnaire historique de la ville de Paris et de ses environs, etc., par Hurtaut et Magny. Paris, Moutard, in-8, v. é.	1779	2

1. Chacun sait que l'auteur est le docteur Swift.

J

		Années	Vol.
187*	JAUBERT (L'abbé). — Dictionnaire raisonné universel des arts et métiers, contenant l'histoire, la description et la police des fabriques et manufactures de France et des pays étrangers; nouv. édit. Paris, P.-F. Didot le jeune, in-8, v. é.	1773	5

L

188	LADVOCAT (L'abbé). — Dictionnaire historique et bibliographique, portatif, contenant l'histoire des patriarches, des princes hébreux, des empereurs, des rois, etc.; nouv. édit. Paris, Leclerc, in-8, v. é.	1777	3
189	LILLE (L'abbé de). — Les Jardins, ou l'Art d'embellir les paysages, poème; 4e édit. Paris, Valade et Cazin à Rheims, in-8, v. é.	1782	1
190*	LIZANCOURT (P. La Paix de). — Perkin, faux duc d'Yorck, sous Henry VII, roy d'Angleterre; nouvelle historique. Amsterdam, L'Honoré Chatelain, in-12, v. é.	1732	1
191	LUSSAN (Mademoiselle de). — Annales galantes de la cour de Henry II[1]. Amsterdam, J. Desbordes, in-12, v. é.	1749	2
192	— Les Veillées de Thessalie; 3e édit., rev., cor. et augm. Paris, veuve Pissot, in-12, v. é. .	1741	2

M

193*	MAHIS (Des). — Les Œuvres; 1re édit. complète, publiée d'après ses manuscrits, avec son éloge historique par M. de Tresséol. Paris, Humblot, in-12, v. é.	1778	2

1. Cet exemplaire, d'après M. Quentin Bauchart (*Bibl. de M. A., aux Tuileries*), a été adjugé 92 francs, lors de la vente des livres du comte de La Béraudière (Paris, Porquet, 1883).

		Années	Vol.
194*	MAHIS (Des). — L'Impertinent, comédie en vers, représentée en 1750. Paris, in-8, v. é.	1751	1
195*	MAILHOL. — Paros, tragédie représentée en 1754. Paris, Sébastien Jorry, in-12, v. é.	1754	1
196*	MAIRET. — Sophonisbe, tragédie réparée à neuf. Paris, veuve Duchesne, in-8, v. é.	1770	1
197*	MARINI (Jean-Ambroise). — Les Désespérés, histoire héroïque; nouv. trad. de l'italien sur la 10e édit. de Venise. Paris, P. Prault, 2e partie[1], in-12, v. é.	1732	1
198	MARIVAUX (De). — Œuvres diverses. Paris, Duchesne, in-12, v. é.	1765	4
199	— Œuvres de théâtre; nouv. édit. Paris, Duchesne, in-12, v. é.	1758	5
200	— Les comédies. Paris, Briasson, in-12, un premier vol.[1], v. é.	1732	1
201	— La Vie de Marianne, ou les Aventures de la comtesse de...; nouv. édit. Paris, Libraires associés, in-12, v. é.	1781	3
202	— Le Paysan parvenu, ou les Mémoires de M... Paris, veuve Duchesne, in-12, v. é.	1764	4
203*	MARMONTEL. — Bélisaire. Paris, Merlin, in-8, v. é., fig.	1767	1
204	— Contes moraux; dern. édit. Paris, Merlin, in-8, v. é., fig.	1775	3
205	— Les Incas, ou la Destruction de l'empire du Pérou. Paris, Lacombe, in-8, v. é., fig. . .	1777	2
206	— Poétique françoise. Paris, L'Esclapart, in-8, v. é.	1763	2
207*	MARSANGE[2] (Mesdemoiselles de). — Mémoires, La Haye, in-12, v. é.	1757	2
208	MARTINIÈRE (Bruzen de La). — Le grand Dictionnaire géographique, historique et critique; nouv. édit., cor. et amplement augm. Paris, Lib. assoc., in-fol. à 2 colonnes, v. é.	1768	5
209	MATHANASIUS[3] (Le dr Chrysostome). — Le chef-d'œuvre d'un inconnu, poème heureusement décou-		

1. M. P. Lacroix a indiqué l'exemplaire comme complet.
2. Attribué à madame de Villeneuve, sans certitude.
3. Par Thomiseul de Saint-Hyacinthe.

		Années	Vol.
	vert et mis au jour avec des remarques savantes et recherchées; nouv. édit., augm. d'une dissertation sur Homère et sur Chapelain. Londres, in-16, v. é.	1758	2
210*	MERVILLE (Guyot de). — Œuvres de théâtre. Paris, veuve Duchesne, in-12, v. é.	1766	3
211*	MIERRE (Le). — Artaxerce, tragédie; nouv. édit. Paris, veuve Duchesne, in-8, v. é.	1778	1
212*	— Hipermnestre, tragédie représentée en 1758. Paris, Duchesne, in-12, v. é.	1759	1
213*	— Idoménée, tragédie. Paris, Duchesne, in-12, v. é.	1764	1
214*	— La Veuve du Malabar, ou l'Empire des coutumes, représentée en 1780. Paris, veuve Duchesne, in-8, v. é.	1780	1
215	MIRONE (De). — Anecdotes vénitiennes et turques, ou nouveaux Mémoires du comte de Bonneval, depuis son arrivée à Venise jusqu'à son exil dans l'île de Chio, au mois de mars 1739. Utrecht, Jean Brocdelet, in-8, v. é.	1740	2
216	MOISSY (De). — Œuvres de théâtre. Paris, veuve Duchesne, in-12, v. é.	1768	1
217	MOLIÈRE. — Œuvres, avec remarques grammaticales, avertiss. et observ. par M. Bret. Paris, aux dépens des Lib. associés, in-12, v. é.	1778	8
218	MONCRIF (De). — Œuvres; nouv. édit. Paris, Regnard, in-12, v. é., fig.	1768	4
219	MONTESQUIEU (De). — Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence; nouv. édit. Dialogue de Sylla et d'Eucrate. Paris, Bailly, in-12, v. é.	1771	1
220	MONTFLEURY père et fils. — Théâtre; nouv. édit. Paris, veuve Duchesne, in-12, v. é.	1775	4
212*	MONTFLEURY. — Le Bon soldat, comédie en vers. Paris, Christophe David, in-12, v. é.	1718	1
222	MONTPENSIER (Mademoiselle de). — Mémoires; nouv. édit. Maëstricht, J.-Edme Dufour et Ph. Roux, in-12, v. é.	1768	8
223*	MONVEL (De). — L'Amant bourru, comédie en 3 actes et en vers libres. Paris, veuve Duchesne, in-8, v. é.	1777	1

		Années	Vol.
224*	MORAND (De). — Childéric, tragédie représentée en 1736. Paris, Prault fils, in-8, v. é.	1737	1
225*	MORELL (Sir Charles). — Les Contes des génies, ou les charmantes Leçons d'Hiram, fils d'Omar, ouvr. trad. du persan en anglais par Sir Ch. Morell, et en français sur la traduction anglaise. Amsterdam, Marc-Michel Rey, in-12, v. é., fig.	1766	3
226	MOTTE (Houdar de La). — Œuvres. Paris, Prault, in-12, v. é.	1754	11
227	MOTTEVILLE (De). — Mémoires pour servir à l'histoire d'Anne d'Autriche, épouse de Louis XIII. Amsterdam, Fr. Changuion, in-12, v. é. . .	1723	5
228	MOUHY (Le chevalier de). — La Paysanne parvenue; nouv. édit. Paris, Prault, in-16, v. é.	1777	4
229*	MURAT (La comtesse de). — Les Lutins du château de Kernosy, nouvelles historiques; nouv. édit., rev. et augm. de 2 contes. Leyde, in-12, v. é.	1753	1
230*	— Les nouveaux Contes des fées; nouv. édit., cor. Paris, Comp. des libraires, in-12, v. é.	1724	1

N

231	NADAL (L'abbé). — Histoire des vestales, ou Traité du luxe des dames romaines. Paris, veuve P. Ribou, in-12, v. é.	1725	1
232	— Œuvres mêlées. Paris, Briasson, in-12, v. é. .	1738	3
233	NOUE (De La). — Œuvres de théâtre. Paris, Duchesne, in-12, v. é.	1765	1
234*	— La Coquette corrigée, comédie en vers, représentée en 1756. Paris, veuve Duchesne, in-12, v. é.	1776	1

O

235*	OISEMONT (D'). — Laurette, comédie tirée des contes de Marmontel, représentée en 1779. Paris, Vente, in-8, v. é.	1780	1

		Années	Vol.
236	OLBERY[1] (D'). — Mémoires de Lucie d'Olbery, trad. de l'anglois par madame de B. G., auteur des Lettres de milady Bedfort. Paris, Dehansy le jeune, in-12, v. é.	1770	2
237	ORLÉANS (Le Père Joseph d'). — Histoire des révolutions d'Espagne depuis la destruction de l'empire des Goths jusqu'à l'entière et parfaite réunion des royaumes de Castille et d'Aragon en une seule monarchie, rev., contin. et publ. par les PP. Rouillé et Brumoy; nouv. édit. Paris, Rollin fils, in-12, v. é.	1737	5
238	ORNEVAL (Le Sage et d'). — Le Théâtre de la foire ou l'opéra comique, contenant les meilleures pièces recueillies, rev. Paris, P. Gandouin, in-12, v. é., fig.	1737	11
239	OUVILLE (D'). — Les Contes; nouv. édit., augm. Amsterdam, Henry Des Bordes, in-12, v. é.	1732	2
240	OVIDE. — Les Métamorphoses en latin et en français, de la traduct. de M. l'abbé Banier, avec des explications historiques et des estampes gravées sur les dessins des meilleurs peintres françois, par les soins des sieurs Le Mire et Basan. Paris, Le Clerc, in-4, v. é., fig. . . .	1767	4

P

241	PALISSOT. — Œuvres complètes; nouv. édit., rev., cor. et augm. Londres et Paris, J.-F. Bastien, in-16, v. é.	1779	7
242	PANNARD. — Théâtre et œuvres diverses. Paris, Duchesne, in-12, v. é.	1763	4
243	PAVILLON (Étienne). — Œuvres, considérablement augmentées. Amsterdam, Zacharie Chatelain, in-12, v. é.	1750	2
244*	PECHANTRÉ. — Géta, tragédie, s. l. n. d., in-12, v. é.	1157	1
245	PERSAN (L'abbé). — La Vie de Jérôme Bignon. Paris, J.-Th. Hérissant, in-12, v. é.	1757	1

1. L'auteur est madame Beccari.

		Années	Vol.
246*	PERRAULT (Ch.). — Contes des fées; nouv. édit. Paris, Lamy, in-12, v. é., fig.	1781	1
247	PESSELIER. — Œuvres de théâtre et autres pièces. Paris, Prault père, in-8, v. é.	1742	1
248	PÉTRONE. — L'Histoire secrète de Néron, ou le Festin de Trimalcion, trad. de Pétrone; notes historiques au bas des pages, par Lavaur. Paris, Etienne Ganneau et G.-F. Quillon, 2 parties, in-12, v. é.	1726	1
249*	PIRON (Alexis). — Œuvres complètes, publiées par M. Rigoley de Juvigny. Paris, Lambert, in-16, v. é.	1776	9
250*	— Fernand-Cortès, tragédie. Paris, Duchesne, in-12, v. é.	1757	1
251	PLACE (De La). — Mémoires de Cécile, écrits par elle-même. Paris et Francfort, J.-F. Bassompierre et J. Van den Berghen, in-12, v. é.	1772	2
252*	— L'Orpheline angloise, ou Histoire de Charlotte Summers, imitée de l'anglois de M. N. Londres et Francfort, J.-F. Bassompierre, in-12, v. é.	1756	2
253	— Oronoko, imité de l'anglois; nouv. édit., cor. Paris, Sébastien Jorry, in-12, v. é.	1756	1
254	— Théâtre. Paris, veuve Duchesne, in-8, v. é.	1772	1
255	POISSON (Philippe). — Œuvres de théâtre; nouv. édit. Paris, Duchesne, in-12, v. é.	1766	2
256	POPE (Alexandre). — Œuvres complètes, trad. en françois; nouv. édit., rev., cor. et augm. du texte anglois mis à côté des meilleures pièces, et ornée de belles gravures. Paris, Durand, in-8, v. é., fig.	1780	8
257	PORTE (L'abbé de La). — Le Voyageur françois, ou la Connaissance de l'Ancien et du Nouveau-Monde; 4e édit. Paris, L. Cellot, in-12, v. é. (Le sixième volume manque).	1772-1782	27
258	PRÉVOST (L'abbé). — Histoire de Marguerite d'Anjou. Amsterdam, Fr. Desbordes, in-12, v. é.	1740	2
259*	PREZEL (De). — Dictionnaire iconologique, ou Introduction à la connaissance des peintures, sculptures, estampes, médailles, pierres gravées, emblèmes, devises, etc., avec des descriptions		

		Années	Vol.
	tirées des poètes anciens et modernes; nouv. édit., rev. et augm. Paris, Hardouin, in-8, v. é.	1779	2
260*	PUISIEUX (Madame de). — Histoire de mademoiselle de Terville. Amsterdam et Paris, veuve Duchesne, in-12, v. é.	1768	3

Q

261*	QUÉVÉDO (Dom François de). — Œuvres choisies de dom Quévédo, traduites de l'espagnol, en 3 parties, contenant le Fin Matois, les lettres du Chevalier de l'Épargne, la lettre sur les qualités du mariage, etc. La Haye et Paris, in-12, v. é.	1776	3
262	QUINAULT. — Théâtre, contenant ses tragédies, etc.; nouv. édit., augm. de sa Vie, etc. Paris, veuve Duchesne, in-12, v. é.	1778	5
263*	QUINGEY[1] (Falbaire de). — L'Ecole des mœurs, ou les Suites du libertinage, drame en 5 actes et en vers. Paris, Didot l'aîné, in-8, v. é.	1778	1

R

264	RACINE. — La Religion, poème; 9e édit., rev., cor. et augm. Paris, Desaint et Despilly, in-16, v. é.	1777	1
265	RACINE (Jean). — Œuvres; nouv. édit. Paris, par la Comp. des libraires, in-12, v. é.	1779	3
266	RAYNAL (L'abbé). — Histoire du stathoudérat, depuis son origine jusqu'à présent, 6e édit., in-8, v. é.	1750	2
267	RÉAUMUR (De). — Mémoires pour servir à l'histoire des insectes. Paris, Imprimerie royale, in-4, v. é., fig.	1784	5
268	REBOULET. — Histoire du règne de Louis XIV. Amsterdam, Zacharie Chatelain, in-12, v. é. . . .	1756	9
269	REGNARD. — Œuvres; nouv. édit., rev. Paris, Lib. assoc., in-12, v. é.	1778	4
270*	RESTAUT. — Principes généraux et raisonnés de la grammaire françoise, avec des observations		

1. *Voy.* Falbaire.

		Années	Vol.
	sur l'orthographe, les accents, la ponctuation et la prononciation, et un abrégé des règles de la versification françoise; 11e édit., cor. et augm. de la Vie de l'auteur. Paris, Lottin le jeune, in-12, v. é.	1764	1
271	RETZ (Cardinal de). — Mémoires du cardinal de Retz, conten. ce qui s'est passé de remarquable en France pendant les premières années du règne de Louis XIV. Genève, Fabry-Barillot, in-12, v. é.	1777	6
272	RICCOBONI (Madame). — Œuvres. Paris, Humblot, in-12, v. é.	1781	8
273	RICHELET (P.). — Dictionnaire des rimes, où se trouvent les mots et le genre des mots, un traité complet de la versification, etc.; nouv. édit., rev. et augm. par M. Berthelin. Paris, Lib. assoc., in-8, v. é.	1781	1
274	ROBERTSON. — Histoire du règne de l'empereur Charles-Quint, trad. de l'anglois. Amsterdam et Paris, Saillant et Nyon, in-12, v. é.	1771	6
275	ROCHEGUILHEN (Madame de la). — Histoire des favorites, contenant ce qui s'est passé de plus remarquable sous plusieurs règnes; nouv. édit., rev. et augm. Amsterdam, aux dépens de la Comp., in-8, v. é., fig., s. d.	»	1
276*	ROCHELLE (De la). — Le Czar Démétrius, histoire moscovite; 2e édit. La Haye, Fr. Vandole, in-12, v. é.	1761	1
277	ROMAGNESI. — Œuvres de Romagnesi[1]; nouv. édit., augm. de la Vie de l'auteur. Paris, veuve Duchesne, in-8, v. é..	1772	2
278*	ROTROU. — Venceslas, tragédie en 5 actes. Paris, veuve Duchesne, in-12, v. é.	1774	1
279	ROUSSEAU (J.-B.). — Œuvres; nouv. édit., rev., cor. et augm. par M. Seguy. Bruxelles et Paris, in-12, v. é.	1753	4
280*	— La Rivale suivante, comédie en 1 acte et en vers, précédée d'un prologue. Paris, Prault fils, in-8, v. é.	1747	1

1. Théâtre.

		Années	Vol.
281*	ROUSSEAU (De Genève). — Pygmalion, scène lyrique. Paris, veuve Duchesne, in-8, v. é.	1775	1
282*	RYER (P. Du). — Alcionée, tragédie de Ryer, s. l. n. d., in-12, v. é.	»	1

S

283	SAGE (Le). — Le Diable boiteux; nouv. édit., augm. d'une Journée des Parques et des Béquilles du Diable. Paris, Musier et Fournier, in-12, v. é., fig.	1779	2
284*	— Histoire d'Estevanille Gonzalez, surnommé le Garçon de bonne humeur, tirée de l'espagnol. Paris, Musier fils, in-16, v. é.	1767	2
285	— Histoire de Gil Blas de Santillane[1]; nouv. édit. Paris, Comp. des libraires, in-12, v. é., fig.	1771	4
286	— Œuvres de théâtre; nouv. édit., rev. et cor. Paris, veuve Duchesne, in-12, v. é.	1774	2
287*	SCARRON. — Œuvres; nouv. édit., rev., cor. et augm. de l'histoire de sa Vie et de ses ouvrages, d'un discours sur le style burlesque et de quantité de pièces omises dans les édit. précéd. Amsterdam, J. Wetstein, in-16, v. é. .	1752	7
288*	SAINT-FOIX (De). — Essais historiques sur Paris; 5e édit. Paris, veuve Duchesne, in-12, v. é.	1776	7
289	— Œuvres de théâtre; nouv. édit., rev., cor. et augm. Paris, Charpentier, in-12, v. é. . . .	1763	4
290	SAURIN. — Œuvres de théâtre. Paris, veuve Duchesne, in-8, v. é.	1772	1
291*	SAUVIGNY (De). — Hirza, tragédie représ. en 1767. Paris, veuve Duchesne, in-8, v. é.	1767	1
292*	— La Mort de Socrate, tragédie en 3 actes et en vers; nouv. édit. Paris, Duchesne, in-8, v. é.	1763	1
293	SÉVIGNÉ (La marquise de). — Recueil des lettres à madame la comtesse de Grignan, sa fille; nouv. édit. augm. Paris, Comp. des libraires, in-16, v. é.	1775	8

1. Oublié dans le catalogue de M. P. Lacroix.

		Années	Vol.
294	SIVRY (Poinsinet de). — Théâtre, contenant la tragédie de Briséis, 3e édit.; la tragédie d'Ajax et la comédie d'Aglaé, 2e édit., et trois comédies nouvelles du même auteur. Londres et Paris, Lacombe, in-8, v. é.	1773	1
295	SULLY (Maximilien de Béthune, duc de). — Mémoires, mis en ordre avec des remarques au bas des pages, par M. L. D. L. D.; nouv. édit., rev. et cor. Londres, in-12, v. é.	1778	8
296	SUZE et PÉLISSON (La comtesse de la). — Recueil de pièces galantes en prose et en vers; nouv. édit. à laquelle on a joint le voyage de Bachaumont et La Chapelle, les poésies du chevalier d'Aceilly ou de Cailly, et les Visionnaires, comédie de J. Desmarets. Trévoux, par la Comp. des libraires, in-12, v. é. . .	1741	5

T

297	TACITE. — Traduction complète[1], avec le latin à côté. Paris, Moutard, in-12, v. é.	1779	7
298	TASSE (Le). — La Jérusalem délivrée, poème; nouv. trad.[2] Paris, J.-B.-G. Musier, in-12, v. é. .	1774	2
299	THUILLERIE (De La). — Théâtre; nouv. édit., rev. et cor. Amsterdam, P. Marteau, in-12, v. é.	1745	1
300	TITE-LIVE. — Histoire romaine; trad. en françois, avec les suppléments de Freinshemius; nouv. édit., rev. et cor. Paris, veuve de l'Ormel et Brocas, etc., in-12, v. é. 1re décade	1770	3
301	— Histoire romaine, 2e décade, avec les suppléments de J. Freinshemius; trad. en françois par Guérin; nouv. édit., rev. et cor. par Cosson. Paris, veuve de l'Ormel et Brocas, 2e décade, in-12, v. é.	1771	1
302	— Histoire romaine; trad. en françois par Guérin. Paris, Brocas, in-12, 3e décade, v. é.	1769	3

1. Par l'abbé de La Bletterie et le P. Dotteville.
2. Par Lebrun.

		Années	Vol.
303	TITE-LIVE. — Histoire romaine, 4e décade; trad. par Guérin; nouv. édit., rev. et cor. par Cosson. Paris, veuve de l'Ormel et Brocas, in-12, v. é.	1771	3
304*	TORMÈS (Lazarille de)[1]. — Aventures et espièglerie de Lazarille de Tormès, écrites par lui-même; nouv. édit. Paris, Cailleau, in-12, v. é., fig. .	1765	1
305	TOUCHES (Néricault Des). — Œuvres dramatiques; nouv. édit., rev. et augm. Paris, Lib. associés, in-12, v. éc.	1774	10
306	— Le Philosophe marié, ou le Mari honteux de l'être, comédie en vers et en 5 actes. Paris, aux dépens de la Comp., in-8, broché. . . .	1742	1
307	— — —	1742	1
308	— — —	1742	1
309	— — —	1742	1
310	— — —	1742	1
311	— — —	1742	1
312	TURPIN. — Histoire de l'Alcoran, où l'on découvre le système politique et religieux du faux prophète et les sources où il a puisé sa législation. Londres et Paris, Dehansy, in-12, v. é.	1775	2

V

313	VADÉ. — Œuvres, ou Recueil des opéras comiques, parodies ou pièces fugitives de cet auteur, avec les airs, rondes et vaudevilles notés; nouv. édit. Paris, veuve Duchesne, in-8, v. é.	1775	4
314*	VALCOURT[2] (Mademoiselle de). — Mémoires. Amsterdam et Paris, Lacombe, in-12, v. é.	1767	1
315	VARMONTI (milady de). — Mémoires, trad. ou im. de l'anglois par M. le comte de M...[3] Londres, in-12, v. é.	1778	1

1. L'auteur est Diégo Hurtado de Mendoça.
2. L'auteur est madame la présidente Thyroux d'Arconville.
3. Montagnac.

		Années	Vol
316	VASSOR (Michel Le). — Histoire du règne de Louis XIII, roy de France; 3e édit., rev. et cor. Amsterdam, P. Brunel, in-12, v. é.	1701	25
317*	VAUX (De). — Les Engagements indiscrets, comédie en 1 acte et en prose. Paris, Duchesne, in-12, v. é.	1753	1
318	VAUX (De La). — Sigevart, dédié aux âmes sensibles, roman trad. de l'allemand. Genève, Paul Barbe, in-8, broché.	1789	2
319	VELLY (L'abbé). — Histoire de France depuis l'établissement de la monarchie jusqu'à Louis XIV. Paris, Saillant et Nyon, in-12, v. é. . .	1769-1781	28
320	VERTOT (L'abbé de). — Histoire des chevaliers hospitaliers, chevaliers de Malte; nouv. édit., augm. des statuts de l'ordre. Paris, Rabuty, in-12, v. é	1772	7
321	— Révolutions de Portugal; nouv. édit., rev. et augm. Paris, Lib. assoc., in-12, v. é.	1773	1
322	— Histoire des révolutions arrivées dans le gouvernement de la République romaine. Paris, Bailly, in-12, v. é.	1778	3
323	— Histoire des révolutions de Suède, où l'on voit les changements qui sont arrivés dans ce royaume au sujet de la religion et du gouvernement; nouv. édit. Paris, Nyon, v. é. .	1768	2
324*	VILLEDIEU (Madame de). — Œuvres. Paris, Roslin fils, in-12, v. é	1741	12
325	VIRGILE. — Les Géorgiques de Virgile, traduction nouvelle en vers françois, avec des notes par M. de Lille; 4e édit., rev. et cor. Paris, Blenet, in-8, v. é., fig.	1770	1
326	VOISENON (L'abbé de Fusée de). — Œuvres de théâtre[1]. Paris, Duchesne, in-12, v. é	1753	1
327	VOLTAIRE (De). — Œuvres complètes. Soc. litt. typog., in-8, broch. Tome 1 jusq. et compris le 15e tome; depuis le 17e jusq. et compris le 22e tome; depuis le 24e jusq. et compris le 51e tome; depuis le 54e jusq. et compris le 69e; imparfait: les tomes 16e, 23e, 52e et 53e manquent.	1784	65

1. Oublié dans le catalogue de M. P. Lacroix.

		Années	Vol
328	VOLTAIRE (De). — Théâtre complet, le tout rev. et cor. par l'auteur même. Lausanne, Fr. Grasset et comp., in-8, v. é.	1772	8
329*	— Brutus, tragédie; nouv. édit., rev. et cor. par l'auteur. Paris, Prault fils, in-8, v. é.	1736	1
330*	— La Mort de César, tragédie, rev., cor. et augm. par l'auteur, avec un avertis. et une lettre à ce sujet. Londres et Paris, J.-B.-C. Bauche, in-8, v. é.	1736	1

W

331*	WOODWILL (Miss). — La Destinée, ou Mémoires de lord Kilmarnoff, trad. de l'anglois par d'Orville. Paris, Amsterdam, Cl. Hérissant, in-12, v. é.	1766	2
332	WAILLY (De). — Dictionnaire portatif de la langue françoise, extrait du grand dictionnaire de P. Richelet, contenant tous les mots usités, etc.; nouv. édit. Lyon, P. Bruyset-Ponthus, in-8, v. é	1780	2
333*	WAKEFIELD[1]. — Le Ministre de Wakefield, histoire supposée, écrite par lui-même. Londres et Paris, Pissot et Desaint, in-12, v. é.	1767	2

Y

334*	YART (L'abbé). — Idée de la poésie angloise, ou Traduction des meilleurs poëtes anglois qui n'ont point encore paru dans notre langue, etc., avec un grand nombre d'anecdotes et de notes critiques. Paris, Briasson, in-12, v. é.	1753	8
335	YOUNG. — Les Nuits, trad. de l'anglois par Le Tourneur; 3e édit. Paris, Le Jay, in-16, br. . . .	1770	2

1. Par Goldsmith. La traduction est de Rose et de madame de Montesson.

ANONYMES

HISTOIRE

		Années	Vol
336	Alzarac[1], ou la Nécessité d'être inconstant. Cologne et Paris, Charpentier, in-12, v. é.	1762	1
337	Traduction libre d'Amadis de Gaule, par M. le comte de Tress[2]; nouv. édit. Amsterdam et Paris, Pissot, in-12.	1780	2
338	Anecdotes du XVIe siècle[3], ou Intrigues de cour politiques et galantes, avec les portraits de Charles IX, Henri III et Henri IV. Amsterdam, aux dépens de la Comp., in-12, v. é.	1741	2
339*	Almoran et Hamet[4], Anecdotes orientales; 2 parties. Londres, in-12, v. é.	1763	1
340	Anecdotes arabes[5], américaines, chinoises, ecclésiastiques, espagnoles, françoises, germaniques, africaines, romaines, du Nord, orientales et des républiques. Paris, Vincent, in-8, v. é.	1772	18
341	Anecdotes secrètes des règnes de Charles VIII et de Louis XII[6]; notes historiques au bas des pages. La Haye, F. Neaulme, in-12, v. é.	1741	1
342	L'Esprit de Henri IV[7], ou Anecdotes les plus intéressantes, et quelques lettres de ce prince; nouv. édit., augm. Paris, Prault, in-8, v. é.	1775	1
343*	Anecdotes galantes et tragiques de la cour de Néron[8]. Paris, P. Michel, Huart, in-12, v. é.	1735	1
344*	Anecdotes politiques et galantes de Samos et de Lacédémone[9]. La Haye, J. Neaulme, in-12, v. é . . .	1744	1

1. Par madame de Puisieux.
2. Tressan.
3. Par mademoiselle de La Force.
4. L'original est en anglais, de Hankesworth.
5. Par J.-F. de La Croix, Dubois-Fontenelle, J. Castillon, etc.
6. Par Lesconvel.
7. Par Prault.
8. Par d'Auvigny.
9. Par Menin.

		Années	Vol.
345*	Le sire d'Aubigny[1], nouvelle historique. Paris, Barth. Guérin, in-12, v. é.	1698	1
346*	Les Aventures d'Abdalla[2], ou son voyage dans l'île de Borico; trad. de l'arabe; nouv. édit. La Haye et Paris, J.-B.-G. Musier, in-12, v. é., fig.	1773	1
347*	Adrienne[3], ou les Aventures de la marquise de NN.; trad. de l'italien par M.-D.-L.-G. Milan, Colombs; Paris, veuve David, in-12, v. é.	1768	2
348	La Vie et les aventures surprenantes de Robinson Crusoë[4]; trad. de l'anglois[5]. Paris, Laurent Prault, in-12, v. é., fig.	1768	1
349*	L'Infortuné Napolitain[6], ou les Aventures du seigneur Rozelli, qui contiennent l'histoire de sa naissance, de son esclavage et de son état monastique, de sa prison dans l'Inquisition et des différentes figures qu'il a faites tant en Italie qu'en France et en Hollande; nouv. édit., rev., cor. et augm. Amsterdam, Henry Desbordes, in-12, v. é., fig.	1777	2
350	Aventures galantes[7], avec la Feste des Thuileries, ou le Bouquet présenté au roy. La Haye, Jean van Duren, in-12, v. é.	1736	2
351*	La Duchesse de Capoue[8]; nouvelle italienne. Amsterdam, in-12, v. é.	1735	1
352*	Les Amours de Carite et de Polidore[9], roman trad. du grec. Paris, in-8, v. é.	1760	1
353*	La Comédienne fille et femme de qualité[10], ou Mémoires de la marquise de..., écrits par elle-même. Bruxelles, in-12, v. é.	1757	3
354*	Les Confessions de la baronne de[11]..., par elle-même, rédigées par M. le C. D. Amsterdam, in-12, v. é.	1743	1

1. Par Lesconvel.
2. Par Sandisson.
3. L'auteur est de La Grange.
4. Par Daniel Foë.
5. Par Thomiseul de Saint-Hyacinthe et van Effen.
6. Par l'abbé Olivier.
7. Par le chevalier de Mailly.
8. Par J.-B. Née de La Rochelle.
9. Par l'abbé Barthélemy.
10. Par de Sainte-Croix.
11. Par le chevalier de Neuville de Montador.

		Années	Vol.
355	Les Confessions du comte de...[1]; 4e édit. Amsterdam, in-12, v. é.	1742	1
356	Acajou et Zirphile[2], conte. Minutie, in-12, v. é.	1744	1
357	Les Mille et une heures[3], contes péruviens; nouv. édit., rev., cor. et augm. Londres et Paris, Nyon, in-12, v. é.	1759	2
358	Les Mille et un quart d'heures[4], contes tartares; nouv. édit. Paris, in-12, v. é.	1753	3
359	Mirza et Fatmé[5], conte indien; trad. de l'arabe. La Haye, in-12, v. é.	1754	1
360*	Contes très mogols[6], avec notes, avis, etc., à l'usage des deux sexes, par un vieillard quelquefois jeune. Lyon, Celicot; Genève et Paris, Valade, in-12, v. é.	1770	1
361*	Pantin et Pantine[7], conte. Paris, chez tout le monde, l'an du bilboquet 35, in-12, v. é.	1770	1
362	Les facétieuses nuits de Straparole, contenant plusieurs beaux contes et énigmes, trad. de l'italien en françois par P. de Larivey, champenois. Amsterdam, J.-Fréd. Bernard, in-12, v. é.	1725	2
363	Les Contemporaines[8], ou Aventures des plus jolies femmes de l'âge présent, recueillies par N.., et publiées par Timothée Joly de Lyon, dépositaire de ses manuscrits. Leipsick, Büschel, in-12, v. é. fig.	1780	16
364	Milord Courtenay, ou les Premières amours d'Élisabeth, reine d'Angleterre, s. l. in-12, v. é.	1780	1
365	Le Danger des liaisons[9], ou Mémoires de la baronne de Blémon, par madame la M. de S. T. Genève, in-12, v. é.	1763	3
366*	Le Danger des passions[10], ou Anecdotes syriennes et égyptiennes, trad. nouv. par l'auteur de l'École de l'amitié, in-12, v. é.	1757	2

1. Par Duclos.
2. Par Duclos.
3. Le marquis de Paulmy, cité par M. P. Lacroix, dit qu'il ne connaît pas le premier auteur de ces contes, mais qu'ils ont été achevés par Gueullette.
4. Par Gueullette.
5. Par Saurin.
6. Par Mérard de Saint-Just ou J.-H. Marchand.
7. Par L'Affichard.
8. Par Rétif de La Bretonne.
9. Par la marquise de Saint-Aubin, mère de madame de Genlis.
10. Par le marquis de Thibouville.

		Années	Vol.
367*	Dorval[1], ou Mémoires pour servir à l'histoire des mœurs du XVIIIe siècle. Amsterdam et Paris, Mérigot le jeune, in-12	1770	2
368	L'heureux Esclave[2], nouvelle. Paris, P. Witte, in-12.	1726	1
369*	Féeries nouvelles[3]. La Haye, in-12, v. é.	1741	2
370*	Le Cabinet des fées par madame de....[4]. Amsterdam, Marc-Michel Rey, in-12, v. é., fig.	1754	8
371	Le Cabinet des fées[5], ou Collection choisie des Contes de fées et autres merveilleux contes. Amsterdam, in-8°, broché, fig.	1785	8
372*	Les Femmes militaires[6], Relation historique d'une isle nouvellement découverte. Amsterdam, aux dépens de la Comp., in-12, v. é. fig.	1739	1
373*	La Fille entretenue et vertueuse[7], ou les Progrès de la vertu. La Haye et Paris, Dehansy, in-12, v. é. . . .	1774	2
374*	Les illustres Françoises[8], histoire véritable; nouv. éd. cor. Lille, C.-F. Lehoucq, in-12, v. é.	1780	4
375*	Les Frères jumeaux[9], nouvelle historique, tirée de l'espagnol. Paris, J.-F. Josse, in-12, v. é.	1730	1
376	La Retraite de la marquise de Gonzanne, contenant diverses histoires galantes et vérit. Paris, Étienne Ganneau, in-12. v. é.	1734	2
377	Le Duc de Guise surnommé le Balafré[10]. Paris, Claude Barbin, in-12, v. é.	1694	1
378	Albassaï[11], histoire orientale. Bagdad, Bauche fils, in-12, v. é.	1753	3
379*	Aben-Muslu, ou les Vrais amis, histoire turque. La Haye, in-12, v. é.	1757	1

1. Par Damion de Gomicourt.
2. Par Olivier de Varennes.
3. Par le comte de Caylus.
4. Madame d'Aulnoy.
5. Oublié dans le catalogue de M. P. Lacroix.
6. Par le chevalier de Saint-Jorry.
7. Par Rétif de La Bretonne.
8. Par Robert Challes.
9. Par Milon de Laval
10. Par de Brie.
11. Par mademoiselle Fauque.

		Années	Vol.
380*	Angola[1], histoire indienne, ouvrage sans vraisemblance; nouv. éd. rev. Agra, in-8°, v. é.	1778	2
381	Histoire du démêlé de Henri II[2], roy d'Angleterre, avec Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry, etc. Amsterdam, Arkstée et Merkus, in-12, v. é.	1756	1
382	Histoire du Parlement d'Angleterre[3], s. l., in-8°, v. é.	1756	2
383	Histoire de mademoiselle de Bagneux[4]. Paris, Guil. de Luynes, in-12, v. é.	1696	1
384*	Histoire des princesses de Bohême, par madame X[5]. La Haye, J. Neaulme, in-12, v. é.	1749	2
385	Histoire du maréchal de Boucicaut[6], contenant les évén. de Charles VI, l'abrégé de l'Histoire du grand schisme d'Occident, et ce qui s'est fait en Europe depuis 1378 jusqu'à 1415. La Haye, Guil. de Voys, in-12, v. é.	1711	1
386*	Histoire secrète du Connétable de Bourbon[7], 2e édit. Paris, Nic. Gosselin, in-12, v. é.	1700	1
387	Histoire secrète de Bourgogne[8]. Paris, Damien Beugnié, in-12, v. é.	1710	2
388*	Histoire du comte de Clare[9], nouvelle galante. Cologne, Pierre le jeune, in-12, v. é.	1770	1
389	Histoire anglaise de Mil. Feld[10], arrivée à Fontainebleau. La Haye et Paris, Duchesne et Musier, in-12, v. é. .	1763	1
390*	Histoire secrète des femmes galantes de l'antiquité[11]. Amsterdam, Zacharie Chatelain, in-12, v. é. . . .	1745	6
391	Histoire du maréchal de La Feuillade[12], nouvelle galante et historique, in-12, v. é.	1713	1

1. Par le chevalier de La Morlière.
2. Oublié dans le catalogue de M. P. Lacroix.
3. Par l'abbé Raynal.
4. Par Gatien des Courtils.
5. Madame de Saliez d'Alby.
6. Par de Pilham.
7. Par Baudot de Juilly.
8 Par mademoiselle de La Force.
9. Par L'Affichard.
10. Oublié dans le catalogue de M. P. Lacroix.
11. Par P. N. Dubois.
12. Par Gatien de Sandras des Courtils.

		Années	Vol.
392	Nouvel abrégé chronologique de l'Histoire de France[1], contenant les évènements de notre histoire, depuis Clovis jusqu'à Louis XIV; nouv. édit., rev. et augm. Paris, Prault et Desaint, in-12, v. é.	1775	3
393	Histoire des derniers troubles de France[2] sous les règnes de Henri III et Henri IV, in-8°, v. é.	1599	1
394*	Histoire de S. de Francourt, par M... Paris, Merlin, in-12, v. é.	1768	2
395	L'Esprit de la Fronde[3], ou Histoire politique et militaire des troubles de la France pendant la minorité de Louis XIV. Paris, Moutard, in-12, v. é. . .	1772	5
396*	Histoire du comte de Genevois et de mademoiselle d'Anjou. Lyon, Th. Amaury, in-16, v. é.	1680	1
397	Nouvelles lettres angloises, ou l'Histoire du chevalier Grandisson, par l'auteur de Paméla et de Clarisse[4]. Amsterdam, in-12, v. é.	1776	4
398*	Histoire[5] de très noble et chevaleureux prince Gérard, comte de Nevers, et de la très vertueuse et sage princesse Euriant de Savoye, sa mye, avec des notes crit. et histor. au bas des pages. Paris, Sébastien Ravenel, in-8, v. é.	1520[5]	1
399	Histoire du chevalier Des Grieux et de Manon Lescaut[6]. Amsterdam, aux dépens de la Comp., in-12, v. é.	1756	2
400*	Lettres angloises[7], ou Histoire de miss Clarisse Harlove; nouv. édit., augm. de l'Éloge de Richardson, des lettres posthumes et du testament de Clarisse. Paris, libraires associés, in-12, v. é., fig.	1777	14
401	L'Heureux retour, histoire espagnole par M. de... Londres, in-12, v. é.	1747	1
402*	Honny soit qui mal y pense[8], ou Histoire des filles célèbres du XVIIIe siècle. Londres, in-12, v. é.	1775	3

1. Par le président Hénault.
2. Par Pierre Mathieu.
3. Par Mailly.
4. Richardson, traduit par l'abbé Prévost.
5. C'est une reproduction, faite en 1747, de l'édition de 1520.
6. Par l'abbé Prévost.
7. Par Richardson.
8. Par Desboulmiers.

		Années	Vol.
403	Histoire de miss Honora[1], ou le Vice dupe de lui-même. Amsterdam et Paris, Durand, in-12, v. é. .	1766	2
404*	Les Amours de Laïs, histoire grecque, par M. de P... Corinthe (Paris), Cuissart, in-12, v. é.	1765	1
405	Histoire de madame de Luze[2], anecdote du règne de Henri IV. La Haye, P. de Hondt, in-12. v. é. . . .	1780	1
406*	Histoire de la princesse Macarie, en deux parties, in-12, v. é.	1747	1
407*	Histoire de Mélusine[3], tirée des Chroniques de Poitou, et qui sert d'origine à l'ancienne maison de Lusignan. Paris, C. Barbin et Thomas Moëtte, in-16, v. é.. . .	1698	2
408*	Rhinsault et Sapphira, histoire tragique, avec les Quatre fleurs, conte. Paris, Prault, in-12, v. é. . .	1736	1
409	Saroutaki et Alibek, histoire traduite du persan. L'orient, aux dépens de la Comp., in-12, v. é.	1752	1
410*	Histoire de la comtesse de Savoye[4], in-12, v. é. . . .	1726	1
411*	Semelion[5], histoire véritable, in-12, v. é	1722	1
412	Histoire du chevalier du Soleil[6], de son frère Rosiclaire et de leurs descendants; trad. libre et abrég. de l'espagnol, avec la conclusion tirée du Roman des romans du sieur de Verdier. Amsterdam et Paris, Pissot, in-12, v. é.	1780	2
413*	L'Amitié scythe, ou Histoire secrète de la conspiration de Thèbes. Paris, Vente, in-12, v. é.	1767	1
414	Histoire du vaillant chevalier Tiran le Blanc; trad. de l'espagnol[7]. Londres, aux dépens de la Comp., in-12, v. é.	1775	3
415	Histoire du prince Titi[8]; 4e édit. Paris, veuve Pissot, in-12, v. é.	1752	3
416*	Histoires tragiques et galantes. Paris, Briasson, in-12, v. é., fig.	1731	3

1. Par Lefèvre de Beauvrai.
2. Par Duclos.
3. Par Nodot.
4. Par la comtesse de Fontaine-Martel.
5. Par le marquis de Belle-Isle.
6. Par Torcher de Boismêlé.
7. Par le comte de Caylus.
8. Par Thomiseul de Saint-Hyacinthe.

		Années	Vol.
417*	Histoire de Tullie, fille de Cicéron, par une dame[1]. Paris, P. Prault, in-12, v. é.	1726	1
418	Les Amours d'Ismène et d'Isménias[2]. La Haye, in-12, v. é., fig.	1743	1
419	Le Doyen de Killerine[3], histoire morale composée sur les mémoires d'une illustre famille d'Irlande, et ornée de tout ce qui peut rendre une lecture utile et agréable, par l'auteur des Mémoires d'un homme de qualité; nouv. édit. Lille, J.-B. Henry, in-12, v. é., fig.	1771	3
420*	Maria, ou les véritables Mémoires d'une dame illustre et trad. de l'anglois. Londres et Paris, Bauche et L. Cillot, in-12, v. é.	1765	2
421*	Les Mémoires secrets de la cour de Charles VII, roy de France, par M. de...[4] Paris, P. Ribou, in-12, v. é.	1700	2
422*	Mémoires et aventures d'une dame de qualité qui s'est retirée du monde[5]. Amsterdam, P. Erialed, in-12, v. é.	1772	3
423	Mémoires instructifs[6] : 1° sur la vacance du trône impérial ; 2° les droits des électeurs de l'Empire ; 3° la capitulation impériale ; 4° l'élection, le serment et le couronnement ; 5° addition de la capitulation perpétuelle et du suffrage de Bohême, par le baron de D... Amsterdam, P. Mortier, in-16, v. é.	1745	1
424	Mémoires et aventures d'un homme de qualité qui s'est retiré du monde[7], nouv. édit. rev. et augm. Amsterdam et Paris, Martin Desaint, in-12, v. é.	1756	6
425*	Les Désordres de l'amour[8], ou les Étourderies du chevalier de Brières ; mémoires secrets contenant des anecdotes historiques sur les campagnes de Louis XIV et de Louis XV, par l'auteur des Mémoires de Cécile. Amsterdam et Paris, Cailleau, in-12, v. é.	1768	1

1. La marquise de Lassay.
2. Par de Beauchamps.
3. Par l'abbé Prévost.
4. Catherine Bedacier, veuve Durand.
5. Par l'abbé Lambert.
6. Par Jean Rousset.
7. Par l'abbé Prévost.
8. Par mesdemoiselles Guichard et de La Place.

		Années	Vol.
426*	Mémoires pour servir à l'histoire de Malthe[1], ou Histoire de la jeunesse du commandeur de... Amsterdam, F. Desbordes, in-12, v. é.	1741	1
427*	La princesse de Montpensier[2]. Amsterdam, in-16, v. é.	1723	1
428*	La comtesse de Mortane[3], par Mme... Paris, veuve Cl. Barbin, in-16, v. é.	1699	2
429*	Les Préjugés trop bravés et trop suivis, ou les Mémoires de Mlle d'Oran, par Mlle[4]... Londres, in-12, v. é.	1755	1
430*	Mémoires de M. de Poligny, dédiés à M. de Voltaire, par Mme... La Haye, Isaac Bauregard, in-12, v. é.	1749	1
431	Mémoires en forme de lettres de deux jeunes personnes de qualité, par l'auteur du Danger des liaisons[5]. La Haye et Paris, Robin, in-12, v. é.	1765	2
432*	Mémoires de Mme la comtesse de[6]... avant sa retraite; nouv. édit., in-12, v. é.	1740	1
433*	Nouvelles africaines[7]. Paris, Claude Barbin, in-12, v. é.	1673	1
434	Les Deux orphelins[8], histoire angloise. Londres et Paris, Pissot, in-12, v. é.	1769	1
435*	Édèle de Ponthieu, nouvelle historique[9]. Paris, Noël Pissot, in-12, v. é.	1723	1
436*	Recueil de romans historiques[10]. Londres, in-12, v. é.	1746	2
437	Les Galanteries des rois de France[11]. Cologne, P. Marteau, in-16, v. é.	»	3
438*	Le Roman du jour pour servir à l'histoire du siècle[12]. Londres, in-8, v. é.	1754	1
439*	Le Siège de Calais[13], nouvelle historique, 3e édit. La Haye, J. Neaulme, in-12, v. é.	1739	1

1. Par l'abbé Prévost.
2. Par la comtesse de La Fayette et Jean Renaud de Segrais.
3. Par madame Durand.
4. Par mademoiselle Fauque.
5. La marquise de Saint-Aubin, remariée au baron d'Andlaw.
6. Par la comtesse de Murat.
7. Par Le Noble.
8 Par Robert Challes.
9. Par le commandeur de Vignacour de La Vieuville.
10. Par l'abbé Lenglet du Fresnoy.
11. Par Sauval.
12. Par le chevalier d'Arcq.
13. Par madame de Tencin.

		Années	Vol
440*	Sophie, par M. D. B[1]. La Haye et Paris, Hochereau, in-12, v. é.	1756	1
441*	Milord Stanley[2], ou le Criminel vertueux. Cadix, in-12, v. é.	1747	1
442*	Le Succès d'un fat[3], nouvelle. Avignon et Paris, L. Esclapart, in-12, v. é.	1762	1
443	Les Effets surprenants de la Sympathie, ou les aventures de[4]... Paris, veuve Duchesne, in-12, v. é.	1781	2
444*	Tarsis et Zélie[5]; nouv. édit. Paris, Musier fils, in-8, v. é., fig.	1774	3
445	Amours de Théagènes et Chariclée[6], histoire éthiopique. Paris, Coutelier, in-12, v. é.	1757	1
446*	La Vie du fameux père Nortbert, ex-capucin, connu sous le nom de l'abbé Platel, par l'auteur du Colporteur[7]. Londres, J. Nourse, in-12, v. é.	1762	1
447	Voyage d'Alcimédon[8], ou Naufrage qui conduit au port, histoire plus vraie que vraisemblable. Amsterdam, in-12, v. é.	1759	1
448*	Voyage merveilleux du prince Fanferedin dans la Romancie[9], contenant plusieurs observations historiques, géographiques, physiques, critiques et morales. Paris, P.-G. Le Mercier, in-12, v. é.	1755	1
449	Voyages et aventures du comte de... et de son fils. Amsterdam, P. Marteau, in-12, v. é.	1745	3

1. Par Desbiez.
2. Par le chevalier de La Morlière.
3. Par madame Abeille de Kéralio.
4. Par Marivaux.
5. Par Le Voyer de Boutigny.
6. Traduit d'Héliodore par l'abbé de Fontenu.
7. Par Chevrier.
8. Par le comte de Martigny.
9. Par le père Bougeaut.

SCIENCES ET ARTS

		Années	Vol.
450	Anecdotes des beaux-arts[1], contenant tout ce que la peinture, la sculpture, la gravure, etc., offrent de plus curieux et de plus piquant, etc., par M... Paris, J.-F. Bastien, in-8, v. é.	1776-1780	3
451	Anecdotes dramatiques[2], contenant toutes les pièces de théâtre, etc.; un tableau, accompagné d'anecdotes, des théâtres de toutes les nations. Paris, veuve Duchesne, in-8, v. é.	1775	3
452*	Bibliothèque de campagne[3], ou les Amusements du cœur et de l'esprit. Amsterdam et Paris, veuve Duchesne, in-12, v. é.	1767	24
453*	Nouvelle bibliothèque de campagne, ou Choix d'épisodes intéressants et curieux, tirés des meilleurs romans, tant anciens que nouveaux. Amsterdam et Paris, Changuion et Le Jay, in-12, v. é.	1776	10
454*	Bibliothèque choisie et amusante[4]. Amsterdam, aux dépens de la Comp., in-12, v. é.	1749-1750	6
455	Bibliothèque historique à l'usage des dames[5], contenant un catalogue raisonné de tous les livres nécessaires pour faire un cours complet d'histoire en langue françoise. Paris, Moutard, in-8, v. é.	1779	24
456	Nouvelle bibliothèque d'un homme de goût[6], ou Tableau de la littérature ancienne et moderne, étrangère et nationale. Paris, in-12, v. é.	1777	4
457	Bibliothèque universelle des romans[7], ouvrage périodique, dans lequel on donne l'analyse raisonnée des romans anciens et modernes, françois ou trad. dans notre langue, avec des anecdotes et des notices, etc. Paris, Demonville et Gueffier, in-12, v. é. . .	1775-1780	44

1. Par Nougaret.
2. Par l'abbé de La Porte.
3. Par l'abbé de La Porte.
4. Par du Port du Tertre.
5. Par le marquis de Paulmy et Contant d'Orville.
6. Par l'abbé de La Porte.
7. Par le marquis de Paulmy.

		Années	Vol.
458	Dictionnaire d'anecdotes[1] et de traits singuliers et caractéristiques, historiettes, bons mots, naïvetés, etc.; nouv. édit. augm. Paris, Lacombe, 2 tomes en 1 vol. in-8, v. é.	1767	1
459*	Dictionnaire des origines[2], découvertes, inventions et établissements, ou Tableau historique de l'origine et du progrès de tout ce qui a rapport aux arts et aux sciences, aux modes, etc., par une société de gens de lettres. Paris, Moutard, in-8, v. é.	1777	3
460	Dictionnaire théorique et pratique de chasse et de peche[3]. Paris, J.-B.-G. Musier fils, in-8, v. é.	1769	2
461	Dictionnaire dramatique[4], contenant l'histoire des théâtres, les règles des genres dramatiques, les observations des maîtres les plus célèbres, etc. Paris, Lacombe, in-8, v. é.	1776	3
462*	Dictionnaire historique des mœurs, usages et coutumes des François, contenant aussi les établissements[5], etc. Paris, Vincent, in-8, v. é.	1767	3
463*	Dictionnaire historique portatif des femmes celèbres[6]. Paris, L. Cellot, in-8, v. é.	1769	2
464*	Dictionnaire généalogique, héraldique, chronologique et historique, contenant l'origine de l'état actuel des premières maisons de France, des maisons souveraines et principales de l'Europe, les noms des provinces, villes, terres, etc., érigées en principautés, duchés, etc., par M. D. L. C. D. B[7]. Paris, Duchesne, in-8, v. é.	1757-1765	7
465*	Dictionnaire portatif des faits et dits mémorables de l'histoire ancienne et moderne[8]. Paris, Vincent, in-8, v. é.	1768	2
466*	Nouveau dictionnaire historique[9], ou Histoire abrégée		

1. Par Jacques Lacombe.
2. Par Sabatier de Castres et Préfort.
3. Oublié dans le catalogue de M. P. Lacroix. Par Delisle de Sales.
4. Oublié dans le catalogue de M. P. Lacroix. Par de La Porte et Chamfort.
5. Par de La Chesnaie des Bois.
6. Par J.-F. de La Croix.
7. De La Chesnaie des Bois.
8. Par J.-F. de La Croix.
9. Par Chaudon.

		Années	Vol.
	de tous les hommes qui se sont fait un nom par le génie, les talents et les vertus, les erreurs, etc., depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours, par une société de gens de lettres; 4e édit., enrichie d'augm. Caen et Paris, G. Le Roy et Le Jay, in-8, v. é.	1779	6
467	*Idem*[1]. — —	1779	6
468	Dictionnaire des portraits historiques, anecdotes et traits remarquables des hommes illustres[2]. Paris, Lacombe, in-8, v. é.	1768	3
469*	Dictionnaire historique et géographique portatif de l'Italie[3], contenant une description des royaumes, des républiques, états, etc.., ensemble l'histoire des rois, papes, écrivains, artistes, guerriers, etc. Paris, Humblot et Nyon, in-8°, v. é.	1777	2
470*	Nouveau Dictionnaire universel et raisonné de médecine, de chirurgie et de l'art vétérinaire, contenant des connaissances étendues sur toutes ces parties, etc., par une Société de médecins[4]. Paris, Hérissant le fils, in-8°, v. é.	1772	6
471	Dictionnaire portatif de mythologie[5] pour l'intelligence des poètes, de l'histoire fabuleuse, des monuments historiques, des bas-reliefs, des tableaux, etc. Paris, Briasson, in-8°, v. é.	1765	2
472*	Dictionnaire des passions, des vertus et des vices, ou Recueil des meilleurs morceaux de morale pratique, tirés des auteurs anciens et modernes, étrangers et nationaux, par l'auteur des Trois siècles de la littérature[6]. Paris, Laporte, in-8°, v. é.	1767	2
473	Dictionnaire poétique portatif qui contient l'histoire des dieux et des héros de l'antiquité payenne, par M. B....[7]. Paris, Nyon, in-8°, v. é.	1759	1

1. M. P. Lacroix n'indique qu'un exemplaire.
2. Par Lacombe de Prézel.
3. Par Masson de Morvilliers.
4. Par Nicolas, Demarque et de La Servole.
5. Par l'abbé de Claustre et Richer.
6. Sticotti et Sabatier de Castres.
7. Bilhard.

		Années	Vol.
474*	Dictionnaire des proverbes françois[1] et des façons de parler comiques, burlesques et familières, etc., avec les explications et les étymologies les plus réservées. Paris, Savoye, in-8°, v. é.	1749	1
475	Dictionnaire portatif de santé[2]. Le premier volume contient l'introduction, le 4e le Dictionnaire portatif de chirurgie. Paris, Vincent, in-8°, v. é.	1772-1777	4
476*	Encyclopédie[3], ou Dictionnaire raisonné des sciences, arts et métiers, par une Société de gens de lettres, mis en ordre et publié par M. Diderot, et, quant à la partie mathématique, par M. d'Alembert, édit. conforme à celle de Pellet. Lausanne, Société typographique, in-8°, v. é, à 2 col.	1778	72
477	Recueil de planches pour la nouv. édition du Dictionnaire raisonné universel des sciences, arts et métiers, avec leur explication. Lausanne et Berne, Société typographique, in-4°, v. é., fig. à 2 col. .	1779	3
478	L'Elève de la nature[4], nouv. édit. augm. d'un volume. Lille, Le Houcq, in-12, v. é., fig.	1778	3
479	Les Tours de maître Gonin[5]. Amsterdam, Le Renard, in-12, v. é.	1713	2
480*	Grammaire générale raisonnée, contenant les fondements de l'art de parler[6], 3e édit. Paris, Prault père, in-12, v. é.	1768	1
481	Les Trois siècles de la littérature françoise, ou Tableau de l'esprit de nos écrivains depuis François Ier jusqu'en 1779, par M. l'abbé....[7], de Castres; 4e édit. augm. La Haye et Paris, Moutard, in-12, v. é. . .	1779	4
482	Le Monde moral, ou Mémoires pour servir à l'histoire du cœur humain, par M....[8], Genève, in-12, v. é. .	1760	4
483	La Manière de bien penser dans les ouvrages d'esprit, dialogues; nouv. édit. Paris, Lib. associés, in-12, v. é.	1771	1

1. Par Joseph Panckouke.
2. Par Ch.-A. Vandermonde.
3. Cet ouvrage est à la bibliothèque du lycée de Versailles.
4. Par de Beaurieu.
5. Par l'abbé Bordelon.
6. Par Lancelot et Arnauld.
7. Sabatier.
8. L'abbé Prévost.

		Années	Vol.
484	La Philosophie du bon sens, ou Réflexions philosophiques sur l'incertitude des connaissances humaines; nouv. édit. augm. La Haye, P. Paupie, in-12, v. é.	1768	2
485	Galerie de portraits[1], ou Portraits des hommes illustres qui ont paru depuis les Romains, tirés des plus célèbres auteurs françois. Paris et Dijon, Delalain et veuve Coignard de La Pinelle, in-8°, v. é.	1768	1
486	La Promenade utile et récréative de deux Parisiens en 165 jours. Avignon et Paris[2], Vente, in-12, v. é. . .	1768	2
487	Voyage pittoresque des environs de Paris, ou Description des maisons royales, châteaux et autres lieux de plaisance, situés à 15 lieues aux environs de Paris, par M. D[3]., 4e édit. corrig. et augm. Paris, de Bure l'aîné, in-12, v. é.	1779	1
488	Voyage pittoresque de Paris, ou Indication de ce qu'il y a de plus beau dans cette ville en peinture, sculpture et architecture, par M. D[4].; 6e édit. Paris, Fr. de Bure, in-12, v. é., fig.	1778	1

BELLES-LETTRES

489*	Almanach des gens d'esprit par un homme qui n'est pas sot[5], pour l'an 1763 et le reste de la vie. Toujours à Londres, chez l'éternel M. J. Nourse, in-12, v. é.	1763	1
490*	Almanach des Muses[6]; 2e édit. Paris, Delalain. Cet ouvrage commence en l'année 1765 et finit en 1782; in-8, v. é.	1769-1782	18
491	L'Amour à Tempé[7], pastorale érotique en 2 actes et en prose, s. l. n. d., in-8, v. é.	1769-1782	1

1. Par Lacombe de Prézel.
2. Par Brussel.
3. D'Argenville.
4. D'Argenville.
5. Chevrier.
6. Publié par Sautereau de Marsy.
7. Par de Chaumont.

		Années	Vol.
492	Les Amours pastorales de Daphnis[1] et Chloé, in-8, v. é., fig.	1745	1
493*	Amusements des dames[2], ou Recueil d'histoires galantes, tirées des meilleurs auteurs de ce siècle. La Haye, aux dépens de la Comp., in-16, v. é.	1763	8
494	Amusements des eaux d'Aix-la-Chapelle, enrichis de tailles-douces qui représentent les vues et perspectives de cette ville et de ses bains, fontaines, églises et édifices publics, par l'auteur des Amusements des eaux de Spa[3]. Amsterdam, P. Mortier, in-12, v. é.	1736	3
495*	Amusements des eaux de Spa[4]; nouv. édit. Amsterdam, P. Mortier, in-16, v. é., fig.	1752	4
496	Anthologie françoise[5], ou Chansons choisies depuis le XIIIe siècle jusqu'à présent, in-8, v. é., fig.	1765	4
497*	Le Chansonnier françois, ou Recueil de chansons, ariettes, vaudevilles et autres couplets choisis, avec les airs notés à la fin de chaque recueil, s. l., in-12, v. é.	1765	16
498*	Le petit Chansonnier françois, ou Choix des meilleures chansons, sur des airs connus; 2e édit. Genève et Paris, veuve Duchesne, in-8, v. é.	1780	2
499*	Les Adieux du goût[6], comédie en vers, représentée en 1754. Paris, veuve Duchesne, in-12, v. é.	1754	1
500*	Aphos[7], comédie en 1 acte et en vers. Paris, Prault fils, in-8, v. é.	1748	1
501*	L'Aveugle par crédulité[8], comédie en 1 acte et en prose. Paris, veuve Duchesne, in-8, v. é.	1778	1
502*	Le Bienfait rendu[9], ou le Négociant, comédie en vers, représentée en 1763; nouv. édit. Paris, veuve Duchesne, in-8, v. é.	1763	1

1. Oublié dans le catalogue de M. P. Lacroix.
2. Par Chevrier, d'Argout et autres. M. P. Lacroix n'indique que 2 volumes.
3. Voir le numéro suivant.
4. Par Limbourg.
5. Publié par Monet.
6. Par Pattu et Portelance.
7. Par Baragué.
8. Par Nic. Fournel.
9. Par Dampierre.

		Années	Vol.
503*	Le Caprice[1], ou l'Épreuve dangereuse, comédie en prose représentée en 1762. Paris, Rozet, in-12, v. é.	1762	1
504	Les Déguisements, comédie en prose, en 1 acte. Paris, Cailleau, in-8, broché.	1785	1
505*	Le Divorce de l'amour et de la raison, comédie, suite du Nouveau monde, par M.....[2] Ce volume paraît tiré d'un autre; il commence page 331; in-12, v. é.	1785	1
506*	L'École des maris, comédie[3]. Ce volume paraît tiré d'un autre; il commence page 91; in-12, v. é. . . .	1785	1
507*	L'Écossaise[4], ou le Café, comédie, représentée en 1760, in-12, v. é.	1785	1
508*	Le Fat puni[5], comédie avec un divertissement. Paris, Prault fils, in-8, v. é.	1738	1
509*	La Folie et l'Amour[6], comédie en vers, représentée en 1754. Paris, Duchesne, in-12, v. é.	1755	1
510*	La Gageure de village[7], comédie en prose, représentée en 1756. Paris, Duchesne, in-12, v. é.	1756	1
511*	L'Heureuse rencontre, comédie en 1 acte et en prose, par M. R[8]. Paris, veuve Duchesne, in-8, v. é. . . .	1771	1
512*	L'Homme à bonnes fortunes[9], comédie. Paris, P. Ribou, in-12, v. é.	1771	1
513*	L'Ile déserte, comédie en 1 acte et en vers, par M. C...[10] Paris, N.-B. Duchesne, in-8, v. é.	1758	1
514	La triste Journée, ou le Lendemain des noces, comédie en 1 acte et en prose, par l'auteur de Fanfan et Colas[11]. Paris, Cailleau, in-8, broché.	1785	1
515*	Julie, ou le Bon père, comédie en prose, représentée en 1769, par M. D.-N[12]. Paris, Delalain, in-12, v. é.	1769	1

1. Par Renout.
2. L'abbé Pellegrin.
3. Par Molière.
4. Par Voltaire.
5. Par de Pont de Vesle.
6. Par Yon.
7. Par de Seillans.
8. Par mesdemoiselles Rosset et Chaumont.
9. Par Baron.
10. Collet.
11. Madame de Beaunoir.
12. Par Vivant Denon.

		Années	Vol.
516*	Les Mécontents[1], comédie en vers et en 1 acte, précédée d'un prologue et suivie d'un divertissement. Paris, Le Breton et Chambert, in-12, v. é.	1735	1
517*	Le Mort vivant[2], comédie in-12, v. é.	1735	1
518*	Nouveau monde, comédie, par M...[3], in-12, v. é. . .	1735	1
519*	La Déroute de Pharaon[4], comédie, in-12, v. é. . . .	»	1
520*	Le Port de mer[5], comédie en prose, représentée en 1704, in-12, v. é.	»	1
521*	Le Procès des sens[6], comédie, représentée en 1732. Paris, P. Prault, in-12, v. é.	1732	1
522*	Le Quartier d'hiver[7], comédie en 1 acte et en vers. Paris, veuve Pissot, in-12, v. é.	1745	1
523	Le Somnambule[8], comédie; nouv. édit. Paris, veuve Duchesne, in-8, v. é.	1768	1
524*	Turcaret[9], comédie représentée en 1709, in-12, v. é.	»	1
525*	La Veuve[10], comédie en 1 acte et en prose, composée en l'année 1756. Paris, Duchesne, in-8, v. é.	1764	1
526	Confidences d'une jolie femme[11]. Paris, Liège, F.-J. Desoer, in-12, v. é.	1777	2
527*	Les Coudées franches[12], ouvrage satirique et curieux. Paris, P. Prault, in-12, v. é.	1723	1
528*	Les Divertissements de Sceaux[13]. Trévoux et Paris, Étienne Ganeau, in-12, v. é.	1712	1
529*	Mes dix-neuf ans[14], ouvrage de mon cœur. Kusko, Naïf, in-16, v. é.	1772	1

1. Par La Bruère.
2. Par Boursault.
3. L'abbé Pellegrin
4. Par Dancourt.
5. Par Boidin.
6. Par Fuzelier.
7. Par Bret, Dancourt et Villaret.
8. Par de Pont de Vesle.
9. Par Lesage.
10. Par Collé.
11. Par mademoiselle d'Albert.
12. Par l'abbé Bordelon.
13. Par Malezieux et l'abbé Genest.
14. Par Famien Du Rosoi.

		Années	Vol.
530*	Entretien d'un Européen avec un insulaire du royaume de Dumocala[1], in-8, v. é.	1752	1
531	Étrennes lyriques et anacréontiques pour l'an 1781. Paris, in-12, v. é.	1781	1
532	Les Étrennes de la Saint-Jean[2]; 4e édit., rev. et augm. Troyes, veuve Oudot, in-12, v. é.	1757	1
533*	Fabliaux[3], ou Contes des XIIe et XIIIe siècles; trad. ou extr. d'après divers manuscrits du temps, avec des notes historiques. Paris, E. Onfroy, in-8, v. é.	1779	4
534	L'Iliade, trad. nouv.[4] Paris, Barbou, Moutard, etc., in-8, v. é., fig.	1776	3
535*	L'Innocence du premier âge en France[5]. Paris, Ruault, in-8, v. é.	1774	1
536	Lettres cabalistiques[6], ou Correspondance philosophique, historique et critique entre deux cabalistes, divers esprits élémentaires et le seigneur Astaroth; nouv. édit. augm. La Haye, P. Paupie, in-16, v. é.	1769	7
537	Lettres chinoises[7], ou Correspondance philosophique, historique et critique entre un Chinois voyageur et ses correspondants à la Chine, en Moscovie, en Perse et au Japon; nouv. édit. augm. La Haye, P. Paupie, in-16, v. é.	1755	6
538	Lettres historiques et galantes par M. de C...[8], ouvrage curieux; nouv. édit., rev. et cor. Londres, Nourse et Vaillant, in-16, v. é.	1757	9
539	Lettres juives[9], ou Correspondance philosophique, historique et critique; nouv. édit. augm. La Haye, P. Paupie, in-12, v. é.	1764	8
540	Lettres du chevalier de Luzeincour, par une femme veuve[10]. Londres, in-8, v. é.	1769	1

1. Par Stanislas, roi de Pologne et duc de Lorraine.
2. Par le comte de Caylus.
3. Par Legrand d'Aussy.
4. Par Lebrun.
5. Par de Sauvigny.
6. Par le marquis d'Argens.
7. Par le marquis d'Argens.
8. Madame Dunoyer.
9. Par le marquis d'Argens.
10. Par Gauthier de Mondorge.

		Années	Vol.
541	Lettres du marquis de Rozelle, par madame E.-D. B.[1]; nouv. édit. Londres et Paris, L. Cellot, in-16, v. é.	1770	1
542*	Lettres de Stéphanie[2], roman historique en 3 parties. Paris, in-8, v. é.	1778	3
543*	Lettres du colonel Talbert, par madame[3]..., auteur d'Élisabeth. Amsterdam et Paris, Durand, in-12, v. é.	1767	4
544	Les Malheurs de l'amour[4]. Amsterdam et Paris, Prault, in-12, v. é.	1766	1
545*	Le Nouveau marié, premier intermède[5], in-12, v. é.	1766	1
546	Les Deux mentors, traduction libre de l'anglois de M. de M..., par M. D. la P...[6] Amsterdam, Paris, in-12, brochés.	1785	2
547*	Les Nones galantes[7], ou l'Amour embéguiné. La Haye, J. Van Es, in-12, v. é.	1740	1
548	Œuvres badines et morales de M...[8] Amsterdam et Paris, Esprit, in-8, v. é., fig.	1776	2
549	Œuvres complètes de M. le C. de B...[9]; dern. édit. Londres, in-8, v. é.	1767	1
550	Œuvres diverses de M. L.-F...[10]; 3e édit. Paris, Chaubert, in-12, v. é.	1753	2
551	Les Parodies du nouveau théâtre italien, ou Recueil des parodies, etc., avec les airs gravés; nouv. édit., rev. et augm. Paris, Briasson, in-12, v. é.	1738	4
552*	Élite de poésies fugitives[11]. Londres, in-12, v. é.	1769	5
553*	Le Pouvoir de la beauté[12], nouvelle toute nouvelle. in-12, v. é.	1740	1
554	Proverbes dramatiques[13]. Paris, Le Jay, in-8°, v. é.	1773-1781	8

1. Madame Élie de Beaumont.
2. Par Dorat.
3. Madame Benoît.
4. Par mesdames de Tencin et de Pont de Vesle.
5. Comédie en vers par Montfleury.
6. De La Place.
7. Par le marquis d'Argens.
8. Cazotte.
9. Cardinal de Bernis.
10. Le Franc de Pompignan.
11. Publiées par Blin de Sainmore et Luneau de Boisjermain.
12. Par L'Affichard.
13. Par Carmontelle.

		Années	Vol.
555*	Les Rendez-vous du parc de Versailles[1]. Bruxelles, 1 vol., in-12, v. é.	1762	1
556	Richardet, poëme[2]. Liège, Plomteux, in-16, v. é.	1776	1
557*	Saufrein[3], ou Mon dernier séjour à la campagne. Amsterdam, in-12, v. é.	1765	1
558	La Saxe galante[4]. Amsterdam, aux dépens de la Compagnie, 2 tomes en 1 vol. in-16, v. é.	1734	1
559*	Les spectacles nocturnes[5], ouvrage épisodique. Londres et Paris, Duchesne, in-12, v. é.	1756	1
560*	Les têtes folles[6]. Londres et Paris, Tilliard, in-12, v. é.	1753	1
561*	Le théâtre anglois[7]. Londres, in-12, v. é.	1746	8
562	Théâtre des boulevards, ou Recueil des parades[8]. Mahon, Gilles et Langlois, in-12, v. é.	1756	3
563	Théâtre bourgeois, ou Recueil des meilleures pièces de différents auteurs qui ont été représentées sur des théâtres bourgeois. Paris, Duchesne, in-12, v. é.	1755	1
564	Théâtre de campagne, ou Recueil de parades propres au délassement de l'esprit[9]. Nugopolis et Paris, veuve Duchesne, in-8°, v. é.	1767	1
565*	Théâtre de campagne, par l'auteur des proverbes dramatiques[10]. Paris, Ruault, in-8°, v. é.	1775	4
566*	Théâtre françois, ou Recueil de toutes les pièces françoises restées au théâtre avec les vies des auteurs, des anecdotes sur celles des plus célèbres acteurs et actrices et quelques dissertations historiques sur le théâtre. Genève, P. Pellet et fils, in-8°, v. é.	1767-1769	14
567	Théâtre pour servir à l'éducation. Paris, Lambert et Baudoin, in-12, v. é.	1780	4
568	Théâtre d'un inconnu[11]. Paris, Duchesne, in-12, v. é.	1765	1

1. Par Huerne de La Motte.
2. Traduit de l'italien de Fortiguerra par le duc de Nivernais.
3. Par Tiphaigne.
4. Par le chevalier de Soliguac.
5. Par Magny.
6. Par de Bastide.
7. Traduit par de La Place.
8. Publié par Corbie.
9. Par Grandval père.
10. Carmontelle.
11. Goldoni, traduit par Sablier.

		Années	Vol.
569**	Le nouveau théâtre italien, ou Recueil général des comédies, etc., nouv. édit. rev. et augm. Paris, Briasson, in-12, v. é.	1753	10
570	Théâtre à l'usage des jeunes personnes[1]. Paris, Mich. Lambert, tome 1er, in-8°, broché	1785	1
571**	Théâtre de société[2], nouv. édit., rev. cor. et augm. La Haye et Paris, P.-F. Gueffier, in-12, v. é.	1777	3
572*	Adherbal, roy de Numidie[3], tragédie. Paris, veuve P. Bouillerot, in-8°, v. é.	1694	1
573*	Antiochus, tragi-comédie[4], in-12, v. é.	1694	1
574	Cromwel[5], tragédie en vers. Londres, Libraires assoc., in-12, v. é.	1764	1
575*	Électre[6], tragédie. Ce volume paraît tiré d'un autre, il commence page 215, in-12, v. é.	1764	1
576*	Gabinie[7], tragédie chrétienne. Paris, P. Ribou, in-12, v. é.	1699	1
577*	Germanicus, tragédie[8]. Paris, J. Guignard, in-12, v. é.	1694	1
578*	Ino et Mélicerte, tragédie[9], in-12, v. é.	1694	1
579*	Méléagre, tragédie[10]. Ce volume paraît tiré d'un autre; il commence page 200, in-12, v. é.	1694	1
580*	Oreste, tragédie[11]. Paris, P.-J. Le Mercier et M. Lambert, in-12, v. é.	1750	1
581*	Scipion l'Africain, tragédie[12]. Paris, Jacques Ribou, in-12, v. é.	1737	1
582*	Statira, tragédie[13], in-12, v. é.	1737	1
583	Tamerlan[14], ou la Mort de Bajazet, tragédie, in-12, v. é.	1737	1

1. Par la comtesse de Genlis.
2. Par Collé.
3. Par La Grange-Chancel.
4. Par Thomas Corneille.
5. Par le P. Marion, jésuite.
6. Par Crébillon.
7. Par Brueys.
8. Par Boursault.
9. Par La Grange-Chancel.
10. Par La Grange-Chancel.
11. Par Voltaire.
12. Par Pradon.
13. Par Pradon. Oublié dans le catalogue de M. P. Lacroix.
14. Par Pradon. Également oublié par M. P. Lacroix.

		Années	Vol.
584*	Varon, tragédie par M. le vicomte de G....[1] représentée en 1751. Paris, Duchesne, 1 vol. in-12, v. é.	1752	1
585*	Xercès, tragédie[2]. Ce volume paraît tiré d'un autre ; il commence page 157, in-12, v. é.	1752	1
586*	Zulica, tragédie[3], représentée en 1760. Paris, N.-B. Duchesne, in-12, v. é.	1760	1
587*	La veuve en puissance de mari, nouvelle tragique, avec deux divertissements par madame L.-G.-D.-R[4]. Paris, P. Prault, in-12, v. é.	1732	1
588	Le trésor du Parnasse, ou le plus joli des recueils[5]. Londres, in-12, v. é.	1770	6
589*	Le triomphe de l'amour[6], ou le Serpent caché sous les fleurs. Londres et Paris, Duchesne, in-12, v. é.	1755	2
590*	Le Vindicatif[7], drame en 5 actes et en vers libres. Paris, Delalain, in-8°, v. é.	1774	1
591*	Voyage de Paris à Saint-Cloud par mer et retour par terre[8] ; 4e édit. rev. et augm. Paris, Duchesne, in-12, v. é.	1762	1
592	Werther[9], trad. de l'allemand. Maestricht, J.-Ed. Dufour et Philippe Roux, in-12, br.	1784	2

1. Grave.
2. Par Crébillon.
3. Par Dorat.
4. Madame La Grange de Richebourg.
5. Publié par Couret de Villeneuve et Bérenger.
6. Par Michel de Saint-Sauveur-le-Vicomte.
7. Par Dudoyer.
8. Par Néel.
9. De Gœthe, par Deyverdun.

LISTE

DES

ARCHITECTES, BOTANISTES, JARDINIERS, PEINTRES SCULPTEURS, ETC.

QUI ONT TRAVAILLÉ AU PETIT-TRIANON.

AGRICULTURE

Duhamel du Monceau, 14, 15.
Tillet, 15, 16.

ARCHITECTURE

Baltar, 302.
Butel, 107 n. 4.
Fontaine, 302.
Gabriel, 3, 12, 40-42, 61, 68, 82 n. 2, 322.
Henry, 224, 237, 407.
Lafée, 106 n. 3.
Loriot, 33-35.
Mique, 68-71, 76, 80, 82-86, 88-91, 110, 111, 120, 133, 175, 184, 189, 196, 225, 236, 240, 246, 267, 270, 274, 321, 362, 363.
Péchon, 302.

BOTANIQUE

Duchesne, 14, 19-21, 88 n. 2.
Jussieu (Bernard de), 17-21, 26, 34, 61, 62, 361.

CÉRAMIQUE

Camerlander, céramiste à Saint-Clément, 274 n. 3.
Chambrette, id.
Finiels, id.
Lebeuf, directeur de la manufacture de porcelaine de la reine, 313, 407.
Montauban, céramiste à Saint-Clément, 274.

CHARPENTE

Migneron, « auteur de l'amélioration des bois, » 246.

HORLOGERIE

Robin, 268.

JARDINAGE

Belleville, père et fils, jardiniers du Grand-Trianon, 12, 28, 68.
Caraman (comte de), amateur, 66-

68, 70, 71, 83, 84, 88, 91, 197, 246.
Eggleton, aide-jardinier anglais, 248.
Richard (Antoine), 23, 24, 63-65, 67, 68, 82, 199, 239, 240, 248, 249, 263, 273, 274, 313, 314, 357, 361, 362, 407.
Richard (Claude), 10-14, 18, 21, 22, 26, 28, 62, 82, 91, 239, 313.

MÉCANIQUE

Boullet, machiniste et inspecteur des théâtres du roi, 112.
Merklein, mécanicien, 78, 133 n. 4, 406.
Richer, mécanicien, 33, 34.

MENUISERIE

Clicot, 41 n. 1, 78 n. 2.
Guesnon, 7 n. 1, 41 n. 1, 78 n. 2.

MOBILIER

Bonnefoy Du Plan, concierge-garde-meuble, 82, 111, 188-190, 195, 220.

PEINTURE

Amand, 31.
Belle, 30 n. 4, 32.
Carême, 30 n. 3, 31.
Chatelet, 237, 302, 303.
Dejuinne, 30 n. 6.
Doyen, 30, 31, 104.
Forget, 302.
Hallé, 31.
Jolain, 31.
Lagrenée, 30, 31, 112, 101, 199.
Lépicié, 31.
Le Riche, 198.
Maréchal, 302.
Mazières, 105, 241, 266.
Monnet, 30 n. 4, 31.
Pierre, 30, 31, 104, 281 n. 3.
Sageret, 210, 211.
Van Blarenberghe, 296, 297, 302.
Vien, 30, 31, 37, 191.
Wertmuller, 281, 282.

SCULPTURE

Bocciardi, 78, 407.
Deschamps, 106, 108-112, 197 n. 3, 224, 246, 407.
Guibert, 29, 41 n. 2.
Verberck, 7 n. 1.

SERRURERIE

Billaut, ingénieur (paratonnerre), 339 n. 5.
Gamain, 33, 406.

STUC

Chevalier, 198 n. 2.

RÉPERTOIRE ALPHABÉTIQUE

DU PALAIS ET DES JARDINS DU PETIT-TRIANON

Avenue d'arbres de Judée, 90.
Balançoire du hameau, 274.
Bals, 273, 319, 333, 339, 360, 377.
Bancs, 103.
Belvédère, 90, 91, 133, 197-199, 201, 202, 210.
Berger du hameau (cabane du), 263.
Bergerie de Louis XV (*voy.* Ménagerie).
Bibliothèque botanique de Louis XV, 29, 32.
Bibliothèque de la reine, 133-140, 408-461.
Billard du château, 29, 191, 267, 342 (*voy.* Maison du billard).
Bocage (*voy.* Bosquets).
Bois (*voy.* Onze-Arpents).
Bosquets du jardin anglais, 67, 103; — bocage autour du belvédère, 98, 103; — bosquet vert près du temple, 76, 90; — bosquet de l'escargot, au bord du lac, 197; — du limaçon, sur la rive droite de la rivière, près du pont de pierre, 90, 98, 103.
Bosquet vert (*voy.* Bosquets).
Botanique (*voy.* Jardin botanique).
Boudoir du hameau (*voy.* Maison du boudoir).
Champs labourés, 267, 289, 371.
Chapelle, 36, 37, 184, 267.
Chateau, 27-35, 37, 38, 40, 41, 103, 104, 133, 190-195, 224, 240, 267, 268, 295, 321-323, 339, 345, 346, 358, 363.
Chaumière dans le jardin anglais, 103.
Colombier (*voy.* Maison du poulailler).
Communs, 35, 84.
Concert (*voy.* Fête), 130-132, 209, 221, 273.
Concierge, 82, 184, 185.
Consigne, 81.
Cuisines, 184, 185.

DÉPENSE sous Louis XV, 1, 2, 8, 13, 28, 33, 37; — sous Louis XVI, 69-71, 75, 87, 92, 99-101, 103, 106, 107, 112, 133 n. 4, 198, 199, 212, 217, 220, 224, 329 n. 1, 349-351, 369-372, 405-407.
DIAMANTS (Cabinet, décoration de), 105, 129, 256, 257, 346.
DIVERTISSEMENTS (*voy.* Fêtes).
EAUX, 201 n. 1, 288, 338.
ÉCURIES, 185.
ESCARGOT (*voy.* Bosquets).
EXPÉRIENCES agricoles, 14-16.
FERME du hameau, 274, 288-290, 297, 301, 339, 371.
FÊTES (*voy.* Bals, Spectacles) :
Sous Louis XV, 35, 36.
1776, 23 juillet, 79, 80; — 26 septembre, 79, 80.
1777, 13 mai, 92, 93; — 18 juin, 97; — 3 septembre, 98-101, 373.
1778, juin, 104, 105; — 14 au 27 juin, 105; — 29 juin, 105, 375; — 15 juillet 105.
1779, juin, 128.
1780, 8 au 17 mai, 130, 131; — 1er juin, 131, 132, 374.
1781, 16 juillet, 209, 375; — 18 juillet, 209, 375; — 26 juillet, 209, 210, 375; — 1er août, 210-212, 375.
1782, 6 juin, 218-220, 375, 383-400 notes.
1783, 9 août, 245.
1784, 21 juin, 255-259, 376, 383-404; — 31 juillet, 265, 376.
1786, 8 juin (projetée), 303.
1811, 25 août, 363.
GARDE-MEUBLE, 82, 184, 188, 189.
GRANGE du hameau, 245, 288, 290 n. 6, 300, 319, 339.
GROTTE, 133, 196, 197, 201, 210, 346, 347.
HABIT de Trianon pour les dames, 251, 256, 259, 295, 323; — pour les hommes, 259, 260, 297 (*voy.* Livrée).
HAMEAU, 225, 236, 237, 245, 246, 248, 249, 267, 286-288, 273, 274, 289-301, 319, 320, 324, 339, 341, 342, 359, 360, 371, 372.
HORLOGE du château, 267, 268.
ILES, 76, 90, 106, 107.
JARDIN anglais, 61, 67, 75, 76, 88-90, 97, 98, 102, 103, 120, 133, 165, 196, 197, 199, 200-202, 225, 281, 371, 372.
— botanique, 17-27, 61, 62, 314.
— du hameau (*voy.* Hameau).
JARDINETS des maisons du hameau, 274, 287, 294, 371, 372.
JARDIN fleuriste (pépinière à fleurs), 9, 10, 13, 120, 239, 240, 289 n. 1, 370, 371.

JARDIN français, 3, 27, 28, 38, 323, 369, 370.
JARDINS du Petit-Trianon, 313-315, 345, 357-361, 363, 369-372.
JEU de bague, 76-78, 190, 224, 323.
JEU de boules, 339.
LACS du hameau, 245, 249, 267, 288, 295, 296, 324, 371; — du jardin anglais, 67, 90, 98, 102, 202, 371.
LAITERIES : de Louis XV (*voy.* Ménagerie); — du hameau : 1° de préparation ou de travail, 290, 300; — 2° de propreté, 245, 297, 300, 323.
LIMAÇON (*voy.* Bosquets).
LIVRÉE de Trianon, 81, 300.
MAISON de la reine (Grande maison), 288, 297, 298.
— *du bailli,* 294.
— du billard, 294, 298, 360 n. 2.
— du boudoir, 245, 296, 299, 360 n. 2.
— du garde, 245, 290, 291.
— du jardinier du hameau, 245, 288, 291, 297.
— du jardinier en chef, 12, 18.
— du poulailler, 245, 288, 290, 291, 294.
— *du seigneur,* 294.
MAISONS de bois, 195, 254, 285, 286, 321.
— du hameau, 273, 274, 287, 372.
MÉNAGERIE, 1, 3, 8, 81.
MODÈLES, 76, 91, 237, 246, 300.
MONTAGNES du belvédère, 89, 98, 102, 133, 197, 201, 371.
MOULIN, 245, 288, 289, 294, 296, 299.
ONZE-ARPENTS (Bois des), 3, 245, 274, 289, 324, 325, 371.
ORANGERIE de Louis XV, 9, 13, 28 n. 2, 35, 79, 120; — de Marie-Antoinette, 240, 371 (*voy.* Serre hollandaise).
PARTERRE de Madame royale, 263.
PAUME, 320.
PAVILLON octogone du jardin français (de jeu et de conversation), 3, 7, 8, 40, 41, 198, 319, 360.
PÊCHERIE, 245, 274.
PERSPECTIVES, 199-201, 246, 248, 363.
PIGEONNIER du réchauffoir, 299 (*voy.* Maison du poulailler).
PONTS, 103, 107, 200.
PORTE Saint-Antoine (*voy.* Saint-Antoine-du-Buisson).
PORTE verte (Ravin de la), 76, 90, 133.
PORTIQUE de treillage au jardin français, 4, 27.
POTAGERS de Louis XV, 4, 5, 9-14, 27, 28, 76, 184.
POULAILLER, 290 (*voy.* Maison du poulailler).

PRESBYTÈRE, 292, 294.
PRÉSENCE de la reine à Trianon (*voy.* Vie à Trianon).
1774, 6 juin, 59, 373.
1776, 11 juillet, 79; — 23 juillet, 79, 80, 373; — 13 août, 80, note 2; 12 septembre, 80, note 2; — 26 septembre, 80.
1777, 13 mai, 92, 93, 373; — 22 mai, 93; — 1er juin, 97; 18 juin, 97, 373; — 12 juillet, 97; — 3 septembre, 97, 101, 373.
1778, fin de juin, 104, 105; — 29 juin, 105, 373.
1779, 12 au 21 avril (voyage)[1], 113-115, 118-121, 125, 373; — 1er juin, 128, 374; — 11 juin, 128, 374; — 15 juin, 128, 129, 374; 21 juin, 128, 374; — 5 novembre, 130, 374.
1780, 29 avril, 131, 374; — mai, 131; — 1er juin, 132, 374; — juillet, 132, 374; — 1er août 145, 374; — 10 août 146, 374; — 27 août, 374.
6 au 19 septembre, 105-153, 162-164 (voyage), 374; — 27 septembre, 374; — 9 au 12 octobre, 154, 374.
1781, 25 au 30 juin (voyage), 207, 208, 374, 375; — 15 juillet au 1er août (voyage), 209, 210, 375.
1782, 11 avril, 214-217; — 9 au 18 mai (voyage), 217, 375; — 6 juin, 217-220, 375; — 7 au 20 juillet (voyage), 220, 375, 376; — 1er août, 282; — 15 au 24 août (voyage), 221, 376.
1783, fin d'avril, 238, 239; — 1er au 6 juin (voyage), 243, note 1, 245, 376; — 9 août, 245.
1784, 21 juin, 255-259; — 20 juillet au 6 août (voyage), 261, 376; — 29 août au 18 septembre (voyage), 261-267, 376, 377.
1785, 26 mai, 272; — 19 juin au 2 juillet (voyage), 272, 377; — 30 juillet au 19 août (voyage), 273, 377, 378.
1786, 17 mai, 302, 378; — 22 au 29 juin (voyage), 312, 315; — 28 août au 24 septembre (voyage), 316, 378.
1787, 3 juin, 323, 324; — 24 juin, 326; — 1er au 24 août (voyage), 326-328, 334, 378, 379.
1788, 15 juillet au 14 août (voyage), 339-342, 379.
1789, 5 octobre, 346-348.
RÉCHAUFFOIR du hameau, 245, 299.
RIVIÈRE du hameau, 245, 267, 288, 339, 371; — du jardin anglais, 67, 76, 90, 98, 201, 202, 281, 371.
ROCHER du belvédère, 89, 90, 102, 133, 196, 201, 210.
RUINE, 90, 91, 197, 246, 324, 325.
RUISSEAU du moulin, 267, 288, 296.

1. Le séjour prenait le nom de *voyage*, quand la reine découchait de Versailles.

SAINT-ANTOINE-DU-BUISSON, 288, 293, 324.
SALON de jeu et de conversation (*voy.* Pavillon octogone).
SALON frais, 4, 6-8, 40.
SÉJOUR (*voy.* Présence de la reine, Vie à Trianon).
SERRE hollandaise, 25, 90, 91, 103.
SERRES, 4, 9-11, 13, 76, 102, 239, 314, 358, 371.
SOLITUDE, 325.
SPECTACLES.

1° Pièces jouées par la reine et sa société :

1780, 1er août : *Le Roi et le Fermier, — La Gageure imprévue,* 145-150, 374 ; — 10 août : *On ne s'avise jamais de tout, — Les Fausses Infidélités,* 149-152, 374 ; — 6 septembre : *L'Anglais à Bordeaux, — Le Sorcier,* 150-152, 374 ; — 19 septembre : *Rose et Colas, — Le Devin de Village,* 152, 153, 374 ; — 12 octobre : *Le Devin de Village, — Le Roi et le Fermier,* 154, 374.

1782, 11 avril : *Le Sage étourdi, — La Matinée et La Veillée villageoises ou le Sabot perdu,* 214-217.

1783, 6 juin : *Les Sabots, — Les Deux Chasseurs et la Laitière, — Isabelle et Gertrude,* 241-243, 376.

1785, 19 août, *Le Barbier de Séville,* 275, 276, 278, 280, 281, 378.

2° Pièces jouées par les acteurs de la comédie française, de la comédie italienne et de l'opéra :

1776, 23 juillet : *La Bonne Femme,* 79, 80, 373.

1777, 13 mai : *Les Fausses Infidélités, — L'Amoureux de quinze ans, — Le Prétendu et la Rosière,* 93, 373 ; — 18 juin : *Le Barbier de Séville, — La Fête du Château,* 97, 373 ; — 3 septembre : Proverbes, — *Les Sabots, — Les Meuniers,* 100, 373.

1778, du 14 au 27 juin : Proverbes, 105 ; — 29 juin : *L'Aveugle de Palmyre, — La Belle Arsène, — Annette et Lubin,* 105, 373.

1779, juin, juillet octobre, novembre : *La Fée Urgèle, — Pygmalion,* 129, 130,

1780, mars : *La Fée Urgèle,* 130 ; — 8 au 17 mai : Proverbes, 130, 131 ; — 1er juin, 131, 132, 374 ; — quartier d'octobre : *La Fée Urgèle,* 155, note 1.

1781, 27 juin : *La Fête d'Amour, — Jérôme et Fanchonnette,* 208, 375 ; — 16 juillet : *L'Aveugle de Palmyre, — La Veillée villageoise,* 209, 375 ; — 20 juillet : Proverbes, — Parodie d'*Iphigénie,* 209, 375 ; — 24 juillet : Proverbes, 209, 375 ; — 26 juillet : Proverbes, — *Les deux Porteurs de chaise,* 210, 375 ; — 1er août : *Iphigénie en Tauride,* 210, 211, 375.

1782, 6 juin : *Zémire et Azor,* — *La Jeune Française au Sérail,* 217, 375 ; — 1er août : Proverbes, 222.
1784, 21 juin : *Le Dormeur éveillé,* 256, 257, 376 ; — 31 juillet : *Le Comédien bourgeois,* — *Les Amours d'Été,* 265, 376 ; — 5 août : *Berlingue,* parodie d'*Ernelingue,* 265, note 4 ; — 15 septembre : *Le Barbier de Séville,* 265, 266, note 2, 377 ; — 18 septembre : *Dardanus,* 266, 377.
1785-1789, 273, 333, 339.

3° Spectacles divers : Grands danseurs du roi (théâtre de Nicolet).
1779, 17 avril, 120, 121, 132.
Sauteurs anglais :
1782, 21 août, 376.

4° Après 1789 :
1811, 25 août : *Les Projets de Mariage,* — *La Grande Famille ou la France en miniature,* 363.
1848, 13 avril : *Le Maître de Chapelle,* — *Un Artiste aux Enfers,* — *Les Premières Amours,* — *Michel et Christine,* 364.
TABLES volantes, 33-35, 190.
TEMPLE de l'Amour, 90, 91, 98, 106, 107, 200, 201, 211, 218, 222, 281, 361, note 4.
TENTE, 265 ; — pour le bal, 273, 275, 319.
THÉATRE dans la galerie du Grand-Trianon, 73, 79 ; — dans l'orangerie de Louis XV, 79 ; — construit par Mique, 107-112, 120, 145 222, note 2, 318, 319, 333, 358 (*voy.* Spectacles).
THÉATRES ambulants, 128, 144.
TOUR de Marlborough, 245-247, 267, 274, 288, 297, 300, 360, note 2.
TRÈFLE (Réservoir du), 3, 28, 288.
VACHERIE de Louis XV (*voy.* Ménagerie) ; — de Marie-Antoinette (*voy.* Ferme).
VIE à Trianon (*voy.* Présence de la reine), 73, 74, 97, 127, 128, 130, 132, 133, 157, 261, 262, 265, 271, 291, 295, 328, 333.
VIGNOBLE du belvédère, 102.
VOLIÈRES de Louis XV, 4, 8, 25 ; — de Marie-Antoinette (*voy.* Maison du poulailler).
VOYAGES de Marie-Antoinette au Petit-Trianon (*voy.* Présence de la reine).
VUES du Petit-Trianon (Recueils de), 256, 286, 302, 303.

ERRATA, ADDENDA.

Page 31, *ligne* 15, *l'appel de la note* 3 *doit être remonté à la ligne* 14, *auprès du mot* place.

Page 60, *note* 2, *au lieu de* Bésenval, *lisez* : Besenval.

Page 87, *note* 1, *au lieu de* Fontanien, *lisez* : Fontanieu.

Page 105, *ligne* 15, *l'appel de la note* 3, *qui est placé après* Annette et Lubin, *doit être mis après* l'Aveugle de Palmyre.

Page 111, *dans le titre courant, au lieu de* le château, *lisez* : le temple.

Page 131, *ligne* 11, *après* du 8 au 17, *ajoutez* : mai.

Page 134, *ligne* 11, *au lieu de* ceux, *lisez* : celle.

Page 170, *note* 2, *après* M. de Polignac était mestre de camp du régiment du roi, *ajoutez* : il donna sa démission au commencement de 1785.

Page 233, *ligne* 5, *au lieu de* lui, *lisez* : à madame de Polignac.

Page 262, *ligne* 5, *au lieu de* Antichamp, *lisez* : Autichamp.

Page 297, *note* 1, *ligne* 2, *au lieu de* la seconde, *lisez* : la troisième.

Page 298, *ligne* 11, *au lieu de* se trouvait, *lisez* : se trouvaient.

Page 298, *ligne* 12, *après* chinois, *ajoutez* : ainsi que.

Page 303, *ligne* 16, *au lieu de* marquise de Sabran, *lisez* : comtesse de Sabran.

Page 329, *ligne* 15, *au lieu de* en son nom, *lisez* : sous son nom,

Page 331, *ligne* 27, *au lieu de* marquise de Sabran, *lisez* : comtesse de Sabran.

Page 352, *note* 4, *au lieu de* Vic, *lisez* : Vie.

Page 404, *note* 1, *ajoutez* : Pour le souper donné au comte de Haya, il fut distribué 5,000 pièces de linge. — Arch. nat., O[1] 3491.

Versailles. — Imp. E. Aubert. 6, avenue de Sceaux.